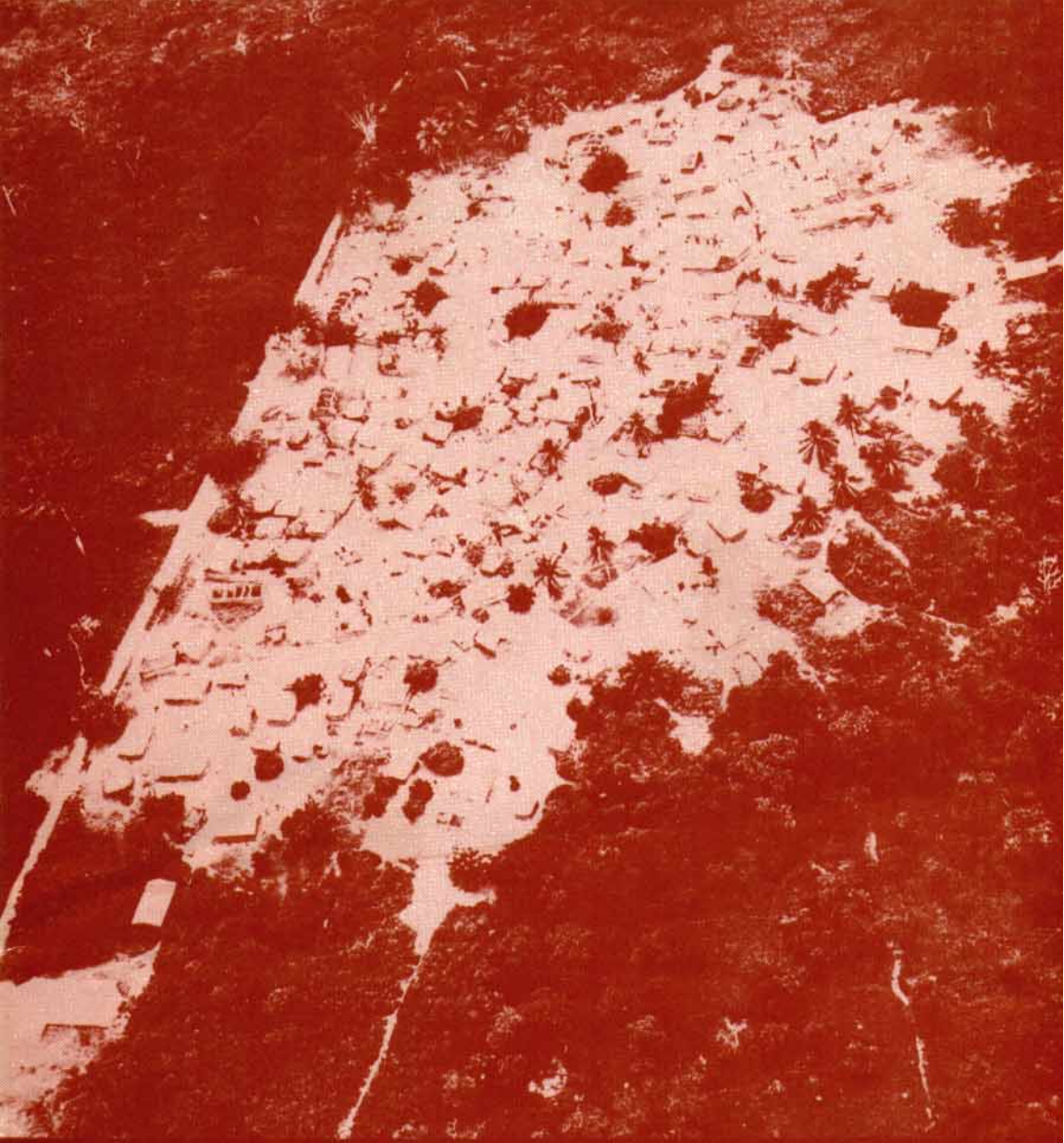

Un jeu écologique différentiel: les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du "V Baoulé" (Côte d'Ivoire)

Chantal Blanc-Pamard

TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.

Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du « V Baoulé » (Côte d'Ivoire)

Chantal BLANC-PAMARD

ORSTOM

ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'ORSTOM
70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par chèque bancaire barré au nom de RÉGIE ORSTOM BONDY, ou par chèque postal (compte n° 9.152-54, Paris, RÉGIE ORSTOM BONDY).
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

I - CAHIERS ORSTOM

BIOLOGIE
ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET PARASITOLOGIE
HYDROBIOLOGIE
HYDROLOGIE
OCÉANOGRAPHIE
PÉDOLOGIE
SCIENCES HUMAINES

séries trimestrielles	Abonnement :	*France*	120 F.	
		Etranger	156 F.	36,30 US dollars
GEOLOGIE - *série semestrielle*	Abonnement :	*France*	96 F.	
		Etranger	120 F.	28,00 US dollars

II - BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE

12 numéros par an *(15 fascicules)*	Abonnement :	*France*	115 F.	
		Etranger	130 F.	30,25 US dollars

Dans la collection **TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM :**

N° 104 – J.P. CHAUVEAU – 1979 – Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-sud, Côte d'Ivoire) . . . . . 90 F

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'O.R.S.T.O.M. N° 107

UN JEU ÉCOLOGIQUE DIFFÉRENTIEL : LES COMMUNAUTÉS RURALES DU CONTACT FORÊT-SAVANE AU FOND DU « V BAOULÉ » (CÔTE D'IVOIRE)

Chantal BLANC-PAMARD

O.R.S.T.O.M.
PARIS
1979

Cet ouvrage a fait l'objet d'une thèse de doctorat de 3e cycle préparée sous la direction de Monsieur Gilles Sautter et soutenue à l'Université de Paris I en 1975.

© O.R.S.T.O.M. 1979
I.S.B.N. : 2-7099-0553-1

Préface

L'ouvrage de Chantal Blanc-Pamard peut légitimement se prévaloir de ce qu'on tend à appeler aujourd'hui l'écologie humaine. Autrement dit, d'un point de vue qui situe les sociétés, surtout rurales, dans et face à la nature. Une nature mise en scène, mise en œuvre et souvent transformée, bien au-delà de sa dynamique intrinsèque et de ses possibilités de « récupération », par les acteurs sociaux. Contrairement à la représentation que se font souvent les naturalistes, cette nature-là n'a rien d'un support organisateur. Elle ne se borne pas non plus à permettre et subir, mais participe à un jeu irréductible à sa logique propre. Il est de moins en moins possible à un géographe aujourd'hui de sérier : d'abord les traits naturels, ou les éléments différenciés du « milieu », tel qu'il s'inscrit sur la carte, puis leur « utilisation » par « l'homme ». Tout s'apprécie désormais en termes d'interactions, dans le temps et dans l'espace. Le fil conducteur se découvre du côté des sociétés et de ce qui rend chacune d'elles différente des autres dans sa manière d'organiser la nature : une certaine gamme de besoins, des techniques spécifiques pour les satisfaire, une formule d'encadrement, une façon distincte de « voir » et d'apprécier l'environnement. Le « naturel » des espaces, pour paraphraser Georges Bertrand, n'exerce son pouvoir qu'à travers ces médiations, et celles d'autres espaces et d'autres ensembles sociaux, extérieurs ou englobants. Dans un domaine géographique aussi largement doté de « ressources naturelles » que l'est le « V Baoulé », les « contraintes » ou les facilitations du milieu sont assez inopérantes quant à l'orientation même des opérations productives. De ce point de vue, le jeu écologique est très ouvert. La part de détermination qu'exprime le paysage-résultante vient des configurations naturelles. Autrement dit, du mode d'inscription dans l'espace des éléments du milieu. Agencements agraires et figures du peuplement tendent à s'organiser selon les mêmes limites significatives.

La différenciation naturelle de l'espace fait ici la place essentielle aux formations végétales. Le paysage est celui d'une mosaïque forêt-savane caractéristique, sans mélange de flores ni transition physionomique bien marquée entre les deux composantes. De ce paysage du Sud-Baoulé, qui doit peu à ses occupants, les règles de correspondance avec le substrat ont été brillamment dégagées par Pierre Peltre. Pour les villageois, il s'agit d'un donné, héritage d'un temps long sans commune mesure avec le leur. Leur pratique agraire, d'une certaine manière, souligne le contraste végétal. Même pour les enfants des écoles, ce sont les cultures de forêt — café et cacao — qui « apportent la richesse ». Mais les ignames du type lopka, de loin les plus appréciées, donc indispensables, ne poussent bien qu'au soleil, en savane. De plus, en forêt, la place se raréfie. De nombreuses « plantations » (au sens de terrains d'un seul tenant détenus par un planteur à l'intérieur d'une forêt) sont « finies », entièrement converties en vergers. Par opposition, la savane sert alors de réserve de terre. A Tafissou, dont le terroir se partage presque à égalité entre

les deux milieux, on a, disent les planteurs, « la savane pour se nourrir et la forêt qui rapporte l'argent ». Or l'argent compte énormément dans la société baoulé. Du coup, à moyenne échelle — celle où joue l'opposition globale entre le couloir de savane du fond du V baoulé et ses deux bordures boisées — « la forêt opère une véritable ponction (démographique) en savane ». Celle de l'Ouest, principalement, avantagée par ses sols et sa pluviométrie. La redistribution des habitants prend différentes formes : gonflement des villages les plus proches de la forêt continue; essaimage de nombreux campements (29 pour 10 villages de la « branche Ouest » du V) en pleine forêt; déplacement des actifs masculins de la savane, où ils sont en minorité par rapport aux femmes, vers les franges boisées.

Un autre clivage, calqué sur les formations naturelles, se manifeste au sein du complexe vivrier. Tant qu'il reste de l'espace en forêt pour agrandir les plantations, la mise en place des caféiers et cacaoyers s'accompagne d'une ou deux années de culture : ignames, bananiers, taros, maïs sont récoltés. Cette phase vivrière se redouble assez souvent, à deux ou trois ans d'intervalle, quand le planteur « révise » sa plantation (en remplaçant les manquants). Ainsi, la forêt procure en abondance des nourritures bourratives. Quelques villages y ont également des « cultures vivrières pures », là où caféiers et cacaoyers viendraient mal. Dans tous les cas, l'échelonnement des récoltes au long de l'année garantit la sécurité des approvisionnements. Mais il revient à la savane d'assurer la qualité gustative de l'alimentation. Les villages qui n'ont pas accès à des étendues significatives de forêt encourent en contre-partie des risques de disette en fin de saison sèche (mars-avril). Paradoxalement, au regard des idées convenues qui en font une plante de forêt, le manioc, cultivé seul ou associé à l'igname, fournit la parade.

Jusqu'ici, le jeu écologique des Baoulé semble très simple : une combinatoire adaptative, respectant la dualité du milieu naturel, et se modelant dans l'espace sur les contours qui délimitent, à l'échelle régionale comme à l'échelle locale, les deux ensembles végétaux. Tout, dans ce schéma élémentaire, est à revoir, à tout le moins à nuancer. Les formes de l'adaptation, d'abord, ne vont pas de soi (le principe, lui, est sans intérêt : pas de survie sans adaptation, Gourou l'a fait depuis longtemps remarquer). De là, l'importance des longs développements consacrés par l'auteur aux « recherches dans le temps ». Jadis, même encore au début de la période coloniale, c'est « à partir de la savane qu'on allait en forêt », pour des activités marginales. L'or mis à part, les Baoulé participaient aux échanges à travers « un artisanat local assez important de tissage et de teinture des pagnes ». Le coton, base de cette spécialisation, était cultivé en savane. D'un milieu à l'autre, l'accent a donc été inversé depuis cette époque. Dans son étude sur la région de Vavoua, autre frange de mosaïque végétale, Jacques Richard aboutissait à la même conclusion. Aujourd'hui encore, pour les Baoulé du fond du V, la savane garde son caractère de « milieu affectif », mentalement, socialement privilégié.

La situation évolue, en fait, depuis quelques années, et Chantal Blanc-Pamard a raison d'insister sur le renouveau d'intérêt que porte, à un milieu quelque peu délaissé, le système de production baoulé. Le « retour à la savane », jusqu'ici, ne se traduit guère dans le peuplement, à deux exceptions près, dont une il est vrai est de taille : la croissance de Toumodi, centre animateur de la petite région. Mais le phénomène de recolonisation agricole est indiscutable. Ce n'est pas seulement une question de place, ou de qualité de l'alimentation.

En réponse à la demande de vivres émanant de Toumodi, voire des planteurs fixés en pleine forêt, la savane redevient pourvoyeuse de ressources monétaires. A quoi contribuent aussi d'autres activités plus spécialisées. Elément caractéristique des savanes du fond du V baoulé, les peuplements de rôniers apportent des profits substantiels à ceux qui font métier d'en exploiter la sève, et de vendre le vin. 14 villages élèvent par ailleurs 1 800 têtes de gros bétail, dont près de 350 pour le seul Sakassou, où l'on vient de loin s'en procurer au prix fort pour des fêtes ou des sacrifices. Même simplement esquissé, ce nouveau « balancement de la forêt et de la savane » reflète, comme le précédent, un « changement dans la nature du marché ».

Comme l'écrit d'autre part fort bien l'auteur, « forêt et savane, unités écologiques au potentiel de production différent, sont intégrées dans un système de production qui *attribue* à chacune d'elles une fonction spécifique ». Pas rien qu'une fonction, en fait, mais aussi un signe plus ou moins, une valorisation différentielle au regard des besoins soit alimentaires, soit surtout monétaires. Déjà la logique socio-culturelle manifeste ainsi son autonomie, dans le jeu écologique, par rapport au « donné » géographique : « le milieu de contact forêt-savane constitue pour les populations un tout, une notion cohérente, non pas la juxtaposition des deux termes, forêt et savane... Forêt et savane, entités différentes sur le plan des paramètres naturels, forment un couple cohérent sur le plan de l'organisation de l'espace par les sociétés ». Cette affirmation d'une logique extérieure au milieu physico-biologique tire encore plus de force du constat capital ainsi formulé : la « relative égalisation du système », au niveau des objectifs sinon des moyens, quelle que soit « la position (géographique) des villages ». La part de forêt dans la mosaïque locale peut varier de 5 % (Sakassou) à plus de 90 % (Groudji), et la mosaïque faire place elle-même à la forêt intégrale (N'Gnabo), les collectivités baoulé font tout pour obtenir le même éventail et le même niveau de ressources.

Les procédés qu'elles mettent en œuvre sont divers et varient selon l'échelle considérée. Ici, la méthode d'analyse appliquée par Chantal Blanc-Pamard à une réalité géographique complexe — aussi enchevêtrée que le milieu de mosaïque — rejoint la réalité même des faits relationnels. Les six « niveaux d'organisation de l'espace » qu'elle reconnaît, depuis le champ de lisière jusqu'à l' « au-delà du V Baoulé », correspondent à autant de procédures d'enquête ou de terrain. Relevons seulement les trois plus caractéristiques, en allant cette fois de haut en bas, de la petite à la grande échelle : le « transect » en travers du V Baoulé, spécialement sa branche occidentale, tracé de la (presque) pleine savane à la pleine forêt; les terroirs/villages échantillons, alignés pour les trois principaux (Sakassou, Tafissou, Groudji) le long du transect; enfin, au sens beaucoup plus précis et limité du même terme, les transects de quelques dizaines de mètres de long recoupant les lisières de forêts, assortis d'un relevé détaillé, par espèces et par individus, des plantes de toute nature, plantes cultivées et rudérales comprises dans le cas des champs actifs ou abandonnés.

Au niveau de base, les lisières — dont le dispositif en mosaïque multiplie le développement linéaire — n'apparaissent, même sur les cartes détaillées, que comme des lignes de contact. Il s'agit bien en réalité d'un milieu à part, doté d'une certaine épaisseur, en bref d'une « zone de transition ». C'est ce que les Baoulé appellent la *bodga*, le « pied de la forêt », et ils y voient une place de choix pour le défrichage d'une parcelle vivrière : statistiquement, les champs de lisière sont sur-représentés. Au dire des villageois, « la meilleure igname, pour

une même variété cultivée, est celle de bodga »; les rendements y seraient également supérieurs. Aussi les champs de lisière montrent-ils tous la même « combinaison savante des variétés d'ignames selon que les buttes sont côté forêt ou côté savane ». D'une façon plus générale, la parcelle de bodga reproduit, sur une surface minimale d'un seul tenant, la combinatoire qui est au cœur du jeu écologique. Elle s'allonge, de manière à déborder, à chaque extrémité, sur les deux milieux en contact. La lisière telle qu'elle est perçue, lieu géométrique d'une certaine forme d'utilisation du sol, gagne donc en épaisseur et consistance géographique par rapport à la lisière « naturelle ». Celle-ci subit un effet en retour spectaculaire : loin d'être un facteur de « savanisation », la mise en culture accélère, en bonds successifs, la progression des lisières, normalement ralentie par les feux d'herbes.

Au niveau moyen, celui des villages et de l'espace qu'ils contrôlent directement, les cultivateurs ne jouent plus seulement sur la forme et l'emplacement des champs. C'est par le biais des techniques culturales qu'ils assurent la compensation au bénéfice du milieu et des types de production les moins bien représentés dans l'aire accessible depuis le site habité. Groudji, par exemple, ne dispose en propre que de quelques savanes incluses. Du coup, la période de culture s'allonge, d'une façon totalement inhabituelle dans cette partie du pays baoulé : trois et même quatre années, pour six de jachère. Cette situation d'adaptation à une pénurie toute relative rappelle de près ce qui se passe dans la « zone dense de Béoûmi », bien plus au nord, secteur où l'espace manque dans l'absolu. Une autre pratique « égalisatrice », pour reprendre le vocabulaire de l'auteur, consiste à transférer en forêt la part de la demande alimentaire qui peut y être satisfaite dans de bonnes conditions : à Groudji, dans ce milieu, « une place de choix est faite au maïs ».

L'espace villageois constitue un seuil dimensionnel, à partir duquel la combinatoire compensatrice cesse d'être une affaire purement technique. Dès ce niveau, et a fortiori aux échelles plus petites, l'espace lui-même doit être manipulé, à coup de mobilité et d'échanges. On passe ainsi de l'étendue physique, telle que la connote le mot « terroir », à des espaces plus larges et plus ouverts, discontinus mais fonctionnels. Ce ne sont plus des ensembles véritablement géographiques, des totalités dans la contiguïté, mais des « espaces sociaux de production », enchevêtrés. A tous les niveaux reconnus par Chantal Blanc-Pamard, se réalise l'association, à distance, de la forêt et de la savane. Seul le plus bas, la parcelle de lisière, se borne à les juxtaposer. Les villages, eux, ont un caractère ambigu : leur espace de production propre, sous contrôle collectif, s'entoure et se double d'un espace éclaté, espace de complément, qui se développe, à l'échelle sous-régionale, en direction du milieu déficitaire aux abords du site habité. L'auteur a donc raison d'écrire : « les villages n'existent qu'au-delà du terroir et de la communauté villageoise par le réseau de relations complexes qu'ils entretiennent avec les autres villages, les campements, les migrants isolés et aussi avec Toumodi et le monde extérieur dans un cadre économique plus vaste ». Les gens de Sakassou, par exemple, « cultivent des terres aux alentours du terroir mais aussi à des dizaines de kilomètres, toujours en forêt ».

Cette distension spatiale des ensembles sociaux met en jeu diverses formes de mobilité. Collectivement, les villages essaiment. De la part de presque tous les groupements de savane, il y a eu, depuis 1930, « création massive de campements » en forêt. Le mécanisme ne fait que reprendre le très vieux processus

de bouturage, longuement décrit par les auteurs de l' « Etude régionale de Bouaké », par lequel les Baoulé ont progressivement occupé leur espace ethnique actuel. Il joue à présent dans, et en fonction du contexte économique fondé sur l'échange monétaire. Ainsi, Groudji a commencé par être, dans la logique du système ancien, un campement de chasse d'Abouakakro, vieux village de savane. Mais il héberge à présent sur son territoire divers campements de planteurs, dont certains sont issus de Groudji même, tandis que d'autres dépendent socialement des villages de savane. Dans le contexte actuel, « campement » désigne aussi bien des installations individuelles de planteurs isolées dans la forêt. La dynamique individuelle est en effet très active, et brouille de plus en plus le rapport des unités sociales et de l'espace géographique. A la limite, comme à Groudji ou à N'Gnabo, la confusion est grande.

Quand on se réfère aux localisations d'origine, la distension prend à la fois la forme de chaînes villageoises — Groudji en forêt, issu d'Abouakakro en savane, issu lui-même d'un plus ancien village, à 130 km au nord — et celle de plantations individuelles (ou familiales) échelonnées : la progression se fait des forêts à écologie-limite, incluses dans la mosaïque ou bordant à l'est le V baoulé, vers les espaces plus libres et mieux dotés situés en gros au sud-ouest. La dilatation, à tous les niveaux sociaux, de l'espace vital, débouche, par un ultime changement d'échelle, sur la colonisation massive, par infiltration, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cette expansion nationale des Baoulé-planteurs constitue, on le sait, l'un des problèmes géographiques majeurs que connaît le pays aujourd'hui. Derrière cette mobilité généralisée, aux différents niveaux de la société et de l'espace baoulé, c'est encore un mérite de Chantal Blanc-Pamard d'avoir su discerner ce trait fondamental : les Baoulé ne privilégient pas, et leurs instances locales ne se définissent pas, d'abord, par un rapport fixe à l'espace. Ainsi du territoire villageois, dont la limite n'est que l'endroit de la rencontre avec d'autres cultivateurs cultivant depuis d'autres villages, en somme « un accident de terroir ».

Compte tenu des distances, parfois considérables, entre les pôles d'activité, entre les lieux d'accomplissement individuel et d'allégeance sociale, une variété de formules assurent la jonction de la composante-forêt et de la composante-savane des espaces de production. La double résidence en est une et elle revêt elle-même des modalités variées. Bien des planteurs, installés en forêt, ont résidence et champs de savane dans leur village d'origine. Ils y laissent souvent aussi leurs parents âgés. « Au cours de l'année, il y a un important mouvement de va-et-vient ». Bicyclettes et mobylettes, engins à réduire les distances, figurent d'autre part en tête des achats souhaités par les villageois. Des transferts de vivres, surtout d'ignames lokpa, s'opèrent des implantations de savane vers celles de forêt. En sens inverse, l'argent gagné grâce aux plantations aide à faire vivre les vieux parents laissés au village, ou assure, sous forme de rente foncière, la retraite des planteurs retirés dans leur lieu d'origine. Dernière forme de connection : le bétail donné à garder, dans les villages de savane comme Sakassou, par les planteurs enrichis, ou, en sens inverse, les animaux vendus dans ces mêmes villages pour obtenir le capital nécessaire au « démarrage » d'une plantation. Toutes ces initiatives, ce riche vécu individuel de la condition hybride de planteur/cultivateur, dans des milieux séparés, imposent de ne pas trop raisonner en termes d'ensembles homogènes et cohérents. Chaque exploitant, chaque collectivité, dans sa catégorie, est un cas d'espèce, l'auteur le montre fortement. L'ajustement précis au potentiel écologique, le degré de

réussite économique au sein d'une catégorie, changent d'un cultivateur, d'un planteur, d'un village à l'autre. A ce dernier niveau, celui des entités définies par l'habitat, l'accessibilité physique à la savane et à la forêt, et même le modèle d'équilibre qui commande les adaptations, tout cela ne suffit pas à définir des réponses-types. Il existe une véritable « dérive villageoise », chaque village établissant un choix en fonction de sa dynamique propre, et derrière celle-ci de toute une série de paramètres : ouverture aux échanges et aux influences extérieures, abondance ou rareté du sol, proportion d'étrangers (à la communauté locale), place du phénomène migratoire.

Il n'est pas jusqu'à Toumodi, « petite ville située en savane au centre de la région », qui ne participe à sa manière et à son échelle, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, à la combinatoire écologique. Elle ne remplit pas seulement les fonctions habituelles d'un centre semi-urbain. En position stratégique, son double accès aux plantations et à l'igname, ses communications faciles sur des pistes rayonnantes, sa forte minorité d'actifs physiquement engagés dans l'agriculture, font qu'elle reproduit, en grand, le schéma de l'espace social villageois. Des Baoulé de Toumodi ont créé des plantations en forêt, des planteurs de forêt ont une résidence à Toumodi; dans le cadre du « retour à la savane », on vient même s'y procurer des semences d'igname.

Tels sont les acquis marquants, dans la ligne principale des préoccupations de son auteur, d'un travail extrêmement riche, remarquable par son souci de ne jamais gommer la diversité de la vie au bénéfice de schémas réducteurs. La recherche qu'il concrétise s'est délibérément située, dès le stade du projet, sur le versant « humain » des choses. Son véritable objet peut être formulé après-coup : la prise en compte par une société rurale, usant de sa maîtrise sur l'espace, des différences entre milieux arbitrairement répartis au regard de ses besoins. N'est-ce pas là la définition de ce que pourrait être, assumée par la géographie, une « écologie humaine » digne de ce nom ? Tel qu'il est, l'ouvrage apporte sa véritable conclusion au bel ensemble de travaux, accomplis dans le centre de la Côte d'Ivoire, sur le thème du « contact forêt-savane », par une équipe de l'O.R.S.T.O.M. Impulsée à l'origine par J.-M. Avenard, dans une perspective de géographie physique globale, et lui associant les noms de P. Bonvallot, P. Peltre et J.-F. Richard (pour ne parler que des géographes), cette recherche collective serait restée veuve sans son élargissement à la géographie humaine. L'appel a été lancé par les « physiciens » eux-mêmes, ceci est tout à leur honneur. Une première réponse est venue de Jacques Richard, et de son étude sur « Le contact forêt-savane dans le Centre-Ouest ivoirien (Séguéla-Vavoua) ». Voici la seconde. Elle méritait d'être publiée.

Gilles SAUTTER.

Avant-propos

Cette étude a été réalisée grâce à l'allocation de recherches qui m'a été accordée par le Comité Technique de Géographie de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.), et dans le cadre du Laboratoire de Sociologie et Géographie africaines (C.N.R.S.-E.H.E.S.S.).

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont permis par leur aide, leurs conseils ou leur collaboration de mener ce travail à bonne fin.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à mon Directeur de Thèse, Monsieur le Professeur Gilles SAUTTER, *qui m'a donné tous les moyens pour entreprendre ce travail et qui m'a toujours aidée de ses nombreux conseils avec la plus grande bienveillance tout au long de ma recherche.*

Je remercie également la Direction, le personnel et les chercheurs du Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé, notamment Messieurs Jean-Michel AVENARD, Jean-François RICHARD *et plus spécialement* Pierre PELTRE. *J'associe à ces remerciements Monsieur* Rodolphe SPICHIGER, *du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire.*

Je dois une sincère reconnaissance à Monsieur Norbert Kouamé N'GUESSAN *qui m'a accompagnée dans mes tournées et qui, par sa connaissance du pays et son concours, m'a rendu bien des services.*

Je n'oublie pas les responsables des Archives à Abidjan, des Services de l'Agriculture, des Eaux et Forêts et de l'élevage à Toumodi et de la Sous-Préfecture de Toumodi dont l'aide m'a été précieuse.

J'adresse aussi tous mes remerciements aux habitants de Groudji, Sakassou et Tafissou ainsi qu'à ceux des autres villages de la région étudiée qui m'ont toujours offert leur hospitalité et ont patiemment répondu à mes enquêtes.

Enfin je ne saurais oublier tous ceux qui, à Paris, m'ont apporté leur concours, notamment l'équipe du Laboratoire de Photographie de l'E.H.E.S.S.

Que tous trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

Paris, mai 1975.

Introduction

« Les facteurs physiques exercent leur influence seulement à travers la civilisation qui les interprète ».

P. GOUROU, « Pour une géographie humaine ».

PRÉSENTATION ET LOCALISATION DE LA RECHERCHE.

« A l'échelle de l'Afrique occidentale, rien ne distingue particulièrement le pays Baoulé d'autres paysages de la plate-forme cristalline Ouest-africaine : mêmes horizons infinis, même monotonie à peine rompue ici et là par quelques alignements de collines ou quelque *boka* isolé. Mais pour celui qui parcourt cette région tout au long des saisons, mille nuances apparaissent. Il apprend à reconnaître les roches aux couleurs des sols, ... il découvre l'originalité des formations végétales et, peu à peu, des ensembles s'individualisent... Parmi ces petites unités, celle qui s'étend à l'extrême Sud du V Baoulé constitue certainement l'une des plus homogènes et des plus originales ». RIOU (1965), par ces lignes, présente admirablement le pays Baoulé, « milieu géographique d'autant plus remarquable qu'il se compose en fait de plusieurs aspects du passage du monde forestier au monde de la savane, de l'économie de plantation à l'économie agricole la plus traditionnelle, du planteur au cultivateur. Cette situation dans une zone de transition où tout est en équilibre instable, sol, végétation, cultures, pose de nombreux problèmes d'évolution des facteurs naturels et de mise en valeur ».

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la recherche interdisciplinaire sur le thème « contact forêt-savane » en Côte d'Ivoire. C'est un des nombreux thèmes retenus par le Comité Technique de Géographie de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) d'après le projet élaboré par J.M. AVENARD (1), en juillet 1968.

Ce dernier a, dans une publication générale (2) qui introduit le thème, effectué une recherche méthodologique et biblbiographique très polémique. Il souligne la confusion qui apparaît à la lecture des multiples travaux et

(1) Géomorphologue au centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé (Côte d'Ivoire).
(2) AVENARD J.M. (1969).

s'élève contre « les recherches dont les conclusions sont basées sur des *a priori* ou dont l'interprétation des faits s'oriente dans un sens ou dans un autre en fonction de la thèse soutenue ».

La distribution des forêts et des savanes pose un problème dans toute la zone intertropicale à l'échelle du globe, de l'Afrique et plus particulièrement de la Côte d'Ivoire. Nous citerons quelques-unes des études consacrées aux différents contacts dans le monde (3) et les travaux significatifs réalisés en Côte d'Ivoire (4).

Nous pouvons lire dans le compte rendu de HILLS (1965) du colloque sur les limites savanes-forêts tropicales qui s'est tenu au Vénézuéla en mai 1964 : « De l'avis général, bien qu'on ait avancé un très grand nombre de théories pour expliquer la nature et la répartition de la végétation des savanes, aucun spécialiste n'a encore formulé d'hypothèse universellement acceptée... Aucune question n'a soulevé de discussion plus vive que celle de l'importance des facteurs humains; les participants se sont très vite divisés en deux groupes : l'un attribuait la formation de la plupart des savanes au défrichement, à l'écobuage et à la culture des zones forestières et une partie de l'accrue des forêts au brûlage des savanes suivi de surpâturage, tandis que les autres avaient tendance à considérer l'action de l'homme comme un facteur secondaire dans le caractère et l'entretien de la savane... Le principal résultat du colloque a été, si l'on peut dire, l'accord sur l'existence d'un désaccord d'ailleurs multiple et sur la nécessité de mesures qui permettraient d'arriver à un accord ».

En Côte d'Ivoire, les recherches entreprises sur le thème contact forêt-savane tendent à expliquer la répartition actuelle des formations végétales dans la zone de contact, le dynamisme général de la végétation et « les facteurs prédisposants, causaux, résultants et de maintien qui président à cette répartition ».

Plusieurs études ont été menées dans le domaine de la géographie physique, de la pédologie, de la botanique, de la palynologie et de la géographie humaine.

La première phase des travaux s'est déroulée de 1968 à 1970 et a donné lieu à une publication commune (5).

Notre travail s'insère dans la seconde phase (6) en prolongement de celui de J. RICHARD (1972) qui a étudié, à l'échelle de deux terroirs villageois dans la région de Vavoua-Séguéla, l'attitude des populations Gouro et Malinké vis-à-vis du contact forêt-savane dans le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire.

Le cadre de nos recherches correspond à la partie Sud d'une vaste région communément appelée le « V Baoulé » qui apporte une note originale au centre de la Côte d'Ivoire.

Notre étude se situe plus précisément dans une région comprise entre 4°45′ à 5°20′ de longitude Ouest et 6°35′ à 6°20′ de Latitude Nord, au Sud de

(3) AUBREVILLE A. (1966), HILLS Th. L. (1965), HOOK J. (1971), KEAY R.W. (1959), PEETERS L. (1964).

(4) ADJANOHOUN E. (1964), AVENARD J.M., BONVALLOT J., LATHAM M. *et al.* (1974), BONVALLOT J., DUGERDIL M., DUVIARD D. (1970), MIÈGE J. (1966), MONNIER Y. (1968), PELTRE P. (1973), RICHARD J.F. (1973), ROUGERIE G. (1960).

(5) AVENARD J.M., BONVALLOT J., LATHAM M., RENARD-DUGERDIL M., RICHARD J. (1974). « Aspects du contact forêt-savane dans le Centre et l'Ouest de la Côte d'Ivoire ». O.R.S.T.O.M., Travaux et documents n° 35, 254 p.

(6) J.M. AVENARD, C. BLANC-PAMARD, P. PELTRE, J.F. RICHARD, M. RIEU, R. SPICHIGER et J.P. YBERT constituaient la seconde équipe.

Toumodi, entre le N'Zi et le Bandama, dans un milieu de transition, le V Baoulé, zone de passage de la forêt à la savane préforestière suivant une orientation différente des deux branches du V, respectivement NNW-SSE et NNE-SSW.

Des termes nombreux et imagés qualifient le dessin du contact forêt-savane; on parle en effet de la poche, de la hernie, de la percée, de l'échancrure, du triangle, de l'entonnoir ou encore du promontoire, que forment les savanes s'enfonçant dans la forêt jusqu'au 6e parallèle.

Sur les 322 000 km² de la Côte d'Ivoire, la forêt occupe au sud 112 000 km², la savane au nord presque deux fois plus, soit 210 000 km². Le contact entre les deux formations végétales qui commence à l'ouest et à l'est du pays au 8e parallèle, à 300 km de la côte, dessine une large échancrure en forme de V dont la pointe est à 120 km seulement de la côte. Le V Baoulé forme un triangle de savane étiré sur plus de 200 km dans le sens N-S, et atteignant 170 km à la latitude de Bouaké. Les Baoulé ne sont installés dans cette région que depuis le début du XVIIIe siècle et occupent le milieu de transition au contact de la forêt et de la savane.

« V Baoulé » et « pays Baoulé » sont les deux appellations les plus employées: la première qualifie la personnalité physique et ethnique de cette région en visualisant la forme même du contact forêt-savane, la seconde associe l'espace à l'ethnie.

Déjà le lieutenant-gouverneur ANGOULVANT, au retour d'une tournée en 1908 dans le Cercle du Baoulé, rapporte : « La nature en limitant la forêt de telle sorte que le Baoulé soit encadré par elle et qu'elle forme comme un promontoire qui s'avance assez près de la mer, comme un golfe qui tienne à la fois par le climat des régions forestière et soudanaise, s'est montrée généreuse. Elle n'a pas seulement rompu la monotonie des terrains mais elle a supprimé les difficultés énormes qui s'offrent dans toutes les parties de la colonie, couvertes de forêt, à la colonisation et opposent à ses efforts des obstacles surmontables seulement à grands frais... ».

OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUE.

Dans le cadre de la première phase du programme, la région de Toumodi-Dimbokro au Centre de la Côte d'Ivoire avait été retenue pour des travaux concernant le milieu naturel. Dans la deuxième phase, ces recherches se sont poursuivies et ont été complétées par notre propre recherche relevant des faits humains (7).

Les principales questions qui peuvent être posées dans cette étude des rapports entre une société rurale et son support écologique sont : quelle connaissance les hommes ont-ils de ce milieu ? Quelle est l'influence de ce milieu sur les populations ? Quelle utilisation en font-elles ? Et quelle est leur responsabilité dans la transformation de ce milieu ?

(7) Nous rappelons ici les études qui nous été menées dans un milieu de transition en Côte d'Ivoire : MEILLASSOUX C. (1964), RICHARD J. (1972), WURTZ J. (1971), et l'Etude Régionale de Bouaké (1962-1964).

C'est ainsi que nous avons travaillé dans deux perspectives :

— d'une part, nous avons recherché les responsabilités des hommes vis-à-vis de la position respective des deux formations et de l'allure du contact forêt-savane;

— d'autre part, nous nous sommes demandé, le contact existant dans l'espace, quelle est l'influence de ce milieu de contact sur les groupes humains (organisation de l'espace, modalités d'utilisation des deux termes d'un milieu composite) et dans quelle mesure le peuplement et les systèmes de production réagissent à ce contact.

Très rapidement, apparaît la difficulté du choix de l'échelle et nous avons retenu trois niveaux d'analyse, le passage de l'un à l'autre étant constant sur le terrain.

A grande échelle, se pose le problème de la responsabilité des hommes par leur intervention dans le milieu. Quelle est la part du facteur anthropique dans l'interprétation du faciès actuel du contact ? Le système agricole est-il susceptible de modifier ou de transformer la limite forêt-savane ?

L'échelle spatiale retenue dans le but d'une étude commune menée avec le botaniste de l'équipe est la parcelle cultivée, alors que ce dernier, en l'absence de toute action anthropique, choisit une échelle différente.

A moyenne échelle, nous avons opté pour le transect écologique tracé d'Est en Ouest, perpendiculairement aux deux branches du V Baoulé. C'est le niveau qui permet le mieux d'appréhender le milieu de transition de la savane à la forêt en examinant comment le contact est interprété par les hommes, quelle image ils ont du milieu, image qui reflète l'utilisation qu'il en font, quelle est leur attitude vis-à-vis de ce milieu contrasté, quelles modifications s'opèrent au niveau de son utilisation dans les différentes communautés rurales.

La méthode du transect écologique nous permet de dépasser la monographie de terroir qui nous paraît insuffisante dans un milieu composite.

Enfin, l'approche à petite échelle répond au besoin de mieux saisir la région dont on contrôle un grand nombre de facteurs. Il est en effet nécessaire d'élargir le champ pour trouver des corrélations significatives.

Telle est la méthodologie choisie pour l'ensemble des phénomènes à étudier, les deux idées forces étant la notion de changement d'échelle et la recherche menée sur le double plan de l'attitude des communautés rurales face à ce milieu — le milieu tel que le voient et l'utilisent les sociétés — et de la responsabilité de celles-ci sur le milieu.

Les principaux villages de l'étude sont situés à une distance de 20 à 25 km à l'est et au sud-ouest de Toumodi (fig. 1).

Sakassou a été retenu parce que l'équipe pluridisciplinaire déjà en place avait choisi d'étudier les bassins-versants (8) situés à proximité. Les deux autres villages qui nous ont semblé représentatifs ont été sélectionnés sur les photographies aériennes et après les premières tournées. Ces trois villages, dans

(8) Bassins-versants expérimentaux de Sakassou. Opération contact forêt-savane et évolution géodynamique. O.R.S.T.O.M. 6°33′ lat. N., 4°49′ long. W. Carte IGN 1/200 000, feuille Dimbokro (carte de l'Afrique de l'Ouest, NB 30 XIV).

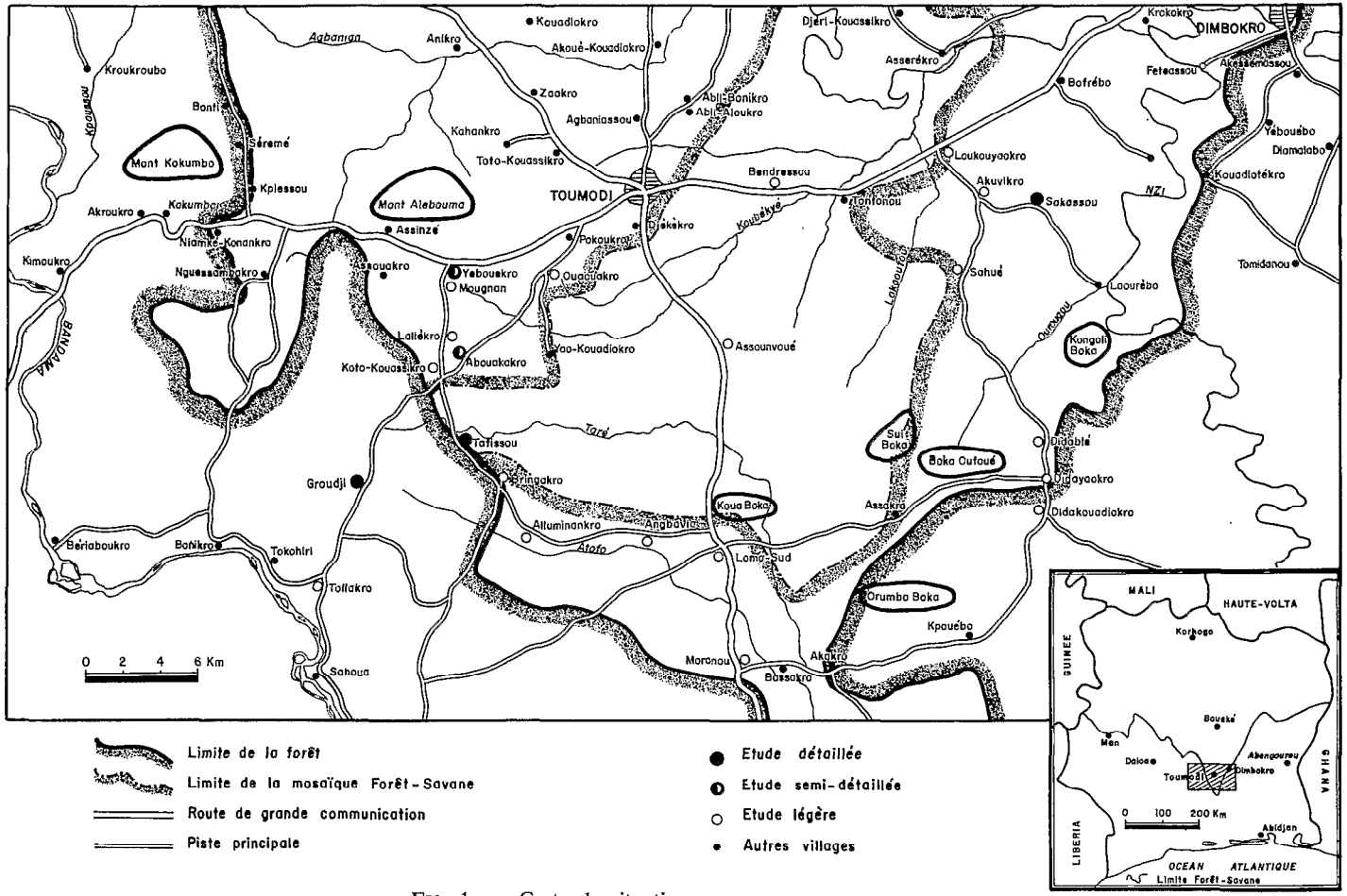

FIG. 1. — Carte de situation.

un milieu de mosaïque, Sakassou sur la branche est du V Baoulé, Tafissou sur la branche ouest et Groudji en forêt plus à l'Ouest sont distants d'une quarantaine de kilomètres, d'est en ouest.

A partir de ce canevas, nous avons abordé d'autres problèmes qui ont été résolus à mesure que nous élucidions les questions d'ailleurs plus ou moins étroitement imbriquées entre elles.

Ainsi nous avons replacé notre étude dans une perspective temporelle car il nous a semblé que la dimension historique est un important élément d'explication de l'évolution de l'intérêt que portent les populations aux deux milieux en présence. Une tentative d'ethno-histoire — c'est-à-dire une recherche sur l'histoire du peuplement et sur les anciens sites villageois — a aussi été menée.

Nous avons été conduit à approfondir certains points de notre analyse. C'est ainsi que, à partir des trois villages retenus, nous avons étudié d'autres villages en relation avec eux et que, dans le but d'une approche à l'échelle régionale, nous avons recoupé le transect E-W par deux transects N-S, le long des deux branches du contact, pour compléter nos enquêtes au niveau des communautés rurales.

Une large place a été faite au relevé des termes vernaculaires pour tenter de dresser un bilan des deux milieux, de leur interprétation par la population et de leur utilisation respective.

Les questions que nous avons été amené à nous poser tout au long de cette étude et leurs réponses, qu'elles soient positives ou négatives, complètes ou incomplètes, nous semblent une façon d'éclairer le sujet.

Nous sommes conscient des limites de notre recherche qui s'inscrit dans un certain contexte spatial, dans une région bien délimitée du contact forêt-savane en Côte d'Ivoire, en fonction d'une situation économique particulière. Nous souhaiterions qu'elle puisse, à la suite d'autres travaux, apporter des éléments de comparaison et qu'elle se poursuive par d'autres recherches pour une meilleure approche du problème écologique que pose le contact forêt-savane.

Première partie

Les entités paysagiques

A moins de 120 km de l'Océan Atlantique, en direction du Nord, commence le V Baoulé que le voyageur découvre au débouché du « col des Cacaoyers », paysage de lumière qui s'étend devant lui et qui tranche avec la masse vert-sombre de la forêt.

La rupture est nette entre le monde de la forêt et celui de la savane tant par les couleurs que par le volume de la végétation.

Les longs rôniers étêtés ou aux larges palmes étalées se dressent dans cette savane aux mille nuances : hautes herbes doucement agitées par le vent ou brûlées et noircies par les feux de février, tapis vert tendre d'herbes rases dès les premières pluies, arbres à grosses fleurs rouges comme les Bombax ou arbustes « tordus comme des infirmes » (1).

Ce paysage, aux formes faiblement ondulées, s'étend sous un soleil ardent et un ciel gris bleu; çà et là, quelques reliefs « posés » sur la savane sont couverts de forêt.

Ailleurs la forêt semble absente, marquée seulement à l'horizon par une mince ligne verte, mais elle apparaît mieux du sommet des collines. Elle ceinture de tous côtés la savane ou, en taches, rubans ou lanières, s'inscrit sur celle-ci. Quand on parcourt cette région, on découvre bien vite la forêt pour finalement buter contre elle, véritable muraille de verdure, puis y pénétrer sous le couvert épais des grands arbres que trouent quelques petites savanes.

Dans la région centrale, à part quelques villages regroupés le long de la route Abidjan-Bouaké, l'empreinte humaine n'est marquée que par de rares champs façonnés en buttes régulières.

C'est à l'abri des petits îlots de forêt à l'est ou le long du contact forêt-savane à l'ouest ou encore à l'intérieur de la forêt qu'on découvre les villages au détour d'une piste. Champs d'igname associée au maïs ou au manioc, plantations de café et de cacao signalent ces villages dont le calme de la journée contraste avec l'animation du matin et de la fin d'après-midi.

Ainsi, apparaît l'extrême sud du pays Baoulé qui s'étend de Toumoudi à Singrobo et que limitent le N'zi à l'est et le Bandama à l'ouest. Cette zone originale de transition entre les savanes et les forêts s'élève, en 100 km, lentement du sud au nord de 80 m à 140 m d'altitude. Les reliefs à l'est atteignent 527 m (Orumbo Boka), 495 m (Sui Boka) et à l'ouest 449 m (Mt Alebouma), 510 m (Kokumbo Boka).

(1) Expression employée par un enfant dans une rédaction, voir annexe I.

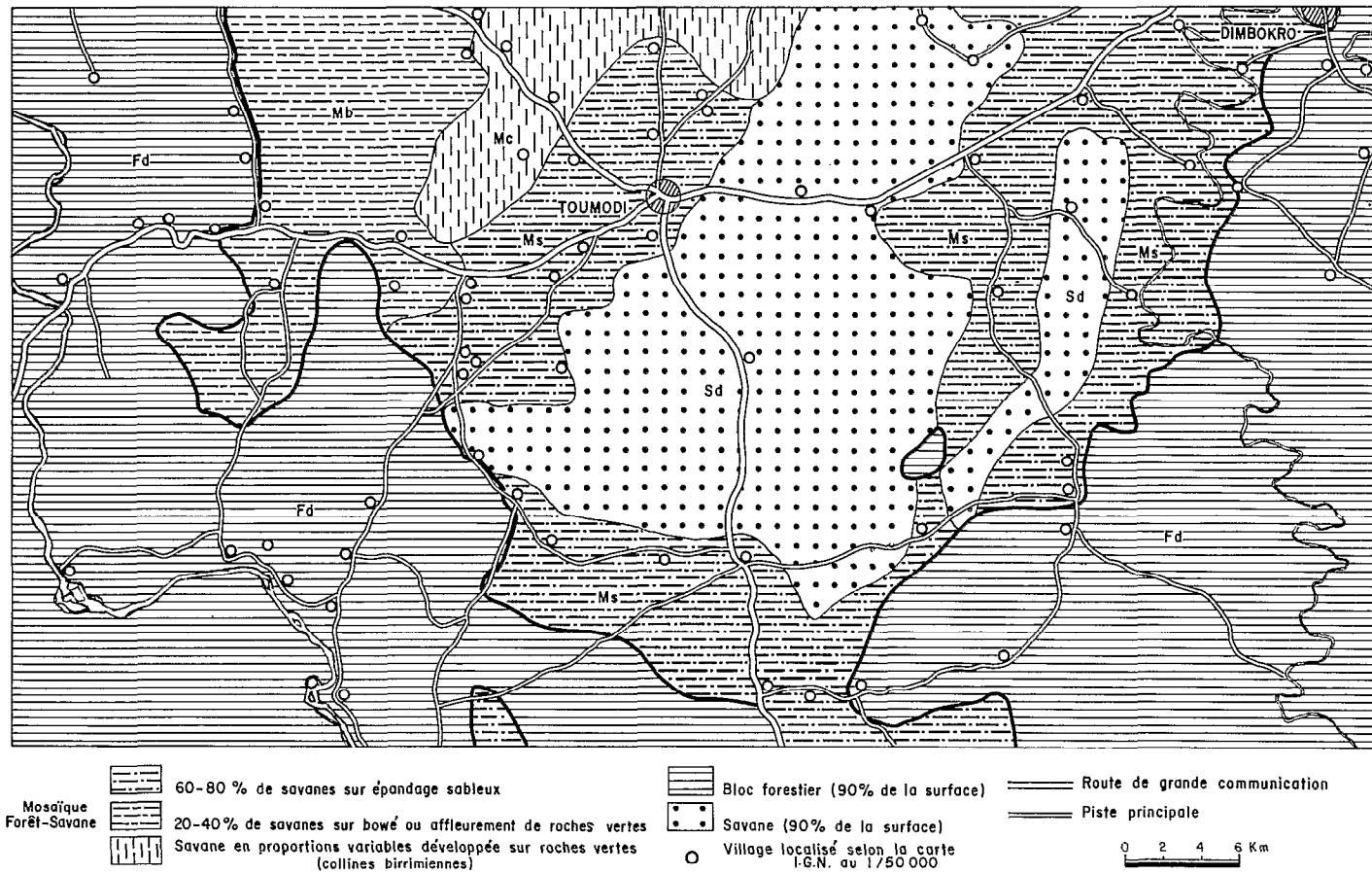

FIG. 2. — Allure du contact forêt-savane dans le Sud du Pays Baoulé.

I. – LE MILIEU ÉCOLOGIQUE

« Ce qui compte, ce n'est pas seulement le « milieu écologique », c'est l'idée que les hommes s'en font, les hommes ou plutôt la « civilisation » à laquelle ils appartiennent » (GOUROU, 1954). C'est ainsi que nous avons voulu étudier le milieu, non pas simplement d'une manière objective, mais chaque fois que cela nous a été possible, nous nous sommes efforcé de saisir l'image que les Baoulé ont de leur milieu « dans le sens d'une nature « interprétée » par les hommes » (SAUTTER, 1968).

Nous avons délibérément choisi d'accorder une grande place au milieu pour une meilleure approche des rapports entre la société rurale Baoulé et son support écologique. Pour GOUROU (1966), « la géographie humaine doit demander aide et explications à la géographie physique et aux diverses disciplines qui s'adonnent à l'étude de la nature... elle ne peut négliger une étude soigneuse (mais orientée dans le sens de ses besoins) des conditions physiques; une telle étude est nécessaire à qui veut entendre la nature exacte des relations entre faits humains et conditions naturelles ».

Le climat, le relief, les sols et la végétation sont présentés successivement, sans oublier la participation active des Baoulé à cet exposé afin de mieux saisir les conditions naturelles les plus significatives expliquant les relations des Baoulé avec leur milieu.

Pour compléter cette approche nous avons cherché à mesurer l'influence et la responsabilité des Baoulé sur ce milieu à travers les transformations qu'ils font subir à la végétation.

La présentation des facteurs naturels commence avec l'étude à petite échelle du climat, se poursuit par celles du relief, des sols et de la végétation à l'échelle du Sud du V Baoulé et se termine par l'étude au niveau local de la végétation.

A. LE CLIMAT.

Dans les nombreuses études climatologiques sur cette anomalie que représente le V Baoulé au Centre de la Côte d'Ivoire, le climat apparaît souvent comme un facteur d'explication de la présence et de la répartition des deux grands ensembles végétaux.

Il n'est pas de notre propos d'essayer, à notre tour, d'expliquer ce phénomène que des chercheurs étudient depuis plusieurs années. Notre intention est simplement et plus modestement de décrire le climat tel qu'il est et de voir parallèlement comment les Baoulé se le représentent dans leurs activités journalières.

Il est étonnant de constater que, pour cette même région centrale, le tracé des isohyètes varie avec les auteurs et suivant les niveaux d'observation. Ces cartes ont pourtant été établies à partir de données identiques (ASECNA) (1).

Nous avons réuni 6 cartes des isohyètes :

1 — RIOU (1962-1964). — Isohyètes. Moyennes annuelles (d'après documents ASECNA, 1962). — 1/1 250 000.

2 — BONVALLOT (1972). — Isohyètes. Moyennes annuelles, fin 1969. — Données ASECNA. — 1/2 000 000.

3 — Atlas de Côte d'Ivoire (1971). — Pluviométrie. Moyennes arrêtées en 1970. — 1/2 000 000.

4 — ELDIN et DAUDET (1967). — Pluviométrie annuelle. — Données ASECNA, 1950 à 1966. — 1/4 000 000.

5 — AKMANOGLU (1970). (2). — Carte des isohyètes interannuelles. — 1/40 000 000.

Ces cartes ont été reproduites (fig. 3) telles qu'elles ont été réalisées. On peut les classer en deux groupes :

— Les cartes 1, 2, 5 soulignent davantage les rapports entre les isohyètes et la limite forêt-savane; leurs auteurs se sont penchés tout particulièrement sur le V Baoulé. Les échelles varient du 1/1 250 000 au 1/5 000 000.

— Sur les cartes 3, 4, 6, l'indentation apparaît non plus à l'échelle du V Baoulé mais de la Côte d'Ivoire et même du Ghana. Leurs auteurs qui n'ont dressé que des cartes climatologiques pour l'ensemble du pays ou même de l'Afrique n'attachaient pas une importance particulière au V Baoulé. Sur deux de ces cartes (4 et 6), est figurée la limite forêt-savane.

Cette poche de savane correspond bien à une zone plus sèche mais on peut se demander quelles relations existent entre la présence de la savane et l'allure des isohyètes, et quelle est la cause du parallélisme entre le contact forêt-savane et les isohyètes 1 200 - 1 300 mm.

Les auteurs expliquent différemment l'originalité du V Baoulé.

Selon ELDIN (1971), ceci tient à l'influence du relief sur la pluviométrie : « Le V Baoulé sous le vent des lignes de relief (collines ayant plus de 300 m qui bordent le Bandama sur sa rive orientale) est tout naturellement une zone à faibles précipitations relatives..., mais certains auteurs voient dans ce V de savanes guinéennes qui pointe vers le sud le résultat d'un paléo-climat sec. Son maintien en savane serait le résultat de l'activité humaine (défrichements, cultures, feux de brousse) et son climat relativement sec une conséquence et non une cause de la végétation ».

Si l'on se reporte à la carte 1 établie par RIOU et plus spécialement centrée sur le V Baoulé, les courbes 1 200 et 1 300 mm d'une orientation N-NW/S/N-NE dessinent une profonde échancrure vers le Sud jusqu'à Tiassalé à la latitude

(1) ASECNA, Résumés mensuels des observations météorologiques, Dakar.
(2) Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Hydro., vol. VII, n° 2, 1970.

ISOHYETES MOYENNES ANNUELLES
(Dapres documents ASECNA 1962)

1

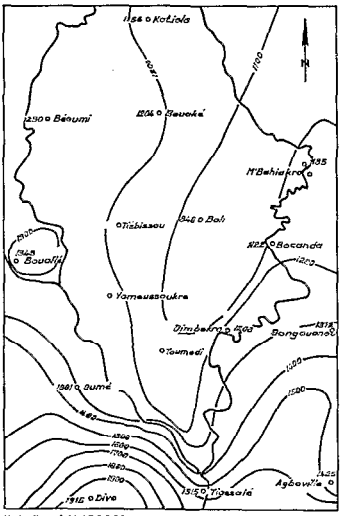

Echelle : 1/1.250000

ISOHYETES, MOYENNES ANNUELLES FIN 1969 Données ASECNA

2

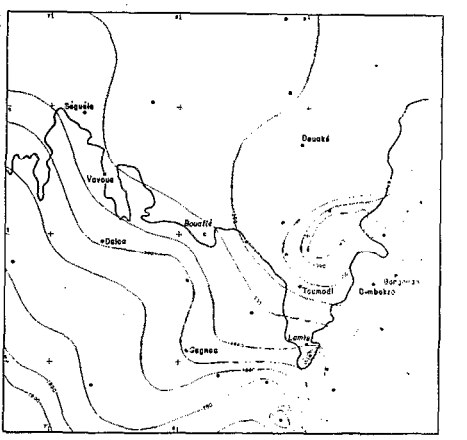

Echelle 1/2.000.000 environ

CARTE DES ISOHYETES DU PAYS BAOULE

3

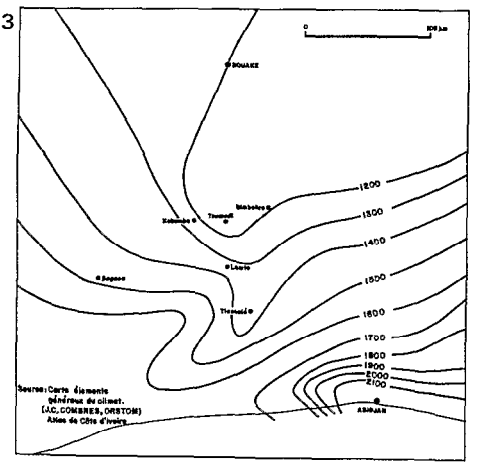

Source : Carte élémentaire générale du climat. (J.C. COMBRES, ORSTOM) Atlas de Côte d'Ivoire

4

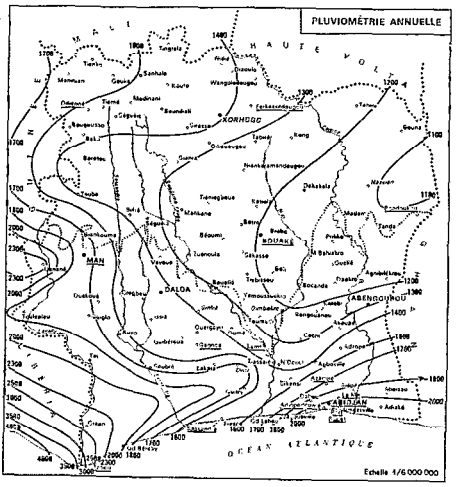

Echelle 1/6 000 000

Isohyète de pluviosité annuelle
Limite forêt-savane

3

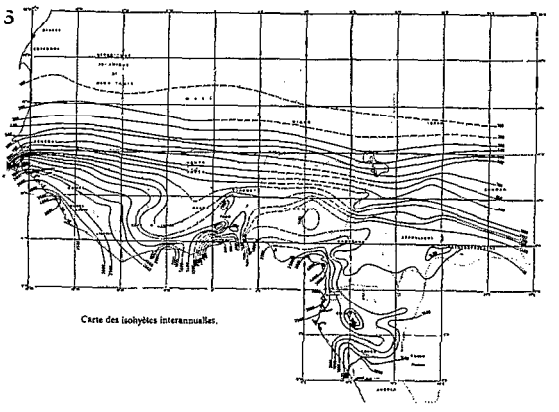

Carte des isohyètes interannuelles.

5

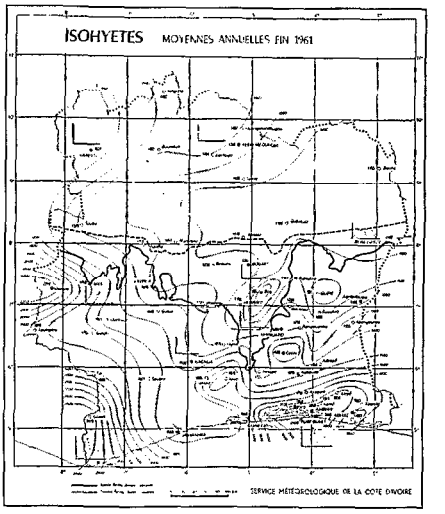

FIG. 3

6° N. On note un creux très marqué dans les précipitations qui sont beaucoup plus faibles dans cette zone qu'à l'est ou à l'ouest sur les blocs forestiers aux mêmes latitudes. « La correspondance entre le dessin des isohyètes et celui de la limite savane-forêt est remarquable » (RIOU, 1966).

Il apparaît que les isohyètes ont un tracé sensiblement différent suivant les interprétations que leurs auteurs ont donné de la faible diminution des pluies dans le V Baoulé, « réalité climatique aussi bien que phyto-géographique » (BONVALLOT, 1971).

Dans cette zone de transition, dans ce milieu tout en nuances tant pour la végétation que pour le climat, les limites ne sont jamais tranchées et le passage est toujours progressif.

1. Les grands traits du climat.

Les caractères généraux de ce climat sont bien connus, déterminés par deux facteurs essentiels que sont les pluies et les températures.

AUBREVILLE (1949) dans sa « Classification des climats écologiques forestiers tropicaux africains » distingue parmi les climats équatoriaux et tropicaux humides le climat guinéen forestier qu'il subdivise en sous-climats dont « le sous-climat baouléen-dahoméen ». Ce sous-climat « s'interpose entre les climats forestiers à très courte saison sèche et les climats à assez longue saison sèche qui règnent dans les pays de savanes boisées et de forêts claires ».

On peut définir ce climat comme un climat équatorial de transition caractérisé par 2 saisons des pluies d'inégale importance séparées par une petite saison sèche. La pluviométrie annuelle est de l'ordre de 1 100 à 1 300 mm.

La première saison des pluies qui dure de mars à juillet (environ 150 à 200 mm par mois) est suivie d'un ralentissement des précipitations dès la fin de juillet et en août; la seconde saison des pluies en septembre et octobre est plus irrégulière et plus courte que la première.

Le tableau I et le graphique correspondant (fig. 4) traduisent bien ce caractère de climat de transition.

On constate, du sud au nord du pays, le passage d'un climat équatorial à Abidjan-ville (5°3'L.N.), caractérisé par 4 saisons bien individualisées, au climat tropical à 2 saisons à Ferkessédougou (9°5'L.N.). A l'exception d'Abidjan-ville, les cinq autres stations ont des totaux de précipitations assez voisins, mais leur répartition varie dans l'année.

La pluviométrie annuelle moyenne varie également de l'est à l'ouest du V entre 1 100 et 1 400 mm.

La carte climatologique (ELDIN et DAUDET, 1971) révèle un certain parallélisme entre la région de contact forêt-savane et toute la zone où la grande saison sèche dure 6 mois, de novembre à avril (fig. 5).

Dans la zone étudiée, les stations climatologiques étant peu nombreuses, nous manquons de données chiffrées pour apprécier les variations pluviométriques entre les branches ouest et est. Nous avons remarqué personnellement des

TABLEAU I

Moyennes pluviométriques arrêtées en 1971

Du Nord au Sud

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Ferkessedougou	4,6	19,0	48,0	93,2	136,5	159,4	186,0	279,2	251,5	109,9	34,9	9,2	1 331,4
Bouaké	13,6	46,0	89,1	137,9	142,7	148,3	99,9	102,7	214,1	138,6	38,9	21,5	1 193,3
Toumodi	13,7	68,7	99,3	152,1	141,1	183,3	71,9	67,8	137,7	104,9	37,4	21,8	1 099,7
Lamto	14,7	59,4	122,9	142,4	172,8	201,1	125,4	67,9	136,4	123,8	78,8	32,2	1 277,8
Tiassalé	21,0	58,2	121,5	145,4	166,8	224,3	113,3	55,0	107,8	157,4	103,2	38,7	1 312,5
Abidjan-ville	29,4	55,4	100,5	128,8	318,4	595,3	245,7	40,6	66,2	179,0	171,3	82,8	2 014,0

D'Est en Ouest

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Abengourou	12,1	43,8	120,5	147,8	201,3	225,4	129,1	65,5	133,2	185,3	74,0	18,6	1 356,6
Bongouanou	8,3	33,8	104,8	161,3	147,3	231,4	112,7	70,3	139,4	137,3	62,2	19,5	1 228,3
Dimbokro	16,6	48,4	121,5	153,0	179,1	186,8	96,4	61,3	139,9	128,5	64,8	19,2	1 215,5
Toumodi	13,7	68,7	99,3	152,1	141,1	183,3	71,9	67,8	137,7	104,9	37,4	21,8	1 099,7
Oumé	25,4	75,1	137,8	148,8	191,2	211,0	84,0	54,9	146,9	150,6	81,6	43,2	1 350,5
Gagnoa	33,9	64,1	143,1	161,5	186,3	219,1	97,3	66,2	175,2	159,0	104,5	47,5	1 458,1

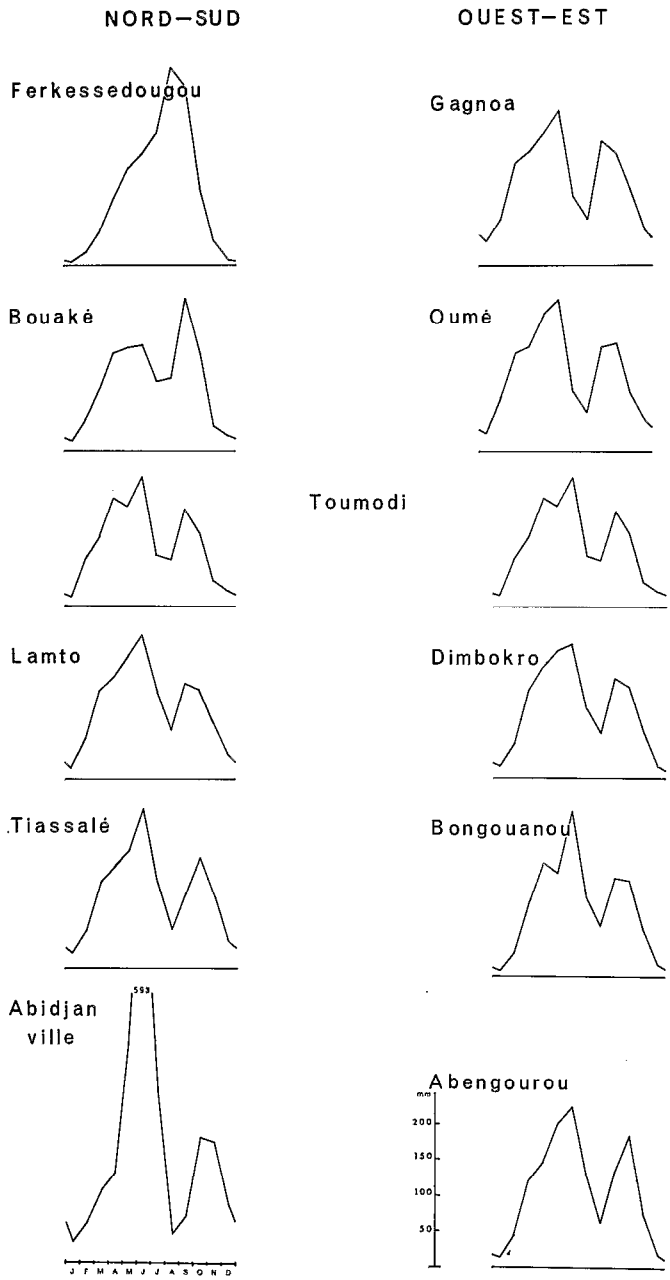

FIG. 4. — Moyennes pluviométriques arrêtées en 1971.

précipitations très localisées, au tout début de la saison des pluies, qui entraînent les premiers travaux agricoles dans certains villages et non dans les autres distants seulement de quelques kilomètres.

Les très fortes variabilités annuelles et mensuelles des précipitations ont une grande influence sur le calendrier agricole des Baoulé.

Les températures constituent l'autre facteur déterminant du climat de la région; elles sont constamment élevées et varient peu selon les saisons. Pour les

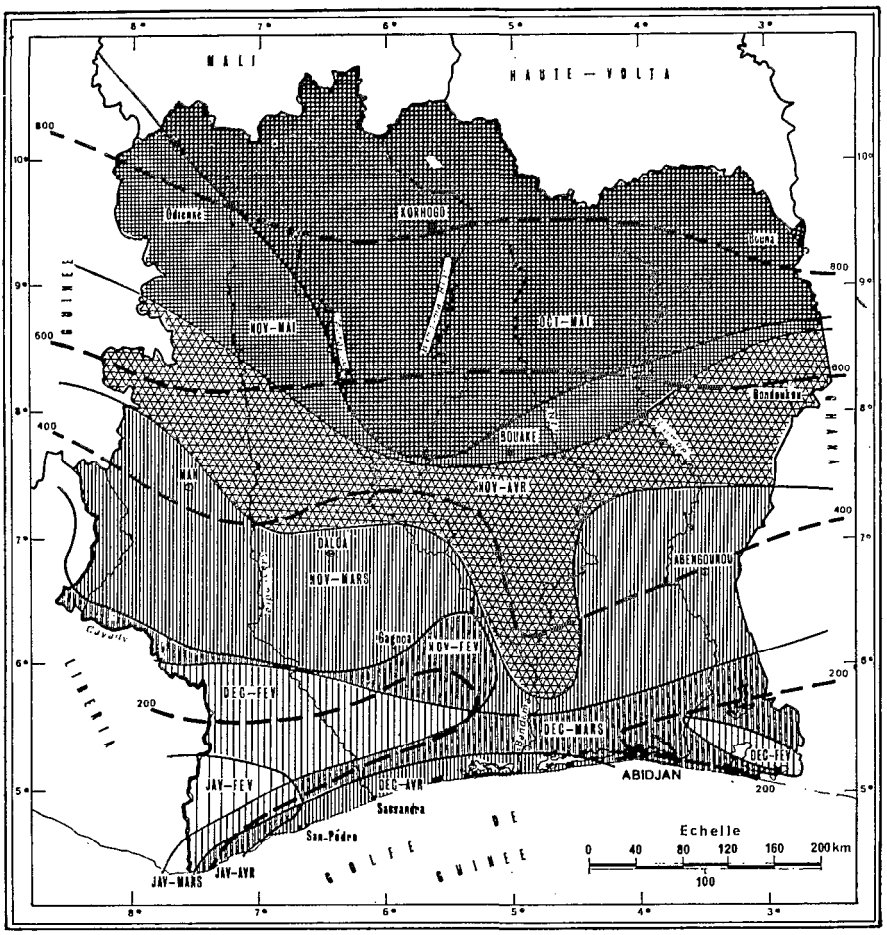

DURÉE DE LA SAISON SÈCHE

2 3 4 5 6 7 8 mois

DEFICITS HYDRIQUES CUMULES

400 Lignes d'isodéficit hydrique cumulé (mm)

FIG. 5. — Carte climatologique de la Côte d'Ivoire (extrait de « Le Milieu Naturel de la Côte d'Ivoire », ELDIN, 1971).

années 1962 à 1969, les moyennes mensuelles s'échelonnent de 25,4° à 28,7° à Dimbokro et de 25,1° à 28,3° à Lamto (3).

Contrairement aux amplitudes annuelles, les amplitudes journalières sont fortes. Par exemple en 1969 à Dimbokro, l'amplitude a été de 11,1° en mars et de 7,6° en juin en pleine saison des pluies.

Les températures augmentent pendant la saison sèche, ce que les Baoulé réalisent très vite car ils ne peuvent plus marcher nu-pieds sur les pistes brûlantes de savane. Pourtant, lorsque souffle, en janvier, l'harmattan (*godrogo*), vent violent, le thermomètre peut descendre à 14° : il fait vraiment froid la nuit et les Baoulé dorment enroulés dans leur pagne, bien à l'abri dans leur maison. L'harmattan souffle encore en février mais les températures sont moins basses.

La saison des pluies est marquée par la diminution de la température et des amplitudes journalières.

Ces variations de la température et des pluies caractérisent le cycle saisonnier.

2. Les Baoulé et le climat.

Après avoir présenté les grands traits du climat, nous allons maintenant voir comment les Baoulé définissent et apprécient ce climat. Ces indications ont été recueillies dans les villages de notre enquête.

Les Baoulé se font une idée très précise du climat aussi bien au cours de l'année pour la succession des travaux agricoles que pour les années passées, se rappelant « quel temps il a fait » en fonction du résultat des récoltes. Ils réagissent à l'alternance des pluies et de la sécheresse et divisent l'année en deux grandes saisons, *mongo* et *wawa*. Mongo — la saison où il pleut — la plus longue, dure de mars à novembre et correspond à la saison des pluies bien qu'elle englobe la petite saison sèche d'août définie par les climatologues. En novembre, commence wawa — la saison où il ne pleut pas — à la période où les pluies diminuent d'intensité mais ne cessent pas complètement. La durée des saisons varie selon les années en fonction des premières et des dernières pluies. A la division de l'année en quatre saisons plus ou moins marquées, correspondent les deux saisons des Baoulé. Ceux-ci accordent une grande importance aux mois qui précèdent ou terminent les saisons qu'ils distinguent.

Il convient de comparer cette division de l'année en deux saisons avec celle des climatologues. Ces derniers définissent des mois écologiquement secs par le calcul de l'ETP (évapotranspiration potentielle) dont les valeurs ont été calculées pour certaines stations de la Côte d'Ivoire (ELDIN et DAUDET, 1967).

La comparaison de la pluviométrie et de l'ETP dans 4 stations fait apparaître les mois caractérisés par un déficit hydrique (plages noires) sur le graphique n° 6. Le nombre de mois écologiquement secs est de 5 mois 1/2 à Tiassalé. La petite saison sèche décrite plus haut ne se dégage pas nettement :

(3) Station d'Ecologie Tropicale située à 50 km au Sud de Toumodi, 5°2' LW et 6°13' LN.

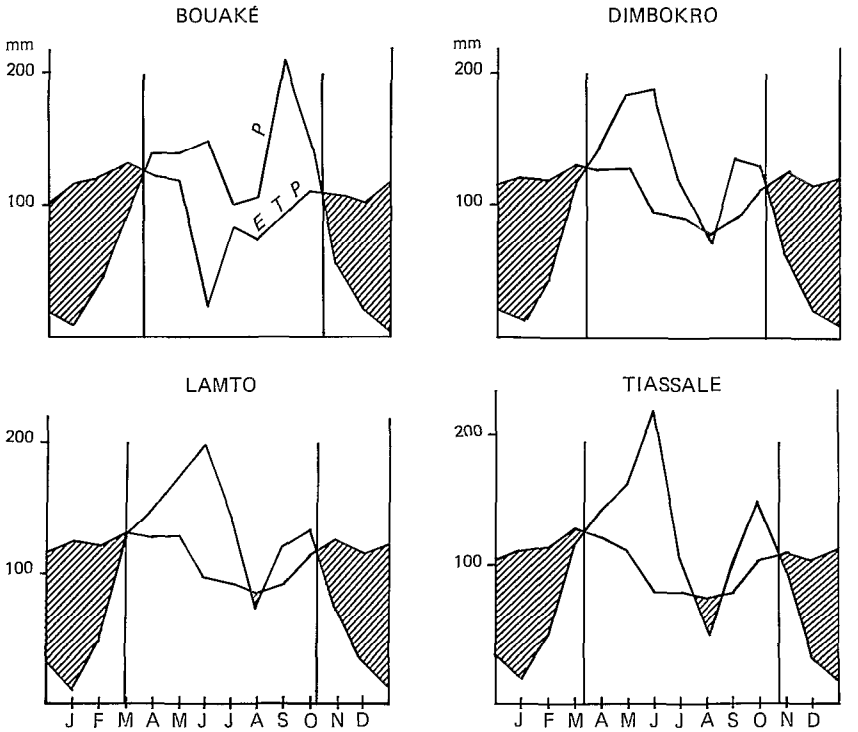

FIG. 6. — E.T.P. et pluviométrie : valeurs moyennes mensuelles.

il n'y a pas de déficit hydrique — sauf à Tiassalé, station la plus méridionale — mais plutôt une baisse de la pluviométrie. On note la fraîcheur caractéristique du mois d'août, le ciel souvent couvert, les rares pluies fines. Pour les Baoulé, c'est la période « où il pleut moins » : ils ne voient pas de coupure dans la saison des pluies. L'expression utilisée pour désigner cette période est d'ailleurs *M'bra mongo*, la saison des pluies où il fait froid, M'bra étant un fétiche qui fait trembler les gens.

A Toumodi la moyenne des précipitations en 1971 est de 67,8 mm en août contre 71,9 mm en juillet et 137,7 mm en septembre; le nombre moyen de jours de pluies est de 4,6 en août contre 6 en juillet et 8,4 en septembre. Cette diminution des pluies correspond à une période de travaux aux champs : les paysans sarclent les ignames précoces en savane et débroussaillent les plantations de café en forêt. De trop fortes pluies à cette époque retardent les travaux du calendrier agricole réglé sur le régime pluviométrique, et sont considérées comme graves de même qu'un retard ou une avance de cette petite saison. Il est intéressant de souligner que, d'après les résultats fournis par la station de Lamto, durant ce mois d'août qualifié de « petite saison sèche », le degré hygrométrique moyen de l'air, facteur dont l'importance écologique est fondamentale, reste élevé (supérieur à 60) et que le sol n'est pas asséché comme en témoignent les nombreuses flaques d'eau. C'est donc une saison biologiquement humide. Il semble qu'il conviendrait mieux d'appeler cette période « saison de moindres précipitations ».

Cette période particulière résulte du caractère de transition du climat de la région. A Abidjan, au climat de type équatorial, cette saison est bien individualisée, elle est par contre plus floue dans le V Baoulé et disparaît dès Bouaké et dans la zone des savanes au climat tropical.

Selon les années, on connaît 2 ou 4 saisons en fonction des précipitations et du nombre de jours de pluie; cette modification du schéma général dans un milieu de transition a une réelle influence sur la vie de tous les jours des paysans.

Les habitants des villages étudiés nous ont aidé à retrouver ces variations dans les données pluviométriques en nous parlant des difficultés qu'ils ont rencontrées suivant les années dans leurs activités agricoles. Ainsi, en 1971 à Toumodi, M'bra mongo a été en avance : 2 jours de pluie et 16 mm en juillet contre 3 jours de pluie et 51 mm en août. En 1966 à Dimbokro, il n'y a pas eu de petite saison des pluies : 66 mm en août, 66 mm en septembre, 61 mm en octobre, 56 mm en novembre. En 1969 à Dimbokro, la grande saison des pluies a commencé seulement en avril, a duré seulement 3 mois et les précipitations totales ont été faibles (921 mm). En 1963, Dimbokro n'a connu que 2 saisons pluviométriques : une saison sèche de novembre à janvier avec seulement 7 mm de pluie en novembre et une saison des pluies très longue de février à octobre avec 1 486 mm.

Le climat rythme les travaux agricoles des Baoulé et sa connaissance est fondée sur une multitude d'indices tels que les caractères mêmes du climat, l'allure de la végétation, le cours des astres, le vol des papillons... Le début de la saison sèche est marqué par la chute des fleurs de kapokier et du fromager. Pendant cette saison le vent est sec, le soleil brûlant, les feuilles de certains arbres caractéristiques comme *Ficus capensis* jaunissent et tombent, les grandes herbes de savane se dessèchent. En janvier, février et mars, on remarque la floraison des caféiers en forêt et les premiers souffles de l'harmattan, les premières mangues et les premières fleurs du néré en savane.

Les mois Baoulé n'ont pas de nom particulier comme ceux de notre calendrier. A chaque mois correspondent certaines activités; les paysans se réfèrent aux travaux qu'ils accomplissent tout au long de l'année. Ainsi, en établissant avec eux le calendrier agricole, ils nous répondaient toujours en fonction de leurs activités agricoles, principalement la culture de l'igname et celles du café et du cacao : « *Quand on fait les feux de brousse, quand on* sarcle les ignames précoces, quand on récolte... » ou « En début de traite, quand on nettoie les plantations, en fin de traite... ». Nous traduisions alors par les mois qui nous sont familiers.

P. ETIENNE (1968) indique qu' « à un premier système, se référant à des phénomènes météorologiques, se superpose un second système se référant aux activités agricoles ».

L'année *(affoué)* est divisée en deux cycles : wava, la saison sèche, est la période de maturation et de récolte qui succède à mongo, la saison humide pendant laquelle sont effectués cultures, semis et plantations. Ces deux saisons sont divisées elles-mêmes en plusieurs sous-saisons (4).

(4) Voir MIÈGE (1950), p. 49 à 53.

La très forte variabilité mensuelle et annuelle du climat s'accompagne d'avantages et d'inconvénients que les Baoulé connaissent bien.

Dans ce milieu de transition, sont possibles une gamme étendue de cultures vivrières avec un redoublement de celle d'igname et des plantations de café et de cacao sur les blocs forestiers, dans les zones bien arrosées.

Mais l'irrégularité des précipitations gêne considérablement les agriculteurs. Ainsi le mois de mars est le plus important à leurs yeux : les premières pluies entraînent l'édification des buttes pour les ignames (« c'est le moment de faire les buttes ») et leur retard entraîne une modification des travaux agricoles sur toute l'année. De même les mois de septembre et octobre — petite saison des pluies avant la grande saison sèche (*Fété nzué*, pluies de la nouvelle igname : *fété*) — correspondent à la récolte des ignames précoces dont les racines laissées en terre donnent une deuxième récolte en décembre.

Pour les cultures commerciales, ils attendent avec anxiété les pluies passagères des mois de la saison sèche (janvier, février, début mars) qui déclenchent la floraison des caféiers (*wawa nzué*, pluies de saison sèche). Pour les plantations de cacao, ils sont très attentifs aux pluies de juillet.

Les variations pluviométriques annuelles sont fortes; ainsi à Toumodi (fig. 7) les précipitations ont été de :

1 238 mm en 1963	865 mm en 1967
858 mm en 1964	1 666 mm en 1968
1 067 mm en 1965	1 010 mm en 1969.
1 288 mm en 1966	

Entre les années les plus sèches et les années les plus pluvieuses, l'écart est supérieur à 800 mm. A Dimbokro, cet écart est de 1 000 mm.

Les Baoulé se souviennent des années catastrophiques où à un faible total des pluies se combine une distribution anormale. La sècheresse de 1958 a entraîné la famine dans la région de Sakassou à l'Est de Toumodi; il était tombé à Toumodi cette même année 947 mm dont seulement 1,5 mm en juillet (moyenne arrêtée en 1971 : 71,9 mm).

Mais pour des années considérées comme normales, une mauvaise distribution des pluies a un effet désastreux. Les Baoulé sont très sensibles à des année « modérées » avec une bonne répartition des pluies.

Variabilité, irrégularité mais aussi violence excessive des pluies sont autant d'inconvénients.

Le nombre moyen de jours de pluies à Toumodi, arrêté en 1971, est de 71,2 pour une pluviométrie moyenne de 1 099,7 mm. L'intensité des pluies est forte à Toumodi si on la compare aux autres stations du V Baoulé où les pluies s'étalent sur davantage de jours, donc avec une moindre violence : 129 jours pour 1 277 mm de pluies moyennes à Lamto, soit une moyenne de 15 mm par jour de pluie à Toumodi, de 9 mm à Lamto. En 1968, à Toumodi, les 1 666 mm de précipitations sont tombés en 65 jours; il est tombé 486 mm en 10 jours en juin. Ce sont des trombes d'eau accompagnées d'un ruissellement intense qui s'abattent alors, entraînant une érosion très forte, des chutes d'arbres, et causant des dégâts considérables dans les plantations et dans les champs.

L'extrême variabilité du climat présente une importance particulière dans cette zone de transition. Mais les Baoulé ont appris à connaître ce climat et

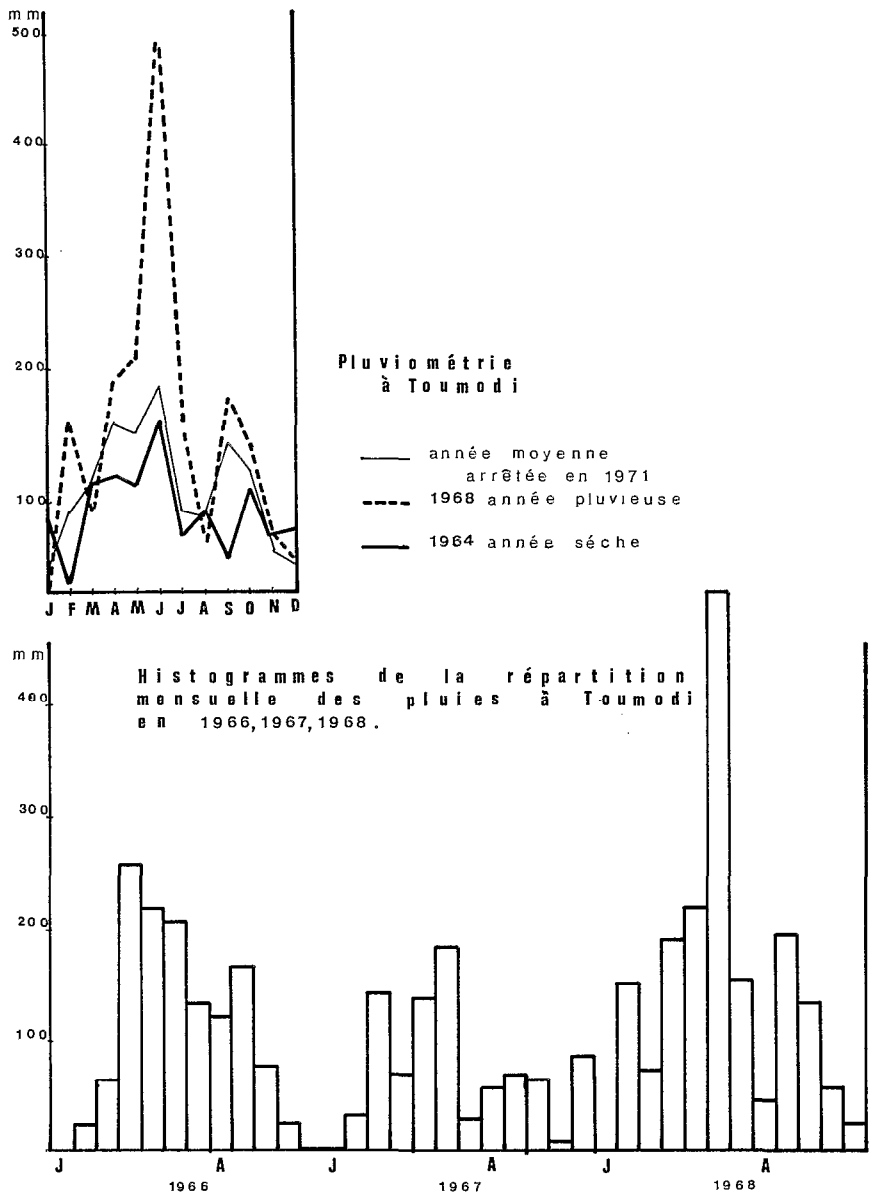

FIG. 7. — Les variations de la pluviométrie à Toumodi.

ont une connaissance très précise du déroulement des saisons; ils ajustent leur calendrier aux indices qui leur servent de repère.

La distinction des différentes périodes de l'année est fondée sur les pluies et sur les activités agricoles, ce qui prouve le rapport étroit des paysans Baoulé avec la terre.

B. LE RELIEF.

Sont inclus dans cette présentation (5), les éléments de la morphogénèse et la description des unités morpho-pédologiques, le relief étant considéré comme support des sols et de la végétation.

Les Baoulé n'accordent que peu d'importance au relief dans la mesure où celui-ci, assez mou, n'a pas d'influence sur l'agriculture. Ils connaissent les *boka* (*boka* = toute élévation de terrain, du Kongoli Boka à 221 m à l'Orumbo Boka à 527 m) où, autrefois, on cherchait de l'or, mais sont beaucoup plus sensibles aux formations végétales, aux saisons et aux différents sols de leur terroir.

1. Les éléments de la morphogénèse.

a) *Une région de substratum géologique complexe et varié.*

Le Sud du V Baoulé apparaît comme un bas plateau granitique pris en écharpe par un alignement de roches volcaniques basiques, de direction NNE-SSW (collines de Toumodi), qui forment, avec quelques pointements isolés (Orumbo Boka, Sui Boka), les reliefs dominants de la région. A l'Est et à l'Ouest, s'étendent les pays schisteux, entièrement couverts de forêts.

Les granites Eburnéens, d'âge précambrien, dont la mise en place complexe résulte d'une phase orogénique de type hercynien (6), présentent divers faciès pétrographiques (migmatites, gneiss, granodiorites) dont l'exposé de détail sort du cadre de cette présentation du milieu physique. Leur arénisation fournit l'énorme stock des sables très quartzeux occupés par les savanes ouvertes, et leur modelé se présente comme un plateau mollement ondulé, d'altitude moyenne 100-130 m.

Les affleurements de roches volcaniques basiques (schistes amphibolitiques, métadolérites et métabasaltes), issues du complexe volcano-sédimentaire lié aux phases initiales de l'orogénèse Eburnéenne, sont regroupés ici sous le terme géné-

(5) Ce paragraphe a été rédigé en collaboration avec P. PELTRE, géomorphologue de l'équipe pluridisciplinaire du contact forêt-savane au Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé.

(6) TAGINI B. (1971), « Esquisse structurale de la Côte d'Ivoire — Essai de géotectonique régionale ». S.O.D.E.M.I., Abidjan, 301 p.

rique de roches vertes. D'une bonne résistance à l'érosion, elles apparaissent en collines aux versants raides, dominant les bas plateaux de près de 400 m. Ce sont ces roches vertes, et surtout les importantes cuirasses bauxitiques qui jalonnaient leurs sommets (il en subsiste des témoins : Orumbo Boka et Kokumbo Boka), qui ont fourni la majeure partie du stock d'oxydes de fer immobilisé dans les surfaces inférieures. Leur altération fournit des sols argileux rouges et profonds.

Les schistes birrimiens qui encadrent les granites du V sont des roches sédimentaires métamorphisées, au faciès flysch, très plissés aux pendages subverticaux, et datent également de l'une des phases de l'orogénèse Eburnéenne; ils présentent des faciès pétrographiques d'arkoses et de schistes arkosiques. Disséqués en lanières, ils ont mieux conservé les cuirasses héritées que les granites, et fournissent un épais manteau d'altération kaolinique.

Enfin, il faut noter un style tectonique cassant dans les granites, clairement mis en évidence par les cartes aéromagnétiques (7). Outre le réseau de petites fractures qui entraînent des directions préférentielles du drainage, un fait est déterminant pour l'évolution du relief : l'accident de Dimbokro, faille majeure au rejet indéterminé, longue de 180 km, qui jalonne la limite entre schiste - granite et influence peut-être fortement le tracé du N'Zi.

b) ***La géomorphologie.***

Le fait majeur à partir duquel s'explique la genèse de l'ensemble du relief du V Baoulé (BONVALLOT, 1972; RIOU, 1962-1964) est l'existence de cinq surfaces cuirassées étagées, qui traduisent les fluctuations paléoclimatiques ayant affecté la région à partir du début du tertiaire et jusqu'au fini-quaternaire.

Les deux plus anciennes, la surface « bauxitique » et la surface « intermédiaire » qui sont anté-quaternaires, ne subsistent plus que comme témoins isolés dominant le bas plateau de 400 mètres pour la première, et de 150 mètres en moyenne pour la seconde. Ces témoins coiffent tous des pointements de roches vertes disposés en deux alignements de direction NNE-SSW, le premier dans le prolongement des collines birrimiennes de Toumodi (Monts Alébouma et Langossou, Lango Boka), le second plus à l'est (Orumbo Boka, Sui Boka).

L'héritage déterminant : le Haut Glacis.

A partir de ces reliefs de commandement s'articule la troisième surface, qui se présente sous la forme d'un Haut Glacis s'étendant en pente faible en direction des drains majeurs, et selon un dessin déjà très proche de celui du réseau hydrographique actuel. Ce Haut Glacis, très généralement revêtu d'une cuirasse (sur schistes et roches volcaniques) ou tout au moins d'une carapace gravillonnaire (sur granite), apparaît par de nombreux témoins d'altitude concordante, comme la forme la mieux développée, et dont le mode de dissection en buttes surbaissées ou en lambeaux laniérés commande très directement l'allure du paysage.

(7) TAGINI B. (1965), Atlas géologique de la Côte d'Ivoire au 1/1 000 000. — S.O.D.E.M.I., Abidjan, n° 111.

Le mode de dissection du Haut Glacis.

Cette dissection s'est faite en deux phases (Moyen Glacis et Bas Glacis des auteurs), bien distinctes dans le nord du pays et sur l'appareil alluvial des fleuves, mais qu'il faut considérer ici comme contractées en une seule période de façonnement polychronique d'un versant unique, et non de deux glacis étagés distincts.

Sur les granites constituant le substrat du V Baoulé proprement dit, la dissection du haut glacis prend la forme de longs versants convexo-concaves, au profil très étiré. Ces derniers relient les sommets surbaissés des croupes argilo-gravillonnaires, résultant du démantèlement très poussé du haut glacis, aux bas-fonds, hydromorphes en saison des pluies, développés sur un matériel de comblement sableux homogène et très blanc. Au matériel argilo-gravillonnaire rouge et épais du sommet, fréquemment induré en carapace, succède dans le haut du versant un matériel d'épandage gravillonnaire plus mince parfois susceptible de s'indurer, qui dérive directement du précédent et inclut de gros fragments de quartz filonien.

Cet horizon d'épandage gravillonnaire s'amincit et s'enrichit en quartz vers le bas du versant pour se terminer en une simple stone-line quartzeuse.

Enfin, cet épandage est fossilisé dès la partie supérieure du versant par une couverture sableuse en biseau qui s'épaissit vers le bas jusqu'à des puissances dépassant parfois 2 m, et est séparée de l'argile d'altération sous-jacente par le pavage caillouteux de la stone-line. Dans ce type de morphologie, la végétation se répartit le plus souvent selon un schéma simple, maintes fois signalé par les auteurs : îlots forestiers cernés d'une auréole de savane boisée ou arbustive sur les sols argilo-gravillonnaires des sommets, savane herbeuse sur les versants d'épandage et forêt-galerie des bas-fonds sablo-limoneux, encadrant étroitement le thalweg.

Sur les marges forestières schisteuses et volcaniques du pays des savanes, la dissection du haut glacis revêt des formes différentes. Sa surface tout d'abord est soit franchement cuirassée, soit constituée d'un matériel d'altération kaolinique ancien donnant naissance à des sols argileux rouges, très profonds. Là aussi les deux phases d'entaille postérieures au haut glacis se distinguent mal. Seule l'étude de terrasses alluvionnaires du N'Zi et du Bandama permet de mettre en évidence l'existence de deux phases morphologiques postérieures à celle du haut glacis (8). Les vallées sont directement incisées dans les argiles d'altération de la roche en place, et présentent le plus souvent un profil colluvionné en berceau, forme passant à des fonds plats marécageux pour les petits tributaires du Bandama, ou à des comblements sablo-limoneux sous certaines conditions. Ces vallées découpent le haut glacis en lanières allongées, inclinées en pentes douces vers les drains, et qui apparaissent comme les lambeaux d'un véritable glacis de piedmont s'étendant de part et d'autre des reliefs de commandement volcaniques. La végétation dominante de ce type de morphologie est la forêt dense semi-décidue, ouverte çà et là par de petites savanes incluses qui toutes présentent des conditions édaphiques particulières par rapport aux formations argileuses ou argilo-gravillonnaires rouges qui supportent la forêt.

(8) PELTRE P. (1973), « Recherches cartographiques régionales pour l'étude du contact forêt-savane dans le Sud du V Baoulé ». O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 129 p. multigr.

Les incidences du réseau hydrographique.

Troisième facteur déterminant de la morphologie régionale, après la distribution des roches du substrat et l'héritage du haut glacis, les particularités du réseau hydrographique commandent de façon étroite le volume des incisions et leur répartition. Fait connu depuis fort longtemps, déjà mentionné dans un rapport administratif sur le pays Baoulé datant de 1904, et finement analysé par RIOU (1962-1964), la ligne de partage des eaux entre N'Zi et Bandama serre ce dernier de très près, ne lui laissant que de petits affluents très courts et peu ramifiés, alors que les tributaires du N'Zi (Kan, Koubékyé, Afoto, Taré) se partagent de façon exclusive le drainage de tout le sud du V Baoulé. La totalité du pays de savane au sud de Toumodi se trouve donc sous la dépendance étroite du N'Zi, pourtant bien moins puissant que le Bandama.

A la latitude de Toumodi, les altitudes respectives du Bandama et du N'Zi sont de 130 à 60 m, différence énorme entre deux fleuves à 70 km de leur confluent. Le N'Zi est le fleuve conquérant, et l'on assiste actuellement à l'une des phases d'une succession de captures des affluents du Bandama au profit du N'Zi, dont les seuils rocheux ont cédé plus rapidement (9). Cette évolution morphologique a pour conséquence directe le fait que la totalité de la région des savanes, exclusivement drainée par le N'Zi, se trouve soumise à un potentiel morphogénétique très supérieur à celui s'exerçant sur la zone de forêt dense de l'Ouest du V, drainée par le Bandama. Le degré de conservation des niveaux d'altération anciens dont les sols sont favorables à la forêt est proportionnel à l'éloignement du niveau de base le plus actif, celui du N'Zi. Ceci se vérifie en ce qui concerne la limite ouest du V, fortement déterminée par la répartition du haut glacis résiduel, mais souffre une exception pour la limite Est. Le haut glacis issu de l'Orumbo Boka et du Sui Boka vers l'est, fortement cuirassé, subsiste en lambeaux importants largement boisés, malgré la proximité du niveau de base. Cette conservation doit vraisemblablement être imputée à la nature du substrat schisteux ainsi qu'à la proximité d'importants volumes de roches vertes qui constituent la meilleure source d'alimentation en fer.

L'action des épisodes paléoclimatiques successifs ayant affecté un substratum géologique donné est donc soumise, quant à son intensité et sa répartition spatiale, à l'évolution particulière du réseau hydrographique, évolution déterminée elle-même, en partie au moins, par la nature et la répartition des roches du substratum. En outre, la morphogénèse qui détermine très étroitement la nature et la répartition des sols, ainsi que leur régime hydrique, intervient par ce biais comme facteur du premier ordre dans la répartition des formations végétales.

2. **Les unités morpho-pédologiques du V Baoulé** (fig. 21).

A partir de ce qui précède, il est possible d'ordonner la mosaïque complexe du contact en 5 unités homogènes qui répondent à la fois à des critères géomor-

(9) Phénomène à attribuer à une plus faible résistance du substrat à l'incision : celui-ci est constitué soit par les schistes, soit surtout par la zone de broyage de l'accident de Dimbokro.

phologiques, pédologiques, et de physionomie de la végétation, cette dernière étant considérée comme un réactif relativement fin des précédents, du moins à l'échelle semi-détaillée que l'on envisage.

a) ***Les blocs forestiers sur niveaux d'altération anciens.***

Les critères répondant à cette unité correspondent à la structure homogène de la végétation d'une part, à une répartition relativement homogène des sols d'autre part qui tous font partie de la classe (10) des sols ferrallitiques, les nuances qui interviennent dans les subdivisions de la classe étant déterminées par les facteurs géomorphologiques. Ceux-ci varient dans des proportions plus importantes et permettent d'introduire des subdivisions dans les blocs forestiers, qui ne se traduisent guère dans le paysage que par des variations de la topographie d'une part, et de l'allure des petites savanes incluses d'autre part.

— A l'est du V, la forêt se développe sur un haut glacis de piedmont, cuirassé, issu de l'Orumbo Boka et du Sui Boka, disséqué en lanières par de petits tributaires du N'Zi. Les sols développés sur ce modelé sont issus du démantèlement en blocs ou en horizons argilo-gravillonnaires de la cuirasse et présentent des horizons argileux rouges, profonds et peu différenciés (sols ferrallitiques fortement désaturés remaniés modaux, faciès induré, issus de schistes ou de roches basiques). Les fonds d'entaille, tapissés de matériel sablo-limoneux d'apport, déterminant de petites savanes boisées de forme rubanée, qui se raccordent aux savanes des terrasses du N'Zi.

— A l'ouest du V, la morphologie se complique quelque peu du fait de la présence des reliefs de roches vertes séparant les bassins du N'Zi et du Bandama, dans l'alignement des collines birriminennes de Toumodi (Mont Langossou et Lango Boka). Ces collines — couvertes de savanes — commandent quelques témoins résiduels de surface intermédiaire, et surtout un important appareil de glacis de piedmont, la forêt occupant l'ensemble sans distinction.

A l'est de ces reliefs, deux générations de glacis se partagent le piedmont. Le haut glacis, non cuirassé, présente des sols argileux rouges, profonds, aux horizons peu différenciés et sans horizon gravillonnaire (sols ferrallitiques faiblement désaturés, typiques, ou faiblement rajeunis sur roches basiques). Le moyen glacis, bien développé, organisé à partir du précédent, offre un matériel sablo-argileux ocre, fossilisant une stone-line quartzeuse et gravillonnaire, qui le sépare des argiles d'altération sous-jacentes. Deux types de petites savanes incluses trouent localement la forêt : les premières jalonnent un matériel sablo-limoneux beige comblant les fonds de vallées de certains marigots (N'Gnabo), les secondes (Boka Oufoué) correspondent à de petits pointements de roches vertes revêtus d'une mince pellicule d'argiles noires d'altération récente (sols hydromorphes à caractères vertiques).

b) ***Les savanes incluses sur bové.***

A l'ouest des reliefs de la ligne de partage des eaux, sur le versant drainé par le Bandama, le style morphologique change. On ne distingue plus que le

(10) Classification des sols, édition 1967, Travaux C.P.C.S.

haut glacis, très fortement cuirassé en bowal occupé par des savanes herbeuses rases, et ses entailles à fond plat, développées par recul latéral des rebords de cuirasse dans l'argile d'altération sous-jacente. L'ensemble affecte la forme d'une large auge à fond plat s'étendant du Kokumbo Boka à l'alignement de Langossou et Lango Boka, selon un axe parallèle à ce dernier.

A l'ouest de ces bové, la forêt s'étend sans discontinuité sur des affleurements subaplanis et altérés de roches vertes et de schistes, jusqu'aux terrasses du Bandama, également boisées.

c) ***La mosaïque développée sur les roches vertes des collines birrimiennes.***

Dans ce dernier cadre, la savane occupe deux types de formations : les affleurements de roches vertes mis à nu par l'érosion d'une part, les cuirasses non démantelées de surface intermédiaire et de haut glacis d'autre part. Il en résulte que ce sont les versants qui sont le plus fréquemment occupés par des formations graminéennes, les affleurements de cuirasse horizontaux étant suffisamment démantelés pour donner naissance à des sols argileux qui ont permis le maintien de la forêt. Les sommets des collines birrimiennes, le plus souvent non cuirassés, sont occupés par des sols ferrallitiques rouges et portent d'importants lambeaux de forêt.

Ceci concerne les alignements de collines au NNE de Toumodi ainsi que les Monts Alébouma, Langossou et Lango Boka. Kokumbo Boka et Orumbo Boka sont par contre coiffés de cuirasse bauxitique; leurs versants sont couverts de formations de pentes argileuses, et la forêt occupe le tout, sommets et versants.

d) ***La mosaïque à îlots forestiers sur haut glacis démantelé.***

Cette unité correspond, sur substratum granitique, à un stade incomplet de l'incision du haut glacis par les affluents du N'Zi (voir page 32). Les caractères pédologiques y sont très fortement déterminés par l'évolution morphologique, et la répartition de la végétation suit elle-même ces derniers de très près.

Les sols des sommets, issus du démantèlement du haut glacis, sont rouges, argileux, avec un horizon gravillonnaire important qui est la plupart du temps induré en carapace (sols ferrallitiques fortement désaturés, remaniés modaux, issus de granite). Ces sols sont intégralement occupés par des îlots forestiers. Lorsque l'horizon gravillonnaire s'amincit le long du moyen versant d'épandage, ce sont des savanes boisées et arbustives qui succèdent à la forêt, traçant autour des îlots d'étroites auréoles de transition avec les savanes parsemées de rôniers des moyens et bas versants sableux. Les sols de ces versants sont constitués d'une couverture sablo-argileuse ocre à sableuse blanche, qui fossilise la stone-line gravillonnaire et quartzeuse (sols ferrallitiques remaniés appauvris et ferrugineux tropicaux lessivés à taches et concrétions).

Le matériel sablo-limoneux de remplissage de la basse entaille, enfin, porte les forêts galeries des marigots (sols hydromorphes).

Cette unité de mosaïque se répartit en trois franges qui encadrent le secteur des savanes ouvertes, à l'est, à l'ouest et au sud.

A l'est, la mosaïque se raccorde à la forêt par la vallée du N'Zi, où les savanes soulignent les petites vallées et les terrasses récentes (Basse et Moyenne). Sur la rive droite, elle s'organise en deux alignements NNE-SSW de croupes boisées, séparés par un couloir de savane, le schéma d'organisation précédent y étant bien représenté. La conservation d'importants lambeaux de haut glacis proches du N'Zi s'explique par le rôle des alignements granitiques de l'accident de Dimbokro dans le blocage de l'incision des tributaires de direction W-E, drainant le versant est de l'alignement. Par ailleurs la disposition alignée des témoins de démantèlement est à mettre en rapport avec la structure faillée du socle, qui oriente préférentiellement et dans la même direction le cours des marigots drainant le versant ouest de ces témoins.

A l'ouest du V Baoulé, il n'apparaît pas de direction privilégiée dans l'organisation de la mosaïque. Les témoins boisés se localisent sur les interfluves et apparaissent comme le prolongement naturel du glacis de piedmont qui porte la forêt. Le moyen versant sablo-gravillonnaire est mieux développé qu'à l'est, et dans les topographies d'ensellement mal drainées, la couverture sableuse conserve une teneur en argile importante. La forêt du sommet est alors reliée sans discontinuité à celle de bas-fonds. La mosaïque de la pointe sud du V, enfin, présente les mêmes modalités d'organisation et constitue en fait le prolongement sud de la précédente, séparée d'elle simplement par les bas-versants de savanes liés au passage ouest-est du Taré, drain dominant de ce secteur.

Si dans un cadre zonal, à l'échelle du pays tout entier, les facteurs climatiques et paléoclimatiques dominent, ce sont, à l'échelle régionale, des causes morphogénétiques qui déterminent l'existence d'une frange de mosaïque grâce à des facteurs de maintien hérités favorables à la forêt.

e) ***Les savanes ouvertes sur versants d'épandage sableux.***

Cette unité apparaît comme très homogène, et présente des versants très longs, au profil tendu. Ces véritables glacis portent des sols de couverture sableuse (sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et concrétions, et sols hydromorphes), fréquemment troués d'affleurements granitiques en boules; ils s'articulent à partir d'interfluves très allongés. Ceux-ci ne portent plus sur leur sommet que des pastilles de sols gravillonnaires extrêmement minces, d'une épaisseur excédant rarement 2 m. Il faut les considérer comme une forme extrêmement démantelée du haut glacis, qui en fait des formes contemporaines du moyen versant. Les pastilles gravillonnaires portent des savanes arbustives peu fournies, qui passent graduellement aux savanes herbeuses des versants, piquetées de rôniers. Très localement cependant, subsistent quelques îlots forestiers de très petite surface, entourés d'une auréole de savane arbustive. Les forêts-galeries conservent un bon développement, et prennent même un certain volume sur l'étroit niveau alluvial encadrant le Taré.

Il convient de noter, enfin, qu'à un degré de perception suffisamment large, cette tache homogène apparaît comme une savane incluse encadrée de mosaïque, ouverte sur les espaces du Nord par un seul passage déterminé par l'avancée vers l'est de la mosaïque des collines birrimiennes du nord de Toumodi.

DOSSIER DE CARACTERISATION PEDOLOGIQUE

CLASSE	SOL FERRALLITIQUE
SOUS-CLASSE	MOYENNEMENT DESATURE
GROUPE	REMANIE
SOUS-GROUPE	Modal
Famille	sur matériau issu de granites
Série	faiblement appauvri en surface

PROFIL PAM SC1

Mission/Dossier SAKASSOU
Observateur Chantal PAMARD
Date d'observation Nov. 1971

LOCALISATION

Lieu Ou st du terroir de Sakassou
Coordonnées 6°33' de Latitude N, 4°50' de Longitude W, 125 m d'Altitude
Document carte 1/50.000 Dimbokro 3a
Mission I.G.N. AOF 1955-56
Photo aérienne MB 30 XIV
Photographie n° 291

CLIMAT

Type équatorial de transition
Pluviométrie moyenne annuelle 1208 mm
Température moyenne annuelle 27°6
Saison lors de l'observation début de grande saison sèche
Station Dimbokro
Période de référence 37 ans

SITE

Géomorphologique
Topographique Rebord de haut-glacis démantelé
Drainage
Erosion
Pente en % 3 % 4 %

MATERIAU ORIGINEL

Nature lithologique Granites
Type et degré d'altération Ferrallitique
Etage stratigraphique Eburnéen
Impuretés ou remaniements

VEGETATION

Aspect physionomique Savane boisée
Composition floristique par strate Sous-association à Loudetia simplex

UTILISATION

Modes d'utilisation cultures vivrières
Techniques culturales
Modelé du champ buttes
Densité de plantation
Rendement ou aspect végétatif Bon
Jachère, durée, périodicité 2 années de cultures
Successions culturales 1ère année Igname + Manioc
2ème année Maïs + Arachide + Manioc
3ème année jachère

ASPECT DE LA SURFACE DU TERRAIN

Microrelief Buttes
Edifices biologiques
Dépôts ou résidus grossiers
Affleurements rocheux

EXTENSION ET RELATION AVEC LES SOLS VOISINS

Sol caractéristique du haut-glacis démantelé en position topographique de sommet de colline et de haut de pente sous forêt et savane boisée.

O.R.S.T.O.M. Section de Pédologie | CENTRE O.R.S.T.O.M de ADIOPODOUME | MISSION O.R.S.T.O.M de | RCI

DOSSIER DE CARACTERISATION PEDOLOGIQUE

CLASSE	SOL FERRALLITIQUE
SOUS-CLASSE	MOYENNEMENT DESATURE
GROUPE	REMANIE
SOUS-GROUPE	Modal
Famille	Sur matériau issu de granites
Série	

PROFIL PAM SC2

Mission Dossier SAKASSOU
Observateur Chantal PAMARD
Date d'observation Nov. 1971

LOCALISATION

Lieu S-O du terroir de Sakassou
Coordonnées 6°33' de Latitude N, 4°50' de Longitude W, 120 m d'Altitude
Document carte 1/50.000 Dimbokro 3a
Mission I.G.N. AOF 1955-56
Photo aérienne MB 30 XIV
Photographie n° 291

CLIMAT

Type équatorial de transition
Pluviométrie moyenne annuelle 1208 mm
Température moyenne annuelle 27°6
Saison lors de l'observation début de grande saison sèche
Station Dimbokro
Période de référence 37 ans

SITE

Géomorphologique
Topographique Rebord aval du haut-glacis démantelé
Drainage
Erosion
Pente en % 3 %

MATERIAU ORIGINEL

Nature lithologique Granites
Type et degré d'altération Ferrallitique
Etage stratigraphique Eburnéen
Impuretés ou remaniements

VEGETATION

Aspect physionomique Savane arbustive
Composition floristique par strate sous-association à Loudetia simplex

UTILISATION

Modes d'utilisation cultures vivrières
Techniques culturales Manioc, Igname
Modelé du champ Buttes
Densité de plantation
Rendement ou aspect végétatif bon
Jachère, durée, périodicité 2 années de cultures
Successions culturales 1ère année Manioc et Igname
2ème année Manioc+Maïs+Arachide
3ème année Jachère

ASPECT DE LA SURFACE DU TERRAIN

Microrelief Buttes
Edifices biologiques
Dépôts ou résidus grossiers
Affleurements rocheux

EXTENSION ET RELATION AVEC LES SOLS VOISINS

Auréole des sommets de buttes
Sols compris entre SC_1 et SC_3(ou SC_4)

O.R.S.T.O.M. Section de Pédologie | CENTRE O.R.S.T.O.M de ADIOPODOUME | MISSION O.R.S.T.O.M de | RCI

DOSSIER DE CARACTERISATION PEDOLOGIQUE

CLASSE	SOL FERRALLITIQUE
SOUS-CLASSE	FORTEMENT DESATURE
GROUPE	REMANIE
SOUS-GROUPE	Appauvri
Famille	sur matériau issu de granites
Série	à cuirasse peu profonde

PROFIL PAM SC_3

Mission/Dossier SAKASSOU
Observateur Chantal PAMARD
Date d'observation Nov. 1971

LOCALISATION

Lieu Piste Sakassou à Djekokro
Coordonnées 6°33' de Latitude N, 4°49' de Longitude W, 110 m d'Altitude
Document carte 1/50.000 Dimbokro 3a
Mission I.G.N. AOF 1955-56
Photo aérienne MB 30 XIV
Photographie n° 291

CLIMAT

Type équatorial de transition
Pluviométrie moyenne annuelle 1208 mm
Température moyenne annuelle 27°6
Saison lors de l'observation début de grande saison sèche
Station Dimbokro
Période de référence 37 ans

SITE

Géomorphologique Aval de moyen versant d'épandage sablo-gravillonnaire
Topographique
Drainage
Erosion Convexité de haut de versant
Pente en % 3 %

MATERIAU ORIGINEL

Nature lithologique Granites
Type et degré d'altération Ferrallitique
Etage stratigraphique Eburnéen
Impuretés ou remaniements

VEGETATION

Aspect physionomique Savane herbeuse avec rôniers
Composition floristique par strate sous-association à Loudetia simplex

UTILISATION

Modes d'utilisation pâturage extensif
Techniques culturales
Modelé du champ
Densité de plantation
Rendement ou aspect végétatif
Jachère durée, périodicité
Successions culturales

ASPECT DE LA SURFACE DU TERRAIN

Microrelief Uni
Edifices biologiques
Dépôts ou résidus grossiers
Affleurements rocheux

EXTENSION ET RELATION AVEC LES SOLS VOISINS

Sol limité par le liseré cuirassique et compris entre les sols ferrallitiques (PAM SC_1) et les sols sableux de bas-fonds (PAM SC_4)

O.R.S.T.O.M. Section de Pédologie | CENTRE O.R.S.T.O.M de ADIOPODOUME | MISSION O.R.S.T.O.M de | RCI

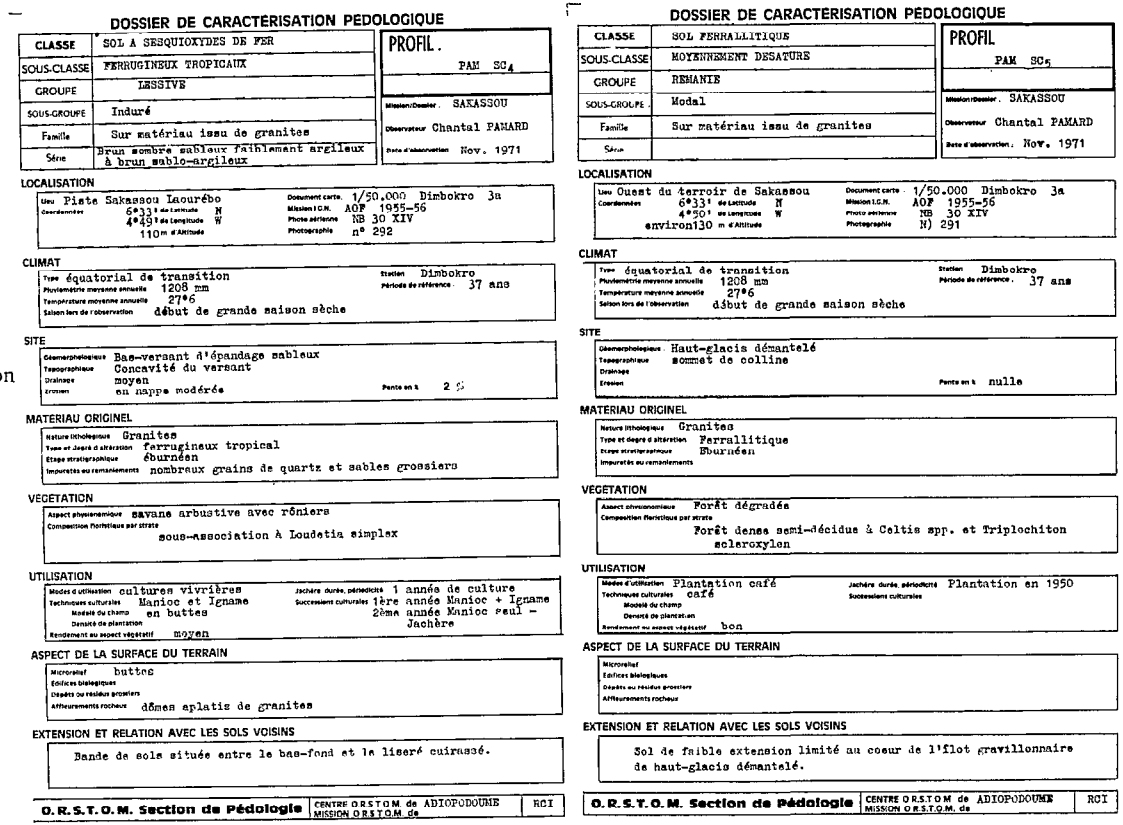

DOSSIER DE CARACTERISATION PEDOLOGIQUE

CLASSE	SOL A SESQUIOXYDES DE FER
SOUS-CLASSE	FERRUGINEUX TROPICAUX
GROUPE	LESSIVE
SOUS-GROUPE	Induré
Famille	Sur matériau issu de granites
Série	Brun sombre sableux faiblement argileux à brun sablo-argileux

PROFIL. PAM SC4

Mission/Dossier : SAKASSOU
Observateur : Chantal PAMARD
Date d'observation : Nov. 1971

LOCALISATION
Lieu : Piste Sakassou Lacourébo
Coordonnées : 6°33' de Latitude N ; 4°45' de Longitude W ; 110m d'Altitude
Document carte : 1/50.000 Dimbokro 3a
Mission I.G.N. : AOF 1955-56
Photo aérienne : NB 30 XIV
Photographie : n° 292

CLIMAT
Type : équatorial de transition
Pluviométrie moyenne annuelle : 1208 mm
Température moyenne annuelle : 27°6
Saison lors de l'observation : début de grande saison sèche
Station : Dimbokro
Période de référence : 37 ans

SITE
Géomorphologique : Bas-versant d'épandage sableux
Topographique : Concavité du versant
Drainage : moyen
Erosion : en nappe modérée
Pente en % : 2 %

MATERIAU ORIGINEL
Nature lithologique : Granites
Type et degré d'altération : ferrugineux tropical
Etage stratigraphique : éburnéen
Impuretés ou remaniements : nombreux grains de quartz et sables grossiers

VEGETATION
Aspect physionomique : savane arbustive avec rôniers
Composition floristique par strate : sous-association à Loudetia simplex

UTILISATION
Modes d'utilisation : cultures vivrières
Techniques culturales : Manioc et Igname
Modelé du champ : en buttes
Densité de plantation :
Rendement au aspect végétatif : moyen
Jachère durée, périodicité : 1 année de culture
Successions culturales : 1ère année Manioc + Igname ; 2ème année Manioc seul - Jachère

ASPECT DE LA SURFACE DU TERRAIN
Microrelief : buttes
Edifices biologiques :
Dépôts ou résidus grossiers :
Affleurements rocheux : dômes aplatis de granites

EXTENSION ET RELATION AVEC LES SOLS VOISINS
Bande de sols située entre le bas-fond et le liséré cuirassé.

O.R.S.T.O.M. Section de Pédologie | CENTRE O.R.S.T.O.M. de ADIOPODOUME | MISSION O.R.S.T.O.M. de | RCI

DOSSIER DE CARACTERISATION PEDOLOGIQUE

CLASSE	SOL FERRALLITIQUE
SOUS-CLASSE	MOYENNEMENT DESATURE
GROUPE	REHANIE
SOUS-GROUPE	Modal
Famille	Sur matériau issu de granites
Série	

PROFIL PAM SC5

Mission/Dossier : SAKASSOU
Observateur : Chantal PAMARD
Date d'observation : Nov. 1971

LOCALISATION
Lieu : Ouest du terroir de Sakassou
Coordonnées : 6°33' de Latitude N ; 4°50' de Longitude W ; environ 130 m d'Altitude
Document carte : 1/50.000 Dimbokro 3a
Mission I.G.N. : AOF 1955-56
Photo aérienne : NB 30 XIV
Photographie : N) 291

CLIMAT
Type : équatorial de transition
Pluviométrie moyenne annuelle : 1208 mm
Température moyenne annuelle : 27°6
Saison lors de l'observation : début de grande saison sèche
Station : Dimbokro
Période de référence : 37 ans

SITE
Géomorphologique : Haut-glacis démantelé
Topographique : sommet de colline
Drainage :
Erosion :
Pente en % : nulle

MATERIAU ORIGINEL
Nature lithologique : Granites
Type et degré d'altération : Ferrallitique
Etage stratigraphique : Eburnéen
Impuretés ou remaniements :

VEGETATION
Aspect physionomique : Forêt dégradée
Composition floristique par strate : Forêt dense semi-décidue à Celtis spp. et Triplochiton scleroxylen

UTILISATION
Modes d'utilisation : Plantation café
Techniques culturales : café
Modelé du champ :
Densité de plantation :
Rendement au aspect végétatif : bon
Jachère durée, périodicité : Plantation en 1950
Successions culturales :

ASPECT DE LA SURFACE DU TERRAIN
Microrelief :
Edifices biologiques :
Dépôts ou résidus grossiers :
Affleurements rocheux :

EXTENSION ET RELATION AVEC LES SOLS VOISINS
Sol de faible extension limité au coeur de l'îlot gravillonnaire de haut-glacis démantelé.

O.R.S.T.O.M. Section de Pédologie | CENTRE O.R.S.T.O.M. de ADIOPODOUME | MISSION O.R.S.T.O.M. de | RCI

FIG. 8. — Dossiers de caractérisation pédologique des 5 sols.

C. LES SOLS.

Les sols, facteur naturel très important dans la vie des Baoulé, sont liés étroitement aux autres éléments du milieu écologique. Dans ce milieu de transition de mosaïque forêt-savane, il paraît intéressant de relever la connaissance qu'ont les paysans Baoulé des différents types de sols qu'ils observent sur leurs terroirs et les qualités qu'ils leur attribuent.

L'étude de la pédologie a été incluse ci-dessus dans la présentation du milieu physique. Nous nous livrons ici à une analyse agro-pédologique, c'est-à-dire une étude des sols comme support d'une certaine agriculture (11).

Pour mener à bien cette étude, nous avons procédé à une enquête auprès des Baoulé pour connaître les sols qu'ils différencient sur leurs terroirs.

Cette enquête, effectuée dans les trois villages, a été plus poussée à Sakassou. Nous retrouvons partout la même classification faisant apparaître 5 ou 6 types.

Des échantillons ont été prélevés en fonction des distinctions faites par les Baoulé. Ce sont uniquement des échantillons de surface, ne comportant que l'horizon humifère; en effet, les paysans, pour identifier les sols, prennent une poignée de terre dans leur main et en examinent la couleur et la texture. Ces prélèvements ont eu lieu en novembre, au début de la grande saison sèche.

Pour chacun des 5 échantillons prélevés, nous avons établi un dossier de caractérisation pédologique (fig. 8) et une fiche analytique présentant les résultats des analyses de laboratoire regroupés sur la fig. 9.

Nous avons deux classifications : la classification vernaculaire et la classification pédologique établie avec l'aide de M. RIEU (12).

1. Les Baoulé et les sols.

Les principaux sols à vocation agricole aux regards des Baoulé sont les suivants :

Assié blé (terre noire) (SC_1)

L'horizon superficiel est brun humifère et la proportion d'éléments grossiers est faible. C'est un sol ferrallitique moyennement désaturé. Il caractérise pour les Baoulé les sols aux meilleurs rendements qui portent les cultures vivrières (igname principalement, arachide, maïs, manioc...) et les plantations de café.

La terre assié blé présente de nombreuses variations suivant qu'elle est en première, en seconde année de culture, ou en jachère depuis plus ou moins longtemps (l'échantillon analysé a été prélevé sur une parcelle en première année de culture).

(11) Voir sur ce sujet : BERGER J.M. (1963), « Enquête agro-pédologique régionale de Bouaké », Bouaké, rapport ronéo.

(12) Pédologue au centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé.

PROFIL	SAKASSOU PAM		SC_1	SC_2	SC_3	SC_4	SC_5				
	Horizon	9									HRZ
	Groupe	13									GR
	Sous-groupe	17									SG
	(Famille)	21									FM
	(Série) Humidité	25	1.65	1.99	0.40	1.16	1.93				SR
	(Région)	29									RG
	Numéro du sac	33									SAC
	Profondeur minimale en cm	37									PMI
	Profondeur maximale	41									PMA
Granulométrie en 10^{-2}	Refus	45	3.0	13.4	0.1	0.1	0.1				REF
	Carbonate de calcium	49									CDC
	Argile	53	9.4	10.4	3.5	9.9	16.5				ARG
	Limon fin 2 à 20 µ	57	3.7	6.4	3.7	5.3	4.0				LMF
	Limon grossier 20 à 50 µ	61	6.2	8.2	5.4	8.7	6.0				LMG
	Sable fin 50 à 200 µ	65	36.1	37.2	34.6	37.7	34.1				SBF
	Sable grossier	69	42.4	36.0	52.0	37.1	35.8				SBG
		73	1	1	1	1	1	1	1	1	CARTE
Matières organiques en 10^{-3}	Carbone	13	10.4	9.40	5.08	9.69	16.2				C
	Azote	17	0.58	0.43	0.21	0.41	0.98				N
	Acides humiques	21	0.92	1.17	0.35	0.68	1.51				AH
	Acides humiques bruns	25									AHB
	Acides humiques gris	29									AHG
	Acides fulviques	33	0.77	0.60	0.36	0.55	1.67				AF
Acidité	pH eau 1/2,5	37	6.25	5.95	5.95	6.15	5.95				PHE
	pH chlorure de potassium	41	5.45	4.83	5.25	5.45	5.18				PHK
Cations échangeables en mé	Calcium Ca^{++}	45	1.51	2.22	0.69	1.66	2.59				CAE
	Magnésium Mg^{++}	49	1.45	1.27	0.39	0.80	1.05				MGE
	Potassium K^{+}	53	0.56	0.07	0.16	0.09	0.19				KE
	Sodium Na^{+}	57	0.02	0.03	0.02	0.02	0.03				NAE
	Capacité d'échange	61	4.16	5.08	1.68	3.43	5.19				T
Acide phosphorique en 10^{-3}	Phosphore total	65	0.42	0.46	0.23	0.35	0.47				PT
	Phosphore assim. Truog	69									PAT
		73	2	2	2	2	2	2	2	2	CARTE
	Phosphore assim. Olsen	13	0.03	0.01	0.01	0.02	0.02				PAO
	Phosphore ass. citrique	17									PAC
Eléments totaux (triacide) en 10^{-2}	Perte au feu	21									PRT
	Résidu	25									RSD
	Silice SiO_2	29									SI
	Alumine Al_2O_3	33									AL
	Fer Fe_2O_3	37									FE
	Titane TiO_2	41									TI
	Manganèse MnO_2	45									MN
	Fer libre Fe_2O_3	49									FEL
en mé	Calcium Ca^{++}	53	3.32	5.70	1.40	4.30	5.60				CA
	Magnésium Mg^{++}	57	5.70	7.60	1.28	4.32	5.50				MG
	Potassium K^{+}	61	1.67	1.55	0.47	1.17	1.42				K
	Sodium Na^{+}	65	0.29	0.28	0.27	0.28	0.22				NA
Structure et caractéristiques hydriques	Porosité en 10^{-2}	69									PRS
		73	3	3	3	3	3	3	3	3	CARTE
	pF 2,5	13									PF2
	pF 3	17									PF3
	pF 4,2	21									PF4
	Instabilité structurale	25	1.0	1.1	0.5	0.6	0.7				IS
	Perméabilité	29	38.9	21.7	5.1	6.8	26.9				PMB
Sels solubles, extrait pâte saturée en mé	Conductivité L en m-mho/cm	33									L
	Chlorures Cl^{-}	37									CL
	Sulfates $SO4^{--}$	41									SO4
	Carbonates $CO3^{--}$	45	3.54	3.59	1.26	2.57	3.86				CO3
	Bicarbonates $HCO3^{-}$	49	85.1	70.7	75.0	74.9	74.4				HCO
	Calcium Ca^{++}	53									CAS
	Magnésium Mg^{++}	57	18.0	16.2	8.8	16.7	27.9				MGS
	Potassium K^{+}	61	17.9	21.9	24.2	23.6	16.5				KS
	Sodium Na^{+}	65	16.2	18.8	14.0	12.7	19.7				NAS
extrait un dixième	Conductivité L 1/10 en m-mho/cm	69	0.83	0.51	1.02	0.80	1.10				L10
		73	4	4	4	4	4	4	4	4	CARTE

FIG. 9. — Fiche analytique.

Yéboué nzika (« terre mélangée avec des petits cailloux ») (SC_2)

L'horizon superficiel est de teinte assez foncée et la présence de très nombreux gravillons est un des traits caractéristiques. C'est un sol ferrallitique désaturé. Yéboué nzika a une fertilité moyenne et supporte des plantes dont les racines ne s'enfoncent pas profondément dans le sol (igname, arachide, maïs, manioc...).

Assié oufoué (terre blanche) (SC_4)

L'horizon superficiel est gris-blanc et le sol est très sableux en surface. C'est un sol à sesquioxydes de fer faisant partie de la sous-classe des sols ferrugineux tropicaux. Considéré comme moyennement fertile, il porte des cultures vivrières (manioc, igname); mais les paysans redoutent en saison sèche sa très faible perméabilité.

Assié kokoré (terre rouge) (SC_5)

C'est un sol ferrallitique moyennement désaturé dont l'horizon superficiel est brun rouge. Il est de faible extension à Sakassou mais son importance est grande dans les villages de la branche ouest où les planteurs le considèrent comme très favorable aux plantations de cacao. A Sakassou, où la pluviométrie est un facteur limitant pour le cacao, on trouve sur ce sol cultures vivrières et plantations de café.

Ces quatre sols que les Baoulé distinguent et considèrent comme plus ou moins fertiles portent cultures vivrières et plantations de café et de cacao.

A ces sols, s'ajoute *Assié assoua* (terre garçon) (SC_3) dont l'horizon humifère est gris. C'est une terre jugée d'une très médiocre fertilité qui sert de lieu de pâturage extensif à l'important troupeau bovin de Sakassou.

Enfin, une dernière classe *aougnan* (sable) regroupe les sols sableux de bas de pente. Ces sols très pauvres ne font l'objet d'aucune exploitation (c'est pourquoi nous n'en avons pas prélevé d'échantillon).

Tous les sols étudiés à Sakassou sont sur roche mère granitique. SC_1 et SC_5 sont des sols de plateau ou de rebord de plateau, SC_2, SC_3 et SC_4 des sols de pente.

2. **Résultats et essai d'interprétation des analyses.**

Sur les échantillons prélevés, le laboratoire central du centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé a effectué des analyses physiques et chimiques (fig. 9).

a) ***Observations sur quelques résultats des analyses physiques.***

Pour l'étude de la granulométrie, qui joue un rôle important dans l'alimentation hydrique des plantes, nous avons reporté les résultats sur un diagramme

triangulaire, dit triangle des textures (fig. 10). On note une localisation assez stricte dans la partie inférieure gauche du triangle : sable limoneux SC_1 - SC_3, limon sableux SC_4 - SC_2 - SC_5. Le sol le plus riche en argile est SC_5, le plus pauvre SC_3, SC_2 - SC_4 - SC_1 ayant sensiblement le même taux. La gamme est cependant peu étirée : de 3,5 % à 16,5 % avec une moyenne faible de 9,9 %.

La présence d'éléments grossiers est importante avec une moyenne de 40,6 % ; SC_3 contient même 52 % de sable grossier.

Les valeurs de l'indice d'instabilité structurale sont assez basses (entre 0,5 et 1,1), ce qui indique un bon état de la structure des sols.

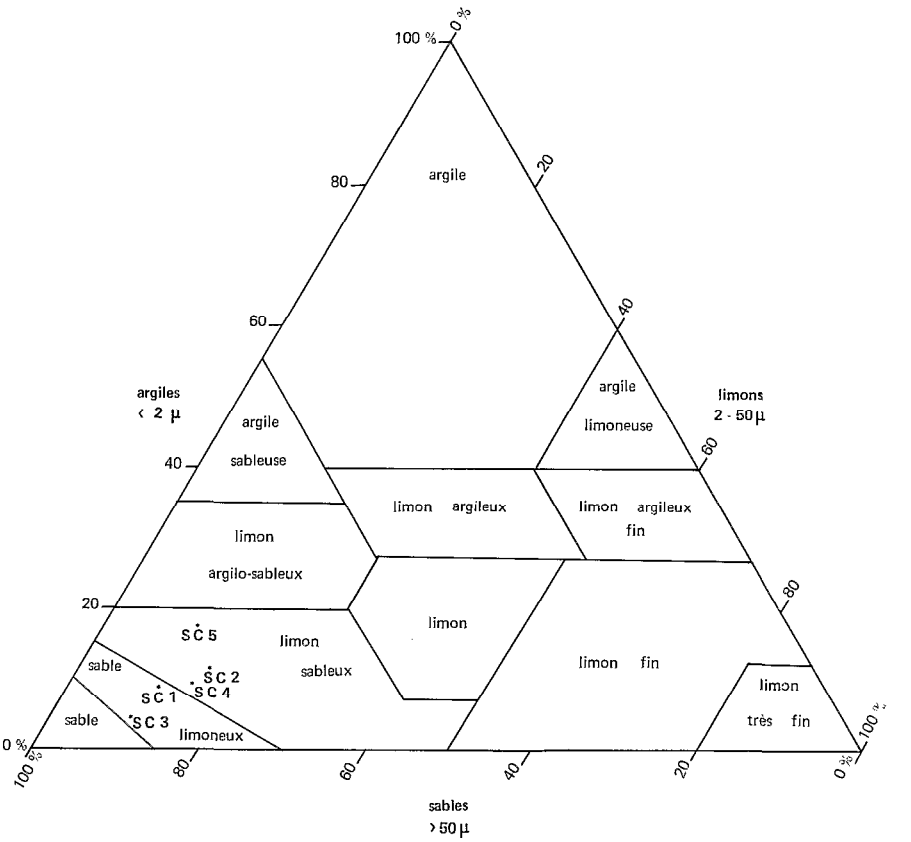

FIG. 10. — Triangle des textures.

b) ***Observations sur quelques résultats des analyses chimiques*** (suivant les normes d'interprétation en ‰ de terre tamisée à 2 mm d'après J. RIQUIER).

Pour les matières organiques, le sol le plus riche en carbone, azote, acides humiques et acides fulviques est SC_5, SC_1 - SC_2 - SC_4 étant regroupés tandis que SC_3 a un taux beaucoup plus faible.

Le 0/00 de matière organique individualise SC_5 comme étant le sol le plus riche et SC_3 comme le plus pauvre.

— les valeurs du pH (autour de 6) indiquent des sols faiblement acides;

— le taux de saturation donne des valeurs qui révèlent la supériorité de SC_1; les autres sols ont des % voisins;

— SC_3 est le plus déficient en phosphore total, les valeurs moyennes se situant autour de 0,39;

— la somme des bases échangeables indique pour SC_3 un sol très pauvre, fortement désaturé; sa capacité d'échange est aussi très faible, c'est un mauvais sol. SC_1 - SC_2 - SC_5 apparaissent encore ici les meilleurs mais avec une légère supériorité pour SC_5; SC_4 est moyen;

— le rapport carbone-azote, C/N, exprime un bilan de l'évolution des matières organiques. Plus le rapport est faible, plus la matière organique est évoluée et est capable de donner un sol assez riche; c'est le cas de SC_5 et de SC_1.

Nous savons le caractère limité de cette étude en raison du nombre réduit d'échantillons prélevés dans l'horizon superficiel et de notre connaissance restreinte en ce domaine.

Il faudrait d'ailleurs inclure dans cette étude toute une série de facteurs très importants tels que les façons culturales (défrichage, débroussaillage, date du feu, entretien), la date de mise en culture et des récoltes, la durée de la jachère, les conditions climatiques locales. Seuls les paysans possèdent toutes ces données et sont à même de choisir l'implantation des champs et d'en apprécier la fertilité potentielle.

Néanmoins cette étude est satisfaisante à deux points de vue.

D'une part, l'interprétation des résultats des analyses de laboratoire apporte des indications sur la qualité et la valeur agricole de ces sols et donne une classification suivant leurs aptitudes culturales. On peut ainsi dégager trois groupes : SC_5 sol assez pauvre, SC_1, SC_2, SC_4 trois sols pauvres et SC_3 sol très pauvre.

D'autre part, cette étude permet de mettre en parallèle les appréciations des pédologues et celles des Baoulé. Il est très intéressant de constater sur la figure 11 la correspondance entre les deux classifications malgré un jugement différent sur les valeurs relatives des sols. Les terres estimées les meilleures par les Baoulé sont reconnues comme les moins mauvaises par les pédologues.

Les Baoulé complètent la connaissance qu'ils ont des sols par l'observation de la végétation qui les guide dans le choix de leurs zones de cultures. Ils tiennent compte à la fois de la végétation dans son ensemble et des plantes indicatrices de la fertilité.

Les arbres aux feuilles vert foncé, les herbes touffues, la vigueur de la végétation comme les mottes de terre remuées par les vers sont de bons indices.

De plus, est favorable la présence de certains arbres, *kpanguikomé (Afrormosia laxiflora), akpombo (Cussonia barteri), kloko (Crossopteryx febrifuga), koma (Terminalia glaucescens), sea (Bridelia ferruginea)*, et de Graminées comme *flétébais (Loudetia simplex), aougnin (Imperatu cylindrica), iglé yassoua (Hyparrhenia dissoluta), alosso (Aframomum latifolium)*. Par contre les deux Graminées *bolikpakpeakassa (Cyperus obtusiflorus)* et *Andropogon canaliculatus* indiquent de mauvais sols.

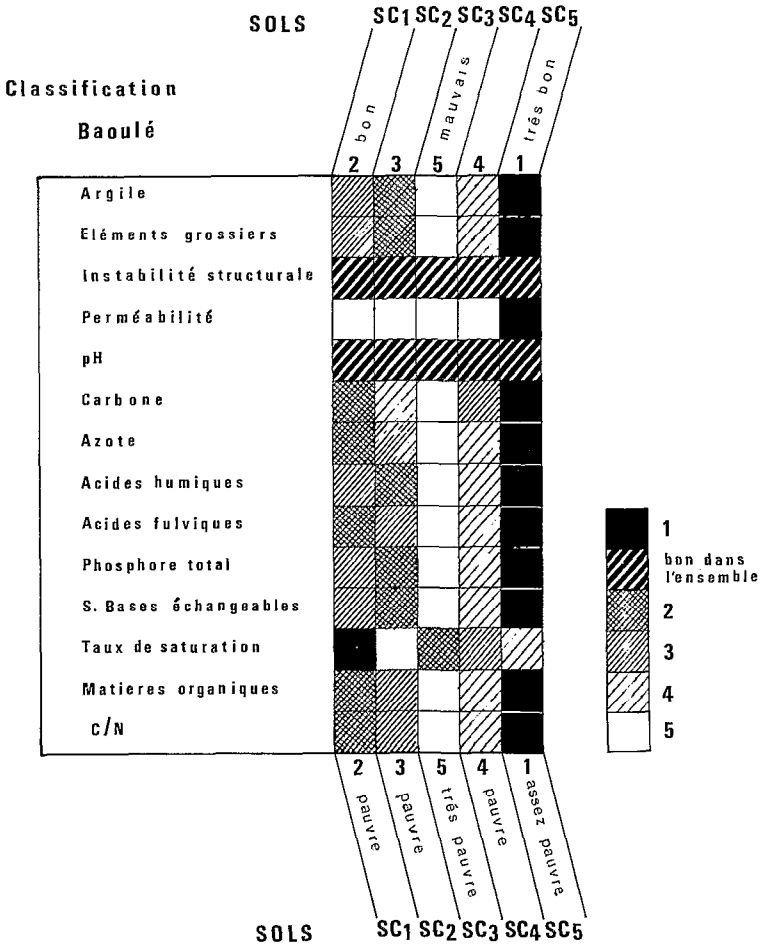

FIG. 11. — Comparaison entre les 2 classifications.

D. LA VÉGÉTATION.

Après l'étude du climat, du relief et des sols, nous considérons maintenant la végétation qui, de toutes les composantes du milieu, est la plus apparente dans le paysage. Cette étude se situe dans l'extrême sud du V Baoulé, dans la zone de mosaïque forêt-savane du domaine guinéen.

Le contact forêt-savane apparaît différemment suivant les échelles auxquelles on l'examine :

— à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, on a une simple ligne de contact;

— à 1/4 000 000 (fig. 12), on a une zone de contact sans que l'on puisse en distinguer les éléments;

— à 1/500 000 (fig. 13), on distingue la distribution des deux formations dont les limites sont nettement tracées;

— à 1/50 000, apparaît toute l'interpénétration de la forêt et de la savane et les variations entre les deux branches du V;

— à grande échelle, celle de l'étude des transects, n'apparaît plus que le passage entre deux formations localisées; la mosaïque disparaît.

Un contact forme toujours une mosaïque, ce qui est normal dans la mesure où se rencontrent deux formations qui sont à la limite de leurs possibilités et qui, l'une comme l'autre, « s'effilochent ».

Nous étudions, en nous plaçant à différents niveaux d'observation, les formations végétales, puis l'allure et la physionomie de la végétation pour ensuite examiner l'attitude des populations et leur responsabilité vis-à-vis de ce contact ou plutôt de ces contacts, tant nombreux et divers ils sont.

1. Les formations végétales.

Les 2 formations végétales qui se rencontrent dans cette zone de transition sont la forêt dense humide semi-décidue et les savanes préforestières.

Pour définir la végétation de cette région, nous utiliserons et citerons ici très largement les travaux d'ADJANOHOUN (1964), GUILLAUMET et ADJANOHOUN (1971), DUGERDIL (1972) et nous nous reporterons à la carte 13 établie d'après GUILLAUMET et ADJANOHOUN (1969).

a) *La forêt dense semi-décidue.*

Les forêts qui bordent à l'ouest et à l'est les savanes du centre sont des forêts denses semi-décidues. « Outre la chute des feuilles momentanée d'une partie des grands arbres, leur physionomie est différente de celle des forêts sempervirentes : la stratification est simple, mieux marquée, les lianes moins nombreuses, la strate herbacée est bien représentée, mais si les Graminées et les Acanthacées y sont abondantes, ... les épiphytes sont rares ». GUILLAUMET (1971).

Ces forêts se situent phytosociologiquement dans la zone de transition entre deux types de forêts denses semi-décidues, celui à *Celtis spp.* — *Triplochiton scleroxylon* et celui à *Aubrevillea kerstingii* — *Khaya grandifolia.*

Pour le premier type, fondamental, les espèces caractéristiques sont : *Celtis adolfi-frederici, C. zenckeri, C. brownii* et *C. milbreadii, Triplochiton scleroxylon, Chrysophyllum perpulchrum, Ch. giganteum, Aningeria altissima, A. robusta, Funtumia elastica, Mansonia altissima, Holoptelea grandis, Pterygota macrocarpa, Teclea verdoorniana, Nesogordinia papaverifera, Chlorophora regia, Antiaris africana.*

Le second type, le plus septentrional de forêt décidue, formant la lisière de la forêt et l'essentiel des bosquets en savane, doit être considéré comme une

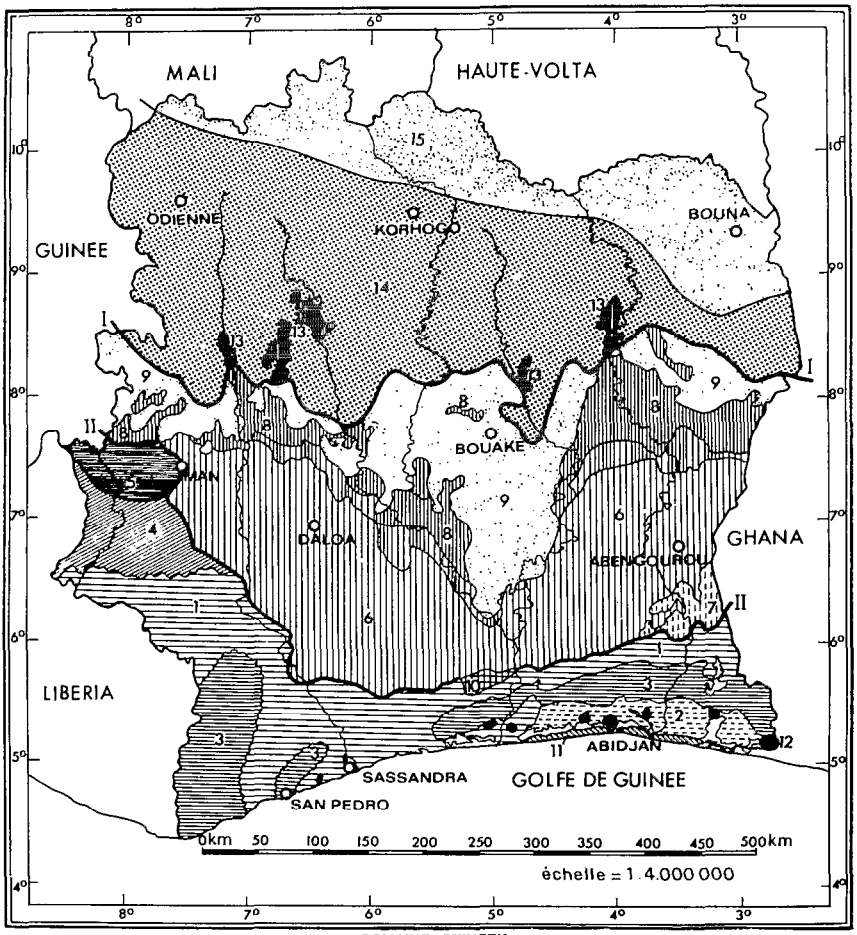

DOMAINE GUINEEN

SECTEUR OMBROPHILE (dense humide sempervirente)

1 type à Eremospatha africana et Diospyros manii
2 type à Turraeanthus africanus et Heisteria parvifolia
3 type à Diospyros Spp. et Mapania Spp.
4 type à Uapaca esculenta, U. guineensis et Chidlowia sanguinea
5 type à Tarrietia utilis et Chrysophyllum perpulchrum

SECTEUR MESOPHILE (dense humide semi-décidue)

6 type à Celtis Spp. et Triplochiton Sclerocylon
7 variante à Nesogordonia papaverifera et Khaya ivorensis
8 type à Aubrevillea kerstingii et Khaya ivorensis
9 savane guinéenne (climax mésophile)
10 type intermédiaire entre 1 et 3

SECTEUR LITTORAL

11 forêt à Afrolicania elaeosperma et Drypetes aframensis

GROUPEMENT APPARTENANT A PLUSIEURS SECTEURS

12 forêt marécageuse à Symphonia globulifera et Mitragyna ciliata

SECTEUR SUB SOUDANAIS

13 forêt dense sèche
14 savane sub-soudanaise, arbustive ou arborée (forêt claire)

SECTEUR SOUDANAIS

15 savane soudanaise, arbustive ou arborée (forêt claire)

La ligne — I représente la limite entre le domaine guinéen et le domaine soudanais
La ligne — II " " " le secteur ombrophile et le secteur mésophile

D'après la carte botanique (J. L. GUILLAUMET et E. ADJANOHOUN) réalisée par l' ORSTOM dans le cadre de la convention d'étude pour le reboisement et la protection des sols.

FIG. 12. — Carte de la végétation de la Côte d'Ivoire.

forme dynamique qui s'étend en savane guinéenne et prépare la venue du type plus achevé de forêt semi-décidue précédemment cité; sa composition floristique est la suivante :

« *Triplochiton scleroxylon* est présent, mais les diverses espèces de *Celtis, Mansonia altissima, Chrysophyllum perpulchrum, Bussea occidentalis...* se font rares et même disparaissent. Des espèces sont caractéristiques : *Afzelia africana, Aubrevillea kerstingii, Albizzia coriaria, Brythrophleum guineensee, Parkia filicoidea, Berlinia grandiflora, Cola gigantea, Khaya grandifolia, Blighia sapida, B. unijugata, Schrebera arborea, Chaetaome madagascariensis, Malacantha heudelotiana, Afraegle paniculata* ». GUILLAUMET (1971).

b) ***La zone préforestière.***

A ces formations trouées de petites savanes incluses, succèdent les savanes guinéennes qui sont des « étendues de hautes herbes enclavées dans les forêts denses ou comprises entre les forêts denses et les forêts claires », et qui « sont parsemées d'arbres et de rôniers ». ADJANOHOUN (1964). Ilots forestiers et forêts-galeries représentent les zones boisées.

Les forêts-galeries plus ou moins larges, au tracé plus ou moins discontinu, suivent le cours des marigots temporaires et sont caractérisées par les espèces de forêt semi-décidue tel *Cola gigantea*, et par la présence de *Carapa procera*, de palmiers à huile et de *Pycnanthus angolensis*. Le sous-bois clair est riche en plantes herbacées.

En avant du bloc forestier, les îlots forestiers, qui font partie des forêts à *Celtis*, sont souvent dégradés par les cultures et portent une forêt secondaire. Les grands arbres (fromagers, irokos, sambas, *Celtis*) sont alors moins nombreux que ceux de moyenne grandeur comme *Antiaris africana*.

Les savanes proprement dites font partie de l'association à *Brachyara brachylopha*, sous-association à *Loudetia simplex* dont le *Borassus aethiopium* (rônier), d'une hauteur de 20 m et en peuplement parfois assez dense, est une des espèces préférentielles et façonne un paysage particulier. Les principales espèces arbustives sont : *Crossopterix febrifuga, Cussonia barteri, Vitex donania, Terminalia glaucescens, Bridelia ferruginea, Ficus capensis, Annona senegalensis, Nauclea latifolia.*

2. **Allure et physionomie des contacts forêt-savane** (fig. 14 et 15).

Il nous semble préférable de parler de « contacts » vu les différents types de paysages de contact rencontrés, le plus courant étant celui à paysage de mosaïque caractérisé par l'interpénétration complexe de la forêt et de la savane.

Nous voulons maintenant décrire plus précisément ce paysage végétal globalement qualifié de « contact forêt-savane » et, pour ce faire, nous utilisons largement les photographies aériennes au 1/50 000 et au 1/20 000.

A l'aide de la mission IGN au 1/50 000, ont été réalisés deux transects, l'un sur la branche ouest, l'autre sur la branche est, tracés perpendiculairement

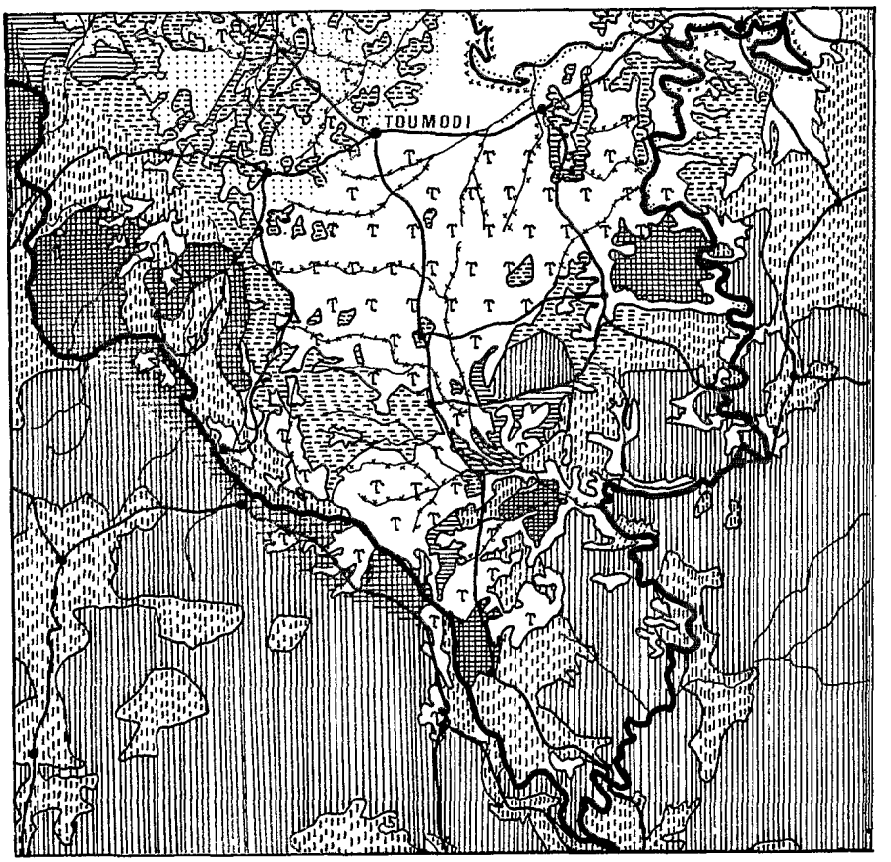

FIG. 13. — Carte de la végétation du Sud du pays Baoulé.
D'après la carte de la végétation de la Côte d'Ivoire, 1/500 000 (J.-L. GUILLAUMET et E. ADJANOHOUN), 1969.
Domaine Guinéen — Secteur mésophile

- Savane arborée et arbustive à *Loudetia simplex.*
- Savane arborée et arbustive à *Loudetia arundinacea.*
- Savane herbeuse à *Loudetia phragmitoïdes.*
- Savane herbeuse à *Vetiveria nigritana.*
- Galeries forestières. Rônier ⊤.
- Forêt semi-décidue à *Aubrevillea kerstingii* et *Khaya grandifolia.*
- Zones forestières soumises à l'agriculture.
- Forêt semi-décidue à *Celtis spp.* et *Triplochiton scleroxylon.*
- Zones forestières soumises à l'agriculture.
- Zone de transition entre deux forêts semi-décidues

sur une longueur de 20 km pour le premier et de 26 pour le second et d'une largeur d'environ 9 km.

Sur les photographies aériennes qui sont une vue globale du paysage, on peut étudier sur le même plan et à la même échelle la végétation dont nous avons choisi de cartographier un des caractères : la répartition spatiale des diverses formations. Le spectre qui figure sous la représentation spatiale donne de façon immédiate l'importance respective des formations.

On exprime ainsi la végétation dans son aspect physionomique qui est un des premiers perçus dans l'appréhension d'un paysage.

Cette cartographie traduit la rencontre spatiale de deux paysages différents et permet également de comparer les deux branches du V Baoulé dans des limites choisies de la forêt à la savane. Ce n'est que le point de départ d'une étude qui devrait se poursuivre par l'analyse d'autres caractères sur des échantillons beaucoup plus nombreux pour donner alors non plus une simple illustration mais des cartes analytiques puis de synthèse.

Les particularités des branches ouest et est sont décrites dans notre deuxième partie, dans le cadre de l'étude des villages, à partir de la couverture aérienne à 1/20 000.

La succession topographique de la végétation sur la branche est est considérée comme typique (fig. 16). « La distribution générale de la végétation, à l'échelle du versant, obéit au schéma suivant : forêt-galerie dans le bas-fond, bordée par un liseré inégalement large de savane herbeuse, savane plus ou moins boisée sur le versant, forêt en îlot au sommet » (AVENARD *et al.*, 1971). La forêt se présente sous la forme d'alignements Nord-Sud d'îlots forestiers, les forêts-galeries sont réduites et même parfois absentes, les savanes sont très étendues et l'emportent dans ce paysage de mosaïque.

Sur la branche ouest, le contact est plus linéaire et se fait selon une orientation NNW-SSE; l'allure générale est beaucoup plus tranchée. Le bloc forestier massif, troué de quelques savanes, s'avance en savane par de petits îlots forestiers. Les forêts-galeries reliées à la forêt sont larges. La distribuiton topographique n'est plus ici la règle.

Ce paysage de mosaïque se présente comme « un mélange du type puzzle » de forêt et de savane qui s'assemblent selon des aspects variés; les multiples lisières serpentent en tous sens.

3. **Les Baoulé et la végétation.**

Décrire la végétation du contact forêt-savane et son allure ne suffit pas car les hommes sont présents et jouent un rôle de premier plan. Les hommes sont non seulement un élément du milieu qui peut transformer ce paysage végétal mais ils sont aussi dépendants de ce milieu par leurs activités économiques.

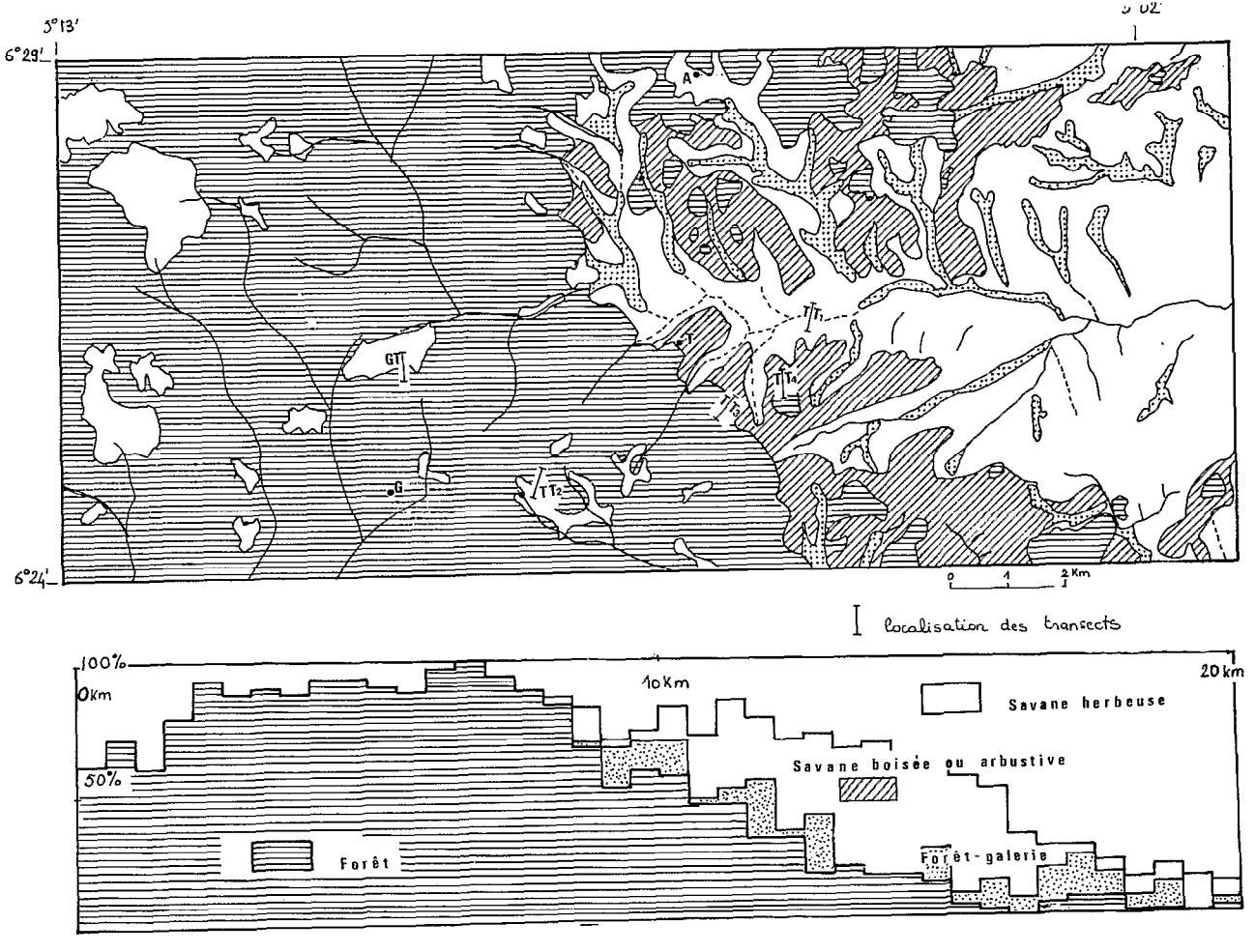

FIG. 14. — Transect Branche Ouest.

FIG. 15. — Transect Branche Est.

a) ***La végétation telle qu'elle est perçue par les Baoulé.***

Comment les hommes perçoivent-ils ce milieu composite ? Quelle est leur attitude ? Voient-ils deux formations distinctes (forêt et savane), ou une unité formée par le contact forêt-savane ? Quel vocabulaire emploient-ils pour désigner le paysage végétal ?

L'objet de ce paragraphe est de mettre l'accent sur les formations végétales telles qu'elles sont perçues dans l'espace par les Baoulé.

Les Baoulé définissent les principaux types de végétation et emploient des termes différents pour caractériser telle ou telle forme originale dans le paysage.

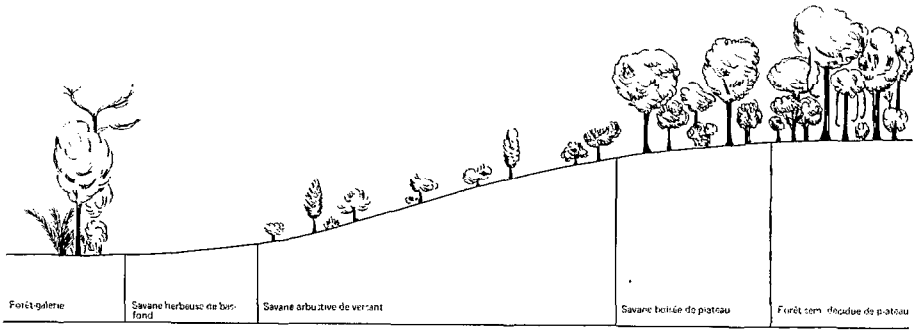

FIG. 16. — La succession de la végétation sur la branche Est.

Le vocabulaire est riche; il varie d'un village à l'autre, de l'est à l'ouest du V Baoulé, ou plutôt, certains termes, connus de tous, sont plus employés en un endroit qu'en un autre.

Les Baoulé, originaires de la savane, connaissent mieux ce milieu que la forêt qu'ils ont appris à connaître.

En outre, à partir d'une formation naturelle connue, qu'elle soit forêt ou savane, les Baoulé désignent par des termes précis les nouvelles formations qui sont le fait de leur intervention.

Deux termes sont employés pour la savane : *aoulé* et *kakié*, le second l'étant plus couramment. Kakié signifie herbe donc savane, la savane étant le terme général appliqué à toute formation graminéenne où passent chaque année les feux de brousse *(n'gbé)*. Les Baoulé n'ont cependant aucun terme pour qualifier la savane à rôniers, pourtant si caractéristique de cette région: ils parlent de « la savane avec les rôniers » (rônier : *coué*). Un terme différent désigne pourtant cet arbre selon son âge, ce qui montre qu'il est familier aux habitants de cette région.

Les îlots forestiers de savane sont appelés *bocroucrou* en raison de leur forme (*bo* = forêt, *croucrou* = rond). Il en est de même pour les savanes incluses en forêt : *kakié croucrou* ou *kakié kpolé*, les deux adjectifs qualifiant l'allure de cette forme de végétation.

Le terme *bo* est le terme générique pour désigner la forêt; en fait, il s'applique plutôt à la forêt secondaire semi-décidue comme celle de Sakassou. La grande forêt dense que l'on appelle *bomlé, bomoin* ou *awabo,* ou « forêt en réserve », se rencontre vers le Bandama ou sur la rive gauche du N'Zi. La forêt-galerie est appelée *n'zuébo* (*n'zué* = marigot).

Toutes ces forêts, grandes ou petites, ont un nom propre car elles sont nettement délimitées. Ce n'est pas le cas de la savane qui s'étend largement : ainsi les Baoulé disent *kakienou,* « je vais en savane », mais disent *Gbagbanou,* « je vais dans la forêt de Gbagba » du nom du marigot, ou *Cessébonou,* « je vais dans la forêt au bois dur *(cessé)* ». Les savanes incluses, elles aussi bien délimitées, portent chacune un nom particulier : *Bokaoufoué,* la montagne blanche, *Wenzaninou,* la savane de la gazelle (gazelle = *wenzani*).

Les Baoulé n'emploient pas de terme propre pour caractériser ce milieu composite (13). Cependant, à grande échelle, ils ont des termes bien précis pour désigner la lisière (14), la limite de la savane avec la forêt.

Les Baoulé définissent la *bodga,* à Sakassou surtout, sur la tranche est comme « ce qui n'est ni forêt ni savane » (*bodga* : pied = *dga,* de la forêt = *bo*); c'est l'endroit « où se rencontrent les herbes de la savane et les arbres de la forêt », c'est-à-dire une zone d'interférence plus ou moins étroite sur les marges des forêts. D'un point de vue agricole, les Baoulé considèrent la bodga (15) comme une place de choix pour l'installation d'une parcelle de culture vivrière. De plus, ils font remarquer « qu'autrefois savane, l'endroit est maintenant forêt »; ce phénomène est étudié plus loin.

Sur la branche ouest, la lisière qu'elle soit cultivée ou non est aussi appelée *bonouassou* (la limite de la forêt, lisière s.s.) ou *bo oni kakienou bonouassou* (l'endroit où se rencontrent la forêt et la savane, lisière s.l.). Pour les Baoulé, *saka-saka* est la lisière brousailleuse (s.s.) qu'il faut couper à la machette pour pouvoir pénétrer en forêt; ceci est souvent le cas, nous le verrons, dans une zone qui a déjà été cultivée. *Agniélé* (limite) est la lisière s.s. plus nette.

A petite échelle, si le contact forêt-savane a des contours sinueux, on parle de *bo longo* (*longo* = brisé, festonné) opposé à *bo tiélé* (*tiélé* = droit) pour une ligne de contact plus rectiligne.

L'examen de ce vocabulaire révèle que les Baoulé caractérisent toujours la savane par rapport aux formes et aux limites de la forêt.

b) *Les différentes formes de contact : attitude et responsabilité des hommes.*

Les variations locales de la physionomie du contact apparaissent immédiatement quand on parcourt la région. Les photographies aériennes mettent encore

(13) MEILLASSOUX (1964) ne relève aucun terme vernaculaire qui définisse en pays Gouro le milieu de contact forêt-savane.
RICHARD (1972) indique qu' « en zone Gouro il n'existe aucun terme pour désigner le milieu du contact » ... et qu'« en zone Malinké par contre, la terminologie distingue les pays de la savane septentrionaux, de ceux méridionaux de la forêt, et enfin « le pays qui n'est ni la savane ni la forêt dans lequel on vit ».

(14) Le terme lisière peut prêter a confusion : la lisière *sensu lato* (s.l.) signifie une zone de transition entre la forêt et la savane, la lisière *sensu stricto* (s.s.) indique une ligne qui limite la forêt par rapport à la savane.

(15) Ce terme, du fait de sa signification bien précise, sera retenu dans notre étude.

mieux en évidence l'intrication des zones de forêt et de savane. La forêt en savane s'éparpille en petits massifs forestiers, s'effiloche en forêts-galeries le long des cours d'eau; des savanes incluses trouant la forêt d'une tache plus claire.

Dans ce secteur de mosaïque du type puzzle, l'étude du contact forêt-savane réalisée à grande échelle est considérée du point de vue de ses rapports avec les hommes c'est-à-dire sous l'angle de la responsabilité des villageois dans la position et le dynamisme des lisières.

Le plus souvent, l'homme a été considéré comme un élément perturbateur des dynamismes végétaux naturels et on a cherché à l'exclure. Ainsi on peut lire que « l'influence humaine a, dans la mesure du possible, été évitée. Il est toutefois impossible de l'éliminer » (16), ou bien que « les transects ont été choisis dans les conditions les plus « pures » possibles » (17). Il faut également noter le manque d'intérêt quasi-général des botanistes pour les « rudérales » et, s'agissant des phases de transition de la culture à une végétation reconstituée, pour les associations instables et transitoires des premiers stades.

En partant de la constatation faite tant par les cultivateurs Baoulé que par les écologistes de terrain que « là où l'homme a cultivé, la forêt avance », R. SPICHIGER (18) et nous-même avons effectué une étude commune dans le but de mesurer la responsabilité des populations du V Baoulé, en observant le changement opéré par les cultures de lisière sur les formations végétales (ST_1). La meilleure manière d'étudier le dynamisme de la végétation sur une parcelle anciennement cultivée serait évidemment de suivre cette évolution dans le temps; mais cela impliquerait une observation sur de nombreuses années. Nous avons adopté une méthode comparative un peu moins précise mais plus rapide, qui tire parti des renseignements complémentaires recueillis à la fois par le botaniste et le géographe.

Puis, nous avons personnellement étendu cette étude aux différentes formes de contact dans la mesure où les Baoulé choisissent souvent d'installer leurs champs en bodga, zone de transition à la lisière des massifs forestiers, des îlots de forêt ou des galeries forestières.

Il s'agit d'une analyse dynamique du paysage à l'échelle de la dizaine de mètres.

Sakassou : îlot forestier - ST_1 (fig. 17 (19).

Cette étude a fait l'objet d'un article (BLANC-PAMARD C., SPICHIGER R., 1973); nous n'en présentons ici que les points principaux.

Elle a été affectuée entre novembre et mars pendant la grande saison sèche. Nous avons choisi, sur le terroir de Sakassou, trois parcelles cultivées en lisière d'un îlot forestier de plateau dans des conditions homogènes (sol, orientation, pente) présentant une même utilisation du sol, et dont la seule variable était la date de mise en culture (l'une est en deuxième année de culture, les deux

(16) LATHAM M., DUGERDIL M. (1970).
(17) AVENARD *et al.* (1971).
(18) Les travaux de R. SPICHIGER, Botaniste F.N.R.S. au Centre Suisse de la Recherche Sceintifique, entrent dans le cadre plus vaste d'une recherche sur la phytosociologie et le dynamisme des lisières dans le V Baoulé.
(19) Nous devons la réalisation de ces coupes à P. PELTRE.

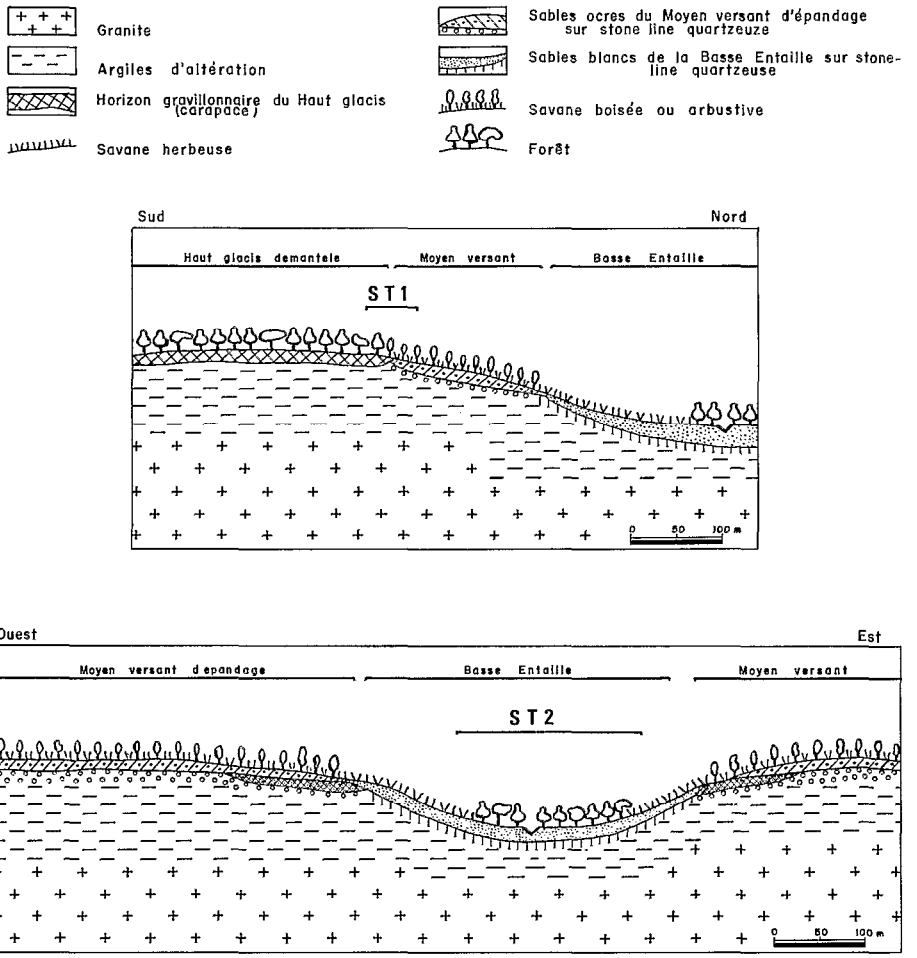

FIG. 17. — *Allure du contact.*
Situation morphologique des transects.
Branche Est : Sakassou.

autres ont été cultivées il y a respectivement 9 ans et 23 ans, pendant deux années consécutives). Une étude sur une lisière non cultivée mais à potentialité agricole reconnue par le cultivateur nous a servi de témoin.

A l'intérieur de ces parcelles, d'une longueur moyenne de 60 m et d'une largeur de 25 à 30 m, le botaniste a utilisé la méthode des transects pour mesurer les gradients de végétation. Ces transects, perpendiculaires à la lisière, partent de la savane, traversent la parcelle et se terminent en début de forêt. Chaque transect est une suite de carrés de 5 m × 5 m et mesure 50 ou 55 m de long. Dans chaque carré, le relevé floristique a été effectué et les indices d'abondance-dominance ont été déterminés pour toutes les espèces dans cinq strates : arborée

(> 7 m), arbustive (3-7 m), sous-arbustive (1-3 m), phanérophytes inférieurs à 1 m, non-phanérophythes (géophytes, Graminées, thérophytes, etc...). Un profil longitudinal de la structure a été dessiné pour chaque transect (voir figure 18, réalisée par R. SPICHIGER).

Parallèlement, nous avons mené une enquête auprès des exploitants des différentes parcelles pour comprendre leur propre définition de cette zone de transition et, à l'intérieur de ces mêmes transects, nous avons procédé à un relevé des noms vernaculaires d'espèces que les Baoulé connaissent bien tout en leur demandant d'indiquer « leurs » limites actuelles et anciennes des formations végétales.

La représentation graphique et l'interprétation visuelle directe des résultats bruts que nous avons enregistrés sur le terrain nous a semblé préférable à une longue liste de relevés. Sur les profils, l'emplacement de la culture est limité par deux tiretés, les arbustes et les sous-arbrisseaux colonisateurs sont représentés schématiquement au premier plan, alors que les autres sont esquissés en second plan. Les espèces savanicoles sont indiquées par un trait vertical. Quelques non-phanérophytes significatifs sont représentés sous le profil. Sauf pour les espèces forestières colonisatrices, nous n'avons pas dessiné les phanérophytes inférieurs à 1 m, mais nous avons indiqué pour toutes les plantules — au-dessus de chaque carré de 25 m^2 — un indice représentant le nombre d'espèces forestières au numérateur, le nombre d'espèces savanicoles au dénominateur. Les transects sont décrits un par un suivant un ordre se référant à leur ancienneté de mise en culture, le transect T_1 étant le témoin (fig. 18).

• Le transect T_1, de 50 m de long, est disposé perpendiculairement à une lisière qui n'a pas encore été cultivée. Cette lisière est une savane arbustive de transition entre la savane de pente et la forêt de plateau, forme typique du contact îlot forestier-savane dans cette région. C'est une zone de déséquilibre où la savane arbustive n'est maintenue que grâce au passage régulier des feux. Le nombre considérable d'espèces forestières de lisières s.s. se trouvant en sous-bois, allié à une forte présence d'*Imperia cylindrica*, prouve l'instabilité de cette « formation-tampon ». Les villageois nomment cette zone de transition *bodga* et la définissent par un certain nombre de plantes : *Holarrhena floribunda*, *Uvaria ovata*, *Mallotus oppositifolius*, *Hoslundia opposita*, *Ficus capensis*, en ce qui concerne les phanérophytes; *Imperata cylindrica*, *Aframomum latifolium*, *Andropogon macrophyllus* et *Beckeropsis uniseta* pour les non-phanérophytes. Ce sont en fait les mêmes critères qui permettent au botaniste de définir cette zone.

La bodga ou lisière s.l. est une zone de transition entre la forêt proprement dite et la savane, où la forêt est représentée par de jeunes éléments de lisière particulièrement dynamiques et résistants (*Holarrhena floribunda*, *Hoslundia opposita*, *Indigofera macrophylla*, *Mallotus oppositifolius*, *Uvaria ovata*) qui se concentrent pourtant dans les endroits les mieux protégés du feu tels la bordure forestière (lisière s.s.) elle-même ou sous certains arbustes. On ne trouve que rarement en bodga non cultivée des plantules de pleine forêt.

• Le transect T_2 est le seul des quatre transects qui soit installé sur une parcelle cultivée. Le cultivateur a défriché ce champ en 1971 pour ses cultures vivrières. L'igname, aliment de base, est la culture essentielle.

Le transect débute hors de la parcelle en savane, traverse la parcelle et s'arrête au début de la forêt. Pour installer son champ d'igname de première

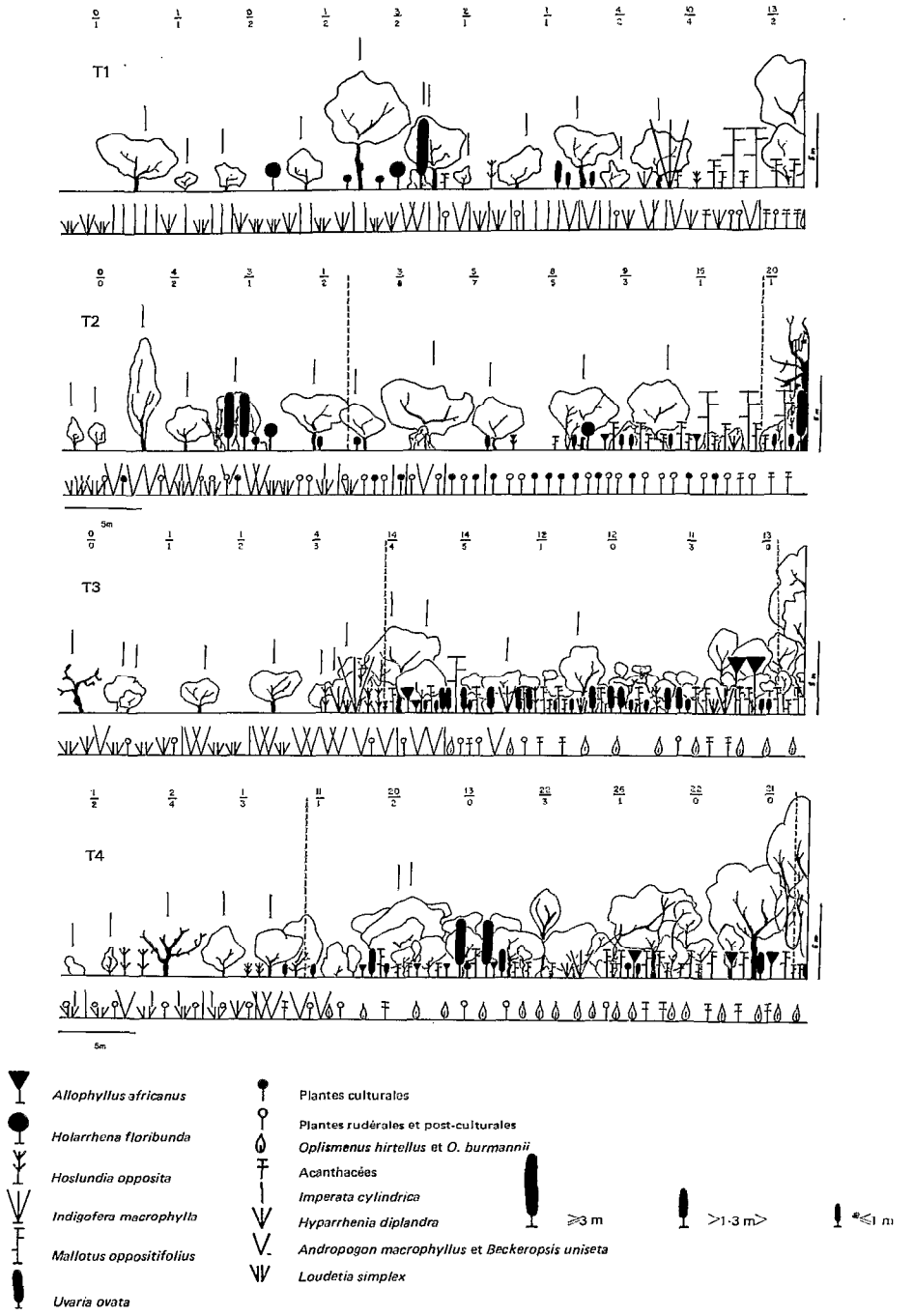

FIG. 18. — Profils des transects. Sakassou.

année, associée à d'autres plantes, le cultivateur a défriché, débroussaillé et nettoyé la surface choisie en bodga, c'est-à-dire qu'il a éclairci la strate sous-arbustive et qu'il a éliminé par sarclage tout ce qui est plantules de phanérophytes et Graminées. Les arbustes ont été conservés comme tuteurs pour les ignames. La parcelle qui est en fin de première année a subi trois sarclages. Le sarclage a éliminé beaucoup de jeunes plantes et a supprimé également le facteur concurrence graminéenne. La protection active de la parcelle et l'absence de Graminées empêchent la propagation du feu.

Cette phase est caractérisée par l'éradication des Graminées et l'installation d'une strate de plantules sensibles au feu et à la concurrence graminéenne telles les *Uvaria chamae, Raphiostylis beninensis, Griffonia simplicifolia, Malacantha alnifolia.* La plus forte densité des plantules dynamisantes du côté forestier (*Paullinia pinnata, Mallotus oppositifolius, Allophyllus africanus, Uvaria ovata*) sur une dizaine de mètres (très visible sur le profil T_2) s'explique entre autres par la pénétration plus ou moins profonde des feux avant la mise en culture. Cette irrégularité est également un caractère de cette zone de transition.

Il serait intéressant d'étudier si l'amélioration des propriétés physiques du sol que le cultivateur apporte aux cultures vivrières en travaillant la terre à la daba et en construisant un microrelief de buttes, favorise également les plantules de forêt.

• Le transect T_3 traverse une parcelle qui a été cultivée en 1963 et pendant deux années consécutives.

Ce stade, neuf ans après la première année de culture de la parcelle, est caractérisé par l'installation d'un fourré très dense, composé de nombreux buissons et lianes. Une nouvelle lisière s.s. est ainsi créée. Pour celui qui a cultivé ce champ, « l'avancée de la forêt correspond aujourd'hui à l'ancienne limite du champ ».

A la faveur d'une protection presque intégrale contre les feux, de nombreuses espèces de lisière et même de forêt secondaire ont atteint leur stade adulte, *Psidium guayava, Byrsocarpus coccineus, Cardiospermum halicacabum, Canthium horizontale.* Et grâce à l'ombrage de ces dernières, d'autres plantes forestières encore plus sensibles à la lumière s'installent : *Lecaniodiscus cupanioides, Pavetta corymbosa, Landolphia togolana, Dalbiergiella welwitschii, Ochna schweinfurthiana.* L'espèce *Oplismenus burmannii,* Graminée de forêt ou de lieux bien ombragés, colonise le sol. Quelques souches brûlées et la présence d'un papayer (*Carica papaya*) de 4 mètres, dominant la brousse secondaire, témoignent du passé cultural de la parcelle. A ce stade, le cultivateur considère que cette bodga à nouveau est un bon terrain de culture.

• Le transect T_4 travers une parcelle qui a été mise en culture il y a 23 années; les espèces semi-décidues ont aujourd'hui tout à fait colonisé le terrain. Une nouvelle lisière s.s. s'est développée à la limite savane de l'ex-parcelle cultivée.

A ce stade d'évolution, la strate arbustive devient à son tour forestière : *Tetracera alnifolia, Sphenocentrum jollyanum, Chaetacme aristata, Deinbollia pinnata, Blighia sapida, Hugonia planchoni, Pavetta corymbosa* et autres Rubiacées. La nouvelle lisière est bien marquée. Si cette parcelle n'est pas

remise en culture, le palier entre la brousse secondaire, nouvellement formée, et l'ancienne forêt ne va pas tarder à être comblé par la formation d'une strate arborée continue. Nous sommes cependant encore en présence d'un fourré secondaire qui, bien que moins compact et plus élevé qu'en T_3, indique toutefois la relative jeunesse du recrû forestier à cet endroit.

La figure 19 complète l'étude de transects au niveau de la seule parcelle cultivée.

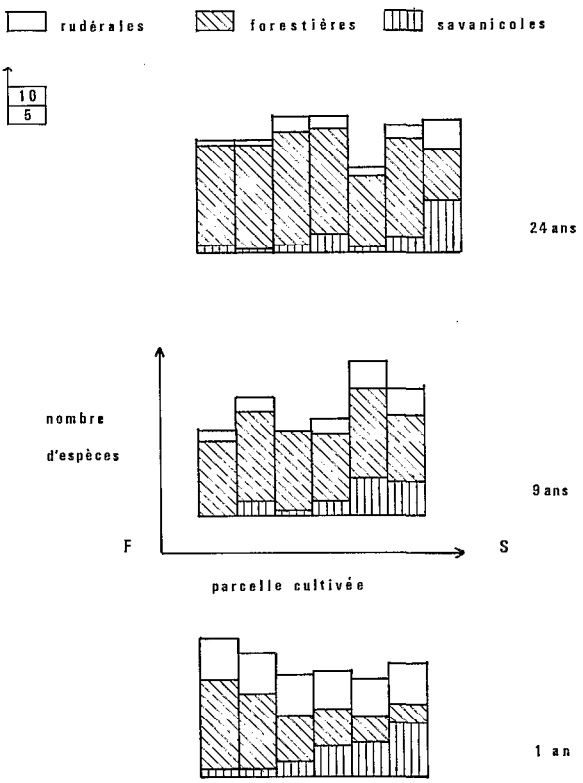

FIG. 19. — Transect ST_1. Sakassou.
Espèces savanicoles, forestières et rudérales par carré de parcelle cultivée.

Toutes les espèces savanicoles, forestières, rudérales, post-culturales et culturales relevées dans les trois transects T_2, T_3, T_4 sont représentées par carré de parcelle cultivée.

Une plante rudérale est une plante de première colonisation qui supporte mal la concurrence des plantes climax et qui est en général très vite éliminée.

T_2. — En fin de première année de culture, on trouve beaucoup de savanicoles, de forestières et de rudérales.

T_3. — 9 ans après la mise en culture, les rudérales sont peu nombreuses.

T_4. — Après 23 ans, il y a beaucoup d'espèces forestières, presque plus de savanicoles et des rudérales surtout du côté savane ce qui s'explique par la présence d'un chemin.

Nos observations permettent de dégager plusieurs points importants :

— La lisière s.l. parcourue chaque année plus ou moins profondément par le feu subit une très grande influence forestière.

— Les Baoulé choisissent de préférence la lisière s.l. (bodga) qu'ils jugent plus fertile pour installer leurs nouveaux champs.

— Le cultivateur intervient : il défriche, débroussaille, nettoie et protège du feu la parcelle qu'il cultive pendant deux années consécutives. (Les coupes à la machette ont en outre un effet favorable sur les rejets).

— L'absence de feu sur la parcelle d'abord induite par l'homme pendant les deux années de culture, puis conséquence de l'élimination des Graminées par des sarclages répétés, a un effet positif sur les espèces forestières qui n'ont plus à souffrir de la concurrence graminéenne.

Ces quatre points semblent bien prouver que l'homme est un facteur important qui, par une série d'actions toutes interdépendantes, provoque un déséquilibre en faveur de la forêt et aux dépens de la savane.

On peut résumer ainsi le mécanisme de progression forestière, mais il convient de signaler que les quatre moments de la reforestation d'une ancienne parcelle ne peuvent pas représenter l'ensemble du mécanisme dans tous ses détails. Cependant l'extrapolation des phases intermédiaires est facilitée grâce aux données botaniques déjà mises en valeur par les auteurs. La suppression des Graminées par sarclage et la protection contre le feu ont pour conséquence immédiate l'invasion par des rudérales telles les *Ipomea involucrata, Urena lobata, Triumfetta rhomboidea, Sida sp., Borreria sp., Solanum torvum, Mikania cordata.* Parallèlement certaines plantules forestières de lisière particulièrement dynamiques envahissent également le sol (*Paullinia pinnata, Mallotus oppositifolius, Allophyllus africanus...*). Cette première phase se déroule dès le début de la mise en culture et dure trois ou quatre ans. Suivant la qualité de l'ombrage, des plantules plus sensibles de forêt secondaire peuvent s'installer aussitôt (*Lecaniodiscus cupanioides*).

Dans une deuxième phase (jachère), se développe une brousse secondaire très dense, rarement supérieure à 4 mètres, avec de très nombreuses lianes et des espèces colonisatrices et secondaires. Les rudérales disparaissent peu à peu pour être remplacées par des Graminées et des herbacées de sous-bois forestier (*Oplismenus, Cyrtococcum, Olyra latifolia*). Une nouvelle lisière s.s. s'ébauche du côté savane de la culture.

La troisième phase est caractérisée par l'implantation d'une strate arbustive secondaire formée par les espèces *Chlorophora excelsa, Antiaris africana,* tels les *Cola gigantea, Dalbergiella welwitschii, Grewia carpinifolia.* Le sous-bois est composé presque uniquement d'espèces forestières et la strate sous-arbustive est encore très dense.

Une quatrième phase, que nous n'avons pas observée à Sakassou, semble devoir être caractérisée par des arbres d'une dizaine de mètres, tels les *Cola*

gigantea, Spondias mombin, Chlorophora excelsa, ainsi que par une strate arbustive et sous-arbustive à *Chaetacme aristata, Olax subscorpioidea, Sphenocentrum jollyanum.*

Ce mécanisme concerne donc la recolonisation, sous l'effet des cultures de lisière, d'une savane boisée — ceinturant une forêt de plateau — particulièrement dégradée comme la plupart de celles de cette région. Bien entendu ces observations effectuées sur le terroir de Sakassou ne peuvent être généralisées qu'avec beaucoup de précautions au reste du V Baoulé. Cependant, si les espèces secondaires du recrû et la durée des phases peuvent varier, le mécanisme général et les espèces colonisatrices restent les mêmes : *Mallotus oppositifolius, Allophyllus africanus, Holarrhena floribunda, Hoslundia opposita, Uvaria ovata, Paullinia pinnata, Indigofera macrophylla.*

On peut constater que les Baoulé attribuent à ces plantes le même rôle colonisateur. L'exemple le plus frappant est fourni par le *Mallotus oppositifolius* nommé *tominda,* c'est-à-dire le « roi de la forêt », parce qu'il avance devant la forêt.

A partir de cette étude menée à Sakassou nous avons tracé d'autres transects perpendiculaires aux lisières sur le terroir de Sakassou et sur ceux de Tafissou et Groudji.

La méthode employée est plus simple. Aidée par quelques villageois (en vue d'une meilleure information) et par celui qui cultive ou a anciennement cultivé cette parcelle, nous avons, de la forêt à la savane, procédé à un relevé systématique de la végétation tous les deux mètres. Nous avons noté les noms Baoulé des espèces dont nous avons pris des échantillons pour procéder ensuite à l'identification et à la traduction (20).

Sur ce relevé, nous avons indiqué la notion d'abondance-dominance exprimée par les coefficients 3, 2, 1 + (3 = espèce dominante, 2 = espèce couvrant la moitié de la surface, 1 = espèce couvrant 1/4 à 1/2, + = espèce très clairsemée) dans les quatre strates h : herbacée, s.a. : sous-arbustive < 3 m, a : arbustive de 3 à 7 m, A : arborée > 7 m. Nous avons distingué l'origine des espèces (forêt, forêt de marigot, savane ou lisière) et, quand c'était le cas, leur caractère de rudérales R (« partout où est passé la daba »), de post-culturales P.C. (plantes qui s'installent après la culture et qui finissent par éliminer les autres), culturales C.

Sur ces relevés sont également portés, suivant les renseignements fournis par les villageois, les plantes indicatrices de fertilité et les différents sols rencontrés au long du transect. Pour compléter notre enquête, nous avons tracé, d'après leurs indications, les limites de la progression de la forêt à partir de la lisière afin de mesurer le recrû.

Sakassou : contact savane/forêt-galerie - ST_2 (fig. 17).

Deux transects ont été choisis dans une forêt-galerie perpendiculairement au marigot, dans une zone témoin non cultivée et dans une rizière établie en

(20) On trouve en Annexe II un index des noms latins et vernaculaires des espèces relevées.

1967, mais abandonnée après une année de culture en raison des dégâts que causent les bovins en allant se désaltérer.

Cette galerie a une largeur de 40 m; le lit majeur du marigot est large de 10 m, le lit mineur bien marqué de 2 - 3 m. La végétation est typique d'une zone inondable : *Spathodea campanulata, Carapa procera, oualé (Cola gigantea)*, avec cependant des espèces de forêt semi-décidue. Le sous-bois est clair, la luminosité faible, l'atmosphère très humide. Les fougères et les nombreux *Raphia sp.* indiquent une hydromorphie que souligne une lisière nette. Le contact avec une savane herbeuse de bas de pente à *Loudetia simplex* avec un peuplement épars de rôniers et de *sea (Bridelia ferruginea)* se fait par une lisière très tranchée et rectiligne.

Au contraire, à l'emplacement de l'ancienne rizière, l'allure est différente. La lisière n'est pas nette et on remarque une progression de la forêt par une végétation dense mais assez peu élevée des premières années.

Avant d'installer la rizière, le terrain a été nettoyé, défriché; les palmiers raphias *(ogbrolé)* ont été taillés car leurs grandes palmes font un ombrage important. Le champ large de 18 m empiétait de 2 m en savane. En 1972, la forêt a progressé de 8 m à partir de l'ancienne lisière comme en témoignent les *Alchornea cordifolia (djeka), Afromomum latifolium (alosso), Cissus rubescens (kalegna), Cissus sp. (Kpaimaydjé) et les très jeunes palmiers raphias.* C'est un taillis touffu de 1,50 m de haut qu'il faut pénétrer à la machette. La lisière en ligne droite décroche brusquement de quelques mètres à l'emplacement de cette ancienne parcelle cultivée.

L'aspect bien marqué du ruban de forêt-galerie s'explique par plusieurs facteurs : le passage répété du feu en savane, la présence des Graminées et les conditions édaphiques.

L'homme intervient : le feu est supprimé pendant l'année de culture et, ensuite, à cause de l'élimination des Graminées et du piétinement éventuel des hommes devant la parcelle en savane.

Le premier stade, résultat de la mise en culture, a été le groupement à *Imperata (aougnin)*, espèce héliophile. Cette phase évolue progressivement par la suite vers une formation forestière sous l'ombrage des palmiers raphias.

Lors de notre étude, le groupement graminéen d'*Imperata* est encore présent, mais tend à disparaître avec le développement des rudérales et avec l'apparition des lianes et des plantules forestières.

L'absence du feu, même pendant une seule année, montre encore l'instabilité de la position respective des deux formations. La progression de la forêt dans la savane préexistante est fortement favorisée par l'emplacement de la rizière au contact de la forêt et de la savane.

Après ces deux études sur les lisières d'un îlot forestier et d'une forêt-galerie sur le terroir de Sakassou, nous avons choisi d'autres transects sur la branche ouest du V Baoulé vers 6°25′ de Latitude Nord et 5°10′ de Longitude Ouest.

Tafissou (fig. 20).

Sur le terroir de Tafissou, nous avons tracé quatre transects sur des parcelles anciennement cultivées aux lisières d'une forêt-galerie, d'un îlot forestier, du bloc forestier et d'une savane incluse.

Les transects sont présentés successivement en commençant par la parcelle dont la culture est la plus récente.

• Le premier transect, TT_1, a été tracé dans la forêt-galerie des bords du Taré, sur la rive gauche. Cette forêt est large d'une soixantaine de mètres, les *Cola gigantea* (*oualé*) au feuillage vert sombre dominent. L'incision du marigot est plus nette et les pentes plus fortes (3-5 %) que sur la branche est.

De part et d'autre du marigot, les villageois choisissent d'installer leurs parcelles de cultures vivrières au contact de la forêt et de la savane.

La parcelle cultivée en 1970 mesure 30 m sur 30 m, le petit côté étant parallèle au marigot. La parcelle, à 2 m du Taré, comptait 12 m dans la forêt galerie et 68 m en savane. En 1972, la forêt a progressé de 12 m à partir de la lisière s.s.

Le champ a été cultivé une seule année (igname, maïs, gombo, piment) et a été abandonné après la dernière récolte, son propriétaire ayant entrepris une autre parcelle dans la même position. Le terrain porte encore quelques pieds de maïs, de gombo, des tiges enchevêtrées d'igname, de grêles papayers, des piments, et on voit encore la trace des anciennes buttes. Les *Imperata cylindrica* sont nombreux.

Les jeunes espèces forestières mêlées aux espèces de savane *(Ficus capensis, Terminalia glaucescens, Bridelia ferruginea, Piliostygma thonningii...)* témoignent de l'avancée de la forêt. Les éléments du recrû forestier sont *Aframomum sceptrum, Combretum zenckeri, Holarrhena floribunda, Olyra latifolia, Paullinia pinnata, Milletia zechiana, Lonchocarpus sericus.*

Parmi les espèces forestières qui s'installent en savane, en avant de la lisière actuelle, ce sont plus particulièrement les espèces pionnières (que nous retrouvons dans tous nos transects) qui permettent à d'autres plantes de la forêt de coloniser la savane à partir de la forêt. Ce sont ici *Holarrhena floribunda, Paullinia pinnata...* présents jusqu'à 12 m en avant de la lisière pour laisser ensuite la place aux espèces de savane avec dans les premiers mètres quelques *Aframomum sceptrum.*

Les Baoulé, questionnés, disent que la forêt avance aussi sur les lisières non cultivées des forêts de marigot mais moins rapidement.

• Le deuxième transect TT_2, est implanté sur la lisière d'une savane incluse située à l'Ouest de Tafissou sur la piste qui conduit à travers la forêt à N'Gnabo.

Cette savane est située en fond de vallée du marigot Atofokan sur un matériel colluvial de comblement. A quelques dizaines de mètres de la lisière, la savane arborée cède la place à une savane occupant le bas-fond hydromorphe. Des boqueteaux d'arbres *(Terminalia glaucescens, Bridelia ferruginea, Cussonia barteri)* et deux ou trois rôniers pointent dans la savane; on peut penser qu'ils suivent le lit majeur du marigot puisque le seul facteur limitant du rônier est une hydromorphie trop grande qui l'asphyxie. Dans le bas-fond, les touffes de *Phoenix reclinata* répartis en bouquets montrent l'hydromorphie très élevée. Sur la périphérie de cette savane incluse, à la limite avec la forêt, de très nombreux rôniers sont étouffés par une végétation forestière envahissante. Le rônier est une espèce de lumière qui n'a pu s'installer là que dans une phase antérieure. Il serait intéressant de connaître l'âge des rôniers, ce qui donnerait une mesure de la vitesse de l'avancée de la forêt.

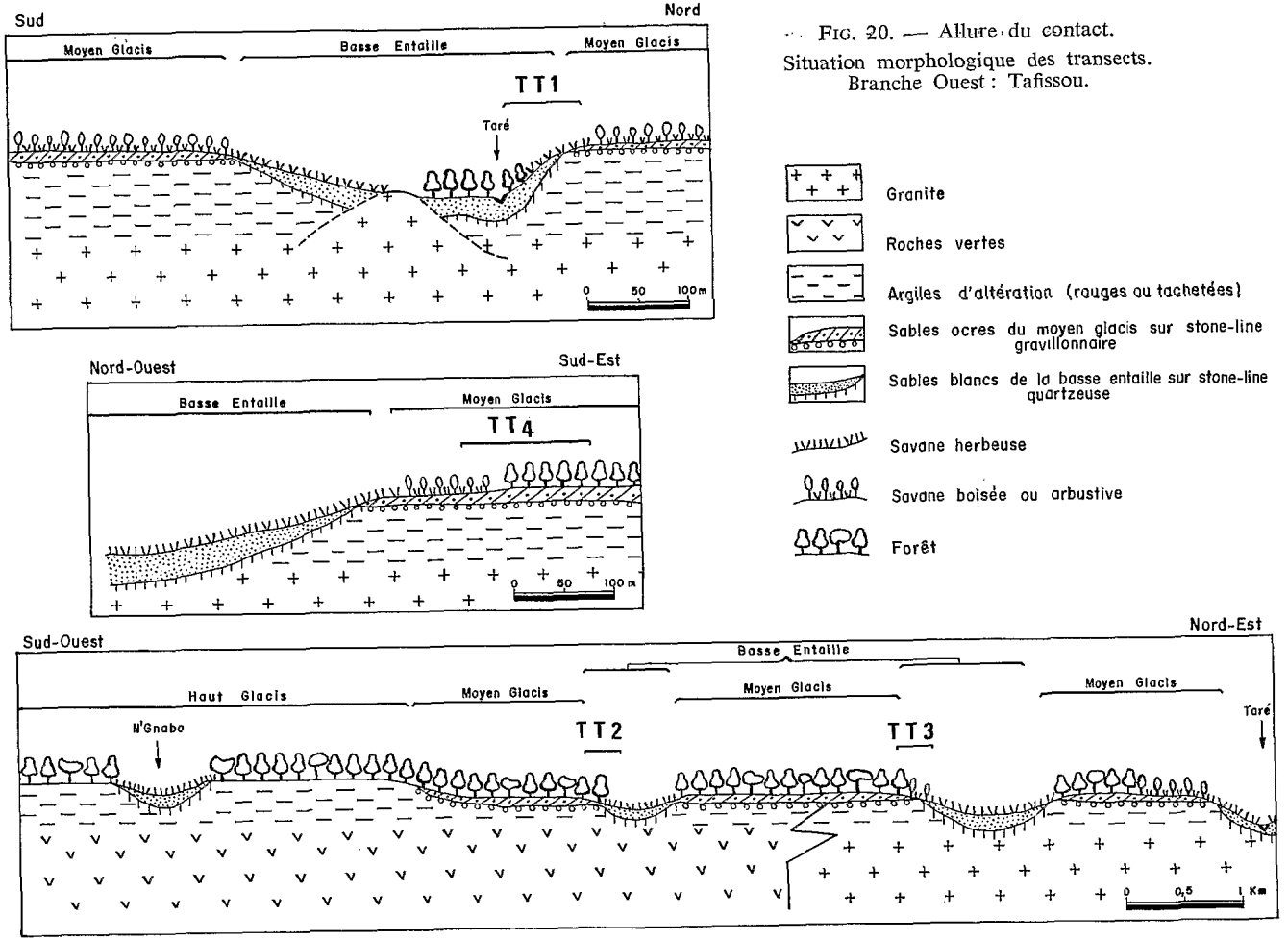

FIG. 20. — Allure du contact.
Situation morphologique des transects.
Branche Ouest : Tafissou.

Deux champs ont été successivement établis dans la zone du transect : le premier en 1963, le second en 1971 après une jachère de 8 ans, sur le même emplacement. En 1972, un nouveau champ est cultivé jusqu'à la piste.

Les arbres de la forêt sont de grands *Ceiba pentandra*, des *Elaeis guineensis*, *Spathodea campanulata*, *Spondias mombin*. A partir de la lisière s.s., la forêt a progressé de 20 m sous la forme d'une végétation très touffue où les plantes rudérales, culturales et post-culturales sont nombreuses puisque la parcelle a été cultivée en 1963 puis en 1971. Ce sont *Solanum torvum*, *Dioscorea alata* (igname), *Zea mays* (maïs), *Carica papaya*, *Manihot utilssima* (manioc), *Capsicum sp.* (piment)... Plantules de savane et de forêt sont présentes et un *Sterculia tragacanthea* de bonne taille se dresse à côté de jeunes *Ficus capensis* tandis que les éléments pionniers de colonisation forestière *(Paullinia pinnata, Allophyllus africanus, Aframomum sceptrum, Spondias mombin...)* sont très nombreux entre les buttes ou sur les buttes encore bien visibles. Les longues tiges grêles des pieds de manioc (hautes de 1,50 à 2 m) aux feuilles vert pâle voisinent avec ces nouveaux éléments et çà et là avec les arbres tordus de savane arborée *(Terminalia glaucescens, Crossopterix febrifuga, Cussonia barteri...)*.

Dans les derniers mètres du recrû forestier, les espèces de savane sont plus nombreuses à côté des plantes culturales, rudérales, post-culturales et de quelques manguiers. Puis le transect se poursuit en savane arborée où nous retrouvons les espèces savanicoles typiques.

Le cortège des rudérales, post-culturales et culturales accompagne les premières années de jachère et la reforestation se produit à partir des éléments pionniers qui s'installent en avant de cette lisière. Sur ce transect, il faut noter que l'avancée se fait par les plantules de forêt dont le rôle est très important.

D'un côté de cette parcelle, la forêt progresse aussi sur un champ anciennement établi au contact de la forêt et de la savane tandis que de l'autre côté, dans une zone non cultivée, la lisière s.s. reste stable.

La superficie de cette savane incluse diminue du fait de l'avancée de la forêt sur ses marges, avancée précipitée par les cultures de lisière. La forêt gagne ici sur un substrat qui semble pourtant favorable à la savane.

• Le troisième transect, TT_3, a été implanté au sud-ouest de Tafissou au contact du bloc forestier et d'une savane arborée; il traverse une parcelle qui a été établie en 1960, non aux dépens de la forêt, mais plutôt à l'abri de celle-ci en savane à quelques mètres de la lisière s.s. Aujourd'hui, la forêt a progressé de 8 mètres jusqu'à ce champ qui porte la trace d'anciens billons d'arachide; de même en savane, dans l'ancien champ, les éléments forestiers sont nombreux.

Si le sous-bois est clair dans les quatre premiers mètres du transect en forêt, la lisière s.l. est ensuite très touffue (appelée *saka-saka* par les Baoulé) et la forêt s'avance par des arbustes et surtout de très nombreuses plantules forestières. La grande forêt où débute le transect contient les espèces déjà rencontrées : *Sterculia tragacantha, Ceiba pentandra, Chlorophora exelsa, Spondias mombin*, arbres d'une hauteur souvent supérieure à 20 mètres. La progression se fait par un palier plus bas, de quelques mètres environ; nous avons un jeune *Fagara xanthoxyloïdes*, la caractéristique de cette espèce de savane très sensible au feu étant de se réfugier sur les lisières.

Sur les 8 mètres du recrû, sont présentes les plantules forestières colonisatrices typiques : *Hollarhena floribunda, Hoslundia opposita, Cola cordifolia,*

Malacantha alnifolia et *Mallotus oppositifolius (tominda)* déjà signalé à Sakassou et dont MIEGE (1955) dit qu'il est « absolument constant dans toutes les lisières des forêts mésophiles ».

Au-delà de ces 8 mètres, nous trouvons les conquérants *Psidium guyava* et, sur l'ancienne parcelle cultivé, quelques touffes d'*Imperata* et, à côté des espèces de savane *(Terminalia glaucescens, Ficus capensis, Bridelia ferruginea, Crossopterix febrifuga, Piliostygma thonningii)*, des éléments pionniers remarquables comme *Spondias mombin, Milletia zechiana* et un *Paullinia pinnata* jusqu'à 10 mètres de la nouvelle lisière s.s.

Dans ce transect, les plantules conquérantes de forêt gagnent sur la savane, d'abord à partir de la lisière touffue, puis sur le terrain favorable que constitue l'ancienne parcelle cultivée.

• C'est à partir d'un îlot forestier, appelé Blebo (forêt noire), localisé en savane en avant du bloc forestier sur le moyen glacis de couverture argilo-sableuse qu'a été tracé le dernier transect, TT_4, au sud-est de Tafissou. Cette forêt est entourée d'une auréole de savane boisée à laquelle font suite une savane arbustive sur les sols sableux de pente et une savane herbeuse de bas de pente. La forêt aujourd'hui dégradée était autrefois très exploitée. A l'intérieur, les plantations de café ont été abandonnées et, sur les marges, une brousse forestière impénétrable témoigne de nombreux champs qui ont été installés en bordure de la forêt, comme nous l'ont confirmé les paysans les plus âgés de Tafissou : « Avant, la forêt était plus petite mais on a beaucoup travaillé, alors la forêt a avancé ».

Le transect d'une longueur de 64 m débute en forêt et se termine en savane boisée. Dans la forêt, quelques pieds chétifs de café signalent une ancienne plantation et, à partir de l'ancienne lisière s.s., un champ avait été installé en 1950 sur 40 mètres. Son propriétaire avait cultivé pendant 2 ans igname, maïs puis manioc et arachide; des traces de buttes sont encore visibles.

Aujourd'hui, la forêt a progressé de 44 m sur la savane par paliers. Les grands arbres *(Chlorophora excelsa, Triplochiton scleroxylon, Celtis integrifolia, Antiaris africanis)* qui appartiennent au type de forêt semi-décidue, dominent de toute leur hauteur les dix premiers mètres de l'ancienne zone de lisière et le sous-bois est clair. Dans les 8 mètres suivants, nous voyons des arbres de 7 à 8 m de haut, puis des arbustes de 6 m, de 5 m et enfin à l'extrémité de l'avancée de la forêt, les arbustes ont 3 à 4 m de haut. Ceci apparaît très nettement sur les photographies aériennes à 1/20 000.

A l'extrémité du recrû forestier, la présence de *Psidium guayana* indique une conquête récente : c'est un « important élément de cicatrisation » MIEGE (1966). Il faut noter dans ce transect que les espèces forestières sont d'âges différents — jeunes arbres, arbustes, arbrisseaux, plantules — et que la végétation devient de plus en plus broussailleuse au fur et à mesure que l'on se rapproche de la savane. De nombreuses lianes sont enchevêtrées et le passage est difficile sans machette dans cette zone de saka-saka.

Les éléments du recrû forestier relevés ici sont de jeunes arbres de 4 à 8 mètres : *Celtis integrifolia, Triplochiton scleroxylon.* Nous avons remarqué de jeunes *Ceiba pentandra* dont le pouvoir colonisateur est connu.

Les espèces pionnières, très nombreuses, sont entre autres *Paullinia pinnata, Trema guineensis, Elaeis guineensis, Aframomum sceptrum.* En avant, se situe

la savane arborée avec *Piliostigma thonningii, Ficus capensis, Terminalia glaucescens.*

A 10 mètres de l'actuelle lisière, se trouve un champ de savane en jachère où le groupement d'*Imperata* est important. La reforestation se fera donc d'autant plus facilement que les conditions mésologiques semblent particulièrement favorables en raison de la proximité de la forêt. Ce groupement va disparaître avec l'avancée des éléments colonisateurs de forêt *(Holarrhena floribunda, Ficus exasperata, Hoslundia opposita, Malacantha alnifolia).* Les *Ananas sativus* et les *Mangifera indica* indiquent le passé cultural de la parcelle.

Dans ce transect, le schéma du recrû forestier, plus complet et plus complexe, met en évidence plus nettement encore le rôle de l'homme.

Une progression de 44 mètres en 22 ans est importante et prouve le dynamisme de la végétation. DUGERDIL (1970) remarque d'ailleurs qu'en savane préforestière guinéenne, « les arbres adultes des essences forestières sont surtout localisés près de la forêt, dans la zone de lisière, ce qui indique que le phénomène de reforestation est ancien ».

La présence des grands arbres de forêt, à l'intérieur de l'îlot forestier, à une quarantaine de mètres de la lisière, et l'avancée par paliers de la végétation forestière indiquent les fluctuations des limites de la forêt et de la savane qui sont d'ailleurs soulignées par une lisière quasi-impénétrable entre les deux formations.

Groudji (fig. 21).

Le dernier transect, GT, de cette étude est tracé, sur le terroir de Groudji, à la lisière d'une savane incluse. Celle-ci correspond à un affleurement peu proéminent de roches vertes à nu dont l'altération récente aboutit à des sols hydromorphes à caractère vertique. Il semble que leurs propriétés physiques soient limitantes pour la forêt.

Interrogés, les villageois de Groudji témoignent pourtant fermement de la diminution de la savane au profit de la forêt et tout particulièrement dans les zones cultivées en lisière.

Néanmoins, la lisière s.s. est partout très nette contrairement aux lisières des formes de contact que nous venons d'étudier.

Cette savane incluse est appelée « Bocaoufoué » (montagne blanche) car, quelque peu élevée au-dessus du marigot, elle apparaît comme une tache claire sur le vert sombre de la forêt qui l'encercle de tous côtés.

Dans cette savane herbeuse, pointent quelques arbres chétifs de savane et quelques rôniers qui montrent que l'hydromorphie n'est pas complète.

A l'emplacement du transect où l'on devine quelques buttes, existait une parcelle cultivée il y a maintenant 10 ans; la forêt a progressé de 28 mètres sur la savane.

Cette progression qui est originale à la fois par son allure et par les espèces du recrû ne ressemble à aucune de celles que nous avons examinées. On remarque d'une part que le contact est très tranché comme si un jardinier avait taillé et égalisé la lisière s.s. et d'autre part que les Baoulé appellent ce recrû forestier *alomama,* du nom d'un arbre de savane (le *Ficus capensis*) dont

la densité frappe l'observateur. Enfin, il faut souligner la présence d'un tapis de fougères et de nombreux parasoliers aux larges feuilles en forme d'ombrelle et aux longues racines-échasses.

La lisière très nette est typique des roches vertes comme l'est aussi le fourré de secondarisation formé principalement de parasoliers, de *Ficus capensis* et de fougères, ces dernières indiquant une certaine hydromorphie.

Le parasolier, *Musanga smithii*, exige des sols très riches, une très grande luminosité, donc un espace dégagé, et beaucoup d'eau. Plante héliophile de première secondarisation, il est caractéristique d'une recolonisation extrêmement rapide et est vite éliminé par les arbres plus grands qui font de l'ombrage. Au bout de 20 ans, il ne se reproduit plus et les anciens sujets meurent peu à peu (AUBREVILLE, 1947).

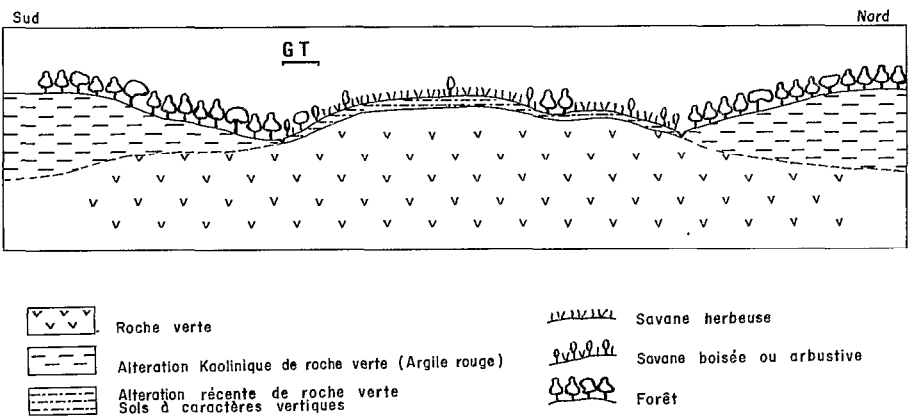

FIG. 21. — Allure du contact.
Savane incluse de Bocaoufoué.

L'accumulation de *Ficus capensis* en lisière montre la facilité de développement sous ombrage de cet arbre lorsqu'il est abrité des feux; bien que savanicole, il fréquente préférentiellement les lisières et semble bien supporter la reforestation.

Après 10 années de jachère, les parasoliers et les *Ficus capensis* ont atteint la même hauteur. Ces deux espèces de première colonisation sont un des traits originaux de ce recrû. Mais on trouve aussi les éléments conquérants de forêt relevés dans les autres transects : *Paullinia pinnata, Spondias combin, Cola cordifolia* et *Ceiba pentandra* qui est aussi une espèce de lumière.

A 10 mètres de la lisière s.s., dans le fourré secondaire, un vieux rônier déraciné et couché à terre témoigne du dynamisme de la forêt.

Nous retrouvons ici encore le même schéma d'avancée de la forêt sur une parcelle cultivée en lisière s.l. à l'abri de la forêt, et cela malgré des sols considérés comme limitants.

Cette savane incluse est de plus en plus cultivée pour des raisons que nous examinons plus loin : les champs se multiplient en son centre et sur ses marges.

Nous pensons que l'absence de feu pendant les 2 ou 3 années successives de culture ne fera qu'aider la reforestation, d'autant que les grands feux de brousse à l'échelle de la savane toute entière ont été remplacés par les écobuages qui sont des brûlis limités à la parcelle après défrichement.

4. Le problème de la reforestation vu par les auteurs.

D'après nos observations valables à une certaine échelle — celle de la dizaine de mètres — nous pouvons constater que, dans certaines lisières du Sud du V Baoulé, l'homme est un facteur inducteur de reforestation qui accélère par ses cultures le processus en déplaçant l'équilibre, déjà instable, au profit de la forêt. Cet équilibre est rompu par le cultivateur qui supprime le feu, le seul facteur qui maintient au ralenti la reforestation de cette zone-tampon entre les forêts et les savanes.

L'influence anthropique a pourtant souvent été considérée comme facteur de savanisation ou du moins de statu quo de la savane (AUBREVILLE, 1947).

La facilité avec laquelle les parcelles cultivées sont envahies par la brousse secondaire souligne la potentialité forestière de ces savanes boisées.

Nous tenons à souligner que nous n'avons examiné le phénomène de recrû forestier que sur les parcelles en cultures vivrières de lisière : il s'agit ici d'une dynamique interne à la bodga et ce phénomène ne peut pas être généralisé à l'ensemble des formations du V Baoulé. Il serait pourtant intéressant d'étudier les changements opérés sur les parcelles de savane (cultures vivrières) et sur celles de forêt (cultures vivrières et plantations de café et cacao); ceci permettrait de compléter cette étude du rôle des populations rurales Baoulé sur les formes du contact par celle de leur rôle sur le faciès interne des formations.

Certains auteurs s'accordent aussi à penser que la forêt avance aujourd'hui sur la savane.

ADJANOHOUN (1964) écrit dans ce sens que « toute installation de culture au contact de la forêt et de la savane, une fois abandonnée, finira par se transformer en forêt secondaire et favorisera une avancée de la forêt dense en savane préexistante ».

Nos observations nous permettent d'ajouter que, même si les propriétés physiques de certains sols sont limitantes pour la forêt, il existe néanmoins une reforestation de ces formations édaphiques en l'absence de feux, conséquence du mode de culture, à condition toutefois que le régime hydrique de ces sols ne soit pas trop déséquilibré (bas-fond hydromorphe, vertisols ou bové).

ADJANOHOUN (1964) parle de « milieux plus difficiles à conquérir... Cette action du feu s'ajoute à l'édaphisme particulier et favorise leur maintien en retardant la reforestation ».

Se pose alors tout le problème de la poche de savanes du V Baoulé que certains disent être le résultat des conditions édaphiques.

Mais pour MANGENOT (1955) : « Diverses expériences ont prouvé qu'une savane protégée contre les feux de brousse est fatalement résorbée par la forêt

qui partout en pays équatorial ou tropical humide tend à reconquérir son domaine naturel même sur les bowals où peut finir à la longue par se développer une humble et pauvre forêt ».

Très nombreux sont les auteurs qui ont étudié ce problème et nous noterons ici les conclusions de ceux qui ont travaillé en Côte d'Ivoire.

Pour la première équipe de recherche sur le contact forêt-savane (AVENARD *et al.*, 1974), « la distribution en mosaïque forêt-savane dans la zone de contact étudiée correspond à une donnée édaphique et montre bien la prépondérance de l'évolution géomorphologique, et par conséquent des sols en dérivant, sur la répartition des formations végétales. Certes l'avancée actuelle de la forêt sur la savane, malgré l'influence des feux de brousse, est constatée en de nombreux points. Mais cette progression est en partie dépendante du substratum : la forêt installée sur les meilleurs sols tend à recouvrir l'ensemble de la zone de contact mais elle est plus ou moins retardée dans son dynamisme par les caractères édaphiques des sols de savane ». La botaniste de l'équipe, M. DUGERDIL, ajoute encore que « en l'absence d'intervention humaine comme les défrichements et les cultures, mais même en présence de feux de brousse, la forêt semi-décidue semble être en extension dans une grande partie de la zone des savanes préforestières guinéennes de Côte d'Ivoire ».

MONNIER (1968) écrit en conclusion de son étude sur les « effets des feux de brousse » : « Sans le feu, la savane semblerait — à Lamto, tout au moins — devoir être rapidement reconquise par la forêt », et citant GOUROU (1947), « une véritable symbiose s'établit entre les herbes et le feu; celui-ci peut se propager par les herbes qui, grâce à leurs rhizomes ne souffrent pas de l'incendie et les herbes doivent au feu de garder leur emprise; sans l'incendie, en effet, les arbres reprendraient possession du sol ». Puis MONNIER ajoute : « L'évolution des groupements naturels de Lamto vers le climax serait perturbée ou simplement retardée par le passage des feux de brousse ».

VUATTOUX (1970), dans la même région, remarque que « cette avance est surtout nette dans les petites savanes incluses sur les marges des forêts-galeries. Le plus bel exemple, à Lamto, est celui d'une petite savane proche de la station et soustraite à l'action des feux depuis 1962. A l'origine, elle avait une surface d'approximativement 400 m². En 1968, il ne restait que 175 m² de savane contenant d'ailleurs de nombreuses pousses d'arbres divers. Je pense qu'elle aura complètement disparu d'ici à quelques années ».

Pour ADJANOHOUN (1964), « la protection contre les feux dans les savanes préforestières (21) a pour conséquence un embuissonnement qui est considéré comme le prélude d'un boisement naturel... Toutes les formations mixtes forêt-savane que nous avons observées dans la zone préforestière étudiée représentent une conquête de la forêt sur la savane et non l'avancée de la savane graminéenne dans la forêt défrichée... D'une manière générale, le V Baoulé s'est fortement reboisé pendant ces dernières années, en particulier dans la région de Toumodi-Singrobo ».

BONVALLOT (22) estime que les résultats de notre étude « apportent des vues très nouvelles sur le rôle de la population dans reforestation. Mais la refo-

(21) Parcelles expérimentales de Kokondekro, près de Bouaké.
(22) Communication personnelle (1974).

restation ou plus exactement le ré-embuissonnement des lisières n'est possible que grâce à un climax favorable à la réinstallation des espèces ligneuses. Il serait intéressant de tenter ces mêmes observations à des latitudes plus élevées, dans la région de Bouaké où le climat est quand même plus sec, ou dans la région de Séguela ».

DE RHAM (1971), qui a étudié en Côte d'Ivoire l'importance du facteur azote dans la répartition forêt-savane, met en évidence des éléments particulièrement intéressants pour notre recherche. « Les résultats obtenus expliquent en partie pourquoi la forêt tropicale dense humide, caractérisée par un cycle important et rapide de l'azote, se régénère relativement facilement, tout au moins dans ses strates secondaires, après un défrichement et une mise en culture traditionnelle... Ceci explique donc le fait constaté très généralement en Côte d'Ivoire que, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, les défrichements et mises en culture de la forêt n'ont pas pour conséquence le recul de cette dernière devant la savane... La très faible activité microbienne des sols de la savane guinéenne ou préforestière explique aussi pour une grande part pourquoi des savanes ont pu se maintenir dans des secteurs où le climat est favorable même à la forêt dense sempervirente. Les plantes pré-forestières ne peuvent prendre pied dans un sol si déficient en ressources azotées, et il y a lieu de croire que ce fait est aussi important que l'effet direct du feu sur les plantes... Il convient d'ajouter à l'effet direct du feu sur les végétaux un effet indirect constitué par le maintien d'un sol très peu productif en azote minéral. Les Graminées savanicoles combustibles en saison sèche ne paraissent pas pouvoir supporter la concurrence des espèces forestières et non combustibles qui prennent le dessus dans un sol plus riche... Il ressort de ces observations que, comme dans les régions tempérées et peut-être plus encore, le facteur azote joue un grand rôle dans le dynamisme des groupements végétaux tropicaux ,et notamment dans l'affrontement qui oppose la forêt dense à la savane ».

Les résultats de nos propres recherches, comme de celles des autres chercheurs qui ont travaillé sur le V Baoulé, corroborent la thèse d'une reconquête de la forêt par l'action de l'homme et en l'absence du feu (23).

De plus, HOOCK (1971) dans son étude des savanes de l'Amérique du Sud, en Guyane Française entre les 2° et 6° parallèles Nord dans la région de Kourou, indique que « les cultures traditionnelles ne sont pas de nos jours un facteur de savanisation : dès leur abandon, elles évoluent rapidement en groupements paraforestiers pouvant dépasser 3 m de hauteur en 2 ans. Ces groupements ne sont plus ou moins remis en cultures que plusieurs années après ». Puis examinant les facteurs de savanisation, il écrit à propos des facteurs anthropiques : « La savanisation à partir d'une destruction forestière anthropique limitée a peut-être été possible ici, par exemple sous un climat plus contrasté que le climat actuel, mais de nos jours, la savane guyanaise nous semble ne pouvoir se maintenir que là où elle existait déjà, et non apparaître sous une action anthropique, à moins que celle-ci ne soit d'une ampleur correspondant à celle de nos moyens modernes... De toutes façons, on ne peut savoir si les Amérindiens ont créé des savanes, ou s'ils les ont simplement colonisées ».

Ces observations, dans une autre zone du monde tropical humide, concordent avec celles faites en Côte d'Ivoire.

(23) On peut cependant se demander si l'évolution se produira toujours dans ce sens; la savane ne pourrait-elle pas détruire dans plusieurs années la forêt que l'homme a favorisée ? (communication orale de G. ROUGERIE).

II. – PEUPLEMENT ET MILIEU DE CONTACT FORÊT-SAVANE

La savane paraît vide d'hommes, les distances entre les villages sont importantes. Au contraire, aux abords de la forêt et en forêt, la densité des pistes, le nombre de villages et de campements témoignent d'une intense activité.

La diversité des conditions écologiques de ce milieu composite pose le problème de leur influence sur les faits anthropiques.

La carte par points de répartition de la population (fig. 23) réalisée à l'échelle de la Côte d'Ivoire (d'après J.-P. DUCHEMIN et J.-P. TROUCHAUD, O.R.S.T.O.M., 1967) ne donne qu'une image du peuplement en 1965 et ne traduit pas vraiment la situation actuelle. Cette carte permet une description de la localisation de la population mais n'apporte aucune explication; elle nous sert de cadre pour situer la géographie humaine de la région.

La population de la sous-préfecture de Toumodi est de 54 300 h pour 3 110 km^2 en 1970, soit une densité d'environ 18 h/km^2. La population a doublé en 15 ans (1955 = 26 700 h, densité de 9 h/km^2).

La superposition de la carte de la population et de celle des unités régionales (fig. 22, d'après P. PELTRE, O.R.S.T.O.M., 1973) montre un vide en savane sauf le long de l'axe N-S et la présence de nombreux villages dans le bloc forestier et dans la zone de transition qui apparaissent en positif sur le négatif de la savane. En outre, on constate que le peuplement de la branche ouest est plus important que celui de la branche est.

On peut isoler le quart nord-est de la région qui est le moins peuplé avec une dispersion de quelques petits villages : c'est la zone de mosaïque et essentiellement de savane.

La zone à l'ouest de Toumodi est la plus densément peuplée. La zone de mosaïque montre une concentration de la population. Les savanes incluses sur bové à l'intérieur du bloc forestier se présentent comme des supports de peuplement ainsi que le bloc forestier lui-même où se trouvent de gros villages agglutinés. La limite contact forêt-savane est soulignée par un chapelet de villages.

La partie sud-est révèle la même distribution dans le bloc forestier et sur ses marges, mais avec de gros villages isolés.

Il faut remarquer que seuls les villages sont portés sur cette carte, la multitude des campements n'étant pas représentée. Cette répartition est remise en question dans la région par l'importance des migrations au profit de la forêt qui s'accompagnent de la conquête des espaces vides d'hommes en forêt et de la création de campements.

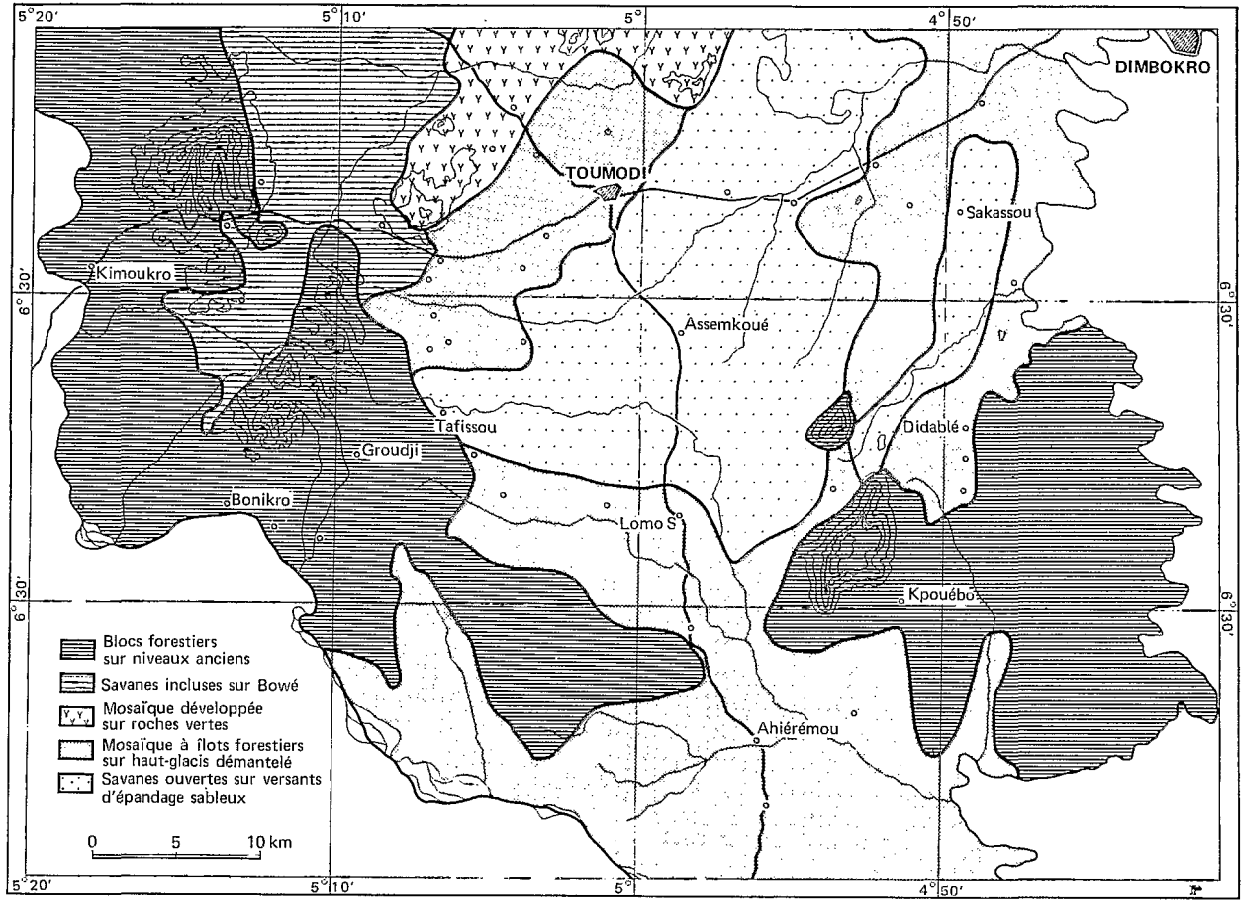

FIG. 22. — Carte des unités régionales.

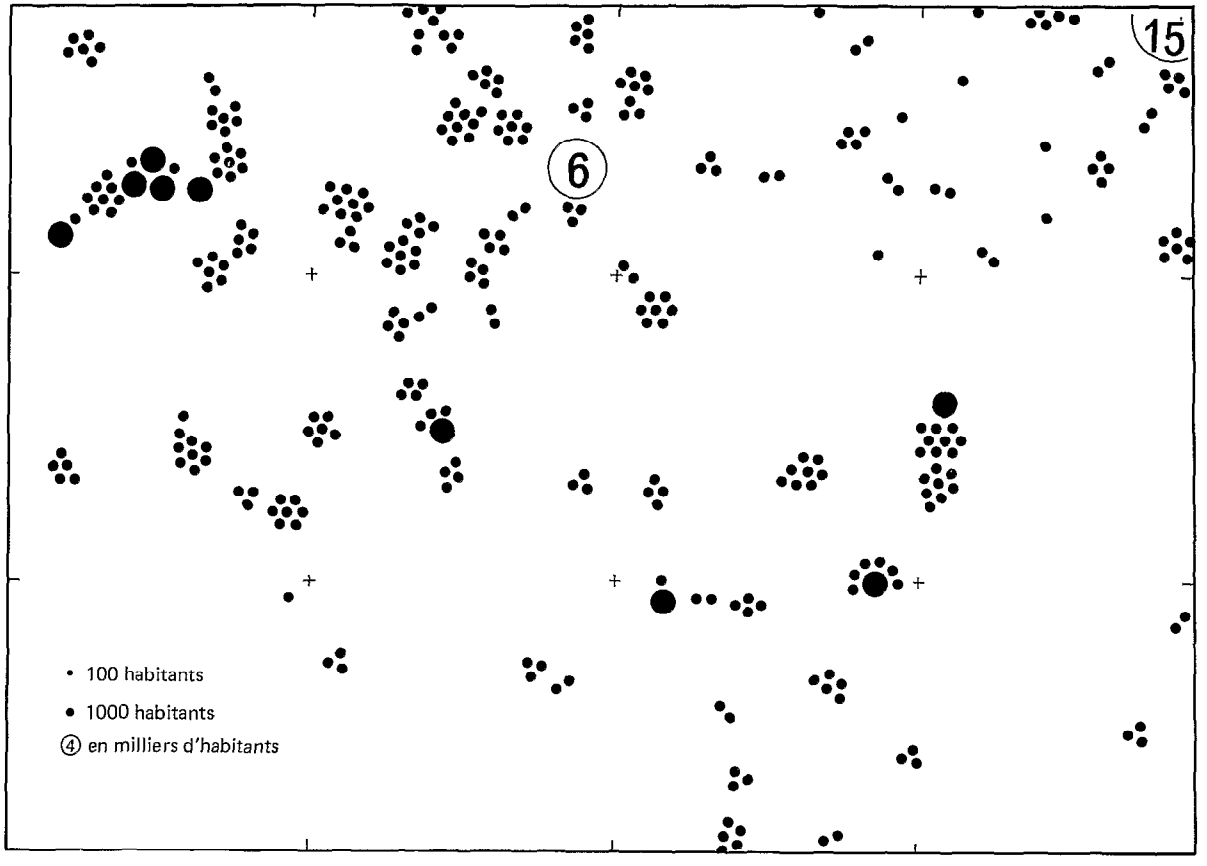

FIG. 23. — Répartition de la population
(Extrait de la carte de localisation de J.P. DUCHEMIN et J.P. TROUCHAUD, O.R.S.T.O.M.).

Peut-on parler d'une différenciation du peuplement entre la forêt et la savane ou d'une indifférence du peuplement vis-à-vis de la zone de contact et des deux formations végétales ? La densité démographique moyenne relativement importante (environ 18 h/km²) est une hypothèse d'un milieu attractif; la répartition de la population en fonction des zones forestières et de transition est un élément intéressant. La zone retenue paraît réunir les conditions humaines d'une étude de ce milieu de contact.

La population du sud du V Baoulé, sa répartition, sa densité, son évolution, son mode de peuplement suivant l'intérêt que présentent l'un et l'autre milieu dépendent d'un ensemble de facteurs inhérents à ce secteur de mosaïque.

La mobilité est le caractère essentiel que sous-tend le contexte actuel de l'économie régionale; en effet la recherche de terres nouvelles pour les cultures commerciales du café et du cacao est la cause de migrations importantes de la savane vers la forêt.

Ce n'est qu'en progressant dans cette étude, après avoir examiné l'influence de ce milieu de mosaïque sur les communautés rurales Baoulé, à la fois dans le temps et dans l'espace, que nous pourrons présenter une image plus réelle du peuplement et réunir les éléments d'explication de la répartition actuelle de la population (voir page 259).

Deuxième partie

Ressources tirées de la forêt et de la savane : la combinatoire actuelle

Nous avons axé cette deuxième partie sur l'utilisation actuelle du milieu de contact forêt-savane telle qu'elle nous est apparue, au moment de notre étude, à l'échelle des communautés rurales.

Ce n'est que dans la dernière partie que seront envisagées, dans une perspective dynamique, les transformations qui se sont opérées dans le temps et dans l'espace, selon un certain contexte économique et social.

Il pourrait nous être reproché de ne pas avoir suivi un plan chronologique. Mais nous avons préféré consacrer une partie à la phase contemporaine, caractérisée par un mode d'utilisation spécifique de ce milieu composite et par une certaine organisation de l'espace, pour considérer plus loin les phases passées et l'évolution des intérêts que portent les Baoulé à l'un et l'autre milieu.

Nous avons opté pour la démarche suivante :

— Tout d'abord nous nous attachons à définir les systèmes de production dans la mesure où ils sont à la fois les éléments de réponse des populations à ce milieu et les agents de transformation de celui-ci.

— Nous étudions ensuite quelles sont les modifications de l'utilisation du milieu dans les communautés rurales choisies le long d'un transect écologique tracé perpendiculairement au contact de la savane à la forêt, d'Est en Ouest.

Notre but est de mesurer la diversification de l'économie rurale par rapport à la situation des villages dans ce milieu de contact et par rapport à la place qu'occupent respectivement dans chaque terroir la forêt et la savane.

— Enfin nous dressons le bilan de l'efficacité de l'utilisation actuelle de ce milieu telle qu'elle apparaît dans le calendrier agricole, sur les plans alimentaire et monétaire et dans les caractères de l'habitat.

I. – LES ÉLÉMENTS DU SYSTÈME DE PRODUCTION

Dans cette partie descriptive, sont présentés les éléments du système de production actuel de ce milieu composite.

Forêt et savane, dans leur utilisation respective, ne peuvent pas être traitées séparément. Aussi les éléments sont étudiés globalement car la distinction s'établit au niveau des cultures, les cultures commerciales de café et de cacao s'étant juxtaposées aux cultures vivrières traditionnelles. L'examen des activités non agricoles est également indispensable à la compréhension de l'ensemble.

Si les cultures vivrières se rencontrent à peu près partout, les cultures de profit sont le seul fait de la forêt. Une première constatation s'impose : le cadre physique influe à la fois qualitativement et quantitativement sur la distribution des champs vivriers et des plantations.

Les cultures vivrières, cultures de base, sont considérées en premier lieu en raison du rôle de l'igname.

A. LES CULTURES VIVRIÈRES.

1. Primauté de l'igname.

a) *Le système agraire de l'igname.*

« L'Igname, en pays Baoulé, est le pivot de l'agriculture, plante essentielle autour de laquelle gravitent tous les travaux agricoles... on peut parler d'une « véritable civilisation de l'igname » (MIÈGE, 1952).

L'igname est cultivée le plus souvent en savane et aux lisières des îlots forestiers de plateau, des blocs forestiers ou des forêts de marigot; on la trouve aussi en forêt mais elle accompagne alors une nouvelle plantation. Dans un système agricole resté traditionnel, le point de départ d'un champ est toujours l'igname, en forêt comme en savane.

L'igname est la culture principale tant par la surface occupée dans un champ de première année que par le temps qui lui est consacré (part essentielle dans le calendrier agricole) et par sa place dans l'alimentation.

Sur la parcelle que les Baoulé défrichent chaque année pour leurs cultures vivrières, l'igname est toujours présente et est cultivée en association avec des plantes secondaires. C'est le champ vivrier « *alié-fié* » (*alié :* aliment, nourriture, *fié :* champ) qualifié le plus souvent en fait par la seule culture de l'igname « *douofié* » (*douo :* igname) qui occupe une place de choix.

« 18 espèces du genre *Dioscorea* sont actuellement connues en Côte d'Ivorie. Elles comprennent une cinquantaine de variétés. Ces espèces sont sauvages ou cultivées, spontanées ou introduites. Elles se répartissent en 7 sections dont la plupart ne sont représentées en Côte d'Ivoire que par une espèce... L'étude de la distribution des cultures indique une concentration des ignames en moyenne Côte d'Ivoire, c'est-à-dire dans toute la région préforestière (savanes guinéennes), le tiers septentrional de la forêt mésophile et les parties les plus méridionales de la forêt soudanaise » (MIEGE, 1952).

Les villageois cultivent un très grand nombre de variétés et sous-variétés d'igname dont ils connaissent l'habitat préférentiel défini écologiquement. Les variétés cultivées en forêt comme en savane appartiennent aux espèces *Dioscorea alata* (à long cycle végétatif de 8 à 10 mois) et *Dioscorea cayenensis* (cycle court de 7 à 8 mois, variétés précoces ou semi-précoces). Certaines peuvent donner deux récoltes, ce qui permet d'obtenir des récoltes échelonnées sur une bonne partie de l'année.

On ne rencontre pas les mêmes variétés dans les villages étudiés. Ici ou là, certaines ignames sont plus appréciées que d'autres. Les Baoulé ont plusieurs critères pour qualifier l'une ou l'autre variété : date de récolte, rendement, conservation, goût, plus ou moins grande résistance au transport. Mais la meilleure igname pour une même variété cultivée, selon les villageois, est celle de bodga : ses rendements sont les plus élevés, elle est la plus appréciée pour son goût, a une chair plus ferme et plus compacte, alors qu'en savane, le tubercule est moins gros et, en forêt, la chair est molle et aqueuse.

« La culture des tubercules est une culture de clone : à chaque saison de culture, les mêmes individus sont replantés pour être récoltés à la suivante. Le mot clone désigne l'ensemble des tubercules provenant par repiquages successifs du même individu. Il s'agit donc d'une agriculture dont la base biologique est absolument stable et l'agriculteur sait qu'en cas de mauvaise récolte, le sol, son travail et la pluie sont seuls responsables et qu'il ne peut incriminer une « dégénérescence ». Aussi pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, le cultivateur de tubercules doit-il disposer de toute une gamme de clones, l'un plus résistant à la sécheresse, l'autre à l'humidité, etc... afin de se prémunir contre les incertitudes météorologiques... ». HAUDRICOURT (1964) (1) note aussi qu'il a trouvé 67 noms de clones d'ignames en Nouvelle Calédonie.

Les Baoulé choisissent donc empiriquement les variétés qu'ils cultivent dans leurs champs mais n'hésitent pas à introduire des variétés qu'ils connaissent et qu'ils vont chercher dans leurs villages d'origine ou qu'ils apportent avec eux. C'est le cas des migrants Baoulé originaires de savane qui, établis en

(1) HAUDRICOURT A.G. (1964), « Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des clones et des clans ». *L'Homme*, IV, 1, p. 93-104.

forêt pour des cultures commerciales, introduisent une ou plusieurs variétés qu'ils avaient l'habitude de cultiver et remarquent les différences de rendement et de qualité.

b) ***La gamme des variétés cultivées à Tafissou, Groudji et Sakassou.***

Nous avons répertorié par village les différentes variétés que les Baoulé reconnaissent à leur peau (lisse ou rugueuse), à leur forme, à la couleur de la chair, aux feuilles (avec ou sans épines) et dont ils savent les caractéristiques.

Dioscorea cayenensis

LOKPA	SAKASSOU	TAFISSOU	GROUDJI
Zrezrou	——	——	
Sahoua	——	——	
Clandoufou	——	——	——
Lokpa Kpa	——		——
Rollo	——		
Kpona	——		
Assobaré	——		
Sepelé		——	
Logbo		——	
Lokpa Koto			——
Ndetré			——
KRENGLÉ			
Kangba	——	——	——
Sahué	——	----	----
Akra N'doufou	——	----	----
Gna			----
Krenglé Kokoré			----
Krenglé Oufoué			----

Dioscorea alata

BÉTÉ-BÉTÉ			
Sepié	——	——	----
Sogran	——	——	----
Suiguié		——	
Akassa		——	
Bété-Bété Oufoué		——	
Bété-Bété Kokoré		——	
			——
Bété-Bété Kpa			——
Ngban			——
Gbodo			----
N'zioua Kokoré	——		
NZA			
Nza Tendeké	----	——	——
Nza Blé	——	——	——
Nza Kpa	——		——
Nza Lengbé		——	——
Nza Tollé		——	

Les variétés du type *Dioscorea alata* se rangent en deux grands groupes (groupe *Bété-Bété* et groupe *Nza*), comme celles du type *Dioscorea cayenensis* (*Lokpa* et *Krenglé*).

— A Tafissou, village de la branche ouest dont le terroir est à cheval sur la forêt et la savane, on distingue les champs de savane de ceux de forêt.

Dans les premiers, sont cultivées les variétés des groupes *Lokpa* et *Krenglé*. Les *Lokpa* sont des variétés d'igname hâtives qui se plantent en mars-avril et donnent deux récoltes, l'une en août et l'autre en décembre-janvier. Les principales variétés trouvées à Tafissou son *Zrezrou, Sahoua, Sepelé, Logbo, Clandoufou*. Le tuteurage de ces ignames est indispensable. Au groupe *Krenglé*, appartiennent les variétés semi-hâtives qui sont mises en place plus tard que les précédentes et donnent une seule récolte entre novembre et janvier. Ce sont surtout *Kangba* et en quantité moindre *Sahué*, et *Akra N'Doufou*. Ces tubercules ne doivent pas nécessairement être tuteurés comme les *Lokpa*.

Dans les champs de forêt, on trouve des ignames du type *Bété-Bété* et du type *Nza*. Dans les *Bété-Bété*, on a *Sépié, Sogran, Suiguié* dont le tubercule rappelle une défense d'éléphant (*sui :* éléphant, *guié :* dent), *Akassa, Bété-Bété Oufoué* (*oufoué :* blanc), *Bété-Bété Kokoré* (*kokoré :* rouge). Dans les *Nza*, ce sont les *Nza Lengbé, Nza Tolé* (*tolé :* ronde), *Nza Tendeké, Nza Blé* (*blé :* noir).

Sur une même parcelle cultivée, on rencontre différentes variétés que les Baoulé mettent en place suivant les qualités qu'ils reconnaissent à telle ou telle variété et les possibilités d'une récolte échelonnée.

— A Groudji, village de forêt à l'ouest de Tafissou, les variétés sont nettement moins nombreuses. Nous avons recensé les variétés suivant un classement différent en relevant les ignames cultivées, d'une part, dans les champs dont les propriétaires n'ont pas de parcelle en savane, et d'autre part, dans ceux dont les propriétaires ont une parcelle en forêt et une autre en savane.

Dans le premier cas, est présent, le plus souvent, le groupe *Bété-Bété* très bien adapté à la forêt avec les variétés *Bété-Bété Lengbé* aux longs tubercules poilus, *Bété Bété kpa* (*kpa :* bon, gros tubercule plat avec trois digitations importantes), *Ngban* aux longs tubercules. Enfin, plus rarement, on trouve *Gbodo* à la chair molle peu appréciée, *Sépié* dont le travail est ici délicat et qui doit être déterrée assez vite pour éviter que le tubercule germe et pourrisse. La qualité *Sogran*, qui a de forts rendements, commence à être introduite. On trouve aussi le type *Nza*, auquel la forêt convient bien comme au type *Bété-Bété*, avec les variétés *Nza Kpa, Nza Tendeké, Nza Lengbé*.

Le groupe *Lokpa* est présent bien que son habitat préféré soit la savane : les tubercules pourrissent facilement dans la forêt humide et sombre, ils ont besoin de soleil. On note une ou deux variétés seulemenet : *Lokpa Kpa, Lokpa Koto* ou *Ndetré*. Du groupe *Krenglé*, on trouve *Sahué* et *Kangba*, et quelques *Krenglé Kokoré, Krenglé Oufoué* et *Gna*.

Dans le deuxième cas, les Baoulé savent répartir entre les champs de savane et ceux de forêt les ignames selon les variétés dont ils disposent. Ainsi en forêt, on rencontre les variétés des types *Bété-Bété* et *Nza* bien adaptées et, en savane, les ignames *Lokpa : Lokpa Kpa, Lokpa Koto* qui ne craint pas la sécheresse, *N'Detré* qui a la forme d'un cône et *Clandoufou*, et les *Krenglé : Sahué, Gna, Kangba, Krenglé Kokoré, Krenglé Oufoué*.

A Groudji, l'éventail des ignames est nettement moins riche. Cependant, d'années en années, de nouvelles variétés sont introduites. Au tout début de l'installation du village, on ne trouvait que des *Bété Bété* et des *Nza*, les autres ignames étant achetées dans les proches villages de savane, sur le marché de Toumodi ou rapportées par les migrants de leurs villages des environs de Bouaké. On constate ainsi un trafic des ignames dans la région surtout de *Lokpa*, variété appréciée pour la préparation du *foutou :* ce pain d'igname est la nourriture principale des Baoulé. Nous avons vu, au retour du marché de Toumodi, sur la galerie d'un taxi-brousse, des sacs de jute pleins d'ignames *Lokpa* achetées par deux cultivateurs qui commençaient à cultiver un champ en savane.

Il nous a été rapporté que la variété *Douoblé* (igname noire) du type *Nza* a été introduite à Groudji par un migrant originaire des environs de Bouaké.

— A Sakassou, où la savane l'emporte nettement sur la forêt présente seulement par quelques îlots fortement dégradés, les groupes *Bété-Bété* et *Lokpa* sont les plus représentés.

Du groupe *Lokpa*, on trouve en savane ou en bodga les variétés *Rollo* reconnaissable à ses feuilles violettes, *Lokpa Kpa, Zrezrou, Clandoufou, Kpona, Sahoua* que l'on récolte à la mi-juillet et *Bolidieouboui* (ou *Assobaré*) « dont le cabri ne mange pas la peau ».

Du groupe *Bété-Bété*, on note *Sépié, Sogran* dont les rendements sont très forts, et *N'Zioua Kokoré.*

Du groupe *Krenglé* cultivé en savane, ce sont *Sahué* au goût apprécié, *Kangba, Akra N'doufou.* La variété *Gna* est aujourd'hui abandonnée.

Peu de variétés du type *Nza* sont recensées à Sakassou. Quelques *Nza Blé, Nza Kpa, Nza Tendeké* dont le tubercule trop dur pour être préparé en foutou est mangé grillé.

Les habitants nous ont parlé d'une igname sauvage, *Ollouo*, qu'ils trouvent dans les îlots forestiers et qu'ils peuvent manger en août en période de soudure.

On remarque dans tous les champs installés en lisière sensu lato des forêts une combinaison savante des variétés d'ignames selon que les buttes sont côté forêt ou savane.

Nous avons inventorié 34 variétés d'ignames dans les trois villages étudiés. La gamme des variétés, conditionnée par le milieu biogéographique, est remarquable car elle permet d'obtenir des récoltes qui s'échelonnent d'août à janvier-février, ce qui intéresse l'alimentation des Baoulé. Nous le verrons plus nettement dans le calendrier alimentaire des villages.

A cette culture prépondérante de la production vivrière, correspondent des techniques culturales particulières.

2. **Les techniques culturales.**

Sur la parcelle qu'il choisit chaque année et qu'il cultivera pendant deux ans avant de l'abandonner à la jachère, le cultivateur se livre à toute une

série d'opérations de mise en culture qu'il adapte suivant que la parcelle est en forêt (*bo*), en bodga ou en savane (*Kakié*, végétation herbacée).

a) ***La première année.***

Les opérations de mise en culture.

Le cultivateur commence par les travaux de défrichement et de débroussaillage : on utilise le feu, la machette et la daba.

Tous les ans, de janvier à mars, en pleine saison sèche, les hommes mettent le feu à la savane pour des raisons diverses (chasse, lutte contre les animaux nuisibles et dangereux, destruction des hautes herbes qui cachent la vue, préparation des futurs terrains de culture, création de pâturages).

Des pare-feux en savane herbeuse délimitent le futur champ où les chaumes sont brûlés et nettoyés à la daba par les femmes. La végétation arbustive est abattue à la machette par les hommes. Le tout, mis en tas au pied des gros arbres sèche et est brûlé; le feu continu entraîne la mort de ces arbres. On prend soin de préserver quelques branches qui serviront de tuteurs aux ignames.

Dès les premières pluies de mars, les femmes effectuent le sarclage à la petite daba : le champ est ainsi nettoyé plus parfaitement par élimination des souches de Graminées et des racines. De plus, le sol est retourné sur quelques centimètres de profondeur et les pluies pénètrent plus facilement.

La nouvelle parcelle défrichée et préparée va recevoir les cultures.

C'est alors l'édification des buttes, travail des hommes qui les construisent en ramenant la terre de surface entre leurs jambes avec la grande daba toute neuve. C'est un travail considérable, le plus pénible du calendrier agricole. Ces buttes, cônes de terre d'environ 60 cm de hauteur, assurent un meilleur drainage des eaux de pluie, fournissent un sol meuble et permettent un bon développement des tubercules.

Les plantes cultivées.

En même temps que le buttage, sont mises en place sur certaines buttes les semences d'igname précoce. Ce sont les tubercules de la deuxième récolte du champ précédent qui sont utilisés : ils sont enfouis un par un au sommet de chaque butte et sont protégés de la sécheresse, du soleil ou des fortes pluies par des chaumes. Sur les autres buttes sont ensemencés des morceaux d'ignames semi-précoces et tardives.

Quinze jours à trois semaines plus tard apparaissent les tiges. Les ignames précoces sont munies de tuteurs : des lanières de raphia relient l'extrémité de chaque tige d'igname au sommet du tuteur. Ce tuteurage rend plus faciles à la fois l'entretien et la récolte. Les autres ignames sont quelquefois tuteurées mais en général rampent sur le sol.

L'entretien consiste en des sarclages répétés, effectués à la petite daba par les femmes aidées des enfants, afin d'éliminer les Graminées, notamment *Imperata cylindrica*, qui envahissent les buttes. Le premier sarclage se fait en juin-juillet, le deuxième au moment de la première récolte d'igname précoce, le troisième précède les récoltes des semi-précoces et tardives.

La première récolte d'igname précoce a lieu au bout de six mois dès août. Les hommes en ouvrant le flanc de la butte décollettent délicatement le tubercule; le collet soigneusement remis en place donne une deuxième récolte en janvier. Pour la récolte des ignames semi-précoces et tardives en décembre-janvier, les tubercules sont dégagés, à la daba, des buttes détruites. Les ignames sont ensuite attachées les unes aux autres et protégées par des feuilles de palmier sur le *fongo* (claie verticale) construit par les Baoulé, ce qui permet une bonne conservation des ignames dans le champ.

Ces ignames servent en partie à la consommation mais sont aussi des semences pour le prochain champ. Le cultivateur choisit les belles ignames et opère ainsi une véritable sélection.

L'igname n'est pas une culture « pure », des cultures lui sont associées sur le même champ de première année au pied ou entre les buttes : ce sont le maïs, le manioc, les condiments dont s'occupent les femmes.

Le maïs, *Zea mays, ablé,* est semé en mai en poquets de deux à trois graines au pied des buttes; récolté dès juillet, c'est une céréale de soudure. Les Baoulé reconnaissent deux variétés : *ablé oufoué* aux grains blancs et *ablé blé* aux grains violets. Le manioc, *Manihot utilissima, agba,* est bouturé en mai-juin au pied des buttes. Les différentes variétés de manioc, *Kangba agba* à la chair jaune, *ndimli* à la peau rugueuse et violette, *agba* à la peau marron et rugueuse peuvent être bouturées sans problème dans une parcelle et associées à d'autres cultures. Les Baoulé ont une grande liberté pour la récolte qui peut commencer l'année suivante, fin mars (culture de soudure intéressante) ou s'échelonner sur deux ans suivant les besoins.

Enfin, les femmes sèment les condiments qui servent à la préparation des sauces accompagnant le foutou. C'est le *tro* des femmes ou leur « nécessaire » à sauces. Les condiments sont les cucurbitacées à graines oléagineuses comme le *ouré-ouré* à cycle végétatif de trois mois ou le *n'viélé* plante grimpante récoltée au bout de six à sept mois, les nombreuses variétés de piments, *makoun (Caspicum sp.)* qui se distinguent par la couleur, la taille et la forme des fruits et dont les cycles végétatifs varient de trois à six mois, le *gnagnan (Solanum anomalum)* qui donne de petits fruits rouges, les *ndroa,* une variété de tomates aux fruits très petits, le *gombo (Hibiscus esculentus)* dont il existe deux variétés suivant la durée du cycle végétatif qui varie de 3 à 5 mois. Quelques ananas *(ablélé)* indiquent les limites du champ. On trouve aussi quelques fruits comme les papayes *(Carica papaya).*

b) ***La deuxième année.***

Une fois les récoltes terminées, les buttes détruites, les ignames récoltées, cette parcelle ne porte plus la deuxième année que les pieds de manioc qui ont été bouturés l'année précédente en mai.

Les femmes disposent alors de la parcelle pour établir leurs cultures pendant que les hommes vont préparer le nouveau champ. Les travaux commencent par un sarclage de la parcelle qui est souvent divisée en deux parties, l'une est réservée au maïs et l'autre à l'arachide (le terme *n'gaté* inclut l'arachide de variété *dolo kouassi* et les cucurbitacées à graines oléagineuses comme *n'viélé).*

Pour l'arachide, les hommes construisent les billons, larges d'environ 60 cm, courts ou longs, sur toute la longueur du champ. Ils sont séparés par de petits fossés de drainage. Deux graines sont semées par trou en mars dans la terre fraîchement remuée. Le travail de mise en place est donc relativement important.

Sur l'autre partie du champ, on reconstitue de petites buttes avec les restes des anciennes buttes d'igname et on sème le maïs au sommet de ces buttes en avril.

Le sarclage est effectué par les femmes un mois et demi à deux mois plus tard, juste avant les récoltes. Ce champ a alors une allure très différente du champ de première année : à l'enchevêtrement des tiges d'igname, s'opposent les billons soigneusement alignés couverts des plants verts d'arachide, les hautes tiges de maïs et, de-ci de-là, quelques maniocs.

L'arachide est récoltée dès le mois de mai et le maïs dès juin.

Seules restent les longues tiges de manioc dont on ne s'occupe pas, le champ étant abandonné après cette culture temporaire de deux ans à une jachère de végétation spontanée qui occupe l'emplacement de la parcelle pendant 6 à 12 ans avant une nouvelle période de culture.

Dans l'examen de ces deux années de cultures vivrières, nous avons présenté une association et une succession des cultures telles qu'elles apparaissent dans la majorité des cas. Les associations combinent l'igname, culture principale en tête d'assolement (plante exigeante qui tire parti de la fertilité initiale), à une céréale (maïs) ou à un tubercule (manioc) ou à un oléagineux (arachide). Les successions sont variées mais généralement le manioc clôt le cycle cultural car il donne alors de meilleurs rendements.

Nous nous attacherons à dégager ces différences dans l'étude plus précise de chaque village.

3. **Quelques exemples de parcelles vivrières.**

Dans la première partie, nous avons étudié la responsabilité des hommes sur certaines formes de végétation notamment en bodga ou lisière sensu lato où ils choisissent d'installer leurs parcelles vivrières.

Comment y organisent-ils leurs cultures ? Adoptent-ils la même attitude sur ces parcelles d'un seul tenant dans un milieu différencié ?

Il nous a semblé qu'un examen plus approfondi de quelques parcelles en bodga permettrait de mieux présenter les plantes cultivées et le cycle des opérations culturales.

a) ***Une parcelle, sur le terroir de Sakassou*** (que traverse notre transect ST_1-T_2) de 25 m de large sur 40 m de long occupe une position particulière perpendiculairement à la lisière d'un îlot forestier de plateau et met en évidence l'influence du type de végétation (fig. 24). Cette position en bodga se rencontre souvent sur le terroir de Sakassou ou ailleurs dans le V Baoulé.

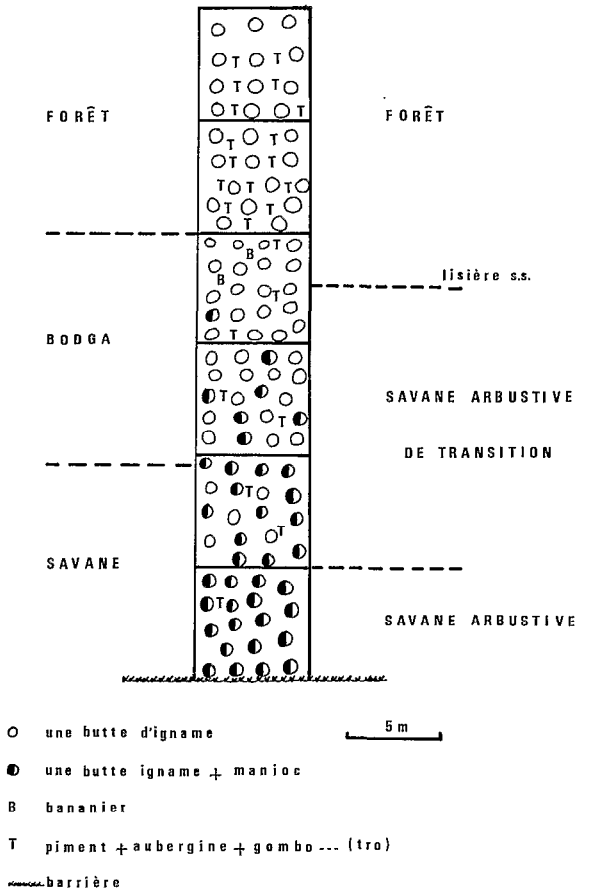

FIG. 24. — Sakassou. Transect ST_1. Champ de Bodga.

En 1971, cette parcelle est en 1re année de culture. L'exploitant distingue des zones de potentialité culturale à l'intérieur de cette même parcelle par rapport à la forêt, à la savane ou à la bodga.

Le travail a commencé en forêt et en bodga fin décembre 1970. A la machette, les hommes débroussaillent, coupent les petits arbres et font brûler les gros dont ils laissent en place les souches. Les hommes mettent le feu à la savane en février qui pénètre ainsi dans la parcelle côté savane qu'ils nettoient ensuite à la daba.

En forêt et en bodga, les femmes avec de petites machettes usées nettoient la parcelle une deuxième fois en mars et rassemblent les végétaux en tas au pied des arbres pour les brûler après les avoir laissés sécher. En savane, avec de petites dabas, elles sarclent le sol. En même temps, les hommes édifient les buttes où ils enfouissent les tubercules d'ignames dès les premières pluies de mars. Ils commencent par la savane car ils y plantent l'igname précoce.

La densité de buttes n'est pas la même dans toute la parcelle. Si la moyenne est de 17 buttes par 25 m², on trouve en bodga 20 buttes par 25 m² (« la terre retient mieux l'eau »), 18 buttes par 25 m² en savane et 12 buttes par 25 m² en forêt (« il y a trop de racines »). De la savane vers la forêt, le nombre des buttes diminue mais leur taille augmente.

Plusieurs variétés d'ignames sont plantées dans les buttes suivant un calendrier précis qui permet d'échelonner la récolte d'août à janvier. Ce sont en forêt l'igname tardive du groupe *Bété-Bété*, en bodga et en savane les ignames précoce *Lokpa* et les semi-précoces *Sahué*.

Les cultures associées à l'igname sont :

— le manioc dont les boutures sont placées au pied de toutes les buttes du carré 1 (pour plus de facilité nous avons tracé une suite de carrés de 25 m² à travers le champ), de 13 buttes sur 18 du carré 2, de 6 buttes sur 20 du carré 3, de 1 butte sur 20 du carré 4 et aucune dans les carrés de forêt.

— les piments, gombos et aubergines, nombreux dans les carrés 5 et 6, sont rares dans les autres.

On trouve deux pieds de bananiers dans le carré 4.

Le reste de l'année, le travail d'entretien est le même sur toute la parcelle et les récoltes s'échelonnent au fil des mois.

La deuxième année, les opérations de mise en culture sont identiques sur toute la parcelle. Les femmes nettoient, les hommes aident aux travaux pénibles, construisent les buttes plates puis laissent les femmes s'occuper des cultures et vont travailler sur la nouvelle parcelle. Elles sèment 2 à 5 graines d'arachide au centre des buttes et les graines de maïs à leur pied; les hautes tiges grêles de manioc restent en place. Les récoltes de maïs et d'arachide terminées, le champ est abandonné à la jachère pour huit à neuf ans; il ne subsiste que le manioc.

b) ***La deuxième parcelle*** étudiée est située en bodga sur le terroir de Tafissou au contact de la forêt et de la savane sur 70 m de large et 80 m de long. De la limite du champ en savane jusqu'à la lisière stricto sensu, on compte 40 m puis 30 m en forêt.

Sur les 40 m, la densité des buttes est en moyenne de 24 par 25 m². Sur les buttes à la lisière de la forêt, ont été placées en avril les ignames *Lokpa* précoces et, sur celles de savane, mi-mai les ignames *Krenglé* semi-précoces. Au pied de toutes les buttes, on a semé de l'*ouré-ouré*, du gombo et du maïs. Sur la portion en forêt, les buttes sont plus grosses : 17 par 25 m². Dans toutes, ont été plantées à la mi-mai les ignames *Bété-Bété* et, en juin, sur les côtés des buttes, du maïs, du gombo et du *nviélé*. Entre les buttes on trouve le *tro* des femmes.

L'année suivante, sur une partie du champ, les hommes construisent les billons où les femmes sèment les graines d'arachide *(dolokouassi)*; sur les anciennes buttes d'igname, elles sèment une deuxième fois du maïs. Sur la portion de savane, le manioc est bouturé sur quelques buttes.

Puis le champ est abandonné pour sept ou huit ans.

c) ***La troisième parcelle*** se trouve sur le terroir de Groudji, dans la savane incluse de Bocaoufoué à la lisière d'une forêt qui a avancé de 26 mètres (2).

(2) Le transect GT (voir page 67) traverse cette parcelle.

Sur cette parcelle de 80 m sur 50 m, le propriétaire a planté en savane la première année à la fois de l'igname *Bété-Bété* et de l'igname *Lokpa*, puis du maïs, du manioc, des aubergines, du piment, des tomates et du gombo. Il a trouvé les tubercules de *Bété-Bété* au village où on a l'habitude de cultiver cette variété en forêt et a acheté l'igname *Lokpa* au marché de Toumodi.

Dans la portion en forêt, on trouve sur les premières buttes de la lisière des *Lopka* et dans la forêt des *Bété-Bété*. Les *aloma* servent de tuteurs. Au pied des buttes de *Lokpa*, sont bouturées quelques tiges de manioc et les femmes sèment aubergines, piments, tomates et gombo. Au pied des *Bété-Bété*, on sème le maïs. Quelques pieds d'ananas délimitent ce champ.

La densité des buttes est en savane de 25 par 25 m^2, en lisière sensu lato de 20 et dans la portion de forêt de 18.

L'allure de cette parcelle est différente en deuxième année, mais les cultures sont toujours liées aux formations végétales.

Dix mètres, à la limite du champ en savane, sont réservés à la culture de l'arachide sur billons. On sème quelques grains de maïs et le manioc bouturé l'année précédente demeure en place.

Sur le reste de la parcelle en savane et en bodga, les femmes sèment le maïs sur les buttes détruites après la récolte de l'igname et, une deuxième fois, le gombo, les piments, les aubergines et les tomates. Le manioc subsiste en longues tiges grêles.

En forêt, les femmes ne sèment que du maïs.

Cette parcelle est abandonnée pour une jachère de 5 à 6 ans seulement, durée beaucoup plus courte que dans les autres villages car les habitants de Groudji ont peu de savane. Le propriétaire nous a parlé d'une éventuelle troisième année de culture s'il ne trouvait pas une autre parcelle à cultiver en savane.

Ces quelques exemples montrent que, à la diversité du milieu, à l'échelle de la parcelle vivrière cultivée pendant deux ans en bodga, correspond une diversité d'attitudes des Baoulé.

Mais les cultures vivrières ne sont pas les seules. Les Baoulé consacrent, depuis quelques dizaines d'années, une grande partie de leur temps et de leur terroir aux cultures commerciales que sont le café et le cacao.

B. LES CULTURES COMMERCIALES.

Contrairement aux cultures vivrières, les cultures commerciales sont des cultures pérennes : les plantations arbustives de café et de cacao représentent l'élément permanent du paysage agricole forestier.

Si les cultures vivrières « pures » se trouvent en savane ou en lisières sensu lato de forêt, celles de café et de cacao ne se font qu'en forêt : à l'intérieur des îlots forestiers, dans le bloc forestier de l'ouest et plus rarement dans les forêts-galeries.

A la traditionnelle production vivrière basée sur l'igname dans une économie de subsistance, sont venues s'ajouter deux cultures commerciales, le café et le cacao, avec passage à l'économie monétaire.

Au début, tout au moins, café et cacao sont associés aux cultures vivrières, l'igname étant cultivée en tête d'assolement. On retrouve les successions culturales habituelles avec l'introduction de nouvelles plantes vivrières de forêt comme le bananier et le taro.

Pendant les premières années, alors que les jeunes plants de café et de cacao ne produisent pas encore, la parcelle a un rôle essentiellement vivrier. Au bout de deux ans, sont abandonnées les cultures telle qu'igname, maïs, arachide... et ne subsistent à côté des caféiers et des cacaoyers que des plantes au cycle végétatif plus long comme le taro et le bananier. Un recrû forestier ne tarde pas à envahir cette parcelle et à étouffer les jeunes plants : l'entretien n'a lieu que lors de la première récolte, c'est-à-dire 3 ou 4 ans plus tard pour les caféiers et 5 ou 6 ans pour les cacaoyers.

C'est ainsi que les Baoulé ont répondu à l'introduction d'une culture nouvelle et différente, d'ailleurs sans innovation technique.

1. Les parcelles en cultures vivrières mixtes.

a) *La première année.*

La première année, le cultivateur choisit dans la portion de forêt dont il dispose une parcelle (3) qui est le début de sa future grande plantation. Elle est généralement plus grande que la parcelle vivrière pure dont il tire sa nourriture et dont il limite la superficie à ses besoins. Ici, les cultures vivrières ne font que valoriser les années improductives d'une plantation; le planteur préfère avoir une parcelle plus grande espérant qu'elle lui rapportera plus d'argent.

Les premiers travaux réservés aux hommes sont ceux de défrichement, qui exigent beaucoup plus de peine et de temps que pour les champs vivriers à cause de la végétation impliquée.

Le sous-bois est éliminé à la machette, quelques arbres sont abattus à la hache ou bien brûlés au pied. Seuls les grands arbres précieux pour leur ombrage subsistent. Le feu est ensuite mis à toute la parcelle défrichée que les femmes nettoient à la daba. On voit de loin se dégager de la masse verte de la forêt les arbres morts qui tomberont plus tard.

Les hommes édifient les buttes en avril, après celles de savane : elles sont plus grosses, moins nombreuses et disposées plus irrégulièrement à cause des racines et des souches brûlées (15 buttes par 25 m^2 environ, de 80 cm de hauteur).

Les plantes associées sont plus nombreuses que dans une parcelle vivrière pure.

(3) Parcelle : portion de terrain d'un seul tenant portant une ou plusieurs cultures ou une même association de cultures, d'âge homogène, dans le cas de plantes pérennes.

La culture commence avec l'igname qui est enfouie sur chaque sommet de butte en avril. Le taro *(koko, Colocasia)* est bouturé fin avril sur toutes les buttes. Au pied de celles-ci, sont semés, à la mi-mai, le maïs (2 grains une butte sur deux), le gombo (une butte sur deux), les piments, les aubergines et les tomates sur chaque butte. Début juin, sont mis en place les jeunes plants de cacao (une butte sur deux). Entre les buttes, sont plantés ce même mois des caféiers et, çà et là, sont bouturés des bananiers (banane plantain — *Manda* — *Musa sapientum*). Taro et banane plantain complètent le matériel vivrier de ces plantations de forêt. Ce sont les plantes les mieux adaptées aux zones forestières humides, qui ne sont localisées en cultures principales que dans ces régions.

Dans ce milieu de transition, on rencontre des plantes qui appartiennent à des aires culturales différentes. Le fait que les ignames sont en forêt à côté des bananiers et des taro est d'ordre culturel, beaucoup plus que climatique : les Baoulé, là où ils sont et là où ils vont, cultivent des ignames. Par contre dès que la forêt disparaît, bananier et taro sont absents à la fois en raison de leurs exigences climatiques et parce que les Baoulé ne sont pas attachés à ces plantes. Il en va différemment pour le maïs qui est partout présent en Côte d'Ivoire. Il est intéressant de voir une zone d'interférence des cultures dans ce milieu composite qu'est le contact forêt-savane.

Il y a le plus souvent, dans une même plantation, à la fois des caféiers et des cacaoyers. Les Baoulé préfèrent une plantation mixte pour limiter les pertes au cas où les uns ou les autres arbustes ne prendraient pas. Le caféier et surtout le cacaoyer étant les premières années sensibles à l'ombrage, il convient de planter des bananiers. Dans les vieilles plantations de caféiers, ce sont ces derniers qui servent d'ombrage aux jeunes cacaoyers. Quand ceux-ci ont bien prospéré, on abat les caféiers. La plantation est beaucoup trop serrée avec un pied tous les deux mètres en ligne bien souvent irrégulière du fait que les buttes évitent souches et racines.

Quelques arbres fruitiers sont plantés et marquent souvent les limites de la plantation. Ce sont des agrumes qui souffrent des excès d'humidité et les avocatiers, les papayers, les bananiers *(Musa cavendishii)* aux petits fruits consommés frais. Les palmiers à huile et les colatiers existants sont préservés.

Ainsi, entre les buttes ou à leur pied, se mêlent une quantité de produits semés, bouturés ou plantés après l'igname et dont la densité varie. Certains produits vivriers peuvent être considérés comme secondaires et « accompagnateurs » d'autres cultures; l'intérêt de ce champ tient aux caféiers et aux cacaoyers bien que non encore productifs et à l'igname dont le but alimentaire est immédiat.

Le fouillis de ces parcelles étonne toujours l'observateur et contraste avec les buttes ou les billons à l'aspect plus ordonné des champs vivriers.

Le propriétaire ne s'occupe plus alors des jeunes plants de café et de cacao pour se consacrer, aidé de sa femme et de ses enfants, à l'entretien et à la récolte des produits vivriers. Cependant il désigne toujours par « plantation » cette parcelle, exprimant par là son objet.

b) ***La deuxième année.***

La deuxième année les femmes établissent leurs propres cultures, bien souvent du maïs sur toutes les buttes et quelques billons d'arachide dans un coin.

Seuls restent taro et bananiers qui accompagnent pendant plusieurs années les caféiers et les cacaoyers. Il arrive aussi qu'en deuxième année, ne soient pas, à nouveau, cultivées les plantes vivrières à cycle court : cela dépend des autres champs de l'exploitant, du temps dont il dispose et s'il juge la nourriture suffisante, en igname surtout.

Ainsi, en deuxième ou en troisième année, la parcelle est abandonnée à la jachère forestière qui s'installe bien vite. Mais dès que les premiers fruits peuvent être récoltés quatre ou cinq ans après la mise en place des plants, la parcelle est à nouveau nettoyée de manière bien imparfaite.

Le plus souvent, l'année qui suit la mise en culture de la première parcelle de sa future plantation, le propriétaire attaque une autre parcelle et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait terminé de planter la portion de forêt, procédant par adjonction de parcelles. Il peut soit ne faire qu'une année de cultures vivrières s'il veut accroître très vite la superficie de sa plantation, soit cultiver pendant deux années ou trois, ce qui est plus rare. Il peut avoir terminé au bout de quatre ans, sept ans ou plus, une portion de forêt qu'il « fait » en quatre parcelles.

Il existe en fait une grande diversité et nous verrons ceci d'une manière plus détaillée en étudiant la structure agraire des différents villages.

De plus, le planteur « révise » assez souvent les parcelles de la plantation, deux ou trois ans après leur mise en culture et même plus tard. Il construit à nouveau des buttes d'igname là où les caféiers ou les cacaoyers n'ont pas pris et remet de jeunes plants; l'igname est toujours la culture de départ dans la régénération d'une plantation. A l'heure actuelle, de nombreuses plantations sont « finies » : une plantation est « finie » quand son propriétaire a achevé de planter en café et en cacao la portion de forêt dont il dispose et n'a plus ainsi la possibilité d'étendre la superficie plantée; ce terme indique de plus le mauvais rendement des vieilles plantations. C'est pour ces raisons que les planteurs, comme ils disent, les « révisent »; « réviser » c'est-à-dire « examiner à nouveau pour corriger » (Petit Robert, Paris, 1975, p. 1557).

De cette façon, les superficies plantées se sont progressivement étendues à tel point que le propriétaire, s'il a été capable par adjonction des parcelles de planter toute la portion de forêt, ne peut plus, avec la même aide, faire les travaux de nettoyage pourtant indispensables et effectuer la récolte, ce qui engendre de multiples problèmes que nous examinerons plus loin.

2. Les cultures arbustives de café et de cacao.

Il n'est pas de notre propos d'analyser ici tous leurs caractères (4) mais de mesurer leur importance dans ce milieu de transition.

(4) On pourra lire sur les cultures de cacao et de café en Côte d'Ivoire : LEFÈVRE R. (1949), « Cacao et café, cultures « révolutionnaires », l'évolution des peuples de la forêt ». *Rev. de Géog. hum. et ethnogr.*, I, 4, pp. 52-62. — ZELENSKY V. (1955), « Les cadastres des plantations caféières et cacaoyères de Côte d'Ivoire », *Agro. trop.*, X, n° 5, pp. 551-581. — TRICART J. (1957), « Le café en Côte d'Ivoire », *Cah. Outre-Mer*, X, 39, pp. 209-233. — Etude régionale de Bouaké (1962-1964), tome 2, l'Economie. — Atlas de Côte d'Ivoire 1971, « Les cultures industrielles et marchandes ».

Les Baoulé n'ont adopté que récemment ces cultures introduites à la fin du XIX[e] siècle en Côte d'Ivoire et diffusées auprès des agriculteurs africains avant la deuxième guerre mondiale.

La plupart des plantations datent des années 1950-1960; ce fut pendant cette période une véritable fièvre de plantation et de spéculation. Ces dernières années, la politique agricole tend à contrôler la production et à améliorer la qualité des plantations existantes.

Les conditions climatiques jouent un rôle important dans la répartition de ces deux cultures arbustives; le cacao, plante beaucoup plus exigeante que le café, y étant particulièrement sensible. Le café demande des pluies importantes, supérieures à 1 300 mm, interrompues par une raison sèche, limitée cependant mais nécessaire à la floraison. Pour les Baoulé, deux pluies en janvier et en février annoncent une floraison abondante. Le café redoute un fort vent d'harmattan qui dessèche les arbustes. S'ils associent étroitement la culture du café à la forêt, il n'en est pas de même pour le cacao dont la superficie cultivée est réduite à l'intérieur de l'aire du café. De plus, quand ces deux cultures coexistent sur un même terroir, le cacao occupe toujours les meilleurs sols et des positions particulières de zones plus humides comme les bas fonds, le café étant moins délicat. Le cacao exige une pluviométrie supérieure à 1 300 - 1 400 mm (les Baoulé attachent pour cette raison une grande importance aux pluies de juillet) avec une saison sèche atténuée indispensable à la formation des cabosses.

La nature des sols modifie les limites fixées par les conditions climatiques. Les roches vertes et les sols schisteux compensent, par leur pouvoir de rétention en eau, les déficits hydriques trop importants des mois secs. Le café est tolérant pour les sols sous couvert forestier tandis que le cacao réclame des sols tels qu'*assié kokoré* (terre rouge); ce sont des sols développés sur roches vertes avec une épaisse couche d'altération ancienne d'argiles kaoliniques qui atténue les effets de la sécheresse (voir l'étude faite à Groudji page 160).

Dans cette zone de transition, le café est partout en forêt, alors que le cacao ne se rencontre que dans les forêts de la branche ouest et dans des situations pédologiques et topographiques particulières.

Ainsi les récoltes de café sont-elles beaucoup plus irrégulières que celles de cacao. Dès que l'on s'éloigne de la forêt, donc de l'aire de culture du café, et que celui-ci continue néanmoins à être cultivé dans des zones marginales à la limite de ses potentialités culturales, les récoltes sont fantaisistes pour ne pas dire mauvaises. Normalement les caféiers commencent à donner des fruits la 3[e] ou la 4[e] année. Mais sur ses marges écologiques, quand les pluies sont insuffisantes, il faut attendre la 6[e] année pour une production qui reste médiocre; la parcelle est donc plus longtemps improductive.

Café et cacao sont deux cultures arbustives introduites dont les Baoulé ne consomment pas les produits mais les vendent. Ces cultures insérées dans le calendrier des cultures vivrières et des autres activités des Baoulé leur sont étrangères et ils ne font pas les mêmes efforts que pour les cultures vivrières dont ils connaissent parfaitement les variétés et les caractères culturaux. C'est peut être parce que le café apparaît bien adapté que le planteur ne cherche pas à améliorer la qualité de sa plantation ni ses techniques. Les caféières et les cacaoyères sont des *ouakama-fié* (*ouakama :* produit de vente, *fié :* champ) et

les parcelles vivrières sont des *alié fié* (*alié* : nourriture). A l'intérêt du café et du cacao, s'ajoute le rôle vivrier très important des premières années de la plantation, le surplus des cultures vivrières pouvant même être vendu. Un point important est que le café et le cacao ne « troublent » pas les activités qui ont pour but la production vivrière et dont le calendrier est très impérieux.

Le travail sur les plantations reprend quand le café, dès la troisième année, et le cacao dès la cinquième année, commencent à produire. Ce sont en juin les travaux d'entretien (débroussaillage, égourmandage, taille des branches mortes et malades). Très souvent les travaux de nettoyage se font au moment de la récolte pour faciliter celle-ci alors qu'ils devraient avoir lieu dès la floraison. En mars-avril, c'est le début des récoltes, la petite traite du cacao, à laquelle succède la grande traite d'octobre à décembre. En octobre, a lieu la récolte du café de variété Kouilou, suivie par celle de Robusta en novembre-décembre. Les hommes cueillent les cabosses de cacao à l'aide d'une longue perche, *soso*, les ouvrent, les mettent à fermenter dans des trous creusés dans la plantation et recouverts de feuilles de banane. Après fermentation, les fèves sont mises à sécher de préférence sur des claies surélevées et placées au soleil ou à côté du café sur les dalles cimentées au village. On procède de la même manière pour le séchage des grains de café. Il arrive que le séchage se fasse dans les savanes voisines des plantations. Pour parfaire celui-ci, les grains sont remués avec un râteau. Une fois séchées, les cerises sont, au village, décortiquées au pilon ou, de plus en plus, à l'aide d'une décortiqueuse, puis sont triées pour éliminer les grains moins secs et bruns et les débris de coques. Ces longues opérations post-culturales se prolongent jusqu'à la fin janvier. Les femmes participent à toutes ces activités. Les travaux de conditionnement sont plus importants pour le café que pour le cacao, mais le travail — notamment la fermentation — est plus délicat pour ce dernier. Fèves de cacao et grains de café, une fois bien secs, sont mis dans des sacs destinés à la vente.

Tels sont les caractères généraux de l'agriculture vivrière et de l'agriculture de plantation; nous examinerons plus loin les effets des deux milieux végétaux en présence sur les systèmes agricoles des villages du transect écologique.

Il convient de citer D.R. HARRIS (5) dans l'interprétation écologique qu'il donne des pratiques culturales. On peut ainsi dire que la parcelle en cultures vivrières pures est « un « écosystème généralisé » caractérisé par un nombre relativement élevé d'espèces et de variétés végétales, chacune représentée par un petit nombre d'individus ». Un tel écosystème s'oppose à l' « écosystème spécialisé » avec une espèce, voire une variété, représentée par un très grand nombre d'individus; c'est le cas du champ de blé.

D'après cette définition, le champ de bodga représente le mieux l'écosystème généralisé. Les nombreuses variétés sont traitées individuellement; une attention particulière est donnée à chaque végétal en fonction des conditions les meilleures. Les Baoulé effectuent toute une série d'opérations culturales auxquelles ils apportent un très grand soin et qu'il n'est pas question d'escamoter. D.R. HARRIS souligne la stabilité de cet écosystème, tenant à la diversité des composantes, qu'il oppose à la vulnérabilité de l'autre écosystème du fait de son homogénéité.

(5) HARRIS D.R. (1969), Agricultural Systems, Ecosystems and the Origins of Agriculture. The Domestication and Exploitation of Plants and Animals. Publié sous la direction de P.J. UCKO et G.W. DIMBLEY, London, Gerald Duckworth and C°.

On remarque des degrés différents dans les écosystèmes généralisés :

— Les parcelles vivrières indépendantes de forêt et de savane contiennent généralement moins de variétés et moins d'espèces.

— Dans les parcelles de cultures vivrières associées en forêt (cultures vivrières et cultures arbustives de café et de cacao), les Baoulé n'ont pas un comportement identique vis-à-vis des deux catégories de cultures. Les plantes vivrières reçoivent en priorité tous les soins; les cacaoyers et les caféiers sont traités différemment car les Baoulé ne leur portent pas le même intérêt.

C. LES AUTRES ACTIVITÉS.

Notre objectif est d'étudier comment les Baoulé appréhendent et utilisent ce milieu de contact; ce serait n'avoir qu'une vision partielle de la situation que de l'examiner uniquement sous un angle agraire. Il convient donc de poursuivre cette étude des différents domaines d'activités des populations du contact.

Indépendamment des faits d'occupation purement agricoles, doivent être considérées toute une série d'activités qui, vues de l'extérieur, semblent des ressources quantitativement mineures, mais qui jouent réellement un rôle important dans le fonctionnement global du système de production et, plus encore, dans ce milieu de transition. Nous choisissons de ne donner ici qu'un aperçu de ces activités pour les étudier dans le cadre du système de production des villages concernés.

1. La chasse.

La chasse a certainement tenu autrefois une place beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. On chasse encore en forêt comme en savane mais le gros gibier est devenu rare. C'est essentiellement le fait des jeunes gens et des hommes. L'intérêt alimentaire de la viande de gibier est assez vif mais on se livre à cette activité quand « on a le temps ».

Il faut noter que le contact forêt-savane comporte, d'après les chasseurs eux-mêmes, des conditions particulièrement favorables à la capture du gibier par l'enchevêtrement des deux formations. Les lisières des forêts, les galeries forestières, les couloirs de savane en forêt sont autant d'éléments dont les chasseurs connaissent les avantages : ils peuvent mieux disposer leurs pièges et, en barrant ou en mettant le feu en certains points, ils rabattent les animaux et les capturent plus facilement.

— En savane, la chasse, le plus souvent collective, se pratique essentiellement pendant les mois secs. Les animaux sont des petits rongeurs : les aulacodes plus communément appelé *agoutis* dont la viande est particulièrement appréciée, les différents rats, les mangoustes, les lapins sauvages. Sur une portion délimitée de savane suivant le nombre de chasseurs, on met le feu en début d'après-midi.

Les hommes en cercle assomment alors à coups de machette, de bâton et de massue les petits animaux qui essaient de s'échapper. Ces feux circonscrits se répètent pendant toute la saison sèche mais la chasse est de moins en moins fructueuse. Les hommes continuent à chasser avec leurs chiens et de longs bâtons au bout ferré.

Dès la saison des pluies et quand le travail dans les champs laisse quelque liberté, ils installent des collets qu'ils fabriquent eux-mêmes et des pièges dans la savane, le long des chemins et en bordure des champs pour préserver les cultures. Ils fixent aussi des pièges au sommet des buttes pour capturer les perdrix.

— A la lisière des forêts, sont également installés des pièges, les chasseurs étant chargés de rabattre le gibier vers eux; de plus, à l'époque des grands feux de février, les animaux qui fuient le feu en se réfugiant en forêt sont aisément capturés.

— C'est dans la forêt qu'on trouve les seuls grands animaux comme les antilopes, les gazelles ou les biches. Le chasseur opère souvent individuellement en disposant de gros pièges à crocs. Ceux-ci, qui doivent être faciles à atteindre, sont disposés régulièrement le long d'une piste. Le porc-épic qui vit surtout en forêt est aussi très recherché pour sa chair.

La chasse se fait aussi aux armes à feu. Quelques Baoulé possèdent des vieux fusils de traite ou des fusils de chasse et vont de temps en temps dans les champs en forêt comme en savane, le fusil sur l'épaule, chasser les oiseaux (perdrix, pintades) ou les singes.

Enfin, les enfants avec les lance-pierres chassent oiseaux et chauves-souris ou creusent des trous pour attraper les souris.

La chasse est réglementée en Côte d'Ivoire : pour tout achat d'un fusil, de calibre 12 généralement, et de cartouches, un permis de port d'armes est délivré à son propriétaire qui doit demander tous les ans au Service des Eaux et Forêts un permis de chasse personnel. La chasse est ouverte du 1er janvier au 31 juin. Les contrevenants sont punis d'une amende (voir annexe III).

2. **La pêche.**

La pêche, activité de saison sèche beaucoup moins fréquente, est pratiquée dans les marigots et dans les rivières ou fleuves.

Les femmes aidées des enfants vident les flaques des marigots avec des cuvettes et attrapent les poissons à la main.

Les hommes pêchent à l'hameçon dans le N'Zi; les silures sont les poissons les plus fréquemment capturés.

Pêche et chasse, qui sont des compléments de nourriture, semblent avoir perdu de leur importance en raison du développement des cultures commerciales.

3. L'élevage.

Les Baoulé ne pratiquent pas l'élevage au sens où nous l'entendons. Ils possèdent quelques animaux : dans tous les villages on trouve des cabris, des moutons, des chèvres, des porcs et des volailles.

Nous distinguerons élevage bovin et élevage au village en disant que le terme élevage, dans l'un et l'autre cas, nous semble quelque peu impropre.

L'élevage au village se remarque par la présence de nombreux animaux errant entre les maisons : moutons, chèvres et poulets, à la recherche d'une nourriture, épluchures d'igname, peaux de banane, spathes de maïs. Chacun sait reconnaître les animaux dont il est propriétaire à des signes physiques distinctifs comme des taches noires sur le pelage ou la longueur des poils. Les Baoulé s'en occupent, c'est-à-dire qu'ils leur rapportent des branches d'arbres des champs; ils donnent aussi quelques grains aux poulets et les mettent dans de vastes paniers pour la nuit. Certains attachent les animaux à un piquet, d'autres les laissent vagabonder. Quelques villages possèdent un élevage de porcs de race locale de type ibérique, petite et noire; ils sont enfermés dans des enclos à proximité du village.

La viande de ces animaux n'est consommée qu'à certaines occasions comme les fêtes ou les funérailles.

A côté du petit élevage présent dans tous les villages, existe un élevage bovin beaucoup plus rare dans la zone étudiée. Les caractères particuliers de cet élevage et sa place par rapport à l'activité agricole sont étudiés dans le village de Sakassou.

4. La cueillette.

La cueillette et le ramassage jouent un rôle important et viennent compléter les activités agricoles (6).

On ramasse beaucoup de fruits, bananes, petits ananas, avocats, mangues, mandarines, oranges, papayes, goyaves qui sont quelquefois consommés sur place aux champs, espèces « d'amuse-gueule », pour se désaltérer ou se nourrir, et qui sont aussi vendus au village ou au marché le plus proche. Les gros escargots de forêt et les champignons sont également recherchés.

Un plus grand intérêt est porté à l'exploitation des arbres comme le colatier, le palmier à huile, le palmier raphia et le rônier. Ces arbres ne sont pas cultivés mais quelquefois on favorise leur développement en les plantant dans les champs et on les protège dans des plantations.

— Le colatier (*ouissé*), *Cola nitida,* est apprécié pour ses fruits, les noix de cola, d'une façon modérée par les Baoulé. Les noix sont surtout destinées à la vente. Ces arbres poussent spontanément en forêt. Les Baoulé les trouvent sur leurs plantations ou à proximité en forêt. Les femmes et les enfants

(6) Voir également l'étude sur la pharmacopée (annexe V).

ramassent les fruits et les vendent aux Dioula qui en font le commerce. Quelques colatiers sont plantés pour marquer la limite des plantations.

— L'exploitation du palmier à huile (*mé*), *Elaeis guineensis*, tient un rôle important dans toute la zone étudiée. On en trouve beaucoup en forêt et dans les galeries forestières ou îlots forestiers de savane; c'est un arbre qui craint la sécheresse. Lors des défrichements en forêt, on fait bien attention de ne pas l'abattre : essence héliophile, le palmier à huile profite alors de l'absence momentanée de la concurrence d'autres espèces et de jeunes plants prolifèrent ainsi en quelques mois. Les forêts défrichées s'enrichissent de nombreux palmiers. Il n'est pas rare de voir ensuite les caféiers étouffés dans les plantations par les palmiers à huile. Le mé offre à la fois l'huile de palme et le vin de palme (*bangui* en Dioula, *nzan* en Baoulé).

La préparation de l'huile de palme, travail des femmes, est longue. Le régime aux petits fruits rouges cueilli sur l'arbre est rapporté au village. Il faut égrener le régime, faire fermenter les graines enveloppées dans les feuilles de banane pendant une semaine. A ces graines, on ajoute des graines fraîches, on fait bouillir et on pile le tout dans le mortier. On sépare alors les amandes de la pulpe du fruit et cette bouillie est mise dans l'eau à petit feu. L'huile qui monte à la surface est récupérée et est mise en bouteille. La femme garde précieusement cette huile pour sa cuisine. Avec les amandes, on fabrique de l'huile de palmiste, produit de beauté pour les femmes.

Le vin de palme est une boisson très appréciée mais son extraction entraîne la mort de l'arbre. L'arbre abattu, on fait à son sommet une incision à la base des fruits et on recueille dans une calebasse fixée au moyen de nervures de palmier quelques litres de liquide à l'aide d'une paille, tous les jours pendant deux mois. Des tampons de paille assurent l'étanchéité. L'incision est rafraîchie par le récolteur. Au champ, les Baoulé boivent quelques gorgées de cette boisson sucrée et peu alcoolisée dont le goût fait penser au cidre de pommes ou au vin nouveau. Ils rapportent au village la récolte qu'ils boivent le soir (en famille ou avec des parents) entre hommes. Il se peut qu'ils en vendent mais rarement.

— Du palmier-raphia, *ogbrolé*, arbre qu'on rencontre plus rarement dans les forêts galeries ou les bas-fonds, on extrait aussi du vin de palme et, de la même manière, l'arbre est abattu avant d'avoir donné ses fruits.

— Un autre palmier joue un rôle très important, le palmier-rônier (7), *Koué*, *Borassus aethiopium*, arbre typique de la savane dite à rôniers. Une très grande consommation de vin de palme est faite dans les régions à peuplements importants de rôniers. Les hommes recueillent le vin deux fois par jour, tôt le matin avant de partir aux champs et le soir en en revenant. Le palmier-rônier qui est saigné est généralement le palmier adulte, au stipe de 20 m de haut parfois, avec une touffe de feuilles en éventail au sommet et quelquefois un renflement dans la partie supérieure du stipe. Sur l'arbre qu'il a choisi d'exploiter, l'exploitant installe une perche qu'il fixe verticalement le long du stipe à l'aide de grosses lianes qui entourent le stipe de haut en bas. Comme un électricien qui monte sur un poteau, il assure sa sécurité à l'aide d'une ceinture de lianes. Son premier travail consiste à élaguer la touffe de feuilles

(7) En ce qui concerne l'exploitation du rônier, voir PORTERES (1964).

du sommet. Ensuite, à l'aide d'un couteau tranchant, il procède à l'ablation du bourgeon terminal qu'il sectionne et, avec le « couteau à rafraîchir », il pratique la saignée en évidant latéralement le bourgeon à l'endroit qu'il juge le meilleur pour que l'écoulement de la sève dure le plus longtemps possible. Le palmier entre alors en exploitation. Le récolteur fixe une calebasse reliée à la plaie d'où coule la sève par un système de collecte compliqué, confectionné avec le matériel qu'offre le rônier. Des tampons de paille bouchent la plaie et l'ouverture de la calebasse en les protégeant contre les insectes et les éléments extérieurs. Tous les jours, vers 6 heures du matin et 5 heures du soir, le récolteur monte au sommet du rônier et rafraîchit la plaie de coupe du bourgeon terminal en en enlevant quelques centimètres à l'aide du « couteau à rafraîchir ». Il récolte la sève de la calebasse, la vide dans celle qu'il a sur lui, remet le tout en place et redescend. Au pied de l'arbre, il transvase dans un récipient plus important et continue à exploiter d'autres rôniers suivant le temps dont il dispose. Un palmier-rônier adulte est exploitable pendant un mois et peut fournir de 200 à 300 litres de vin de palme. C'est la mort lente de l'arbre par ablation du bourgeon terminal dont il ne reste au bout de quelques temps que le long stipe noirâtre étêté. De jeunes palmiers, *gbogbo*, sont exploités par les enfants et par les hommes âgés. Les premiers apprennent ainsi la technique de la récolte de la sève et les seconds, qui ne peuvent plus monter aux arbres, aiment récolter leur propre vin, mais, bien souvent, la sève moins abondante a un moins bon goût.

La récolte du vin de palme est très importante mais le rônier offre beaucoup d'autres utilisations. Il fournit, comme tous les palmiers, des matériaux de vannerie et de construction. Les larges feuilles sont employées comme abris contre la pluie ou le soleil et pour la toiture des maisons. En les tressant, on peut confectionner des nattes, corbeilles ou paniers pour divers usages. Les stipes de rôniers servent de piliers pour la construction des maisons et des ponts.

Le rônier fournit aussi des aliments. Les fruits mûrs, grosses boule odorantes rouge-orangé, sont consommés. Ces fruits sont aussi semés sur de petits espaces dégagés en savane. Les jeunes pousses sont grillées sur la cendre. Le « chou-palmiste », ou tête du palmier-rônier, n'est consommé que chez les très jeunes rôniers.

Le rônier a ainsi des usages divers remarquables, plus particulièrement à Sakassou.

5. L'exploitation des forêts.

Elle peut aussi être considérée comme une activité de cueillette. En effet, le bois de chauffe est récupéré dans les zones défrichées où les arbres ont été abattus ou brûlés. Le bois débité à l'aide de petites haches est rapporté au village. Pour certains villages proches du marché de Toumodi, il donne lieu à un commerce actif.

Pour le bois de construction, les hommes choisissent les arbres qu'ils savent utiles à l'édification des maisons.

Ces différentes activités ont un avantage majeur : elles sont toutes orientées vers une vente immédiate et procure des rentrées d'argent frais échelonnées pendant l'année, à la différence du café et du cacao qui ne fournissent un revenu qu'en fin de traite.

Cet exposé du bilan, dans un milieu de contact, de l'utilisation du potentiel agricole et de la place des activités annexes est une première approche globale des relations des hommes avec le milieu.

Il nous faut voir maintenant quelles sont les diverses situations et comment s'opèrent les modifications au niveau des communautés rurales étudiées tout au long du transect écologique, de la savane dominante à la forêt dominante.

Les trois villages principaux de ce transect écologique sont traités successivement d'après un choix de lignes directrices mais, le plus souvent possible, ce sont les différences et les similitudes qui sont soulignées. Plus que l'aspect « terroir », est retenue la notion d'échantillon significatif et d'espace fonctionnel au niveau du milieu de contact; aussi, dans une étude où le qualitatif l'emporte sur le quantitatif, nous avons approfondi certains points particulièrement intéressants dans l'un ou l'autre village.

Notre étude aurait pu commencer par Tafissou pour se continuer plus à l'ouest en forêt et ensuite à l'est sur l'autre branche. Mais l'ordre de présentation des villages a été choisi suivant le grand mouvement de migrations et de recherches de terres de l'est vers l'ouest qui existe dans toute la région.

Le premier village de notre étude, Sakassou, est situé sur la branche est du V Baoulé, dans un secteur de mosaïque où le rapport en surface forêt-savane est favorable à la savane; il est le plus éloigné de la grande zone forestière de l'ouest. Nous poursuivons par Tafissou, au contact même sur la branche ouest, et par Groudji, établi plus profondément en forêt.

II. – LE TRANSECT ÉCOLOGIQUE LES COMMUNAUTÉS RURALES

A. LA BRANCHE EST DU V BAOULÉ : SAKASSOU.

Le village de Sakassou qui compte 276 hab. est situé à 23 km au Sud-Est de Toumodi sur la rive droite du N'Zi à 5 km de ce fleuve. Une piste carrossable de 7 km à partir de Loukouyakro, à mi-chemin sur la route de Toumodi-Dimbokro, conduit à Sakassou par Akuvikro (1). Les villages voisins sont tous à environ une heure de marche. De Sakassou partent deux pistes vers les villages des bords du N'Zi, Laourebo au sud-est, Djekekro à l'est. Sahué au sud-ouest, Komekro au nord-ouest sont reliés par des sentiers.

Le terroir de Sakassou, au cœur de la frange est de la mosaïque, donne d'emblée l'impression d'un ensemble unique, où la savane tient la première place et où les taches de forêts ont une distribution qui semble entièrement déterminée par la topographie. L'analyse des causes géomorphologiques de cette répartition en explique l'organisation rigoureuse (2).

Le substratum granitique a déterminé un tracé grossièrement hexagonal du réseau hydrographique, qui découpe les témoins de hauts glacis en buttes de surface réduite. De plus, cette incision, bloquée en direction du N'Zi par les barres granitiques de l'accident de Dimbokro, est de faible ampleur et découpe des versants courts (300 m à 1 km) et de pentes faibles (2-3 %). Ces versants, soumis à un lessivage de longue durée et faiblement enrichis en matériel argileux colluvionné, constituent des sols peu favorables au développement de la forêt, contrairement à ce qui se passe sur la branche ouest du V.

Il convient de remarquer que, dans le milieu original constitué par cette région de mosaïque, les villages occupent tous un emplacement morphologiquement identique : il s'agit toujours du rebord argilo-gravillonnaire d'un témoin de haut glacis, au contact entre savane et îlot forestier. Plusieurs facteurs tendent sans doute à déterminer cette situation remarquable : répulsion exercée par

(1) D'après P. ETIENNE (1971), le nom de la majorité des villages Baoulé se compose du nom du fondateur suivi du terme *Kro* qui signifie « le village », par exemple Koto-Kouassikro (le village de Koto-Kouassi); mais le nom du village se réfère aussi à des anecdotes : *sakassou* (sur le cadavre).

(2) Voir l'étude du milieu physique page 38 et les coupes ST_1-ST_2 de la figure n° 17.

(3) PELTRE P. (1973), « Carte géomorphologique à 1/20 000e du Grand bassin-versant de Sakassou », O.R.S.T.O.M., 27 p. multigr.

les bas-fonds hydromorphes, avantages divers liés à une position de lisière et nécessité de disposer d'un sol suffisamment argileux pour fournir le matériau de construction des cases sans avoir à le transporter. Vis-à-vis du problème de l'eau, le choix d'une telle situation ne comporte guère d'incidence particulière : une grande partie des précipitations s'infiltre profondément sous l'épais manteau d'altération, et hors de la saison des pluies les marigots sont entièrement secs; le ravitaillement en eau des villages se fait alors par de petits puits creusés dans le matériel sableux des bas-fonds, et alimentés par un écoulement hypodermique résiduel. A l'échelle d'une ou deux dizaines d'années, l'importante surface de sols dénudés et battants permet de très fortes concentrations d'écoulement qui provoquent un ravinement généralisé et profond. Ceci explique les changements périodiques de site des villages, les emplacements abandonnés étant rapidement recolonisés par la forêt (4).

Une dernière remarque enfin s'impose dans l'analyse de la région : cette zone de mosaïque forêt-savane ne correspond pas à une auréole de transition qui serait déterminée par un gradient zonal de végétation. L'aspect original, en deux bandes parallèles de témoins boisés, s'explique par des facteurs tectoniques particuliers régissant le mode d'incision (rôle protecteur de l'accident de Dimbokro vis-à-vis de l'érosion régressive à partir du N'Zi et orientation NNE-SSW des failles qui jalonnent le versant ouest des alignements forestiers).

Sakassou s'inscrit donc dans l'un des ensembles originaux qui assurent, selon des styles variés, le passage de la forêt à la savane.

La savane est découpée en lambeaux de dimensions variables par les forêts des nombreux marigots qui se jettent dans le N'Zi tandis que des îlots forestiers coiffent les sommets des plateaux. L'altitude moyenne est de 100-120 m. Le terroir de Sakassou occupe un rectangle allongé Nord-Sud entre deux alignements de forêts de plateaux de même orientation; la savane arbustive ou herbeuse souvent piquetée de rôniers prédomine dans le paysage. Dans cette mosaïque, il existe une grande disproportion entre les milieux de forêt et de savane puisque 105 ha, soit 5 % seulement des 25 km^2 du terroir, sont couverts de forêt. Chaque forêt, si petite soit-elle, porte un nom à la différence de la savane qui s'étend sans limite sous le nom de Kakié. Les noms de forêts se rapportent à des caractères physiques (ainsi Cessébo, la forêt à l'arbre dur — *Cessé* — qui sert à faire des bâtons pour abattre les agoutis, ou Bokokoré, la forêt — à la terre rouge, ou Botian — la forêt étroite) ou à des noms de personnes (fétiches, ancêtres). On a ainsi relevé sur le terroir ou autour 18 noms de forêt.

Le terroir apparaît ici comme un espace trop restreint; il faut distinguer l'espace approprié utilisé par la communauté villageoise et l'espace cultivable. Nous nous référons à P. ETIENNE (1971) : « La conception théorique Baoulé de l'espace cultivable est celle d'un espace non entièrement fini. Ceci se manifeste d'ailleurs dans le vocabulaire : un des termes servant à désigner la notion de limite, de frontière est *agnialé*, l'endroit où l'on se rencontre. La limite n'est en fait qu'un accident de terroir, elle n'existe que parce qu'il existe autour d'un village donné d'autres villages ».

Les habitants de Sakassou distinguent *assiécloun* (*assié* : terre, *cloun* : dedans), « notre terre » ou le terroir, et *assiéissi* (*issi* : à l'extérieur) les terres hors

(4) Voir page 229.

terroir, qu'ils cultivent pourtant. Les paysans se plaignent : « on manque de forêt, il y a trop de savane »; c'est pourquoi ils cultivent des terres aux alentours du terroir mais aussi à des dizaines de km toujours en forêt, à l'est mais surtout à l'ouest.

Depuis quelques années, la recherche de terres, en forêt uniquement, à la fois pour des besoins alimentaires et pour la culture du café, a entraîné les habitants à cultiver hors des limites du terroir (fig. 25).

On peut distinguer trois catégories de terres hors terroir *(assiéissi)*. L'utilisation de ces terres est alors soumise à des règles d'appropiation traditionnelles qui dépassent le cadre du village.

— Les terres possédées par les habitants : *eassié* (*e* : la nôtre, notre propre). Ce sont des forêts à l'ouest de Sakassou où autrefois certains avaient de petits campements qu'ils utilisaient pour la chasse et où ils élevaient quelques volailles. Avec la colonisation s'était opéré un regroupement administratif en savane qui avait entraîné d'abandon de ces campements. Le café a déclenché la reprise de ces terres où ont été installées les plantations.

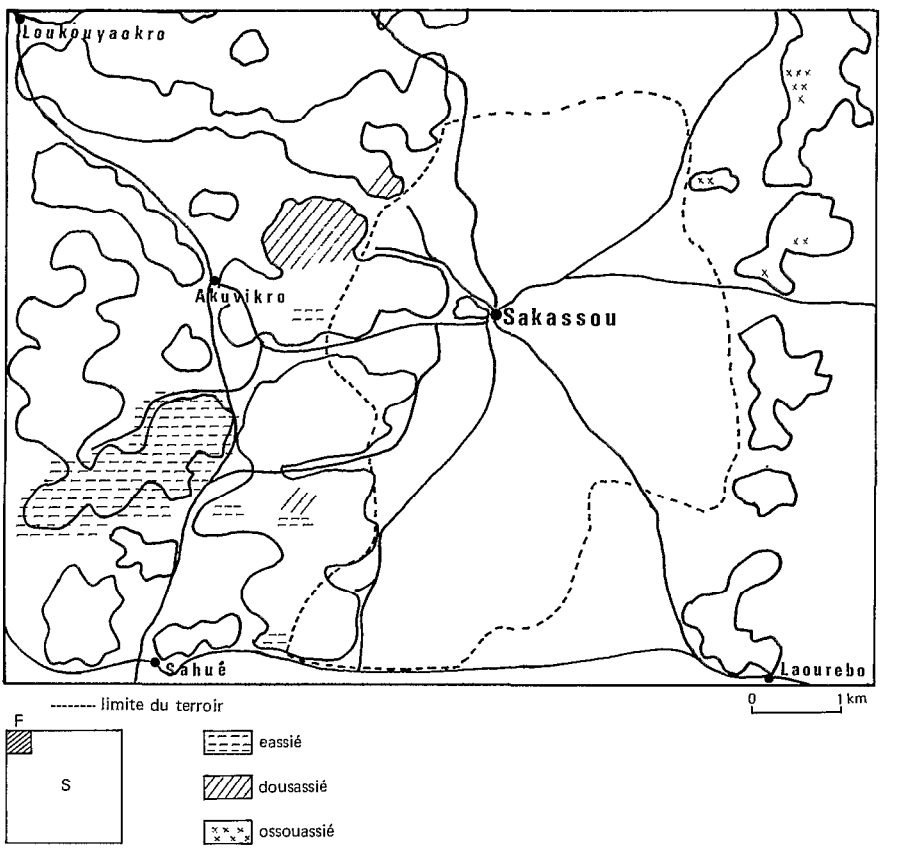

FIG. 25. — Le terroir de Sakassou.

L'îlot forestier de 160 ha sur le terroir d'Akuvikro est cultivé uniquement par les habitants de Sakassou qui ont des caféières et des champs vivriers en forêt et sur ses marges.

— Les terres cédées à titre précaire, dans les forêts proches du village, à l'ouest, pour les cultures vivrières seulement : ce sont les *douoassié,* terres d'igname *(douo)* ou de nourriture.

— Les terres demandées à l'est aux habitants de Djekekro avec lesquels ils sont parents pour installer quelques plantations dans les îlots forestiers du terroir de ce village : ce sont les *ossouassié* (*ossou* : famille, parenté).

Ainsi, hors du terroir, les villageois peuvent installer des cultures pérennes et « en dépannage » faire des cultures vivrières. SAUTTER et PELISSIER (1964) parlent de « terroirs emboîtés » quand « un groupe d'agriculteurs a reçu collectivement une dotation de terres (ou simplement le droit de cultiver) à l'intérieur de l'espace contrôlé par une communauté antérieurement installée, tout en conservant son autonomie sociale, voire sa personnalité ethnique ».

Il faut signaler une quatrième catégorie de terres hors terroir, les *café-fié* ou *cacao-fié,* les plantations des migrants vers le Bandama et au-delà du N'Zi.

1. L'exploitation du milieu.

a) *Champs vivriers de forêt, de bodga et de savane ou les éléments mobiles du terroir* (fig. 26).

Les derniers caféiers ont été plantés à Sakassou en 1965 sauf une plantation en 1970, aussi ne trouve-t-on plus cultures vivrières et caféiers associés. Les cultures vivrières pures en forêt se retrouvent dans la plupart des villages voisins de Sakassou qui ne bénéficient pas de conditions écologiques satisfaisantes pour le café et le cacao. C'est une originalité par rapport aux autres villages de notre étude sur la branche ouest du V.

Nous traiterons successivement des parcelles en cultures vivrières pures puis des caféraies. Si les caféiers sont des cultures arbustives pérennes, éléments permanents du paysage forestier, les cultures vivrières, éléments mobiles, parcourent forêt, bodga et savane.

Sur 72 parcelles vivrières :
18 parcelles sont en forêt (25 %),
22 parcelles sont en savane (30,5 %),
32 parcelles sont en bodga (44,5 %).

Association et succession des cultures :

— *en forêt.*

Quelles plantes cultivées occupent ces parcelles ? L'igname en première année occupe toujours une place de choix, associée à d'autres plantes; en deuxième année, les combinaisons varient. On trouve quelquefois le bananier, plus rarement le taro en première année de culture mais ces plantes de forêt sont sensibles aux mois trop secs.

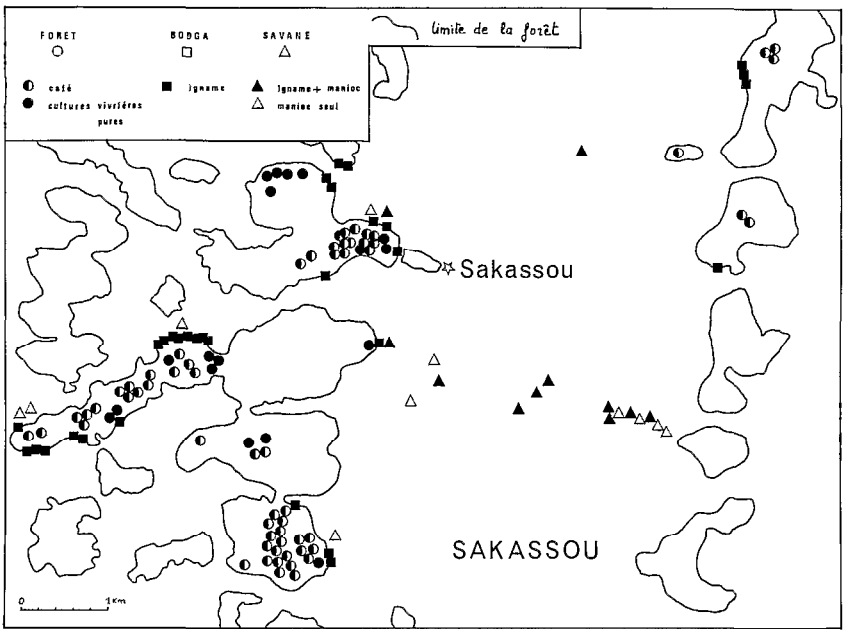

FIG. 26. — Repartition des cultures.

Les parcelles sont généralement petites avec une moyenne de 0,15 ha.

Sur les 18 parcelles de forêt en cultures vivrières pures, on trouve les variétés d'igname Nza et Bété-Bété bien adaptées aux conditions écologiques. Associations et successions sont diverses.

Sur 5 parcelles, sont associés à l'igname le maïs présent sur toutes les buttes, le piment, l'aubergine, le gombo... En deuxième année, cette même parcelle est divisée en deux parties dont l'une est consacrée à l'arachide et l'autre au manioc. En troisième année, le champ est abandonné à la jachère pour une durée de 12 ans, le manioc étant récolté suivant les besoins.

Sur les 13 autres parcelles, le manioc est associé à l'igname, à raison de deux boutures de manioc par butte pour un tubercule d'igname, avec le piment, le gombo, l'aubergine... En deuxième année la parcelle est divisée en deux portions, sur l'une manioc, sur l'autre arachide et maïs cultivés sur billons. En troisième année, on laisse reposer la terre.

La jachère forestière dure 10 à 12 ans; pourtant si la savane ne manque pas (savane = forêt × 23), les portions du terroir en forêt sont réduites. Le recrû forestier envahit alors à nouveau la parcelle.

— *en bodga.*

La bodga est la situation préférentielle des champs puisque 32 parcelles sur 72, soit 44,5 % sont cultivées en bodga (*bodganou fié* = le champ de bodga).

On retrouve les mêmes associations, les mêmes successions, la même durée de culture qu'en forêt avec quelques nuances, le nombre et la diversité des plantes cultivées étant plus grande. Les plantes ne sont pas distribuées au hasard

dans la parcelle. Le cultivateur agit différemment du côté forêt et du côté savane de la parcelle. Toujours à côté de l'igname, culture principale, dont les variétés ont été choisies avec discernement, se succèdent de la forêt à la savane quelques pieds de taro et de maïs puis du manioc et du maïs et en savane de plus nombreux pieds de manioc, plantes toujours associées au *tro* des femmes. Le cultivateur dispose ici d'un éventail plus riche de cultures vivrières à la fois de forêt et de savane et il obtient les meilleurs rendements en particulier pour l'igname, la culture vivrière de base (fig. 24).

Sur les 32 parcelles de bodga, on remarque 5 parcelles où le manioc n'est pas associé à l'igname en première année, 26 où igname et manioc sont associés et une où seul le manioc est cultivé (c'est une parcelle de deuxième année).

En deuxième année, sont généralement cultivés le manioc, le maïs, l'arachide en différentes parties du champ, le manioc étant toujours bouturé côté savane.

La durée de la jachère est de huit ans seulement, les villageois considérant que le retour à la fertilité est plus rapide dans cette zone de contact.

Les parcelles de bodga sont en moyenne les plus étendues (0,40 ha); un grand nombre d'entre elles sont cultivées hors terroir.

— *en savane.*

Par le nombre de parcelles cultivées, la savane occupe la deuxième place avec 22 parcelles mais celles-ci sont très petites, environ 0,12 ha. On voit ici la place importante que tient le manioc dont il convient de bien définir le rôle.

Dans 11 parcelles, l'igname de variété *Lokpa* est cultivée en association avec le manioc mais les tiges de manioc sont plus nombreuses surtout quand le propriétaire a déjà un champ d'igname qu'il juge suffisant. En deuxième année, la parcelle est abandonnée à la jachère mais il reste le manioc.

Dans 11 autres parcelles, le manioc est cultivé sans l'igname pendant une seule année. La deuxième année, on ne fait aucun travail dans le champ, le manioc est récolté. Les parcelles en culture pure de manioc sont particulièrement exiguës : de 10 m × 30 m à 30 m × 50 m; les buttes, petites et nombreuses, portent chacune une tige de manioc.

Ce champ en manioc pur est le complément vivrier des autres champs. Le manioc présente aux yeux des villageois quelques avantages : c'est une plante qui demande moins de travail que les autres — en particulier que l'igname — dont les femmes s'occupent, et qui, du fait de son long cycle cultural, est intéressante en période de soudure. Le villageois a un tel champ s'il pense que la production d'igname ne suffit pas à la consommation, la grandeur du champ d'igname étant proportionnelle au travail que peut faire le groupe famliial.

Ces parcelles de savane, situées à proximité des pistes ou sentiers menant en forêt et éloignées du terrain de parcours du troupeau, sont reconnaissables à la barrière qui protège les cultures contre les agoutis et le champ contre les divagations des bœufs. Au sud-est du terroir, on trouve comme c'est fréquemment le cas dans les régions de savane la juxtaposition de neuf parcelles en un bloc plus massif : ceci s'explique par la nécessité de protéger les champs. Les paysans défrichent, cultivent côte à côte et passent ainsi moins de temps à construire les clôtures autour du bloc de parcelles qu'ils vont bien vite abandonner pour aller établir ailleurs d'autres champs.

Selon les villageois, les superficies cultivées augmentent en forêt et surtout en bodga aux dépens de la savane qui, avec le manioc, conserve son rôle de secours. Il est intéressant de constater que le manioc est partout présent en forêt, en bodga et en savane.

La culture du riz dans les forêts de amrigot est abandonnée depuis 1970 à cause des dégâts des bœufs qui viennent s'abreuver dans les marigots.

On voit l'intérêt que présente pour les villageois un milieu mixte qui leur permet d'organiser très finement leurs cultures vivrières.

b) ***Les caféières.***

45 exploitations sur 58 possèdent des caféières *(caféfié)* : 3 en ont 3, 10 en ont 2 et 32 seulement 1. Ces plantations mesurent entre 50 et 100 ares;

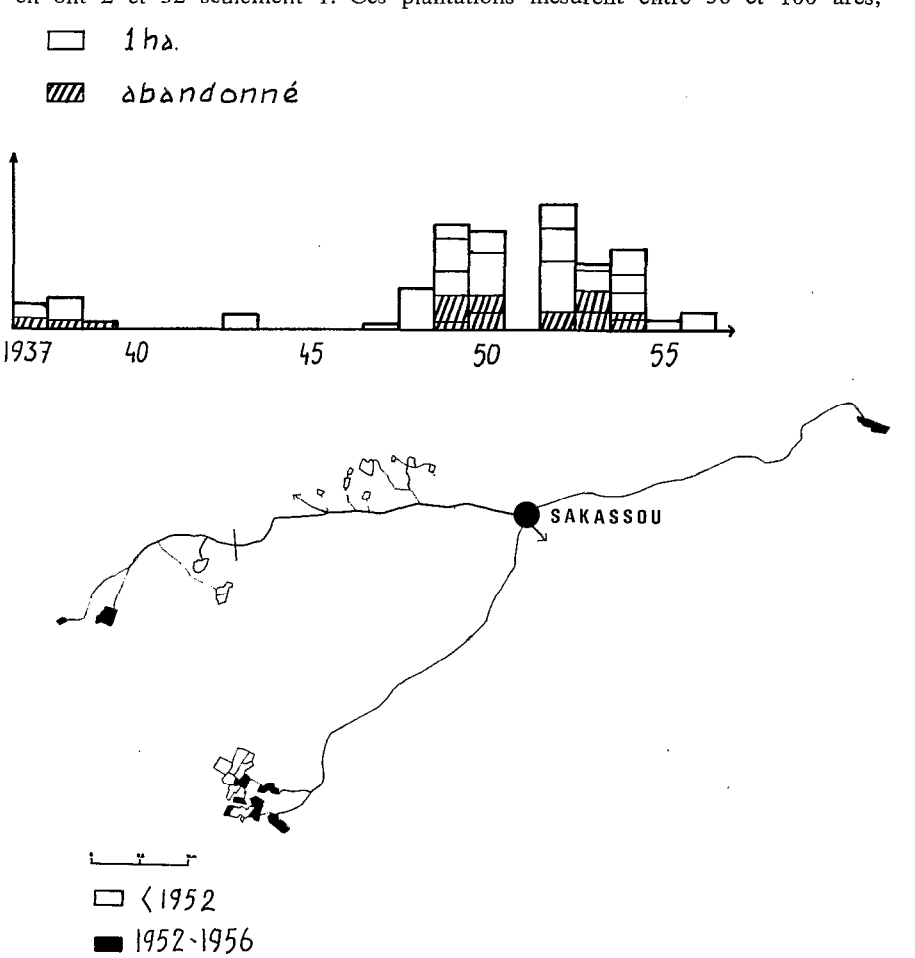

FIG. 27. — Sakassou : plantations café, cadastre 1956.

les plus grandes, qui sont rares, font 3 ha, les plus petites moins de 0,50 ha. Il convient de souligner l'exiguïté des parcelles cultivées, qu'elles soient vivrières ou de rapport.

Le cadastre de 1956 indique 32 ha en caféiers pour 32 parcelles et 23 exploitations avec une moyenne de 1 ha par parcelle, la plus petite occupant 0,10 ha, la plus grande 2,90 ha. Beaucoup de ces parcelles sont aujourd'hui abandonnées; nous n'en avons retrouvé que quatorze qui sont encore exploitées (fig. 27).

Aujourd'hui les 4/5 des exploitations possèdent des caféières qui produisent peu ou pas du tout, dont l'importance économique reste faible et qui pourtant font la fierté des villageois. Ces caféières desséchées et plus ou moins envahies par la végétation ressemblent fort peu à des plantations.

La superficie en rapport est faible, compte tenu de la superficie plantée, 13 exploitations seulement ayant des caféiers en production. La production totale a été en 1971-1972 de 40 sacs soit 4 tonnes vendues à Toumodi pour 420 000 CFA (105 CFA/kg).

Sur les 61 caféières, 50 ont été plantées entre 1952 et 1963, 1 en 1964 et 1 tout récemment en 1970 encore improductive. En raison des pluies irrégulières et moins abondantes que sur la branache ouest, il faut attendre six ans au lieu de trois pour que les arbres produisent. Ces plantations installées dans les îlots forestiers de plateau souffrent de la sécheresse.

Les deux plus anciennes plantations datent de 1937 et 1938, une de 1943 et six de 1948 à 1950. L'établissement d'un grand nombre de caféières entre 1952 et 1963 s'expliquent par les prix alors à leur maximum et par les bons résultats de la production. La parcelle de 1970 est un exception car aujourd'hui la majorité des villageois vont établir leurs plantations dans la forêt « riche », « celle qui produit ».

Quelques rares exploitants ont procédé à la régénération de leurs vieilles plantations improductives en mettant de nouveaux pieds de café. Bien souvent, les travaux d'entretien ne sont pas effectués car les villageois trouvent la production trop faible, alors qu'un plus grand soin apporterait de meilleurs résultats. En 1970-71, la production n'a été que de 9 sacs. Cette année-là, les femmes ont apporté le café au village voisin de Loukouyaokro où passait le traitant de Toumodi qui n'avait pas jugé utile de venir jusqu'à Sakassou pour une aussi médiocre récolte.

Sur le terroir, dans les îlots forestiers, les plantations sont établies en quatre zones :

— à l'ouest de Sakassou, à 5 km du village, un bloc où les rendements sont bons;

— tout près du village à l'ouest, les plus anciennes et les plus petites plantations;

— au sud-ouest, à 4 km, un bloc compact de plantations;

— à l'est la plus grande plantation qui a le meilleur rendement et 3 autres parcelles d'un seul bloc, à 4 km de Sakassou.

Mais à cause des mauvaises récoltes de leurs plantations, certains villageois ont émigré au-delà du N'Zi et surtout à des dizaines de km dans la grande forêt de l'ouest. On peut ainsi parler d'une cinquième zone de plantations très éloignée du terroir.

A Sakassou le café est un produit de cueillette : c'est une activité qui se limite au ramassage préparé par quelques travaux et au conditionnement du produit. Mais bien que cette culture ne soit qu'une économie de cueillette, il ne faut cependant pas minimiser le temps que lui consacrent les planteurs. Même s'ils négligent les travaux d'entretien qu'il convient d'effectuer régulièrement chaque année, le nettoyage et le débroussaillage nécessaires avant la récolte puis la récolte elle-même les occupent en septembre, octobre et novembre. Viennent ensuite le séchage, le décorticage et le triage jusqu'au mois de janvier. Les superficies plantées ne sont pas assez étendues pour nécessiter une main-d'œuvre extérieure au groupe familial. Quelques Dioula viennent au village pour chercher du travail sur les plantations et certains planteurs les emploient comme manœuvres journaliers. Ils aident au débroussaillage et participent à la récolte que font généralement hommes et femmes. Ils sont souvent payés en nature (nourriture, logement...), le salariat étant peu répandu.

Les cerises de café récoltées sont mises à sécher soit en savane sur des espaces circulaires nettoyés à cet effet, soit au village. Le décorticage se fait au pilon mais les planteurs peuvent utiliser à Akuvriko la décortiqueuse à raison de 5 CFA par sac de 100 kg. Les grains de café sont ensuite triés et vendus en sacs aux traitants de Toumodi. La production étant faible, il n'existe pas de groupement (5) des producteurs comme dans beaucoup d'autres villages. Un groupement n'a été constitué qu'une fois, en 1967, année où la récolte était bonne car les plantations étaient alors en pleine production.

Des parcelles exiguës, de vieux caféiers, une production faible : on en vient alors à se demander quel est le rôle de la culture du café à Sakassou. C'est une culture pérenne qui a l'avantage, une fois productive, de donner, moyennant quelques travaux, une récolte annuelle dont la vente procure une rentrée d'argent. « C'est moins fatiguant que la récolte du bangui qui demande un travail chaque fois renouvelé », nous ont dit les villageois. L'argent que rapporte le café (*café*ssica, *ssica* = *argent*) peut servir à acheter de la nourriture quand se pose en juillet et en août le problème de la soudure. Ce fut le cas en 1958 : une période de sécheresse entraîna une pénurie de vivres et l'argent du café aida à quelques achats extérieurs. Les plantations ne sont pas régénérées et les planteurs attendent de voir leurs arbres donner ou ne pas donner de cerises, c'est la surprise !

Les récoltes de café sont irrégulières en raison des plantations des caféiers dans une zone marginale de l'aire de culture. En 1970, aucun planteur « n'a eu de sac »; en 1971, la récolte fut de 984 kgs, en 1972 de 4 tonnes (le plus « chanceux » avec 8 sacs contre 1/2 sac pour la plus faible récolte). Les heureux bénéficiaires d'une bonne récolte ne sont pas les mêmes l'année suivante. Tous les planteurs restent passifs devant une culture dont pourtant ils attendent beaucoup chaque année. Ils ont perdu de leur engouement pour le café qui, il y a quelques années, leur rapportait plus. On peut leur reprocher de ne pas faire preuve d'initiative, de ne pas chercher à améliorer par régénération, émondage, écimage et traitement insecticide, et de ne pas boucher les trous de lumière dans ces vieilles plantations. Toutes les parcelles antérieures à 1954, soit plus d'1/3 des plantations actuelles, ne produisent plus mais leurs propriétaires tout fiers

(5) Les planteurs peuvent former un groupement qui est chargé de la commercialisation des produits.

parlent encore de leurs plantations en évoquant la dernière bonne récolte qui remonte à 10 ans et plus. Ils accusent la sécheresse des dernières années mais les facteurs climatiques ne sont pas les seuls en cause. Certains préfèrent même émigrer « pour avoir de belles plantations et de bonnes récoltes ».

Il est difficile à Sakassou de parler de plantations; il s'agit plutôt de « caféières en jachère » car l'idée de plantation implique une production. Or les caféiers qui subsistent dans les îlots forestiers ne sont pour la plupart que les témoins des anciennes plantations envahies par le recrû forestier. Néanmoins le café tient une grande place à Sakassou du fait de la valeur que lui attribuent les villageois.

Economie de cueillette traditionnelle, le café n'a pas à Sakassou le rôle important qu'il a à Tafissou et à Groudji où les villageois sont engagés dans une économie spéculative de plantation de café et de cacao. Ici les conditions écologiques excluent le cacao mais permettent le café. Les cultures vivrières de base ne sont pas associées aux plantations : c'est un des traits principaux qui différencient, dans l'utilisation des deux milieux, Sakassou de Tafissou et de Groudji où les parcelles de cultures arbustives sous couvert forestier portent aussi des cultures vivrières.

Sakassou a une situation géographiquemnt et économiquement marginale dans la production du café.

c) ***Les autres activités.***

Limitée au seul système agricole, l'étude ne donnerait qu'une vue partielle du rôle respectif des deux composantes que sont la forêt et la savane; c'est pourquoi nous allons étudier les activités propres au village de Sakassou et qui sont le fait de la savane : l'exploitation du rônier, la chasse, l'élevage.

L'exploitation du rônier (6).

Le rônier, élément dominant de la strate arborée de la savane, est en peuplement dense sur le terroir de Sakassou et procure diverses ressources à ses habitants. L'exploitation pour le vin de palme ou *bangui* qui entraîne la mort de l'arbre est très importante. Le bangui a donné naissance à un commerce.

Il ne faut pas négliger le rôle important que joue à Sakassou cette activité de cueillette tant dans l'alimentation que dans les sources de revenus qu'elle procure aux « récolteurs ». Tous les hommes du village récoltent le vin de palme pour leur consommation familiale et pour la vente au village. Mais cinq villageois sont intéressés régulièrement, d'autres occasionnellement, par la vente de bangui à l'extérieur. Ceux-ci, 4 fois par semaine, les mardi, jeudi, samedi et dimanche, partent le matin en savane récolter, en plus grande quantité, le bangui qu'ils apportent au bord de la piste à la sortie de Sakassou vers Akuvikro, dans deux ou quatre calebasses fixées à chaque extrémité d'un long bâton qu'ils portent sur l'épaule. Ils attendent là une femme Baoulé qui, en 403 bâchée, depuis 6 ans, vient de Dimbokro, distant de 25 km, acheter leur récolte vers

(6) Voir à ce sujet page 98.

9-10 heures du matin. Les récolteurs vendent de 15 à 30 l chacun. La récolte dépend de la saison et du nombre de rôniers qu'ils ont pu saigner au début de la matinée selon les travaux à effectuer aux champs. Ainsi en novembre, le 1er récolteur a saigné 10 rôniers et obtenu 4 calebasses contenant 30 l de bangui, le 2e 12 rôniers qui ont donné 16 l, le 3e 9 rôniers et 14 l. L'« acheteuse » transvase ces 60 l dans des dames-jeannes de verre habillées de tissu d'une contenance de 20 l chacune. Elle achète au récolteur 20 l de bangui pour 250 CFA qu'elle revend au marché de Dimboko 500 CFA. Elle ne verse ces 250 CFA que quand elle revient à Sakassou. Elle passe aussi dans les villages de Sahué, au sud de Sakassou, où elle achète jusqu'à 120 litres et d'Akuvikro, à l'ouest, où la récolte est généralement plus faible (20 à 40 litres), puis repart vers Dimbokro en s'arrêtant à Loukouyakro, Komekro, Bofrebo, Krokokro, Ahouniassou, villages au bord de la piste.

De Toumodi vient un autre acheteur qui ne dépasse pas Loukouyakro.

Un récolteur de bangui qui vend de 15 à 30 litres, quatre fois par semaine, gagne en un mois de 3 000 à 5 600 CFA.

L'avantage de la vente du vin de palme est d'assurer un revenu tout au long de l'année. L'exploitation est annuelle mais les rendements varient d'une saison à l'autre : les meilleurs sont à la fin de la saison sèche, en février surtout et en mars, quand les températures sont les plus élevées et quand « on a le plus soif » mais le calendrier agricole, alors très chargé, empêche de consacrer suffisamment de temps à la récolte; par contre, pendant la saison des pluies où le rendement est moins bon, les activités moins nombreuses laissent davantage de temps libre pour saigner les arbres, c'est pourtant la période où on consomme le moins de cette boisson. Pour certains villageois, ce revenu n'est qu'une ressource d'appoint quand la nécessité d'argent frais se fait sentir. Des récolteurs vendent au village 50 CFA une calebasse de 4 l environ. Mais la part de l'autoconsommation est importante : tous boivent aux champs ou le soir au village.

Cet engouement pour cette boisson et son commerce existent depuis longtemps. A la fin du XIXe siècle, se trouvait, au croisement de deux pistes très fréquentées, une « buvette » installée sur des grandes dalles de granite, à proximité du fleuve N'Zi. De nombreux polissoirs sur les blocs granitiques sont les témoins d'une occupation humaine. C'était une étape où les Baoulé se rendant de Dimbokro à Tiassalé par Didablé et Kpouebo s'arrêtaient pour se reposer et se rafraîchir. A Tiassalé, ils achetaient du sol avec des petits poids d'or Baoulé et vendaient de l'arachide. Ce commerce diminua quand le chemin de fer à partir de la côte atteignit Dimbokro en 1910 et permit ainsi la diffusion des produits qu'on allait autrefois acheter assez loin. Aujourd'hui ces pistes à travers la savane sont toujours empruntées par les habitants de Kouadiotekro et des villages de la rive droite du N'Zi pour rejoindre la grande piste Toumodi-Dimbokro.

On voit la place importante que tient, depuis plusieurs dizaines d'années, le rônier dans l'économie villageoise par l'autoconsommation et par le commerce actif. En savane, les rôniers étêtés (*couenvoué* = rônier mort) témoignent d'une telle exploitation, véritable dévastation sur le terroir de Sakassou et aux alentours. Actuellement il semble que l'extraction du bangui soit rendue plus difficile du fait du vaste espace d'un seul tenant en savane laissé en pâturage à l'important troupeau bovin; ceci a entraîné le déclin de la culture en savane comme en

témoignent les nombreuses parcelles en jachère (7). Autrefois le coupeur de bangui saignait les rôniers qui se trouvaient sur le chemin de son champ de savane ou à proximité de celui-ci. Aujourd'hui il doit se rendre spécialement en savane pour extraire le bangui, hors des directions qu'il prend pour se rendre sur les champs.

La combinaison des deux activités de culture et de cueillette est ainsi moins forte. On ne compte plus que 17 champs dans la zone de savane où les rôniers sont les plus nombreux. Parmi les coupeurs de bangui, l'un exploite les rôniers qui se trouvent autour de ses champs de savane en jachère mais a deux plantations de café et un champ vivrier en forêt; un autre, qui a 2 champs, l'un en bodga, l'autre en savane, exploite les rôniers des alentours; un troisième, bien que ses champs soient situés à l'ouest de Sakassou, extrait le bangui dans la partie sud-est du terroir.

Le moindre intérêt pour l'exploitation du bangui tient au travail à effectuer sur les plantations (8) et s'explique surtout par l'éparpillement des tâches sur le terroir qui entraîne une diminution du temps dont dispose l'exploitant. De plus, l'opération de récolte, dangereuse et fatigante, convient mieux aux jeunes gens plus agiles; or plusieurs jeunes villageois sont allés installer des plantations très loin de Sakassou. L'argent du bangui *(couéssica)* comme celui du café *(cafféssica)* intéressent fortement le villageois: 500 kg de café rapportent 52 500 CFA, 15 litres de bangui récoltés quatre fois par semaine rapportent 36 000 CFA en un an mais c'est un travail astreignant.

L'exploitation du bangui est l'utilisation principale du rônier qui procure à Sakassou d'autres ressources évoquées plus haut (alimentation, bois de construction...).

La chasse.

La chasse, telle que nous l'avons décrite, se pratique à Sakassou. Elle occupe en saison sèche une place importante par le temps qu'y consacrent les hommes. Elle est en outre une des sources principales de l'alimentation carnée. Cette activité a cependant beaucoup perdu de son importance; le gibier devenu rare n'est plus comme autrefois une source de revenus pour les chasseurs qui vendaient régulièrement les animaux capturés.

Les villageois nous ont dit que leurs ancêtres aimaient beaucoup chasser et extraire le bangui alors qu'aujourd'hui eux-mêmes sont occupés à cultiver en forêt.

---

(7) En examinant les photographies aériennes (1955-56 au 1/50 000 et 1969 au 1/20 000) et en parcourant la zone Sud du terroir en savane, nous avons remarqué le grand nombre de champs aujourd'hui en jachère de part et d'autre de la piste qui, vers le sud, va de Sakassou à Sahué. Nous avons noté 51 parcelles qui ont été laissées en jachère au cours des onze dernières années et, en forêt de marigot, 3 rizières abandonnées. Ces 51 parcelles se répartissaient ainsi: 9 blocs de 2 à 7 parcelles jointives (les parcelles étant défrichées, mises en culture et abandonnées en même temps) et 8 parcelles espacées les unes des autres de quelques dizaines de mètres.

(8) De même, on peut lire dans un rapport du cercle du N'Zi-Comoé, quelques années après l'arrêté de 1916 interdisant l'exploitation du bangui: « On ne voit plus d'individu armé d'une machette et porteur d'un canari quitter son village deux fois par jour pour recueillir une boisson qu'il passait son temps à déguster sous l'arbre ou chez lui après l'avoir plus que largement laissée fermenter au soleil. Par contre, le chemin des plantations est mieux suivi... ».

On trouve partout, en forêt comme en savane, le long des pistes et des clôtures des champs, de nombreux pièges. A l'intérieur des îlots forestiers, les chasseurs construisent, sur tout un côté des sentiers, une véritable barrière en feuilles de palmier trouée à des distances régulières de pièges vers lesquels ils rabattent les animaux au cours des battues en savane. On a compté jusqu'à 27 pièges successifs.

Certains villageois possèdent des fusils de chasse. Ils partent aux champs avec leur fusil sur l'épaule mais les utilisent surtout le soir.

La chasse est de plus en plus le fait des mois creux de saison sèche. Les agoutis sont le principal gibier; capturés par les hommes, ils sont vendus au marché de Toumodi de 800 à 1 500 CFA. En novembre et décembre, un chasseur a capturé 16 agoutis, dont quatre ont été vendus et les autres consommés au village.

On capture en forêt hérissons, gazelles et biches et, en savane, rats, rats-palmistes, écureuils, chauves-souris, perdrix et agoutis qui sont très appréciés.

Il serait intéressant de pouvoir évaluer le temps consacré à la chasse, le gibier chassé tant en savane qu'en forêt, la part vendue, celle consommée.

L'élevage.

Sakassou possède un troupeau bovin numériquement important qui constitue une originalité dans cette région et qui le distingue des autres villages étudiés. Les oiseaux blancs ou pique-bœufs *(nanianouma)*, qui se perchent sur les bêtes pour y chercher les parasites, signalent, dans le paysage de savane, la présence des animaux qui vagabondent.

Ce troupeau est évalué par les villageois à 500 têtes environ; nous avons, après enquête, compté 344 bêtes (109 bœufs, 141 vaches, 94 veaux) qui appartiennent aux habitants de Sakassou. Le bétail est donc plus nombreux que la population du village. A ce troupeau, s'ajoutent les bêtes dont sont propriétaires les villageois des environs (Loukouyaokro, Akuvikro, Sahué, Tontonou) et que ces derniers donnent en gardiennage à Sakassou. Les chiffres relevés auprès de l'agent du Service Vétérinaire de Toumodi indiquent 410 bêtes vaccinées en 1969, 410 en avril 1970, 390 en octobre 1970, 405 en mai 1971. Les animaux sont vaccinés tous les ans contre la péripneumonie et contre la peste bovine.

C'est le troupeau le plus important de la région. A Didakouadiokro, village situé au contact forêt-savane à 15 km au sud, on compte 200 à 250 bêtes dont une cinquantaine insaisissables et sauvages errent dans la savane et constituent un danger pour les habitants. A Laourebo, sur les bords du N'Zi, on dénombre 76 bêtes, à Didayaokro plus au sud 65, à Didablé 75, à Bofrebo, au nord, 26 seulement en 1971.

L'origine du troupeau.

A l'origine ce bétail provient d'achats et par la suite du croît naturel des animaux. En 1902, des habitants de Sakassou sont allés acheter 7 bêtes à Diéri-Kouassikro, à 16 km au Nord, de l'autre côté de la rivière Kan, puis 13 et, par la suite, ils ont préféré, plutôt que de les acheter petit à petit selon leurs besoins, les « élever » c'est-à-dire les garder ou les faire garder au village.

Les bovins sont de la race Baoulé (« shorthorn » en langue anglaise, à courtes cornes) comme ceux du Centre de la Côte d'Ivoire. Cette race constitue pratiquement l'ensemble de l'élevage bovin dans la sous-préfecture de Toumodi à l'exception de la zone réduite occupée par la race N'Dama, originaire du Nord, à Toumodi et à Ouossou. L'origine de ces animaux est difficile à établir : P.L. VERLY (1969) distingue, suivant les variations morphologiques, la race des Lagunes dans la zone littorale, la race Baoulé et N'Dama dans le Centre, la race Lobi dans le Nord.

A Sakassou et dans les autres villages où existe un troupeau bovin, nous avons chaque fois été frappé par le peu d'intérêt que les villageois ont pour l'histoire du troupeau et pour tout ce qui le concerne. Les réponses à nos questions restent toujours imprécises et vagues; quelle différence avec l'intérêt que suscite l'igname ou le café !

La distribution géographique du troupeau dans ces 6 villages qui, du nord au sud, sur 25 km sont établis au contact de la forêt et de la savane et à proximité du fleuve N'Zi, nous est apparue fort intéressante.

D'après les renseignements obtenus des villageois et aux Archives (9), il semble que la présence du troupeau en savane, à la limite de la forêt, s'explique par des raisons écologiques. La forêt peu favorable à l'élevage bovin à cause du climat, de la végétation et des insectes vecteurs de la trypanosomiase constitue une zone frontière renforcée par la présence du N'Zi.

Des motifs commerciaux sont à l'origine géographique du troupeau. Il faut se référer aux circuits commerciaux existant, dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, entre la grande région d'élevage située en zone sub-sahélienne (du Nord du Dahomey à l'Est du Mali) et les ports du Golfe du Bénin. Les deux centres commerciaux étaient, en Côte d'Ivoire, Kong et Bouna. Les têtes de bétail constituaient la principale monnaie d'échange.

Un trafic considérable de bœufs se faisait par Bondoukou entre la Haute-Volta et le grand centre commercial de Koumassi en Gold Coast. Une deuxième voie d'exportation plus directe passait par Bouna et le gué de Vonkoro sur la Volta Noire. En 1928, on a compté à Bouna le passage de 4 654 bœufs conduits par les Peuls en direction de la Gold Coast. Les caravaniers étaient attirés en Gold Coast par le prix avantageux des marchandises qu'ils achetaient en colonie anglaise plus que par le prix de vente des animaux qui était assez voisin en Côte d'Ivoire et à Koumassi.

D'autre part, un courant commercial important existait avec le pays Lobi de Côte d'Ivoire, riche en bétail. Des Dioula de la région de Bouna allaient dans les villages Lobi porteurs de coquillages, de colliers, de sautoirs, de chaînes... achetés en Gold Coast qu'ils échangeaient contre des animaux ou de l'or.

A partir des grands centres de Kong, Bouna et Bondoukou, le courant commercial était dévié vers le centre de la Côte d'Ivoire; les caravanes se dirigeaient vers Bouaké qui était le point de concentration des animaux étrangers destinés au ravitaillement de la Côte. Les expéditions par les circuits internes qui se faisaient de Bouaké vers la Basse Côte ont porté sur 2 128 bovins en

(9) Archives nationales de Côte d'Ivoire. Dossiers XI 39 410, XI 35 370, XI 46 337, VI 16 239, XI 34 242. Voir aussi VERLY P.L. (1969).

1928. Les Peuls venaient s'approvisionner en poudre d'or et surtout en noix de cola, produits de la forêt. Ceci explique l'introduction des bovins dans le Centre de la Côte d'Ivoire dans le sens Nord-Sud et leur implantation dans la région de Toumodi : à l'Est comme à l'Ouest, au contact des deux formations végétales, et dans deux villages au sud de Toumodi, sur la route qui va vers la côte par Tiassalé. En 1971, le troupeau est de 1 771 bêtes pour la sous-préfecture de Toumodi (fig. 60).

On peut lire dans un rapport du Cercle du N'Zi-Comoé de 1925 à propos du Poste de Toumodi : « Quelques villages du Cercle ont de beaux troupeaux de vaches. Les animaux principalement dans la région des savanes ont bel aspect. La reconstitution du cheptel s'est poursuivie timidement depuis la guerre. L'indigène, s'apercevant que le temps des réquisitions pour l'alimentation des troupes est passé, s'occupe à nouveau à placer de la sorte ses revenus ».

A l'heure actuelle, le Service Vétérinaire interdit tout achat d'animaux auprès des Peuls qui parcourent le pays vers les villes car ces bêtes porteuses de maladies transmettent la péripneumonie aux troupeaux des villages.

Les caractères de cet élevage.

Le bovin de race Baoulé, de petite taille, a une robe de couleur noire ou pie noire. Le mâle pèse 200 kg, la vache 180 kg. Sa seule aptitude est la production de viande. Chez les animaux bien nourris, le rendement peut atteindre 52 %. Les vaches, mauvaises laitières, donnent seulement 1 à 2 l par jour. Les rendements diffèrent entre la saison sèche (1/2 à 1 l par jour) et la saison des pluies où le rendement est plus élevé.

L'élevage du troupeau consiste uniquement à accroître le nombre des animaux qui le composent. Il faut bien faire la différence entre les villageois de Sakassou ou des environs qui sont propriétaires de quelques bêtes qu'ils n'élèvent pas, et le berger peul qui a la garde du troupeau qu'il connaît parfaitement.

Les bergers peuls changent souvent dans le village. Le berger actuel, âgé d'une trentaine d'années ,est originaire de Haute-Volta; il est venu en Côte d'Ivoire chercher du travail : « Comme je n'ai rien trouvé d'autres, je suis berger en attendant mieux... ». Après avoir été seul pendant quelques mois, il a trouvé un aide peul. Il reçoit 6 000 CFA par mois, son aide 2 000 CFA; les propriétaires donnent environ 25 CFA par bête et cet argent est remis par le chef du village au berger. Il est parfois difficile de réunir cette somme car certains refusent de payer quand les animaux ont commis des dégâts dans leurs champs.

Les bêtes sont gardées la nuit tout près du village dans un parc de 40 m sur 60 m. Les villageois n'aimant pas le lait et n'en buvant pas, les deux bergers traient tous les matins le lait nécessaire à leur consommation journalière et à la vente dont le produit leur revient. Tous les 4 ou 5 jours, l'un d'eux va à Dimbokro vendre 10 à 20 litres de lait à 50 CFA le litre. Les jeunes veaux sont gardés dans une petite enceinte de quelques mètres carré attenante au parc pour éviter qu'ils tètent tout le lait des vaches. Pour amorcer la traite, il faut attacher le veau près de sa mère puis le lait est recueilli dans une calebasse. La vente du lait procurant au berger une part importante de ses revenus, il exagère souvent la traite au détriment des jeunes veaux.

Vers 9 heures, les bergers conduisent les bêtes dans la savane. Normalement, elles sont libres; en fait, le berger essaie d'empêcher qu'elles ne causent

par leur vagabondage des dégâts dans les champs. La surveillance la plus sévère doit s'effectuer pendant les mois de culture, entre mai et octobre. C'est sur tout le terroir en savane, à l'exception de la zone sud-ouest, que le troupeau peut pâturer en toute liberté au cours de la journée; ce vaste espace représente environ 1 600 ha soit 64 % du terroir. Vers 16 heures, les animaux regagnent le parc sous la conduite des bergers. En raison de ce pâturage en savane, on a assisté depuis quelques années à une migration des cultures vers l'ouest du terroir. On ne compte plus dans la zone de parcours du troupeau que 17 champs soigneusement clôturés. Les pistes qui pénètrent dans les îlots forestiers sont aussi obturées par une barrière.

Sans relâche, les bergers veillent sur les bêtes dont ils ont la garde. Très attentifs à leur alimentation et à leur santé, ils connaissent parfaitement les plantes de la savane. Nous avons procédé au relevé, en termes peuls, des plantes auxquelles le berger reconnaît à Sakassou une bonne valeur nutritive. Elles sont groupées dans le tableau ci-dessous :

Peul	Baoulé	Nom scientifique
Batchouré	*Bolikpakpeakassa*	*Cyperus obtusiflorus*
Gelbe	*Djé djé ouabla*	*Rottboellia exaltata*
Ragnéré	*Kpokpo*	*Andropogon macrophyllus*
Kouloubiré	*Aougnin*	*Imperata cylindrica*
Galobi	*Kaman*	*Paspalum conjugatum*
Djergal	*Kotoblamien*	*Alternanthera repens*
Sobé	*Tété iwa*	*Physalis angulata*
	Kpanguikomé	*Afrormosia laxiflora*

Ce sont celles que nous avons pu identifier mais le berger en connaît beaucoup plus (*maguène, galadiré...*).

D'après l'étude agrostologique de G. BOUDET (10), on peut comparer la valeur que leur attribuent le berger et l'agronome. Pour le berger, la meilleure Graminée est *ragnéré* (*Andropogon macrophyllus*); *galobi* (*Paspalum conjugatum*) et *Kouloubiré* (*Imperata cylindrica*) sont également bonnes. BOUDET définit les mêmes espèces, *Andropogon macrophyllus* étant la meilleure, mais note que « l'allongement de la périodicité d'exploitation conduit, chez toutes les espèces, à une chute rapide de matières protéiques et à un enrichissement corrélatif en cellulose ». Les animaux aiment aussi brouter en forêt, dans les plantations de café, des pousses ligneuses comme *kolibangban* (*Albizia zygia*) à bonne valeur fourragère.

Pendant les mois de saison sèche où la nourriture manque, on ne donne pas de ration complémentaire aux animaux; igname, maïs ou manioc sont très rarement distribués.

Vu le vaste espace dont dispose le troupeau pour pâturer, la charge est de 0,25 bête à l'ha. BOUDET préconise au Ranch de Sipilou (11), d'après l'étude de la productivité des espèces appétées présentes, une charge de 2 animaux à l'ha en saison des pluies et d'1 animal à l'ha en saison sèche.

(10) BOUDET G. (1966), « Etude agrostologique du Ranch de Sipilou » (Rép. Côte d'Ivoire), n° 14, multigr. IEMVT, 147 p.

(11) Zone préforestière guinéenne, Région de Man.

Le troupeau à la recherche d'eau et de nourriture cause des déprédations dans les cultures. Les bêtes, qui ont l'habitude de s'abreuver dans les marigots, vont jusqu'au N'Zi, pourtant distant de 5 km, pendant la saison sèche. C'est pourquoi l'agent du Service Vétérinaire de Toumodi propose de creuser un puits destiné à l'abreuvement du troupeau, ce qui éviterait tout vagabondage, et conseille d'établir des pâturages tournants clôturés en savane. Il n'existe dans aucun village de telles réalisations. A Didakouadiokro, une cinquantaine de bêtes « sauvages » vivent en totale liberté dans la savane et ne se laissent pas approcher.

La surveillance sanitaire est difficile à assurer car, bien souvent, au moment de la vaccination, les animaux s'échappent du parc dont la clôture est en mauvais état.

L'influence du troupeau sur la végétation de savane.

Il est intéressant, à ce niveau de notre étude, d'examiner l'influence du troupeau sur la végétation de savane.

Là où les bœufs ont l'habitude de paître régulièrement, se crée un pâturage appelé « *naniadilié* » (où broute le troupeau : *nania*) : les lieux de pacage répété sont des espaces dégagés et sillonnés de pistes qu'emprunte le troupeau. Dans l'étude de BOUDET, on peut lire : « le pâturage continu a pour effet de fatiguer les espèces les plus recherchées et de favoriser le développement des espèces herbacées non appétées et des espèces ligneuses de savane ou pionnières de reforestation..., les espèces nouvelles peuplant les espaces dénudés restant vertes en saison sèche, les feux courants n'ont plus de prise sur le faciès... Ce processus conduit à une reforestation qui peut être rapide et la savane se transforme en forêt secondaire dans un délai de 5 à 6 ans pour les cas les plus favorables ». On voit quelle peut être l'action du bétail; nous n'avons pas pu étudier en détail ce phénomène à Sakassou mais nous avons réuni quelques éléments qui vont dans ce sens. C'est ainsi que le berger nous a dit mettre le feu à quelques zones délimitées de la savane, pendant les mois écologiquement secs quand les animaux ont des difficultés à se nourrir. Le feu mis sur ces zones appelées *nzakilié* (partie brûlée pour le troupeau) provoque une rapide poussée de verdure hors saison pour les animaux. Le berger répète ces petits feux « pour avoir une herbe verte et tendre » car les animaux ne s'aventurent jamais dans la végétation herbacée sèche et haute de saison sèche. Le berger reconnaît que c'est en février-mars, après les grands feux annuels de brousse, que le troupeau trouve partout le meilleur pâturage : « le feu permet de garder le bon pâturage pour le troupeau ». L'intérêt de ces feux est de produire une végétation herbacée uniforme, de favoriser la croissance d'une couverture de Graminées appétentes et nutritives, et surtout d'empêcher l'invasion d'une végétation ligneuse.

De plus l'étude menée au Ranch de Sipilou montre l'importance de la reforestation en l'absence des feux. Ceci confirme les observations que nous avons faites en lisière cultivée de forêt. BOUDET ajoute d'ailleurs : « Il faut limiter cette évolution des savanes pâturées vers l'embroussaillement et la reforestation par des feux contrôlés en saison sèche ou en saison des pluies ».

A Sakassou le berger conduit son troupeau dans des directions différentes, tout au long de l'année, sur le terroir dans les limites de la zone autorisée de pâturage. Les bêtes elles-mêmes s'éloignent pour chercher les espèces appétentes. Deux facteurs sont peut-être à l'origine d'une reforestation moins forte : le fait

de ne pas se livrer à un pâturage continu et prolongé sur de mêmes espaces et aussi les feux que le berger met volontairement au cours de l'année pour entretenir un bon pâturage.

La place et le rôle de l'élevage.

Le gardiennage peul a l'avantage de rassembler tout le troupeau entre les mains d'un homme dont tout le savoir provient d'une expérience acquise dans un peuple d'éleveurs. Les Baoulé ne sont pas des éleveurs, mais des cultivateurs. Les habitants de Sakassou savent combien ils possèdent de bêtes et les reconnaissent à la couleur et aux taches de leur robe quand ils leur rendent visite, une fois par semaine environ, pour voir si elles sont en bonne santé, sans leur accorder un soin particulier.

Quel rôle jouent auprès de leurs propriétaires ces animaux ? Deux villageois possèdent 17 bêtes, 5 n'en ont aucune et la moyenne s'établit à 6 bêtes par propriétaire à Sakassou. Il faut noter l'absentéisme de certains propriétaires puisqu'une quarantaine de bêtes environ appartiennent à des habitants des villages voisins.

Les villageois n'élèvent pas leurs bêtes et ne les possèdent pas dans un but strictement alimentaire. Seuls sont mangés les animaux malades ou abattus ou morts de mort naturelle.

Il n'existe aucune relation entre les deux activités que sont la culture et l'élevage et qui se développent séparément sur le terroir.

Plus qu'une source régulière de revenus, les animaux constituent un capital que le villageois est très fier de posséder. Ils ont aussi une valeur sociale très importante : les animaux sont sacrifiés lors des cérémonies d'adoration des fétiches (encore que ce soit souvent le petit bétail) et surtout à l'occasion des fêtes et des funérailles. Le prix des animaux est de 18 000 à 20 000 CFA pour une vache, de 16 000 à 18 000 CFA pour un bœuf.

Pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, quatre bêtes ont été sacrifiées à Sakassou, une à Akuvikro, une à Loukouyaokro. De Toumodi on est venu acheter 4 bêtes, d'un campement en forêt près d'Oumé également 4 bêtes, de Gbogbobo près de Bonikro 4 bêtes aussi ,de Gbohua, où ont émigré des planteurs originaires de Sakassou, 3 bêtes; soit au total 21 bêtes.

De très loin, on vient à Sakassou chercher les animaux pour des sacrifices au cours des cérémonies religieuses ou des funérailles (la famille du défunt achète 1 ou 2 bêtes), de Toumodi mais aussi des villages plus éloignés, sur la branche ouest du V Baoulé. On estime qu'un propriétaire vend deux ou trois bêtes par an en moyenne.

Elevage et agriculture apparaissent comme deux activités dissociées et même en concurrence (12). La figure 28, « Rapport élevage/culture » indique que généralement les notables, les vieux propriétaires ou ceux qui avaient des plantations de café à la période des bonnes récoltes sont ceux qui ont le plus de bêtes.

L'élevage entraîne peu à peu la disparition des champs de savane pour laisser la place à un important troupeau qui immobilise une grande superficie.

(12) P. PELISSIER dans son étude sur les Pays du Bas-Ouémé (1963) souligne également le caractère marginal du troupeau bovin par rapport à l'activité agricole dans les villages établis sur le bourrelet de berge et notamment dans le Bas-Delta.

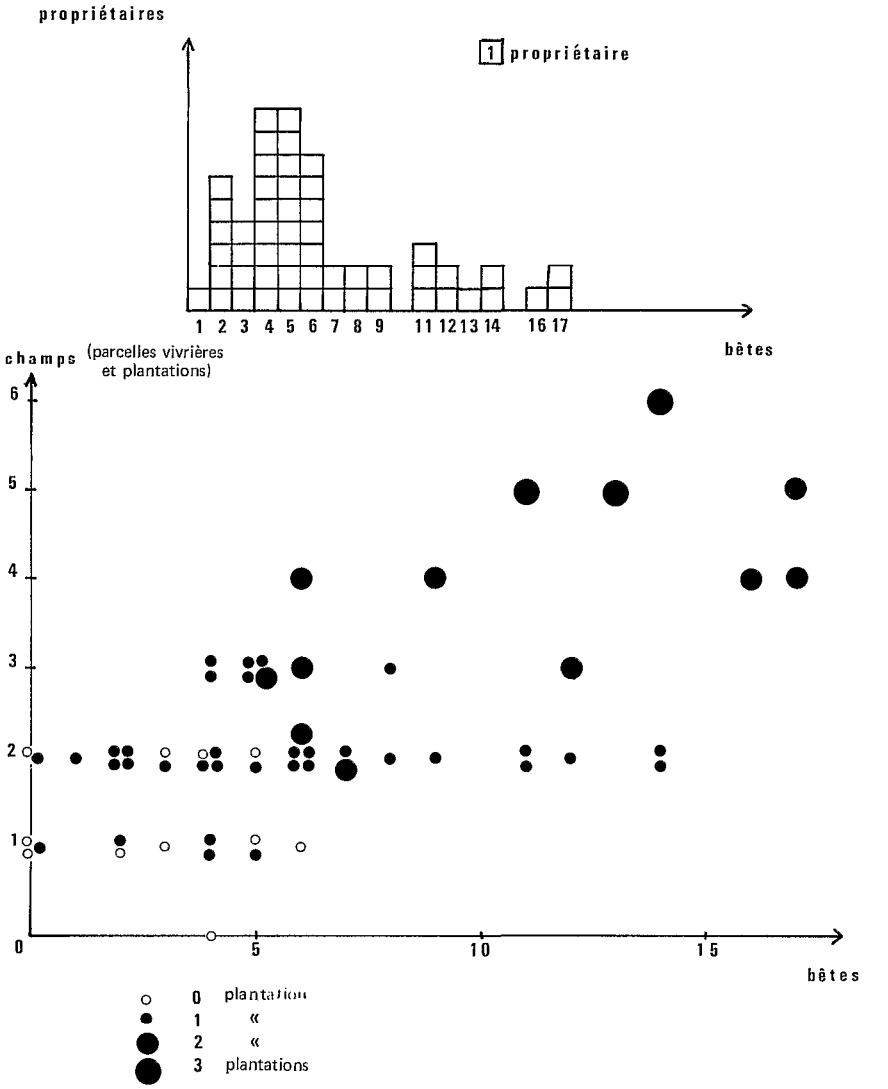

FIG. 28. — L'élevage bovin.
A. Nombre de bêtes par propriétaire.
B. Rapport élevage/agriculture.

Le lait n'est pas apprécié, la viande n'est pas un élément habituel des repas, le fumier n'est pas utilisé... mais les bêtes représentent un capital pour leurs propriétaires : leur vente rapporte d'appréciables revenus.

Il arrive que l'intérêt suscité par les plantations de café ou de cacao pousse un villageois à vendre une bête : l'argent sert alors au démarrage de sa plantation. C'est souvent le cas des célibataires qui ne possèdent qu'une ou deux bêtes et n'ont pas de plantations à Sakassou. En 1971, un célibataire a vendu un bœuf et a émigré dans la région de Gagnoa, gardant trois bêtes à Sakassou.

Les animaux représentent également une réserve d'argent, une « assurance » en cas de crise.

Activité de savane, l'élevage original à Sakassou est une ressource ou plutôt un capital important pour les propriétaires du troupeau. La récolte du bangui apporte également à certains un revenu non négligeable.

Les Baoulé marquent et transforment le paysage de savane par leurs champs vivriers (défrichements et cultures), quoique peu nombreux; les feux de brousse répétés, le pâturage du troupeau et l'extraction du vin de palme sont surtout responsables d'une transformation de la savane.

2. Les exploitations.

La communauté rurale se subdivise en 58 exploitations : sur ces 58 exploitations, 13 n'ont pas de plantations de café, 5 ne possèdent pas de bêtes et 7 n'ont pas de champs vivriers.

a) *Les types d'exploitations.*

La diversité des exploitations selon leurs activités dans les différents milieux est grande :

— 37 exploitations pratiquent la culture du café, la culture vivrière et l'élevage;

— 6 exploitations ont des plantations de café et des bêtes mais pas de cultures vivrières;

— 1 exploitation n'a que des bêtes (4);

— 13 exploitations n'ont pas de plantations de café; un des exploitants récolte et vend le bangui;

— 5 exploitations ne possèdent pas de bêtes;

— 2 exploitations ont seulement des champs vivriers.

L'éparpillement des champs d'une même exploitation sur toute l'étendue du terroir, ce qui est un fait courant en savane, s'atténue ici sensiblement. Les parcelles sont surtout regroupées à l'Ouest. La recherche des terres nouvelles à l'intérieur des forêts ou en bodga, pour de meilleures cultures et pour s'éloigner du troupeau qui vagabonde en savane, a entraîné une augmentation des temps de parcours mais la direction choisie va en se rapprochant de la route desservant Toumodi.

La place des cultures vivrières dans les exploitations.

• Les exploitants n'ayant pas de champs vivriers sont généralement des migrants qui, partis loin du village à la recherche de plantations de café et de cacao, ont gardé un capital en bêtes et des caféières dont une seule est productive.

• Sur les 51 exploitations qui ont des champs vivriers, on remarque que :

— 34 exploitations (soit 70 %) ont un seul champ soit en bodga, soit en forêt, soit en savane :

16 exploitations ont un seul champ vivrier d'igname et manioc en bodga;

5 exploitations ont un seul champ vivrier d'igname et manioc en savane;
7 exploitations ont un seul champ vivrier d'igname et manioc en forêt;
3 exploitations ont un seul champ vivrier d'igname en forêt;
3 exploitations ont un seul champ vivrier d'igname en bodga.

— Deux exploitations ont deux champs dans le même milieu et 15 autres ont leurs champs dans deux ou trois milieux. Parmi ces 17 exploitations :
  – 1 seule exploitation a 3 champs, 2 d'igname et manioc en bodga et 1 de manioc en savane;
  – 8 exploitations ont 1 champ d'igname et manioc en bodga et 1 champ de manioc en savane.

On note la place que tient le petit champ de manioc en complément de nourriture pour la période de soudure. Les villageois nous ont dit qu'autrefois ils cultivaient de préférence l'igname mais qu'aujourd'hui, et plus particulièrement depuis la terrible famine de 1958, ils cultivent beaucoup plus le manioc associé à l'igname ou en culture pure : « en cas de crise, si on n'a plus d'igname, on a encore le manioc dans le champ ».

La distribution des champs dans les trois milieux s'effectue ainsi :

— 21 exploitations sur 51 ont un champ d'igname ou d'igname et manioc en bodga dont on sait la préférence que les villageois lui accordent;

— 11 exploitations ont un ou deux champs en forêt seulement, 5 exploitations ont 1 ou 2 champs en savane uniquement, 20 ont 1 ou 2 champs en bodga;

— les autres exploitations combinent des champs en bodga et en savane (9 exploitations) ou en forêt et en savane (6 exploitations). La combinaison champ de forêt et champ de bodga n'existe pas, celle de champ de forêt, de champ de bodga et de champ de savane non plus. Le villageois, s'il a 3 champs vivriers, préfère cultiver 2 champs en bodga ou en forêt et 1 en savane plutôt que de se disperser dans les trois milieux.

La place des plantations.

10 exploitations seulement ont des caféiers en production. Toutes les autres ont de vieilles plantations qui ont cessé de produire à l'exception d'une seule qui a une plantation de 3 ans encore improductive.

Les exploitations sans plantation appartiennent à des femmes veuves, à des célibataires, à un récolteur de bangui ou à des migrants.

La place de l'élevage.

5 exploitations seulement ne possèdent pas de bêtes. Les exploitants sont des femmes veuves ou des célibataires.

Bien que marginal par rapport aux activités agricoles, l'élevage tient une grande place dans les exploitations.

Sur les 58 exploitations du village de Sakassou, 9 exploitations combinent des caféiers en production, des champs vivriers et la propriété de quelques bêtes : c'est dire que les exploitants sont assurés, d'une part, d'avoir des rentrées d'argent par la traite du café et par la vente des animaux et, d'autre part, de satisfaire leurs besoins alimentaires.

3 exploitations seulement regroupent à la fois des caféières, des cultures vivrières de forêt, des cultures vivrières de savane et l'élevage; mais une seule de ces exploitations a des caféiers en production.

Il ne faut pas négliger la place importante des activités para-agricoles dans les exploitations.

b) ***L'utilisation du milieu de contact.***

Quel est le rôle respectif de la forêt, de la savane et de la bodga définie comme savane arbustive de transition entre la forêt de plateau et la savane de pente ?

— La bodga a un rôle essentiellement vivrier. Elle fournit une nourriture variée et de qualité (igname), fort appréciée des villageois.

— La forêt n'a plus la place qu'elle occupait, il y a une quinzaine d'années, lorsque les plantations étaient productives. Ainsi au village de Loukouyaokro, à 7 km au nord-ouest de Sakassou, où les habitants manquent de savane pour établir leurs champs vivriers et où toutes les petites forêts ont été plantées en caféiers, on assiste aujourd'hui à l'arrachage des vieux caféiers qui sont remplacés par des cultures vivrières pures en forêt. A Sakassou, par contre, la forêt garde le double rôle d'apporter un revenu monétaire à quelques heureux planteurs et une nourriture aux villageois, mais les cultures vivrières ne sont plus associées aux caféiers.

La forêt, c'était autrefois à Sakassou le café et les revenus monétaires qu'il procurait; son importance est bien moindre aujourd'hui. Néanmoins l'intérêt des villageois pour les cultures commerciales est toujours aussi fort : il suffit de voir combien sont nombreux ceux qui émigrent vers la « riche forêt », de l'autre côté du N'zi ou vers Oumé, Gagnoa et Yamoussoukro. L'élément « plantation » n'est plus important sur le terroir de Sakassou, mais à des dizaines de kilomètres dans des caféières ou des cacaoyères dont les planteurs originaires du village gardent des liens avec le village, possèdent encore des bêtes et une maison et y reviennent plus ou moins souvent.

Bien au delà des limites du terroir, il existe des relations entre la grande forêt de l'ouest et le village.

— La savane a une fonction vivrière différente selon les exploitations : ou bien elle est l'unique pourvoyeuse (tel est le cas d'un exploitant qui a un seul champ d'igname et manioc de 40 ares), ou bien elle a un rôle d'apport complémentaire de nourriture à côté d'autres champs de bodga ou de forêt.

La savane a en outre l'attrait du bangui : dans trois exploitations, le bangui l'emporte sur le café, et un des récolteurs n'a pas de plantation. Dans les autres exploitations, la récolte, même si elle ne donne pas lieu à la vente, a néanmoins une place importante.

Enfin l'élevage joue un rôle considérable en savane. La vente d'un bœuf ou d'une vache rapporte 1 fois 1/2 à 2 fois plus que la vente d'un sac de café. La récolte totale de café a rapporté 100 000 CFA à Sakassou alors que 6 vaches représentent la même somme. On peut évaluer le troupeau de 344 bêtes à 6 000 000 CFA. Peu nombreux sont ceux qui récoltent du café aujourd'hui, mais la majorité possèdent 6 bêtes soit un capital d'environ 100 000 CFA.

La savane, par la présence du troupeau, représente le coffre-fort des exploitants et joue le rôle de réserve en cas de crise ou de soudure : secours vivrier et secours monétaire puisque la vente des bovins peut permettre l'achat de nourriture.

Une part notable des revenus et de la nourriture provient à Sakassou, plus que dans les autres villages étudiés, de la savane; elle est utilisée pour les cultures, on y récolte le bangui, on y pratique l'élevage d'un important troupeau bovin et la chasse à certaines périodes. Il aurait été intéressant de chiffrer tout ce qui provient de ces activités pour connaître exactement la part tirée de la savane par rapport à celle de la forêt.

L'hétérogénéité des exploitations est un des traits caractéristiques de Sakassou : cultures vivrières dans les trois milieux, plantations de café plus ou moins réussies, élevage pour la plupart et activités secondaires multiples apportant de substantiels revenus se combinent à l'intérieur de chaque exploitation.

Le paysage agraire de Sakassou s'organise autour de trois milieux : la forêt, la savane et la bodga, cette dernière occupant ici une place prépondérante.

La culture de l'igname est pratiquée très finement en fonction des potentialités différentes de chacun de ces milieux.

Les plantations de café ont été tentées sans grand succès mais Sakassou a, comme les autres villages de la région, des plantations extérieures au terroir. Il aurait été intéressant de pouvoir évaluer leur production (13).

Aux activités agricoles, s'ajoute un ensemble d'activités non négligeables dont l'élevage est l'élément le plus original.

Sakassou se caractérise donc par des activités particulièrement diversifiées.

La branche ouest du V Baoulé : Tafissou et Groudji.

Avant de poursuivre par l'étude de Tafissou et de Groudji, il nous faut décrire le milieu physique de la branche ouest où se situent ces villages (fig. 29).

Le long du contact de la branche ouest du V, le milieu donne l'impression de deux ensembles bien individualisés et juxtaposés : la forêt semi-décidue dense, trouée de petites savanes contournées en approchant de la lisière, passe brutalement aux savanes ouvertes, en poussant dans celles-ci quelques caps forestiers le long des interfluves. La règle générale qui coiffe de forêt chaque butte dans l'Est du V, ne s'applique plus qu'occasionnellement; ici aussi l'analyse morphologique rend compte de cet aspect tranché.

Le substratum volcanique et la pente régulière vers l'est de l'important glacis de piedmont décrit page 33 a déterminé une incision selon un tracé linéaire par les tributaires du N'Zi. Ceux-ci, bien qu'à cet endroit plus éloignés de leur niveau de base que sur la branche est du V, y ont cependant développé une érosion régressive plus importante; celle-ci ne laisse plus subsister que très en amont des bassins versants, d'importantes lanières du haut glacis, non cui-

(13) Nous avons l'exemple de Djekekro qui, bien qu'en savane, a eu pour la campagne 1971-1972, une production de 10 tonnes — essentiellement de cacao — provenant des plantations situées près de Bonikro à l'Ouest.

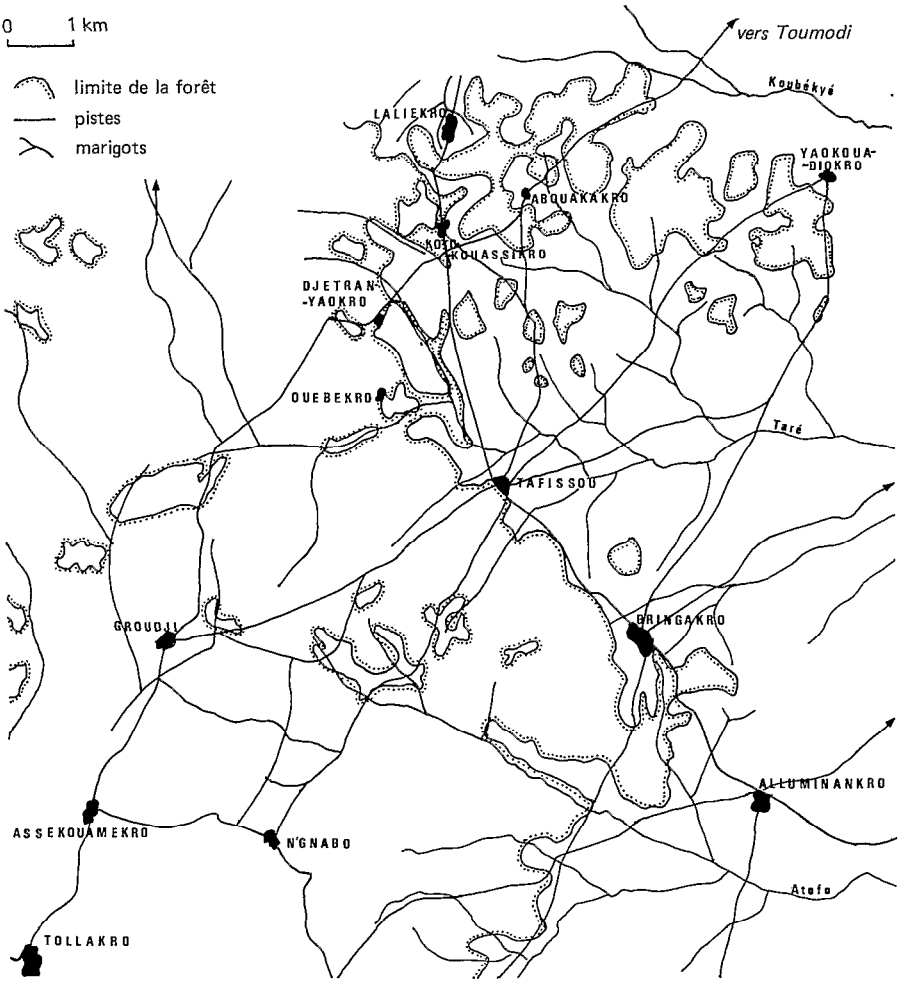

FIG. 29. — La branche Ouest.

rassé la plupart du temps. Sur ces lanières, à partir de la surface du haut glacis, s'est développé le moyen glacis de couverture sablo-argileuse, qui présente ici son développement maximum pour la région. Quand sa surface est suffisamment importante et sa pente assez faible pour limiter le lessivage oblique, il est entièrement occupé par la forêt, contrairement à ce qui se passe sur la branche est du V. C'est en particulier la dissection de témoins du moyen glacis par la basse entaille qui détermine le passage entre forêt sur couverture sablo-argileuse, et savane sur couverture sableuse des bas-versants. La zone de grande extension des bas-versants correspond à un stade d'érosion régressive plus avancé : il ne reste plus guère de témoins du haut glacis, et les interfluves sont constitués de buttes résiduelles de moyen glacis, trop décapées et lessivées pour porter autre chose que des savanes arbustives. Les bas-versants sont longs et bien développés; le tracé du réseau hydrographique est encore

linéaire pour les drains majeurs, à tendance hexagonale pour les petits marigots. Le volume de l'incision, enfin, plus fort que sur la branche est, a engendré des pentes plus fortes (3-5 %).

Les coupes (Tafissou, fig. 20) offrent un bon résumé de la répartition des unités morphologiques : à 180 - 200 m d'altitude, le haut glacis argileux domine le moyen glacis d'épandage, bien développé vers 160 m, d'une part du fait de la nature particulière des reliefs qui ont alimenté sa couverture (roches vertes) et, d'autre part, par sa position le long du profil des affluents du N'Zi. L'un et l'autre sont couverts de forêt dense, mais c'est la plupart du temps le moyen glacis qui constitue les dernières avancées de forêt avant la savane.

Il faut enfin noter que les fonds des vallées portent fréquemment de petites savanes incluses digitées, développées sur un matériel colluvio-alluvial de comblement. Les autres savanes incluses sont localisées aux petits bové résiduels du haut glacis, et aux affleuremeents de roches vertes à nu. Dans deux ou trois cas ces affleurements, peu proéminents, ont subi une altération récente aboutissant à des sols hydromorphes à caractères vertiques, dont les propriétés physiques sont limitantes pour la forêt. Leur contact brutal avec les sols rouges est souligné par une lisière extrêmement nette (Groudji, fig. 21).

B. **TAFISSOU.**

Tafissou (6°26′ LN, 5°06′ LW), autre village du contact forêt-savane, est situé à 33 km à vol d'oiseau de Sakassou, sur la branche ouest du V Baoulé, à la lisière de la forêt, au bord de la piste jalonnée de villages, qui, de Lomo-Sud par Angbavia, Bringakro et Kotokouassikro, rejoint au nord la grande piste Toumodi-Oumé.

C'est un village de 410 habitants environ, véritable enclave Ouarebo au milieu des Aïtou (fig. 55).

Tafissou, à 160 m d'altitude, est établi sur un interfluve entre deux marigots parallèles, affluents du Taré, lui-même affluent du N'Zi, qui forment chacun au nord et au sud du village deux golfes de savane dans la forêt. Le village est installé à l'extrêmité du cap de forêt et sur le seul côté droit de la piste NNW-SSE.

A l'est du village, on peut promener loin son regard sur la savane éclairée de soleil; par contre à l'ouest, la vue est limitée par la forêt qui forme un écran d'un vert sombre et où les grands arbres de la forêt dense semi-décidue, comme *Spathodea campanulata, Ceiba pentandra, Celtis integrifolia, Chlorophora excelsa,* s'élèvent à quelques dizaines de mètres de hauteur dans le ciel.

La situation du village en bordure de la forêt et sa position d'enclave en territoire Aïtou expliquent que les limites du terroir soient difficiles à tracer non pas en savane mais en forêt qui suscite toutes les convoitises du fait des riches cultures qu'elle peut porter. Les villageois disent qu'ils n'ont pas de frontière avec ceux qui leur ont donné la forêt (les Faafoué de la région de Kokumbo), mais ils savent très bien dans quelles forêts ils ont le droit de

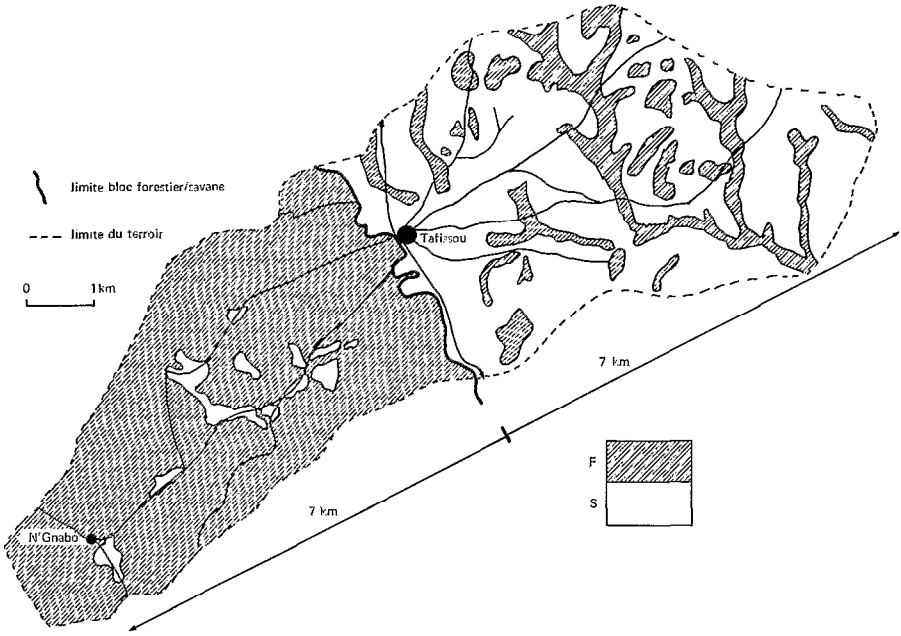

FIG. 30. — Le terroir de Tafissou.

cultiver, chacune portant un nom. Ceci n'empêche pas que ces mêmes forêts soient aussi cultivées par des étrangers (au sens de non originaires de Tafissou). De plus, le village de Tafissou s'est dédoublé par un campement N'Gnabo, installé en forêt, à 7 km au sud-ouest. On examinera par la suite, N'Gnabo, qui a, avec Tafissou, des relations intéressantes. Ce campement paraît écartelé entre la forêt vers Assekouamekro à 3 km, Groudji ou Tollakro à 6 km et la savane vers Tafissou.

Le terroir exploité par Tafissou et N'Gnabo s'étire du SSW au NNE sur 14 km de long et 2 à 5 km de large perpendiculairement à la limite nette de la forêt et de la savane (fig. 30).

Le village est situé au contact même de la forêt et de la savane qui constituent deux territoires de superficie à peu près identique. Le terroir de Tafissou couvre une superficie de 4 125 ha dont 2 000 ha de forêt soit 48 % et 2 125 ha de savane soit 52 %. A l'intérieur du bloc forestier, les savanes incluses dont la plus grande a 7 ha occupent 65 ha soit 3,2 %. En savane, les forêts-galeries et les forêts de plateau très effritées représentent 345 ha soit 16,7 %. A l'intérieur du bloc forestier, au sud-est, une plantation européenne aujourd'hui abandonnée occupait un carré de 100 ha.

En parcourant le terroir, on est frappé par l'activité qui règne en forêt et par l'importance des terres cultivées qui contrastent avec les terres vacantes et l'impression de vide en savane. Il s'agit de mesurer l'attrait pour les villageois de ces deux milieux dont ils disposent à l'ouest et à l'est, non seulement pour leurs cultures mais aussi pour l'ensemble de leurs activités et de leurs ressources.

De Tafissou partent de nombreuses pistes, qui s'articulent sur la piste principale, vers les zones de culture. Vers la forêt, ce sont trois pistes dont deux carrossables qui conduisent aux trois blocs de plantations. Sur ces pistes qui servent à l'évacuation des produits s'embranchent d'autres pistes qui conduisent aux plantations et à partir d'elles de nombreuses ramifications. Trois pistes principales vont en savane, d'où partent des chemins qui mènent aux champs. Ces chemins très bien entretenus pendant la durée de la culture sont abandonnés dès que le champ retourne à la friche. Ainsi de nombreux chemins en savane visibles sur les photographies aériennes conduisent à des parcelles en jachère.

En savane, à l'est, tous les champs s'éparpillent dans trois situations dominantes en lisière de forêt-galerie, en lisière de forêt de plateau et en bas de pente. Quelques rares champs sont localisés dans les golfes de savane à l'ouest de la piste et on ne trouve que 4 champs à la lisière du bloc forestier et de la savane.

On est en présence d'un terroir où sont en contact deux paysages agraires très différenciés. Est-ce un monopole du milieu forestier dans l'activité du village ou une imbrication profonde entre les deux domaines ? Une analyse approfondie de l'utilisation des deux milieux considérés comme un tout peut aider à répondre. Si à Sakassou, des activités para-agricoles sont importantes dans l'organisation du système de production, il semble qu'à Tafissou le bilan agricole soit à lui seul particulièrement significatif.

1. **Le système de production.**

A Sakassou, nous avons étudié les cultures vivrières d'une part et les cultures commerciales d'autre part en raison de leur cloisonnement. Au contraire, à Tafissou, il convient d'étudier les cultures de forêt (vivrières et commerciales) et les cultures de savane (vivrières) (fig. 31).

a) ***Les cultures de forêt.***

Sur les 2 000 ha dont ils disposent en forêt, les habitants de Tafissou en cultivent un quart. Le reste est cultivé par les planteurs de N'Gnabo, par certains habitants des villages voisins et par les migrants venus de savane.

Les cultures de forêt appartiennent à deux catégories : les cultures vivrières mixtes et les cultures commerciales, les premières n'existant qu'en rapport avec les secondes et non sans elles. Il existe des champs plantés en caféiers et en cacaoyers purs, mais il n'y a pas ici de cultures vivrières pures en forêt (la seule exception tient au fait que la propriétaire est une femme veuve).

Les cultures commerciales.

Les surfaces plantées en café et en cacao représentent en 1972 526 ha (y compris les jeunes plantations associées aux cultures vivrières); en 1956 elles étaient de 112,50 ha soit cinq fois moins.

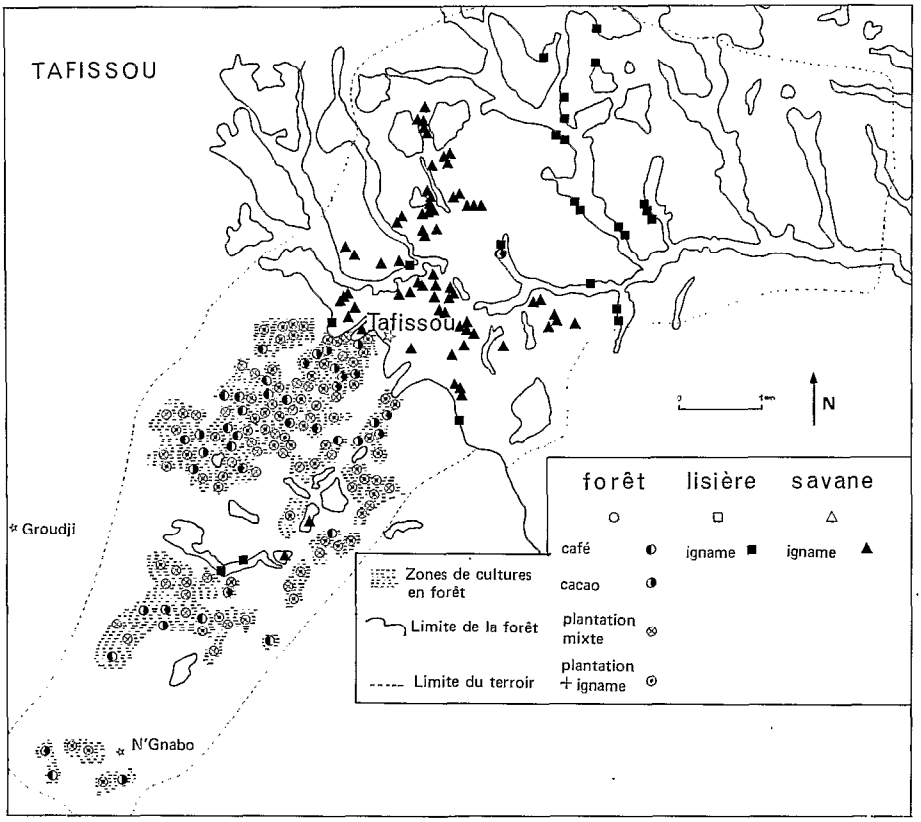

FIG. 31. — Répartition des cultures.

La production cacaoyère est liée à celle du café. Les méthodes de culture déjà décrites expliquent les caractéristiques de la plantation. La taille des plantations augmente avec leur âge mais pas leur production en proportion, la plantation atteignant souvent une trop grande superficie par rapport aux possibilités de l'exploitant.

Age des plantations.

46 ha de jeunes plantations ne sont pas encore en production; les arbustes ont été plantés depuis 5 ou 6 ans. Cependant certaines, du même âge, dans de meilleures conditions n'ont qu'un rendement de quelques dizaines de kilogrammes.

Le démarrage des plantations se situe dans les années cinquante après l'abolition du travail obligatoire; l'essor des années 1955, 56, 57 correspond aux hausses importantes des cours mondiaux du café. De 1958 à 1968, les surfaces plantées n'ont cessé d'augmenter.

L'année de plantation se confond toujours avec l'année de défrichement. Dans les relevés, il n'a pas été possible de tenir compte de l'âge des plants sur une même parcelle car souvent des jeunes plants remplacent les vieux arbres improductifs.

Il est difficile de savoir si une plantation est abandonnée car le planteur, très fier de sa plantation, ne l'avoue jamais. On peut répertorier plus facilement les plantations qui sont « finies ». A Tafissou, les terres vacantes en forêt se font rares; 37 % des plantations sont « finies » et pourtant les exploitants ne procèdent que rarement à leur révision.

Il est difficile de connaître de façon précise la nature des plantations car la plupart sont mixtes. L'exploitant sur la même parcelle défrichée plante le plus souvent à la fois des caféiers et des cacaoyers et laisse faire la sélection naturelle. C'est souvent la production qui renseigne sur la nature de la plantation plus que la présence de plants qui peuvent être improductifs.

Surfaces plantées et situation des plantations.

Les plantations sont situées dans le bloc forestier à l'exception de deux : une caféière d'1 ha dans un îlot forestier en savane et une cacaoyère de 0,80 ha dans la forêt-galerie d'un affluent du Taré.

On compte 78 ha en cacao pur (21 plantations),
58 ha en café pur (19 plantations),
390 ha en plantations mixtes, soit 74 %.

Les plantations sont généralement au centre du bloc forestier. Les plus éloignées dont 4 ont plus de 20 ans sont dans la forêt de N'Gnabo à 7,5 km du village soit à deux heures de marche, ce qui pose un problème pour le transport du produit qu'il faut apporter au village pour le conditionnement.

Les plantations récentes sont plus proches du village et comblent les espaces aux abords des pistes carrossables.

Les dernières plantations sont à moins d'1,8 km du village à part 3 plantations en bordure de la piste. Par exemple :

— Dans la forêt de Ndénou à moins d'1 km du villlage :
5 plantations ont 5 ans et moins,
14 plantations ont entre 6 et 14 ans,
1 plantation a 16 ans.

— Dans la forêt de Ndezuenou à moins d'1,5 km :
4 plantations ont 5 ans et moins,
1 plantation a 10 ans,
2 plantations ont entre 15 et 20 ans,
1 plantation a plus de 21 ans.

Cette localisation à proximité du village s'explique par les changements dans les rapports avec la savane que nous expliciterons plus loin.

Une meilleure utilisation des sols suivant la nature des plants est également une des tendances de ces dernières années : sur 21 plantations en cacao pur, 13 ont moins de 10 ans. Les planteurs utilisent deux types de sols de qualité en forêt : *assiéblé* (terre noire) et *assié kokoré* (terre rouge). Les cacaoyères sont liées plus étroitement aux conditions de sols (toujours sur *assié kokoré*) et aux situations topographiques.

Dans la forêt de Ndénou où les villageois connaissent la présence d'un sol *assié kokoré*, on trouve 8 plantations en cacao pur; par contre le sol *assié blé* de la forêt de Soubo ne convient pas au cacao (aucune plantation en cacao pur, 5 plantations en café, 16 plantations mixtes).

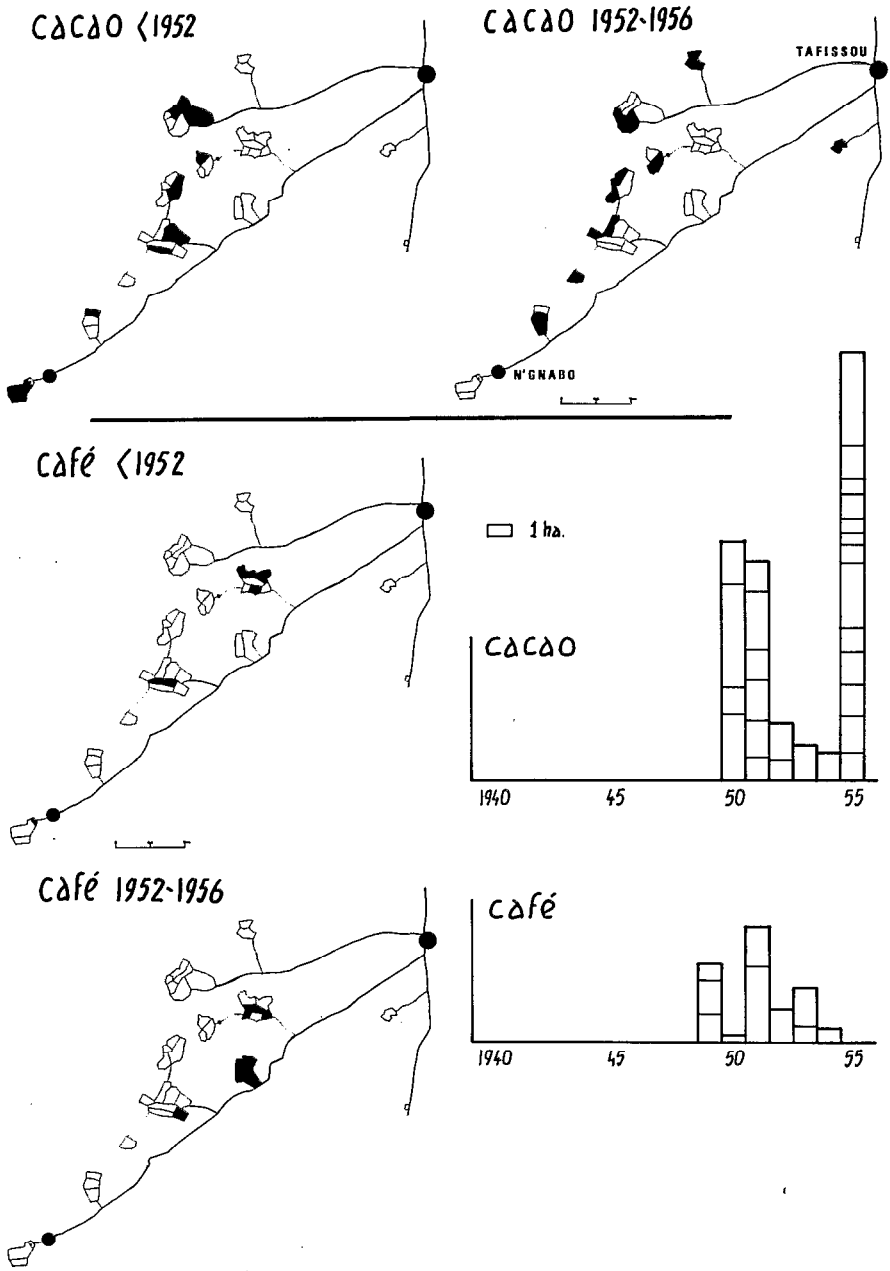

FIG. 32. — Tafissou : plantations café-cacao, cadastre 1956.

A Tafissou, la taille moyenne d'une plantation est de 3,5 ha (soit quatre fois plus qu'à Sakassou). On entend par plantation la superficie d'un seul bloc que possède un planteur à l'intérieur d'une forêt. Le terme de parcelle qui indique la présence de plants d'âge homogène n'est pas utilisé ici. Nous n'avons pas pu distinguer les parcelles contiguës à l'intérieur d'une même plantation mais nous avons répertorié, à l'échelle du terroir, les plantations en café, en cacao ou mixtes et les jeunes plantations encore associées aux cultures vivrières.

D'après le cadastre de 1956 (fig. 32), les 20 plantations (totalité des parcelles jointives plantées successivement par un même planteur) faisaient en moyenne 5,6 ha avec environ 3 ha par parcelle (38 parcelles).

En 1972, les plantations non encore productives (46 ha) constituaient 8,7 % du total des plantations tandis qu'en 1956 elles représentaient 50 %.

La parcelle défrichée qui commence ou agrandit une plantation est en moyenne de 0,52 ha depuis 1967, d'une superficie en diminution par rapport aux parcelles défrichées entre 1945 et 1955 dont la moyenne était de 0,80 ha.

Production et commercialisation.

Quelle est la production totale de café et de cacao à Tafissou, de ces deux produits qui sont la fierté du planteur ?

Chaque planteur, comme il aime déclarer qu'il a une très grande plantation, a tendance à exagérer le nombre de « sacs » qu'il a récoltés. Après enquête auprès des planteurs et en comparant ces chiffres avec ceux que possèdent celui qui s'occupe du groupement et avec ceux des traitants installés à Toumodi, on peut dire que pour la campagne 1971-1972 la production de cacao a été de 59 t, celle de café de 61 t pour 95 planteurs.

Les planteurs ont deux possibilités pour vendre leur récolte : soit individuellement à l'acheteur qui passe dans le village, soit en faisant partie du groupement qui se charge de la commercialisation. Le groupement regroupe les planteurs et vend toute leur production aux traitants libanais ou européens de Toumodi qui opèrent par l'intermédiaire d'acheteurs Dioula. L'intérêt du groupement est que celui-ci reçoit en échange de sa fidélité au traitant une commission de 5 CFA par kg de produit. Cette somme remise en fin de traite sert à la construction d'une école, d'un puits ou au lotissement du village. Le traitant accorde souvent une avance au groupement qui s'est engagé à lui vendre sa production. A Tafissou il existait en 1967-1968 un groupement (80 planteurs dont six n'habitant pas au village) et, en 1971-1972, deux groupements qui vendent à deux traitants différents. En 1968, pour 81 t de produits, le groupement a reçu une commission de 308 000 CFA, certains frais étant déduits.

Le rendement à l'ha productif peut être évalué à 250 kg (14) pour la campagne 1971-1972 (228 kg à l'ha planté).

Les rendements varient de quelques dizaines de kg à un millier de kg selon les plantations. Cette fluctuation affectant le cacao comme le café tient à l'état des plantations. Les exploitants sont très sensibles à une baisse de la production et le soin qu'ils apportent aux plantations dépend de la récolte précédente.

(14) Enquête Bouaké : le rendement en café pour la zone d'enquête a été de 221 kg/ha productif pour la campagne 1962-1963.

Tous les exploitants de Tafissou sont des planteurs : on voit donc l'intérêt des cultures commerciales du café et du cacao et du milieu de forêt qui occupe ici la moitié du terroir. Il existe tout un comportement du village: la présence de deux décortiqueuses, l'existence d'un groupement notamment montrent combien le village est tourné vers l'agriculture commerciale, ce qui n'apparaît pas à Sakassou. Les planteurs se contentent pourtant d'une récolte même modeste puisque les cultures vivrières de forêt et de savane assurent l'auto-suffisance des villageois — ce qui est leur souci primordial — et apportent quelques revenus monétaires qui viennent compléter ceux du café et du cacao.

A Tafissou le travail familial et le travail salarié coexistent et se combinent à divers degrés, le premier l'emportant sur le second, alors qu'à Sakassou l'emploi d'une main-d'œuvre salariée n'est qu'exceptionnel, et qu'à Groudji, c'est une pratique courante bien développée et nécessaire.

L'entraide *(oukalé)* sert à l'accomplissement des travaux de défrichement ou de nettoyage seulement dans les plantations. Ce travail collectif ne se fait que par petits groupes de planteurs et se limite aux membres de la cour familiale ou aoulo.

Les plantations sont le travail des hommes mais l'apport des femmes s'est récemment accru (récolte et triage fait au village).

Ici la taille des exploitations, la faiblesse des rendements et la place de la savane font que l'appel à une main-d'œuvre extérieure ne concerne que quelques gros planteurs. Les manœuvres étaient plus nombreux pendant la phase de développement des plantations car ils étaient employés aux travaux pénibles de défrichement et de débroussaillage. Ainsi A.K. qui a eu jusqu'à 14 manœuvres n'en a plus que 8 pour l'aider à s'occuper de ses 15,60 ha de plantation. N.T. a 5 manœuvres contractuels qui ont reçu au total 51 000 CFA pour la campagne 1971-1972.

Une des pratiques est le contrat de métayage ou contrat au 1/3 (*abunsan, abu* = diviser, *nsan* = tiers) par lequel le saisonnier s'engage à s'occuper entièrement d'une plantation déterminée et reçoit en rémunération le tiers de la récolte.

Les planteurs à Tafissou ont 2 ou 3 manœuvres saisonniers (employés pour six mois ou contractuels), mais nombreux sont les planteurs qui se contentent du travail de leur famille (femmes et enfants). La pratique de l'*abunsan* se perd; ce système est par contre important vers l'ouest où les récoltes sont plus fortes.

Les manœuvres sont les *kpafoué*. On distingue les manœuvres annuels (il n'y en a pas à Tafissou), les « six-mois » *(klossien)* employés au nettoyage et à la récolte principalement de juillet à janvier, et les contractuels *(contrat foué)* qui travaillent à la tâche pour une opération et une rémunération fixées à l'avance.

Le problème de la main-d'œuvre salariée est beaucoup plus grave à Groudji où les plantations sont grandes et où la savane n'a qu'un rôle moindre du fait de sa faible étendue.

Les cultures vivrières de forêt.

Les cultures vivrières de forêt sont toujours associées aux cultures commerciales du café et du cacao qui ne perturbent pas le cycle cultural. Les cultures

vivrières et les jeunes plants cohabitent pendant les deux premières années puis les cultures vivrières à cycle court sont abandonnées; le cacao et le café subsistent avec les plantes à long cycle comme le taro et le bananier. On laisse s'installer le recrû forestier jusqu'à la récolte, 5 ou 6 ans plus tard; le planteur s'occupe alors, à nouveau, sur cette parcelle des caféiers et des cacaoyers. Ce système permet d'accroître les superficies cultivées et donne à la forêt une double fonction, vivrière et monétaire.

Dans 147 plantations, on compte 77 parcelles en cultures vivrières mixtes et une seule en cultures vivrières pures. Ce sont de jeunes plantations (1re ou 2e année) non productives ou des parcelles en « révision » (20) dans les forêts « finies » où les vieux caféiers ou cacaoyers sont remplacés.

La taille moyenne d'une parcelle étant de 0,52 ha, on a calculé que la superficie cultivée a augmenté en 1972 d'environ 30 ha, soit 5 % de la superficie actuelle des plantations.

• En première année, l'igname est toujours présente sur la parcelle nouvellement défrichée et les associations sont très complexes. Les buttes et les intervalles entre elles sont très chargés, plus qu'en savane. On compte environ 17 buttes par 25 m².

Après les travaux de préparation de la parcelle, la première année, en avril-mai, les hommes construisent les buttes (après celles de savane). Sur celles-ci, on met en même temps une semence d'igname, une bouture de taro, un plant de cacao et, entre les buttes, en juin, les rejets de bananier et les plants de café. En mai, les femmes sèment au pied des buttes gombo, piments, aubergines et tomates qu'elles récoltent quelques mois plus tard; elles désherbent et entretiennent la parcelle.

De ci de là, sur la parcelle délimitée par quelques pieds d'ananas, sont plantés des colatiers, les arbres fruitiers et sont préservés les palmiers à huile *(mé)*.

• La deuxième année, une fois l'igname récoltée, taro, banane, cacao et café restent en place. En avril, le bananier donne son premier régime; celui-ci est coupé, mais la souche qui demeure produira des rejets donnant des végétaux et des fruits. Taro et banane plantain sont, à la différence des autres cultures vivrières, des plantes à long cycle végétatif. Le bananier avec ses grandes feuilles est important pour les jeunes plants de cacao et café : il favorise l'humidité, procure de la matière organique et de l'ombre. Le taro produit tant que les caféiers et les cacaoyers n'ont pas atteint une trop grande taille.

Bananier et taro prennent le relais de l'igname sur cette parcelle vivrière; y sont associés le maïs et l'arachide qui augmentent la fonction vivrière de cette parcelle. Le maïs, céréale très souple particulièrement appréciée, est semé, en mai, une butte sur deux. Les hommes construisent quelques billons sur une partie de la parcelle où les femmes sèment de l'arachide de variété dolo-kouassi. Quelques plantes du *tro* des femmes continuent à produire.

Sur la parcelle ainsi décrite, on a une association horizontale et un étagement vertical à plusieurs niveaux : 1) les grands arbres du couvert forestier, 2) les arbres fruitiers, les palmiers à huile et les colatiers, 3) les cacaoyers, les caféiers et les bananiers, 4) les plantes vivrières, tubercules ou plantes semées. Cette complantation d'un grand nombre de végétaux sur tout l'espace défriché

a l'avantage de préserver le sol contre l'érosion. De plus, à la grande diversité et à la variété de production de la parcelle, s'ajoute un étalement dans le temps très intéressant pour les villageois.

Les associations sont très complexes et les principaux types de succession sont :

1re année : igname + bananier + taro + café + cacao + *tro*
2e année : taro + bananier + maïs + café + cacao
3e année : taro + bananier + café + cacao

ou

1re année : igname + arachide *(n'viélé)* + *tro* + taro + bananier + café + cacao
2e année : taro + bananier + maïs + café + cacao
3e année : taro + bananier + café + cacao

ou

1re année: igname + bananier + taro + *tro* + café + cacao
2e année : maïs + arachide *(dolo-kouassi)* + taro + bananier + café + cacao
3e année : taro + bananier + café + cacao.

Lors des révisions dans les plantations, on trouve les mêmes associations et successions, ces cultures étant le support vivrier de toute nouvelle plantation.

L'omniprésence de l'igname, tubercule cultivé à la fois en forêt et en savane, mérite d'être soulignée. L'igname apparaît comme une plante ubiquiste; mais il convient de préciser qu'on ne trouve pas les mêmes variétés dans les deux milieux en fonction du choix judicieux des Baoulé.

Dans une zone de contact, sur le terroir de Tafissou, sont présentes les cultures vivrières des deux milieux. En effet les villageois ont adopté les cultures de forêt comme le taro et la banane et cultivent aussi l'igname en forêt. L'inverse ne se produit pas : le bananier et le taro ne se rencontrent pas en savane pour des raisons écologiques. Le mouvement des cultures ne se fait que dans le sens savane-forêt, suivant l'intérêt que leur portent les villageois.

Après le temps d'exploitation du champ, le taro et la banane restent pendant 2, 3 ans et même davantage des récoltes potentielles.

En forêt comme en savane, les combinaisons culturales juxtaposent sur un même champ des plantes qui assurent une exploitation plus complète dans l'espace et mieux échelonnée dans le temps.

Il faut souligner que le manioc ne se trouve qu'en savane; par contre, le maïs beaucoup cultivé en forêt l'est faiblement en savane.

Le tableau II donne un exemple d'une association et d'une succession des plantes sur une parcelle de forêt.

Ce schéma loin d'être rigide peut présenter plusieurs variantes dans les associations comme dans les successions.

b) ***Les cultures de savane.***

La savane est cultivée « pour nourrir la famille ». C'est le domaine des seules cultures vivrières à la différence de la forêt.

TABLEAU II

Première année					*Deuxième année*
Tubercule	Igname	Annuelle	CC	v	Céréale Maïs Annuelle CC
Légumineuse	Arachide	–	CC	v	
Tubercule	Taro	–	CL	v	→
Plante herbacée	Bananier	–	CL	v	→
Condiments	Gombo	–	CC	v	→
	Aubergine	–	CC	v	
	Tomate	–	CC	v	
	Piment	–	CC	v	→
Arbre	Cacaoyer	Pérenne		V	→
Arbre	Caféier	Pérenne		V	→
Arbres fruitiers	Avocatier	Pérenne		v	→
	Kolatier	Pérenne		V	→
	Palmier à huile	Pérenne		v	→
Plante	Ananas			v	→

CC = cycle court
CL = cycle long

v = culture vivrière
V = culture destinée à la vente

Nous avons compté 88 parcelles dont 4 en savane incluse à l'ouest, au cœur des plantations. La savane est cultivée à l'est du village, jusqu'à 5 km.

Les photographies aériennes de 1961-62 comparées à celles de 1969 et à la situation en 1972 et les renseignements recueillis auprès des villageois nous permettent de dire que la zone cultivée s'est beaucoup étendue ces dernières années. Auparavant, seule la partie nord du terroir était cultivée dans des limites ne dépassant pas 2,5 km à partir du village, beaucoup plus près du bloc forestier et dans les golfes de savane. De nombreuses pistes qui autrefois n'étaient que des pistes de chasse ou qui conduisaient aux marigots et aux rôniers, mènent aujourd'hui à des parcelles. L'extension de la zone cultivée en savane s'est accompagnée d'un éparpillement des champs. Cette zone, grossièrement délimitée, couvre environ 1 000 ha, soit la moitié du terroir en savane. Sur les 2 125 ha dont disposent les villageois, les parcelles cultivées représentent 27 ha, soit une superficie beaucoup moins grande qu'en forêt.

La taille moyenne d'une parcelle est de 0,30 ha, c'est-à-dire plus petite que la parcelle de forêt. La superficie varie avec la situation : les plus grandes parcelles sont en lisière de forêt-galerie (16 parcelles) ou en lisière des forêts de plateau ou du bloc forestier (5 parcelles), les plus petites sont en savane ouverte de versant. On sait tout l'intérêt que les paysans accordent à la situation des cultures en lisière. On compte 24 buttes par 25 m^2 en savane. Sur une parcelle de 12 ares, on a même trouvé une densité de 32 buttes (buttes petites de 50 cm de haut et distantes les unes des autres de 35 cm) sur un sol léger et sableux *(aougnan)*. En lisière de forêt, la densité est de 20 buttes.

L'extension des cultures en savane s'explique par l'importance grandissante, ces dernières années, du rôle vivrier de ce milieu. Devant le développement des plantations, tous les villageois tournés vers la forêt avaient quelque peu délaissé la savane qui n'avait plus qu'un rôle d'appoint de nourriture sur de petites parcelles de 20 m × 30 m où ils cultivaient l'igname Lokpa et le manioc absents en forêt. Ils trouvaient alors leur nourriture en forêt. Aujourd'hui on

assiste à un revirement : nombre de plantations étant adultes, d'une part elles ne portent plus de plantes vivrières, et d'autre part le travail n'est plus aussi lourd en forêt; aussi voit-on les villageois revenir cultiver la savane. La savane, autrefois appoint de nourriture, en représente aujourd'hui la part essentielle. Et quelquefois la vente du surplus, des ignames par exemple, au marché de Toumodi, rapporte directement de l'argent aux femmes, contrairement au café et au cacao dont le produit de la vente revient aux hommes.

On assiste à de nouveaux défrichements en savane et à l'augmentation de la taille des parcelles.

La parcelle est cultivée pendant deux années consécutives et retourne à la jachère pour 8 à 10 ans. La culture principale est l'igname toujours présente en première année.

Les types de succession sont les suivants :

1re année : igname + manioc + *tro*
2e année : arachide *(dolo kouassi)* + manioc
3e année : jachère

ou

1re année : igname + manioc + arachide *(n'viélé* ou *ouré-ouré)* + *tro*
2e année : manioc + arachide *(dolo kouassi).*

On trouve quelquefois du maïs en savane en seconde année et plus rarement en première année dans les champs de lisière, côté forêt, dans la succession suivante :

1re année : igname + arachide *(ouré-ouré)* + *tro* + maïs
2e année : arachide *(dolo kouassi)* + manioc.

En fait, quand le villageois a deux parcelles vivrières, l'une en forêt et l'autre en savane, il préfère cultiver la céréale maïs dans la première et les tubercules igname et manioc dans la seconde. L'exploitant cultive en savane ce qu'il ne peut obtenir en forêt : les variétés bien précises d'ignames appréciées pour leurs propriétés alimentaires, leur goût, leur rendement, et le manioc très important en cas de crise ou en période de soudure.

Le manioc joue en savane le rôle qu'ont le taro et le bananier en forêt, plantes à long cycle cultural qui peuvent être récoltées tout au long de l'année.

En savane, il y a couramment jusqu'à 6 ou 7 variétés d'ignames sur une même parcelle avec une semence par butte. Ce sont les variétés *Lokpa* et *Clandofou* récoltées deux fois par an en août et décembre-janvier, les *Krenglé* et *Sahué* récoltées entre novembre et janvier, les *Bété-Bété*, *Sogran* et *Nza* récoltées en janvier, ce qui permet un échelonnement précieux dans l'année.

A Tafissou, les deux secteurs principaux de culture se présentent sous le signe d'une grande diversité touchant à la fois au paysage, aux méthodes d'exploitation, aux variétés de plantes cultivées et aux fonctions des deux milieux.

On note une hétérogénéité des parcelles de forêt et de savane dans leur taille, dans les plantes cultivées (plantes vivrières principales ou secondaires, de soudure, commerciales, condiments), dans la durée d'occupation du sol (cultures permanentes ou itinérantes), dans la distinction entre plantations, cultures vivrières associées et cultures vivrières indépendantes, dans le parcellaire (blocs de forêt, champs de savane éparpillés), dans l'introduction récente de nouvelles cultures (juxtaposition des cultures arbustives de café et de cacao et de la production traditionnelle).

Avant de poursuivre par l'étude des exploitations, il faut examiner les autres activités pour mieux appréhender l'utilisation par les Baoulé des deux milieux en présence.

c) ***Les autres activités.***

Chasse, pêche, élevage, extraction du bangui, et cueillette sont pratiqués accessoirement par les villageois et n'ont donc pas un rôle aussi important qu'à Sakassou. Ici les activités agricoles dominent.

— Les hommes chassent en forêt comme en savane mais le produit de la chasse ne donne lieu à aucune vente. C'est un « sport » dont les hommes sont friands et une ressource alimentaire complémentaire qui améliore l'ordinaire. En forêt, toute l'année, les hommes relèvent les pièges qu'ils ont posés en bordure des plantations ou le long des sentiers et capturent biches naines, gazelles, porcs-épics, rats, écureuils, singes... En savane, la grande chasse au filet a lieu pendant la saison sèche au moment des feux, à une période plus calme de travaux aux champs. Le reste de l'année, le piégeage est le principal moyen de capture. Les agoutis, très recherchés, sont peu nombreux et on capture principalement mangoustes, rats palmistes, oiseaux... Les hommes chassent aussi au fusil aussi bien en forêt qu'en savane.

— La pêche est une activité moins fréquente; les villageois ont la possibilité d'acheter les poissons frais ou séchés que les Dioula viennent vendre 2 fois par semaine au village. Cependant les jeunes pêchent, pendant la saison des pluies, dans la rivière Taré et dans les marigots affluents.

— L'élevage ne concerne que le petit bétail. Chaque famille possède quelques chèvres, moutons, cabris et volailles qui errent la journée dans le village et sont attachés ou enfermés la nuit. Trois villageois élèvent des porcs; deux d'entre eux ont construit un enclos de 30 m × 50 m, en bordure du village, du côté de la savane, où sont gardés les animaux afin d'empêcher leur action dévastatrice dans les champs. Le troisième élève quelques porcs en liberté qu'on voit se vautrer dans les ornières sur les pistes. Les porcs se nourrissent de déchets, d'épluchures d'igname ou de manioc, de peaux de banane et de branches d'arbuste qu'on leur apporte. Cet élevage donne lieu à une vente à Tafissou et aussi dans les villages des environs comme Alluminankro, Bringakro et dans les campements de forêt : les porcs sont achetés environ 3 000 CFA à l'occasion des fêtes et des sacrifices.

— La cueillette se pratique dans les deux milieux.

La récolte en savane du bangui dont nous avons vu l'importance à Sakassou se limite ici à une vente réduite à l'intérieur du village. Le bangui est le plus souvent autoconsommé par la famille de celui qui l'extrait. Dans ce milieu de transition, on remarque que le palmier-rônier, en faible peuplement en savane, est remplacé par le palmier à huile *(mé)* qu'on trouve en abondance en forêt.

Autrefois quand les activités secondaires en savane étaient plus nombreuses, l'extraction du bangui du rônier était importante comme en témoignent les arbres étêtés ou abattus. Aujourd'hui, c'est l'extraction du vin de palme du palmier à huile en forêt qui est développée; les villageois nous ont dit préférer son goût. De plus l'extraction est moins dangereuse et moins fatigante; or parmi les jeunes gens capables de saigner les rôniers, la plupart ont émigré.

2. **Les exploitations.**

Quand la forêt est défrichée, les peuplements en palmiers à huile sont préservés en attendant qu'ils atteignent une taille adulte. L'arbre donne aussi des régimes de graines avec lesquelles les femmes font de l'huile de palme qui entre dans les préparations culinaires (voir page 98).

La cueillette en forêt de la cola est à Tafissou une activité assez récente qui date du développement des plantations. Le colatier est un arbre spontané de forêt mais certains villageois le multiplie en en plantant dans leurs plantations. Femmes et enfants cueillent les fruits et les vendent 5 CFA le kg aux Dioula qui viennent les chercher au village. Pour certains planteurs, le revenu n'est pas négligeable. Mais la présence du colatier « gâte » les plantations de cacao car il favorise le *karté* (capsides du cacaoyer) qui détruit l'arbre.

Les fruits d'autres arbres spontanés ou plantés en forêt (orangers, manguiers, avocatiers, mandariniers...) ne sont pas vendus mais le plus souvent consommés sur place.

Ces activités n'ont qu'un rôle secondaire et ne sont pas comparables à celles de Sakassou. Ici, les activités agricoles de forêt et de savane, plantations et cultures vivrières d'une part, monoculture vivrière d'autre part, sont prépondérantes. La recherche de la nouriture n'est pas aussi grave qu'à Sakassou et les villageois n'ont pas la nécessité de se procurer de l'argent frais pour acheter de la nourriture en période de soudure.

L'analyse des différents types d'exploitation sur le terroir de Tafissou permet une recherche plus complète de l'utilisation des deux milieux. Un milieu est-il privilégié par rapport à l'autre ? Quelle est la place des plantations ? La parcelle vivrière a-t-elle un rôle complémentaire dans l'un ou l'autre milieu ? Constate-t-on une diversité ou une uniformité des exploitations ?

Sur les 95 exploitations examinées à Tafissou, seule une femme veuve n'a pas de plantation en forêt. Tous les exploitants ont une ou plusieurs plantations, la moyenne cultivée en forêt étant de 5,5 ha par exploitation. 17 exploitants n'ont pas de parcelle vivrière en forêt, 14 n'ont pas de parcelle vivrière en savane.

L'absence de champs en savane pour certains exploitants tient à différentes raisons :

— des planteurs ont d'importantes superficies en cacao et en café;

— des célibataires ou des femmes veuves se contentent en forêt de combiner plantations et parcelles vivrières d'ailleurs de faible superficie;

— un exploitant, dont la plantation représente 7,8 ha et à qui la vente de la cola rapporte suffisamment, ne travaille pas en savane car « ce serait trop de fatigue »;

— pour certains la chasse est une activité para-agricole qui occupe beaucoup de leur temps.

La majorité des exploitants (74) ont un seul champ de savane, ce qui montre bien l'attachement à avoir un champ vivrier dans ce milieu.

Deux villageois dont les plantations encore improductives ne donnent pas de travail ont un grand champ de savane « pour s'enrichir » : ils vendent

l'igname au marché. Ces derniers nous ont dit avoir augmenté les superficies d'igname précoce car cette variété se vend 35 CFA/kg à Toumodi contre 20-25 CFA/kg pour la variété tardive.

Différentes situations expliquent que 7 exploitants aient deux champs en savane. Ce sont des exploitants qui ont soit une forêt « finie » donc à vocation commerciale seule, soit une plantation encore improductive; ou bien encore c'est un exploitant d'un âge avancé qui n'a plus la force de défricher la forêt mais dont les deux femmes ont chacune un champ en savane.

6 exploitants ont trois parcelles vivrières dans les deux milieux, 63 en ont 2 dans l'un et l'autre ou l'un ou l'autre milieu, 26 en ont une dans l'un des deux milieux seulement.

La présence de main-d'œuvre familiale est un facteur important de l'utilisation des deux milieux.

En résumé, le planteur dont la plantation est en cours de constitution a toujours une parcelle vivrière de forêt, celui dont la forêt est « finie » a quelquefois une parcelle en révision en forêt ou un ou deux champs en savane, celui dont la plantation est encore improductive a un grand champ ou deux champs en savane.

Le village étant situé sur le terroir à l'articulation des deux secteurs de forêt et de savane, la distance aux champs contribue à alourdir l'emploi du temps. Les exploitants parcourent souvent de grandes distances pour se rendre sur leurs champs, le plus souvent à pied, quelquefois à bicyclette.

La plantation la plus éloignée du village est à 7,5 km en forêt après N'Gnabo, le champ de savane le plus éloigné à 5 km.

K.K., qui a le champ le plus éloigné en savane, a aussi trois plantations en forêt à 3,5 km, 1,5 km et 1,6 km sur deux pistes différentes (fig. 33).

A.N. a 2 plantations, l'une à 7,5 km, l'autre à 3 km et un champ en savane à 2 km.

Pour deux villageois, la distance entre leurs champs situés dans chacun des secteurs est de 11 km.

De plus ceux qui ont plusieurs plantations doivent emprunter des pistes différentes pour s'y rendre car elles sont situées dans plusieurs blocs. Deux planteurs seulement ont deux plantations dans le même bloc.

Pourtant la distance du village aux champs ne semble pas être un problème car les occupations sont bien réparties dans le temps et dans l'espace et entre les hommes et les femmes.

L'impression générale sur le système agricole est plutôt bonne, meilleure en tout cas que dans les autres villages étudiés : cela tient, semble-t-il, à la situation privilégiée de Tafissou au contact même des deux milieux qui permet un système de cultures aux nombreuses composantes. « On a la savane pour se nourrir et la forêt qui rapporte l'argent » nous ont dit les villageois.

— 66 exploitations (les 2/3) combinent les trois grandes catégories de cultures : plantations, cultures vivrières mixtes de forêt, cultures vivrières de savane;

— 13 exploitations combinent plantations et cultures vivrières mixtes de forêt;

— 16 exploitations combinent plantations et cultures vivrières de savane.

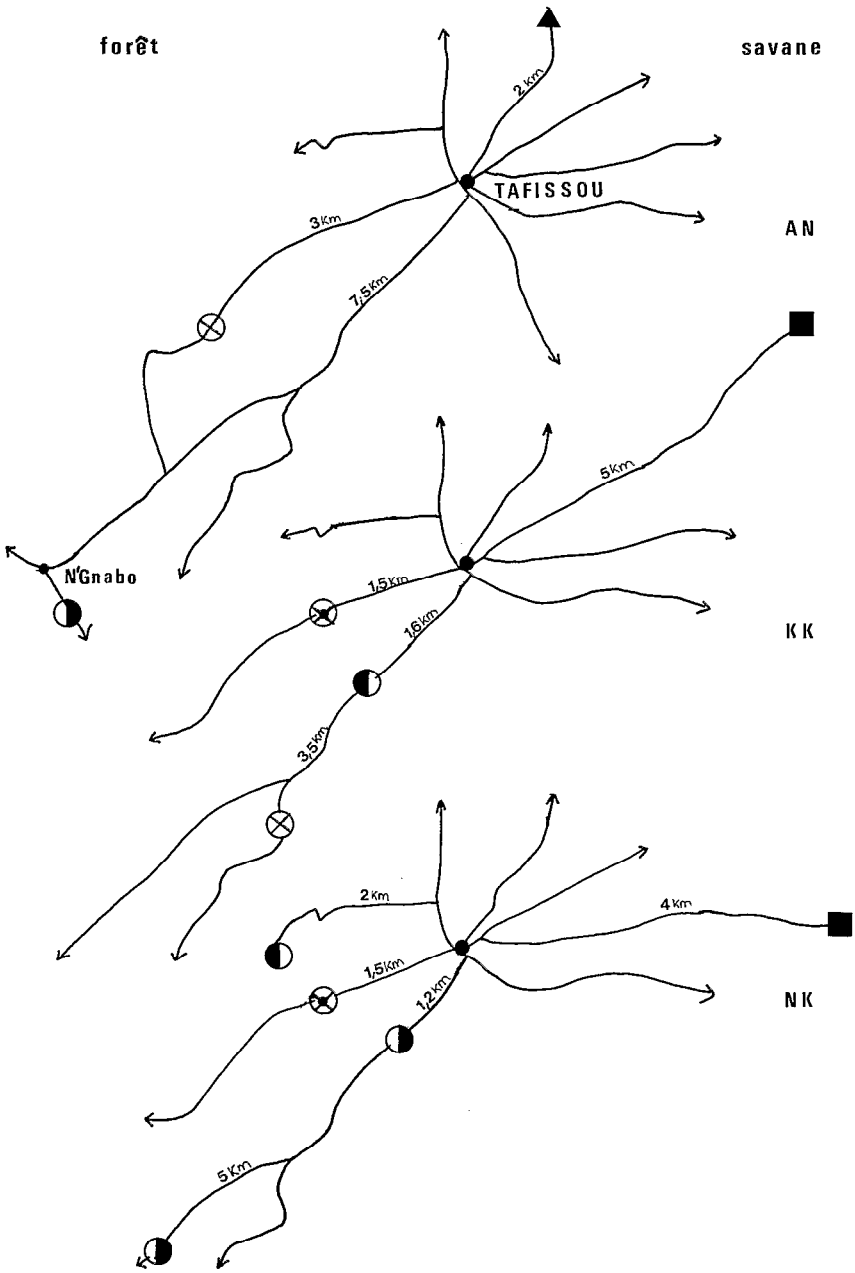

FIG. 33. — Tafissou : la dispersion des champs (3 exploitations).

A la deuxième catégorie appartiennent de petites exploitations dont les exploitants, jeunes célibataires ou personnes âgées, ne cultivent que la forêt puisqu'ils n'ont pas les moyens en temps et en bras de cultiver la savane.

Dans la troisième catégorie, entrent ceux qui, pratiquent la monoculture du café ou du cacao en forêt et leurs plantations étant « finies », reviennent cultiver la savane.

Dans la 1re catégorie, c'est-à-dire la majorité des exploitations, d'une part l'autosubsistance (avec une nourriture variée dans l'année) est assurée par les cultures vivrières, le problème de la soudure étant ainsi résolu par la combinaison des plantes vivrières présentes dans les deux milieux, d'autre part le revenu monétaire provient de la vente du café et de cacao et quelquefois du surplus vivrier. La complémentarité des deux milieux est ici totale.

L'inégalité des exploitations entre elles et la dispersion des parcelles de chaque exploitation sont des traits dominants qui s'expliquent par la juxtaposition très nette de milieux variés en deux blocs à l'échelle du terroir.

A l'heure actuelle, nous assistons à une évolution au niveau des exploitations par suite de l'augmentation des plantations « finies ». Lors de l'offensive des plantations, les exploitations associaient des plantations, des cultures vivrières en forêt et une petite parcelle en savane (revenu monétaire et complémentarité des produits vivriers de forêt et de savane). Aujourd'hui, les champs vivriers de savane sont beaucoup plus grands, la forêt nécessitant un travail moins important.

On peut penser que ces prochaines années, quand les plantations seront adultes, verront une augmentation de la deuxième catégorie des exploitations. La tendance est à la stabilisation du nombre des plantations en forêt, à une extension et à l'accroissement des parcelles vivrières en savane. La soupape de la forêt, en terme de revenu, est l'émigration vers d'autres plantations, celle de la savane, en terme de produits vivriers, est le développement des cultures dans ce milieu.

Si la règle semblait être que chacun ait un champ des deux types principaux (plantation et champ mixte de forêt qui servait à agrandir la plantation tout en procurant la nourriture) et que le petit champ de savane ait un rôle d'appoint vivrier, on tend aujourd'hui à l'exploitation par tous d'une plantation adulte de forêt (revenu monétaire) et d'un grand champ de savane (nourriture et possibilité de vente du surplus vivrier). Les moins bonnes récoltes en cacao et en café de ces dernières années expliquent aussi l'attrait de la savane.

Nous sommes donc en présence d'exploitations plus ou moins dynamiques, selon leurs exploitants et la main d'œuvre disponible, qui évoluent suivant la conjoncture économique et les besoins réels des villageois grâce à la position remarquable de Tafissou au contact des deux milieux.

3. N'Gnabo.

L'étude du village de Tafissou serait incomplète sans celle de N'Gnabo, campement (15) situé à 7 km en forêt sur son terroir. Assui Kouadio avait à l'origine un campement de chasse dans cette forêt de N'Gnabo (d'où le premier nom d'Assuikouadiokro donné au campement). C'est à cet emplacement que vinrent s'installer d'autres hommes de Tafissou et des étrangers. L'expansion démographique de N'Gnabo, liée au développement des cultures commerciales, date des années 1950-1960. Aujourd'hui on compte 10 planteurs originaires de Tafissou et 22 étrangers.

a) *Les étrangers.*

Les étrangers sont « les hommes venus d'ailleurs », des savanes du V Baoulé. La colonie étrangère compte environ 150 personnes réunies en 22 familles.

Les deux premiers de ces immigrants sont arrivés en 1949 et ont obtenu des villageois de Tafissou qu'ils connaissaient par relation l'autorisation de s'installer au campement et de cultiver le café et le cacao dans la forêt située sur le terroir; en échange, ils donnèrent des bouteilles d'alcool, un poulet, un canari de vin de palme (16). D'autres suivirent jusqu'au dernier immigrant qui, venu habiter en 1969 à N'Gnabo, y possédait depuis 1963 une plantation (fig. 34).

Tous ont leurs plantations situées dans les forêts proches du campement; ils ont demandé au Service de l'Agriculture de Toumodi que leurs plantations

(15) On distingue le *kro,* village, du *niamoué,* campement : « d'une façon générale, le kro est un établissement stabilisé, ancien, qui du fait de cette ancienneté peut avoir une taille importante; le niamoué correspond à une installation récente liée à la colonisation actuelle des terres vacantes ». Certains villages sont restés de petite taille, certains campements établis dans les zones de plantations abritent une population nombreuse. « En fait la distinction repose sur des critères religieux qui dans l'esprit des populations priment ceux d'importance, de stabilité ou de fonction. Le campement « promesse d'un futur village » est toujours rattaché à un village ancien dont il dépend et en préfigure l'éclatement. Celui-ci devient effectif après une période plus ou moins longue, lorsque, à la demande du groupe séparé, le chef de village d'origine, seul habilité, consent à effectuer le rituel de consécration (c'est-à-dire à doter le campement de l'arbre et du caillou *assié,* instruments de l'alliance avec la Terre) ». On distingue les campements installés sur le terroir du village originel, de ceux établis hors terroir. Le campement dépend pendant longtemps de son village d'origine pour les rites funéraires mais aussi pour le règlement des palabres d'importance où sont impliqués plusieurs villages.

Ces renseignements proviennent des travaux de J.P. TROUCHAUD (Etude régionale de Bouaké, tome I, Le Peuplement, 1962-1964, p. 93-101) et de P. ETIENNE (1971).

(16) « La cession des droits de culture entre villages est très fréquente. Ces cessions sont gratuites; les dons de volailles ou de petit bétail et de boissons qui les accompagnent ne doivent en aucun cas être considérés comme le prix d'achat de la terre, ni même le prix d'achat du droit de cultiver; il s'agit seulement de sacrifices et de libations offerts aux Mânes des ancêtres du donateur et à la terre elle-même » P. ETIENNE (1971).

soient cadastrées pour obtenir un certificat de plantation (17) : ceci témoigne leur inquiétude de voir la propriété de leurs plantations remise en cause et

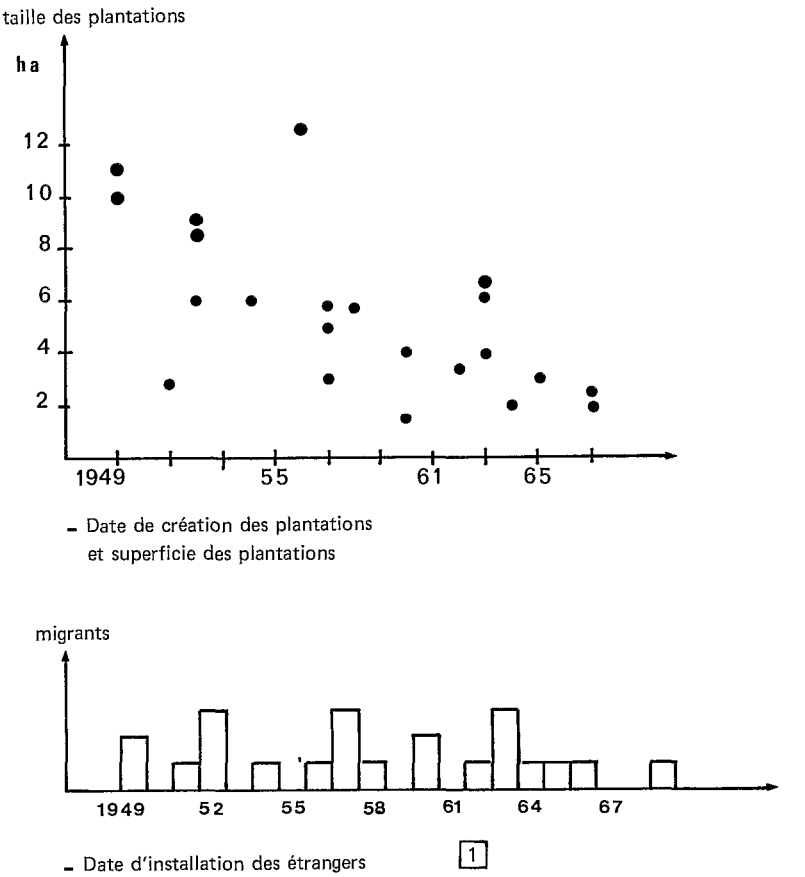

FIG. 34. — N'Gnabo : les étrangers et les plantations.

(17) République de Côte d'Ivoire
Service de l'Agriculture
Secteur du développement rural
TOUMODI

Certificat de plantation

Nous, soussigné X, Ingénieur des Travaux forestiers, chef de secteur de Développement Rural de Toumodi, certifions que les plantations de M. N.K., planteur à Toumodi, ont été cadastrées sous le n° 923 au village de Tafissou, canton Ouarebo.

Superficie en cacao	3 ha 75 ares
Superficie en café	1 ha 80 ares
Superficie totale	5 ha 55 ares.

En foi de quoi nous lui délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Toumodi, le 6-3-69, le Chef de Secteur du Développement Rural.

met en évidence l'apparition de la propriété foncière du fait de la présence d'immigrants à l'intérieur du territoire du village.

Les premiers arrivants ont obtenu de grandes superficies en forêt, les suivants et surtout les derniers ont vu se réduire les portions qui leur étaient attribuées (fig. 34).

Les plantations représentent 124 ha soit 5-6 ha par famille. Sur 22 planteurs, 8 ont deux plantations, les autres en ont seulement une. Tous cultivent café et cacao sauf 3 planteurs qui n'ont que du cacao.

11 exploitants ont des plantations < 5 ha;
8 exploitants ont des plantations de 5 ha à 10 ha;
3 exploitants ont des plantations de 10 ha à 13 ha.

La production totale a été pour 1971 d'environ 21 t de cacao et 6,5 t de café soit un rendement estimé à 220 kg à l'ha planté, rendement plus faible qu'à Tafissou.

Un caractère original de N'Gnabo est la présence d'une main-d'œuvre extérieure qu'emploient les planteurs soit 42 manœuvres pour 17 planteurs, 5 planteurs bénéficiant de l'entraide et du travail de leurs enfants.

La main d'œuvre correspond à 620 000 CFA pour l'année 1971-1972. Elle se répartit comme suit : 32 « 6 mois » engagés en juillet par 10 planteurs, 6 manœuvres annuels par 3 autres et 4 contractuels par 4 autres. Un planteur originaire de Haute-Volta pratique le système d'abousan chez un autre planteur. Ces dépenses de main-d'œuvre sont une lourde charge et représentent 1/5 du revenu brut de la production. Le recours au salariat s'explique par le nouveau mode d'exploitation agricole et par la condition même de l'immigrant à N'Gnabo qui, isolé hors de son village d'origine, ne jouit pas du travail prestataire. De plus, l'étranger entretient des relations avec son village ce qui explique son absentéisme et la faiblesse de son travail effectif. Les manœuvres participent ainsi au double travail que requièrent les cultures vivrières et les cultures commerciales de l'exploitant.

Le nombre élevé de plantations adultes pose le problème des cultures destinées à l'alimentation et celui de la recherche de nouvelles plantations. Les portions sont finies dans un laps de temps différent suivant la superficie dont dispose les planteurs : 23 années pour la plus grande, 4 années pour la plus petite, 15 ans en moyenne.

Sur les 16 parcelles d'igname en forêt, on note deux parcelles en « révision » et deux autres en cultures vivrières pures : il est remarquable que deux planteurs qui n'avaient plus la possibilité d'installer une parcelle d'igname dans leurs forêts aient demandé à des planteurs de N'Gnabo de leur prêter une partie de leurs forêts non encore plantée afin qu'ils puissent faire temporairement des cultures vivrières pures.

Une autre solution au problème vivrier est que le planteur ait un champ de savane dans son village d'origine : ce champ fournit des semences et de la nourriture à N'Gnabo, puisque la forêt n'y suffit pas, ainsi qu'à la famille qui réside au village et aux migrants lorsqu'ils y séjournent. Ainsi 12 planteurs ont des champs de savane dans leur village d'origine.

Un seul exploitant a un champ vivrier dans une savane incluse toute proche de N'Gnabo où il cultive deux années consécutives avant de revenir rapidement

— dès la cinquième année à cause du manque de terres — à la culture (jachère écourtée).

Trois exploitants qui n'ont d'igname ni en forêt, ni en savane en achètent un peu sur place ou se contentent de la banane et du taro.

En fait, pour tous, les aliments principaux sont la banane et le taro, l'igname étant consommée à N'Gnabo « quand on a la chance d'en avoir ou au village d'origine quand on y séjourne ». On voit ainsi un changement du régime alimentaire de l'étranger au cours de l'année suivant son lieu de résidence.

15 planteurs ont encore une maison dans leur village d'origine, ce sont les mêmes qui ont un champ de savane. Ils ont conservé des liens étroits avec leur village d'origine.

La majorité des planteurs étrangers de N'Gnabo rêve d'acquérir une nouvelle plantation; c'est ainsi qu'une fois leur plantation en production, ils vont plus loin défricher une autre portion de forêt, attirés par un gain meilleur (18). Le manque de forêt s'ajoute au problème de la forêt qui souvent « ne donne pas bien ».

Ces planteurs, dont l'âge moyen est de 42 ans, émigrent alors dans une autre direction, vers l'ouest, dans la grande forêt. Cette pratique est commune à l'ensemble de la région (fig. 35).

Huit planteurs ont déjà émigré, les premiers il y a 5 ans, dans les régions de Gagnoa, Sinfra, Issia soit à plus de 100 km de N'Gnabo.

Certains jeunes planteurs, d'une trentaine d'années, qui n'avaient obtenu que de petites plantations ont très vite émigré plus loin. L'un d'entre eux arrivé en 1964 et qui a eu une plantation de 2 ha « finie » en 4 ans a émigré en 1970; un autre arrivé en 1960, qui avait une plantation de 4 ha a émigré de nouveau en 1967.

Cinq planteurs nous ont aussi fait part de leur intention d'émigrer. Les deux seuls étrangers qui ont des plantations dans leur village d'origine ne comptent pas émigrer dans l'immédiat. Les autres, âgés ou en mauvaise santé, restent à N'Gnabo et ne sont pas décidés à aller plus loin. Enfin un planteur dont la forêt est « finie » depuis deux ans est parti travailler à Abidjan.

Les orangers et les mandariniers plantés en grand nombre par les habitants au campement donnent lieu à une vente importante. De Toumodi viennent deux fois par an les acheteurs d'agrumes, en janvier pour la première récolte, en juin-juillet pour la seconde.

Un caractère propre aux étrangers de N'Gnabo est la polygamie. Onze planteurs ont deux femmes, neuf en ont une seule et deux sont célibataires.

Les étrangers qui avaient déjà une femme dans leur village d'origine prennent parfois une deuxième femme quand ils ont émigré. Ils s'expliquent ainsi : « Une seule femme ne suffit pas pour tout le travail qu'il faut faire : elle doit s'occuper des enfants, des manœuvres, préparer les repas (et piler la banane est beaucoup plus fatigant que piler l'igname !), aider aux champs,

(18) G. ROUGERIE (1957) note de même : « En règle générale, le planteur agni répugne à améliorer. On préfère abandonner à la brousse les vieilles plantations d'Indienné plutôt que de les rénover et installer du neuf sur défrichement de forêt. Faut-il voir là une persistance des pratiques itinérantes traditionnelles ? ».

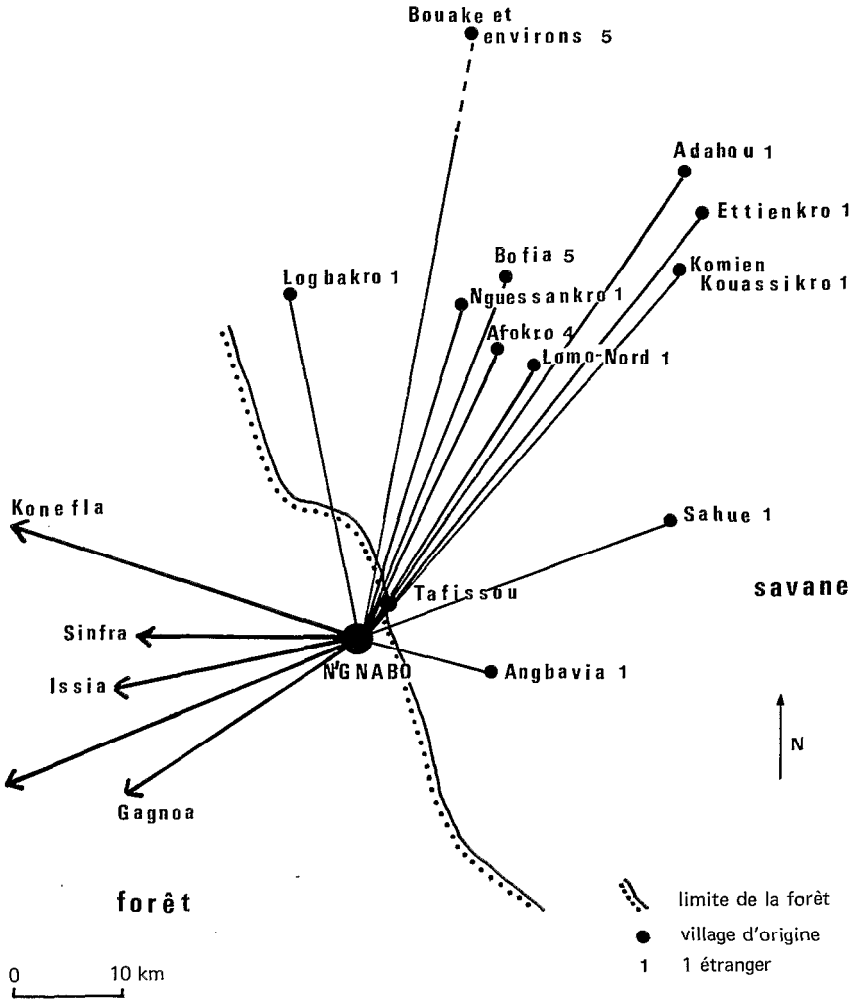

FIG. 35. — N'Gnabo, une étape sur la route des plantations : les 22 étrangers.

aller au marché ». Souvent une des femmes accompagne son mari au village pendant quelque temps au moins et il y en a alors toujours une qui reste à N'Gnabo.

On constate la grande mobilité des étrangers dont les intérêts sont dispersés dans trois directions : leur village d'origine, N'Gnabo, et leur nouvelle plantation à l'Ouest. Ils voyagent beaucoup, font la navette entre ces endroits éloignés et passent en définitive peu de temps à N'Gnabo.

De février à mai, ils partent dans leur village pour préparer et cultiver les champs d'igname et ne reviennent à N'Gnabo que 2 ou 3 fois pendant cette période. Certains vont, quelquefois avec un ou deux manœuvres, travailler sur leurs plantations de l'ouest.

Les planteurs sont présents à N'Gnabo pendant les mois de récolte; mais, pour ceux qui ont également des plantations à l'ouest, leurs enfants, leurs femmes et leurs manœuvres s'occupent de la récolte à N'Gnabo.

Des difficultés sont très vivement ressenties à N'Gnabo au niveau de l'agriculture commerciale. Le problème du décorticage est résolu car un des planteurs a acheté une décortiqueuse dont il loue les services aux autres. Autrefois, il fallait décortiquer au pilon — ce qui entraînait une perte de temps considérable — ou transporter le produit aux villages voisins possédant une décortiqueuse. Les étrangers ne font pas partie du groupement créé à N'Gnabo par les originaires de Tafissou en 1971 : ils vendent individuellement leur production à l'acheteur qui passe à N'Gnabo.

Les étrangers ressentent très fortement leur isolement en forêt et leur éloignement des marchés. Les femmes, qui vont en moyenne une fois par semaine au marché de Toumodi, doivent partir très tôt le matin vers 4 - 5 heures avec leur lourd chargement de bananes pour rejoindre à Assekouamekro distant de 3 km la route qui mène à Toumodi et être au premier passage du taxi-brousse. Si la quantité de marchandises est trop importante, les hommes, dès la veille, aident les femmes à tout transporter. Le marché de Tollakro, à 5 km au sud-ouest, qui a lieu tous les matins et principalement le mercredi, n'est pas très fréquenté par les femmes de N'Gnabo; seuls les enfants vont y vendre les fruits qu'ils ont récoltés.

Les pistes vers Assekouamekro et Tafissou qui sont souvent impraticables pendant et après la saison des pluies, avec leurs grandes ornières et les ponts détruits, sont remises en état par les villageois eux-mêmes au moment de la traite.

Le développement de l'agriculture commerciale pose de nouveaux problèmes à N'Gnabo en matière de propriété foncière, de travail sur la plantation et de rapports de parenté. Les structures sociales et foncières traditionnelles évoluent. La famille restreinte s'individualise de plus en plus; les étrangers sont isolés à N'Gnabo hors du cadre de leur vie de relation et de leur famille étendue. La conception du système foncier se transforme, les plantations créant une véritable propriété privée du sol. D'après la coutume, ce ne sont pas les enfants qui travaillent sur la plantation de leur père qui en héritent, mais les neveux utérins habitant, dans le cas présent, dans le village d'origine ou ailleurs. Ces règles, valables à l'intérieur d'un même terroir, s'affaiblissent à partir du moment où le village éclate et où les habitants se dispersent dans des zones éloignées. Des aménagements ont été apportés spontanément au système traditionnel en ce qui concerne les plantations de cacao et de café : le plus souvent les fils qui ont travaillé régulièrement sur les plantations de leurs pères en héritent.

b) *Les natifs de Tafissou à N'Gnabo.*

Si les étrangers apparaissent comme des éléments originaux de N'Gnabo sur le terroir de Tafissou, les natifs de Tafissou sont tournés vers le village et ont la même attitude que celle déjà décrite à Tafissou.

Les étrangers ont peu de relations avec Tafissou; par contre, entre les 10 originaires et le village, les liens sont très étroits. A l'époque du développe-

ment des cultures commerciales se sont installés à N'Gnabo des natifs qui, pris par leurs plantations établies tout autour de ce campement, voulaient être sur place. Deux planteurs appartiennent à la famille (19) du chef de Tafissou, 8 planteurs à celle d'A.N., un gros planteur, et de son frère Assui Kouadio qui avait à l'origine un campement de chasse en forêt et auprès duquel se sont installés les étrangers. Son neveu utérin, Yao Konan, est le « chef » de N'Gnabo, au sens de responsable et d'arbitre vis-à-vis des habitants du campement; il en réfère cependant au chef de Tafissou.

La figure 36 montre les rapports de parenté à l'intérieur de la famille étendue (*aoulo-bo*) du fondateur et le lieu de résidence des différents membres. L'*aoulo-bo* en tant qu'unité sociale ne coïncide plus avec l'unité écologique d'habitat. L'*aoulo-bo* est scindé entre Tafissou et N'Gnabo, distants de 7 km. Ce phénomène d'individualisme se renforce par les migrations sur plantations extérieures.

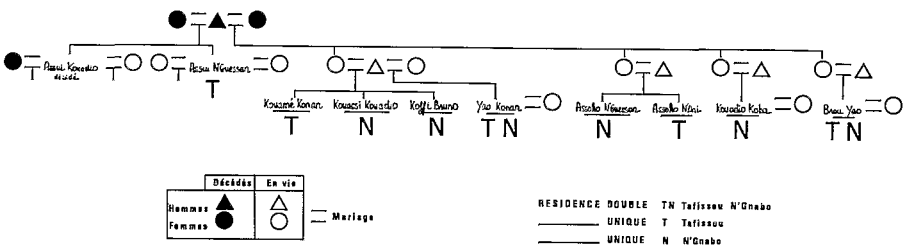

FIG. 36. — La famille étendue d'A.N.
Rapports de parenté. Lieu de résidence
(ne sont indiqués que les 8 *planteurs* qui ont émigré à N'Gnabo).

Sur les 10 natifs de Tafissou venus à N'Gnabo, 4 n'habitent qu'à N'Gnabo, un n'a qu'une maison à Tafissou car il est logé par son frère à N'Gnabo, 4 ont une double résidence à N'Gnabo et à Tafissou, un autre est actuellement à Abidjan.

Les premières années, la création des plantations dans la forêt de N'Gnabo s'accompagnant de cultures vivrières avait quelque peu relâché les relations avec Tafissou; mais, depuis que certaines plantations sont adultes, les planteurs venus à N'Gnabo demandent à pouvoir cultiver de l'igname en savane sur le terroir et achètent la semence aux villageois puisqu'ils cultivent en savane des variétés différentes de celles de forêt. La plupart sont revenus en savane

(19) A l'intérieur du village Baoulé, on peut distinguer des groupes familiaux (P. ETIENNE, 1971) qui se définissent à la fois par leur structure spatiale (voir page 210) et leur structure sociale :

— « La cour constitue l'unité élémentaire d'habitat et l'unité élémentaire de fonctionnement socio-économique. Le terme d'*aoulo* par lequel on la désigne renvoie aussi bien à l'aspect spatial qu'au fait d'organisation socio-économique dont il est la manifestation tangible ».

— A un niveau plus large, l'*aoulo-bo* ou *akpassa* est « un groupe de familles liées entre elles par des relations de parenté...; elle correspond à la famille étendue elle-même formée de plusieurs *aoulo* ».

entre 1964 et 1969. Un seul ne cultive pas encore la savane car sa forêt n'est pas « finie ». Un autre, qui a à la fois des cultures vivrières d'igname en forêt et en savane, se réjouit de la vente du surplus.

Les plantations des natifs sont dispersées en forêt à la différence de celles des étrangers qui sont tout près du campement.

Ils ont quelquefois un ou deux manœuvres mais, étant aidés sur leurs plantations dans le cadre du travail familial, ils n'ont pas les mêmes problèmes de main d'œuvre que les étrangers.

Ceux qui habitent à N'Gnabo vont à pied sur leurs champs de savane ou se font prêter une bicyclette ou la seule mobylette du village.

Pour K.K., la distance à parcourir entre la savane et N'Gnabo est de 11 km.

Ceux qui ont la double résidence à N'Gnabo et à Tafissou font la navette mais habitent la plupart du temps à Tafissou. Ainsi B.Y. qui n'a qu'une cacaoyère dans la forêt de N'Gnabo vient coucher au campement pendant les gros travaux de juillet à octobre. Sa femme vient l'aider « quand les cabosses sont mûres », c'est-à-dire début octobre lorsque commence la récolte. Sur place, ils mangent la banane plantain qu'ils trouvent dans la plantation. C'est, le temps de la traite, une double modification de résidence et de nourriture. Quand le travail de la plantation est terminé et que le cacao une fois séché sur place est vendu, ils reviennent à Tafissou.

Autrefois ces planteurs faisaient partie du groupement de Tafissou; mais pour la première fois, en 1971, ils ont été d'accord pour constituer un groupement au niveau de N'Gnabo. C'est souvent à eux d'entretenir la route N'Gnabo-Tafissou pour évacuer leurs produits car seule est entretenue par les Travaux Publics la route Assekouamekro-N'Gnabo qu'empruntent les acheteurs des produits des étrangers.

A l'inverse des étrangers, ils ne ressentent pas le besoin d'aller chercher ailleurs une autre plantation. Comme pour les exploitants de Tafissou, l'agriculture commerciale et l'agriculture vivrière sont liées sur le même terroir. Le champ de savane est très important pour eux : il est plein de promesses sur le plan vivrier et monétaire en cas de vente du surplus.

On mesure l'attrait que peut avoir, pour ceux qui sont dépourvus de forêt, un village qui possède cette forêt tant recherchée : N'Gnabo, campement sur le terroir de Tafissou, en est un exemple au niveau des habitants de Tafissou et à celui des migrants Baoulé.

N'Gnabo présente des caractères propres aux campements de forêt : ce n'est pour la majorité des habitants qu'une étape, le temps de constituer une plantation dans la portion de forêt attribuée (15 ans maximum), et qu'un pont entre le village de savane plus ou moins proche et une migration lointaine vers l'ouest à la recherche de nouvelles terres.

On note ainsi tout le jeu de va et vient entre les deux milieux en présence à l'échelle du terroir de Tafissou et, au delà, à l'échelle du terroir des villages d'origine en savane et des plantations extérieures.

4. **Les étrangers à Tafissou.**

Comme à N'Gnabo, à la même période et pour une raison identique, la quête de plantations, une colonie étrangère de Baoulé s'est implantée à Tafissou. Aujourd'hui, dix huit familles font partie des cours des villageois auxquels ils ont demandé l'autorisation de s'installer et de cultiver une portion de forêt. Les migrants sont arrivés au cours de deux vagues successives, de 1952 à 1958 et de 1964 à 1969, le dernier en 1970.

Originaires des environs de Bouaké, Toumodi et Dimbokro, ils sont bien intégrés à la vie du village; c'est pourquoi nous n'avons pas jugé bon de les différencier parmi les 95 exploitants. Tous font partie du groupement. Leur représentant, chargé de régler les palabres entre étrangers, est décédé en 1969 et n'a pas été remplacé; aujourd'hui les étrangers dépendent du chef du village.

Quand leurs forêts seront « finie », ils envisagent, non comme les étrangers de N'Gnabo de partir à la recherche de nouvelles plantations, mais d'agrandir leurs champs de savane. C'est seulement pour leur famille (frères et enfants qui vivent avec eux) qu'ils ont l'intention d'aller en quête de plantations.

A.A., interrogé sur les raisons de son émigration à Tafissou répond : « je connaissais un villageois par relation, mais, par manque de chance, je suis arrivé trop tard (en 1955) et la forêt était déjà cultivée; je suis content car j'ai la savane mais j'aimerais gagner plus d'argent du produit ».

Un planteur est originaire d'Akuvikro, village voisin de Sakassou. Un jeune homme de sa famille, qui a une plantation de café et un champ de savane à Akuvikro, est venu l'aider une semaine à défricher et à butter dans sa plantation. Ceci montre les relations existantes entre les banches est et ouest du V Baoulé.

Tous les étrangers gardent des contacts avec leur village où ils vont pendant les mois de travail plus calmes et à l'occasion des funérailles. Les liens sont beaucoup moins étroits que ceux qu'ont les étrangers de N'Gnabo. A Tafissou, ils commencent par habiter chez ceux qui leur ont donné la plantation puis construisent leur maison; mais, s'ils ont un jour les moyens d'avoir une belle maison en dur, ils nous ont dit vouloir la construire dans leur village d'origine.

L'installation d'étrangers ne pose pas à Tafissou les graves problèmes qu'on va rencontrer à Groudji où ils sont en majorité.

La combinaison du système d'agriculture traditionnelle et du système d'agriculture commerciale correspond, à Tafissou, à la juxtaposition des deux milieux en présence sur son terroir.

La superficie du terroir en savane permet, malgré l'extension des cultures vivrières de ces dernières années, le maintien du système traditionnel avec la jachère durant de 8 à 10 ans.

Les plantations de café et de cacao occupent le milieu forestier de l'espace villageois, sur des terres jusque là non défrichées.

Tafissou, à la limite des deux blocs de forêt et de savane et placé sur une voie de communication importante, s'est orienté vers la commercialisation du café et du cacao; s'y ajoute, pour certains, la vente du surplus des produits vivriers de savane bien que leur rôle alimentaire reste primordial.

De plus, natifs et étrangers de Tafissou et de N'Gnabo ont la possibilité d'émigrer vers l'ouest afin d'établir de nouvelles plantations.

A Tafissou, l'utilisation agricole des potentialités de la forêt et de la savane est complète et la complémentarité entre les cultures vivrières et les cultures commerciales semble bien réalisée.

C. GROUDJI.

On atteint le troisième village de notre étude, Groudji, sur la branche ouest du V Baoulé à 6 km à l'ouest de Tafissou, en venant de la savane par une piste qui s'enfonce dans la forêt sombre, sous le couvert des grands arbres, et qui traverse quelques petites savanes inondées de lumière. L'activité est intense : des gens vont et viennent à pied ou à bicyclette, chargés de régimes de bananes, d'un fagot de bois ou de gros sacs de jute; les camions, les taxis-brousse circulent nombreux. Des pistes ou des sentiers partent de cette piste principale et s'enfoncent plus profondément dans la forêt qui retentit de nombreux bruits et cris. Après 8 km en forêt, on découvre un très gros village agglutiné des deux côtés de la piste et entouré d'une ceinture de grands arbres. Les séchoirs à maïs, les claies de séchage du café et du cacao frappent par leur nombre, et à une certaine période de l'année le bruit des décortiqueuses à café résonne dans toute la forêt.

Groudji, 700 hab. environ, est le plus important des villages du transect écologique. Les limites du terroir de Tafissou étaient difficiles à connaître en forêt, celles du terroir de Groudji, entièrement en forêt, le sont encore plus; mais on peut estimer la superficie de ce terroir à 5 000 ha. Comme N'Gnabo et les autres villages de forêt, Groudji est né des cultures de plantations, à partir du village d'Abouakakro (20) en savane (10 km au nord-est); il a connu un développement important car il est relativement ancien et situé sur la voie de passage Tollakro-Kotokouassikro très fréquentée (fig. 37).

Dans ce village où la majorité des terres est en forêt (plus de 90 %) à part quelques savanes incluses, on compte néanmoins 62 exploitants, sur 96 (21), qui cultivent la savane. Une question se pose immédiatement : pourquoi la savane et depuis quand ? Les premières plantations qui datent des années 1933-1940 ont entraîné l'arrivée de natifs d'Abouakakro et d'étrangers, tous à la recherche de terres à café et à cacao. Le grand boum des plantations se situe de 1952 à 1965. Le village s'est alors considérablement développé (153 habitants en 1955, 197 en 1959, 600 en 1962). Le dernier planteur s'est installé en 1967. De plus, à partir de Groudji, des hommes sont allés vers l'ouest à la recherche de nouvelles plantations. En même temps, ces dernières années, du fait du manque de terres pour les cultures commerciales, s'opère un « retour à la savane » pour la culture de l'igname.

(20) Les documents administratifs et les villageois eux-mêmes nomment souvent ces deux villages Abouakakro I et Abouakakro II ou Abouakakro-Groudji ou Groudji.

(21) 96 est le nombre d'exploitants que nous avons recensé et étudié, les autres étant absents du village pendant notre enquête.

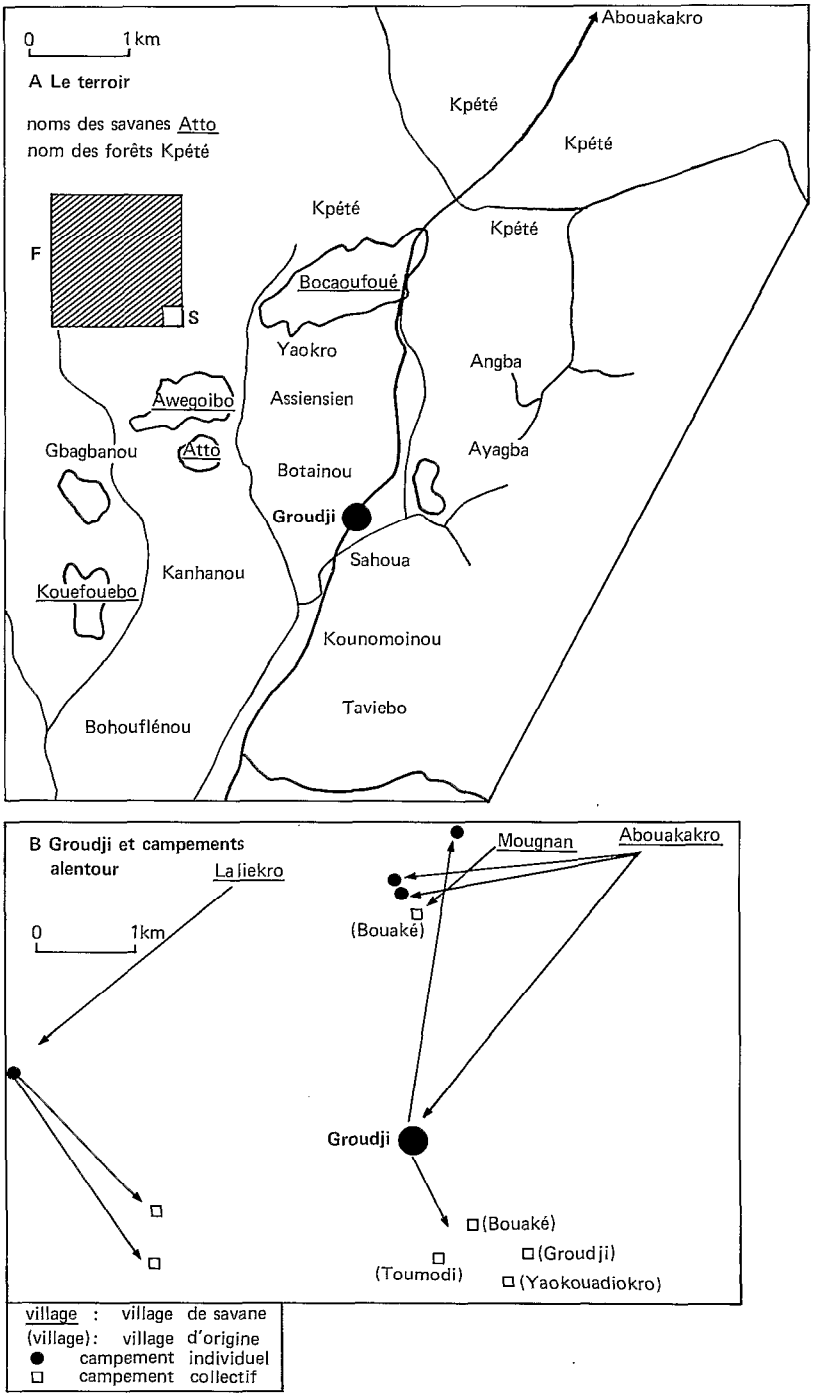

FIG. 37. — Groudji.

Dans un milieu différent où la forêt est prépondérante, on trouve pourtant ici la même réponse que celle des autres communautés rurales du contact, le même attrait pour la savane et le même intérêt pour la forêt.

Mais quelles sont les différenciations dans l'utilisation de ce milieu ? C'est par cette approche que nous traitons le système de production à Groudji par comparaison avec celui des autres villages.

1. Le système de production.

a) *Les cultures vivrières.*

Les champs de forêt.

Les cultures vivrières sont en majorité du domaine de la forêt. 13 exploitants seulement n'ont plus de champ d'igname (de 1re année) en forêt car leurs plantations sont adultes; ils n'ont que quelques pieds de taro et de bananier qui restent sur la parcelle. Pour pallier ce manque de cultures vivrières, ils ont des champs dans les savanes incluses du terroir de Groudji. Ce phénomène apparu ces dernières années ne cesse de s'amplifier. Trois exploitants seulement ont choisi d'améliorer leurs plantations.

Les jeunes planteurs impatients de voir augmenter rapidement la superficie de leurs plantations ne cultivent la parcelle en plantes vivrières mixtes qu'une seule année tandis que les planteurs qui ont déjà une grande plantation et qui sont moins pressés de voir s'étendre leur nouvelle plantation font deux années consécutives vivrières en forêt et même parfois trois.

Sur la parcelle cultivée une seule année, on trouve l'igname de variété *Bété-Bété* bien adaptée à la forêt, le maïs, le *tro* des femmes (toutes des plantes à cycle court), les bananiers et taro à cycle long, les jeunes plants de café et de cacao. La deuxième année, sur la parcelle abandonnée, restent en place taro, bananier et les jeunes arbustes. Nous avons déjà noté à Tafissou l'importance des plantes à long cycle végétatif qui sont ici présentes dans toutes les parcelles sans exception; à Tafissou n'existait pas une telle omniprésence.

Quand la parcelle est cultivée deux années consécutives, on trouve les associations suivantes : la 1re année, igname et maïs sur la moitié ou la totalité du champ, bananier, taro, café, cacao et *tro*; la 2e année, mais partout, bananier, taro, café, cacao et *tro*. Un autre type de succession est : la 1re année, igname, arachide de variété *n'viélé*, bananier, taro, café, cacao et *tro*; la 2e année, la parcelle est divisée en deux parties consacrées l'une au maïs sur les buttes détruites, l'autre à l'arachide de variété *dolokouassi* cultivée sur billons.

A Groudji, une place de choix est faite au maïs qui réussit bien en forêt. Le maïs est une nourriture très appréciée qu'on peut consommer de différentes manières, frais ou séché (plante de soudure). Le manioc est rarement cultivé en forêt si ce n'est quelques tiges que les femmes mettent sur un coin ou en bordure de la parcelle. Les agoutis, friands de cette plante viennent la manger et en même temps s'attaquent aux jeunes plants de cacao.

La taille des parcelles varie en forêt suivant la portion de forêt dont dispose le planteur et suivant qu'il cultive ou non la savane. On trouve de très grandes parcelles, immenses fouillis de 70 ares (84 ares pour la plus grande) où s'entremêlent les plantes cultivées, qui marquent la volonté d'une progression rapide de la plantation, ou des parcelles moyennes de 40-50 ares. Les planteurs n'ont pour la plupart qu'une seule parcelle en cultures vivrières mixtes en forêt.

Les buttes et les espaces entre elles sont très chargés, davantage qu'en savane. L'igname, le taro et le *tro* sont plantés sur toutes les buttes, deux grains de maïs sont semés une butte sur deux, le cacao est planté au pied des buttes, le bananier et le café dans les intervalles. Les buttes volumineuses sont disposées irrégulièrement à cause des racines et des souches brûlées. On compte en moyenne 15 buttes par 25 m^2 : la quantité de terre à remuer avec la daba est importante.

Les champs de savane.

Les cultures vivrières restent les plus importantes en forêt mais les champs de savane qui étaient marginaux se multiplient ces dernières années. Les champs sont localisés dans trois situations géographiques : pour les natifs d'Abouakakro, ils sont situés soit sur le terroir du village soit dans les savanes incluses autour de Groudji, pour les étrangers ils sont sur le terroir de leur village d'origine ou dans les savanes de Groudji.

Les raisons de ce retour à la savane s'expliquent différemment :

— « J'ai terminé de planter ma portion de forêt, ma plantation a bien démarré, j'ai moins de travail »;

— « Je manque de forêt, j'y trouve encore le taro et la banane mais plus l'igname qui est ma nourriture préférée »;

— « L'igname *Lokpa* est la meilleure au goût, elle donne un bon *foutou*, elle fournit deux récoltes et ne peut bien se cultiver qu'en savane ».

Dans une première phase, on assiste à Groudji, jusqu'aux années 1965-1967, à une colonisation — au sens de mise en valeur agricole — de la forêt à partir de la savane, le mouvement s'effectuant dans ce seul sens; on note aujourd'hui un autre mouvement à partir de la forêt, un retour à la savane, soit à la savane cultivée autrefois sur le terroir d'Abouakakro et sur ceux des villages des migrants, soit à la savane jusqu'alors délaissée (savanes incluses du terroir de Groudji). Sur les pistes qui mènent en savane, circulent les hommes et les femmes qui se rendent sur leurs champs et qui transportent parfois, au moment du buttage, les semences des variétés d'ignames de savane qu'ils ont achetées au marché de Toumodi ou à Abouakakro.

Ils vont à pied sur les champs proches, en taxi brousse à Abouakakro et dans les villages de savane où ils restent plusieurs jours.

Parmi les 96 exploitants répertoriés à Groudji :

34 n'ont pas de champ de savane;
44 ont un champ en savane incluse;
6 ont un champ à Abouakakro;
12 ont un champ dans leur villaged'origine.

64 % des exploitants ont donc un champ de savane.

1966 marque la reprise de la culture en savane. De 1966 à 1972, 45 exploitants se sont mis à cultiver la savane avec un grand boum en 1969 et 1970 : la savane incluse de Bocaoufoué s'est ainsi couverte de champs.

Ces champs de savane sont cultivés d'une manière différente selon leur localisation.

Ceux qui ont un champ à Abouakakro ou sur le terroir des villages de savane (1/3 des exploitants ayant un champ en savane) cultivent, comme ceux de Tafissou ou de Sakassou, deux années consécutives et laissent huit années en jachère. Par contre, dans les savanes incluses, où le manque de terres est un facteur contraignant, la jachère n'est que de 3 à 6 années après 2 et parfois 3 années de culture.

Pour les premiers champs, les façons culturales, les successions et associations des plantes cultivées sont les même que celles décrites précédemment.

En savane incluse, le paysage diffère et se présente comme une marqueterie de petites parcelles jointives, aux formes géométriques et aux côtés très rectilignes, qui forment des taches plus foncées sur la végétation de savane. Les buttes sont édifiées d'une façon ordonnée, suivant un alignement régulier; elles sont de gabarit identique. On compte 25 buttes par 25 m^2. Le paysage rappelle celui des petits carrés de jardinage des zones maraîchères.

Les parcelles sont exiguës, elles ne mesurent en moyenne que 20 m × 30 m; celles qui sont situées dans la zone de transition entre la forêt et la savane sont plus grandes, allongées perpendiculairement à la lisière.

Un fait remarquable à Groudji est que, contrairement aux grandes savanes du V Baoulé, le feu de brousse ne passe plus dans les savanes incluses depuis que les parcelles cultivées s'y sont multipliées. On met juste le feu en janvier sur l'emplacement délimité de la future parcelle, puis la terre est retournée. En février, on nettoie cette parcelle qu'on laisse reposer ensuite en faisant pourrir les herbes (cette technique est différente de celle des autres villages). Le double sarclage, le retournement du sol, le pourrissement des herbes, la construction de buttes régulières sont des méthodes adaptées ici à un certain système de culture : elles permettent un bon développement d'une plante exigeante comme l'igname et la diminution de la durée de la jachère jusqu'à trois ans. C'est un exemple de la remarquable adaptation des Baoulé au milieu qu'ils cultivent. Les hommes édifient les buttes en mars après que les femmes aient sarclé une deuxième fois. Dans toutes les buttes, l'homme introduit un morceau d'igname *Lokpa,* s'il en a en quantité suffisante, ou complète avec la variété *Bété-Bété* qu'il trouve en forêt. Une bouture de manioc est introduite au pied de chaque butte et quatre graines de gombo sont semées sur 1 butte sur 2. En deuxième année, on laisse le manioc et le champ retourne à la jachère pour une durée variant de 3 à 6 ans. C'est l'exemple du champ de savane dont le but est de fournir l'igname et de constituer une réserve de manioc.

L'attitude du villageois varie en fonction des parcelles qu'il cultive. S'il n'a pas de champ vivrier de forêt, il cultive en première année igname, maïs, manioc, *tro*; en deuxième année, il divise le champ en deux parties, l'une consacrée au maïs, l'autre à l'arachide en billons; en troisième année, il laisse le manioc et le champ retourne à la jachère.

La savane incluse de Bocaoufoué est cultivée surtout depuis six ans. Les cultures se succèdent pendant deux et parfois trois années, particularité que nous n'avons rencontrée nullle part ailleurs dans la zone étudiée.

Les paysans expliquent cela par la nature même du sol (sols à caractères vertiques) : terre noire et argileuse *(naimbi)* qui « colle aux pieds » pendant les

pluies et qui, le reste de l'année, est durcie et craquelée de toutes parts. Ils ont remarqué que la première année de culture, le travail de la terre est difficile et les rendements en igname ne sont pas bons, mais que, l'année suivante, une fois le sol remué et aéré, la fertilité est améliorée et les rendements sont meilleurs.

Ainsi en première année, on procède aux opérations culturales décrites ci-dessus : on plante l'igname *Lokpa* et le manioc dans toutes les buttes, on sème le *tro* entre elles. De plus, les buttes sont disposées en quinconce suivant la légère pente pour assurer un bon drainage de la parcelle, ce qui est un autre exemple d'une agriculture adaptée aux conditions du milieu. En deuxième année, on plante à nouveau l'igname *Lokpa* avec les semences de la 2e récolte de l'année précédente, puis on sème le maïs. En troisième année, les buttes d'igname sont détruites; sur une partie du champ, on sème du maïs sur de nouvelles buttes à sommet plat et, sur l'autre partie, de l'arachide sur des billons. En quatrième année, le manioc reste en place et la parcelle retourne à la jachère pour 6 années environ.

Les Baoulé ne sont pas soumis à un système cultural rigide : grâce à la connaissance qu'ils ont du milieu, ils savent remarquablement s'adapter, en fonction des impératifs que sont le manque de terres et la nature du sol, en augmentant la vitesse de rotation des parcelles et en faisant une troisième année de culture.

Les cultures ont commencé dans les savanes incluses qui étaient les plus proches du village et notamment à Bocaoufoué où quelques champs étaient établis en lisière sensu lato (voir transect GT p. 67). Les 6 savanes incluses sont cultivées dans un rayon n'excédant pas 3 km à partir de Groudji. A Bocaoufoué, dont la superficie est de 6 ha, on trouve 31 parcelles pour un total de 44 parcelles dans les savanes incluses.

L'intérêt du champ de savane est de fournir l'igname Lokpa très appréciée. Ce champ a un rôle vivrier en qualité tandis que celui de forêt fournit la nourriture en quantité (igname *Bété-Bété*...). Il faut ajouter que si on peut consommer l'igname de savane le jour même de la récolte, il n'en est pas de même pour l'igname de forêt qu'il faut laisser reposer sur les bois de janvier, date de la récolte, à mai-juin, pour avoir un tubercule plus ferme. On note ainsi l'échelonnement de la nourriture dans l'année et les possibilités de stockage d'une igname. Le rôle de l'igname de savane est limité à la nourriture à la différence des autres villages où le surplus donne parfois lieu à une vente; ici seule l'igname de forêt est vendue.

Manioc d'une part, bananier et taro d'autre part constituent les plantes de réserve présentes dans les deux milieux.

Il existe donc une complémentarité entre la forêt et la savane.

La parcelle de forêt en tant que future plantation est un élément permanent du paysage tandis que le champ de savane abandonné au bout de 2 ou 3 ans marque fugitivement le paysage.

Compte tenu du nombre d'exploitants et des difficultés à repérer les parcelles en milieu forestier, nous avons choisi de présenter une carte de répartition des parcelles cultivées par les 22 exploitants de la famille étendue de Koffi Yao (fig. 38).

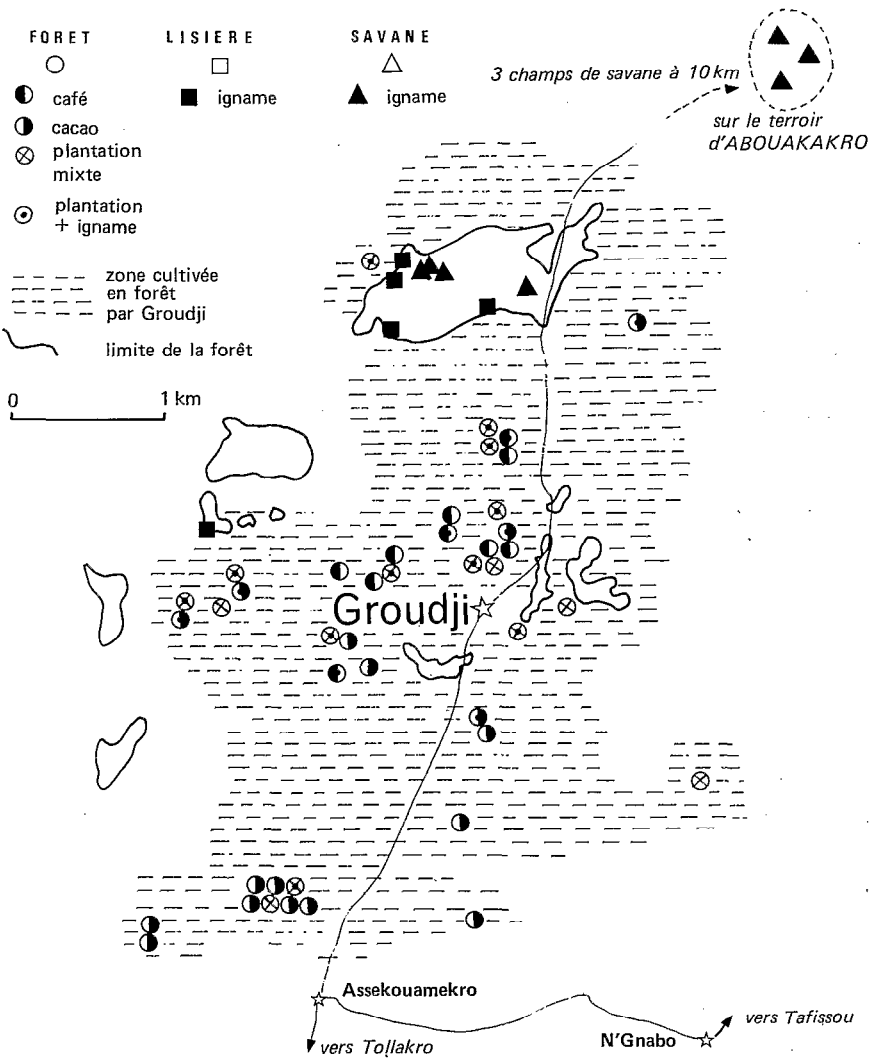

FIG. 38. — Groudji : Répartition des cultures. Famille étendue de K.Y.

b) ***Les cultures spéculatives.***

Dans ce village de forêt qui est né des cultures spéculatives (le terme de spéculatif semblant ici mieux approprié que dans les autres villages), le café et le cacao tiennent une place prépondérante.

Groudji vit au rythme de ces deux cultures; « tout est plantation » disent les villageois. On a ici une forme quelque peu différente de l'économie de traite caractérisée par une véritable fièvre de plantations qui se traduit dans les

superficies, le nombre de manœuvres employés, l'activité intense en période de traite. A ces cultures commerciales sont liés des problèmes spécifiques et plus aigus que dans les autres villages étudiés.

Groudji n'était à l'origine qu'un campement de chasse pour certains hommes d'Abouakakro; puis, à l'annonce de la découverte du café sauvage (variété Kouilou) en 1931 (voir page 236), les premiers migrants originaires d'Abouakakro s'installèrent dans ce petit campement. Ce n'est qu'à partir des années 1950 qu'arrivent massivement des originaires comme des étrangers et que s'édifie le gros village de Groudji. Le village d'Abouakakro est peu à peu abandonné du fait de la très forte montée des prix du cacao et du café.

En 1972, nous avons répertorié au village 61 étrangers et 35 natifs d'Abouakakro, installés avec leur famille. Une colonie importante d'étrangers Baoulé (planteurs le plus souvent) ou autres (quelques planteurs mais la plupart sont des manœuvres) est venue se greffer aux côtés des originaires.

Age, superficie et localisation des plantations.

Le tableau III donne l'âge et la superficie des plantations à Abouakakro et à Groudji en 1956, d'après les renseignements que nous avons sur le canton Faafoué.

TABLEAU III

	Abouakakro		Groudji	
	café	cacao	café	cacao
1933-1948	1,75	0	25,50	9,65
1948-1953	12,95	33,75	59,65	42,10
1953-1956	0	11,75	17,5	55,85
Total ha	14,70	45,50	102,65	107,60

Tandis qu'à Abouakakro, on note un arrêt dans les plantations de café de 1953 à 1956 et une régression dans celles de cacao, c'est alors la période d'expansion à Groudji.

Les plantations d'Abouakakro correspondent aux grandes années de plantations entre 1948 et 1956 pour le cacao et entre 1933 et 1953 pour le café. La fièvre de produire a entraîné le développement de plantations dans les zones écologiquement non satisfaisantes où aujourd'hui les arbres sont desséchés. Les planteurs d'Abouakakro défrichaient aussi dans les forêts autour de Groudji. A partir des années 1953, on note un changement dans le développement des plantations qui a lieu autour de Groudji.

Il est souvent difficile de faire la différence entre l'année de l'installation des planteurs et celle de la création des premières plantations, qui lui est souvent antérieure.

Le cadastre de 1956 montre l'éparpillement des plantations tout autour de Groudji en parcelles isolées ou en blocs. On compte 40 planteurs en 1956 cultivant 207,15 ha, soit 5,17 ha de surface plantée par exploitation (fig. 39).

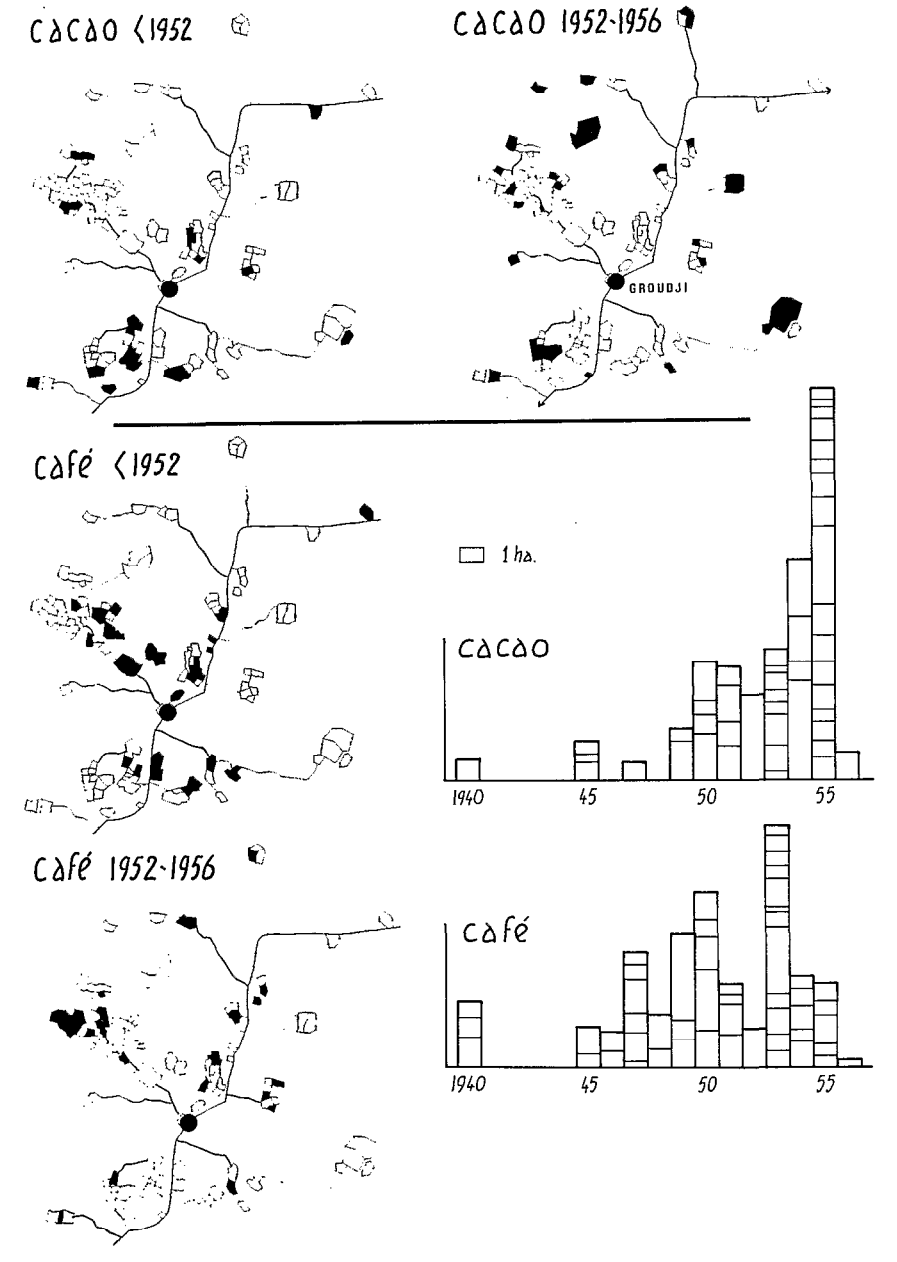

FIG. 39. — Groudji : plantations café-cacao, cadastre 1956.

En 1972, on trouve 176 plantations :

32	planteurs	ont	1 plantation,
49	»	»	2 plantations,
14	»	»	3 plantations,
1	»	»	4 plantations.

Plus de la moitié des planteurs ont 2 plantations. La superficie cultivée par planteur, d'environ 6,5 ha, est nettement plus élevée que dans les villages du contact (22).

71 plantations sont mixtes, 58 sont plantées en cacao seul, 47 en café. La localisation des cultures dépend ici plus strictement des sols et de la végétation. L'implantation des caféières et des plantations mixtes en café et en cacao se fait à l'intérieur des massifs forestiers sur des sols de plateau. Elles occupent aussi toute la périphérie du village. Par contre, les cacaoyères dispersées sur le terroir nécessitent les meilleurs endroits; quelques forêts aux sols profonds (*assié kokoré* surtout) et les bas-fonds humides leur sont réservés.

En étudiant les formations écologiques d'après la connaissance qu'en ont les villageois, on a pu classer les différentes forêts en fonction de la nature des plantations. Les villageois sont conscients des bonnes conditions locales pourvu que l'emplacement des plantations ait été bien choisi et que leur entretien soit effectué convenablement (tableau IV).

Main-d'œuvre et entretien des plantations.

La taille des plantations pose un problème de main-d'œuvre déjà évoqué à Tafissou et à N'Gnabo, mais qui atteint à Groudji une plus grande ampleur. Les plantations dépassent les capacités de travail de la cellule familiale; aussi l'emploi d'une main-d'œuvre salariée extérieure dont le nombre varie suivant les années devient nécessaire au moment surtout du nettoyage et de la récolte.

De l'avis même des exploitants, le cacao présente des avantages car il demande moins de travail à la récolte (néanmoins la fermentation doit être soignée); de plus, un tapis de feuilles mortes se forme au bout de quelques années, empêche toute végétation herbacée et supprime les travaux de nettoyage précédant la récolte. Dans les caféières, il faut toujours nettoyer au moins pour pouvoir circuler entre les branches au moment de la récolte. Pendant celle-ci, afin de réduire leurs passages dans les plantations, les planteurs récoltent les cerises de café à maturité très inégales, rouges ou vertes, et font de même pour le cacao en cueillant des cabosses vertes.

Dans ce village, le fait de se livrer à la fois aux cultures vivrières et aux cultures commerciales revient nécessairement à négliger les unes ou les autres sinon l'ensemble. On est en présence de deux systèmes aussi exigeants mais complémentaires dans leurs attributions. Si les surfaces cultivées en vivrier varient peu, les plantations ont par contre tendance à s'agrandir, les temps de travaux augmentent en proportion.

5	exploitants	ont	un manœuvre,	3	exploitants	ont	5 manœuvres,
16	»	»	2 manœuvres,	2	»	»	6 manœuvres,
12	»	»	3 manœuvres,	1	»	»	8 manœuvres,
7	»	»	4 manœuvres,	32	»	»	0 manœuvre.

(22) 3 ha par planteur en 1971 à Yebouekro, village du contact, au nord-est de Groudji.

TABLEAU IV

Forêts du terroir (fig. 37)	Sols	Appréciation des villageois	Nature et nombre des plantations		
			cacao + café	cacao	café
Kpété	1/2 *assié blé* 1/2 *assié kokoré* en bordure du marigot	café cacao	9	9	2
Assienssienou	*assié kokoré*	cacao	9	5	6
Botainou	*assié kokoré*	cacao	7	6	7
Angbanou	*assié kokoré*	cacao	8	4	2
Kanhanou	1/2 *assié kokoré* 1/2 *assié blé*	cacao café	9	5	9
Kounomoinou	*assié oufoué* *aougnan*	café mais les arbres se déssèchent	11	10	4
Gbagbanou	2/3 *assié blé* 1/3 *assié kokoré*	café et cacao	8	3	6
Bohouflenou	1/2 *aougnan* vers le marigot 1/2 *assié kokoré*	café cacao	5	8	6
Yaokro	*assié kokoré*	cacao	0	2	4
Taviebo	*assié kokoré*	cacao	3	4	0
Ayagba	*assié kokoré*	cacao	0	2	1
Sahoua	*assié blé*	café et cacao	2	0	0
		Total	71	58	47

assié blé = terre noire de sommet de plateau.
assié kokoré = terre rouge et grasse, excellente pour le cacao.
aougnan = sable, mauvais pour les deux plantes.
assié oufoué = terre blanche, sol sableux.

Ce sont des manœuvres employés à l'année ou pour six mois (engagés de juillet à décembre, ils participent à tous les travaux au niveau de l'exploitation) : 136 manœuvres ont été employés pour l'année 1971 par 46 exploitants. Ces mêmes exploitants et les autres ont recours à des contractuels et à des journaliers. Les travaux de débroussaillage et de nettoyage donnent lieu à l'emploi le plus important.

Le contractuel est rémunéré à la tâche à la fin de la traite à un prix fixé entre lui et le planteur suivant l'état et l'étendue de la parcelle (entre 6 000 et 15 000 CFA).

Le manœuvre est rémunéré sur la base de 24 000 à 30 000 CFA pour l'année.

Tout travailleur est nourri, logé, payé en espèces ou parfois en nature. Ainsi K.I. donne à chacun de ses 6 manœuvres à l'année 3 sacs de café soit 30 000 CFA, à ses 12 contractuels 136 000 CFA et aux 7 journaliers qu'il a employés pendant 4 jours pour butter l'igname en forêt 150 CFA par jour. Ses manœuvres ramassent la cola des plantations et en retirent le bénéfice de la vente.

Y.N. a employé 6 manœuvres pour 6 mois mais, la plantation étant trop étendue, ils sont partis avant d'avoir pu terminer le travail.

K.N. a 4 contractuels pour nettoyer et préparer la plantation, payés 15 000 CFA chacun, et 2 manœuvres Dioula à l'année pour 24 000 CFA chacun.

Tous les planteurs à Groudji font appel à une main-d'œuvre extérieure, sous des formes diverses, pour travailler dans les plantations. Un planteur nous a dit : « j'ai un seul manœuvre pour ma grande plantation, aussi une grande partie est revenue à la brousse ».

N.K. a conclu 8 contrats de métayage *(abousan)* pour une durée de 6 mois mais la trop grande taille de la plantation n'a pas permis aux saisonniers d'achever les travaux.

L'entraide familiale existe à l'intérieur du village mais ne s'exerce qu'entre un petit nombre d'individus. Les migrants nouveaux venus doivent nécessairement faire appel à une main-d'œuvre extérieure.

Des travailleurs d'ethnies différentes sont employés au village. Ce sont des Baoulé, les « six mois » le plus souvent, qui viennent travailler sur des plantations d'étrangers mais qui préfèrent de beaucoup aller travailler sur les plantations de leur famille ou de leur parenté bien que les rémunérations soient plus souples et moins régulières. Ceci s'explique d'après P. ETIENNE (1971) par le fait que « le Baoulé répugne surtout à vendre sa force de travail. Il assimile la situation salariale à la situation de captivité parce qu'il assimile l'achat de la force de travail à l'achat de la personne elle-même ». Les Dioula et les Mossi constituent une part importante de la main-d'œuvre.

La main-d'œuvre a été introduite du fait des cultures commerciales et est restée jusqu'ici inemployée pour les cultures vivrières. Mais aujourd'hui, les manœuvres travaillent dans les champs d'igname, aident à butter la parcelle que l'on fait grande dans l'espoir de vendre des bois d'igname au village ou au marché de Toumodi. « On ne peut pas bien faire le travail en courant de la savane à la forêt... Pour donner tous les soins au champ d'igname, j'ai commencé par employer des journaliers pour me dépanner et aujourd'hui mes manœuvres

m'aident dans ce champ pour activer les premiers travaux en savane, pour aller ensuite en forêt ».

Compte tenu des distances entre les champs à l'intérieur d'une même exploitation et du nombre de manœuvres qu'ils emploient, les exploitants ont souvent du mal à surveiller le travail des manœuvres.

L'emploi de la main-d'œuvre salariée extérieure non seulement sur les plantations mais aussi dans les champs vivriers est un des traits originaux de Groudji, conséquence du système de production.

Aux frais de main-d'œuvre, s'ajoutent ceux de l'entretien dans les plantations. Dans ce village plus que dans les autres, les planteurs semblent s'organiser en fonction d'une agriculture commerciale.

La présence entre les cases et à la périphérie du village des vastes aires cimentées ou en terre battue et des claies surélevées bien exposées au soleil, réservées au séchage des cerises et des fèves, frappe l'observateur comme le bruit incessant des décortiqueuses qui, pendant la traite, résonne dans la journée et tard le soir dans toute la forêt. Il y a 6 décortiqueuses au village, dont les propriétaires louent les services aux autres planteurs.

Les agents du Service de l'Agriculture donnent des conseils pour les traitements phytosanitaires, 5 planteurs ont acheté un atomiseur, 25 000 CFA pièce. C'est suivant le temps et l'argent dont ils disposent, suivant le rendement de l'année précédente que certains planteurs emploient des engrais dans les cacaoyères, luttent contre les scolytes du café et contre les capsides du cacao. Les traitements par insecticide sont conseillés en avril-juin, à une période où le travail ne manque pas tant en forêt qu'en savane, l'épandage d'engrais est recommandé en septembre. Mais les plantations demandent des soins continus et répétés toute l'année (égourmandage, taille des arbres, nettoyage des parcelles, contrôle de l'ombrage, protection contre les parasites) que les villageois ne sont pas en mesure de leur donner. « Les plantations sont trop grandes et on n'a pas le temps... C'est le commerce, les routes, les camions qui viennent ici ramasser les produits qui nous entraînent à avoir de grandes plantations et à prendre des manœuvres ».

Les planteurs se sentent prisonniers d'une production et d'une commercialisation qu'ils ne commandent pas.

Production et commercialisation.

La production de café et de cacao pose un problème d'écoulement des produits et de commercialisation. La vente de ces produits dont le revenu appartient aux hommes représente la majorité des ressources agricoles. On voit la disparité avec celles des femmes qui tentent tant bien que mal de vendre, au village ou à Toumodi, les produits vivriers dont le revenu leur est affecté.

La plupart des planteurs appartiennent à l'un des deux groupements. Il existe en effet deux groupements au village qui correspondent à peu près aux deux aoulo-bo : groupement de Koffi Yao (chef du village) créé en 1969 et celui de Kouamé Kouassi créé en 1971.

Le premier regroupait, en 1971-1972, 57 planteurs du village et les planteurs du campement de Kouefouebo situé à quelques kilomètres au S.O. de Groudji et un planteur d'Abouakakro. Le deuxième regroupait, la même

année, 34 planteurs. Les groupements de Groudji attirent aussi les planteurs des environs. En effet, les planteurs qui ont de petits campements en forêt sur leurs plantations sont intéressés par le groupement qui les soulage du problème de la commercialisation, la commission leur est remise individuellement. Les autres planteurs s'occupent eux-mêmes de vendre leur récolte. Pour la campagne 1972-1973, il n'existe plus que le groupement de Kouamé Kouassi, l'autre ayant été dissous, le responsable au village s'étant approprié les 192 000 CFA reçus du traitant comme avance.

En septembre, les traitants pour s'assurer une clientèle font des avances ou prêts de soudure (de 280 000 CFA à Groudji) qu'ils récupèrent en fin de traite.

Dans le groupement de Koffi Yao, Y.K. s'occupait de rassembler les produits séchés, de les peser, de comptabiliser les kilogrammes remis par chaque planteur, de les entreposer dans son magasin en bordure de la grande piste et de les vendre à l'acheteur venu de Toumodi. Le traitant donne une commission de 5 CFA par kg, Y.K. s'attribue 1 CFA pour ses frais personnels (manœuvres employés, cordes de sisal utilisées). Il doit veiller à ne livrer que du cacao bien sec à l'acheteur; autrement l'humidité augmentant le poids du sac, celui-ci retire 5 kg par sac soit 25 CFA de commission. Y.K. doit alors payer au planteur le poids effectif de cacao qu'il lui a remis.

Le groupement de Koffi Yao a reçu une commission globale de 325 422 CFA pour la campagne 1971-72, celui de Kouamé Kouassi une commission de 224 885 CFA. Les deux sommes groupées permettent de faire des travaux au village (23). Ainsi les villageois font construire un puits qui leur revient à 64 000 CFA. Le vœu formulé par certains serait d'acheter avec cette somme un camion pour évacuer les produits vers Toumodi. Ce camion permettrait aussi aux femmes d'aller vendre plus facilement les produits vivriers au marché de Toumodi.

La production des 96 planteurs pour la campagne 1971-72 est estimée à 145 t soit 1,5 t par planteur; ces renseignements ont été obtenus d'après les relevés des ventes effectuées au village auprès des traitants venus de Toumodi et en consultant les cahiers des groupements.

c) ***Les autres activités.***

Les autres activités sont faibles à Groudji, plus faibles encore qu'à Tafissou; on est bien loin de la situation de Sakassou.

L'économie du village est dominée actuellement par les cultures caféières et cacaoyères dont la vente procure l'essentiel des revenus monétaires. Les multiples revenus secondaires tirés à Sakassou du vin de palme, de l'élevage, de la chasse, de la cueillette sont bien maigres ici. Dans ce village, la complémentarité des cultures vivrières et des cultures commerciales est particulièrement étroite. Pour certains privilégiés, la vente occasionnelle de quelques bois d'igname procure un revenu supplémentaire satisfaisant mais n'a pas cependant

(23) A Kimoukro, village de la riche zone cacaoyère, au NW de Groudji, la commission d'environ 4 000 000 CFA, réunie en 1971 par les deux groupements, a permis la construction d'un dispensaire.

la même place qu'à Tafissou. Cette vente se fait le plus souvent au village pour procurer des semences à un agriculteur.

L'éloignement du marché de Toumodi explique que les villageois soient avant tout préoccupés d'écouler le café et le cacao et de produire leur nourriture. Les ventes de produits vivriers ne sont pas régulières, ce sont le fait des femmes qui rencontrent souvent des difficultés pour se rendre au marché, les taxis-brousse passant pleins au village et ne permettant pas le transport d'une grande quantité de marchandises.

Les problèmes de distance et de temps font que les villageois préfèrent se consacrer aux cultures commerciales et aux cultures vivrières. Il n'existe pas à Groudji une multitude d'activités dont les revenus s'additionnent les uns aux autres.

La mobilisation des femmes dans la cueillette du café et du cacao, dans le décorticage et le triage effectués au village leur laissent moins de temps pour les cultures dont elles tirent traditionnellement la majeure partie de leurs revenus personnels. La disparité des revenus des hommes par rapport à ceux des femmes est grande. Ainsi sur certaines parcelles de savane n'est-il pas rare de ne trouver que du gombo, et non pas tout le *tro* des femmes, si l'exploitant a un champ en forêt; les femmes préfèrent cultiver le *tro* en forêt où elles se rendent plus fréquemment.

Les fruits — oranges, avocats, mangues, mandarines, ananas — sont consommés dans les champs ou au village et sont rarement vendus. Le vin de palme, extrait du palmier à huile qui s'est substitué au rônier exploité à Sakassou, satisfait la consommation familiale. Les femmes confectionnent l'huile de graines de palme pour leur cuisine.

Les enfants ramassent les noix de cola et les vendent 10 CFA le kg aux trois commerçants Dioula installés dans le village. Quelquefois ce sont les manœuvres qui les cueillent pour leur compte.

La chasse est peu importante, on capture quelques agoutis et perdrix, mais beaucoup moins qu'autrefois des biches, des gazelles ou des singes. Quelques hommes chassent au fusil.

2. Les exploitations agricoles.

Nous retenons ici l'exploitation comme niveau d'observation.

Les 96 exploitations de la communauté villageoise ont toutes des plantations. 7 exploitants n'ont que du cacao et 3 n'ont que du café; pour les autres, la complémentarité au niveau des produits est acquise.

On constate une assez grande homogénéité des exploitations que l'on peut cependant diviser en 3 catégories. Une différenciation s'établit selon la localisation du champ de savane : en savane incluse, à Abouakakro ou au village d'origine.

49 exploitations sont complètes : elles ont à la fois des plantations, des cultures vivrières mixtes de forêt et des cultures vivrières pures de savane.

13 exploitations ont des plantations et des cultures vivrières de savane.

34 exploitations ont des plantations et des cultures vivrières mixtes de forêt (1re année).

L'exploitation de K.S. appartient à la deuxième catégorie, celui-ci n'a pas de champ vivrier en forêt en 1972 et prévoit en conséquence de cultiver son champ de savane à Bocaoufoué pendant 3 années consécutives (les deux années précédentes, il cultivait des plantes vivrières à la fois en forêt et en savane et ne faisait en savane qu'une année de culture — igname et manioc). En 1972, il faut remarquer l'étroite complémentarité entre les plantations, dans la forêt de Kanhanou (banane, cacao et café) et dans celle de Bohouflénou (banane, taro et café), et la parcelle vivrière de savane (igname, maïs, manioc, et *tro*).

L'exploitation de N.Y. appartient à la troisième catégorie : il a abandonné, depuis 2 ans, son champ de savane de Bocaoufoué car cela lui donnait trop de travail de cultiver à la fois en forêt et en savane. Il a une parcelle vivrière en forêt (igname, maïs, banane, taro, *tro*) qui jouxte sa plantation de Bohouflénou (café, cacao).

La dispersion sur le terroir ou hors du terroir des champs de forêt et de savane cause des difficultés aux exploitants. La savane de Bocaoufoué est à 3 km du village. La plantation la plus éloignée se trouve à 6 km sur la route de Laliékro. Vers le sud et l'ouest du terroir, les plantations sont situées dans un rayon de 4 km.

Les 6 exploitants qui ont un champ de savane à Abouakakro doivent parcourir 10 km. Natifs de ce village, ils s'y rendent le plus souvent en taxi-brousse (150 CFA le trajet aller) et y séjournent le temps des travaux, puis pendant la récolte. Certains emmènent les manœuvres pour les aider à la tâche et en finir plus rapidement.

Les 12 exploitants qui vont plus loin dans leurs villages d'origine en savane partent pour une plus longue durée, comme à N'Gnabo, pendant la morte saison agricole. Le village le plus éloigné se trouve dans les environs de Bouaké à 160 km, le plus proche est Ouaouakro à 14 km.

34 exploitants sur 96 n'ont pas de champ de savane contre 14 sur 95 exploitants à Tafissou et 7 sur 58 exploitants à Sakassou (fig. 42).

Du fait de la situation de Groudji en forêt et de l'étendue des terres cultivées en café et en cacao, ces exploitants Baoulé ont abandonné le système traditionnel de culture de l'igname qu'ils pratiquaient traditionnellement en savane pour le reporter en forêt.

Il s'agit de 9 natifs (1/4 des natifs) et de 25 étrangers (2/5 des étrangers). Parmi les premiers, on trouve 3 célibataires, 4 exploitants qui ont de grandes plantations qui les occupent beaucoup et 2 hommes âgés qui ne peuvent aller travailler en savane.

Les seconds sont des étrangers qui n'ont pas encore terminé de planter les portions de forêt qui leur ont été attribuées ou qui sont originaires de villages trop éloignés en savane (autour de Bouaké) pour pouvoir y cultiver la savane ou qui, âgés, disent : « C'est trop se fatiguer, je mange banane et igname Bété-Bété de forêt ».

Des nuances apparaissent dans les exploitations en fonction de l'âge des planteurs.

K.F., jeune planteur venu de Kouassiblekro en 1964, ne fait qu'une année d'igname en forêt (parcelle de 84 ares) car il veut chaque année agrandir sa plantation. K.K., planteur âgé natif d'Abouakakro, cultive pendant 3 années consécutives sa parcelle vivrière mixte en forêt puisqu'il a déjà, dans la même forêt, une grande plantation de café. K.F., quand il aura fini de défricher sa portion de forêt, préfèrera remplacer les plants de café ou de cacao qui n'ont pas pris et ainsi avoir à nouveau une parcelle vivrière. Dans une forêt qu'il a commencé à défricher en 1969 et terminé en 1972, il a procédé comme suit :

1969 1re parcelle défrichée;
1970 2e parcelle défrichée;
1971 3e parcelle défrichée et révision de la parcelle de 1969;
1972 4e parcelle défrichée et révision de la parcelle de 1970.

K.K. a une minuscule parcelle d'igname de 4 ares dans la savane incluse où il cultive chaque année un nouveau champ depuis 5 ans. Cette parcelle complète sa nourriture grâce à « l'igname solide et savoureuse de savane ». En revanche, K.F. a un grand champ de savane (50 ares) qui satisfait la presque totalité de ses besoins alimentaires, la parcelle vivrière de forêt n'étant qu'un complément et servant essentiellement à agrandir et constituer la plantation.

De plus, certains exploitants n'ont pas hésité à partir à la recherche de nouvelles plantations plus à l'ouest. On voit ainsi l'étirement de l'espace utilisé par les habitants de Groudji, d'est en ouest, de la savane dominante à la forêt dominante.

Nous avons pu constater, au cours de notre enquête, que les exploitants étaient souvent absents pour quelques jours du village car ils étaient retenus par leur champ de savane à l'est ou par leur plantation à l'ouest.

3. Les traits originaux de Groudji.

La formation à partir d'un village de savane, l'arrivée de nombreux migrants, le développement d'une agriculture commerciale confèrent à Groudji des traits originaux qu'il nous a semblé intéressant d'approfondir.

a) *La composition sociale du village.*

Les natifs d'Abouakakro et les relations Abouakakro 1 / Abouakakro 2 (Groudji).

Groudji est un bon exemple de détachement géographique à partir d'un village de savane. Le fondateur d'Aboukakro était originaire de Bouaké-Aouguy, au SE de Bouaké, à 130 km au Nord. Il faut voir les liens qui subsistent entre ces trois communautés rurales, l'une de savane, la deuxième du contact forêt-savane et la troisième de forêt.

Nous avons étudié la famille étendue de Koffi Yao, l'actuel chef de Groudji, dont la figure 40 présente les rapports de parenté. Ce schéma fait apparaître les relations qui se sont établies au cours des années entre les trois villages et leur évolution qui s'effectue au profit d'Abouakakro 2.

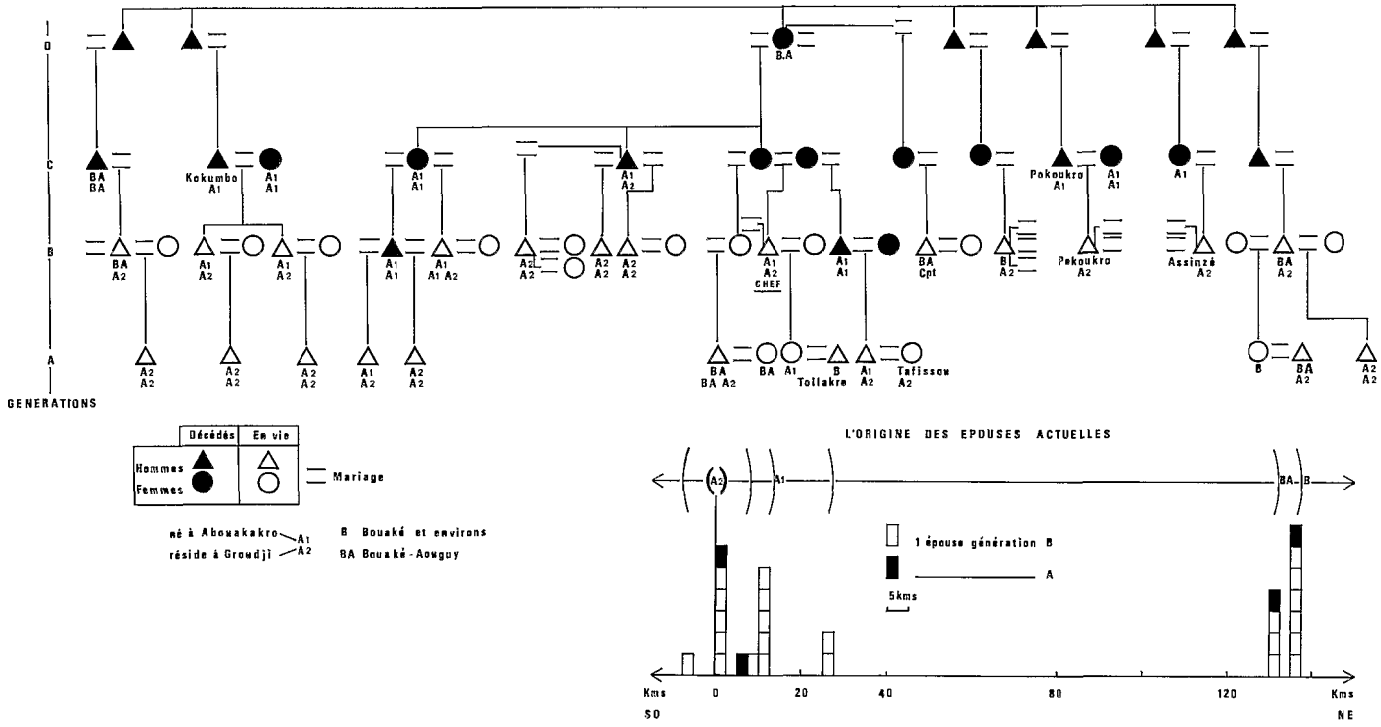

FIG. 40. — La famille étendue de Koffi Yao.

Cette solidarité s'exprime par des visites fréquentes, par des apports mutuels de main-d'œuvre, par la confusion des terroirs d'Abouakakro 1 et d'Abouakakro 2 puisque la forêt de Kpété leur est commune et par des relations de voisinage (recherche de la forêt pour les uns, de la savane pour les autres).

Sur le schéma, sont indiqués les lieux de naissance et de résidence des chefs de ménage ou des hommes célibataires. Ainsi Koffi Yao, né à Abouakakro 1, réside à Abouakakro 2. Rares sont ceux qui, nés dans un village, y résident encore. Certains ont une double résidence à Abouakakro 1 et à Abouakakro 2 ou à Bouaké-Aouguy et à Abouakakro 2.

A la génération C, la tendance est à la continuité entre lieux de naissance et de résidence.

A la génération B, on note que seulement 5 personnes nées dans un village y résident. 3 hommes nés à Bouaké-Aouguy habitent Abouakakro 2, 4 hommes nés à Abouakakro 1 sont installés à Abouakakro 2 (l'un a une double résidence). 3 hommes nés ailleurs que dans ces trois villages résident à Abouakakro 2.

A la génération A, le phénomène de rupture entre les lieux de naissance et de résidence s'atténue. On note 5 continuité A2/A2, 2 changements A1/A2, 1 changement BA/A2 et une double résidence B-A/BA-A2.

Cette étude est complétée par celle de l'origine des épouses actuelles. Le schéma donne leur origine par rapport à la distance en km entre le village où elles sont nées et A2.

On compte 23 alliances matrimoniales à la génération B. Sur 15 hommes, un seul est célibataire, six hommes ont une femme, sept ont deux femmes et un a trois femmes.

5 femmes sont originaires d'Abouakakro 2 et vers le nord-est en savane, 1 de Kotokouassikro, 5 d'Abouakakro 1, 1 de Tontonou et 1 de Bendressou à 7 km, 9 de Bouaké-Aouguy ou des environs de Bouaké. 1 seule épouse vient de Tollakro, village voisin de forêt. Le choix des épouses montre l'attachement aux trois villages.

A la génération A, 4 hommes seulement sur 8 nés dans ces villages sont mariés. Ils n'ont qu'une seule femme, l'une est née à Abouakakro 2, les trois autres sont respectivement de Bouaké-Aouguy, des environs de Bouaké et de Tafissou.

La majorité des épouses de Groudji sont originaires des villages de savane.

Les étrangers à Groudji.

La population d'étrangers se compose des migrants saisonniers (les manœuvres, étudiés plus haut) et des migrants définitifs installés au village.

Sur les 96 chefs d'unités budgétaires répartis en 2 akpaswa dont les chefs sont natifs d'Abouakakro 1, on compte 61 étrangers soit 64 % (32 dans la première akpaswa, 29 dans la deuxième). On mesure ainsi l'importance du phénomène de migrations dans un campement de forêt où la recherche des plantations a joué un rôle déterminant.

L'étranger, l'*aouffoué*, est « celui qui n'est pas chez lui » à la différence du natif, l'*assieba*, « celui qui est né sur sa terre (*assié* = terre, *ba* = enfant) c'est-à-dire à Bouaké Aouguy, Abouakakro 1 ou Abouakakro 2.

La plupart des étrangers sont des Baoulé originaires de la zone de savane et appartiennent en majorité à l'ethnie Faafoué. Les étrangers originaires d'autres pays sont des Dioula venus du Mali, commerçants au village, ou des planteurs Mossi de Haute-Volta.

Deux régions d'émigration prédominent, la première au nord de Bouaké, la seconde autour de Toumodi.

De la première région distante d'environ 150 km, sont venus une majorité de Faafoué (23) et des migrants d'autres ethnies (Bro, Ahari, Fari, Pepressou, Saa, Aïtou). A ceux-là, s'ajoutent quelques migrants d'origines diverses : celui qui est d'origine la plus lointaine est de Katiola au nord à 200 km, 2 Kodé de Béoumi, 2 Nzipri des environs de Didievi, le plus occidental est de Kouassi-Kouassikro au nord-est de Dimbokro sur la branche est du V Baoulé.

Moins nombreux sont les migrants venus de la deuxième région : 22 dont une majorité d'Aïtou. Le plus éloigné vient de Pokoukro à 45 km, le plus proche de Koto-Kouassikro à 5 km. On trouve des Faafoué du sud qui avaient émigré dans un premier temps dans la région de Kokumbo à la recherche de l'or.

La figure 41 indique l'origine des étrangers Baoulé à Groudji et est complétée par un graphique donnant la date d'arrivée des migrants.

Si les Faafoué de la région de Bouaké ont émigré pour 70 % de 1956 à 1964, les 4 Faafoué du sud les ont précédés (en 1950, 1952, 1953, 1957) du fait de leur proximité.

Le premier migrant, A.K., aujourd'hui chef des étrangers, est arrivé en 1945, le dernier en 1967. Une forte migration en 1953 et 1954 correspond à l'augmentation des prix du café et du cacao sur les marchés.

Bien qu'ils gardent des rapports étroits et suivis avec leur village, les étrangers sont cependant bien intégrés à Groudji. Les premiers temps de leur arrivée au village, ils habitent dans la cour de leur tuteur (celui qui a donné la plantation ou qui a accueilli le migrant, *siquefoué*); après 4 ou 5 ans, ils construisent leurs maisons et ont une cour indépendante.

Au cours de l'année, il y a un important mouvement de va-et-vient. Les migrants repartent dans leur village, où ils ont gardé une maison, à l'occasion des fêtes, décès ou maladies et, pendant la saison morte de février à mai, « pour voir la famille et butter l'igname ». 7 d'entre eux ont un champ de savane et il arrive qu'ils rapportent des semences d'igname à Groudji. L'intérêt de ce champ est de « donner de la nourriture aux parents âgés restés au village et de fournir une double récolte de l'igname *Lokpa* qui est la meilleure ». Un autre mouvement concerne les migrants saisonniers qui viennent de la savane travailler sur les plantations pendant l'année ou pour six mois.

Du fait de l'hétérogénéité de la population de Groudji, des conflits naissent entre les natifs et les étrangers à propos de la possession des plantations. Une certaine jalousie se ressent entre les deux parties à cause des meilleurs rendements et des plus grandes plantations qu'ont les étrangers. Les natifs se reprochent « d'avoir trop donné leurs forêts et d'en manquer maintenant ». Les étrangers possèdent 5 des 6 machines à décortiquer et 3 des 5 atomiseurs du village.

Comme à N'Gnabo, les étrangers, les premiers, dont l'initiative a été suivie par les natifs, ont demandé que leurs plantations soient enregistrées au cadastre.

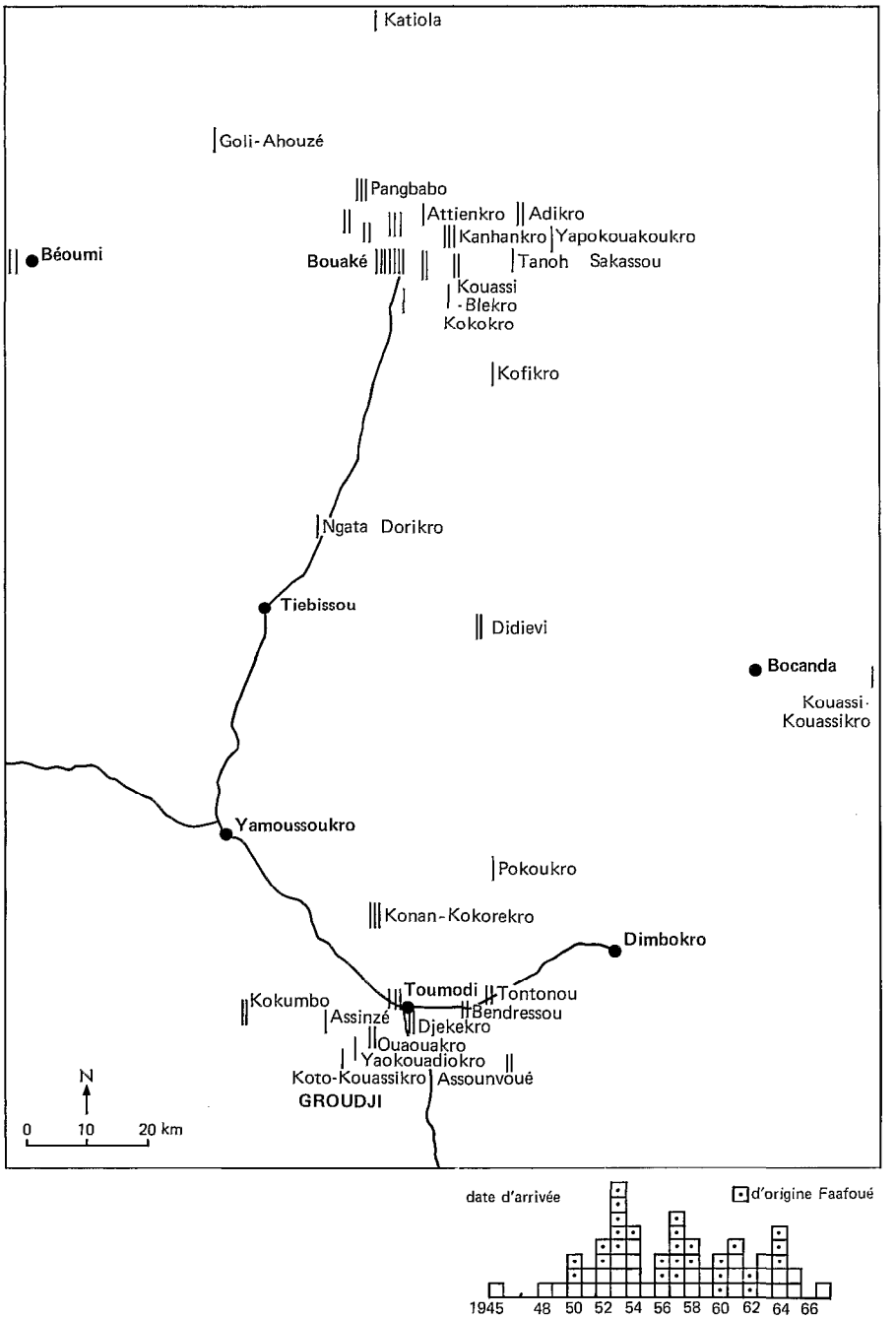

FIG. 41. — Origine des étrangers Baoulé.

b) ***Les migrations extérieures.***

La recherche de terres nouvelles pour les plantations a entraîné à Groudji, comme à N'Gnabo, Tafissou ou Sakassou, de nouvelles migrations vers l'Ouest en pleine forêt. Le phénomène est d'ailleurs général dans tout le V Baoulé. Ceci permet de souligner la grande mobilité des Baoulé qui, après avoir occupé les forêts de leurs terroirs, ont émigré plus loin vers l'Ouest sur la rive gauche du Bandama et même au-delà (24).

Groudji représente la première phase, peuplé des natifs d'Abouakakro et des étrangers de savane. La deuxième phase s'amorce actuellement et est plus tardive que dans les autres villages étudiés où la nécessité de chercher de nouvelles plantations est beaucoup plus forte. A Groudji, 13 planteurs seulement nous ont dit avoir des forêts « finies ». Les migrations vers des plantations extérieures n'ont pas toujours pour but une installation immédiate mais se font en prévision d'un manque de forêts dans les années à venir.

Le phénomène touche plus particulièrement les étrangers qui n'ont pas de forêt en réserve. Les premières migrations vers les zones forestières avaient été facilitées par des liens ethniques et des relations de parenté. Les migrations extérieures s'effectuent maintenant en pays Bété ou Dida beaucoup plus loin entre le Bandama et le Sassandra. Il suffit qu'un planteur ait émigré à un endroit pour que d'autres le suivent. Les déplacements sont facilités par les moyens de transport qu'ils empruntent à partir de Toumodi et par les pistes ouvertes en forêt pour évacuer les produits. Si les femmes participent aux migrations quasi-définitives, elles effectuent peu de migrations saisonnières.

Plusieurs planteurs sont allés à Guiberoua (sous-préfecture de Gagnoa) à 160 km à l'ouest, d'autres à Divo à 130 km au sud-ouest, d'autres encore à Gagnoa à 130 km à l'ouest. Un planteur est parti très loin à Duékoué sur la rive gauche du Sassandra, à 320 km de Groudji.

Un planteur est même parti pour la région d'Agboville au sud-est où il a une plantation de cacao; originaire de Djekekro, village de savane près de Toumodi, il a émigré à Groudji en 1953. Actuellement il a à Djekekro une maison, à Groudji une autre maison, une plantation de cacao et un champ vivrier, à Agboville une plantation de cacao. On voit ici la dispersion d'un homme, de sa famille et de ses biens.

Des liens étroits subsistent entre Groudji et le nouveau milieu d'accueil où l'intégration du migrant est plus faible : ils se manifestent par l'appel à la main-d'œuvre familiale, les visites aux parents, les sommes d'argent rapportées au village.

Groudji sert donc de tremplin à de nouvelles migrations.

(24) A propos du pays Agni, G. ROUGERIE (1957) parle de « cet assaut livré aux forêts ».

c) ***Le régime foncier.***

Le problème foncier (25) est venu avec les plantations en forêt. Chez le planteur attaché à la terre qu'il cultive pendant plusieurs années est né le désir de devenir propriétaire. On assiste à l'apparition de la propriété individuelle.

Il n'existait pas autrefois de problème d'exploitation des terres en forêt ou en savane; mais aujourd'hui où le manque de forêt se fait sentir de plus en plus, on constate une évolution du régime foncier.

La colonisation de la forêt à partir de la savane, la valorisation et l'immobilisation d'une terre destinée à porter des cultures pérennes, l'afflux croissant de nombreux immigrants posent d'une nouvelle manière les conditions d'occupation du sol.

Des conflits naissent avec les questions de succession et d'héritage en ce qui concerne les plantations. Nous avons vu l'empressement des planteurs et surtout des étrangers à faire enregistrer leurs plantations au cadastre. Les mêmes difficultés n'existent pas en savane car la terre apparaît simplement comme une source de subsistance et non de revenus.

La génération actuelle des migrants garde des relations avec le village d'origine; mais on constate déjà le relâchement des rapports de parenté, l'apparition de la famille restreinte et le nécessaire recours au salariat. On peut d'ailleurs penser qu'à la génération suivante les rapports deviendront épisodiques et plus faibles encore entre le milieu rural traditionnel de savane et le milieu d'agriculture commerciale de forêt.

Au niveau des relations villages-campements de forêt, apparaît toute la complexité des problèmes fonciers. La situation est particulièrement confuse à Groudji et dans les environs où les diverses formes de peuplement résultent de l'installation des nombreux migrants.

Groudji était à l'origine un campement d'Abouakakro comme l'était Tollakro et comme le sont les campements de la savane de Bocaoufoué et celui de Ndakouamekro : la terre en forêt appartenant à l'ancêtre fondateur d'Abouakakro a été demandée à des hommes de ce village. De plus, Groudji s'étant installé en partie sur des terres vacantes, des campements en dépendent à leur tour

(25) Plainte écrite par un planteur mécontent contre celui qui lui a donné la plantation :

« La demande de forêt »

« Je suis allé à Toumodi demander la forêt à M. K.A. Au commencement, il me dit qu'il me donne la forêt, mais avant de travailler, il me faut acheter 6 bouteilles de boisson, ces six bouteilles se composant de 2 Hennessy, de 2 Rhum et de 2 Gin. C'est en 1954 que j'ai débuté cette plantation. Mais chaque année je vais travailler dans ses plantations pour lui. Après avoir pris les six bouteilles, il a dit que si la plantation réussit bien et que je récolte le café, tout ce que j'aurai c'est pour moi, qu'il n'a pas besoin de partager avec moi. A partir de trois ans, j'ai commencé à récolter quelques grains, comme il a vu cela, il a commencé à me demander de l'argent. En 1958, il m'a pris 4 000 CFA, l'année suivante encore 4 500 CFA, en 1960, 5 000 CFA et, en 1961, 3 000 CFA. La plantation a été demandée en présence de A.K., K.N., K.K. De plus la boisson a été donnée en leur présence. L'argent qu'il a demandé pendant les récoltes lui a été remis en présence de A.K., K.N. et K.K., tous planteurs demeurant dans le même village, c'est-à-dire à Groudji ».

Signé par K.F. — Groudji, 1961.

(Assekouamekro et campements individuels). En outre, des migrants habitent à Groudji bien que la forêt leur ait été donnée par d'autres villages. Enfin, des campements à proximité de Groudji profitent de ses services et de ses installations (groupement - décortiqueuses...).

Dans un rayon de 4 km autour de Groudji, on ne compte pas moins de 12 campements qui entretiennent des relations diverses avec le village. L'imbrication des différentes terres cultivées pose des problèmes de voisinage. On comprend que les limites précises du terroir soient bien difficiles à établir.

4. **Abouakakro.**

L'étude de Groudji doit être complétée par celle d'Abouakakro, village de savane dont il est le détachement en forêt. En effet, il nous a semblé intéressant d'examiner les caractères de la communauté rurale d'Abouakakro.

C'est un tout petit village très calme situé à l'orée d'une forêt de plateau, des deux côtés de la piste qui pénètre en forêt. Nous avons recensé, en 1972, 83 personnes (26) réparties en 17 familles dont trois résident hors du village : il s'agit de la famille du chef qui s'est isolé depuis 1967 à quelques centaines de mètres de l'autre côté de la forêt à gauche de la piste, de celle d'un notable, Kouakou Kouamé, qui, pour se rapprocher de ses plantations, s'est installé en 1955 à l'ouest au croisement des routes nord-sud, Tafissou-Kotokouassikro, et est-ouest, Groudji-Abouakakro, et de celle de K.N. parti au campement de Djetranyaokro pour être sur ses plantations.

L'éclatement de ce village se traduit à plusieurs niveaux par la création de Groudji, par l'isolement volontaire de 2 notables et par les petits campements de forêt.

11 chefs d'exploitations habitent à Abouakakro dont ils sont originaires (N.K. réside à la fois à Groudji et à Abouakakro où il a installé son manœuvre Dioula avec sa famille). A ceux-ci s'ajoutent les trois planteurs étrangers qui habitent au village et les trois exploitants résidant à l'extérieur de celui-ci.

Abouakakro a trois campements en forêt : Djetranyaokro et 2 autres dans la savane incluse de Bocaoufoué où sont installés les étrangers qui ont demandé la forêt aux hommes d'Abouakakro.

Abouakakro a joué un rôle important dans ce milieu de contact en tant que pôle de diffusion à partir duquel la forêt toute proche a vu se développer les campements.

Si certains sont restés à Abouakakro, ce n'est pas par désintéressement de la forêt puisque comme les autres ils ont des plantations, mais c'est par attachement à cultiver la savane, à la savane elle-même et au village.

a) *L'utilisation du milieu de contact.*

Tous les villageois cultivent la savane et tous possèdent 1 ou 2 plantations.
— 16 des 23 plantations (27) sont éloignées du village et sont situées soit

(26) Les cahiers de recensement donnent 75 hab. en 1955, et 217 en 1965.

dans la forêt de Kpeté (12 plantations) à environ 5 km vers Groudji, soit dans les forêts autour de Groudji (4 plantations). Ce sont des cacaoyères principalement ou des plantations mixtes comme pour ceux de Groudji qui ont aussi des plantations dans ces forêts.

Dans les forêts de plateau, sur le terroir d'Abouakakro, se trouvent 6 plantations de café dans lesquelles le cacao a été tenté sans succès. Les rendements de ces plantations sont faibles « car il ne pleut pas assez ».

Une seule cacaoyère est située à 2 km du village.

La plantation la plus éloignée vers l'est est sur la route de Toumodi à 4 km; vers l'ouest, c'est celle du chef dans la forêt de Bohouflenou, après Groudji, à 12 km.

A Abouakakro, l'atmosphère n'est pas celle d'un village de plantations : les cerises ou les fèves ne sèchent pas au village, il n'y a pas de décortiqueuse, et aucun groupement n'a été créé. Les planteurs font sécher le café et le cacao au soleil à proximité de leurs plantations. Ils transportent ensuite le café par sac près de Kotokouassikro où ils utilisent la décortiqueuse d'un planteur isolé, mécanicien à Toumodi; en décembre-janvier, ils trient le café au village. Pour le cacao, ils déposent les sacs de fèves sèches au bord de la piste et les acheteurs s'arrêtent pour les ramasser.

La plupart des planteurs n'ont qu'une seule plantation à laquelle ils consacrent tous leurs efforts aidés de leurs femmes et de leurs enfants. Si la récolte de l'année précédente a été bonne, ils engagent des contractuels. 7 planteurs emploient de 1 à 3 contractuels payés entre 6 000 CFA et 10 000 CFA.

Seuls le chef et Kouakou Kouamé ont, à l'année, l'un deux manœuvres, l'autre trois. En effet, ce sont les plus gros planteurs, le premier ayant trois plantations, et le second une plantation de 14 ha dans la forêt de Kpété qui nécessitait les premiers temps l'emploi de 6 manœuvres. Ils possèdent tous les deux un véhicule, l'une une 403 Peugeot bâchée, l'autre un 1 000 kg Renault, ce qui leur facilite la tâche.

Le relevé du cadastre indique qu'en 1956, 14,70 ha étaient plantés en café, 45,50 ha en cacao (voir p. 157). La prépondérance des plantations de cacao dans ce village est à souligner. Les planteurs d'Abouakakro nous ont fait part de leur préférence pour le cacao qui demande un travail moins long et moins pénible que le café et qui ne nécessite pas le transport des fèves au village.

Les plantations sont en général plus récentes qu'à Groudji; les planteurs ont suivi à retardement l'offensive des défrichements : 60 % des plantations datent des années 1962 à 1967. Le chef et Kouakou Kouamé ont les plantations les plus anciennes (1953 et 1949).

— En savane, tous les exploitants ont un champ qu'ils cultivent pendant deux années consécutives avant un retour à la jachère pour 8-10 ans. Les villageois n'ont pas de problème de place car la surface disponible pour les rotations est grande.

La plupart des champs sont disposés en lisière des forêts de plateau, c'est-à-dire dans un situation fort appréciée des Baoulé comme nous l'avons constaté

(27) plantations de N.K. répertoriées à Groudji.

à Sakassou. L'igname est la base de toutes les associations, associations et successions étant les mêmes que celles décrites précédemment. Ce champ permet aux villageois de satisfaire leur auto-consommation et de vendre le surplus.

Le village, mal intégré à une économie de cueillette du café et du cacao, s'oriente ces dernières années vers la commercialisation de l'igname, grâce à sa situation sur une voie de communication importante et à la proximité de Toumodi à 12 km. Aussi certains planteurs, devant le mauvais état et les rendements presque nuls de leurs plantations, adoptent une attitude nouvelle : ils préfèrent cultiver des parcelles en vivrier pur (igname *Bété-Bété*) dans les petites forêts autour du village. Tel est le cas de 4 villageois qui s'assurent de cette manière la possibilité de vendre de l'igname et d'autres produits vivriers en cumulant un champ de forêt et un champ de savane complémentaires et en jouant sur l'échelonnement des différentes variétés.

Nous retrouvons ici les mêmes caractères qu'à Sakassou : la pauvreté en café et en cacao ne permet pas à certains exploitants d'acheter l'igname et ceux-ci sont obligés d'en cultiver pour satisfaire leur consommation et pour éventuellement se procurer des revenus par sa vente. Les femmes recherchent aussi dans les cultures secondaires un appoint alimentaire et monétaire. Les ventes d'igname — *Lopka* et *Sahué*, variétés précoces essentiellement — par 9 exploitants rapportent à chacun d'eux de 5 000 à 30 000 ou même 50 000 CFA; le prix de vente de l'igname précoce au marché de Toumodi est supérieur à celui de l'igname tardive.

Trois étrangers seulement, venus en 1957, 1962 et 1964, résident à Abouakakro avec leur famille. Beaucoup plus nombreux sont ceux qui, ayant demandé au village l'autorisation de cultiver en forêt, se sont installés dans les campements en forêt. Ainsi le chef a donné de la forêt à 5 migrants qui habitent Djetranyaokro, campement qui date de 1957. Récemment, certains de ces migrants ont demandé à cultiver en savane; un planteur de Djetranyaokro a obtenu de son tuteur l'autorisation d'établir une parcelle vivrière sur le terroir d'Abouakakro. Il s'effectue le même mouvement de retour à la savane qu'à Groudji. Les trois étrangers d'Abouakakro ont des champs en savane. L'un d'eux, qui a habité les premières années de sa plantation dans un campement à Bocaoufoué, s'est installé à Abouakakro en 1964 où il a un champ de savane car sa plantation « demande moins de travail ».

Dans toutes les exploitations d'Abouakakro, la différenciation est marquée entre la forêt, à vocation commerciale plus ou moins réussie et vivrière très accessoire (quelques bananiers et taro, et une seule parcelle de cultures mixtes), et la savane orientée vers la production vivrière pour la consommation familiale et pour la vente du surplus.

L'utilisation des deux milieux, forêt et savane, est ici plus tranchée que dans les autre villages. Des activités annexes viennent compléter les ressources des villageois : la chasse au feu en février en savane et pendant l'année avec des pièges, la pêche dans la rivière Koubékié en octobre-novembre, la récolte du vin de palme et un petit élevage (moutons, chèvres, volailles et porcs).

b) ***Les rapports A1-A2.***

Au-delà les relations de parenté qui existent entre Groudji et Abouakakro, nous avons cherché à établir les services que chaque village peut trouver auprès de l'autre.

A Groudji, les villageois d'Abouakakro trouvent la main-d'œuvre (aide familiale, contractuels ou journaliers) pour travailler sur les plantations et ont la possibilité de se loger au moment des grands travaux. Ils bénéficient aussi du menuisier, du maçon, et du forgeron qui répare les pièges. Kouakou Kouamé appartient au groupement de Groudji, ce qui facilite la commercialisation de sa récolte, et a une maison à Groudji qu'il occupe en période de traite.

A Abouakakro, ceux de Groudji viennent acheter l'igname Lokpa dont ils ont besoin pour ensemencer leurs champs de savane; 20 ignames vendues sur un bois dans le champ coûtent 600 CFA. On les voit revenir d'Abouakakro en taxi-brousse, chargé de plusieurs sacs de *Lokpa* (4 sacs pour 4 000 CFA). Au moment des fêtes, les habitants de Groudji achètent des porcs 2 500 à 3 500 CFA la bête.

On ne peut isoler Abouakakro de Groudji, et réciproquement, mais ce n'est qu'au fur et à mesure de notre étude que nous avons vu apparaître les relations préférentielles qui existent entre ces deux communautés rurales et que nous avons pu mesurer l'intrication de leurs intérêts économiques qui portent sur des parcelles d'un même terroir étiré de la savane à la forêt.

Le terroir de Groudji offre un type d'organisation de l'espace où les cultures spéculatives du café et du cacao (associées aux cultures vivrières) — démesurément étendues en forêt dans un contexte physique favorable — immobilisent les terres de forêt et où les cultures vivrières pures se développent, ces dernières années, en savane, dans un système de rotation approprié.

Dans un terroir peu riche en savane (à peine le dixième de sa superficie), les paysans attachés à leurs origines de savane gardent, en même temps qu'ils ont développé massivement les plantations, un intérêt certain pour le système traditionnel d'exploitation fondé sur l'igname. En forêt comme en savane, la future plantation et le champ vivrier commencent toujours avec la culture de l'igname.

Paradoxalement, malgré les revenus que leur procurent ou peuvent leur procurer le café et le cacao, les habitants de Groudji veulent s'assurer une production vivrière qui satisfasse leurs besoins alimentaires et, à cette fin, n'hésitent pas à consacrer le temps nécessaire aux parcelles de cultures vivrières.

Restés attachés aux cultures traditionnelles, les villageois n'obtiennent pas les résultats escomptés des cultures commerciales qui les ont pourtant amenés à s'installer à Groudji.

La complémentarité des cultures vivrières et des cultures commerciales apparaît très nettement, mais celle-ci n'est réalisée que dans le cadre d'une concurrence des deux systèmes culturaux à l'échelle du terroir et au-delà.

L'introduction des cultures commerciales a conduit chaque communauté rurale, indépendamment de sa position en regard du milieu, à rechercher une solution pour faire une place à ces cultures sans pour autant négliger la savane. Groudji, comme les autres villages du transect écologique, associe la forêt et la savane à différents niveaux d'organisation de l'espace, les terroirs ne représentant plus des unités se suffisant à elles-mêmes.

III. – COHÉRENCE ET EFFICACITÉ DU SYSTÈME AGRAIRE AU NIVEAU DU TRANSECT ÉCOLOGIQUE

En dernière partie de cette étude à l'échelle du transect écologique, nous nous proposons de dresser un bilan au niveau des communautés rurales pour mesurer, à l'intérieur de chacune d'entre elles, la cohérence et l'efficacité du système agraire à travers le calendrier agricole, l'alimentation, les budgets et l'habitat considéré comme l'expression dans le paysage d'un certain « mode de vie ».

A. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON.

Nous présentons en premier lieu deux éléments de comparaison des villages.

1. Quelle opinion chaque village a-t-il des autres ?

Après les avoir analysés, nous leur laissons la parole.

Les villages se connaissent les uns les autres par rapport à leur situation en forêt ou en savane, leur chance d'avoir ou non des terres disponibles en forêt pour les plantations. Sakassou est connu de presque tous par la présence du troupeau. Groudji fait l'envie de tous : c'est le gros village de forêt où les habitants ont de grandes plantations et où « le cacao et le café rapportent beaucoup d'argent ». Pour Sakassou, les autres villages sont ceux de la forêt du Bandama où café et cacao « donnent bien ». L'opinion des Services Agricoles est que les habitants de ces villages ont « défriché de grandes plantations pour faire bien » mais ne les entretiennent pas (tableau V).

2. L'utilisation des deux milieux.

Le second élément de comparaison nous est fourni par deux graphiques qui résument l'utilisation des deux milieux, de la forêt dominante à la savane

TABLEAU V

les villages / comment chaque village voit les autres villages.	SAKASSOU	ABOUAKAKRO	TAFISSOU	N'GNABO	GROUDJI
SAKASSOU		ne connaît pas et situe mal c'est après Toumodi	connaît Tafissou car un homme d'Akuvikro y a émigré	ne connaît pas.	C'est dans la grande forêt riche du Bandama. Ils ont de la chance car ils ont de grandes plantations et gagnent beaucoup d'argent.
ABOUAKAKRO	Un village au delà de la Toumodi qui a un gros troupeau.		Un village auquel notre ancêtre a donné la place pour s'installer. Ils cultivent dans la forêt voisine de la nôtre.	Un campement de Tafissou.	C'est Abouakakro 2. Ce sont nos frères, ils cultivent sur nos terres.
TAFISSOU	Un village de savane où on va acheter des bêtes pour les fêtes et les funérailles. D'Akuvikro, un homme est venu nous deman-	Un village voisin abandonné pour la recherche des plantations. Ils ont un campement en forêt. Ils cultivent la savane.		C'est notre campement dans la forêt de N'Gnabo.	Un village où tout est plantation. Ils sont plus riches que nous mais ils n'ont pas de savane.

N'GNABO	gers connaissent à cause du troupeau.	la route de Toumodi.	le village qui nous a donné la forêt. Ils ont la chance d'avoir la savane. – les natifs : ce sont nos parents, on les a quittés pour cultiver la forêt.		village sur la route de Toumodi à Tollakro avec de grandes plantations.
GROUDJI	Certains y vont pour le bétail.	C'est le village de nos ancêtres. On l'a quitté au moment des plantations.	C'est le village de l'autre côté de la forêt. Ils ont beaucoup de savane.	C'est le campement après Assekouamekro dans la forêt de ceux de Tafissou.	
– les renseignements recueillis à la Sous-préfecture de Toumodi auprès de différents Services.	– C'est un village qui a brûlé en 1904 et qui a de graves problèmes sanitaires. – Il y a un important troupeau qui vagabonde. – Beaucoup de ses habitants ont émigré vers l'Ouest. – Ils boivent bien le bangui. – On a essayé le coton en 1963 sans succès.	Un village qui a perdu ses habitants qui sont allés en forêt à la recherche des plantations.	Un village sur la grande route Lomo-Sud – Yebouekro. – On a fait un champ de coton, en 1965, une seule année.	– Mal connu et situé de façon imprécise. – C'est là où deux personnes importantes de Toumodi ont une maison et une plantation.	– C'est là où on a trouvé le café sauvage. – Des citadins ont des petits campements dans la forêt. – Les habitants ont gaspillé la forêt et n'entretiennent pas les plantations.

dominante (fig. 42 et 43). La figure 42 donne le rapport cultures vivrières indépendantes / cultures vivrières associées par exploitations et par parcelles.

A Tafissou et à N'Gnabo, la part des cultures vivrières indépendantes est plus importante que celle des cultures vivrières associées. Abouakakro et Sakassou se distinguent par la prédominance des cultures vivrières indépendantes : une seule exploitation dans le premier village a des cultures vivrières associées, aucune dans le second. A Groudji, on trouve une situation inverse des villages précédents.

Le rapport par parcelles cultivées dans chaque village donne à Sakassou 72 parcelles pour 58 exploitations; à Groudji, à N'Gnabo et à Tafissou le même nombre de parcelles et d'exploitations montre bien le rôle complémentaire de la savane et de la forêt sur le plan vivrier.

La figure 43 présente de la même manière le rapport total des cultures vivrières / plantations.

On remarque que toutes les exploitations sauf à Sakassou pratiquent les deux agricultures.

Les parcelles de cultures arbustives sont plus nombreuses à N'Gnabo et plus particulièrement à Groudji.

Les deux catégories de parcelles sont en nombre égal à Abouakakro. Les cultures vivrières l'emportent sur les plantations à Sakassou et surtout à Tafissou, ce qui montre l'importance des parcelles en cultures vivrières indépendantes et en cultures vivrières associées.

B. LE CALENDRIER AGRICOLE.

L'étude de l'emploi du temps des habitants permet de saisir le rythme de travail qu'impose l'agriculture et la part des activités complémentaires de la vie agricole.

Nous avons établi le calendrier agricole des trois villages du transect, Sakassou, Tafissou et Groudji, pour voir les modifications qui surviennent quand on passe de la savane dominante à la forêt dominante.

L'apparition d'un système dualiste oblige à faire face aux exigences des cultures vivrières et commerciales. Quel temps se partagent-elles ? Comment se sont organisés les Baoulé dont le système traditionnel était fondé sur la culture de l'igname à laquelle s'ajoutait un grand nombre d'activités annexes ?

Le mercredi, « jour de la terre », est jour de repos partout (jour de grand marché à Toumodi). Des interdictions, suivant qu'on cultive à tel ou tel endroit, ajoutent un deuxième jour de repos (le dimanche à Groudji). La journée de travail commence vers 6 h le matin, est interrompue par le repas de 11 h pris aux champs et se termine vers 4-5 heures, ou même plus tard en période de grande activité.

La figure 44 présente la répartition des activités (cultures vivrières et commerciales de forêt et de savane, pêche, chasse, récolte du bangui) dans les trois villages.

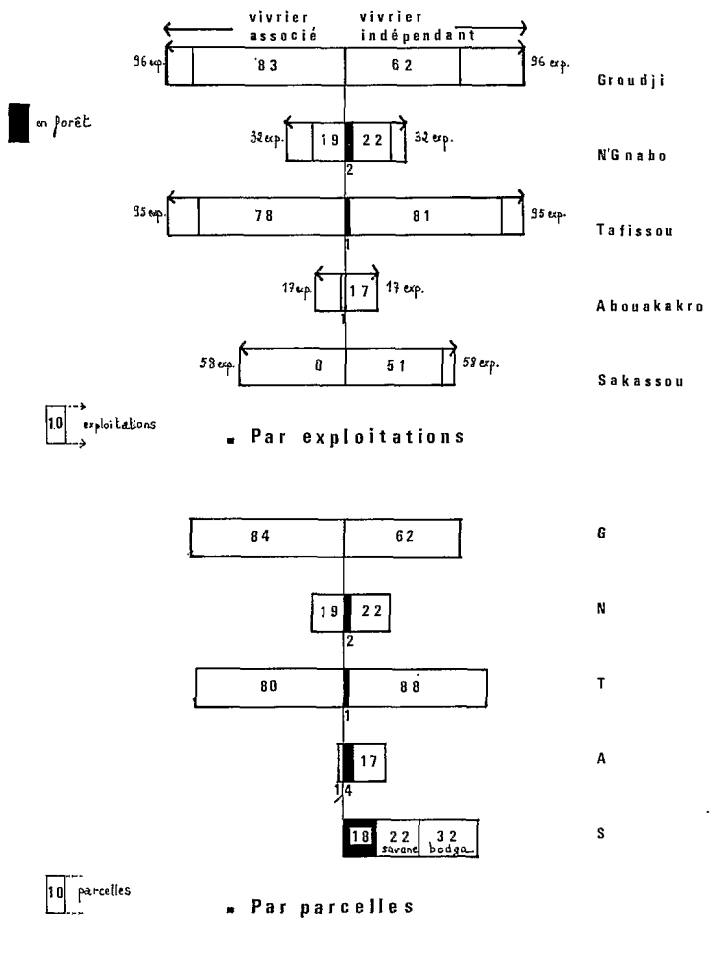

FIG. 42. — Rapport vivrier associé / vivrier indépendant.

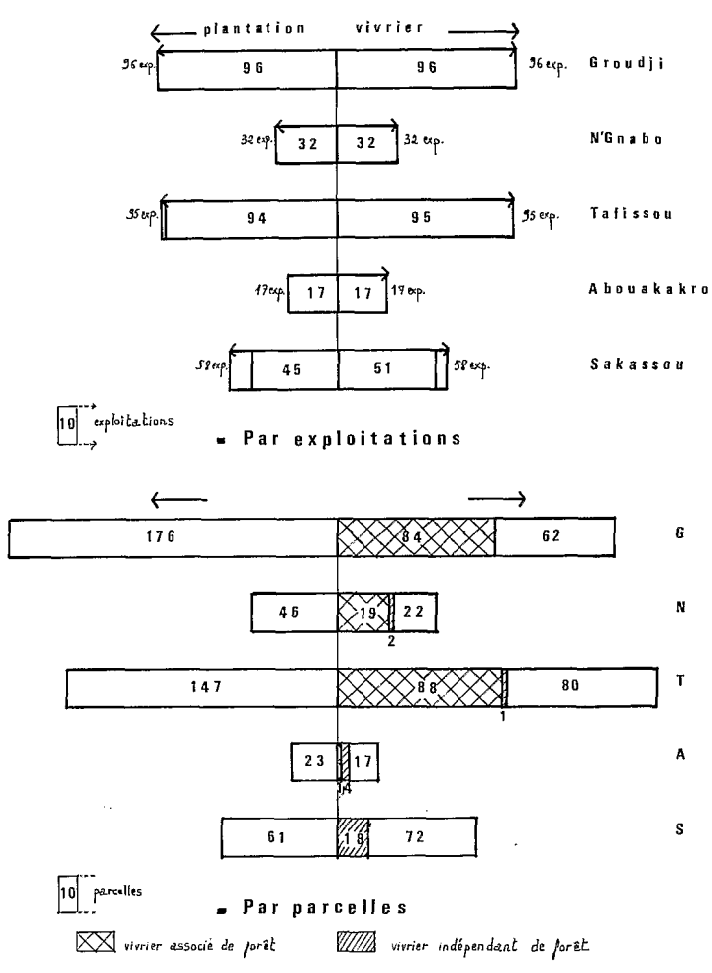

FIG. 43. — Rapport vivrier/plantation.

A Sakassou, le temps consacré à l'agriculture de plantation (café seul) est moins important qu'à Tafissou et Groudji : d'août à janvier, pour le premier village, d'avril-mai à février pour les deux autres (la traite intermédiaire du cacao débutant en avril-mai). Les quatre mois de plus grande activité pour la traite sont de novembre à février, les huit autres pouvant passer pour plus calmes. En fait la traite correspond aux mois de morte saison agricole, mais, en décembre-janvier, a lieu la récolte de l'igname et commence le débroussaillage de la future parcelle et, dès février-mars, ce sont les travaux en savane. Il existe un va et vient incessant des cultures vivrières aux cultures commerciales, facilité quand les deux cultures se trouvent dans la même plantation ou en forêt, plus pénible quand elles sont les unes en savane, les autres en forêt.

Le cas individuel de M.K. est une bonne illustration du calendrier de Groudji :

M.K. commence son travail dans la savane incluse de Bocaoufoué en janvier en mettant le feu à la future parcelle. Il nettoie en février, construit les buttes en mars et place les boutures d'igname *Lokpa* puis *Bété-Bété*. Dès que les ignames ont germé et sont suspendues aux tuteurs, il laisse en mai sa femme et sa mère s'occuper du champ où il ne revient que pour la récolte des *Lokpa*, fin juillet - début août, et pour la seconde récolte en décembre.

Pendant qu'il travaille en savane, il prend deux contractuels durant six jours (7 750 CFA) pour défricher et nettoyer une nouvelle portion de forêt. En mai, il nettoie à nouveau cette portion avant de construire en juin les buttes. Dès juin-juillet, il commence le nettoyage de la plantation en production. Les buttes de forêt sont terminées fin juin - début juillet. En mai-juin, il est occupé deux jours pour la petite traite du cacao.

En août, il va en savane récolter l'igname *Lokpa* pendant deux, trois jours.

Il poursuit le nettoyage de la plantation et les femmes commencent la grande récolte du café et du cacao. Nettoyage, récolte, fermentation du cacao, tranport au village du café en sacs de 50 kg, séchage du café et du cacao sont effectués par lui-même et les deux femmes. Dès le 20 décembre, commencent le décorticage, le triage puis la mise en sacs.

De temps en temps, M.K. va surveiller les cultures de savane; il récolte la deuxième *Lokpa* puis l'igname *Bété-Bété*.

M.K. passe en moyenne deux mois en savane et dix mois en forêt.

Juillet marque la fin des buttes; le travail de l'homme est terminé, la femme prend sa suite sur le même champ avec un travail différent. On note le rôle beaucoup plus important des femmes qui, en plus du travail habituel qu'elles font pour les cultures vivrières, travaillent dans les plantations (récolte, séchage).

A Groudji, l'activité est différente suivant que l'on a ou non un champ de savane; le retour à la culture dans ce milieu a entraîné un changement dans le calendrier : l'activité commence par la savane. Le travail du champ de savane doit s'insérer entre le début de la saison agricole et le travail de la plantation en forêt : aussi un retard de la saison des pluies en mars entraîne des conséquences graves en réduisant le temps consacré au buttage des champs. Celui qui n'a pas de champ en savane est moins pressé au cours des mois de mars à juillet.

Cette différence entre les exploitants est moins sensible à Tafissou, la plupart ayant un champ de savane.

A Sakassou, la distinction s'établit entre les villageois qui ont la chance d'avoir des caféiers en production et ceux qui ne participent pas à la traite.

La répartition des activités entre les hommes et les femmes permet, dans les villages de plantations, la juxtaposition des deux cultures. Les plantations sont des cultures d'hommes mais, pendant que ceux-ci les entretiennent et les nettoient, les femmes font un premier sarclage des buttes de forêt en juillet, de savane en août, un deuxième sarclage dans les parcelles avant la récolte. Elles s'occupent en même temps des cultures secondaires.

Les activités suivent le rythme de la croissance des surfaces plantées en café et en cacao mais les exploitants ne négligent pas pour autant les cultures vivrières, bien au contraire. Les pointes saisonnières de travail les plus aiguës sont de juillet à janvier, quand l'exploitant doit s'occuper à la fois de la parcelle vivrière de forêt, de celle de savane, du nettoyage et de la récolte du produit. Mais la liberté que prennent les villageois vis-à-vis des cultures de cacao et de café est un autre facteur qui permet la juxtaposition des deux cultures vivrières et commerciales. Un laisser-aller est inconcevable de la part des Baoulé pour les cultures vivrières auxquelles ils apportent tous leurs soins et leur attention. Ils consacrent d'abord le temps nécessaire à la culture de l'igname, et « s'ils ont le temps », travaillent dans les plantations. Le seul impératif pour pouvoir récolter est de nettoyer la plantation (à ce titre, ils préfèrent la plantation de cacao car ce travail n'est plus nécessaire au bout de quelques années). Le planteur, s'il le peut, entretient la plantation (taille, engrais, traitement phytosanitaire), débroussaille et sarcle plus sérieusement, contrôle l'ombrage, régénère la plantation, fait des récoltes échelonnées en choisissant les seuls fruits mûrs. Les Services Agricoles se plaignent du mauvais entretien des plantations, mais se demandent-ils si les villageois peuvent les faire ? (1). Ce problème de temps entraîne celui de la main-d'œuvre qui a été une certaine manière d'apporter une solution.

La situation est différente à Sakassou où les plantations de café ont un rôle bien moindre. La morte saison agricole est faiblement occupée par la traite du café; chasse, pêche, récolte du bangui et autres activités annexes (construction et réfection des maisons, préparation du tabac) sont beaucoup plus importantes. Un trait original de Sakassou est le revenu procuré par l'élevage pour un temps de travail nul. A Tafissou mais encore plus à Groudji, les activités complémentaires de la vie agricole sont réduites.

A Sakassou, le travail se fait en temps opportun et suivant les impératifs des cultures; ainsi les hommes, une fois par semaine, suspendent les tiges d'igname. A Tafissou et Groudji, on regroupe un même travail pour économiser du temps (butter, suspendre les tiges, récolter le cacao ou le café). A Sakassou, on prend son temps; de plus, les activités sont variées pendant la journée (chasse ou pêche, cultures...) qui commence et se termine souvent par la

(1) Le calendrier agricole proposé par l'I.F.C.C. (Centre de recherches de Côte d'Ivoire sur le café et le cacao) indique une série de travaux bien trop lourds pour le planteur et ne tient aucun compte des cultures vivrières. Celui-ci serait alors occupé de juin à avril, ce qui est impossible au regard de l'ensemble de ses activités. On peut même lire pour les mois de février, mars, avril : « il faut profiter de ces mois creux pour effectuer un nettoyage complet des plantations et une taille appropriée »... mais ce ne sont pas « des mois creux », tant s'en faut !

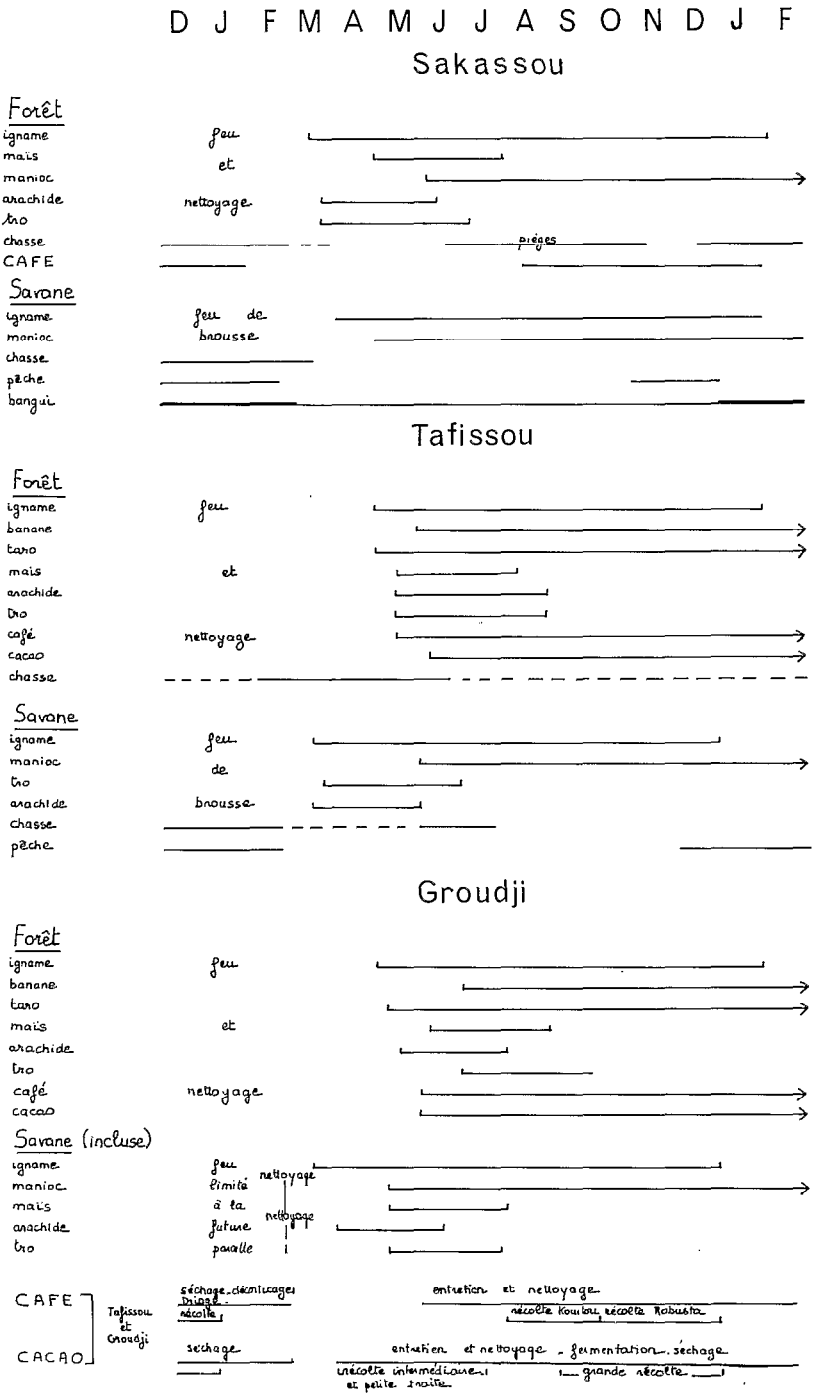

FIG. 44. — Le calendrier agricole.

récolte du bangui; il n'existe pas la monotonie d'une même activité agricole comme à Groudji.

Dans ces trois villages se pose un problème de perte de temps et d'énergie.

La première cause est la distance aux champs. Les longs déplacements nécessaires sont une cause de fatigue, principalement au retour quand il faut transporter les récoltes après une dure journée. Nous avons noté des plantations très éloignées du village, comme à Tafissou une plantation à 7,5 km soit plus de 2 heures de marche et un champ de savane à 5 km. C'est à Abouakakro que le problème de distance est le plus grave pour ceux qui ont des plantations près de Groudji à 10 km et, à N'Gnabo, pour ceux qui ont des champs de savane à l'est de Tafissou.

La deuxième cause est, à Sakassou uniquement, la nécessité de clôturer les champs. Les champs de savane sont entourés sur tous les côtés d'une barrière aux mailles serrées faite de pétioles de feuilles de rônier et de lattes de bois de rônier attachées ensemble par des liens végétaux et fixées sur des pieux plantés verticalement dans le sol. Cette clôture a le double rôle de protéger les cultures contre les agoutis et le vagabondage des bœufs et d'être le support d'une série de pièges qui sont disposés le long de celle-ci. La confection de cette clôture demande un travail long et minutieux de 15 à 20 jours (coupe du bois, transport, construction) sur un champ qui sera abandonné un ou deux ans plus tard. De même, les champs de bodga côté savane et les sentiers qui pénètrent en forêt sont tous fermés par une barrière plus haute, 1,50 m environ, faite d'un quadrillage de trois séries de lattes de rônier attachées sur des pieux, à l'intention du troupeau. Le travail de clôtures vient alourdir l'emploi du temps des villageois.

Un troisième facteur de perte de temps et d'énergie concerne essentiellement les femmes : c'est la corvée d'eau, les villages n'ayant pas de puits. Au retour des champs, après une journée fatigante, plus souvent en saison sèche qu'en saison des pluies où l'eau est récupérée, les femmes vont au marigot puiser l'eau et reviennent avec une charge impressionnante sur la tête (2 km aller-retour à Sakassou, 1 km à Tafissou, 2 km à Groudji où un puits est en construction avec l'argent du groupement).

Enfin, des maladies viennent réduire les activités des villageois. Sakassou, où la part des vieillards et des infirmes est la plus grande, nous a semblé le village le plus touché. Les renseignements nous ont été communiqués par la sous-préfecture : l'onchocercose et la lèpre ont contaminé certains villageois. Mais c'est le ver de Guinée ou dracunlose, maladie qu'on attrape en buvant l'eau du marigot, qui immobilise le plus d'actifs; elle se localise dans les membres inférieurs et cause des douleurs profondes. Aussi, en saison sèche surtout, on compte à Tafissou et à Sakassou, beaucoup moins à Groudji, un grand nombre d'impotents qui ne peuvent aller aux champs.

En conclusion du calendrier agricole des habitants de ces trois villages, on peut dire que Groudji est celui où les deux cultures occupent le plus les villageois, leur laissant peu de temps pour les activités annexes, que Tafissou où la taille des plantations est moins grande et où un certain nombre d'entre elles sont « finies » semble plus à l'aise, la spécialisation des activités dans une même journée et la grande activité des femmes étant les caractères principaux des deux villages de la branche ouest. Le poids des plantations étant moins

lourd à Sakassou, le calendrier est plus souple, l'emploi du temps d'une même journée est varié, les activités annexes sont plus importantes; l'élevage, qui ne paraît ni dans le calendrier ni dans le travail fourni, procure néanmoins des revenus.

C. L'ALIMENTATION.

Les observations sont le plus souvent qualitatives et fractionnées. Les renseignements ont été recueillis auprès des femmes des villages.

1. Les aliments et leur préparation.

— L'igname (*douo*) est l'aliment de choix; c'est sans conteste la nourriture la plus appréciée des Baoulé. L'igname de savane peut être consommée le jour de la récolte mais il vaut mieux consommer celle de forêt après un certain temps pendant lequel on l'a laissée sécher sur les bois dans le champ, de janvier jusqu'en mai-juin.

L'igname permet de préparer une grande diversité de plats. Les femmes connaissent la variété qui convient le mieux à la préparation choisie. Aux nombreuses variétés d'ignames ensemencées sur la même parcelle, correspondent des récoltes échelonnées et des plats différents. Le meilleur foutou est celui d'igname Lokpa. La Bété-Bété à la chair moins « solide » est préférable pour le *gbô* ou la purée (*akpessi*).

Le *foutou* est la principale préparation (*douo alié*, *alié* = nourriture, aliment soit la « nourriture-igname »).

Le tubercule est épluché, coupé en morceaux et mis à bouillir dans la marmite. On retire l'eau de cuisson et on pile l'igname en un pain ou gâteau, le foutou, toujours accompagné d'une sauce plus ou moins riche.

kpando : l'igname est grillée sur le feu avec sa peau.

akpessi : l'igname est épluchée, coupée en morceaux, braisée et arrosée d'huile de palme.

gbô : l'igname, épluchée, coupée en morceaux et braisée, est consommée avec du sel.

douokinwa : l'igname épluchée, coupée en rondelles, est frite dans de l'huile de palme ou d'arachide (beignets).

foufou : l'igname, épluchée, coupée en morceaux et bouillie, est pilée modérément. On ajoute de l'huile de palme à cette purée.

On ne compte pas moins de six préparations, ce qui nous fait penser à la pomme de terre dont les recettes sont nombreuses et dont les différentes variétés (Bintje, Rosa, Viola, Roseval, etc., reconnaissables à la forme, à la couleur de la peau et de la chair) sont employées suivant la saison et l'utilisation culinaire.

Ces multiples préparations selon le repas de la journée et la saison donnent un aliment plus ou moins riche.

— Les autres tubercules consommés sont le manioc et le taro.

Le manioc (*agba*) peut également être préparé de diverses manières, frais

en foutou ou épluché et grillé à même la flamme (*kpando*), ou sec : l'*attiéké* et le *gari*, une espèce de bouillie.

L'*attiéké* (2) nécessite une très longue préparation et est souvent confectionné par quelques femmes qui en vendent aux autres villageoises (c'est la nourriture de base des peuples lagunaires).

Le taro (*koko*) est consommé en foutou au village ou grillé aux champs.

— Une céréale, le maïs (*ablé*) est consommée pendant quelques mois de l'année. Son intérêt est que l'épi peut être mangé, même peu mûr, en étant grillé (*kpando*). Le *plo* ou gâteau de maïs demande plus de temps de préparation : les grains de maïs sont mis dans le mortier avec un peu d'eau et du sable ou de la cendre; on pile le tout, on vanne pour ôter les peaux, on tamise et on obtient une farine blanchâtre, *ablé-simmin*, que l'on verse dans l'eau bouillante pour obtenir le *plo*. D'une autre façon, on fait griller les épis, on égrène, on pile alors les grains et on obtient une farine, *kpou-kpoussou*.

— Le fruit du bananier-plantain, l'*affoto*, donne lieu à différentes préparations sur le même modèle que l'igname (*foutou*, *kpando*, *akpessi* et beignets). Les Baoulé trouvant la banane trop fade préparent l'akpessi en ajoutant à l'eau de cuisson du piment et du poisson séché ou frais.

On a ainsi dix-huit préparations différentes pour cinq produits. Les aliments grillés sont consommés aux champs ou dès le retour au village. Le *foutou* est le mets principal, servi au repas du soir vers 17 h; il est toujours accompagné comme les autres plats de sauces très diverses.

Ce sont des sauces aux couleurs variées, rouge, jaune, brune ou verte, à base de légumes et de condiments, d'huile, de graines qui sont des aliments d'accompagnement. Le piment et le sel sont utilisés pour toutes les sauces dont les principales sont celles à l'arachide, aux gombos frais ou secs, aux aubergines et piments, aux gombos et aux aubergines, aux gombos et aux graines de palme. Des aliments complémentaires — tomates, oignons, champignons, poisson sec ou frais, viande piégée (agouti, pangolin, gazelle, rat, etc.) ou viande de bœuf achetée, escargots de forêt — entrent généralement dans la longue cuisson des sauces. Le poisson séché ou fumé, qui donne un goût particulier aux sauces, est très apprécié et figure souvent aux repas.

Les plats sont préparés pour le jour même; les restes sont tout au plus conservés du soir au lendemain matin. Le mercredi, jour de repos, le *foutou* est mangé le matin et le soir; la ration est donc plus forte ce jour-là. Les boissons sont l'eau, le vin de palme extrait du rônier ou du palmier à huile, la bière et le vins achetés à la boutique du village. L'eau provient de la

(2) Recette de l'*attiéké* recueillie à Tafissou : Eplucher le manioc et le laver dans une grande quantité d'eau. Ecraser les tubercules à l'aide d'une râpe (ce travail dure quelques heures). Ajouter à la pâte obtenue deux ou trois tubercules fermentés de manioc écrasés pour donner à la préparation un meilleur goût. Enfermer la pâte dans un sac propre et la mettre sous un pressoir fait avec des grosses pierres pour en extraire tout le jus (qui peut servir à fabriquer l'amidon pour le linge). Etaler la pâte, une fois débarrassée de l'eau qu'elle contient, sur des nattes au soleil. Vanner pour ôter toutes les impuretés. On obtient des petits cristaux blancs très fins : la « farine ». Le deuxième stade concerne la cuisson : il faut une grosse marmite à moitié pleine d'eau et une sorte d'écumoire (assiette percée de plusieurs trous). Cette écumoire doit fermer la marmite de manière à éviter une trop forte fuite de la vapeur indispensable à la cuisson de l'attiéké. La cuisson de la farine dure longtemps jusqu'à ce que l'attiékié prenne une couleur jaunâtre. Ecrasé à la main ou avec un bâton, l'attiéké peut alors être consommé.

récupération des eaux de pluie ou du marigot où les femmes vont une ou deux fois par jour; elle est gardée dans des fûts déposés devant les maisons ou directement dans des cuvettes recouvertes de feuilles.

Suivant les villages et les saisons, on voit les aliments principaux, les sauces, les viandes et les poissons se substituer les uns aux autres.

2. Le calendrier alimentaire des différents villages.

Dans les calendriers alimentaires des cinq villages (fig. 45), nous avons

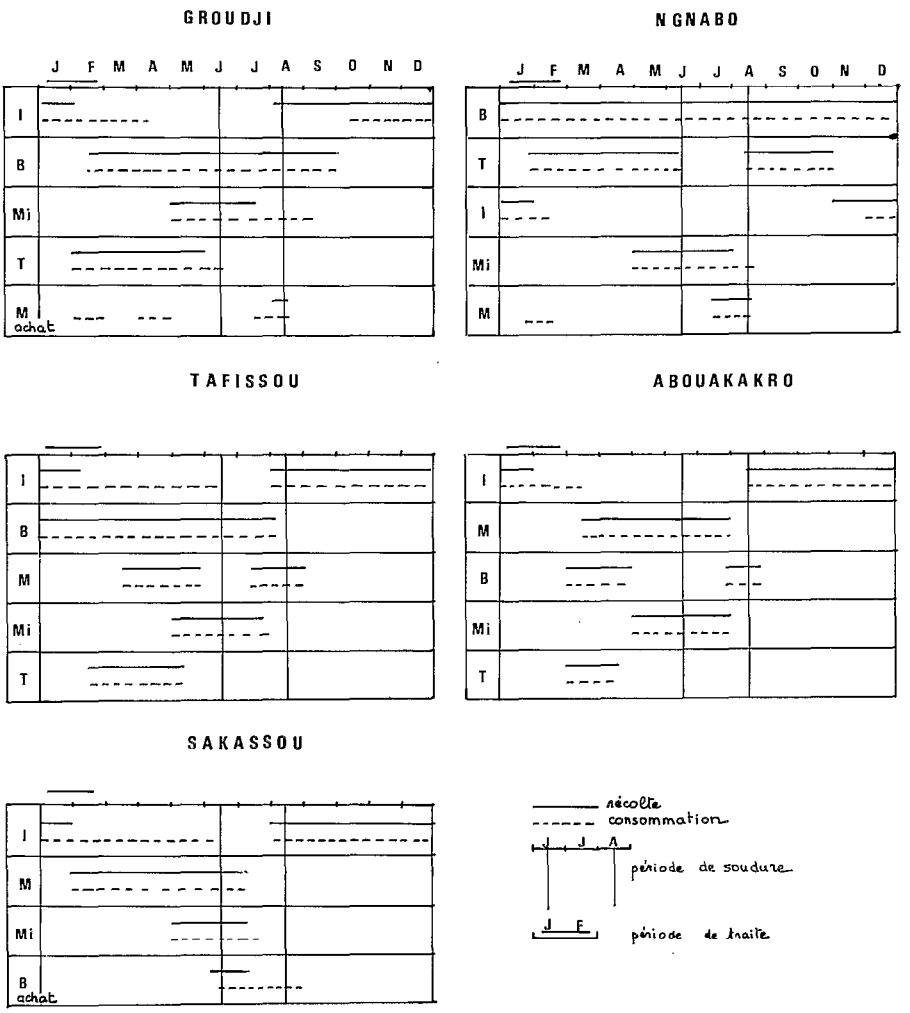

FIG. 45. — Calendrier des récoltes et calendrier alimentaire.

classé, après des enquêtes auprès des habitants, les différents aliments par ordre d'importance dans la consommation. Les périodes de récolte et de consommation sont indiquées pour juger de la liberté vis-à-vis des récoltes et de l'importance de la conservation des aliments. La période de la traite et celle de la soudure sont également mentionnées. La fin de la traite indique les rentrées d'argent frais, donc la possibilité d'achat de nourriture.

La structure de l'alimentation est différente d'un village à l'autre; et, dans un même village, on a été frappé par la variété des plats dans les marmites des femmes.

Le schéma ci-dessous représente l'autoconsommation des principales plantes alimentaires dans les cinq villages d'est en ouest.

Igname = I
Banane = B
Maïs = Mi
Taro = T
Manioc = M

G	N	T	A	S	
IIIIII	BBBBB	IIIIII	IIIIII	IIIIII	1
BBB	TTT	BBB	MM	M M	2
Mi Mi	II	M M	BB	Mi Mi	3
TT	Mi Mi	Mi Mi	Mi Mi	B	4
M	M	TT	T	——	5

On remarque la prépondérance de l'igname sauf à N'Gnabo, campement de forêt où les plantations ne produisent plus que la banane et le taro : « on s'est habitué, au début on n'aimait pas ». Il est frappant de noter ici, malgré une forte proportion de migrants Baoulé originaires de savane, l'importance de deux plantes de forêt dans l'alimentation.

La banane occupe la deuxième place à Tafissou et à Groudji du fait de la présence de la forêt. Le manioc à Sakassou et à Abouakakro a un rôle très important, en période de soudure. Le taro, pour les mêmes raisons que la banane, est en deuxième position à N'Gnabo.

Le maïs, céréale à cycle court, est la troisième plante alimentaire à Sakassou et à Groudji. Le manioc à Tafissou rappelle l'importance de la savane. L'igname à N'Gnabo est celle de quelques champs de première année de forêt mais aussi de champs de savane : ceci concerne plus les originaires de Tafissou que les étrangers. La banane à Abouakakro souligne la proximité de la forêt et la présence des plantations : « Celui qui n'a pas assez de manioc mange de la banane ».

En quatrième position, on trouve le maïs à Tafissou, Abouakakro et N'Gnabo. A Groudji, on consomme le taro des plantations et, à Sakassou, de la banane mais assez peu de février à mai (souvent achetée).

Enfin, le manioc est un moyen de varier la nourriture à Groudji pour ceux qui ont un champ de savane et à N'Gnabo (dans de petits champs autour des maisons, des femmes cultivent du maïs et aussi du manioc avec lequel elles confectionnent l'*attiéké*). A Tafissou et à Abouakakro, on consomme le taro, rarement au village, mais souvent dans les plantations. Des cinq villages, Sakassou est le seul à ne pas avoir les cinq plantes alimentaires à sa disposition.

Il faut souligner qu'à côté du repas principal, d'autres aliments grillés ou braisés aux champs sont importants par le rôle qu'ils jouent dans le bilan alimentaire : ce sont ceux que les Baoulé trouvent dans le champ où ils travaillent. Les légumes sont consommés quotidiennement aux repas puisqu'ils entrent dans la composition des sauces; ils suivent les cycles saisonniers mais le gombo sec et l'arachide peuvent être conservés. Les fruits sont consommés en dehors des repas au village ou aux champs (papayes, mangues, ananas, bananes, oranges le plus souvent).

Nous avons, à partir du calendrier alimentaire de Sakassou, étudié celui de la consommation des variétés d'igname suivant les saisons. L'igname est autoconsommée mais est aussi achetée en période de soudure. Nous avons entendu ce proverbe à Sakassou : « Si tu ne travailles pas en plein soleil, tu auras le ventre vide ». (La récolte de l'igname en novembre-décembre dépend du travail effectué en mars).

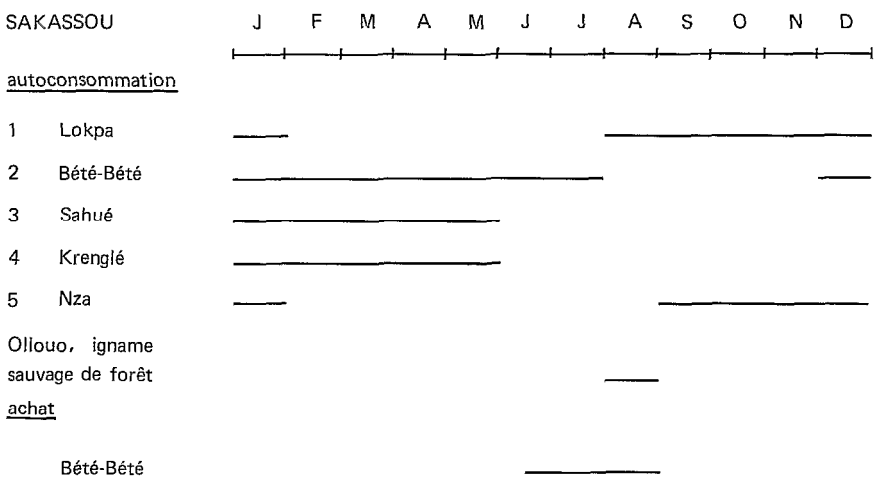

La soudure correspond à la fin de l'année agricole (de juin à mi-août) lorsque les Baoulé se trouvent démunis en igname, tubercule dont ils n'aiment pas se passer. Les ignames bouturées ne produisent pas encore, les réserves d'igname sont épuisées, les sauces sont claires, la viande et le poisson absents, les rations plus petites. C'est à Sakassou, qui ne dispose pas suffisamment des autres plantes, que cette période est la plus grave et la plus longue. La cueillette qui apporte des aliments complémentaires et variés a alors un rôle important; on recherche les fruits et les jeunes pousses du rônier, l'igname sauvage (*olloua*) et les champignons de juin. L'achat de nourriture pose un problème dans ce village où les plantations ont un rendement faible et où la production vivrière ne permet pas la vente du surplus; les rentrées d'argent

proviennent de la vente au cours de l'année du bangui, des bœufs et du gibier. Les villageois de Sakassou restent profondément marqués par la terrible famine de 1958 due à la sécheresse des mois de mars et avril; aussi cultivent-ils beaucoup plus qu'autrefois le manioc qui représente pour eux un stock de réserve dont ils peuvent disposer dans le champ.

A Tafissou, le problème de la soudure est moins grave : la forêt constitue une réserve en banane et taro, et la savane en manioc. La quantité de nourriture est identique, mais ce sont des aliments que les villageois apprécient moins. Durant cette période, les femmes confectionnent l'*attiéké*. « On travaille dans la savane pour ne pas manquer de manioc quand la mauvaise saison arrive » ou « on cultive en savane pour pouvoir se nourrir pendant la saison des pluies quand on travaille dans les champs sans rien récolter » sont les réflexions qui reviennent le plus souvent. De plus, pendant l'année, nous avons noté que, pour diminuer la consommation d'igname, dans une même concession une femme pile l'igname, l'autre la banane. Les habitants font une double distinction : entre les aliments qui se conservent et ceux qu'il faut consommer plus vite (l'igname, le taro, la banane ne se gardent pas au village à la différence du maïs et du manioc), et entre les aliments qui sont en réserve dans les champs (taro, banane, manioc) et les autres (igname, maïs). Le problème de la soudure se traduit à Tafissou par une différenciation de l'alimentation et non par une grave pénurie ou une nécessité d'achat.

A Groudji, la situation est à peu près identique. Les villageois distinguent l'igname de forêt, qu'il ne faut pas consommer le jour de la récolte, de l'igname de savane consommable immédiatement. Comme à Tafissou mais en plus grande quantité, on consomme banane et taro de forêt. Le manioc de savane est consommé en *foutou* ou en *attiéké* pendant les mois de bouturage de l'igname et le maïs de forêt quand l'igname manque d'avril à juillet-août.

L'auto-consommation de l'igname est actuellement importante mais on peut penser qu'elle va diminuer avec le vieillissement des plantations; l'igname achetée avec l'argent de la traite, la banane et le taro comme à N'Gnabo devraient y suppléer.

A N'Gnabo, où la banane constitue l'aliment principal, la période de soudure n'existe pas, la banane et le taro étant présents toute l'année en forêt.

A Abouakakro, on retrouve quelque peu la situation de Sakassou mais le manque d'igname est compensé par la banane de forêt. Aussi aucune nourriture n'est achetée.

Dans les villages de forêt, les manœuvres Baoulé ou autres ont le même rythme que les planteurs qui les ont engagés, les femmes de ces derniers préparant les repas. S'ils restent seuls dans les campements en forêt, ils cultivent pour leur consommation propre quelques ignames et surtout mangent la banane et le taro des plantations.

Tafissou, Groudji, N'Gnabo et Abouakakro ont des rentrées d'argent grâce à la vente des produits vivriers et à la traite; les ressources de Sakassou sont d'origines plus diverses. Les villageois peuvent ainsi faire des achats de consommation courante : le poisson, la viande, le sel, le sucre en morceaux, l'huile d'arachide, le riz, le pain, les oignons, les sardines en boîte, le lait concentré et la sauce tomate. Ces achats suivent la courbe des revenus monétaires, la

fin de la traite entraînant pour les villages de l'ouest une rentrée d'argent appréciable : « la forêt donne l'argent du produit pour se nourrir », l'auto-consommation étant alors faible. Ils concernent essentiellement les deux villages de Groudji et Tafissou où les revenus sont les plus importants. On trouve d'ailleurs quatre boutiques dans le premier village et deux dans le second. Dans les autres villages, ces achats ne sont qu'occasionnels, l'argent servant à acheter les produits de première nécessité (sel, huile, sucre...). C'est sur la branche ouest que nous avons noté le passage le plus fréquent des marchands ambulants : ils viennent proposer viande, poisson et pain.

On peut résumer la situation de nos cinq villages.

— Sur la branche ouest, Tafissou et Groudji sont caractérisés par une différenciation de l'alimentation et un report sur les aliments en réserve dans les champs.

Tafissou semble le mieux armé pour satisfaire ses besoins. La vente du surplus vivrier comme celle du cacao et du café apportent de l'argent. La banane et le taro sont une nourriture toujours en réserve en forêt comme le manioc en savane, ces deux milieux jouant le rôle de garde-manger. L'igname de forêt et de savane avec une récolte échelonnée dans l'année (igname précoce, semi-tardive, tardive) est toujours présente.

Groudji connaît en fin d'année agricole un manque d'igname plutôt qu'un manque de nourriture, banane et taro s'y substituant. Le calendrier alimentaire voit un changement en août où ceux qui ont planté en savane de l'igname *Lokpa*, variété précoce, la récoltent et la consomment, les autres continuant à manger de la banane. L'argent de la traite permet des achats complémentaires pendant l'année.

Il n'y a pas de problèmes majeurs à Abouakakro, la banane et le manioc jouant le rôle de soupape de sûreté.

L'alimentation de la population de N'Gnabo est monotone puisqu'elle repose presque exclusivement sur la banane et le taro, l'igname n'occupant dans ce campement de forêt qu'une place secondaire.

— Sur la branche est, à Sakassou, l'alimentation est très irrégulière : elle est suffisante à certains moments (récolte et consommation de l'igname, chasse) et très critique à la période de soudure. La nourriture manquant alors, la substitution se fait par une cueillette plus développée ou par des achats.

3. La qualité nutritionnelle de l'alimentation.

Après avoir analysé la répartition en quantité de la nourriture, il est intéressant d'apprécier sa qualité. Les informations concernant la valeur nutritionnelle de l'alimentation proviennent des travaux réalisés par la Fondation Nestlé au Centre d'Etude d'Adiopodoumé, qui nous ont été gracieusement communiqués, et de l'étude nutritionnelle de l'alimentation dans l'enquête Bouaké (3).

(3) Tome 2, L'économie, p. 306-319.

Afin d'estimer la quantité consommée par personne, nous avons pesé les trois aliments de base servant à la préparation du foutou, crus et après la cuisson.

TABLEAU VI

	Cru		*Cuit*
Igname	3 tubercules = 5 kg	———	3 pains = 3 kg pour 3 personnes
Banane	12 bananes = 3,3 kg	———	3 pains = 2,7 kg pour 3 personnes
Manioc	6 tubercules = 6 kg	———	5 pains = 3,3 kg pour 5 personnes

C'est la banane qui réduit le moins à la cuisson.

La consommation est de : 1 kg igname/personne,
0,900 banane/personne,
0,650 manioc/personne.

La ration d'igname est la plus forte. Le manioc est moins consommé car moins apprécié. La ration de foutou de manioc à Groudji n'est que de 0,300 g par personne. A celles-ci, il faut ajouter les sauces plus ou moins riches.

Le tableau VII indique la composition des différents aliments. Les besoins calorifiques des Baoulé sont couverts : l'alimentation est riche en glucides, pauvre en lipides et en protides. C'est la confirmation d'un type d'alimentation bien connu en zone tropicale.

Parmi les féculents, l'igname, pauvre en lipides et protides et riche en glucides, occupe une place prépondérante dans la nourriture avec le manioc, la banane et le taro qui ont les mêmes caractères (le manioc et la banane sont deux fois moins riches en protéines que l'igname). Le maïs est une céréale intéressante par la place des protides végétaux.

La plupart des lipides proviennent des graines de palme (assez peu consommées à Sakassou) et des arachides (riches aussi en protéines végétales).

L'apport en protéines est faible, la part la plus importante provenant des protéines végétales. Les sauces avec poisson et viande réduisent le déficit en protéines animales. Le gibier, à Sakassou surtout, augmente cet apport mais d'une manière épisodique au moment des feux de brousse.

On note un déficit en calcium car la cueillette des fruits, des légumes verts et des feuilles est peu importante, sauf à Sakassou.

L'apport en fer et en vitamines est satisfaisant à part en vitamine C : ce déficit vient de la prédominance des tubercules et du maïs qui n'en contient pas.

Le maïs (protides végétaux), la viande et le poisson (protéines animales), les fruits (calcium), l'huile de palme et les arachides (lipides) améliorent la qualité nutritionnelle d'une alimentation à base principalement de tubercules et de végétaux.

TABLEAU VII

Composition de quelques aliments *

	Calories	Protides anim. g	Protides vég. g	Lipides g	Glucides g	Calcium g	Fer mg
	100 g d'aliments bruts donnent						
Igname précoce	159		2,4	0,3	37,1	18	0,8
tardive	132		2,2	0,5	30,2	13	0,8
Manioc frais	146		1,2	0,3	34,7	33	0,7
sec	338		1,5	0,6	81,5	12	1,0
Taro frais	148		2,8	0,4	33,4	8	0,9
Banane plantain	116		1,2	0,5	29,2	7	0.8
Mais grains frais	247		6,6	2,8	48,8	–	2,0
secs	356		9,5	4,3	72,9	7	2,3
Pomme de terre	82		2,0	0,1	18,9	8	0,7
	100 g de sauces donnent						
Sauce arachide							
avec légumes	62,79	–	2,53	4,16	3,30	13,8	0,49
avec viandes	98,89	8,58	1,02	5,50	1,49	8,0	1,21
avec poissons	90,28	3,42	2,81	5,46	4,78	14,1	0,61
Sauce gombo frais							
avec légumes	12,34	–	0,61	0,11	2,72	21,2	0,38
avec viandes	77,25	7,8	0,57	3,69	2,51	26,3	1,32
avec poissons	38,98	4,2	0,80	0,70	3,50	36,0	0,70
Sauce piments							
avec légumes	6,96	–	0,33	0,07	1,56	1,7	0,19
avec viandes	72,96	7,8	0,33	3,67	1,56	6,7	1,14
avec poissons	32,9	4,7	0,29	0,68	1,36	8,5	0,36
Sauce graines de palme							
avec légumes	133,42	–	1,29	14,12	3,95	27,9	1,13
avec viandes	208,41	6,78	0,58	19,45	3,56	34,1	2,00
avec poissons	140,47	3,34	0,43	13,82	2,65	28,9	1,10

Besoins alimentaires par jour calculés pour la région centre de Côte d'Ivoire.

	Calories g	Protides g	Calcium g	Fer mg
Homme 36 – 55 ans	2 348	58	0,8	10
Femme 36 – 55 ans	1 670	51	0,8	12

* D'après « Tableaux statistiques de base. Document 10. Etude régionale de Bouaké, 1962-64 ».

Les besoins sont mal couverts en période de soudure quand l'autoconsommation est faible et les achats difficiles (rations plus petites, manioc ou banane uniquement — faibles en protides —, sauces claires ou absentes, pas de viande ou de poisson).

Tafissou et Groudji semblent les villages les mieux pourvus; les habitants d'Abouakakro ont une alimentation à peu près équilibrée alors que ceux de N'Gnabo sont défavorisés par la consommation de la banane presque toute l'année. A Sakassou, la variété de l'alimentation (cueillette, gibier, plantes cultivées) ne peut faire oublier la mauvaise nutrition en période de soudure.

Le régime alimentaire est supérieur dans les villages qui profitent des productions variées de la forêt et de la savane et qui peuvent faire des achats complémentaires grâce à l'argent que procurent la traite et la vente du surplus vivrier. Tafissou apparaît donc comme le village le plus favorisé tant au point de vue de la quantité que de la qualité de l'alimentation : ses habitants disposent d'une part, de la banane, du taro et du manioc qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et d'autre part, du maïs, de l'huile de palme, de la viande et du poisson.

Néanmoins on note un déficit calorico-azoté de la ration qui est caractéristique de l'alimentation de type guinéen et qui a été constaté dans la plupart des enquêtes effectuées dans la zone tropicale humide.

D. LES BUDGETS.

Une enquête sur les budgets nous a semblé utile afin de connaître dans la vie de tous les jours les revenus et les dépenses des villageois (4). Notre but était de rechercher si la situation des villages par rapport au milieu de contact expliquait les différences entre les budgets.

Cette étude fragmentaire concerne quelques chefs d'unité budgétaire (5) à Groudji, Tafissou et Sakassou.

Répartition moyenne des dépenses à l'intérieur de chaque budget.

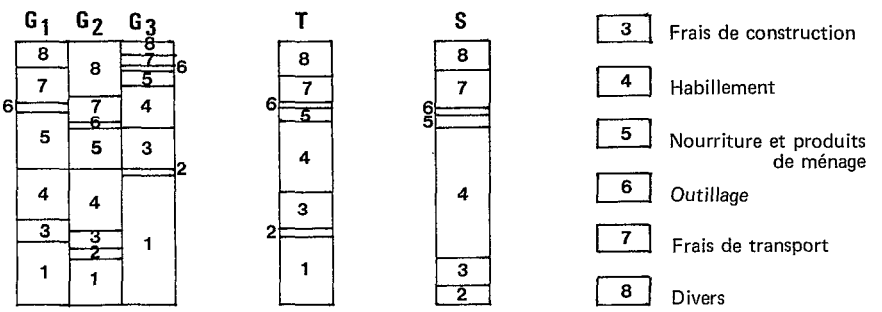

(4) Voir à ce sujet « Le budget et la consommation des ruraux », tome 2 de l'enquête Bouaké (1962-1964), p. 275-304.

(5) Unité budgétaire ou exploitation agricole.

Ces budgets sont difficiles à établir avec précision : en effet l'exploitant n'indique pas ses dépenses de l'année, mais toutes celles au cours des dernières années (achat d'ignames à Groudji pour ensemencer le champ de première année, construction d'une maison, achat d'une mobylette). Le total des dépenses présenté est ainsi plus fort que celui des dépenses réelles de l'année. Pour les recettes, l'exploitant a tendance à donner le résultat de sa meilleure récolte en café et en cacao; de plus, les revenus tirés de la vente des produits vivriers sont difficiles à connaître en raison de leur étalement sur l'année.

Dans les dépenses nous avons considéré les postes suivants : frais d'exploitation du café et du cacao (main d'œuvre, engrais, insecticide, décorticage, triage), frais de scolarité, frais de construction, habillement, nourriture (6) et produits de ménage, outillage, frais de transport, cartes du P.D.C.I., autres achats (poste de radio, mobylette, bicyclette, fusil, cartouches, permis de chasse); et dans les recettes : vente du cacao et du café, des produits vivriers, du bétail, du gibier, du bangui...

1) A Groudji, l'étude de trois unités budgétaires révèle de grandes différences :

G_1 : 1 migrant venu en 1964, 1 femme, sa mère, deux jeunes enfants, son frère cadet.

G_2 : 1 originaire, 2 femmes, 7 jeunes enfants.

G_3 : 1 originaire, le plus gros planteur du village, 2 femmes, 16 enfants dont 12 à Groudji.

— G_1 : les faibes revenus de la traite ne couvrent que 31 % des dépenses, les frais d'exploitation des plantations sont d'ailleurs peu élevés (22 000 CFA contre 352 000 CFA pour G_3). La part des achats en nourriture est aussi plus faible que pour G_3 et G_2 (21 500 CFA contre 40 000 CFA et 36 750 CFA).

— G_2 : la vente du cacao et du café ne couvre que 45 % des dépenses totales. Les deux femmes participent aux dépenses de nourriture, s'élevant à 36 750 CFA, par leurs revenus personnels évalués à environ 30 000 CFA/an (vente de graines de palme, bananes, aubergines, gombo, tomates, huile de palme...). L'achat d'une mobylette et d'un poste de radio n'ont peut-être pas eu lieu la même année mais le villageois qui en est fier les signale.

— G_3 : a d'importantes superficies plantées en cacao et en café; il consacre plus de la moitié des recettes provenant de la vente de ces deux produits à ses plantations. Un revenu appréciable est tiré de la vente au village de l'igname. De plus, les revenus personnels des femmes que procure la vente des produits vivriers et qui assurent les dépenses de nourriture n'ont pas pu être évalués. C'est la seule unité budgétaire où nous avons noté un équilibre du budget.

Dans ces trois budgets, les dépenses occasionnées par les transports pour se rendre au marché de Toumodi sont lourdes mais elles sont nécessaires pour permettre les rentrées d'argent frais :

Pour G_1, elles représentent 13 % des dépenses;
Pour G_2, elles représentent 10 % des dépenses;
Pour G_3, elles représentent 4,5 % des dépenses.

(6) Les boissons qui donnent pourtant lieu à des achats importants (vin, bière, alcool) n'ont pas été notées, ce qui minimise le poste nourriture. Ainsi à Diamelassou (au sud de Bouaké), elles représentent 12,7 % et s'ajoutent aux 32,8 % des dépenses d'alimentation.

La femme de G_1 économise sur les transports en donnant ses produits à vendre à une autre femme du village.

2) L'unité budgétaire étudiée à Tafissou (1 homme, 3 femmes, 12 enfants dont 6 à Tafissou) montre des ressemblances avec celles de Groudji. Les frais d'exploitation des plantations représentent 27 % des dépenses totales : en raison du bon rendement de sa plantation en cacao l'an passé, le planteur désireux d'améliorer encore la production a engagé 25 000 CFA dans le traitement phytosanitaire. La vente du café et du cacao et d'une petite quantité de bananes couvre 40 % des dépenses totales; la récolte d'ignames est entièrement consacrée à la nourriture de la famille. Les transports représentent 7 % des dépenses. Les dépenses de nourriture (7,5 %) sont beaucoup moins importantes qu'à Groudji (essentiellement poisson et achats de première nécessité : sucre, sel...). La viande de bœuf est peu achetée puisque cet exploitant rapporte du gibier (achat d'un fusil : 19 000 CFA, cartouches : 2 000 CFA, permis de chasse et permis de port d'armes : 4 500 CFA).

3) A Sakassou, il est encore plus délicat d'établir le budget d'une unité composée d'un homme, de ses 2 femmes, de ses 2 sœurs et de 15 enfants.

La traite du café ne procure que de faibles revenus (30 000 CFA) auxquels il faut ajouter la vente dans le village de seulement cinq bois d'igname (5 000 CFA), la majeure partie de la récolte étant autoconsommée. Les frais d'exploitation du café sont nuls. Il n'a pas été possible de chiffrer les ressources étalées dans l'année provenant des activités orientées vers une vente immédiate : bangui, chasse, pêche, cueillette (voir p. 110 à 113). L'élevage (14 bêtes) apporte des revenus intéressants : 36 000 CFA pour la vente de deux bêtes, moyennant quelques visites aux animaux et une participation annuelle de 25 CFA par bête pour le gardiennage. C'est une forme d'épargne des revenus qui permet de faire face à un éventuel coup dur. Comme dans les autres villages, les deux femmes vendent des produits agricoles et l'attiéké qu'elles préparent. Ces diverses sources de revenus permettent l'achat, surtout en période de soudure, de denrées que le terroir ne fournit pas ou plus.

En raison du prix élevé (300 CFA) de l'aller-retour à Toumodi en taxi-brousse, les femmes vont très irrégulièrement au marché, quelques ventes se faisant dans le village.

Cette rapide enquête permet de souligner les particularités de ces trois villages.

Sur la branche ouest, la place que tiennent les plantations explique l'importance des budgets : les dépenses de fonctionnement de trois des unités budgétaires caractérisent l'agriculture commerciale. Les revenus des exploitants de Groudji et de Tafissou tirés presque exclusivement de la traite du café et du cacao et de la vente du surplus vivrier passent par un maximum en janvier-février.

A Sakassou, au contraire, la diversité des ressources est grande, les activités annexes y contribuant pour beaucoup. L'achat de bœufs pour les funérailles ou les fêtes peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année, la chasse est particulièrement fructueuse lors des feux de brousse, la plus forte vente du bangui se situe pendant la morte saison agricole. Ainsi les habitants de Sakassou ne reçoivent pas des revenus à date fixe comme dans les villages de plantation.

La présence de quatre boutiques à Groudji, de deux à Tafissou et d'un seul dépôt de boissons à Sakassou atteste de plus fortes possibilités d'achat dans les deux premiers villages.

Il ne nous a pas été possible d'apprécier les sommes d'argent rapportées dans les trois villages par les « six mois » ou procurées par le travail sur les plantations extérieures.

Les villageois interrogés sur les achats qu'ils souhaitent faire choisissent en premier lieu une bicyclette « pour se déplacer plus facilement sur les plantations éloignées », puis un poste de radio et une mobylette. A la question « Si vous aviez 100 000 CFA, que feriez-vous ? », la réponse est unanime : « nous partirions vers l'Ouest après le Bandama, dans la forêt riche, établir des plantations de café et de cacao... mais nous reviendrions nous faire construire au village ou à Toumodi une très belle maison en dur ».

E. L'HABITAT.

L'habitat est présenté ici en tant que traduction des activités des habitants et de l'évolution de la région; les villages témoignent de la transformation due au développement de l'économie monétaire de plantation.

1. Ses caractères.

Nous avons relevé pour chacun des cinq villages les caractères ayant trait au type de construction et à l'importance des installations utilitaires, considérés comme les signes d'un cadre de vie.

Le village c'est *kro*, l'espace habité dont nous allons examiner la physionomie et ses modifications de la savane dominante à la forêt dominante. A cet effet, un plan de chaque village a été établi.

a) ***Comme la plupart des villages Baoulé de savane, Sakassou*** (fig. 46) est situé en bordure d'un îlot forestier de plateau et est ainsi protégé contre les feux de brousse. Les maisons bien espacées se détachent nettement sur un sol très blanc et plat, encore plus éclatant à la lumière de la mi-journée. Quelques rares palmiers cocotiers et autres arbres procurent l'ombrage. Les maisons alignées et orientées s'abritent du vent du nord. On note une grande diversité dans les types de bâtiments : la maison traditionnelle à toit d'herbe (85 dont 1 est en construction), la maison en banco dahoméen et à toit de tôle (3 et 5 en construction), et la grande maison en dur (4, aucune en construction).

Dans la construction de la maison traditionnelle (*wakasua* : maison en bois), interviennent exclusivement des matériaux végétaux et tirés du sol provenant du milieu naturel environnant. « De plan rectangulaire, elle est essentiellement constituée par une armature de pièces de bois assemblée et maintenue par des liens végétaux. L'armature est enrobée de boue séchée *(banco)* pour former les murs

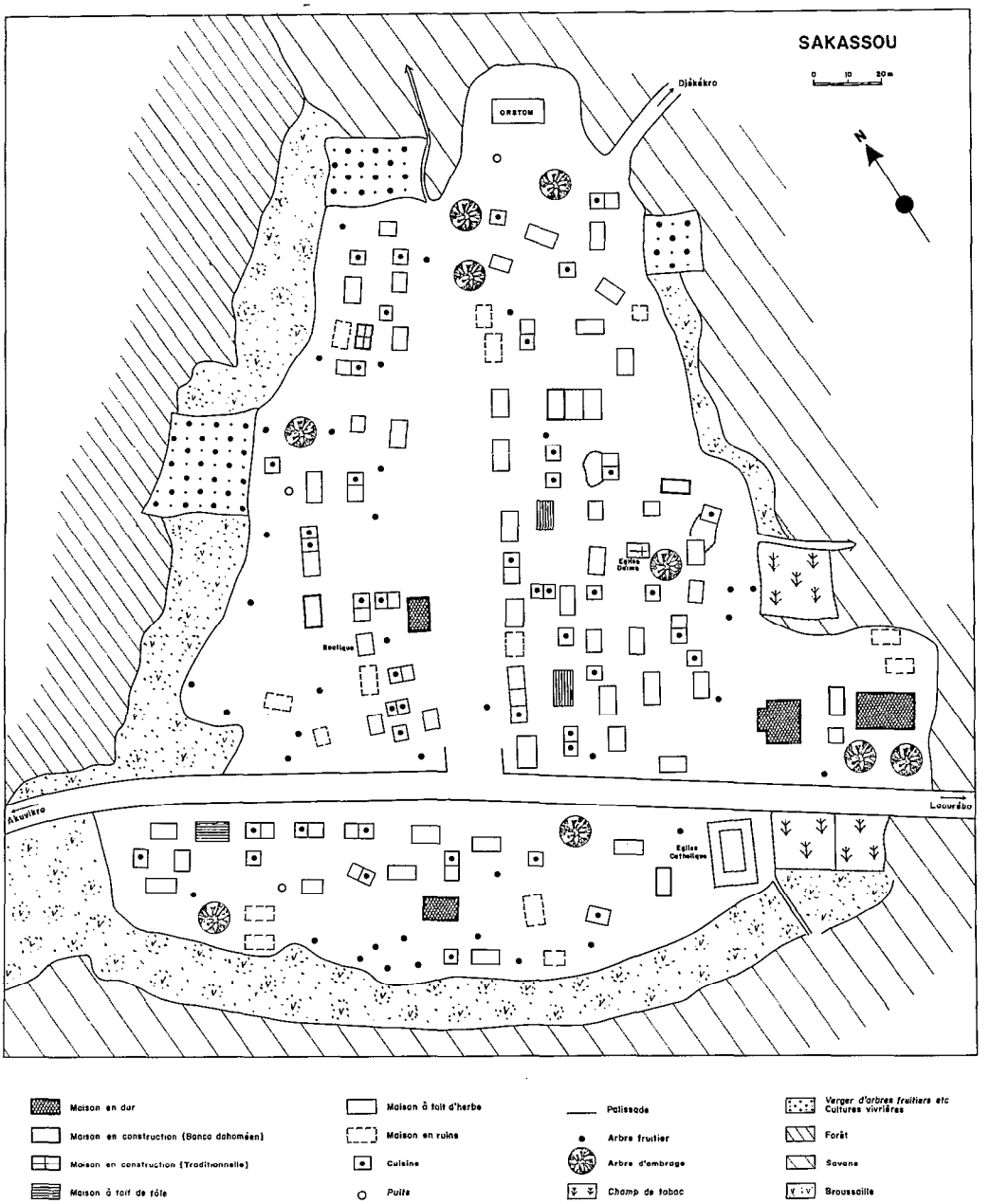

FIG. 46. — Sakassou.

et les cloisons, la charpente est recouverte d'herbes de savane pour former le toit » (7). On utilise les bois de forêt ou de savane (*klinguan* ou troncs de rôniers débités) pour constituer les piliers verticaux sur lesquels sont fixés horizontalement, avec des lianes de forêt *(akpa),* des lattes de palmier-rônier ou raphia. La charpente du toit est obtenue à partir d'un assemblage de nervures de grandes palmes de raphia *(ogbrolé)* qui sont recouvertes de palmes de rônier destinées à assurer l'imperméabilité et de longues herbes de savane *(aougné, iglé yassoua).* L'ensemble est également maintenu par des liens végétaux. Le clayonnage des murs est bourré de banco, terre argileuse trouvée au abords du village, qui est humidifié et grossièrement pétri et qui durcit en séchant. Le socle est constitué d'argile gravillonnaire tassée avec une pièce de bois. La construction comme la réfection des maisons a lieu pendant les temps morts du calendrier agricole, en saison sèche, avant les travaux de l'igname. Hommes, femmes, enfants et parents participent à la construction (environ 30 jours) qui est « longue et fatigante ».

Le deuxième type de construction est la maison en banco dahoméen qui demande l'emploi de maçons dahoméens spécialisés dans ce travail. Une maison de ce type coûte suivant la taille de 6 000 CFA (une cuisine et un logement) à 15 000 CFA; de plus, le maçon est nourri pendant la durée du travail et reçoit des cadeaux (vin, poulets...). Les murs sont faits de couches superposées de banco qu'on laisse sécher une à une et sont le plus souvent recouverts d'un crépi de ciment; le toit est en tôle ondulée. Maison plus spacieuse avec portes et fenêtres, c'est un élément de modernisme dans le village. A Sakassou, les trois maisons en banco dahoméen appartiennent à deux fonctionnaires employés à Abidjan et à un homme qui a des plantations à Sakassou.

On est frappé de trouver également dans ce village quatre grandes et belles maisons en dur, bâtiments de conception moderne aux murs de brique. Leurs propriétaires sont des gens occupés hors de leur village : un fonctionnaire qui travaille à Abidjan et trois planteurs qui ont de grandes plantations à l'ouest. Ces maisons qu'ils ont construites pour leur retraite sont le signe de leur réussite. La plus grande de ces maisons fait 16 m × 12 m alors que la maison traditionnelle ne mesure que 7 m × 4 m et celle en banco dahoméen 9 m × 6 m; comme les autres, elle a une grande terrasse couverte dont le toit est soutenu par des petites colonnes, c'est un endroit frais où on aime bavarder et qui remplace l'arbre sous lequel on s'assied. Ceci peut apparaître comme un autre caractère de l'individualisme des familles.

Les autres éléments du village sont ceux dont se servent quotidiennement les habitants : douchières ici très sommaires (simples palissades circulaires à l'écart de la maison), cuisines et claies de séchage.

La cuisine (une ou plusieurs cuisines, accolées ou séparées), est un petit bâtiment carré. On y trouve les feux, les ustensiles, les grandes cuvettes pleines d'eau et, sur des étagères, l'épicerie des femmes : graines, piment, gombo sec, épis de maïs séchés et noircis par la fumée, sel, sucre, pétrole. D'autres feux sont dehors devant la cuisine, le repas étant la plupart du temps préparé en plein air.

(7) « L'habitat rural ». Etude régionale de Bouaké 1962-1964. Document 8.

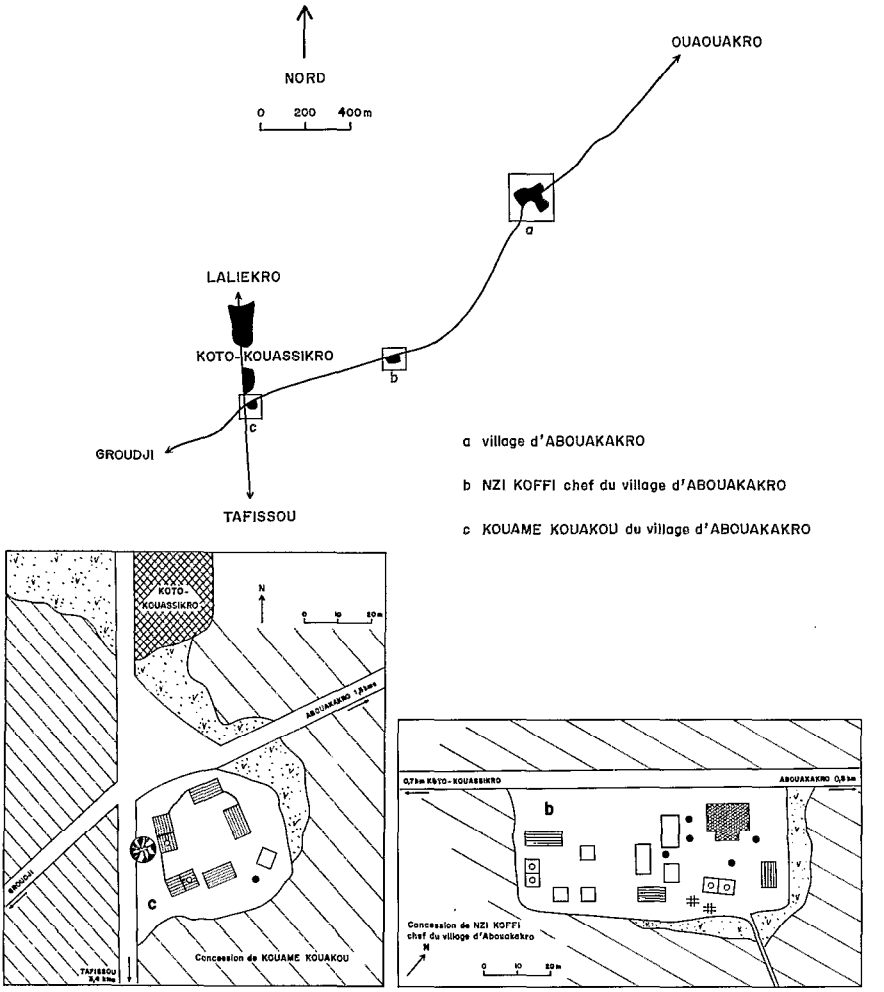

FIG. 47. — Abouakakro.

De plus, tout au long de l'année, les femmes trouvent sur des claies horizontales surélevées à un ou deux plateaux, à l'abri des animaux domestiques, les aliments à consommation immédiate, légumes et condiments; elles y font aussi sécher divers produits comme le manioc... (8).

On note ici l'absence d'installations de séchage pour le café; en effet, le produit est mis à sécher à même le sol sur des espaces dégagés en savane à proximité des forêts ou au village sur une aire délimitée par des troncs d'arbre.

Sakassou, à l'écart de la région des grandes plantations, est caractérisé par un habitat en général peu affecté par les transformations (3 toits de tôle seule-

(8) Il n'existe de grenier dans aucun village de la région : chaque jour, est rapporté du champ ce qui est nécessaire à la préparation du repas.

ment pour 92 bâtiments) qui contraste avec quelques constructions en dur dont les propriétaires sont le plus souvent absents du village.

b) ***Sur la branche ouest du contact, Abouakakro*** en savane est le plus petit village de notre étude, village qui a éclaté au profit du peuplement de la forêt voisine (fig. 48).

Le village qui a occupé un espace beaucoup plus vaste — aujourd'hui réduit des 2/3 — se situe des deux côtés de la piste menant à Toumodi, au

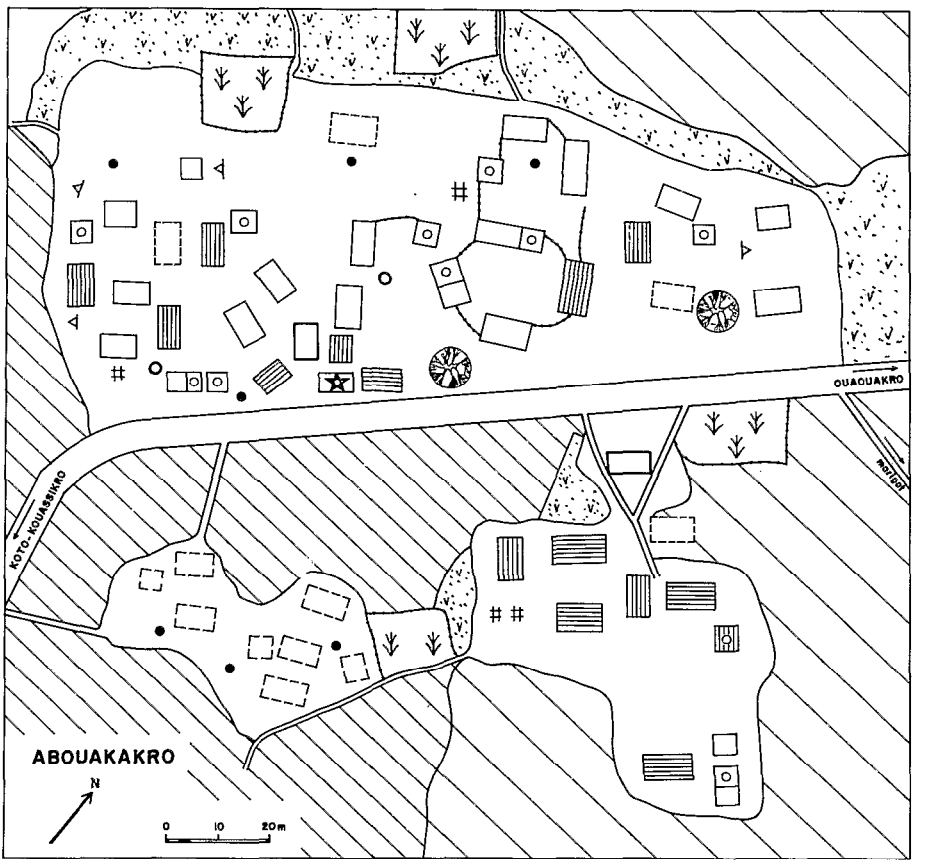

FIG. 48. — Abouakakro.

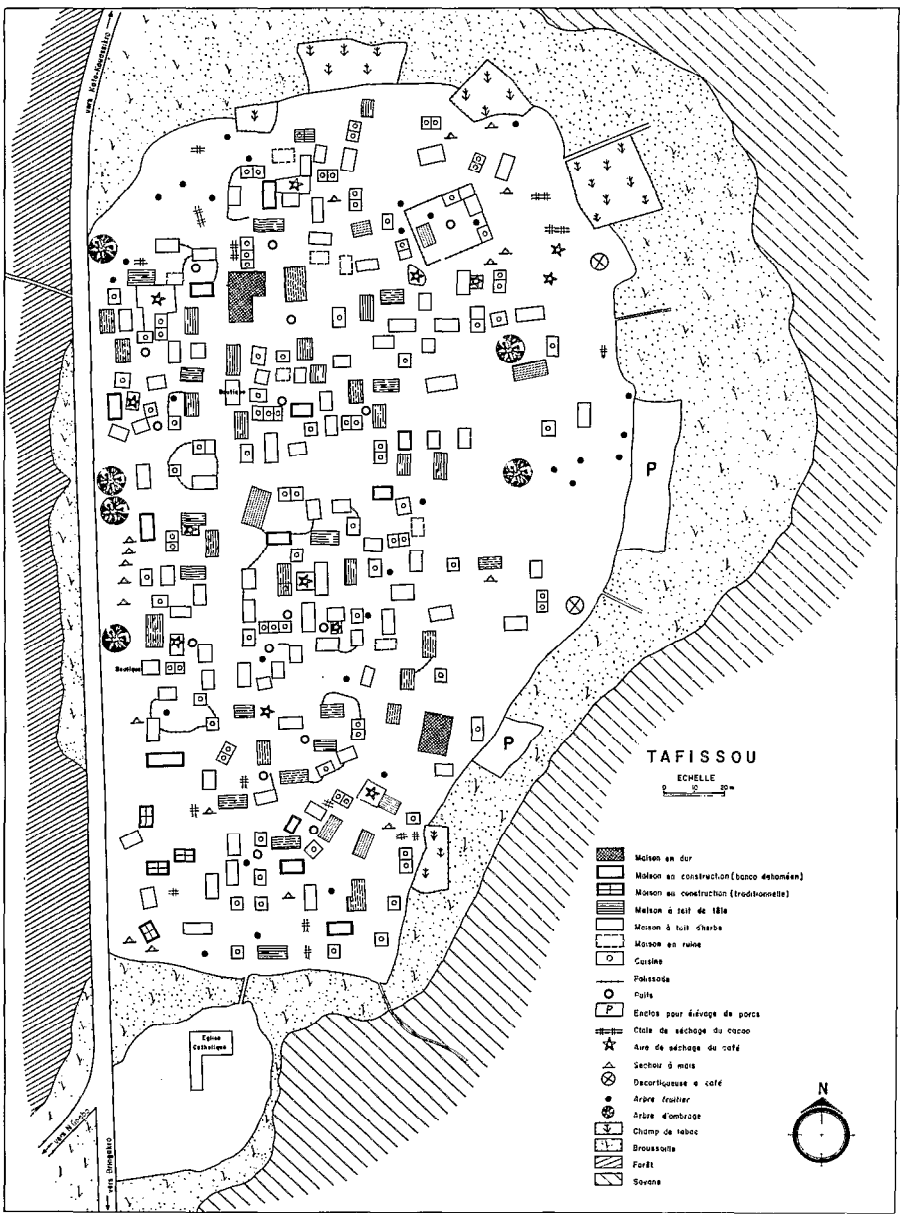

FIG. 49. — Tafissou.

nord surtout. Au sud, toute une partie du village auquel mène un sentier déjà envahi par la végétation est abandonnée, comme en témoignent les maisons en ruine et la présence de flamboyants et de cocotiers. Du même côté, cachées de la route par des arbres, on note quelques maisons aux murs crépis de ciment et à toit de tôle, seuls éléments de modernisme du village. Au nord de la piste, on est frappé par la présence de très petites maisons aux murs bas, en mauvais état et souvent même en ruine. Dans tout le village, seuls deux bâtiments sont en construction.

Abouakakro est entouré de petits champs en friche et de quelques champs de tabac enclos.

Le chef de village et un notable, K.K., sont installés en dehors du village au bord de la route de Toumodi, l'un à 0,8 km, l'autre à 1,5 km en direction de la forêt (fig. 47). Le chef a une grande cour quadrangulaire avec une maison en dur à terrasse, deux bâtiments à toit de tôle et deux autres en construction. K.K. a de même des bâtiments crépis de neuf à toit de tôle.

Abouakakro est l'image d'un village déserté qui vit au ralenti.

L'impression est tout à fait différente à Tafissou, Groudji et au campement de N'Gnabo.

c) ***Tafissou*** (fig. 49), à l'est de la piste Yebouekro-Lomo sud, s'étend en savane en bordure de la forêt. Les bâtiments sont groupés sans aucun ordre, le plus simple pour les atteindre étant de venir de la route. Les constructions sont très diverses : deux grandes maisons en dur aux extrêmités du village, plusieurs toits de tôle, une majorité de toits d'herbe. Les maisons en banco dahoméen sont beaucoup plus grandes que celles à toit d'herbe et à murs en banco : quatre mesurent 12 m × 7 m. Les 16 maisons en construction sont en banco dahoméen, sauf les 4 de la cour d'un étranger qui s'installe au sud-ouest du village.

Les puits sont nombreux au village mais beaucoup sont taris.

Les aménagements utilitaires des exploitations agricoles, des dalles cimentées dans les cours des gros planteurs soucieux d'un bon séchage ou à la périphérie du village, une vingtaine de claies de séchage du cacao, une vingtaine de châssis verticaux pour le maïs, deux décortiqueuses, témoignent de la grande activité des villageois.

Le village a été loti en 1972 avec l'argent du groupement et les villageois ont l'intention de moderniser les maisons.

Tous ces villages qui ont eu des sites différents, abandonnés pour des raisons diverses (érosion des sols, incendie, mauvais état des bâtiments), ont tendance à se stabiliser avec l'apparition des constructions en dur et des lotissements.

d) ***N'Gnabo*** (fig. 50), gros campement de forêt à l'ouest de Tafissou, est installé au milieu des plantations sous le couvert des grands arbres. La présence de très nombreuses claies de séchage du cacao, groupées et alignées au centre (claies de vingt mètres de long parfois) ou dispersées à la périphérie dans les meilleures conditions d'ensoleillement, frappe l'observateur, de même que l'abondance des arbres fruitiers (orangers, mandariniers, manguiers) plantés de-ci de-là dans le villlage.

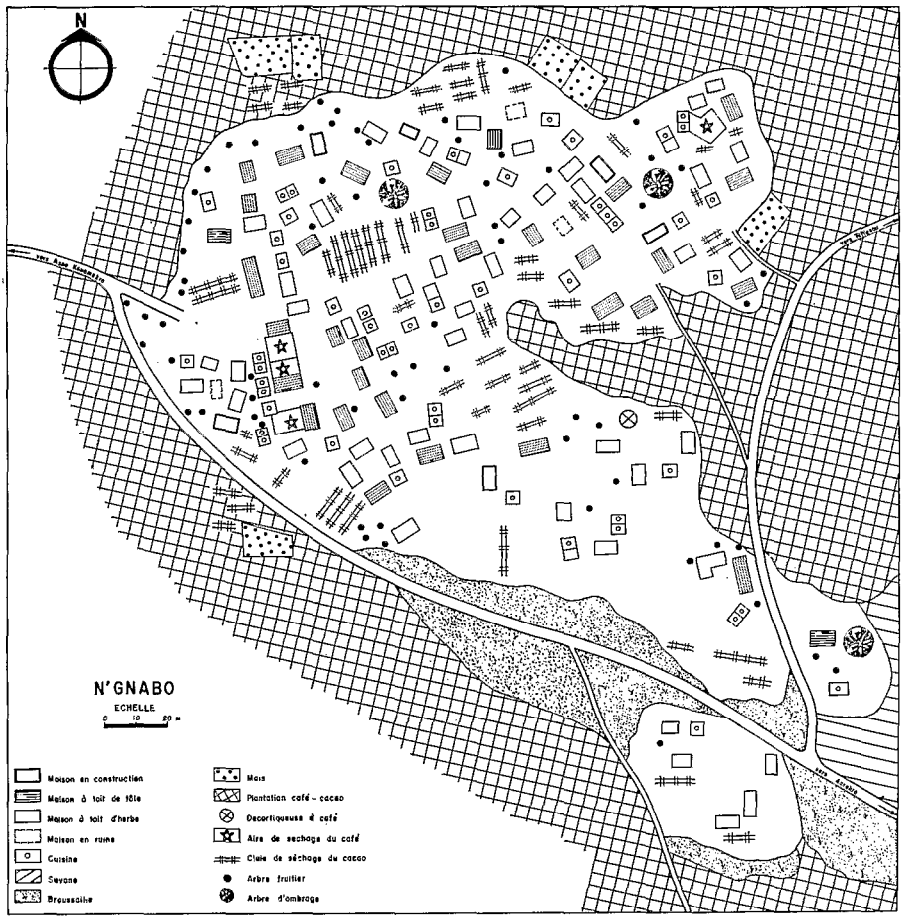

FIG. 50. — N'Gnabo.

La majorité des bâtiments sont entassés au nord du campement. La structure est plus lâche au sud-ouest, trois familles s'étant installées à l'extérieur du noyau central, de part et d'autre des deux pistes à la sortie de N'Gnabo.

Quelques champs minuscules aux abords du campement assurent aux femmes une nourriture toute proche.

Les dalles cimentées de séchage, les 135 claies, la présence d'une décortiqueuse montrent la participation intense du campement à l'économie de plantation; les planteurs sont préoccupés par un bon séchage, plus difficile en région forestière.

On ne compte aucune maison en dur, ce qui s'explique par le caractère même de campement. Si les plantations procurent de bons revenus, les habitants ont l'intention de construire une grande maison en dur dans leur village d'origine ou, à l'exemple de M.K. gros planteur citadin, à Toumodi. De plus, les faibles dépenses pour les constructions s'expliquent par la présence de nombreux

migrants dont les maisons ou les cours entières sont désertées et non entretenues pendant les premiers mois de l'année.

La moyenne des cours (9) ont un ou deux bâtiments couverts de tôle qui est « le meilleur toit en forêt ». Les six maisons en construction sont en banco dahoméen car, disent-ils, « on n'a plus le temps de construire sa maison avec le travail des plantations ».

A N'Gnabo, le problème de l'eau est très grave; on a tenté de creuser un puits jusqu'à 17 mètres sans atteindre la nappe.

Tous les campements présentent les mêmes caractères que N'Gnabo et, en période de pleine activité, font penser à une ruche bourdonnante.

e) ***Groudji*** (fig. 51), le plus gros village de notre enquête, s'étend des deux côtés de la route très fréquentée qui va de Tollakro à Toumodi. Le village occupe un site de bas de pente mais est éloigné du marigot à cause des crues.

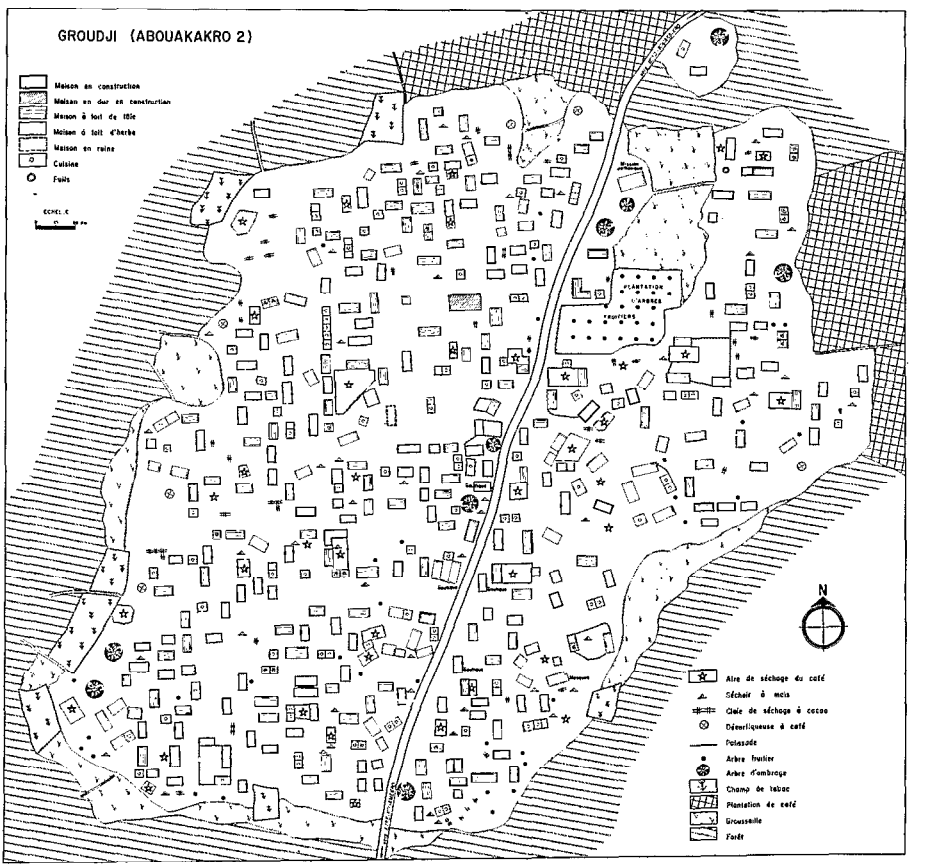

FIG. 51. — Groudji (Abouakakro 2).

(9) Voir p. 148.

Orienté au sud-ouest, il s'étale à la fois sur la pente et sur l'interfluve et les rayons de soleil qui l'atteignent en fin d'après-midi aident à combattre l'humidité. Le village est entouré de grands arbres et, à quelques dizaines de mètres en forêt, se trouvent les plantations. Des ravines très profondes traversent par endroits le village et certaines maisons ont leurs soubassements à 30 ou 50 cm du sol. Aujourd'hui, les maisons s'éloignent du marigot et remontent sur le replat dans un endroit plus humide à proximité de la route, ce qui entraîne l'abattage des grands arbres.

On a tout de suite l'impression d'un village où l'activité est intense, la population nombreuse. La structure est dense, d'étroits passages séparent les cours les unes des autres.

On note l'importance des maisons à toit de tôle (157 soit 45 % des bâtiments) et le nombre de maisons en banco dahoméen en construction (27), ce qui n'exclut pas la présence de nombreuses maisons à toit d'herbe plus petites (197 soit 55 %). On est frappé par l'absence de maisons en dur (une seule est en construction) dans ce village dont on connaît les revenus monétaires relativement importants. Sa physionomie ne traduit pas dès le premier abord la place de l'économie monétaire mais, on perçoit, en examinant de plus près, des éléments de prospérité et de modernisme : les 45 % de toit de tôle, les maisons aux murs crépis en ciment, celles en banco dahoméen existantes ou en construction de dimensions plus grandes (12 m × 5 m), les douchières cimentées attenantes aux maisons, le puits en construction, le nombre de boutiques, les grandes aires de séchage, les six décortiqueuses.

L'absence de maison en dur tient au fait que les habitants de Groudji — dont beaucoup sont des étrangers — ne sont pas réellement attachés à ce village qu'ils considèrent encore comme un campement : ils préfèrent, comme à N'Gnabo, thésauriser pour construire une maison moderne au village d'origine ou à Toumodi, ou pour réunir les moyens nécessaires afin de partir plus loin à la recherche d'une autre plantation... C'est une attitude très différente de celle des villageois de Tafissou et surtout de Sakassou, village de savane où certains reviennent construire de belles maisons.

Groudji est le seul village où nous avons noté une dizaine de greniers à café, sortes de grands paniers ronds en palmes tressées d'1 m à 1 m 50 de profondeur et d'1 m de diamètre, reposant sur une plate-forme de rondins placée sur des pieux à 30 cm du sol, et protégés par un plateau horizontal supérieur où les femmes font sécher certains produits. On y conserve le café sec retiré de l'aire de séchage (chaque cour a son aire de séchage en terre battue ou en ciment et une ou plusieurs claies à cacao). Un seul planteur a un magasin à café, petit bâtiment où il entrepose son café; les autres le mettent en tas dans une pièce de l'habitation réservée à cet effet.

Malgré l'absence de maison en dur, Groudji est le village qui présente la forme d'habitat la plus modifiée et la plus modernisée.

La figure 52 donne la répartition pour chaque village des catégories de bâtiments. La proportion de toitures en tôle est la plus forte à Groudji. Elle est de 40 % à Abouakakro qui ne compte que 40 bâtiments (15 à toit de tôle, 25 à toit d'herbe) et 12 maisons en ruine. Sakassou, où les caféières sont secondaires mais où le troupeau bovin est important, en compte 3 %.

	maison en dur	maison en construction tradit.	maison en construction banco daho-méen	maison en construction en dur	maison à toit de tôle	maison à toit d'herbe	maison en ruine	aire séchage du café	claie séchage cacao	séchoir à maïs	Rapport sur nombre total de bâtiments en % en dur	toit de tôle	toit d'herbe
G	0	0	27	1	157	197	2	38	51	46	0 %	45 %	55 %
T	2	4	12	0	48	150	6	13	19	18	1	24	75
N	0	—	6	0	33	87	3	4	135	0	0	27	73
A	0	—	2	0	15	25	12	1	4	4	0	40	60
S	4	1	5	0	3	85	14	0	0	0	4	3	93

— Sont comptabilisés les bâtiments en tous genres (logements, logements-cuisines, cuisines)

— Une claie de séchage est une unité d'environ 5 m x 3 m, on trouve jusqu'à 4 unités côte à côte

Avril 1972 Évolution du type de construction et installations utilitaires dans chaque village

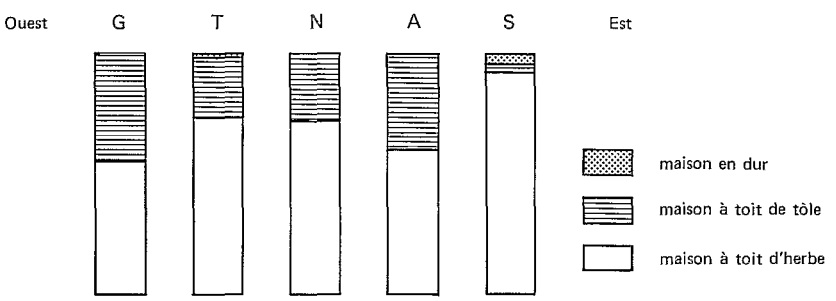

FIG. 52. — Répartition par village des catégories de bâtiments.

2. L'organisation interne des villages.

Un autre élément de comparaison des 5 villages est la modification de leur organisation interne, conséquence de l'introduction d'une nouvelle agriculture. Chaque village est divisé en un certain nombre de cours ou *aoulo*. « La cour, groupement concret de bâtiments et d'aménagements, rassemble les membres d'une ou de plusieurs familles réduites (ménages) auxquelles se rattachent les éléments isolés » (10). A un niveau plus large, le village est constitué de plu-

(10) L'habitat rural. Etude régionale de Bouaké, 1962-1964.

sieurs *akpaswa*, quartiers formés par un nombre variable de cours : « L'*akpaswa* correspond au groupe lignager, à la famille étendue, elle-même formée de plusieurs familles-ménages ».

A N'Gnabo, les trois akpaswa sont groupées en trois points du village mais trois familles de l'*akpaswa* de Y.K. sont allées plus loin au croisement des deux routes. La première akpaswa regroupe les originaires de Tafissou, la deuxième les étrangers en majorité originaires de Gbofia, la troisième les étrangers dont les premiers sont venus d'Affokro. A ces trois akpaswa, sont venus s'ajouter les nouveaux migrants. Deux originaires qui résident à la fois à N'Gnabo et à Tafissou et trois étrangers souvent absents de N'Gnabo, écartelés entre leurs villages de savane et les nouvelles plantations en forêt à l'Ouest, ococupent des maisons isolées à côté des cours des autres étrangers ou des originaires.

A Groudji, les deux akpaswa des deux natifs d'Abouakakro, le chef et un notable, sont relativement imbriquées. A l'origine, la première occupait la moitié sud-est du village, la seconde la moitié nord-ouest mais certaines cours se trouvant trop à l'étroit à l'intérieur du village ont préféré chercher un emplacement sur ses marges. Les étrangers sont installés dans l'akpaswa de leur tuteur (*siquefoué* : celui qui me loge) mais un problème de place les a bien souvent relégués à la périphérie du village. L'expansion se fait vers le nord-est, le long de la route. Les deux akpaswa du village sont ainsi quelque peu scindées.

A Tafissou, pour les mêmes raisons mais à un degré moindre, les akpaswa qui se divisaient le village à l'origine ne sont plus aussi distinctes, des étrangers ayant construit leurs cours là où ils trouvaient de la place au bord de la route au Sud ou sur les marges du côté de la savane, se démarquant ainsi des autres cours.

C'est à Abouakakro que le modèle d'organisation de la communauté est le plus original. Deux *aoulo* sont totalement extérieures au village. Les étrangers n'ont pas une cour à eux mais construisent une maison ou s'installent dans une maison inoccupée dans la cour de leur tuteur. Le village est complètement démantelé, on ne retrouve la trace d'aucune *akpaswa* mais simplement dix cours.

A Sakassou la communauté est divisée en cinq *akpaswa* dont les limites sont difficiles à établir. Ceci s'explique par l'incendie de 1964 : les aoulo dont les maisons ont été détruites se sont établis dans le village là où ils le pouvaient.

La situation est diverse dans ces villages sur le double plan de l'organisation interne et spatiale et de la transformation de l'habitat. On peut dégager certains caractères dominants : la fin des maisons traditionnelles, la lente apparition des toits de tôle et des autres éléments de modernisme, la localisation en bordure des pistes et la tendance à l'individualisme de la part des familles qui s'écartent de leurs quartiers d'origine.

Le schéma comparatif (fig. 53) des milieux représentés dans chacun des terroirs des villages étudiés montre une caractérisation très nette de la disponibilité de chaque village en forêt et en savane.

Le système agraire est-il fonction des formations végétales en présence, de la position des villages en regard de ce milieu et par rapport à l'éloignement de l'une des deux composantes ? La réponse est négative : en dépit des variations de situation des villages, on trouve une relative égalisation du système.

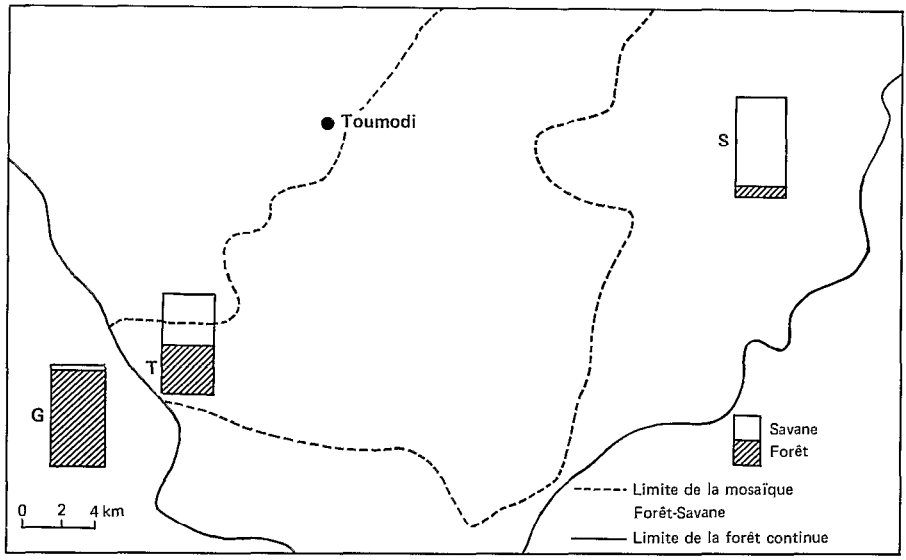

FIG. 53. — Rapport forêt/savane sur les trois terroirs.

Forêt et savane, unités écologiques au potentiel de production différent, sont intégrées dans un système de production qui attribue à chacune d'elles une fonction spécifique. On retrouve les mêmes combinaisons malgré les potentialités différentes offertes par les terroirs et une même adaptation de la société rurale Baoulé qui se traduit par l'attachement qu'elle garde pour la savane et pour les cultures vivrières et par l'intérêt qu'elle porte à la forêt et aux cultures commerciales.

Les différences entre les villages ne tiennent pas à la part respective de la forêt et de la savane; il faut en rechercher ailleurs les causes.

Le manque de terres, les possibilités de l'intensification de la mise en valeur dans l'un ou l'autre milieu, l'ouverture à l'agriculture commerciale et aux influences extérieures, la plus ou moins forte densité de population, la proportion d'étrangers, la part des migrants sont des éléments de diversification de l'économie des communautés rurales étudiées. On peut parler de « dérive » villageoise, chaque village établissant un choix en fonction de sa dynamique propre.

Troisième partie

Extension de la recherche dans le temps et dans l'espace

La deuxième partie de notre étude ne nous révèle qu'une étape, celle des formes contemporaines de l'adaptation des communautés rurales au milieu de contact.

D'une part, la recherche que nous avons menée sur le plan de l'espace au niveau local et au niveau du transect écologique dans sa physionomie actuelle doit se poursuivre sur un autre plan, celui du temps. Un appel à l'histoire nous a semblé nécessaire pour mieux comprendre les modifications dans le temps des intérêts respectifs que présentent la forêt et la savane pour les populations du contact. C'est pourquoi nous avons recoupé notre transect est-ouest par une enquête plus extensive du nord au sud, le long des deux branches du contact forêt-savane de la forêt dominante à la savane dominante.

D'autre part, élargir le domaine d'enquête au niveau régional nous a paru le moyen de compléter l'analyse des différents aspects du milieu de contact forêt-savane.

Les informations proviennent des enquêtes menées dans les villages de la zone et auprès de tous ceux qui à Toumodi ou à Abidjan pouvaient nous apporter des renseignements complémentaires. De plus, nous avons largement utilisé les documents et les cartes des Archives d'Abidjan et des différents services de la sous-préfecture de Toumodi ainsi que les photographies aériennes prises à des dates différentes.

I. – RECHERCHE DANS LE TEMPS

A. HISTOIRE DU PEUPLEMENT.

L'histoire du peuplement est envisagée sous deux aspects : il s'agit en premier lieu de préciser l'histoire globale du peuplement de cette région sud du Pays Baoulé pour ensuite tenter, d'après notre enquête personnelle, de restituer l'ethno-histoire de la région et de localiser les anciens villages, dans une perspective historique de reconstitution de la mise en place du peuplement.

1. L'histoire du peuplement de la région de Toumodi (fig. 55).

a) ***Nous rappelons ici les résultats des travaux de Salverte-Marmier*** (1) (fig. 54).

Le peuplement récent du sud du pays Baoulé s'est effectué en plusieurs phases qui contribuent à lui donner aujourd'hui ses caractères particuliers.

Au début du XVIII[e] siècle, les émigrants Baoulé-Asabou, dont les chefs étaient expulsés de l'Ashanti à la suite d'une querelle de succession au sein de la famille royale, traversèrent la région de Tiassalé où certains demeurèrent. La majorité des Asabou poursuivirent leur marche vers le nord de leur territoire actuel qu'ils occupèrent progressivement.

Au début du XIX[e] siècle, les Baoulé commencèrent à s'installer dans les régions du centre et du sud. La région de Toumodi, comprise entre Oumé et Dimbokro d'une part, et le confluent du N'Zi et du Bandama d'autre part, « n'était alors occupée que par quelques petites communautés Gouro, Bomi et Agba. Mais c'était déjà un important lieu de passage, car elle constituait un carrefour de pistes très fréquentées entre les deux régions aurifères du Yaouré et de Dimbokro, entre les tribus Baoulé du nord et les centres commerciaux de Tiassalé et d'Ahua ».

Ainsi la population actuelle est le résultat des migrations intérieures des différents sous-groupes Baoulé du nord, attirés par des motifs d'ordre économique principalement.

(1) SALVERTE-MARMIER (Ph. et M.A. de), « Les étapes du peuplement, Etude régionale de Bouaké », 1962-1964, République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, tome I : Le peuplement, 11-58.

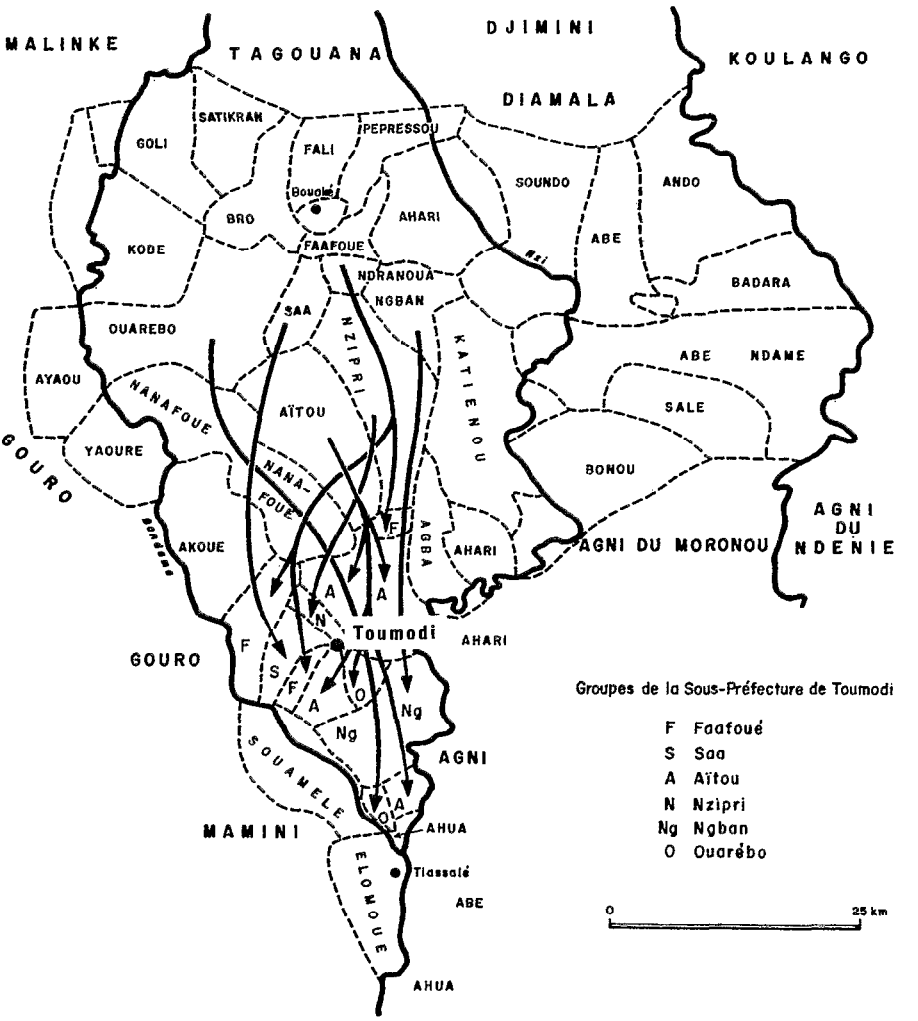

FIG. 54. — Les principaux groupes du Baoulé et origine du peuplement de la région de Toumodi.

Source : Etude régionale de Bouaké, Tome I : Le peuplement.

Les Ngban s'installèrent les premiers. Ils fondèrent des villages autour de l'Orumbo-Boka en un point où convergeaient plusieurs pistes vers le confluent du N'Zi et du Bandama.

Les Saa furent les premiers Baoulé à se fixer dans la région de Kokumbo afin d'établir des liens commerciaux avec Tiassalé. A la suite de la découverte d'or dans le massif de Kokumbo-Boka, de nombreux Saa vinrent du Nord créer plusieurs villages.

Les Aïtou, peu après, s'installèrent dans la région et fondèrent Lomo-nord et Ouaouakro (premier noyau de la ville de Toumodi). Ils ont été les « premiers

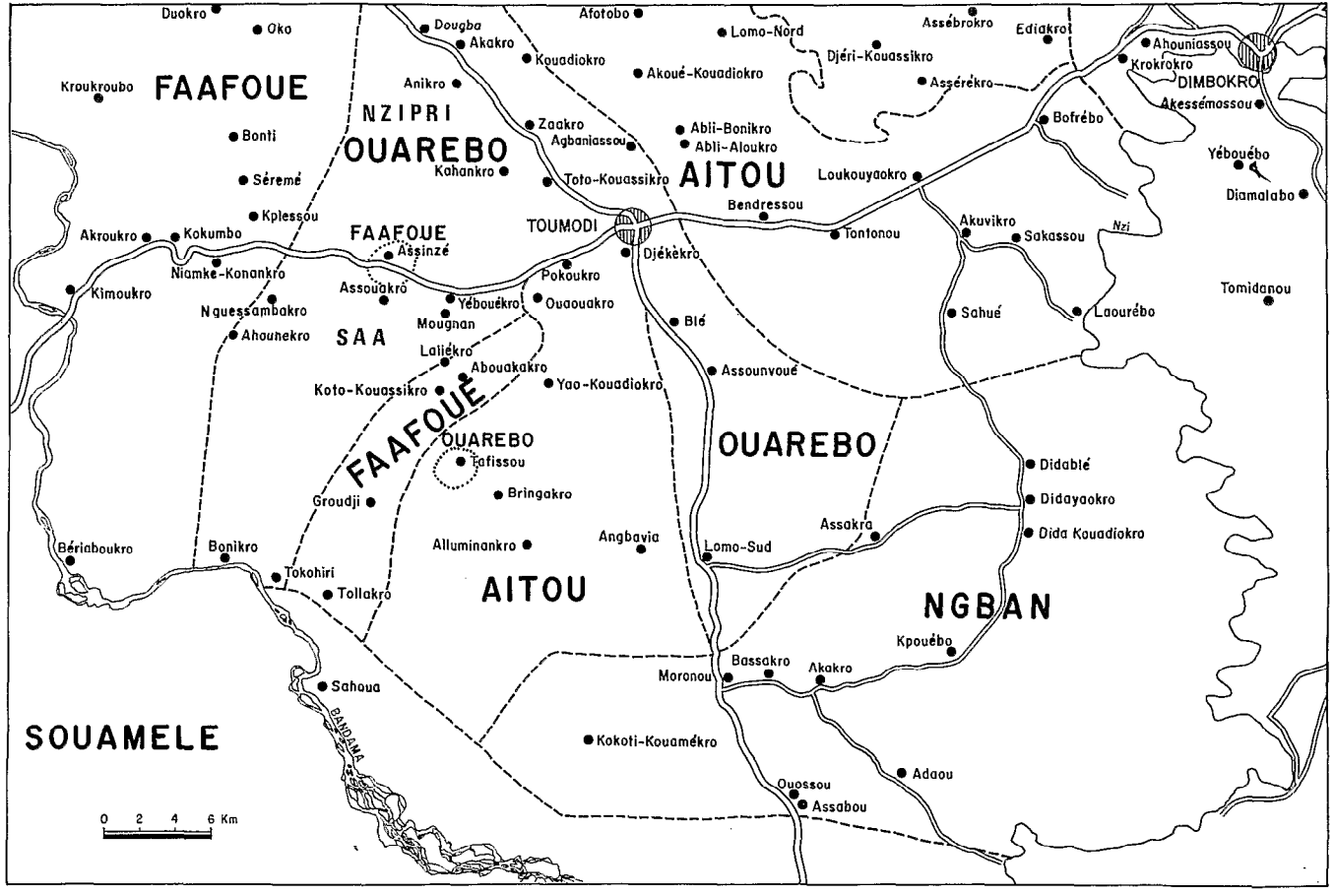

FIG. 55. — Le sud du pays Baoulé : Groupes ethniques.

à comprendre l'intérêt de posséder des comptoirs-relais sur la route de Tiassalé. Le tissage et l'orfèvrerie étaient plus développés chez eux que partout ailleurs ».

Les Faafoué, vers 1835, à la recherche de l'or, s'établirent dans la région des collines et, enfin, dans celle de Kokumbo après la découverte des gîtes aurifères vers 1850.

Les Ouarebo, plus tard, vers 1870, vinrent dans le Sud pour des raisons uniquement commerciales et militaires en vue d'assurer les liaisons entre Tiassalé et le nord.

Cette occupation se fit aux dépens des Gouro que les nouveaux arrivants repoussèrent dans la région forestière ou sur la rive droite du Bandama qui devenait la frontière à ne pas franchir.

Pendant toute cette période du milieu du XIX[e] siècle, les migrations continuèrent pour des raisons économiques dans le sens nord-sud. Les villages se firent plus nombreux, des campements se créèrent. On aboutit alors, dans cette région, à une mosaïque de groupes installés suivant leur intérêt et la date de leur arrivée, et à une grande hétérogénéité de peuplement. A ce caractère d'hétérogénéité s'ajoute celui d'imbrication des groupes. C'est notamment le cas du village Faafoué d'Assinzé dans le territoire des Ouarebo et du village Ouarebo de Tafissou dans le territoire des Aïtou.

Les Baoulé de cette région sud étaient des commerçants concernés par les échanges avec la côte et des orpailleurs qui devaient également s'occuper de cultiver les plantes vivrières nécessaires à leur alimentation, et de trouver des terrains de chasse. Ces éléments donnent, en partie, la clef de l'ethno-histoire des villages qui s'installèrent par la suite.

C'est ainsi qu'apparut le peuplement de cette région aux premiers colonisateurs qui y pénétrèrent dans les années 1890-1893.

b) ***Il était nécessaire*** de rappeler ce bref aperçu historique du peuplement avant de poursuivre par l'ethno-histoire de cette région que nous avons tentée de reconstituer à partir des informations recueillies dans les villages (2) de l'enquête (3).

Dans chaque village, nous avons rassemblé des renseignements concernant son histoire : les causes de l'implantation, la succession des chefs, en nous référant au passage du capitaine MARCHAND en 1893, les différents sites occupés avant le site actuel, les dates de création des villages voisins. Les traditions historiques permettent de rapprocher chronologiquement les créations des différents villages bien que des confusions soient apparues quand un village voulait être le premier à s'être installé dans la région.

Nous voulons indiquer ici les limites de ce travail, n'étant pas spécialiste dans ce genre d'étude.

La carte dressée par le capitaine MARCHAND, qui traversa la région en 1893, donne des renseignements intéressants (fig. 56). On y voit la grande route

(2) Yebouekro, Mougnan (ou Abouandrikro), Laliékro, Kotokouassikro (ou Djekanou), Yaokouadiokro, Abouakakro, Groudji, Tollakro, Tafissou, Bringakro, Alluminankro, Angbavia.

(3) Voir les travaux de J.P. CHAUVEAU (1971) et (1972).

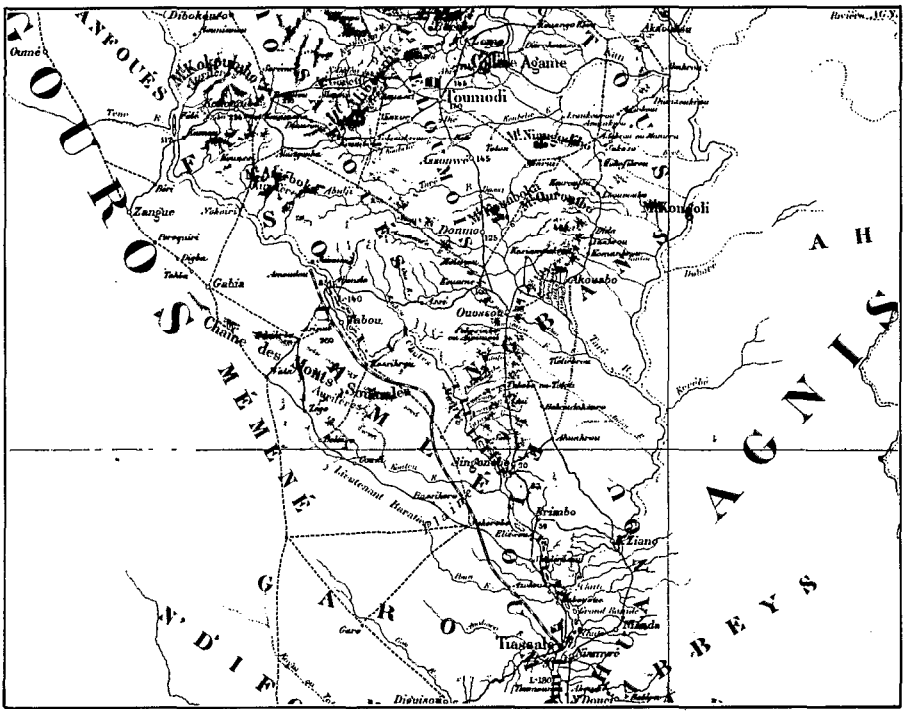

FIG. 56. — Mission Marchand. Le Transnigérien, le Bandama et le Bagoé. par le Capitaine Marchand. Service géographique des Colonies.

NS (Lomo-Toumodi-Ouossou-Singrobo-Tiassalé) et la route EW (Toumodi-Kokumbo et au delà du Bandama) ainsi que les villages où passa MARCHAND. Ce dernier trouvant les chemins trop étroits les fit élargir à coups de machette : ceci impressionna beaucoup les Baoulé qui le surnommèrent *Kpakibo* (celui qui coupe la forêt).

Les villages de la branche ouest.

Les divers sous-groupes Baoulé sont venus dans cette région où les attiraient le commerce dès les années 1810-1820 et l'exploitation de l'or du Kokumbo-Boka vers 1840-1850. Ces villages ont des traits communs : la guerre qu'ils ont menée contre les Gouro qu'ils ont repoussés vers l'ouest, leur situation sur la route du commerce (*ouatafoué ati* — la piste des commerçants) qui par Laliekro, Djekanou, Tafissou, Bringakro, Alluminankro, Lomo-sud et le territoire redouté des N'Gban, menait à Tiassalé, et leur implantation, à proximité de l'or, en savane où ils avaient leurs champs vivriers et où ils pratiquaient la chasse.

Les Saa. Mougnan est un village du groupe Saa; son fondateur N'Dezué Aboua, originaire de Bouaké-Mougnanblé, s'est installé après avoir écarté les

Gouro vers le Bandama. Il avait choisi cet emplacement pour être à proximité des gisements aurifères.

Yebouekro : N'Dézué Aboua a fait venir son neveu Kouassi Yeboué qui a fondé le village quand Mougnan avait son deuxième chef.

Assouakro a été créé plus tard, vers 1890, par un habitant de Yebouekro, sur la route de l'or.

Les Saa étaient sur la piste de l'or (passant par Assouakro, Nguessanbakro vers Kokumbo et suivant le marigot Akissi Nzué, affluent de la rivière Koubiékié) et sur la route de Kokumbo à Tiassalé (fig. 57).

A l'est des Saa, se trouvent les villages Aïtou de Ouaouakro, Pokoukro en savane.

A l'ouest, les Gouro, premiers occupants de la région, avaient été refoulés. Bien plus tard, vers 1953, surgirent des litiges au moment des grands défrichements pour la création des plantations de cacao et de café, nouvelles richesses après l'or qui avait été à l'origine du peuplement. A ce sujet il est intéressant de consulter en annexe IV le jugement réglant le litige entre le chef de Beriaboukro (Gouro) et celui de Bonikro (Saa) pour occupation illégale par le premier d'une forêt, propriété des Saa.

Les Faafoué sont répartis dans trois zones : autour de Kokumbo, d'Assinzé et d'Abouakakro. Ce sont les Faafoué des montagnes de Kokumbo qui sont à l'origine du village d'Assinzé et de ceux du groupe d'Abouakakro.

Le premier village, Kplessou (chefferie du canton Faafoué), date de 1835 (4). Son fondateur, originaire de la région de Bouaké, était aussi à la recherche de l'or.

Kouakou Sé, un chasseur, qui découvrit le gisement aurifère du massif de Kokumbo-Boka, fonda plus tard Kokumbo vers 1850 (Ahotoua Koko était alors le deuxième chef de Mougnan).

A Kotokouassikro, village principal du groupe Faafoué d'Abouakakro, on trouve la trace d'Abou Aka, fondateur d'Abouakakro. C'est le premier récit de la création d'Abouakakro. Abou Aka, originaire de Kpangbanbô près de Bouaké, était venu dans la région chercher de l'or. Devenu riche, il créa Kpepesiabo près de Ouaouakro. Il épousa Njangui Adjua, originaire de Dihokro près de Yamoussoukro (Kouakou Sé était alors chef à Kokumbo). Ils sont allés chercher l'or à Kokumbo et, à partir de là, Abou Aka fonda le campement d'Abouakakro pour pouvoir cultiver des plantes vivrières et particulièrement l'igname.

Ngangui Adjua, n'ayant pas eu d'enfant d'Abou Aka, appela ceux qu'elle avait eus d'un précédent mariage à Dihokro afin qu'ils viennent nettoyer une portion de terrain sous les arbres *djeka (Alchornea cordifolia)* pour pouvoir tisser le coton à l'ombre. Cette femme s'établit là et son fils, Koffi Kouamé, devint le premier chef de Kotokouassikro (d'après le nom du 2° chef) ou Djekanou. Quand le capitaine MARCHAND y passa, Koffi Kouamé en était le chef. Ces villages faisaient un commerce important avec Tiassalé : ils se pro-

(4) Dates de création d'après CHAUVEAU J.P. (1971). (Faafoué) Kplessou : vers 1835; (Faafoué) Kokumbo et Nguessambakro : vers 1850; (Faafoué) Nianké-Konankro : vers 1860; (Faafoué) Akroukro : vers 1865; (Faafoué) Kimoukro : vers 1885; (Saa) Aouekro : vers 1865; (Saa) Bonikro : vers 1880-1885.

curaient du sel (le sel marin était fabriqué par les peuples côtiers), de la poudre, des armes, des perles de verroterie, des alcools, et en échange donnaient de l'or du Kokumba-Boka et des alluvions du Taré, des pagnes Baoulé et des arachides. Il faut signaler la culture du coton qui en savane jouait un grand rôle. Dans chaque village, de nombreux hommes savaient tisser.

Le fondateur de Laliekro (Nana Lalié) était originaire de Kouabo (tribu Ndranoua de la région de Bouaké). Attiré par le métal jaune, il s'installa en lisière d'un îlot forestier en savane près de Ouaouakro. De là, il allait à Kokumbo par Mougnan, Assouakro, Nguessambakro, et en même temps pouvait cultiver l'igname, le manioc et chasser en savane. Après une dispute avec ceux de Ouaouakro, Nana Lalié s'est rapproché de la rivière Koubekié et c'est Njangui Adjua qui lui a donné la terre pour s'installer (Koffi Kouamé était alors chef à Kotokouassikro). Quand le capitaine MARCHAND passa à Laliekro, Nana Lalié en était le chef.

Yaokouadiokro a été créé par un homme originaire d'Abouakakro, du temps d'Abou Aka. Celui-ci ayant eu une fille *kindo,* 3e enfant de sexe différent des deux premiers, il dut la tuer. Il est alors parti faire un campement ailleurs et d'autres l'ont suivi. C'est pour cette raison que ce village Faafoué est établi à l'intérieur du groupe Aïtou.

Au nord-ouest de Dimbokro se trouve un village du nom d'Abidji ou Abigui. Selon certains, Abou, originaire de Bouaké-Aouguy ou Abigui, serait venu là et un de ses enfants s'y serait installé tandis que lui-même, ayant continué son voyage dans la région de Toumodi, se serait fixé à Abouakakro où son fils Abou-Aka devint chef à sa mort (d'où le nom d'Abouakakro). Ce deuxième récit de la création d'Abouakakro nous semble plus vraisemblable que le premier du fait que le nom du village d'Abidji noté sur la carte du capitaine MARCHAND n'a pas été mentionné par les habitants de Djekanou.

Il semble que le gros village Faafoué de Tollakro dans la forêt à 2,5 km du Bandama soit antérieur à la création de Groudji, tous deux étant à l'origine des campements de chasse pour les habitants d'Abouakakro. Un chasseur, captif d'Abou Aka, installa en forêt son campement qui deviendra par la suite Tollakro du nom de son fondateur Kouakou Tolla.

Il nous a été rapporté les conflits entre ces nouveaux campements et les Souamélé (sous-groupe Baoulé métissé de Gouro) qui occupaient les deux rives du Bandama. Lors d'une chasse à l'éléphant organisée par les gens de Sahoua, un chasseur d'Abouakakro a disparu. Les Faafoué du groupe d'Abouakakro décidèrent de leur faire la guerre mais les Souamélé, en règlement du conflit, leur donnèrent une partie de la forêt, à l'est du Bandama. Beriaboukro, Sahoua, Aondo, Tokohiri restent les seuls villages Souamélé installés sur une étroite bande de terrain sur la rive gauche du Bandama.

Les frontières étant ainsi stabilisées et les territoires définis, on assiste au développement des campements de forêt à partir d'Abouakakro : Tollakro, Groudji et Assekouamekro. Si la découverte du café est à l'origine du développement de Groudji, il semble que ce soit la culture du cacao qui ait favorisé l'essor de Tollakro.

Kouakou Tolla a séjourné à Abouakakro avant d'aller fonder Tollakro. Un français commandant la Subdivision de Toumodi, vraisemblablement vers 1908-1909 (quand ont commencé les pépinières de cacao), demanda à deux

personnes par village d'aller chercher des fèves de cacao à Tiassalé (cabosses provenant d'abord du sud de la Côte d'Ivoire puis des plantations autour de Tiassalé). Kouakou Tolla alla à Tiassalé et planta les fèves dans son campement de chasse. A Abouakakro, on planta sans succès des fèves dans un îlot forestier.

Quand l'administration coloniale ordonna aux campements de se regrouper (5) près de leur village, Kouakou Tolla et ceux qui habitaient le campement retournèrent à Abouakakro de 1910 à 1918 pour repartir ensuite sur le site originel. De même se regroupèrent à Abouakakro tous les Faafoué des villages existants (Laliekro, Kotokouassikro).

Groudji, qu'on retrouve aussi sous les noms d'Aouguy ou Ourgui dans les Archives, dût son développement à la découverte d'un peuplement spontané de caféiers en 1931 par le français DUVIGNACQ, adjoint des Services Civils à Toumodi. Koffi Bobou fonda Groudji quand Saraka Nguessan était chef à Abouakakro, c'est-à-dire assez récemment vers les années 1912-1920. Ce n'était à l'époque qu'un campement de chasse. On y chassait l'éléphant avec le grand fusil de traite à poudre, acheté à Tiassalé avec l'or de Kokumbo.

Le fondateur du campement d'Assekouamekro, Assé Kouamé, est venu de Kotokouassikro vers 1930.

Ces campements ont vraiment pris de l'importance avec le développement des plantations de café et de cacao.

L'or et le commerce, facteurs endogènes à la région, ont été les premiers détonateurs du peuplement en savane; le caoutchouc, récolté librement par les Baoulé en forêt puis sur l'ordre des Européens, et la chasse ont aidé à la pénétration et à la connaissance de la forêt; le café et le cacao, facteurs exogènes introduits par la colonisation, ont été la cause de la ruée en forêt dans une dernière phase de peuplement.

En ce qui concerne les villages du Sud, nos informations sont plus limitées.

Néanmoins nous sommes arrivé à situer Tafissou, autre village de notre enquête, enclave Ouarebo en pays Aïtou, dans l'histoire du peuplement de cette zone. Abou Aka (Kouakou Sé étant chef à Kokumbo) a donné le premier emplacement à Songouan Assui, originaire de la région de Bouaké, qui s'est installé, vers 1865, près du village de Yaokouadiokro en savane. Il pratiquait l'orpaillage dans les alluvions des marigots et des rivières et cultivait l'igname et l'arachide en savane. Au cours d'une chasse, il a tué un éléphant qu'il a donné aux Gouro en échange de la forêt et s'est établi dans la forêt de Suibo (forêt de l'éléphant), à la limite de la savane. Un document (annexe IV) atteste le règlement, en 1958, du litige toujours actuel entre les habitants de Sahoua et ceux de Tafissou pour la propriété de la forêt de N'Gnabo.

Les villages Aïtou datent également des années 1860-1870. Les premiers arrivants étaient aussi attirés par la recherche de l'or et par la situation qu'ils occupaient sur la route de Tiassalé en relation avec les Aïtou du nord de Toumodi.

(5) A partir de 1910, les administrateurs, afin de contrôler et recenser la population dans le but de recouvrir l'impôt, eurent une politique de fixation et de concentration de l'habitat : plusieurs villages ou campements furent obligés de se regrouper en une seule agglomération, à proximité de la route de préférence.

La création de Bringakro est antérieure à celle de Tafissou puisque Songan Assui connut le successeur du fondateur de Bringakro.

Alluminankro, au sud-ouest, a été créé quelques années plus tard en relation avec les échanges commerciaux entre Tiassalé et le Nord.

Angbavia fut à l'origine un campement créé par un homme d'Alluminankro.

Tous ces villages s'installèrent au contact de la forêt et de la savane, en savane dans une région où la circulation était aisée, et à partir d'eux, des campements essaimèrent en zone forestière.

Sur la branche est du V Baoulé.

L'histoire du peuplement concerne les groupes Mamla, Ngban et Ouarebo. Ayant peu de renseignements sur l'implantation des villages, il est difficile de faire une chronologie de leur création en relation avec ceux de la branche ouest.

A Sakassou (Mamla), est établi depuis 1962 le cinquième chef. Le premier, Assamoi, originaire de la région de Tiebissou, est venu s'installer ici où il a été enterré, d'où le nom de Sakassou (« où on a enterré »).

Le fondateur d'Akuvikro vient d'Assaiôbo près de Tiebissou. Le village de Sahué est rarement mentionné sur les cartes car, au moment du regroupement ordonné par l'administration coloniale, il se regroupa avec le village de Tontonou et ne revint au site originel qu'en 1935. A l'époque du regroupement, quatre villages se sont réunis sur un des sites aujourd'hui abandonnés de Sakassou (Akuvikro, Yebouebo, Kouadiotekro et Sakassou). Le village de Koudiotekro sur la rive gauche du N'Zi est aujourd'hui en territoire Agni alors qu'autrefois c'était un village Baoulé (son fondateur était Kouadiote, de mère Baoulé et de père Agni). Djekekro sur l'autre rive du N'Zi est un campement de ce village dont un des habitants est resté après la période du regroupement.

Il semble que le N'Zi n'ait pas toujours été une frontière aussi nette entre les Baoulé et les Agni.

Les premiers Aïtou fondèrent Lomo-nord et les villages alentour, et plus tard furent créés ceux de la tribu Mamla, tous étant en savane. D'après SALVERTE-MARMIER, leur implantation après celle des Saa s'explique par des raisons commerciales. Dans cette région, le commerce vers Tiassalé était également très important. « Les tribus du Nord avaient des correspondants dans le Sud : Ouerebo, Aïtou, Ngban... ». De plus ces villages étaient sur la route du commerce avec les Agni. Ils échangeaient des pagnes tissés et teints, très appréciés par les habitants de savane, contre du sel et d'autres produits qu'ils trouvaient à Tiassalé. La recherche de l'or dans les collines ou les monts voisins (Kongoli Boka, Sui Boka) détermina aussi l'implantation de ces villages.

Nous avons poursuivi au sud notre enquête dans les trois villages de Didablé, Didayaokro, Didakouadiokro situés au contact forêt-savane et distants les uns des autres de 3 km du nord au sud. La racine *dida* qui signifie « boire et dormir », l'endroit où l'on boit du bangui et où l'on se repose, nous indique leur rôle d'étapes sur la route de Tiassalé. Les fondateurs sont originaires du territoire Ngban (sous-tribu Kpouebo) au sud-est de la région de Bouaké. Le premier village fut Didablé, puis suivirent à peu d'intervalle Didayaokro et Didakouadiokro. Ce n'est que durant la période du regroupement qu'ils se réunirent en savane, plus à l'ouest, pour former le village de Gbanbokro du

nom du chef. C'était, semble-t-il, au moment de la révolte locale des Ngban en 1901. Leurs habitants commerçaient à Tiemelekro avec les Agni auxquels ils apportaient pagnes et arachide et allaient à Tiassalé échanger du sel contre les pagnes. Bien que le commerce ait été important dans le choix de cette implantation, il ne faut pas négliger le rôle qu'a joué la recherche de terrains de chasse. D'après SALVERTE-MARMIER, « les premiers qui s'installèrent dans le sud furent des Ngban. Les villages qu'ils fondèrent autour du massif de l'Orumbo Boka, remarquablement bien placés, permettaient le contrôle des pistes qui convergeaient vers le confluent du N'Zi et du Bandama. Ces Ngban provenaient surtout des sous-tribus Asakra et Kpouebo ». On trouve les villages d'Assakra et de Kpouebo au nord et au sud du massif forestier. La carte de MARCHAND indique un véritable chapelet de villages tout au long du contact forêt-savane.

Enfin, les Ouarebo s'installèrent aux dépens des Ngban et des Aïtou au sud de Toumodi, au centre de la région, et fondèrent des relais commerciaux sur la route de traite vers Tiassalé.

Nous avons ainsi tenté de mettre en place l'histoire du peuplement de la zone sud de Toumodi. Des caractères communs à tous ces villages se dégagent. Il faut d'abord souligner le trait de mobilité des Baoulé, leur dynamisme interne qui, à partir des groupes du nord, les fit s'étaler dans toute la région entre le Bandama et le N'Zi. Le double intérêt des échanges avec la côte (se rapprocher de Tiassalé ou être sur les pistes y conduisant) et de l'or qui servait de monnaie d'échange a motivé le peuplement près des collines. A partir du pôle que fut Kokumbo dès la découverte de l'or, le mouvement s'accompagna de la recherche de terres convenant aux cultures dont les migrants avaient l'habitude de se nourrir. Ceci entraîna l'installation des villages en savane qui permettait la culture du coton et la confection de pagnes fort appréciés et qui offrait des terrains de chasse. Il ne faut pas oublier un fait important, l'arrivée des Européens dans la région vers 1895, des militaires puis des administrateurs civils qui, dès 1910, ont eu pour tâche de mettre en valeur le territoire pacifié.

Voici maintenant quelques éléments destinés à préciser comment se sont mis en place les villages actuels.

2. Tentative de reconstitution de la mise en place des villages actuels.

a) *Les villages de la branche ouest.*

La figure 57 retrace l'évolution de l'emplacement des 6 villages depuis leur création. Les villages occupent aujourd'hui leur quatrième ou cinquième site, ce qui prouve la mobilité des Baoulé.

Le témoignage des habitants, les documents des Archives, la carte à 1/200 000 levée en 1933-34 par le Service Géographique de l'A.O.F. (fig. 58), les missions photographiques réalisées par l'IGN en 1952-53 et en 1961-62, et par la SOGETEC en 1969 sont des points de repère importants.

Les villages ont toujours choisi leur emplacement à la limite de la forêt dans la zone de mosaïque forêt-savane ou en savane. La mobilité de chaque village par rapport au site originel varie de 2 à 6 km.

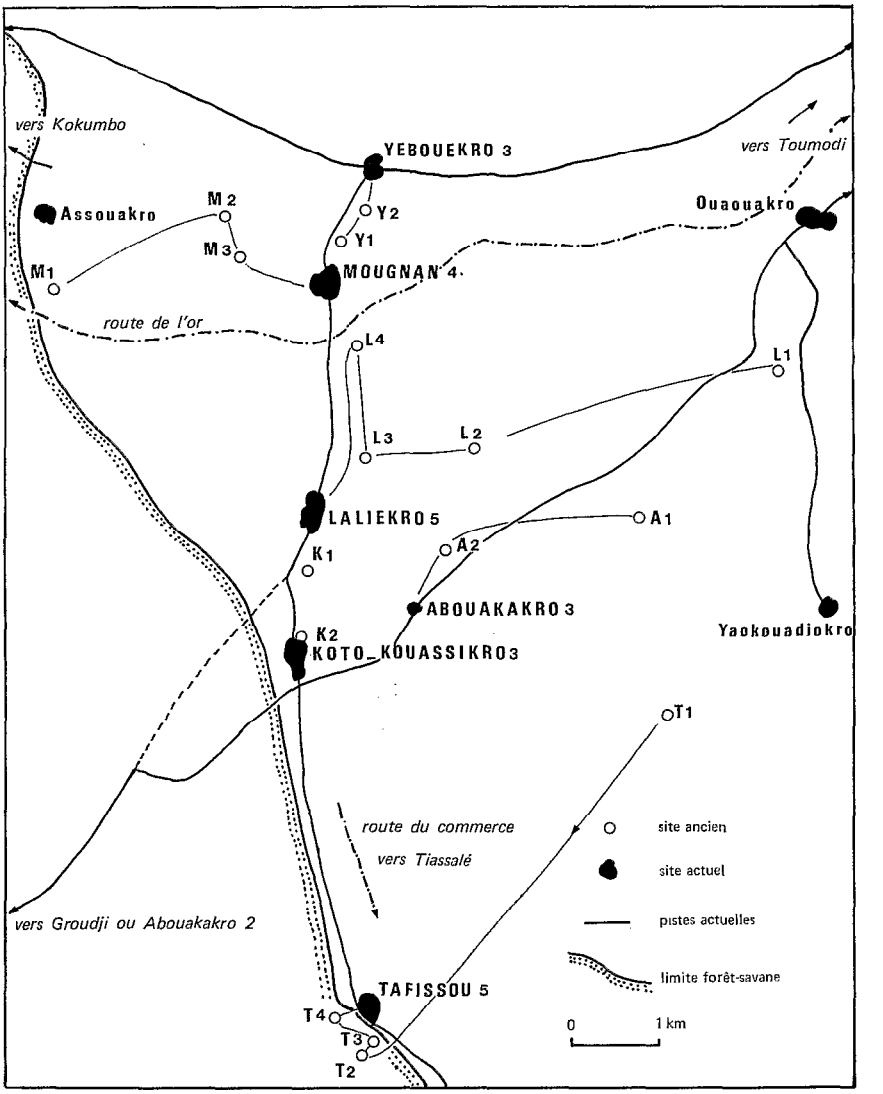

FIG. 57. — Sites passés et actuels de 6 villages de la branche ouest.

Les premières localisations s'expliquent par des causes diverses : la recherche de l'or et l'emplacement sur les pistes est-ouest qui menaient au Kokumbo Boka, la culture des plantes vivrières en savane, le commerce avec Tiassalé. Aujourd'hui le regroupement spontané le long de la route nord-sud, Yebouekro-Tafissou-Lomo sud, indique la recherche de communications, d'une part, pour écouler les produits de la traite mais aussi les produits vivriers et, d'autre part, pour faciliter les déplacements vers Toumodi, les autres villages et les plantations en forêt.

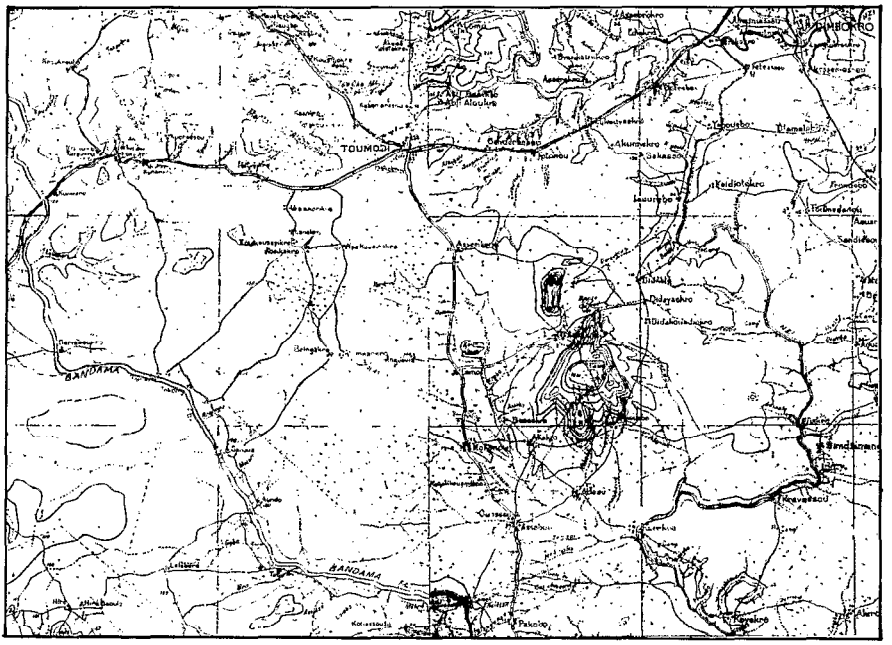

FIG. 58. — Feuilles Dimbokro-Bouaflé, 1/200 000.
1939. Service géographique de l'A.O.F.

L'actuelle route de Toumodi à Kokumbo date de 1908 avec les débuts de l'exploitation industrielle de la mine d'or; celle de Yebouekro à Angbavia fut construite en 1940 du fait du développement des plantations et du besoin d'écouler les produits.

Dans un premier temps, les villages se rapprochèrent de cet axe mais restèrent à l'écart de la piste (Laliekro, Yebouekro et Kotokouassikro à 500 m de la piste d'après la mission IGN 1952-1953, les autres à quelques dizaines de mètres). Ils se fixèrent ensuite des deux côtés de la piste (mission IGN 1961-1962 : tous les villages occupaient le site actuel sauf Kotokouassikro qui a continué à se rapprocher du croisement).

Kotokouassikro, qui se trouvait à proximité du débouché d'une piste est-ouest abandonnée car elle était la plupart du temps impraticable, s'est installé plus au sud dès 1936 (site n° 2) au croisement de l'autre piste venant de la même direction.

L'implantation actuelle de ces villages date généralement du chef en place ou du précédent.

Beaucoup de ces villages sont aujourd'hui fixés; en effet la SOGEFIA a établi pour quelques-uns d'entre eux (Tafissou, Mougnan, Yebouekro) des projets de lotissement. Le vieillissement des villages et l'érosion ont souvent été les causes de ces déplacements. Le lotissement des villages et l'apparition de la maison en dur vont nécessairement atténuer la mobilité.

Ces villages s'alignent sur la route nord-sud, parallèle au contact forêt-savane; ils sont en lisière de forêt entre les courbes de niveau 160 m et 180 m et s'étendent des deux côtés de la piste sauf Tafissou bloqué par la forêt.

b) ***Les villages de la branche est.***

Sur la branche est, l'implantation n'a guère évolué, les sites anciens étant peu éloignés du site actuel. Les emplacements se reconnaissent aisément à la présence d'un bosquet forestier plus dense, avec des arbres tels que manguiers, flamboyants et palmiers. Sakassou a connu 5 sites successifs dans un rayon d'1 km, le dernier datant de 1956. Le troisième emplacement, au site dit de Kabonou, avait été la conséquence, de 1909 à 1920, du regroupement administratif des quatre villages d'Akuvikro, Yebouekro, Kouadiotekro et Sakassou. Le village de Sahué se regroupa avec celui de Tontonou et n'occupa son site actuel qu'en 1935.

Le tracé des pistes a, par contre, connu un plus grand changement comme nous l'indique la carte levée en 1933-34. La grande piste qui permettait les échanges commerciaux entre les Agni et Tiassalé, de direction NS, parallèle au N'Zi, était coupée par deux pistes EW, la première par Loukouyaokro, Akuvikro, Laourebo et Kouadiotekro sur la rive droite du N'Zi, la seconde par Bofrebo, Yebouebo et Diamalabo de l'autre côté du N'Zi. Son tracé NS est nettement visible sur les photographies aériennes (mission IGN 1955-1956). Aujourd'hui le N'Zi forme une frontière très nette et les relations sont moins nombreuses.

L'actuel réseau routier datant des années 1935-1940 s'accompagne d'une redistribution des villages le long de ses axes (exemple de Sahué).

La principale piste actuelle passe par Loukouyaokro, Akuvikro, Sahué, c'est-à-dire à 7 km en savane à l'ouest de l'ancienne piste; elle se continue vers Didablé avec un embranchement vers Sakassou et Laourebo en suivant l'ancien tracé. L'emploi du camion explique l'abandon de cette piste difficilement carrossable parce qu'elle rencontrait les barres granitiques en bordure du N'Zi. De plus, cette région à cause du développement d'une agriculture commerciale se tourne vers Toumodi et plus loin vers les forêts de l'ouest au détriment des relations avec les Agni.

Cette étude au niveau des groupes et au niveau des villages permet de mettre en lumière les conditions du peuplement du sud du pays Baoulé de 1810 à nos jours :

— tout d'abord, la création des villages en savane (seul Kokumbo est dans une zone forestière) par des populations originaires de sous-groupes Baoulé du nord s'est accompagnée d'un faible peuplement de la forêt proche;

— par la suite, les migrations sont importantes et se font à un rythme de plus en plus accentué suivant le même mouvement de la savane vers la forêt.

Le peuplement de la région apparaît ainsi comme une mosaïque de groupes enchevêtrés.

Les mêmes caractères (la dynamique interne d'une société de type segmentaire, la recherche des moyens de s'enrichir sans laisser de côté les activités

traditionnelles qui valorisent la savane, l'extrême mobilité des Baoulé) sont à l'origine des migrations passées et actuelles des Baoulé dans ce milieu de contact forêt-savane.

Nous verrons plus loin comment s'est faite la redistribution de ces populations par une économie de plantation.

Le changement de contexte économique entraîne des transformations dans le paysage, dans la répartition géographique des villages et dans le tracé du réseau routier.

B. ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION.

Après avoir mis en place le peuplement de cette région, notre but est ici, toujours dans une perspective historique, d'étudier quelles furent, dans un contexte économique différent, les diverses utilisations de ce milieu de contact forêt-savane et quelles ont été les modifications des intérêts que les Baoulé ont portés à ce milieu de 1820 à nos jours. Notre tentative est de faire l'historique des systèmes de production. Nous ne rappelons que brièvement la période précoloniale pour nous intéresser aux deux suivantes, la période coloniale (de 1910 à 1956) et la période de développement (de 1956 à nos jours) qui nous éclairent sur l'utilisation actuelle du milieu de contact forêt-savane. Dans ce milieu composite, les deux éléments que sont la forêt et la savane n'ont pas toujours eu la même signification aux yeux des Baoulé ni connu la même exploitation.

1. La période précoloniale.

Il n'est pas de notre propos de parler ici des échanges pré-coloniaux à l'échelle de la Côte d'Ivoire mais seulement des produits qui faisaient l'objet d'échanges dans cette région. Il ne semble pas que la forêt et la savane aient suscité un commerce particulier à ce niveau. Le commerce précolonial se faisait entre la savane au nord et le sud du pays (commerce de la cola, caravanes soudanaises venues du Nord).

Les Baoulé n'étaient pas vraiment un peuple marchand mais se trouvaient sur la route du commerce vers Tiassalé. Plutôt qu'une zone d'échanges, le contact forêt-savane constituait un tout solidaire. La forêt n'était pas ressentie comme une unité : c'était à partir de la savane qu'on allait en forêt et il n'existait pas de commerce entre la savane peuplée et la forêt pratiquement inhabitée.

Les Baoulé cultivaient en savane les produits vivriers comme l'igname, le maïs, le manioc, l'arachide. Les femmes semaient le coton entre les buttes d'igname ou en association avec d'autres plantes (piments, maïs...), le récoltaient et le filaient avant de le remettre aux hommes qui tissaient les pagnes très

recherchés. Ceux-ci pratiquaient également la chasse au filet et la cueillette (vin de palme du rônier) et allaient en forêt relever leurs pièges et exploiter l'arbre à caoutchouc et le palmier à huile (6).

Il nous a paru intéressant de situer notre région par rapport au travail de J. RICHARD (7) qui porte sur deux villages du contact forêt-savane, dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, appartenant à deux ethnies différentes : Bénoufla, village Gouro de savane, et Somina, village Malinké de forêt. L'auteur montre, dans une perspective historique, comment « avant la pénétration coloniale les sociétés de la région étaient véritablement incluses dans une division régionale du travail et se différenciaient simultanément par adaptation au milieu bien sûr, mais surtout les unes des autres à leur avantage mutuel. Les différences successives de l'environnement, de la savane à la forêt, étaient saisies et capitalisées dans les types de production des sociétés concernées : Bété producteurs de kola et consommateurs de pagnes, Gouro producteurs de pagnes et de vivrier, collecteurs de kola et consommateurs de *bro* (petites barres de fer), Malinké enfin, demandeurs de kola et de vivrier, et fournisseurs de *bro*. Ces multiples productions étaient reliées les unes aux autres par un réseau d'échanges, coexistant côte à côte dans une symbiose économique. Une insertion dans un courant d'échanges et une spécialisation étaient ainsi les deux traits caractéristiques de cette zone de contact alors en plein essor économique ». La kola et le pagne, objets d'échange, symbolisaient en quelque sorte l'utilisation conjuguée de la forêt et de la savane qui était faite par des populations différentes. L'introduction de l'économie de plantation, contemporaine de la colonisation, paraît avoir entraîné la prédominance d'un milieu végétal sur l'autre.

On ne retrouve pas les mêmes traits dans notre zone d'étude : d'une part, le contact forêt-savane n'était pas une zone d'échange et, d'autre part, c'est toujours la même population qui a exploité et exploite les deux milieux.

2. **La période coloniale.**

Le dépouillement des dossiers rassemblés aux Archives d'Abidjan nous a permis de réunir une documentation sur cette période. Les archives contiennent un grand nombre de rapports de tournées des agents de culture et des administrateurs qui étaient adressés au Gouverneur de la Côte d'Ivoire à partir des postes de Toumodi, Dimbokro, Ouossou et Tiassalé. Les rapports mensuels, trimestriels, annuels ainsi que les bulletins agricoles et commerciaux mensuels décrivent la situation économique du pays. Il faut regretter que ces renseignements ne soient pas complets pour toute la période considérée, de nombreux dossiers faisant défaut. Les chiffres qui viennent compléter ces informations doivent être considérés avec prudence car ils ne font pas toujours référence

(6) L'exploitation des palmiers à huile est très ancienne en Afrique, les habitants utilisant de diverses façons l'arbre et ses fruits. Le palmier est une plante de forêt secondaire, étroitement liée à la présence des hommes.

(7) RICHARD J. (1972).

aux mêmes unités territoriales (poste, subdivision ou cercle), aux mêmes quantités ou aux mêmes périodes (mois, année ou trimestre). Il est alors difficile de comparer d'une année sur l'autre.

Il fallut 25 ans, de 1885 à 1910, aux militaires français pour pacifier le pays Baoulé et céder la place aux administrateurs dont la mission principale était de mettre en valeur ce territoire. Corvées, contraintes, impôt firent leur apparition. Le pays Baoulé fut divisé en Cercles qui comprenaient chacun un certain nombre de subdivisions, sous le contrôle d'un administrateur.

Dans un rapport de 1904 (« Renseignements économiques sur le Cercle du Baoulé »), on peut lire : « A proprement parler, il n'existe pas au Baoulé de cultures d'exportations. Elles sont d'ailleurs toutes entre les mains des indigènes qui ne cultivent que les quantités nécessaires à leurs besoins. Ce sont :

— le coton, chaque famille au village possède une plantation de coton généralement de faible étendue... le climat du pays paraît convenir à cette culture.

— l'indigo utilisé par les indigènes pour leur usage personnel.

— le palmier à huile en forêt.

— le caoutchouc, le seul produit végétal du pays qui soit exploité, n'est pas exporté. La liane gohine et l'arbre à caoutchouc croissent en forêt, à l'état sauvage, sans qu'aucun concessionnaire en fasse une exploitation méthodique; les indigènes seuls en tirent le caoutchouc qu'ils vendent aux commerçants en assez faible quantité d'ailleurs...

Les cultures vivrières sont la base de l'agriculture; en principe le Baoulé ne fait de cultures que pour ses besoins calculés il est vrai très largement. »

Les cultures d'exportation intéressaient particulièrement l'administration coloniale dans le but d'alimenter le commerce européen. Celle-ci eut recours à la contrainte et développa les cultures dites « forcées » (coton, caoutchouc et palmiste) dont « le seul paiement était la chicotte » disent les Baoulé qui se souviennent de cette période.

a) ***De 1910 à 1946.***

— Tout d'abord, on assiste au développement des activités existantes.

A partir de 1911, les populations des villages furent obligées de fournir une certaine quantité de produit réclamée par les administrateurs.

Le lieutenant-gouverneur ANGOULVANT, en tournée dans le Cercle du Baoulé, note en 1908 : « Le commerce de Tiassalé n'a fait que croître jusqu'en octobre 1907, époque à laquelle s'est produit un ralentissement considérable des transactions à la suite de la dépréciation subite du caoutchouc. Le premier trimestre 1907 a vu à Tiassalé l'achat de 125 850 kg, apporté par les traitants et les Dioula, au prix moyen de 7 F ».

• La liane gohine, *Landolphia owariensis, amani* des Baoulé, et l'arbre *Funtumia africana*, le plus répandu sur les collines boisées des environs de Kokumbo, ou *Funtumia elastica* en forêt au bord du Bandama (espèces appelées *potumbo* par les Baoulé) fournissent du caoutchouc. « Le produit est coagulé à la chaleur et préparé sous formes de *cakes*. Ceux-ci, percés et traversés d'une liane, forment des chapelets qui constituent la récolte de chacun. Les Dioula

achètent sur place le caoutchouc, 0,50 F le gâteau ou pain, et transportent les charges qu'ils ont rassemblées à Tiassalé. Parfois ils modifient l'aspect du produit afin d'en obtenir un prix plus élevé. Les cakes sont débités en lanières, lavés à l'eau salée, séchés à l'ombre et même parfois enfumés puis roulés sous forme de *fingers* » (Rapport de 1911).

Un autre rapport de la même année indique que « le caoutchouc est principalement exploité dans les forêts des bords du Bandama habitées par les Saa et les Faafoué ». Dans la forêt de N'Gnabo on trouve encore de nombreux arbres à caoutchouc (*potumbo*) qui portent la trace des incisions en spirale tout autour du tronc. Aujourd'hui les jeunes gens nous ont dit se servir de la gomme pour réparer les chambres à air de leurs bicyclettes.

Avant la colonisation, les Dioula faisaient déjà le commerce de la cola, car les Baoulé « ignoraient la valeur du produit qu'ils ne consommaient pas », et collectaient le caoutchouc. Ils s'affirmèrent ensuite comme les agents actifs du commerce.

La crise du caoutchouc débuta vers 1912 avec l'arrivée du caoutchouc de plantation sur les marchés européens. En 1913, elle pèse lourdement sur la situation économique car c'était pour ainsi dire le seul produit d'exportation. En 1914, à Tiassalé, les achats n'ont porté que sur une très faible quantité de latex. Mais pendant la guerre de 1914-1918, la cueillette fut intensifiée par la contrainte et les peuplements spontanés s'amenuisèrent.

• La production de coton alimentait un artisanat local assez important de tissage et de teinture des pagnes. Ces derniers étaient très appréciés non seulement des Baoulé mais aussi des Tagbana, des Djimini, des Agni, des Dioula, des Apolloniens et des gens de la côte. Tous teints à l'aide de l'indigo, ils étaient ornés soit de dessins divers aux couleurs fondues, soit de raies et de carreaux. Un pagne se vendait à Tiassalé trois paniers de sel et à Grand Lahou un fusil ou un baril de poudre.

Dans le rapport d'une tournée en 1913 vers Ouossou et Moronou, l'agent de culture note : « Dans tous les villages visités durant cette tournée, j'ai trouvé du coton. J'ai indiqué aux indigènes la variété la meilleure et la seule à propager. Je leur ai montré la manière de sélectionner les graines pour ne semer que celles du guessé nibri qui est un coton à longue soie, le seul qui ait une valeur suffisante pour supporter les frais de transport ». En 1916, on peut lire au Poste de Toumodi : « Les cultures vivrières proprement dites dont les produits forment la base de la nourriture des indigènes ont un peu souffert cette année dans leur développement en raison de celui apporté aux cultures imposées par l'administration. La brusque extension donnée à la culture du coton a surpris les indigènes ». Le même rapport indique qu'il existait 1 224 ha de coton et 2 216 ha ensemencés en 1916, soit 3 440 ha pour 11 608 habitants (population totale au poste). Le rendement était donc de 85 kg à l'ha, la surface plantée en coton s'élevait en moyenne à 0,3 ha par habitant et à 52 ha par village. Sakassou, avec 325 habitants, avait 92 ha de coton et Abouakakro 34 ha pour 110 habitants.

En 1935, une note précise « qu'il est toujours nécessaire de veiller à ce que l'indigène dans certaines régions ne néglige ses champs de coton au profit d'autres cultures ».

• Après l'effondrement des prix du caoutchouc, l'administration souhaita qu'une autre denrée, le palmier à huile, vint alimenter le commerce. En 1912, un document indique : « L'agent de culture devra se préoccuper de la multiplication chez les indigènes de tous les produits susceptibles de leur donner des ressources par la vente au commerce. L'huile de palme et les palmistes sont dans ce cas ». Dès 1912, Tiassalé commença à exporter des graines de palme.

• En outre, l'administration rechercha les moyens de développer l'élevage. Dans les rapports consacrés à l'élevage, les administrateurs se demandent « comment dévier en Côte d'Ivoire le courant commercial de bétail qui a lieu par Bouna et Vonkoro (passage de la Volta Noire) entre la Haute-Volta et la Gold Coast. Il est tout naturel d'en profiter et d'instituer un droit de visite sanitaire ». Le recensement du bétail en 1922 indiquait 5 118 bovidés pour le Cercle du Baoulé et 260 pour celui du N'Zi-Comoé. « L'alimentation du bétail est rarement surveillée. L'herbe de la brousse constitue toute la nourriture. Les bœufs ne reviennent au village qu'à la tombée de la nuit. Ils n'ont pas de ration complémentaire pendant la saison sèche : ignames, maïs, manioc, maïs vert leur sont très rarement servis ».

— A côté de ces activités qu'elle développa, l'administration tenta d'en supprimer d'autres comme l'exploitation du bangui (8). Le Poste d'Ouossou, en octobre 1907, signale : « Au point de vue commercial, la région d'Ouossou est absolument délaissée. Cela provient de ce que les indigènes n'ont aucun produit d'exportation tel que caoutchouc, huile de palme, ivoire... Le seul produit qui rapporte quelque argent aux indigènes de la région est le *bangui*. En saison sèche, l'eau étant fort rare dans la savane, les Dioula font une forte consommation de cette boisson qu'ils paient soit avec de l'argent (0,50 F le canari), soit avec du sel. Les Baoulé vendent aussi de la viande fumée car le gibier abonde dans le pays ». L'arrêté du 1er février 1916 pris par le lieutenant-gouverneur ANGOULVANT interdit dans toute la colonie la fabrication et la circulation du bangui en vue de la vente, quelque soit le palmier dont il est extrait. Toutefois, pour la consommation familiale, à l'occasion de certaines fêtes, les administrateurs et chefs de poste pourront autoriser la fabrication du vin de palme. Les auteurs des infractions seront déférés aux tribunaux du Cercle et punis de 1 à 15 jours de prison et de 100 F d'amende.

En 1914, la consommation annuelle a été évaluée à 1 810 620 litres, avec une moyenne de 135 l par homme; 3 017 rôniers ont été abattus ou « découronnés ».

— A un troisième stade, l'économie coloniale est caractérisée par l'introduction et la diffusion des cultures du café et du cacao et d'une nouvelle variété de coton.

C'est toujours dans le même esprit d'un développement du commerce que furent introduites ces cultures, cultures d'exportation ou industrielles.

• Le cacao et le café étaient complètement ignorés dans l'économie traditionnelle. Le développement des cacaoyers et des caféiers a été dû à une vigoureuse pression administrative. La production, les premières années, a été

(8) Bangui extrait du rônier, voir p. 98.

le fait des plantations européennes, mais le grand essor des plantations Baoulé a été assuré par les Baoulé eux-mêmes.

Introduit en Côte d'Ivoire à la fin du XIX[e] siècle, le cacao précède le café. On trouve les premières plantations de cacao dans le district de Tiassalé, dès 1904, et dans les villages d'Ouossou et de Moronou : « M.D. est le premier planteur de cacaoyer de Tiassalé. Son premier semis date de 1904... Les autres plantations datent de 1909 à Tiassalé... Le poste d'Ouossou en 1913 a 150 cacaoyers âgés de 4 ans qui, cette année, ont donné 200 cabosses. Le village de Moronou au nord possède une quinzaine de cacaoyers situés sur un sol très riche en humus... C'est la limite extrême de la zone à cacaoyer sur la route de Tiassalé à Toumodi ». Ces tentatives isolées sont celles de planteurs qui ont demandé des concessions.

Le lieutenant-gouverneur ANGOULVANT remarque à propos du cacaoyer : « Son introduction dans le sud du Cercle est un fait acquis. Un indigène originaire de la Gold Coast et habitant Tiassalé a planté 1 870 pieds sur une superficie de 13 ha. L'administration se doit d'encourager les initiatives de cette nature et même de les provoquer : elle n'y manquera pas. Toutefois l'extrême sud du Baoulé, seulement, paraît apte à cette culture qui exige un climat spécial et des conditions dont l'ensemble ne se rencontre que plus au sud ». On lit aussi que, en 1909, « il reste encore beaucoup à faire malgré les bons résultats de récolte de cacao enregistrés. Il y a eu plus de déchets qu'on ne l'aurait cru malgré la présence des moniteurs... Ces déchets proviennent de l'indifférence et même de la mauvaise volonté de quelques uns à l'égard de cette culture. Des mesures pourront être prises contre ceux qui persisteraient à se désintéresser de cette culture ». En effet, certains Baoulé, comme il nous l'a été rapporté, arrosaient d'eau bouillante les jeunes plants car ils ne voyaient dans cette culture qu'une nouvelle contrainte de l'administration coloniale. Celle-ci leur ordonnait d'aller à Tiassalé chercher les cabosses pour les planter dans leur village (voir plus haut à propos de Tollakro). En 1912, la production relevée à Tiassalé n'est que de 2 tonnes.

Après le cacao, c'est l'apparition du café. En 1924, pour la première fois, on s'interroge dans les rapports sur « les conditions d'introduction des graines et plants de caféiers ». La culture démarre dans la région de Toumodi vers 1930.

La répartition des cultures au 1[er] juillet 1933 donne pour la subdivision de Toumodi 850 ha de surface plantée (plantations européennes et indigènes) en cacaoyers et 300 ha en caféiers. Les plantations les plus âgées n'ont pas plus de cinq ans. A cette date, « le café s'avère sous de bons auspices. Les semis de pépinières en *Robusta* et en *Indiené* distribués en totalité aux indigènes et mis en place au début de la saison pluvieuse ont profité remarquablement et assurent déjà de jeunes plants pleins de vigueur. Cette année, des travaux importants de pépinières de café sont poursuivis tant au chef-lieu du Cercle que dans les subdivisions qui permettent l'extension de cette culture dans tout le Cercle, lequel semble s'y prêter convenablement. D'ailleurs, des travaux de défrichement s'effectuent dans chaque village en vue de la mise en place des semis de pépinières ». 1933 marque l'établissement des premières pépinières dans chaque village par les ordres et les soins du Commandant du Cercle (9).

(9) DUVIGNACQ qui joua un grand rôle dans le développement de la culture du café fut adjoint des Services Civils au Poste de Toumodi de 1931 à 1935.

Comme celles de cacao, les premières plantations sont isolées. Les plantations européennes demandent de la main d'œuvre sur place. Au sud-est de Tafissou, sur le terroir du village, existait une plantation (aujourd'hui abandonnée) appartenant à un européen. 30 ha de café étaient plantés en 1930, 60 ha en 1935 à la fois en *Indiené* et en *Kouilou* qui provenait du peuplement naturel. « C'est une superbe plantation, en excellent état, entrant en rapport... A l'avenir, on pourra y prendre des semences pour les pépinières du Cercle ».

En 1931, DUVIGNACQ, en tournée dans le sud-ouest du Cercle, découvrit un peuplement important de caféiers spontanés de variété Kouilou d'environ 200 ha et à forte densité, situé à peu près à 25 km au sud-ouest de Toumodi vers le Bandama sur les terroirs des villages de Kotokouassikro, Abouakakro, Tafissou et Groudji. « Le peuplement est mis en voie d'aménagement par les

FIG. 59. — Fac similé du croquis 1935.

habitants des villages intéressés avec la surveillance d'un moniteur afin de faire périr les arbres gênants par le feu à la base du tronc et d'éclaircir les caféiers... En 1932, environ 20 ha ont été aménagés par les soins de monsieur DUVIGNACQ »... Dans les villages, les plus âgés se souviennent de DUVIGNACQ leur disant : « Maintenant le café va se payer ». Jusque là les Baoulé ne se servaient du bois des caféiers que pour faire les pièges en forêt. A la même époque, le Gouverneur RESTE, commandant la Côte d'Ivoire de 1931 à 1935, encourageait les efforts de plantation et les distributions de plants.

Les moniteurs des Services Agricoles et des Sociétés de Prévoyance aident et conseillent dans la région les agriculteurs afin de développer ces nouvelles cultures le mieux possible (surveillance des pépinières, conseils sur les manières de planter, lutte contre les maladies, prêt de matériel agricole).

Le journal de route (10) de l'ingénieur en chef chargé de la 2e circonscription agricole, parti en tournée en 1935 dans le but d'assister à la distribution des semences de café, à la préparation des pépinières et de visiter les plantations, nous apporte de précieux renseignements sur la région sud-ouest de notre enquête (fig. 59).

Mardi 15 octobre	*Toumodi*	
	Yéboué-Alangbanou	***A partir de Laliékro*** *on commence à voir du café (du peuplement naturel) séchant dans les villages. Le peuplement est cependant encore assez éloigné et se trouve vers Dougba qui est un campement de culture de Laliékro.*
	Aboindrikro	
	Laliékro	
	Kotokoissikro	*Les villages de Kotokoissikro, Aboikakro, Tafissou exploitent une partie du peuplement au sud-ouest de Tafissou. Tous les gens sont occupés en ce moment à la cueillette qui est presque terminée sur certains points.*
	Aboikakro	
	Tafissou	***Plantation Guérin à Tafissou*** *— 60 ha. Elle se trouve à un peu plus de 2 km au sud du village. Le terrain est entièrement planté. C'est un quadrilatère partagé en quatre parcelles par deux chemins en croix. C'est une superbe plantation, en excellent état, entrant en rapport. A l'avenir on pourra y prendre des semences pour les pépinières du Cercle. La main d'œuvre comprend des gens du nord en majorité. Cette plantation qui couvrira ses frais l'an prochain aurait besoin d'avoir un Européen à demeure pour parfaire ce qui existe et contrôler la récolte. Il serait néecessaire que cette plantation ait une route la reliant à Lomo (Sud) par exemple, qui est à environ 15 km. Pour l'instant elle n'a aucune issue.*
Mercredi 16 octobre	*Tafissou*	***Plantation Fa Moussa*** *— Elle est sur le sentier d'Aougui à environ 2 km de Tafissou. La plantation comprend 4 à 5 ha de caféiers* ***Indiéné****, quelques* ***Kouilou*** *en production et une nouvelle plantation d'environ 3 ha ayant en majeure partie des* ***Kouilou.***
	Aougui	***Entre Tafissou et Aougui commence le peuplement de caféiers.*** *Il est du type Kouilou, exploité par les villages de Kotokoissikro, Aboikakro et Tafissou. Cette exploitation a commencé il y a seulement 4 ans. Auparavant les indigènes ignoraient cette source de richesse et les caféiers étaient abattus comme du menu bois au moment des défrichements. Chaque année l'abattage du sous-bois continue afin d'aménager le peuplement. On trouve dans la forêt de très nom-*

(10) Archives d'Abidjan, dossier IV, 17-46.

breux Funtumia dont les plus vieux portent des cicatrices de saignées très abondantes, ce qui prouve que l'exploitation s'est faite pendant plusieurs années. Les caféiers forment de vrais fourrés. La densité sur certains points est très grande, en moyenne elle peut atteindre 5 à 6 000 plants à l'hectare. Les indigènes ne donnent aucun soin ni aucun aménagement particulier si bien que les arbustes poussent en hauteur et atteignent rapidement 4 à 5 m. L'indigène s'intéresse seulement à la cueillette et pour la faire il n'hésite pas à entamer les grands caféiers pour pouvoir les pencher vers le sol. Les tiges se rompent plus ou moins et envoient par la suite des rejets qui augmentent le désordre.

Je n'ai pas trouvé de maladies ni de parasites dans ce premier secteur mais quelques arbustes morts par groupes.

Des conseils ont été donnés, suivis d'exemples, pour espacer les caféiers et les étêter.

Le sol est brun, humifère, silico-argileux, bien drainé, le sous-sol, rougeâtre, profond, frais sans excès d'humidité. La région est pluvieuse.

La récolte du café prend chaque année plus d'importance. M. Dellabonnin (1) *qui connaissait déjà le peuplement (voir rapport annuel 1934) estime la dernière à 9 tonnes. Il est possible que celle de cette année atteigne le double. Les campements de culture, surtout Ourgui* (2), *prennent de l'importance. On y voit beaucoup de café stocké ou en train de sécher. Le pilonnage ne commencera qu'après la récolte.*

Jeudi 17 octobre — *Ourgui*

Visite d'une autre partie du peuplement au sud-est du campement d'Aougui (2).

Un immense espace dont il est difficile de déterminer la superficie a été débroussé. Le chef du campement dit qu'il faudrait plus d'une journée pour arriver à la limite de la partie défrichée. Il est vrai qu'il n'y a pas de sentiers et que les indigènes ne sont guidés à travers cet immense fourré de caféiers que par des points de repère personnels. On peut estimer cette surface à 2 ou 300 ha. Ce travail a commencé depuis 4 ans. Cette partie de la forêt, à en juger par le nombre et l'importance des grands arbres est assez ancienne. On y trouve des **Funtumia** *mais pas tous exploités autrefois. L'aménagement et l'exploitation, si on peut employer ces termes, se font comme précédemment. Les caféiers ont été attaqués sur plus d'1 ha par des chenilles. Les dégâts sont très importants et s'étendent très loin mais pas avec la même importance.*

Vendreedi 18 octobre — *Aougui, Dougba, Kotokoissikro, Yéboué-Alangbanou, Toumodi, Dimbokro*

Dougba (3) ***est un campement de Laliekro se trouvant à environ 3 km au nord d'Aougui. La région est entrecoupée de savanes.***

A l'ouest de Dougba, à environ 3 km, se trouve un peuplement de caféiers. Il est aménagé depuis 2 ans. Il se trouve dans une étroite bande de forêt ayant quelques centaines de mètres de large sur environ 1,5 km de long. Cette forêt est récente, on y trouve de nombreux **Funtumia** *exploités autrefois (jusqu'à environ 10 m de hauteur), des palmiers à huile de faible taille (de 3 à 6 m de haut). Le défrichement arrive jusqu'à la savane à l'ouest.*

Au moment de partir un indigène nous apporte une branche de caféier prise à un endroit éloigné du peuplement et

(1) Chef du Secteur agricole du N'Zi Comoé.
(2) Ourgui, Aougui = Groudji.
(3) ou Kouadiolangokro.

quelques cerises. Ces feuilles et ces fruits semblent appartenir au ***Stenophylla.*** *Il paraît que la nature du peuplement change vers le nord. Ce renseignement corrobore ceux recueillis à Yamoussoukrou, ce qui laisserait supposer que toute la rive du Bandama est peuplée de caféiers du type* ***Kouilou*** *dans le sud (Bonikro, Tolakro) et de* ***Stenophylla*** *dans le nord de la région (Kumikro).*
Nous ne pouvons continuer cette prospection qui sera reprise plus tard. Il nous faut aller réceptionner à Dimbokro d'autres semences de café.

Pour le Cercle de N'Zi-Comoé (18 000 km², 109 208 habitants), en 1933, la récolte de cacao fut de 5 000 t, celle de café de 7 t (production pour la Côte d'Ivoire : 30 646 t et 2 018 t). Ce cercle, très étendu, comprenait Ouellé, Bocanda, Bongouanou, Dimbokro, Toumodi et Yamoussoukro.

Les agents des Services Agricoles se plaignaient dans leurs rapports de la négligence des Baoulé qui n'apportaient pas tous les soins nécessaires aux pépinières et aux plantations qu'ils appelaient les « champs du commandant ». Un moniteur notait d'ailleurs en 1935 : « Chaque travailleur permanent (la moitié de la population totale du Cercle) doit entretenir 72 caféiers. Si on se représente que ces gens doivent suffire d'abord à leurs besoins domestiques (transport d'eau, d'aliments, leur préparation, transport de bois, de matériaux divers, construction et réparation des cases, fabrication de nattes, paniers...), faire leurs plantations alimentaires, ramasser et préparer les produits de cueillette (glu, amandes de palme), entretenir les plantations précédentes, celles de cacao, celles d'arachides qui leur sont imposées sans raison, celles de coton, fournir des journées de prestation, transporter leurs produits sur les marchés... tout cela sans outillage ni animaux de travail, on peut considérer que ce chiffre est suffisant et ne gagnerait pas à être dépassé, d'autant plus qu'il y a maintenant de nombreuses pépinières individuelles. Il est bon de laisser aux populations le temps d'assimiler cette culture nouvelle ». Le même moniteur se préoccupait aussi du conditionnement du produit, de la nécessité d'affecter en permanence un moniteur agricole à Groudji, de faire une route de Bonikro à Lomo-Sud, de créer des pistes permettant de circuler facilement et d'assurer l'évacuation des produits.

L'extension et le succès des plantations furent dus tout d'abord à l'exemple des plantations européennes où certains Baoulé furent réquisitionnés pour travailler et ensuite à l'attrait du gain. Puis les planteurs européens abandonnèrent ces cultures à cause des fortes variations des cours dans les années 1930, de la mévente du cacao en 1943, des difficultés d'écoulement du café et des maladies provoquées par les parasites. Les Baoulé furent alors de plus en plus nombreux à créer des plantations de cacao et de café en profitant des conseils prodigués par les Services Agricoles.

• Le coton : à la même époque, vers 1935, l'administration essaya d'introduire la culture industrielle du coton à côté de la production locale. Une variété nouvelle, le coton *Ishan*, fut importée du Nigéria. Les Baoulé renaclèrent devant cette culture qui progressait cependant dans la région de Bouaké. Ils préféraient s'en tenir à la variété qu'ils avaient l'habitude de cultiver en association avec les plantes vivrières.

Pendant la seconde guerre mondiale, toute une série de mesures furent prises pour que la Colonie fournisse un certain nombre de produits destinés

à l'exportation vers la Métropole. La main-d'œuvre est réquisitionnée dans le pays. C'est « l'effort de guerre », une période de très stricte règlementation.

L'administration locale imposa des cultures comme le coton, règlementa la production vivrière, surveilla la cueillette du caoutchouc et des régimes de palme, contrôla les productions de café et de cacao. A ces cultures forcées, s'ajouta la mobilisation de la main-d'œuvre dans le cadre des prestations de travail obligatoire, pour les travaux dans les plantations européennes de café et de cacao et sur les chantiers forestiers, pour les corvées de portage devant la pénurie d'essence, pour la construction de routes. Les dossiers des Archives contiennent de nombreux documents sur « le travail forcé et obligatoire ».

Les Baoulé gardent un très vif et très mauvais souvenir de cette période.

L'année 1945 et la fin de la guerre marquent la diminution des productions imposées à cause des maladies du coton, et de la raréfaction et de l'épuisement du caoutchouc et du palmiste. Par contre, les récoltes de cacao et de café furent abondantes bien que l'administration ait interdit toute nouvelle plantation depuis 1942, tout en conseillant l'entretien des plantations existantes.

Les Baoulé se rebiffèrent après ces dures années d'imposition et de mobibisation. L'Administration se plaignait de leur « paresse coutumière ». Le 15 mai 1946, entrait en vigueur la loi qui supprimait le régime du « travail forcé ou obligatoire »; M. HOUPHOUET-BOIGNY, représentant de la Côte d'Ivoire à l'Assemblée Constituante, était à l'origine de ce texte.

Les Baoulé abandonnèrent très vite la cueillette qui leur avait été imposée ainsi que la culture du coton; ils reprirent les cultures vivrières comme ils l'entendaient et montrèrent un intérêt certain pour les cultures de café et de cacao. C'est le retour à la période de liberté.

b) ***De 1946 à 1956.***

Cette décennie marque l'entrée dans une phase d'économie nouvelle.

Les plantations européennes furent délaissées à cette époque, après la chute des cours pendant la guerre et à cause du manque de main-d'œuvre. On assista au contraire à une extension des plantations Baoulé de café due à l'appât du gain et au prix de vente qui encouragea les plantations; elle fut facilitée par les superficies disponibles en forêt sur les terroirs des villages du sud du V Baoulé. L'administration distribua des plants de cacaoyers, encouragea par des primes les meilleures plantations et, devant l'expansion caféière, aida à l'amélioration de la production.

Pour le canton Aïtou situé dans le Cercle de N'Zi-Comoé, l'étude du cadastre de 1956 et du relevé par village des superficies plantées en cacao et en café selon les années montre l'évolution des plantations. La superficie plantée du canton Aïtou est de 3 490 ha (1 611,70 en café, 1 877,75 en cacao). 53,2 % des caféiers sont plantés de 1948 à 1953, 37,9 % des cacaoyers de 1953 à 1956. Pour le canton Faafoué, la superficie des cultures arbustives est de 4 355 ha (2 052 ha en café et 2 303 ha en cacao) en 1956. 1 % des plantations de café et 2,4 % de celles de cacao sont antérieurs à 1931. 1948 marque le démarrage; de cette année-là à 1953 ont été plantés 55 % des caféiers et 41 % des cacaoyers, puis de 1953 à 1956, 19 % des caféiers et 39 % des cacaoyers.

Cette course aux plantations fut caractérisée par une forte augmentation des superficies plutôt que par une amélioration des cultures existantes qui a entraîné jusqu'à nos jours un système de production bien particulier et qui s'est accompagnée de la création d'un grand nombre de campements.

c) ***De 1956 à nos jours.***

C'est la période de développement et d'amélioration de la production agricole.

Dès 1956, fut prise une série de mesures que réclamaient déjà les agents du Service de l'agriculture et des Sociétés de prévoyance en 1935 pour les plantations : encadrement, conseils pour l'entretien et la lutte phytosanitaire ainsi que l'organisation du conditionnement et de l'écoulement du produit. Un mouvement coopératif se développa avec la création des S.M.P.R. ou « Sociétés Mutuelles de Production Rurale »; celle de Toumodi fut dissoute en 1958. La même année, furent mises en place les SATMACI (Société d'Assistance pour la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire) qui sont chargées de la vulgarisation agricole. Leurs agents, en liaison avec le Service de l'Agriculture, aident à la réalisation de programmes de modernisation et participent à l'encadrement des agriculteurs. La SATMACI de Toumodi étend son action à la subdivision et est en relations avec ses voisines de Yamoussoukro et de Dimbokro. Elle possède un poste météorologique, s'attache à l'amélioration des caféières et des cacaoyères, au développement du coton et à l'augmentation du rendement en ignames par l'introduction d'engrais sur certaines parcelles contrôlées depuis 1969; mais elle a connu un échec avec le riz. Elle centralise tous les renseignements concernant l'agriculture de la Subdivision.

Les résultats de ces tentatives sont divers.

Le coton.

La C.F.D.T. (Compagnie Française pour le développement des fibres textiles) tente d'implanter dans la sous-préfecture de Toumodi la culture du cotonnier *Allen* depuis 1961. L'encadrement est confié au Service de l'Agriculture, chargé de sensibiliser ces zones marginales par rapport à la région de Bouaké, grand centre de production. Les agents rencontrèrent de grandes difficultés en raison de l'importance de la production caféière et cacaoyère. Des problèmes d'insertion dans un calendrier agricole déjà chargé se posent car le coton demande une somme de temps beaucoup plus précise que les travaux de plantations. De plus, les Baoulé gardent un très mauvais souvenir de cette culture du temps des travaux obligatoires. Le coton est aujourd'hui semé en culture pure, alors que traditionnellement il était cultivé en association dans les parcelles d'igname. En 1962, on planta du coton dans les villages de savane au nord de Toumodi (rendement médiocre de 0,337 t/ha) et en forêt à l'ouest (0,25 ha à Kokumbo avec un rendement de 1,472 t/ha et 0,50 ha à Yebouekro). En 1963, les 13 ha semés dans les villages de Kokumbo, Kplessou, Kpouebo, Didablé et Sakassou (1 ha) ont eu un rendement de 0,5 à 0,8 t/ha.

En 1964, les parcelles totalisaient encore 13 ha; mais à Sakassou, la récolte de coton a été détruite au cours d'un incendie qui a ravagé 3/4 du village.

En 1965, le détail des parcelles indique 15 ha à Kokumbo, 1 ha à Konankokorekro, 3 ha à Assafou, 1 ha à N'Guessankro, 0,5 ha à Afotobo, 1 ha à Tafissou, 2 ha à Toumodi, 1 ha à Mougnan.

Ce sont à la fois des parcelles individuelles et des champs collectifs, ces derniers donnant de mauvais résultats. Les Baoulé, devant le travail que nécessite ce champ, abandonnent toujours le coton l'année suivante, qu'il soit en culture individuelle ou collective; ils trouvent aussi le prix de vente trop peu élevé (35 CFA/kg). Chaque année, les moniteurs se rendent dans les villages désireux de cultiver du coton, recensent les parcelles et encadrent la culture; ils se plaignent de ce que les cultivateurs ne suivent pas correctement le calendrier agricole. Pour la C.F.D.T., « la viabilité du coton est douteuse car l'exécution des travaux est difficile dans les habitudes du Baoulé ». Il a fallu attendre 1971 pour voir à nouveau se développer une campagne en faveur du coton. La prévision de la C.F.D.T. était d'une trentaine d'ha; en fait, 18 ha seulement ont été cultivés sur un champ villageois à Assounvoué. Ces 18 ha semés mécaniquement ont bien poussé mais l'entretien, l'épandage d'engrais, les traitements phytosanitaires n'ont pas été exécutés à temps. C'est là le risque des travaux en collectivité. Par contre, deux parcelles individuelles de 0,50 ha dans le même village sont bien venues. La récolte a été de 18 t, soit 1 t/ha, nettement moins que le résultat escompté. Les agents qui espèrent pourtant développer cette culture et redonner ainsi de la vie au village de savane, se heurtent à l'attrait extraordinaire que jouent les plantations, souvent fort loin du village. Or le calendrier cultural du coton est le suivant : la préparation du sol se fait en juin, avant la période des semis qui a lieu entre le 10 juillet et le 15 août et qui doit être respectée rigoureusement si on ne veut pas enregistrer une perte de rendement. Le sarclage, pendant les deux premiers mois, est très important car tout retard au développement pris au départ par suite de l'envahissement des herbes ne se rattrape jamais. Il faut veiller aussi à l'épandage des engrais et au traitement phytosanitaire; de plus, le démariage doit être fait 20 jours après la levée. La récolte a lieu dès décembre : il faut trier en récoltant, faire sécher le coton et ne pas l'entasser dans les sacs quand il est humide. Après la récolte, en février, il faut arracher et brûler les cotonniers pour interrompre le cycle du parasitisme. Cette culture s'ajoute au travail que demandent les plantations de cacao et de café et les champs vivriers. On comprend que cette culture ne rencontre pas un grand succès à une époque où c'est, au contraire, la forêt qui appelle les Baoulé. De plus, le café et le cacao ne demandent pas la même rigueur; les Baoulé ont, à leur égard une certaine liberté d'action qu'ils n'ont pas avec le coton. Enfin, le travail collectif, au niveau du village, ne tente guère les Baoulé individualistes de nature.

Le cocotier.

On a cherché à développer en savane une autre culture industrielle, celle du cocotier. C'est le fait de la SODEPALM (Société de développement du palmier à huile) qui, en 1967, a planté 2 blocs de 150 ha sur le terroir de Bendressou (village de savane, à 7 km à l'est de Toumodi, sur la route Toumodi-Dimbokro). La SODEPALM voulait voir si le cocotier réussissait dans cette région « déshéritée ». Elle se proposait d'employer les habitants du village de Bendressou et de Tontonou, village voisin, comme manœuvres. Au début, certains ont accepté de travailler sur la plantation bien que réticents à ce salariat, puis ont laissé la

place aux Mossi et aux Dioula. Aujourd'hui, la SODEPALM exploite 3 blocs d'une superficie d'environ 600 ha. Pourtant la population de Bendressou (293 h) n'est pas intéressée par cette culture qui occupe 1/5 environ de son terroir. Des villageois partent encore périodiquement s'employer dans les plantations de café et de cacao en forêt, et, sur les 54 cultivateurs du village, 7 ont des plantations vers l'ouest, à Divo, Sahoua, Langossou, Bonikro, Danané, Issia et Daloa.

Ces deux tentatives de développement de cultures industrielles en savane rencontrent un faible succès à cause de la proximité des régions de plantations de cacao et de café.

Les Services Agricoles entreprennent aussi des actions pour les cultures auxquelles les Baoulé portent de l'intérêt : la culture vivrière traditionnelle de l'igname et les cultures industrielles récentes de café ou de cacao.

L'igname.

Le programme « engrais FAO » a débuté en 1969 afin d'apprendre aux Baoulé à utiliser les engrais qui améliorent le rendement de l'igname et qui permettent de cultiver la même parcelle sur plusieurs années. Ce programme s'est poursuivi en 1970 et 1971 et a maintenant cessé vu le manque d'intérêt des Baoulé et faute de crédits. Les agents des Services Agricoles qui les encadrent se plaignent de leur absence aux rendez-vous sur les parcelles, de leur lenteur dans leur participation aux travaux.

Pour la campagne 1970-1971, le rendement moyen sur les parcelles de 4 ares où sont utilisés les engrais minéraux FAO est de 360 kg tandis qu'il est de 230 kg sur la parcelle cultivée traditionnellement. Les 10 parcelles de démonstration en 1971-1972 (sur les vingt parcelles piquetées au départ) ont été faites à Totokouassikro, Zaakro au nord-ouest de Toumodi et à Pokroukro au sud-ouest en savane, sur des sols différents avec un ou deux sarclages à des dates variables. Les résultats sont satisfaisants mais ce programme partiel qui intéressait peu ceux auxquels il s'adressait n'a eu qu'une portée limitée. Il est certain que les paysans ne sont pas ouverts à la modification des pratiques culturales de cette plante qu'ils connaissent parfaitement bien.

Le café et le cacao.

Les réussites des Services Agricoles sont plus sensibles dans les cultures de café et de cacao.

Depuis 1958, le Service de l'Agriculture a réagi devant la trop grande extension des caféières en supprimant les pépinières et en conseillant une amélioration des plantations déjà existantes. L' « objectif café » est actuellement d'amener le paysan à bien entretenir sa plantation sans l'agrandir. Il faut aussi rétablir l'équilibre entre la superficie plantée en cacao et celle plantée en café qui lui est supérieure. L'exemple montré par la SATMACI sur les parcelles pilotes de 0,50 ha où les trois opérations (taille, engrais, insecticides) ont été bien faites n'a pas été suivi bien que le rendement y soit meilleur (1 tonne à l'ha au lieu de 400 à 500 kg/ha). Et l'agent agricole note : « Les plantations sont grandes mais c'est la brousse qu'on parcourt ». Les conseils sont donnés en relation avec l'I.F.C.C. (Institut Français du Cacao et du Café) pour une bonne préparation

du sol par un nettoyage complet des parcelles par égourmandage, débroussaillage et sarclage, pour les semis à une bonne période en mai quand les pluies sont suffisantes, pour le ramassage et la destruction des fruits noirs ou mûris hors saison, pour les traitements par insecticides en avril-juin, pour la récolte des seuls fruits mûrs suivie du séchage et du décorticage afin d'éliminer les grains noirs. Un responsable remarque l'absence de travaux phyto-sanitaires à la période voulue et une certaine liberté vis-à-vis des conseils reçus.

Le programme cacao, qui a débuté en 1959, a pris sa pleine extension avec la campagne 1964 toujours en liaison avec les travaux de l'I.F.C.C. « Cultivée de façon correcte, la plantation peut produire dès la 4e année et atteindre par la suite 2 t de rendement à l'ha. Actuellement les premiers résultats donnent un rendement de 800 kg à 1 t/ha. Mais dans beaucoup de plantations, le rendement n'est que de 400 à 500 kg/ha ».

La « régénération cacaoyère » a pour objectif l'amélioration de la production des plantations existantes par une bonne exploitation, la destruction des mauvaises plantations et la création de nouvelles plantations obéissant à toutes les conditions posées par la culture.

La SATMACI accorde des prêts à ceux dont les plantations sont sélectionnées, ainsi qu'une aide en matériel et en engrais. Ces prêts sont remboursés en 8 ans, mais seulement à partir de la 4e année quand la plantation commence à produire.

Les agents expliquent aux planteurs les conditions imposées par cette culture : le choix du terrain et la préparation du sol (boucher les trous de lumière en bouturant du céara), les soins des plants en pépinière (terrain plat et drainé, mise en place des semences fournies par la SATMACI, arrosage et désherbage réguliers), la disposition et le mode de plantation (plants de 5 mois ou semis de 3 graines bien espacées et en ligne, avant les grandes pluies de mai-juin), l'entretien de la jeune plantation (désherbages très fréquents, contrôle de l'ombrage, égourmandage, épandage d'engrais, protection absolue contre les chenilles, traitements anti-capsides). La récolte fait l'objet de multiples recommandations : les cabosses mûrissant en octobre, la cueillette doit se faire tous les 15 jours; 4 jours après, les cabosses sont mises à fermenter, puis les fèves à sécher sur des claies surélevées et placées au soleil. Lorsqu'elles sont parfaitement sèches (c'est-à-dire qu'elles « craquent dans la main »), il faut les mettre en sac. « Ce sont des conseils que malheureusement les planteurs ne suivent pas toujours... Ainsi la récolte de novembre 71 est en diminution par suite du manque d'entretien phytosanitaire et de nettoyage ». On sait pourtant l'intérêt que portent les Baoulé à ces cultures de plantation; mais ils ne peuvent respecter un calendrier aussi lourd, ce qui les obligerait à négliger les cultures vivrières auxquelles ils sont profondément attachés.

Aujourd'hui le manque de terres se fait sentir dans la région de Toumodi. C'est pourquoi on assiste au développement des plantations dans le domaine forestier classé (11) (superficie totale de 20 600 ha) de la sous-préfecture de Toumodi.

Vers 1956, une forêt située à Kimoukro sur la route d'Oumé a été déclassée à la demande des villageois qui y ont établi des plantations de cacao. En 1971,

(11) Forêts protégées par les décrets des 4/5/1935 et 20/5/1955 (*Journal Officiel* de l'A.O.F.).

l'agent de l'Agriculture se plaint des défrichements clandestins et des occupations illégales des forêts classées de la Bodio, du Mando et de l'Orumbo Boka (branche Est) de la part des villageois de Didablé, Kpouebo, Ouossou et Assakra. En février on peut voir des colonnes de fumée s'élever de l'Orumbo Boka, c'est le signe des défrichements clandestins. Les forêts classées sont « grignotées » par les habitants des villages environnants qui se trouvent trop à l'étroit sur leurs terroirs et recherchent des terrains pour installer leurs plantations.

Le décret du 4 mai 1935 avait prévu une série de sanctions contre les défrichements des forêts classées (peine de prison, amende, dommages et intérêts). L'agent des Eaux et Forêts du cantonnement de Toumodi reconnaît avoir une grande difficulté pour contrôler, sévir et même pour faire déguerpir les contrevenants.

Il a été introduit une demande de déclassement de 100 ha de la forêt du Mando (superficie de 14 000 ha, dans la bouche du N'Zi) pour y installer des cacaoyères car cette forêt est toujours le siège d'un taux élevé d'infractions. En effet, les habitants des villages de Bassakro et de Moronou pensent être les propriétaires légitimes de la partie de la forêt pour laquelle ils ont versé l'amende exigée par la règlementation.

En février 1972, on a observé quelques défrichements dans la forêt classée en bordure du Bandama, autour de Kimoukro, Beriaboukro et Bonikro, pour installer de nouvelles plantations de cacao. Or c'est, d'après l'agent agricole, « une zone de bonnes terres où on rencontre les meilleurs planteurs et où les plantations sont les plus rentables ».

Les cultures de cacao et de café, qui occupent une place très importante dans l'économie ivoirienne, ont été successivement favorisées et contrariées depuis qu'elles ont commencé à se développer dans cette région.

La commercialisation est contrôlée par un organisme unique créé en 1963, la « Caisse de stabilisation et de soutien des productions agricoles », qui garantit et encourage la production en protégeant le paysan contre les manœuvres spéculatives. Elle intervient dans la régularisation des prix et garantit au producteur un tarif minimum pour l'achat de la récolte. La commercialisation des tonnages suivants a été enregistrée à la subdivision de Toumodi.

1963 - 1964	café	4 380 t
	cacao	4 650 t
1969 - 1970	café	5 500 t
	cacao	6 827 t
1970 - 1971	café	4 274,8 t
	cacao	7 547,6 t.

A l'échelle de la Côte d'Ivoire pour la campagne 1969-1970, la production de cacao a été de 180 000 t, celle de café de 240 000 t. En 1972, il y a eu une baisse de la production de cacao d'environ 35 000 t.

Les superficies récoltées en 1970 dans le secteur de Toumodi sont de 13 654 ha en cacao (rendement de 200 kg/ha contre 400 kg/ha pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire) et de 1 000 ha en café (500 kg/ha contre 370 kg).

Les prix de vente garantis au producteur étaient pour 1970-71, par kg, de 105 CFA pour le café et de 85 CFA pour le cacao. La chute du prix mondial du café a eu des conséquences fâcheuses en 1972, tandis que la hausse des cours

de cacao devrait en principe avoir des effets bénéfiques. Ces prix n'ont pas connu une évolution très favorable malgré un redressement ces dernières années.

Le représentant de la SATMACI à Toumodi note dans son rapport annuel de 1970 que « la progression de la culture du cacao est lente à cause du manque de terres pour une extension et de l'absence d'entretiens réguliers des plantations déjà existantes. Quant au café, cette culture régresse pour ne laisser que des parcelles d'une rentabilité certaine... Ce sont les seules cultures industrielles, celles de coton et de tabac sont nulles ».

Les cadastres d'autres villages de la zone d'étude (communiqués par la SATMACI) permettent d'étendre notre analyse. Les relevés effectués à une quinzaine d'années d'intervalles montrent bien l'évolution des cultures du café et du cacao (tableau VIII).

TABLEAU VIII

Villages	Année	Superficie totale (ha)	Café	Taille moyenne d'une parcelle (ha)	Cacao	Taille moyenne d'une parcelle (ha)
Adahou	1957	196,25	86,95	2,2	*109,30*	2,7
	1971	420,75	*245,77*	1,9	174,98	2
Yebouekro	1956	30,60	*24,80*	1,45	5,80	1,16
	1960	66,85	27,95	2,54	*39,90*	3,8
	1971	115,70	35,36	1,2	*80,34*	1,6
Akroukro	1956	398,90	171,15	2,5	*217,75*	2
	1971	1 117,15	495,86	2,3	*621,29*	2,2
Kimoukro	1955	303,10	132,60	–	*170,50*	–
	1971	1 067,20	68,11	2,5	*999,05*	5
Groudji	1956	207,15	99,55	1,9	*107,60*	2,3
Tafissou	1956	112,50	24,90	2,4	*84,60*	3
Abouakakro	1956	63,25	14,70	3,7	*48,55*	4
Sakassou	1956	32	*32*	1	–	–

On constate l'extension considérable des superficies cultivées qui s'accompagne d'un changement de nature des plantations, témoignant peut-être d'une meilleure adaptation au sol. Ainsi à Yebouekro, la superficie totale plantée en 1971 est quatre fois celle de 1956, à Akroukro 3 fois celle de 1956, à Kimoukro 3 fois celle de 1955.

Pour tous ces villages sauf Adahou, la superficie plantée en cacao est la plus importante. Les parcelles sont en moyenne aujourd'hui plus petites : 1,2 à 2,5 ha pour le café contre 2 à 2,5 ha en 1956, et 1,6 à 2,2 ha pour le cacao contre 2 à 2,7 en 1956 (à l'exception de Kimoukro où la parcelle moyenne atteint 5 ha en 1971).

La SATMACI a commencé à établir, en 1971, les cadastres des villages de la région qui comportent le plan parcellaire, le tableau indicatif et la matrice cadastrale comme cela avait déjà été fait en 1954-1956.

On peut regretter que ces cadastres mentionnent uniquement les superficies cultivées sur le terroir du village et non hors de celui-ci comme c'est très fréquemment le cas.

L'élevage.

Il ne faut pas oublier l'élevage bien qu'il occupe une place marginale dans l'activité agricole. L'élevage traditionnel qui intéresse 14 villages du Nord de la branche ouest, du couloir de savane et de la branche est, regroupe 1 771 têtes. Le poste vétérinaire de Toumodi, créé en 1962, donne des conseils aux propriétaires, procède régulièrement aux vaccins, prévient toute épidémie et contrôle sévèrement tout achat d'animaux (souvent porteurs de maladies) aux Dioula de passage (fig. 60).

En 1963, un programme de développement de l'élevage a été lancé pour ranimer l'économie des villages de savane. Des noyaux d'élevage composés de 20 ou 10 bêtes, de race Baoulé ou Ndama, sont donnés par le gouvernement

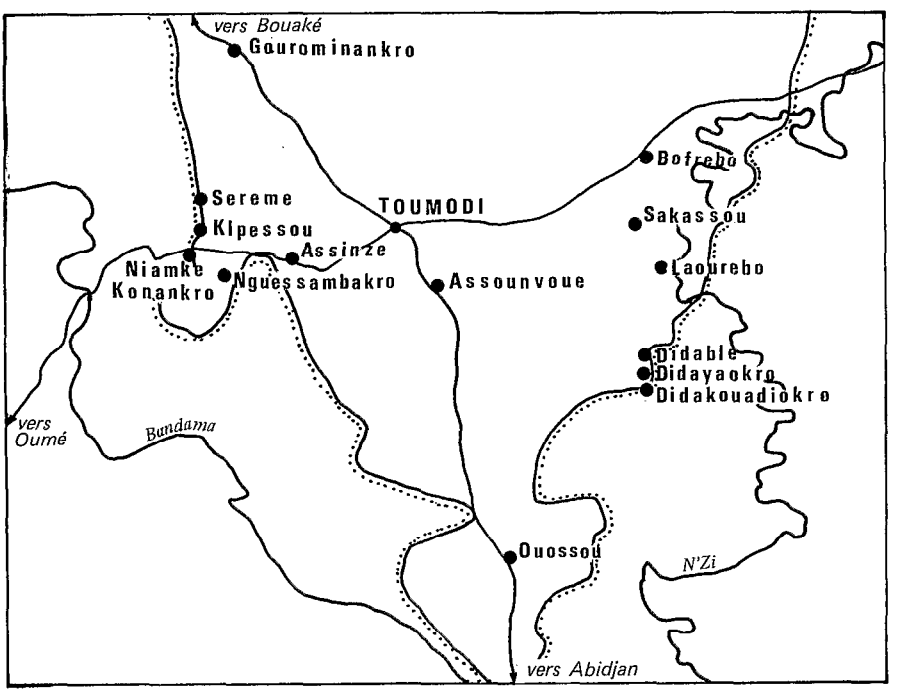

limite de la forêt

village d'élevage traditionnel

FIG. 60. — L'élevage traditionnel.

qui les reprend 5 à 7 ans plus tard à raison de 5 bêtes/an pour les redistribuer ensuite. En fait, aucune satisfaction n'a été donnée aux planteurs et cultivateurs de la région qui, pourtant, sont demandeurs. Les noyaux sont distribués à des personnes haut placées d'Abidjan (11 noyaux en 1972) qui ont des exploitations dans les villages situés au nord de la route Oumé-Dimbokro.

Au terme de cette analyse des différentes modalités d'utilisation dans le temps des potentialités offertes par ce milieu de contact, nous pouvons préciser comment au cours des périodes successives la préférence a été donnée à la forêt ou la savane.

— La première phase marque une rupture avec l'agriculture pré-coloniale : à l'exploitation prédominante de la savane et à la sous-exploitation de la forêt, succède une mise en valeur des deux milieux en tirant parti au maximum de leurs possibilités (caoutchouc, palmiste d'une part, coton d'autre part). C'est le début du développement agricole de la forêt que l'introduction du café et du cacao viendra renforcer.

— La phase d'économie coloniale axe les Baoulé sur la forêt : la culture commerciale du coton en savane disparaît pour laisser la place en forêt aux cultures de cacao et de café. La situation est inversée : la forêt est préférée à la savane.

— La phase actuelle est marquée en savane par des tentatives en ordre dispersé (coton, cocotier, engrais sur l'igname, bétail) devant l'unité de développement en forêt.

On voit ainsi comment s'est opérée la valorisation du milieu forestier en fonction du rôle qu'il joue dans une agriculture commerciale dépendante non plus du seul pays colonisateur mais d'un marché mondial. Néanmoins les Baoulé n'ont cessé d'apporter les mêmes soins, durant toute cette période, aux cultures de subsistance, et principalement à l'igname, qui sont cultivées différemment dans les deux milieux, la savane gardant une place prépondérante.

II. – LE DYNAMISME DU MILIEU DE CONTACT FORÊT-SAVANE

Ce dynamisme qui s'étend à toute la région est la conséquence du développement actuel d'une agriculture commerciale. Celle-ci n'a pas été sans stimuler certains courants d'échanges, sans élargir de nouveaux secteurs de production, sans modifier l'activité des paysans, sans changer la répartition du peuplement et établir de nouvelles densités, enfin sans augmenter l'importance de Toumodi.

A. LA MOBILITÉ DU MILIEU DE CONTACT FORÊT-SAVANE.

1. La colonisation agricole (1).

On ne peut pas à proprement parler ici de front pionnier à la manière de ce qui se passe au Brésil et dans les pays quasiment neufs. Les Baoulé ont, à partir de la savane, dilaté leur espace vital vers l'est et surtout vers l'ouest, et sont entrés en contact avec la forêt. Ils ont occupé les terres libres de forêt, sortes de « no man's land » (1) qui existaient non pas entre les Baoulé et les ethnies voisines mais entre les sous-groupes Baoulé. Les régions ainsi conquises sont plus marginales que pionnières. Il faut plutôt envisager ici le problème comme celui d'une colonisation agricole c'est-à-dire « d'une mise en valeur d'un milieu biogéographique par des populations nouvelles » (2).

(1) J.P. TROUCHAUD, ouvrage cité, p. 142.

(2) De nombreuses études ont été menées sur les phénomènes de colonisation agricole en Afrique intertropicale et à Madagascar. Nous citerons l'importante synthèse de J.P. RAISON, « La colonisation des terres neuvres intertropicales », in *Etudes rurales,* 1968, 21, juil.-sept., pp. 5-112, et les travaux de G. ROUGERIE, « Les pays Agni du Sud-Est de la Côte d'Ivoire forestière », in *Etudes Eburnéennes,* I.F.A.N., 1957, 112 p., de Poly HILL, « Migrant cocoa-farmers of Southern Ghana », Cambridge, 1963, 265 p., de J.Y. MARCHAL, « Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava », in *Etudes rurales,* 1970, 37-38-39, pp. 397-409, de C. SURROCA, « Plantations spéculatives et cultures vivrières en pays Agni (Côte d'Ivoire). Méthodes d'enquête en milieu forestier », *idem,* pp. 501-524. De plus, la lecture des ouvrages de G. DUBY, « L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval », 1962, Aubier, Paris, 821 p., et de F.X. COQUIN, « La Sibérie - Peuplement et immigration paysanne au XIX^e^ siècle », 1969, Paris, 789 p., apporte des éléments de compa-

La zone de départ des migrants est la savane, la zone d'arrivée, la forêt, première étape parfois puisqu'elle sert de tremplin pour une nouvelle migration plus loin vers l'ouest en forêt.

Si le phénomène de migration vers la forêt est partout visible, rien ne laissait entrevoir qu'à ce mouvement puisse répondre un courant en sens inverse de la forêt vers la savane, phénomène de faible ampleur, récent et localisé.

La colonisation est relativement récente puisque les premiers migrants s'installent en forêt vers 1930.

L'allure générale du mouvement de conquête agraire peut se décomposer en trois phases successives :

— l'éclatement de certains villages situés au contact forêt-savane : les villages se dédoublent.

— la création massive de campements de la part de presque tous les villages de savane.

— la formation de campements individuels en même temps que la venue de migrants dans des campements déjà existants.

L'occupation de l'espace est à la fois progressive et massive. Ce mouvement s'essoufle dès 1969 dans la région pour se reporter plus loin vers l'ouest.

« Le café, le cacao, c'est de l'argent » répondent tous les migrants que nous avons interrogés. C'est une mobilité à caractère spéculatif, une émigration non diversifiée, puisqu'elle est le fait de futurs planteurs uniquement. En revanche, les paysans russes émigraient en Sibérie pour « cette unique raison de trouver une quantité de terre suffisante pour assurer leur subsistance »; de même, dans les campagnes médiévales, « l'effort d'expansion agricole est la cause des grands défrichements ».

Si la savane est un foyer de diffusion, la forêt est un pôle d'attraction où déferlent les migrants dont l'engouement est total pour ce milieu. La migration ne représente pas un exil pour celui qui connaît souvent la terre qui va l'accueillir, cette forêt à portée de la savane, à quelques heures à pied, où il lui est arrivé d'aller chasser ou récolter le caoutchouc. Le migrant reste profondément attaché à son village d'origine où il retourne régulièrement (3).

---

raison intéressants sur des formes de colonisation différente dans d'autres pays et à d'autres époques. Le XII[e] siècle fut pour les campagnes d'Occident le « moment culminant des défrichements »; c'est la période d'extension des cultures, d'élargissement des terroirs anciens et de création des villages neufs. « Les villages ainsi créés devinrent à leur tour de nouveaux ferments de colonisation. Leurs terroirs s'étendirent progressivement comme l'avaient fait ceux des anciens hameaux. De cette façon se désagrègèrent peu à peu certaines des grandes étendues qui recouvraient de solitude et de sauvagerie les pays d'Occident ».

L'exemple de la Sibérie montre le peuplement d'une région immense « sous cultivée, sous administrée et sous peuplée » qui s'est fait par des courants sporadiques avant 1820, puis par des mouvements de paysans sans autre idéal que la terre, migrants clandestins ou colons officiels, et enfin, à partir de 1865, par une immigration de masse des paysans attirés par un pays de cocagne. « L'incertitude du lendemain et l'impossibilité de trouver à subsister sur place pousse le paysan russe à émigrer en Sibérie très loin... La migration sibérienne restera jusqu'en 1914 presque exclusivement paysanne et agricole et, la Sibérie, le royaume du « moujik » ».

(3) Voir P. et M. ETIENNE, « L'émigration Baoulé actuelle », in *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 82, 1968.

Qui est ce migrant ? C'est, dans la majorité des cas, un paysan originaire des villages de savane, le Baoulé étant avant-tout un cultivateur. Mais il arrive que ce soient des citadins Baoulé qui habitent à Toumodi où ils ont une profession (mécanicien, employé de bureau...). Tous ceux que le peuvent viennent à la recherche d'une plantation en forêt. Ce n'est pas une question de fortune, les plus aisés comme les autres émigrent, mais une question d'âge, il faut avoir la force de venir travailler en forêt. En fait, ceci est vrai pour la zone forestière située à la périphérie de la savane, mais au delà du Bandama, émigrent les jeunes et ceux qui ont quelques économies.

Avant de s'installer, le migrant vient se rendre compte sur place, demande la forêt à un parent ou est introduit par quelqu'un de son village qui est déjà là. Quelquefois il a commencé comme travailleur saisonnier dans la région; mais le salariat agricole n'est pas obligatoirement l'étape préalable à la condition de planteur. Il en était autrement en Sibérie où « les travaux saisonniers paraissent avoir bien souvent constitué une forme de prémigration qui s'achevait dans un deuxième temps en émigration agricole ». Les possibilités limitées d'immigration de la région d'accueil voisine de la savane ont obligé les planteurs à partir plus loin, sans pour autant abandonner leur première plantation, dans une région dépendante de la première : la raréfaction des terres s'explique par le fait que beaucoup ont pris une trop grande part de ce gâteau qu'est la forêt, bien supérieure à ce qu'ils pouvaient en mettre en valeur.

Les migrations consistent en un regroupement à courte distance entre le N'Zi et le Bandama ou en un transfert de population à grande distance entre le Bandama et la Sassandra.

Cette situation se retrouvait partout dans ce milieu de contact forêt-savane, à quelques nuances près, si l'on considère les différentes régions du pourtour forestier.

Le phénomène de colonisation agricole n'est pas du tout unique en Afrique; s'il a souvent un objectif de survie, il est ici spéculatif. Nous pouvons mentionner la colonisation des terres libres sur la périphérie de l'espace Mossi en Haute-Volta, le front pionnier du Sénégal oriental, les migrations du moyen-ouest malgache...

Nous allons tenter de reconstituer le puzzle de cette colonisation en forêt.

2. La dynamique du peuplement.

Nous traitons cette dynamique sous le double aspect de la mise en place de l'habitat (et de la création des campements) et de la répartition de la population.

Notre objectif est d'appréhender l'éventuelle dépendance des espaces forestier et savanicole et de mesurer la zone d'enchevêtrement de ces deux milieux écologiques.

a) ***La mise en place de l'habitat.***

Le mouvement vers la forêt.

Il nous a semblé intéressant de chercher à recenser, à localiser dans l'espace et à dater les campements des planteurs autochtones en forêt, non tous les campements mais seulement ceux des villages de notre zone d'enquête afin de déterminer les caractères des migrations.

Nous avons parcouru la région aussi bien en forêt qu'en savane en nous arrêtant dans chaque campement pour demander quelle était l'origine des habitants, qui leur avait cédé la forêt, la date d'installation des différents migrants, les rapports avec le village d'origine, et dans chaque village afin de savoir s'ils avaient des campements en forêt, où et depuis quand.

Nos enquêteurs et nous-mêmes avions alors une bonne connaissance du pays; avec les cartes qui nous donnent les éléments de la topographie et les photographies aériennes où nous repérons les pistes et les petites taches des campements, avec l'aide des agents des Services Agricoles et du personnel du bureau d'Etat civil de la Sous-préfecture, nous avons réussi à localiser le courant de migration de la savane vers la forêt. Cette enquête ne fut pas sans difficulté en raison de la complexité des situations foncières et des noms différents donnés à un même campement.

Nous entendons par campement d'un village un emplacement où vivent un ou plusieurs habitants de ce village qui sont installés dans la forêt sur le terroir de leur village ou sur celui d'un autre village. Ceci n'exclut pas la venue dans ce campement de personnes d'autres villages.

La mobilité des migrants est incontrôlée par l'administration qui, se trouvant devant le fait accompli, a du mal à recenser la nouvelle unité d'habitation. Nombre de campements comme N'Gnabo n'apparaissent pas sur les listes administratives. La situation est souvent très confuse. Ainsi le village de Groudji, à l'origine campement d'Abouakakro, a sur son territoire (qui est aussi celui d'Abouakakro), dans la savane de Bocaoufoué, trois campements : un premier dont les planteurs tous originaires de Gbandié près de Raviart ont demandé la forêt à Abouakakro, un deuxième dont les planteurs d'origines diverses dépendent d'Abouakakro sauf un qui dépend de Mougnan, un dernier dont l'unique planteur, originaire des environs de Yamoussoukro et installé avec sa famille, dépend de Mougnan; des campements dépendent aussi directement de Groudji. Les campements ne sont pas toujours situés sur le territoire du village qui leur a donné une portion de forêt.

Ces campements peuvent être individuels (un planteur avec sa famille et ses manœuvres) ou collectifs (plusieurs familles), occupés par des natifs (Baoulé originaires du village dont dépend le territoire où se trouve le campement) ou des étrangers (Baoulé originaires d'autres villages de savane ou Dioula).

On peut distinguer le campement permanent qui est la résidence principale du planteur, du campement semi-permanent, désert ou presque excepté pendant la période de traite, ce qui montre l'attachement du planteur à son village d'origine ou l'activité professionnelle que celui-ci exerce en ville (les manœuvres habitant alors au campement).

Un autre caractère est la double résidence des planteurs qui habitent à

la fois au village et au campement situé sur le terroir de celui-ci (exemple de N'Gnabo et Tafissou).

Ces campements sont le plus souvent situés au centre ou en bordure d'une savane incluse. On les découvre en pleine lumière au sortir de la forêt sombre. Les petites maisons, à toit de chaume, sont toutes regroupées sur peu d'espace, à proximité des plantations et des grands arbres de la forêt. Le nombre des claies de séchage à cacao et à café frappe l'observateur. Une seule piste bien entretenue pour l'évacuation des produits y conduit, les autres pistes qui en partent sont souvent impraticables. Le petit campement d'un seul planteur comprend quelques bâtiments et est installé au bout d'une piste, en pleine forêt, sur la plantation même.

La note de provisoire et d'improvisé des campements s'ajoute à l'aspect inachevé des plantations. L'échelonnement des arrivées explique la physionomie composite de la population des campements où chacun s'agglutine.

Il n'existe pas de phénomène général de création des campements à partir d'un mouvement unique, la course à la forêt à partir des villages de savane, mais une série d'initiatives individuelles.

Il faut établir une distinction entre les deux branches du V Baoulé. Les campements sont beaucoup plus nombreux à l'ouest qu'à l'est car le milieu physique est écologiquement plus favorable à l'installation de plantations (voir p. 93), les forêts étant sur des roches vertes et des sols plus profonds. A l'est, on ne trouve que des campements issus des proches villages de savane, les forêts sur schistes et lanières cuirassées de hauts glacis plus ou moins démantelés ne permettant que le café. De plus, les possibilités d'implantation sont réduites par la proximité du N'Zi et les forêts classées (Orumbo Boka, Mando, Bodio). Par contre, à l'ouest, la forêt est véritablement truffée de campements issus tant des villages voisins qu de ceux beaucoup plus éloignés en savane.

La branche ouest (fig. 61).

La création des gros campements actuels remonte à 1930-1935; de 1949 à 1952, on assiste à un véritable afflux de planteurs et à la création de nombreux petits campements. Ce phénomène se poursuit jusqu'à ces dernières années où il est relayé par une émigration vers l'ouest entre le Bandama et la Sassandra.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de campements créés par les habitants des 10 villages suivants (à l'exclusion des campements d'étrangers qui sont sur leur territoire) :

Assouakro	a	2 campements	Groudji	a	1 campement
Mougnan	a	9 campements	Tafissou	a	1 campement
Laliekro	a	2 campements	Bringakro	a	5 campements
Kotokouassikro	a	2 campements	Alluminankro	a	2 campements
Abouakakro	a	3 campements	Angbavia	a	2 campements

On compte 29 campements en forêt pour 10 villages situés au contact forêt-savane (seul Groudji, compté comme campement d'Abouakakro, est en forêt et a lui-même un campement). Le peuplement est ainsi trois fois plus important en unités d'habitation et vraisemblablement beaucoup plus en habitants, Tollakro, Groudji, Assekouamekro, N'Gnabo étant de gros campements.

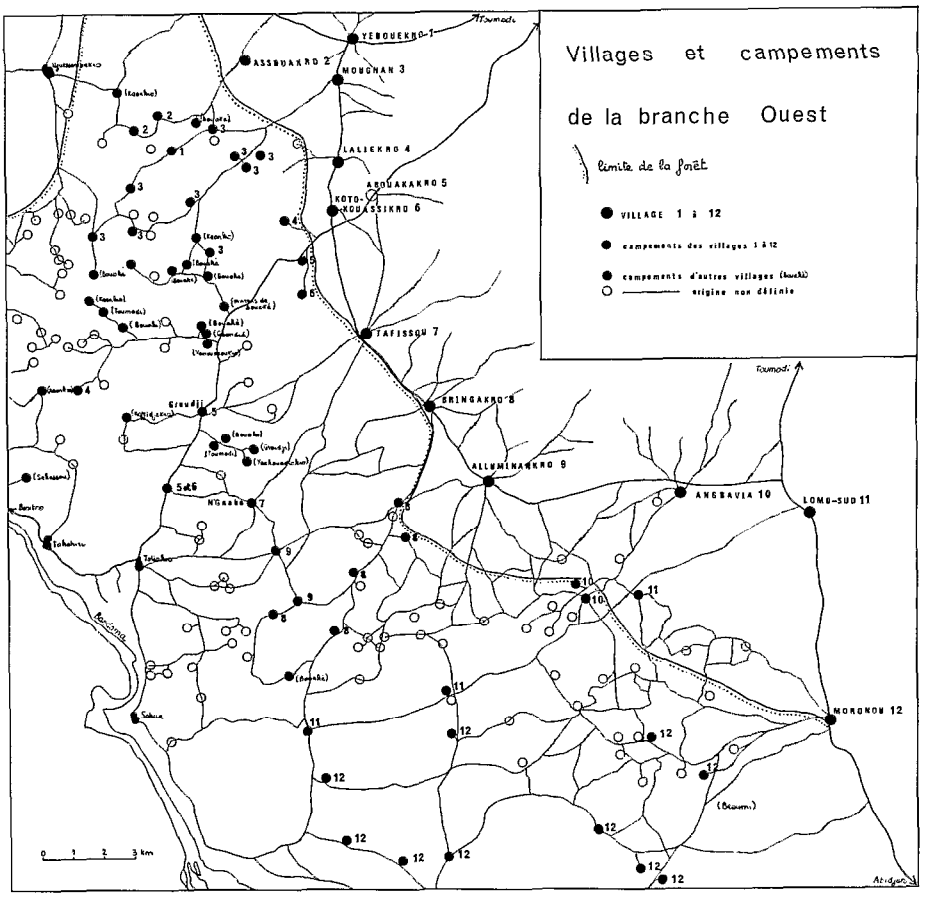

FIG. 61. — Villages et campements de la branche Ouest.

Il ne nous a pas été possible de calculer la population de forêt par rapport à celle de savane, nombre de ces campements ne figurant pas dans le recensement (4).

La distance de ces campements à leur village d'origine varie de 3 à 12 km. Le plus éloigné est Kouadiolangokro situé à 12 km de Laliekro et le plus proche, Nanglekoffikro à 3 km du même village.

Les campements d'Abouakakro (Groudji, Tollakro et Assekouamekro) sont un peu comme l'avant-garde de l'immigration, une percée et une voie de pénétration dans la forêt. Dans leur sillage, se sont glissés d'autres colons à la recherche de terres vacantes.

De tous ces villages du contact, Angbavia fait figure d'exception puisqu'il n'a que deux petits campements de deux planteurs chacun et qu'un seul habitant

(4) Le recensement « variole », de 1965 indique : Tollakro 705 hab., Groudji 606 hab., Assekouamekro 475 hab. N'Gnabo n'y figure pas.

a émigré à Divo. C'est un village qui, peu riche en forêts, apparaît moins concerné par les plantations.

A côté de ces 29 campements dont la création est le fait des natifs des villages proches, on trouve un très grand nombre d'autres campements dont les planteurs originaires de plus loin (Toumodi, région de Bouaké...) ont néanmoins demandé l'autorisation de s'installer à ces mêmes villages. C'est l'exemple de la savane de Bocaoufoué décrit plus haut. Ce sont des petits campements individuels ou des campements collectifs dont la grande hétérogénéité est due aux origines diverses des planteurs.

Du fait du nombre des campements, la forêt est sillonnée de multiples pistes qui y conduisent. La distance moyenne entre deux campements de forêt est de 1 à 2 km alors qu'il faut parcourir en moyenne 3 km avant d'atteindre un autre village, et vers l'est en savane plus de 15 km.

Le couloir de savane.

Dans le couloir de savane, de Toumodi au nord à la forêt au sud, on compte une dizaine de villages qui, comme les autres, ont essaimé en forêt à l'ouest principalement et plus rarement à l'est.

Les deux villages du sud, Lomo-sud et Moronou, ont créé plusieurs campements (respectivement 3 et 10) dans les forêts de l'ouest et du sud-ouest. Quand on emprunte la route nationale RNA3, on traverse le village de Lomo-sud qui s'étend de part et d'autre de celle-ci; c'est un petit village calme aux maisons espacées. Son campement Gbovia, situé à 18 km en forêt et à 5 km du Bandama, est un gros campement où l'activité est intense. On ne peut l'atteindre en voiture qu'en passant par Angbavia soit 4 km supplémentaires, la piste directe étant rendue impraticable par un pont détruit. Les autorités ont connaissance de ce campement qui était indiqué, mais non localisé, par le recensement « variole » de 1965 avec une population de 551 habitants. L'administration a proposé que le village tout entier se regroupe à Gbovia mais les habitants de Lomo-sud ont refusé, attachés à leur situation en savane.

De même, Moronou a essaimé vers l'ouest où se trouvaient des terres vacantes, car il est bloqué à l'est par la concurrence d'autres villages et la présence de forêts classées.

Plus au nord, les communautés villageoises ont un comportement différent du fait de leur éloignement de la forêt et de leur situation au centre de la savane. Ainsi Assounvoué n'a qu'un seul campement à l'est au pied du Sui Boka; certains habitants sont partis vers l'ouest dans les gros campements existants à une distance de 20 à 28 km du village : 7 planteurs à Assekouamekro, 4 à Sahoua, 2 à Groudji et 1 à Assinzé. A Ouaouakro, la plupart des planteurs se sont installés à Djetranyaokro sur le territoire d'Abouakakro. Les autres sont partis à Tollakro, Groudji, Assekouamekro et Bonikro.

Les habitants de Yaokouadiokro, de Blé et de Pokoukro ont la même attitude. Ils émigrent aussi plus loin, à la recherche de la forêt, au delà du Bandama.

Il semble qu'on puisse comparer l'attachement de ces villages à la savane à celui qu'avaient pour elle les orpailleurs de la région de Kokumbo, ce qui s'explique par le rôle de la savane, pourvoyeuse en vivres et principalement en igname.

De Bendressou et de Tontonou, situés à l'est de Toumodi ,des migrants sont allés aussi vers l'ouest en zone forestière davantage comme travailleurs saisonniers que comme planteurs (seulement 7 pour Bendressou).

Un grand nombre d'habitants de ces villages sont âgés, malades et impotents, et vivent des revenus des saisonniers et de la rente des plantations.

Toumodi, petite ville située en savane au centre de la région, sur la route conduisant aux deux branches est et ouest du contact, participe aussi à l'émigration en forêt. De Toumodi, ont émigré des Baoulé (54 % de la population urbaine) qui, eux aussi, ont créé des campements isolés en forêt ou se sont installés dans d'autres campements. Ce sont de gros planteurs qui sont bien souvent absents de leurs campements, et qui, motorisés, se rendent facilement sur leurs plantations. Leurs manœuvres, qui habitent en permanence au campement, se nourrissent de la banane de la plantation ou de l'igname et du manioc que le planteur achète au marché de Toumodi. Ils ont souvent deux plantations en avant du Bandama, à la différence des autres planteurs de la région; ainsi un gros planteur, employé à la sous-préfecture de Toumodi, a une plantation à Assinzé et une autre près de Groudji où il a un campement isolé.

La branche est.

Sur la branche est, on note deux attitudes différentes selon l'éloignement de la forêt et les terres disponibles.

Les villages du Nord, Loukouyaokro, Akuvikro, Sahué, ont le même comportement que ceux du nord du couloir de savane. Les migrants se sont dispersés dans les campements de la branche ouest, à plus de 35 km ou même au delà du Bandama. Sakassou représente une exception puisque six planteurs se sont installés chez les Agni, vers l'est, à Djiminikoffikro près d'Aboissou; les autres migrants du village ont préféré aller vers l'ouest où « la plantation donne mieux », certains sont regroupés au campement de Gbogabo à proximité de Bonikro.

Les villages du sud ont une attitude différente. Ainsi les trois villages de Didablé, Didayaokro et Didakouadiokro ont des campements uniquement à l'est en forêt, le N'Zi formant une barrière à 11 km.

Ces campements très nombreux sont des ramifications des villages de savane. Mais personne n'a émigré à l'ouest bien que la forêt soit « finie et fatiguée ». De plus, la forêt plantée exclusivement en café attire peu les autres migrants, les plantations de cacao ayant donné de mauvais résultats. Didakouadiokro a dix petits campements, Didayaokro sept, et Didablé trois gros campements dont deux au bord du N'Zi. Les migrants gardent des relations étroites avec le milieu de savane, ayant parfois des bœufs et un champ où ils cultivent l'igname.

Dans l'intérêt du groupement (5), les campements se joignent au village pour construire un puits, une école ou lotir le village. Le campement de Ngossou ayant voulu faire scission, le sous-préfet est venu demander aux habitants des campements et du village d'agir solidairement.

(5) Voir p. 164.

Les villages d'Assakra, Kpouebo, Akakro et Adaou ont aussi des campements à proximité bien qu'ils soient gênés dans leur expansion par la présence des forêts classées; mais une part importante de leurs habitants a émigré même au delà du Bandama. On reproche à Assakra et à Akakro d'empiéter sur la forêt classée de l'Orumbo Boka.

Le phénomène de création des campements est beaucoup plus réduit que sur la branche ouest puisque c'est le fait des seuls villages du contact forêt-savane.

L'attraction de la forêt, que prouve son coefficient d'occupation élevé, est grande. On assiste à un dépeuplement du centre, la savane, par peuplement de la forêt. Il aurait été intéressant de pouvoir chiffrer tout cela. Ayant eu les premières années un rôle tout à la fois spéculatif et vivrier, la forêt ne peut plus actuellement répondre aux besoins alimentaires. Depuis 5 ou 6 ans, des planteurs retournent vers la savane, comme nous l'avons étudié à N'Gnabo ou à Groudji, et comme nous l'avons noté partout ailleurs. On peut ainsi parler d'une symbiose entre la savane et la forêt, l'une ne pouvant vivre indépendamment de l'autre dans ce milieu de contact.

Le mouvement vers la savane : un exemple de création d'un campement.

Le retour à la savane peut aussi donner lieu à la création d'un campement en savane. C'est l'exemple que nous avons avec le campement de Konankro. De Ouaouakro, village de savane, K.K. est parti, il y a trente ans, faire une plantation à Akakro, à 13 km au NW de Toumodi, sur la route de Yamoussoukro. Sa portion de forêt étant « finie », il ne pouvait plus obtenir de produits destinés à son alimentation. C'est pourquoi il est revenu cultiver la savane en 1962 pour faire des champs d'igname et a établi son campement de Konankro. Aujourd'hui, ses enfants s'occupent de la plantation d'Akakro. Une partie de sa famille, habitant à Tafissou, vient l'aider à cultiver en savane. Six adultes et trois enfants vivent dans ce campement composé de quatre bâtiments minuscules. Konankro est situé en retrait de la route Oumé-Toumodi au bout d'un petit sentier. Pour commencer, K.K. est allé acheter les semences des différentes variétés d'igname au marché de Toumodi. La première année, il cultive de l'igname, du manioc et le tro des femmes, la deuxième année du manioc seulement ou arachide, maïs et manioc. Les terres disponibles ne manquant pas, le champ est abandonné à la jachère pendant sept ans. Le surplus des récoltes est aisément vendu à Toumodi par les femmes qui apportent les produits au marché distant seulement de 3 km.

C'est à notre connaissance le seul exemple de campement de savane mais il ne peut être dissocié de celui de forêt. Il s'agit en fait de deux implantations spécialisées dans des modes de production différents : deux campements situés l'un en forêt pour l'agriculture commerciale, l'autre en savane pour les cultures vivrières, et créés à partir d'un village de savane.

Aujourd'hui la savane connaît un regain d'intérêt grâce à la culture de l'igname; la croissance des villes, et ici la présence de Toumodi, offrent des nouvelles possibilités d'écouler les produits destinés à l'alimentation. Le balancement de la forêt et de la savane reflète le changement dans la nature du marché.

De plus, nous avons noté les déplacements qu'effectuent certains Baoulé des environs de Toumodi, de Yamoussoukro et des « villages de la forêt », Bringakro, Tafissou, Groudji (comme ils les appellent) pour venir vendre des produits vivriers aux villages de la branche est pendant les mois de disette de juin, juillet, août. Ils proposent igname, banane et taro qu'ils vendent au kilogramme, 200 à 300 CFA le kg d'igname *Bété-Bété*, ou à la pièce, 3 taro pour 25 CFA et un régime de bananes pour 200 à 400 CFA.

La place de l'élevage.

Un autre exemple des liens entre les deux milieux est donné par l'élevage.

D'une part, le troupeau bovin de Sakassou attire les habitants des villages voisins et même plus éloignés qui viennent acheter des bêtes à l'occasion de fêtes ou de funérailles, souvent en fonction des revenus procurés par la traite. On peut dire que l'argent de la forêt revient en savane.

D'autre part, les gros planteurs qui ont émigré vers l'ouest laissent des bêtes à garder à Sakassou. Ainsi K.N., qui a quitté le village en 1955 pour Assekouamekro, possède 5 bêtes, ce qui lui donne l'occasion de revenir à Sakassou (les villages sont distants de 50 km). De même K.K. qui, parti depuis 1947 près de Yamoussoukro où il a une plantation de 26 ha, a un troupeau de 15 bêtes; il s'est fait construire à Sakassou une grande maison en dur. Ce retour de l'argent se traduit par la construction de maisons (voir plan du village de Sakassou, fig. 46).

On voit comment le cheptel est un capital qui reste à Sakassou et entretient tout un réseau de relations avec les autres villages de la région (6).

Toumodi.

Ce mouvement vers la savane se manifeste aussi par les maisons que se font construire à Toumodi certains planteurs des villages environnants. C'est un exemple du phénomène d'attraction de la savane par la présence d'une petite ville. On peut parler d'un « avant-retour » à la savane. Ces futurs citadins préfèrent avoir à Toumodi une maison pour leurs vieux jours (« quand on n'aura plus la force de travailler dans les plantations », disent-ils) plutôt que dans les villages de savane dont ils sont originaires et qui sont aujourd'hui désertés, ou dans les campements près de leurs plantations.

Si les mouvements de population laissent penser que la préférence est donnée à la forêt, une analyse plus fine met en évidence le profond attachement des Baoulé à la savane dans ce milieu de contact.

(6) De même, P. PELISSIER (1963), dans son étude sur les Pays du Bas-Ouémé, note que « les gens riches des villages de plateau qui ne peuvent garder chez eux leur bétail (du fait des contraintes foncières) mettent celui-ci en pension dans les villages de la vallée où existe une organisation du terroir assurant la cohabitation des bêtes et des cultures ».

b) ***La répartition de la population.***

Les caractères.

La forte dispersion de l'habitat, surtout en forêt, et la mobilité considérable des hommes (la majorité des campements ont de 40 à 20 ans d'existence) sont les caractères principaux du peuplement qui ont entraîné une modification profonde du paysage.

Dans la première partie de cette étude, nous avons présenté, avec quelques réserves, une carte de la population. Au terme de cette étude, nous allons nous efforcer d'analyser la répartition de la population et son évolution.

Les sources concernant la population proviennent des cahiers de recensement qu'ont fait établir les Administrations française (1916 et 1955) puis ivoirienne (1959 à 1966 suivant les villages et campagnes d'éradication de la variole en 1962 et 1965).

Si on peut compter sur les doigts de la main les villages de savane, il en est différemment en forêt où la densité des établissements humains est très élevée.

Le visage de la savane ne semble pas s'être modifié; on retrouve les mêmes villages qu'autrefois bien que leurs populations pourtant aient diminué. Le phénomène est subtil, à peine perceptible. Par contre, dans le bloc forestier, à l'ouest comme à l'est, le changement est très visible : les vides sont comblés, des campements se sont créés à cause des migrations liées à la recherche de terres vacantes pour les plantations de café et de cacao. Sur la ligne de contact forêt-savane, s'échelonnent les mêmes villages, plus prospères, semble-t-il.

Les résultats des recensements traduisent mal la redistribution de la population dans la région qui se résume à ces quatre phénomènes :

— des transferts de population de la forêt vers la savane,

— l'afflux en forêt de migrants extérieurs à la région,

— le départ de migrants de la région, plus loin en forêt, à l'ouest,

— un faible courant de retour en savane.

Dans l'ensemble, la forêt opère une véritable ponction en savane : celle-ci n'apparaît pas dans les chiffres; pourtant ces migrations portent en définitive sur des effectifs importants.

Nous avons choisi d'analyser la répartition actuelle de la population de plusieurs manières dans la zone sud de la sous-préfecture de Toumodi.

Les recensements de 1916 et de 1965.

La figure 62 représente la distribution des villages en 1916 et en 1965 suivant une coupe E-W du N'Zi au Bandama. En abcisse sont portées les distances des villages par rapport aux deux lignes de contact forêt-savane d'ailleurs difficiles à tracer précisément, en ordonnée est inscrite la population de chaque village.

On voit combien en 1965 l'importance des villages augmente de la région centrale vers la périphérie : les gros villages sont à moins de 5 km de la ligne de contact, à l'ouest plus particulièrement. En 1916, le phénomène est moins net (l'écart de population entre les villages étant plus faible, de 38 à 311 habitants

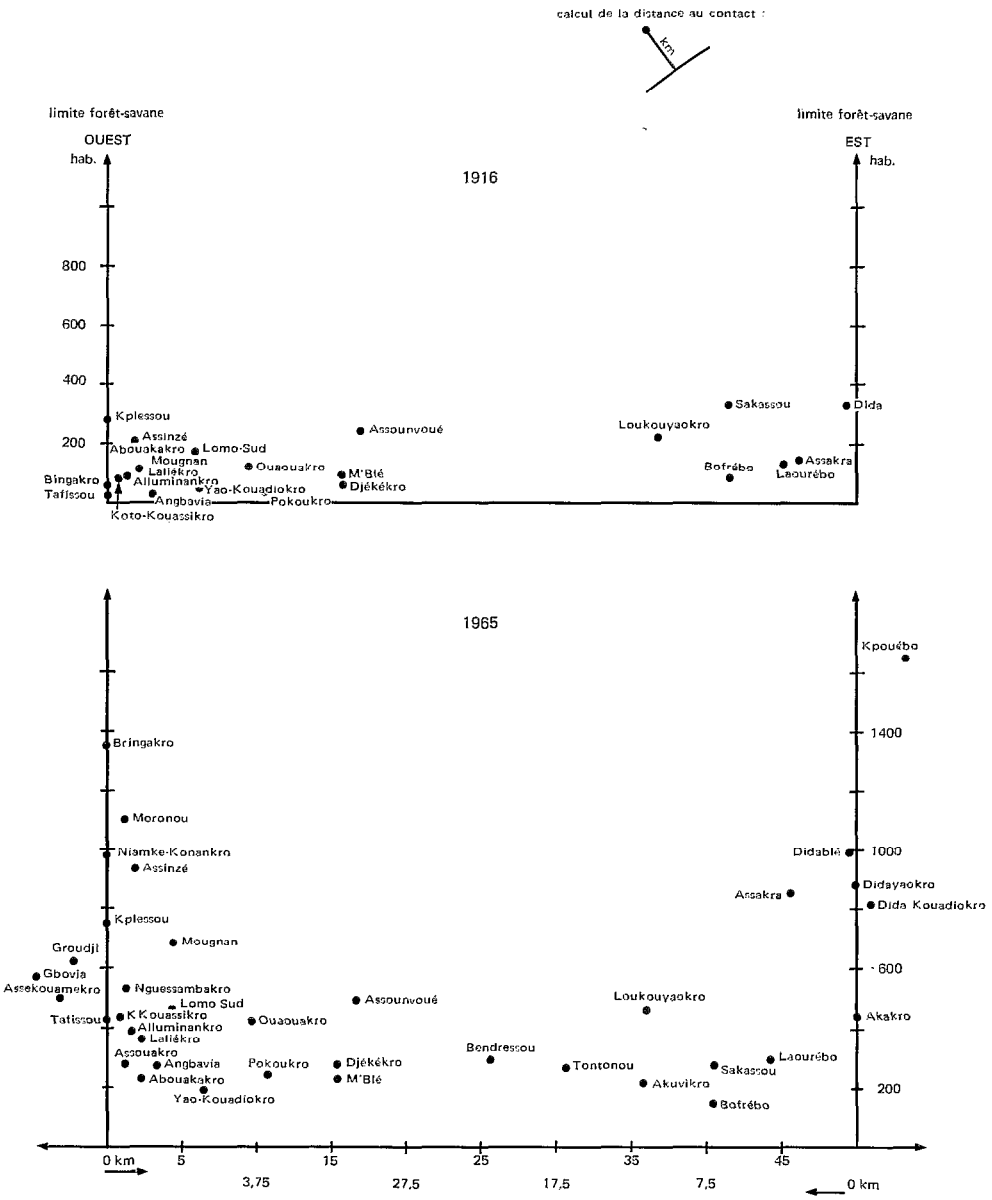

FIG. 62. — Population et contact forêt-savane.

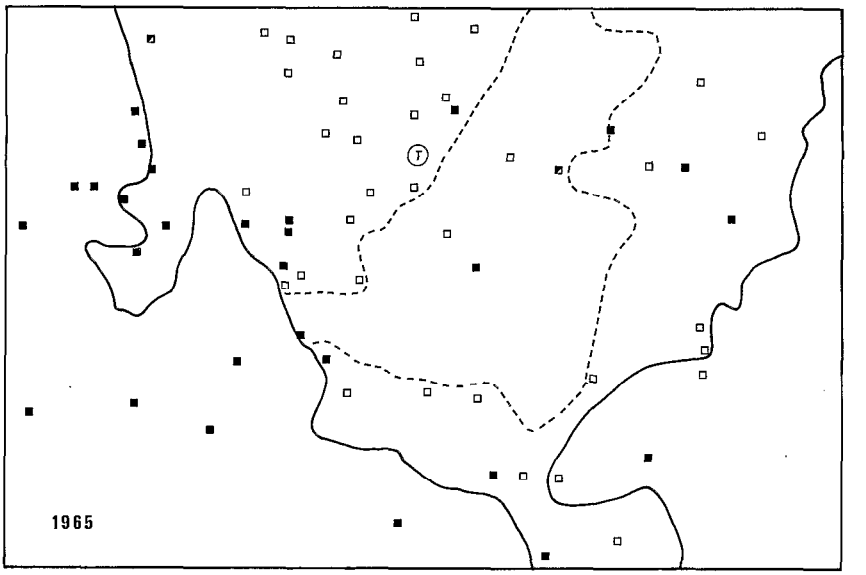

FIG. 63. — Populations actives masculine et féminine par village.

contre 140 à 1 329 habitants en 1965) : la ligne de contact forêt-savane ne ressort pas puisque les migrations n'ont pas encore commencé et les villages sont uniformément répartis entre les deux branches du contact.

La représentation (fig. 63) des populations actives masculine et féminine en 1965 permet les remarques suivantes : dans 28 villages, sur les 64 considérés, le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes, dans 34 il est inférieur, dans 2 il y a égalité entre hommes et femmes. La population masculine à la sous-préfecture de Toumodi est de 11 622 contre 11 845 pour la population féminine.

Sur la branche Ouest :

villages de savane	H < F
villages de forêt	H > F
villages du contact	H > F

Sur la branche Est et dans le centre Sud :

villages de forêt	H < F
villages du contact à l'Est	H < F
villages du contact à l'Ouest	H > F
villages de savane	H < F

Tous les villages Faafoué de la riche région cacaoyère sont positifs (H > F), comme ceux de la forêt de l'ouest en général. Ceci s'explique par l'importance des plantations où travaillent les hommes. Il serait intéressant de voir dans ce déséquilibre au profit des hommes quelle est la place des planteurs, des manœuvres à l'année ou des saisonniers.

Au contact, à l'ouest, on trouve autant de villages à caractère positif que négatif. La différence s'établit entre les villages qui avaient ou non de la forêt sur leurs terroirs.

Au centre, en savane, les hommes sont en minorité. Ceci est dû à l'importance des migrations qui concernent plus particulièrement les hommes appelés par les plantations. Les trois villages d'Assounvoué, Moronou, Ouossou, situés sur l'axe commercial N-S, sont positifs; par contre, le village de Lomo sud qui a la même situation est négatif du fait de l'importance de son campement de forêt, Gbovia.

Le caractère positif des villages de la tribu Mamla entre le Kan et le N'Zi s'explique par le nombre d'impotents, d'infirmes et de vieillards restés dans les villages.

Dans le canton N'Gban sud, malgré la présence de forêts et de plantations, sur 5 villages 2 seulement sont positifs : Galegoua et Kpouebo qui comptent beaucoup de planteurs.

La répartition des hommes et des femmes indique une distribution par rapport aux lignes de contacts : les villages positifs se trouvent en majorité à l'Ouest, au contact et dans la forêt, les villages négatifs sont en savane.

Il aurait été intéressant de connaître pour chaque village à quelle époque de l'année il a été procédé au recensement.

Les changements dans le temps et dans l'espace.

Une troisième série de cartes (fig. 64) apporte des renseignements sur la modification dans le temps et dans l'espace de la distribution des villages et sur les variations de leurs effectifs en 1916, 1955 et 1965. Elles mettent en évidence le faible peuplement de la savane, constant aux trois périodes, et l'augmentation des effectifs dans les villages de la forêt et de la zone de mosaïque forêt-savane. La forêt et ses bordures apparaissent nettement comme une zone de peuplement à l'avantage de la branche ouest. Le grand axe commercial N-S est souligné par la présence de villages.

La population se répartit à l'heure actuelle en fonction de l'axe N-S au centre, mais essentiellement en fonction des régions forestières de l'ouest et de l'est et de leurs bordures. L'importance des cultures marchandes, le développement des voies de communication et la croissance urbaine sont les facteurs de l'évolution de cette répartition.

B. TOUMODI ET LE MILIEU ENVIRONNANT.

Dans cette analyse à plusieurs niveaux d'observation du contact forêt-savane, on ne peut oublier le « centre semi-urbain » (7) de Toumodi essentiellement pour trois raisons :

— Toumodi se situe vis-à-vis du contexte écologique forêt-savane dans la perspective de sa localisation initiale. Par sa position centrale en savane, Toumodi a toujours constitué un important lieu de passage et un centre d'échanges précoloniaux, à un carrefour de pistes très fréquentées entre le Nord et Tiassalé, au débouché des régions aurifères et sur la route vers la côte. Les Baoulé appelaient d'ailleurs *ngoda* (carrefour) cette région centrale.

(7) Voir la monographie sur Toumodi de J. de BETTIGNIES (1964), « Toumodi, un centre semi-urbain en moyenne Côte d'Ivoire », *ronéo*, Abidjan, 160 p.

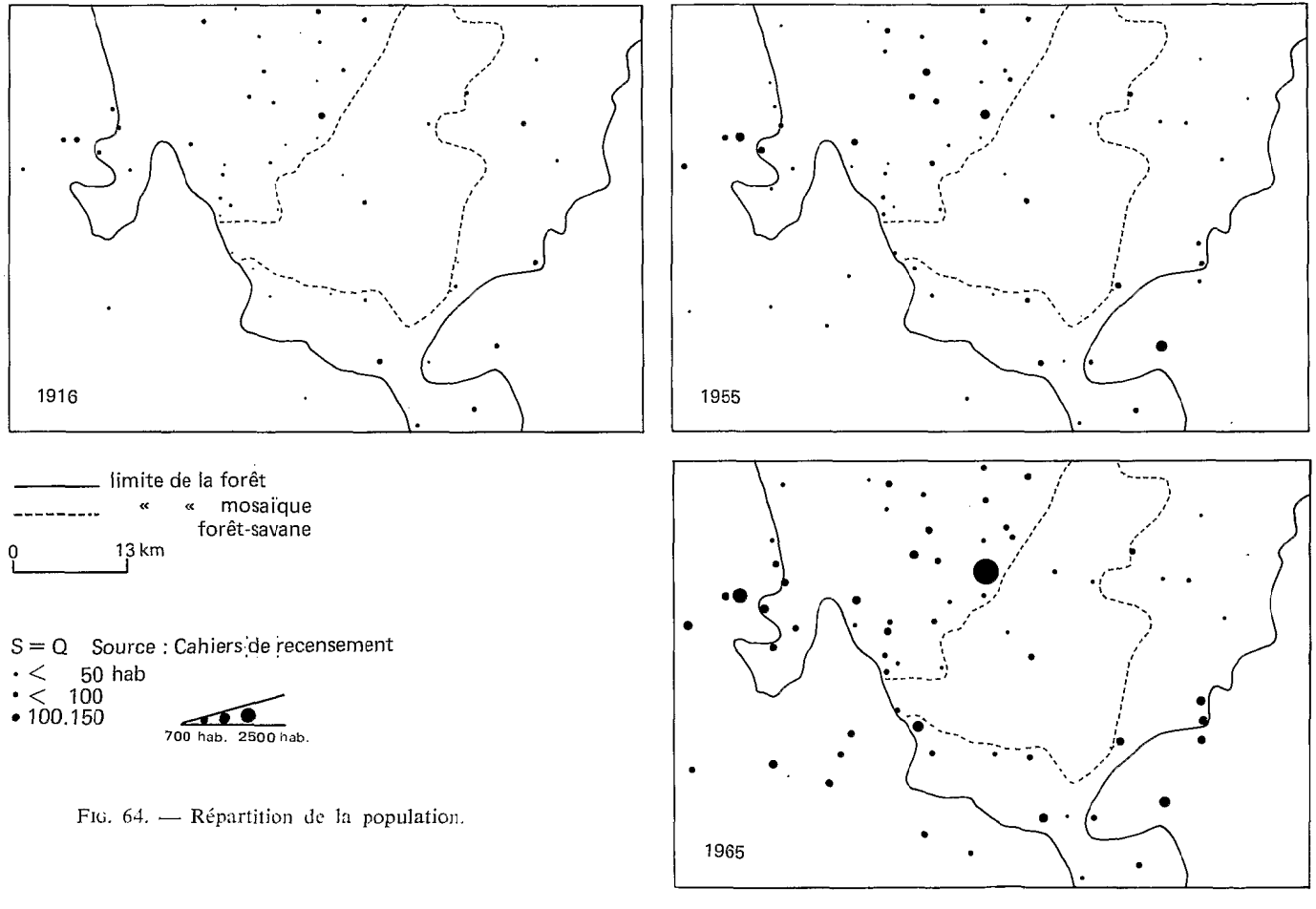

FIG. 64. — Répartition de la population.

— Toumodi (54 % de Baoulé, 28 % de Dioula, 18 % de Voltaïques) regroupe une assez forte population Baoulé accumulée en savane; c'est un héritage du front de peuplement Baoulé.

— Toumodi a un rôle fonctionnel et occupe une position stratégique par son accès aux plantations et à l'igname. C'est la possibilité de se nourrir sur la savane et de vivre de la forêt. Ce centre compte une importante communauté paysanne : plus de 25 % de la population active sont des agriculteurs (Baoulé essentiellement).

Toumodi présente ainsi un ensemble de caractères qui l'associent aux communautés rurales du contact forêt-savane. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les Baoulé appellent Toumodi, Toumodikro (*kro* : village).

De plus nous citerons ici P. ETIENNE (8) : « Le village Baoulé ne peut se concevoir comme réalité concrète qu'en fonction des rapports qu'il soutient avec des unités de même niveau (autres villages) ou de niveau inférieur (campements), avec des centres de polarisation, et enfin, avec le monde extérieur ».

D'abord chef-lieu du « Baoulé-Sud » (1889 à 1912), puis subdivision des Cercles du Baoulé-Sud ou du N'Zi-Comoé de 1912 à 1960, Toumodi (7 901 habitants) est actuellement sous-préfecture du département du Centre (fig. 65).

L'agriculture commerciale entraîne aujourd'hui l'essor d'une vie de relations, une circulation plus active, le développement des voies de communication et d'un réseau d'échanges. Les produits agricoles deviennent des produits marchands qui entrent dans le circuit de l'économie mondiale et dont l'évacuation est indispensable. Toumodi, par sa situation de carrefour à mi-chemin entre les deux branches du V Baoulé et sur les deux grandes routes N-S et E-W, à 225 km d'Abidjan et à 175 km de Bouaké, joue un rôle important dans la région.

1. **Un nœud routier.**

Les grandes voies de circulation sont la voie N-S (axe collecteur bitumé le plus fréquenté de la Côte d'Ivoire) qu'on ne peut atteindre par l'est ou par l'ouest qu'en 3 points : à Toumodi, à Lomo Sud et à Moronou. De Toumodi partent deux grandes routes, à l'ouest vers Oumé et à l'est vers Dimbokro. Sur celles-ci, s'embranchent des pistes importantes vers le Sud. Sur la première, à l'ouest une piste traverse la forêt jusqu'à Bonikro et une autre longe le contact forêt-savane avant de se diviser en deux branches dont l'une pénètre en forêt vers Tollakro et l'autre continue à suivre le contact par Bringakro et Angbavia vers Lomo Sud. Sur la seconde, la route de Dimbokro, une piste à partir de Loukouyaokro se dirige vers le sud-est : une partie conduit à Sakassou, l'autre à Moronou par Kpouebo au sud de l'Orumbo Boka et à Lomo sud par Akakro au nord de cette montagne.

Sur ces pistes dont le rôle est capital pour l'évacuation des produits, vient se greffer en forêt un réseau très dense de pistes à peu près carrossables et un réseau beaucoup plus clairsemé en savane.

Les pistes qui desservent les principaux villages sont régulièrement entretenues par les Travaux Publics, les autres par les campements qu'elles permettent

(8) P. ETIENNE, ouvrage cité, p. 101.

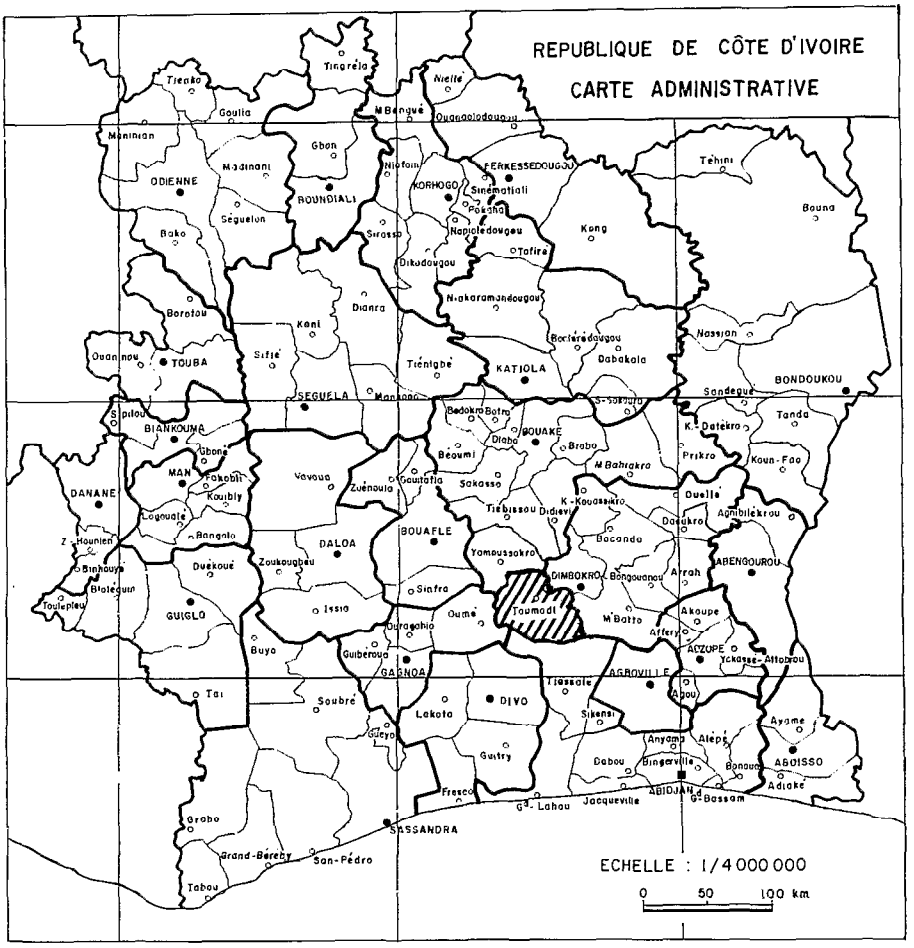

FIG. 65. — République de Côte d'Ivoire. Carte administrative.

d'atteindre ou qu'elles relient les uns aux autres. Un grand nombre de pistes est ainsi à la charge des traitants et des planteurs. Il n'est pas rare de devoir faire, pendant les mois de morte saison agricole, de grands détours pour atteindre un campement, un pont coupé ou un arbre abattu rendant la piste impraticable.

Sur toutes ces pistes, le mouvement de va-et-vient est incessant, surtout pendant la traite, période d'activité intense. On rencontre sur ces pistes d'une part ceux qui se déplacent au niveau du village : les paysans allant aux champs ou sur les plantations (les hommes à pied suivis d'un chien ou quelquefois à bicyclette ou à mobylette, et les femmes avec les enfants, leurs cuvettes sur la tête), les chasseurs, les récolteurs de bangui, les écoliers... et d'autre part ceux qui vont à Toumodi ou en viennent : les femmes en route pour le marché de Toumodi, les hommes qui vont voir des amis ou des parents, accomplir des démarches administratives, acheter de l'engrais, des insecticides ou des semences d'igname, les planteurs Baoulé citadins qui se rendent sur leurs plantations, les visiteurs, les vendeurs Dioula de pagnes ou de viande à bicyclette, le boulanger

et le poissonnier en camionnette, le métreur à mobylette, les camions des traitants, les taxis-brousse qui relient les villages et Toumodi.

La construction de ces routes est le résultat des travaux obligatoires pendant la période coloniale car l'administration voulait pouvoir écouler facilement les produits de la région.

Le rapport de tournée de 1935 (voir p. 237) indique que le seul moyen de pénétrer en forêt en venant de Toumodi était d'emprunter à Yebouekro une piste non carrossable : « De Toumodi à Yeboué-Alangbanou (Yebouekro), le trajet a été fait en camionnette. De ce point à Tafissou en hamac... Le trajet en hamac s'est fait en plus de quatre heures à cause du ruissellement de l'eau dans les sentiers devenus glissants et des inondations autour d'Aboindikro (Mougnan) ».

En 1942, furent construites, à cause de la présence des plantations d'un européen à Tollakro et à Tafissou et pour « assurer le contrôle et l'évacuation des produits », la piste Yebouekro-Angbavia le long du contact forêt-savane et la piste SW-NE qui par Bonikro, Tollakro en forêt la croise à Kotokouassikro et se continue en savane par Pokoukro et Ouaouakro vers Toumodi. La piste Angbavia-Lomo sud prévue dans le même rapport de 1935 ne sera construite qu'en 1951. Les autres pistes sont le fait des planteurs eux-mêmes ou des traitants. Ainsi à partir de N'Gnabo, la piste vers Tafissou, commencée en 1958 par un gros planteur Baoulé originaire de Toumodi qui était venu créer une plantation en 1951 avec 15 manœuvres, a été terminée en 1969 avec l'aide des planteurs de N'Gnabo et de Tafissou; la piste vers Assekouamekro a été construite en 1960 par les habitants de N'Gnabo, désireux de rejoindre la piste Tollakro-Groudji-Toumodi plus fréquentée.

Les pistes qui permettent l'évacuation des produits sont appelées « pistes cacaoyères » ou « pistes caféières »; ce sont, tant à l'ouest qu'à l'est, des liens entre les plantations de forêt et Toumodi ou avec le grand axe Toumodi-Abidjan.

2. **Un centre commercial.**

L'une des principales fonctions de Toumodi est d'être un centre commercial. Nous ne parlerons ici que du commerce des produits vivriers et d'exportation (café et cacao). Les activités commerciales qui sont, en partie, tenues par les étrangers entraînent des contacts étroits avec le milieu rural.

Les produits de la traite, café et cacao, autour desquels gravite toute l'activité économique de la région et qui constituent la principale richesse du pays et toute la fierté du planteur, regroupent les intérêts du sous-traitant et de l'entreprise commerciale qui est installée à Toumodi.

Les sous-traitants, Dioula le plus souvent, qui viennent en camion ramasser les produits au village jouent le rôle d'intermédiaires entre les maisons de commerce de Toumodi et les planteurs villageois. L'activité est intense pendant la traite; les produits sont dirigés vers Toumodi, regroupés dans les magasins des traitants (qualité et quantité sont contrôlées), conditionnés et écoulés vers Abidjan. L'administration indique les dates d'ouverture et de fermeture de la traite, fixe les prix d'achat.

Cinq grandes entreprises, européennes ou libanaises, se partagent le marché. Il est difficile d'obtenir des renseignements sur les quantités globales de produits achetées aux planteurs. Pour les Ets Jean Abile Gal, le tonnage de la campagne 1970-1971 est de 842 t de café, 1 833 t de cacao (soit 24 % du tonnage total de la sous-préfecture de Toumodi), celui de la campagne 1971-1972 de 784 t de café et de 2 347 t de cacao. Ces maisons essaient d'acheter la production du plus grand nombre possible de villages. Ainsi l'entreprise ci-dessus a acheté en partie ou totalement la production de villages pourtant assez dispersés (Didayaokro, Moronou, Djekekro, Mougnan, Tollakro, Tokohiri, Kokumbo). Elle a consenti, en septembre, des avances ou prêts de soudure de 250 000 CFA à Tollakro et à Tokohiri, de 450 000 CFA à Kokumbo pour se réserver leur production. Malgré les prêts accordés aux villages de Tafissou, Groudji et N'Gnabo, ceux-ci ont vendu leur production à une maison concurrente. La production d'un même village est souvent vendue à plusieurs traitants. Les liens établis pour une campagne ne sont pas fixes.

A ce commerce d'achat des cultures d'exportation qui échappe totalement au planteur puisque le traitant vient chercher la production sur place à 25, 30 ou même 40 km de Toumodi, s'ajoute celui des produits vivriers aux mains des Baoulé.

Le marché de Toumodi a été créé en 1903 par l'administration française; le marché a lieu tous les jours mais le mercredi, chômé pour le travail des champs, est un jour de grand marché. Beaucoup de femmes viennent à pied ou en camion de villages situés jusqu'à 30 km de Toumodi. La plus grande affluence correspond à la période de récolte des ignames. On retrouve le rôle primordial de cette culture dans toutes les activités de la région. Le problème du transport se pose bien souvent au départ de villages éloignés quand toutes les femmes désireuses de se rendre au marché ne peuvent prendre place avec leurs produits alimentaires dans le taxi-brousse bondé, à la galerie surchargée. Le 1 000 kg Renault, qui assure le transport de Tollakro à Toumodi, fait cinq trajets par jour, mais est bien souvent complet à l'arrêt de Groudji. La disproportion est grande entre les bagages (volume important des ignames, bananes...) et le nombre de passagères. Aussi n'est-il pas rare de voir le long des pistes les femmes assises guettant le véhicule qui pourra les prendre. Si elles arrivent trop tard pour le marché qui se termine en fin de matinée, elles attendent à Toumodi le marché du lendemain.

Elles proposent des produits vivriers, produits de base (variétés d'igname, manioc, maïs, bananes), légumes d'assaisonnement et condiments (tomate, gombo, piment, aubergine, arachide, graines de palme), fruits et quelquefois du bois de chauffe.

L'argent de la vente leur sert à acheter immédiatement d'autres produits de consommation courante (sel, savon, huile, pétrole, poisson) qu'elles rapportent au village pour leurs besoins personnels.

Les femmes vont en moyenne au marché 1 à 4 fois par mois suivant l'abondance du surplus. Le voyage coûte cher : 200 CFA l'aller-retour au départ de Tafissou, 300 CFA au départ de Groudji ou de Sakassou.

C'est le marché de Toumodi qui draine toute la région. Les autres marchés comme ceux de Bonikro (chaque samedi), de Tollakro (journalier) ou ceux du sud-est ou du centre (Moronou) n'ont qu'un rayon d'action limité. En 1970, le sous-préfet avait souhaité qu'on organise un marché à Djekanou et, en consé-

quence, avait demandé aux habitants des villages voisins de venir préparer l'emplacement choisi, mais ce projet a échoué.

Les villageois de la branche est fréquentent moins régulièrement le marché de Toumodi : tous n'ont pas des quantités de surplus qu'ils peuvent venir vendre au marché, les villages devant d'abord assurer, difficilement parfois, leur autoconsommation. C'est plutôt l'occasion qui amène les villageois à Toumodi pour vendre quelques fruits, un canari de bangui, des condiments, du manioc séché, du bois de chauffe... Le taxi-brousse ne conduit les habitants de Sakassou et des villages voisins à Toumodi que deux fois par semaine.

De plus, mais en sens inverse, des Dioula, pendant la période difficile de soudure, viennent dans ces villages revendre très cher les produits qu'ils ont achetés au marché de Toumodi.

Enfin, Toumodi met à la disposition de la région ses services administratifs et culturels (plus de 2 000 élèves). C'est de Toumodi que partent les actions des Services Agricoles : tentatives de vulgarisation agricole, tournées et conseils des moniteurs agricoles, diffusion de nouvelles techniques destinées à des cultures qui intéressent le marché national ou international.

On mesure ainsi l'importance des rapports que Toumodi entretient avec le milieu rural, étendant son aire d'influence à plus de 30 km en savane comme en forêt. Tout le café et le cacao récoltés et une partie des produits vivriers arrivent à Toumodi. On peut dire que ce centre semi-urbain est bien intégré dans le milieu de contact forêt-savane.

Au terme de cette recherche dans le temps et dans l'espace, nous envisageons la manière dont la population traite le milieu mixte forêt-savane (9). Nous allons tenter de regrouper, dans une analyse taxonomique, des éléments épars et de les présenter en termes spatiaux après l'analyse thématique. En effet, il s'agit de traiter de la dialectique forêt-savane en terme d'espaces.

Dans ce milieu de transition, il existe deux entités naturelles ou, si l'on préfère, deux écosystèmes : l'écosystème de la forêt et l'écosystème de la savane, cette distinction reposant sur des paramètres naturels.

Les principaux traits de ces deux écosystèmes sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

	Ecosystème de la forêt	*Ecosystème de la savane*
Localisation	Branche ouest et est du V	Centre du V
Climat Pluviosité	Climat équatorial de transition isohyète 1 300 mm	Climat équatorial de transition isohyète 1 200 mm
Sols	*Assié kokoré* *Assié blé*	*Assié oufoué - Aougnan* *Yéboué nzika*
Végétation	Forêt dense semi-décidue	Savane préforestière
Principales cultures	– Cultures vivrières associées aux jeunes plantations, – Cultures commerciales : cacao et café	Cultures vivrières : Primauté de l'igname
Ethnie	Baoulé	Baoulé
Répartition de la population	Gros villages et très nombreux campements	Petits villages dispersés

Ce tableau ne fait pas apparaître la bodga, zone de transition, « qui n'est ni forêt ni savane » et qui tient pourtant une grande place dans l'agriculture des villages étudiés.

Les discontinuités naturelles ne correspondent pas aux discontinuités culturelles. Les espaces sociaux de production associent la forêt et la savane, comme nous l'avons vu dans notre étude, et plus particulièrement pour l'igname avec une connaissance très fine des différentes variétés cultivées en fonction du milieu. Forêt et savane révèlent des modes d'exploitation différents mais l'organisation de l'espace ne permet pas de garder cette dualité écologique forêt-savane.

L'espace qualifié par les seuls paramètres naturels ne suffit pas pour saisir le contact dans sa totalité; il est donc nécessaire de recourir à la société (fig. 66).

Les cadres sociaux, du campement à la petite ville, associent tous forêt et savane.

— On peut tout d'abord distinguer, dans les limites du V Baoulé trois niveaux spatiaux de la plus grande à la plus petite échelle :

- à l'échelle de l'espace villageois, ce niveau recouvre l'espace utilisé par un groupe villageois;
- à l'échelle de chacune des branches du V Baoulé : cette unité taxonomique comprend la forêt et une portion plus ou moins étendue en savane;
- à l'échelle de l'extrême sud du V Baoulé, ce niveau regroupe une grande partie de l'espace étudié : l'espace dépendant de Toumodi.

— Un quatrième niveau déborde la région : c'est celui de l'espace non délimité à l'intérieur de notre zone d'étude. Il concerne, d'une part, les mouvements vers la région étudiée des migrants Baoulé venus de savane et des Dioula et Mossi venus du nord et, d'autre part, le flux de peuplement à l'extérieur de la région qui est la prolongation de la migration vers l'ouest.

Ces mouvements d'hommes ont tous le même motif : la course aux plantations dans le V Baoulé et même au-delà.

A ce niveau, les relations ne sont plus seulement E-W mais ont lieu aussi de la savane centrale et du nord vers le sud-ouest.

— En dessous du premier niveau, on peut définir un espace correspondant à un exploitant ou à une exploitation d'un groupe familial. On a alors une chaîne de parcelles qui s'étire d'est en ouest, de la savane à la forêt.

— Enfin, à un dernier niveau, il est possible de dégager, à l'intérieur même de l'exploitation, le champ de bodga qui associe forêt et savane sur une même parcelle.

Ces six niveaux d'organisation de l'espace montrent les relations qui se sont établies dans l'espace entre le milieu naturel et la société.

L'analyse de l'écocystème de la forêt et de l'écosystème de la savane ne permet pas d'appréhender la réalité du milieu de contact forêt-savane; le passage à l'espace social de production est indispensable pour saisir comment les deux milieux s'articulent au-delà des limites paysagiques naturelles.

(9) Voir plus particulièrement les travaux de BONNEMAISON J. (1973), de BROOKFIELD H.C. (1964) et de GEERTZ C. (1963).

Ce système d'organisation de l'espace caractérise la période actuelle; bien que ce système varie selon le contexte socio-économique, l'examen des phases antérieures nous montre qu'il est néanmoins une constante : la population n'a jamais opposé un milieu à l'autre et a toujours tiré parti des deux milieux en présence.

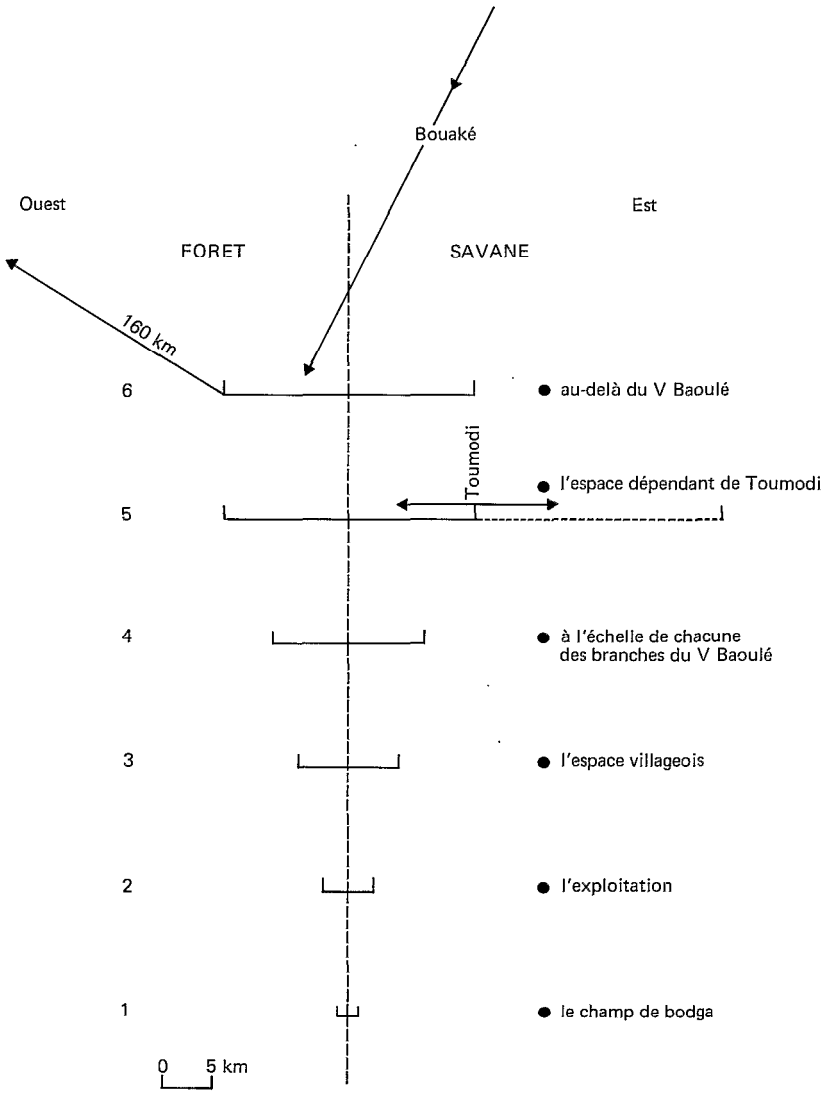

FIG. 66. — La hiérarchie des formes d'organisation de l'espace.

Conclusion

Le milieu de transition du sud du V Baoulé, inscrit entre les cours du N'Zi et du Bandama, a attiré récemment, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, des vagues de migrants qui ont contribué au peuplement de la région et qui ont su tirer parti, de façons très diverses, des conditions offertes par le milieu, dans des contextes socio-économiques différents.

Au terme de cette recherche où nous avons tenté de replacer le contact forêt-savane dans son milieu global à la fois physique et humain et de mettre en lumière les rapports que les groupes humains entretiennent avec leur milieu, sur le double plan de l'utilisation et de la transformation de celui-ci, quelles réponses pouvons-nous apporter ?

Sur les causes de la distribution de la végétation et de la présence du V Baoulé, il convient d'être prudent, mais on peut dire avec P. PELTRE (1) que « l'évolution du réseau hydrographique est un facteur déterminant dans la différenciation des paysages du V Baoulé... Le réseau hydrographique du N'Zi, beaucoup plus dynamique que celui du Bandama, a déterminé par vagues d'érosion successives au cours du quaternaire, la genèse de sols sableux lessivés qui constituent un frein d'ordre édaphique vis-à-vis de l'avance actuelle des lisières forestières.. La quasi-totalité du paysage des savanes ouvertes et arbustives se localise sur les niveaux géomorphologiques qui portent des sols d'épandage sableux, généralement minces et d'une genèse rhéxistasique, et qui dépendent exclusivement des tributaires du N'Zi. Ces niveaux sont proprement constitutifs du V Baoulé par le fait même que leurs sols sableux et fréquemment hydromorphes sont plus ou moins limitants vis-à-vis des formations forestières, ceci essentiellement par suite des régimes hydriques trop contrastés... Les marges de ce paysage, au contraire, ont échappé à la dynamique préférentielle du N'Zi : les formations superficielles cuirassées ou fortement argileuses s'y sont maintenues à la faveur d'un système faiblement agressif, ainsi que d'une lithologie favorable. L'ensemble de ces sols présente des conditions propices à l'installation et au maintien de la forêt... Le V Baoulé peut être envisagé comme une création spécifique du N'Zi, les facteurs édaphiques induits par une activité particulièrement élevée dans son bassin prenant la relève des causes paléoclimatiques pour maintenir localement l'existence de formations savanicoles ».

Le deuxième aspect du problème concerne la responsabilité des hommes sur la distribution de la végétation. Nous avons constaté, à l'échelle stationnelle

(1) PELTRE P. (1973).

de la parcelle cultivée en lisière de forêt, que l'homme a un rôle inducteur et accélérateur de reforestation par ses cultures vivrières de lisière. Son mode de culture qui supprime le feu et les Graminées favorise la création de fourrés secondaires. Mais le milieu de mosaïque n'est pas le fait de l'exploitation agricole; même en l'absence d'intervention humaine, la forêt semi-décidue avance, plus lentement cependant, dans une grande partie de la zone des savanes préforestières du pays Baoulé.

L'influence de ce milieu composite sur l'attitude des populations et l'image qu'elles se font de ce milieu constituent le troisième aspect du problème. Ce milieu est-il attractif pour les populations du contact ? Ou plutôt, qu'est-ce qui est attractif pour elles dans ce milieu à deux composantes ? « La forêt donne l'argent du café et du cacao, la savane donne la nourriture, l'igname surtout » répondent les Baoulé dans toute la région. Une communauté rurale qui dispose à la fois de la forêt et de la savane sur son terroir est considérée comme privilégiée. Est-ce à dire que la dualité physique se retrouve dans la dualité de l'occupation de l'espace socialisé ? La réalité est beaucoup plus nuancée.

La savane au système agricole élaboré est un milieu affectif dont l'attrait n'a jamais faibli : c'est le domaine de culture de l'igname Lokpa très appréciée, aujourd'hui comme au temps de l'exploitation de l'or, et des autres activités comme la chasse, la récolte du bangui...; c'est enfin le terrain découvert où les Baoulé aiment se déplacer. La bodga, zone de transition entre la forêt proprement dite et la savane à l'échelle du terroir, constitue une place de choix pour l'installation d'une parcelle de cultures vivrières. La forêt, c'est un autre domaine, celui des plantations pour lesquelles l'intérêt est récent; la recherche d'une explication dans le passé montre le rôle décisif qu'a joué l'introduction du café et du cacao, deux cultures arbustives jusqu'alors totalement inconnues.

Il n'existe pas vraiment de prépondérance d'un milieu sur l'autre, le milieu de contact constituant un tout pour la communauté villageoise à des distances parfois considérables. On peut parler d'une zone d'enchevêtrement forêt-savane, l'avantage étant d'obtenir non pas à l'échelle du terroir, mais au delà, des productions plus variées, à fonction vivrière ou commerciale, et complémentaires. C'est en quelque sorte, pour un village, un étalement en latitude des intérêts respectifs des deux composantes. Les Baoulé mettent en jeu la double spécialisation de la forêt et de la savane qu'ils ont à leur disposition sur le terroir (à Tafissou) ou vont plus loin à leur recherche (à partir de N'Gnabo et de Groudji recherche de la savane, à partir de Sakassou recherche de la forêt). Ainsi, malgré leur éloignement de la forêt (au sens de forêt dans laquelle les plantations réussissent), les villages vivent tous en fonction de et par rapport à la forêt sans pour autant délaisser la savane.

Les deux phénomènes saillants de l'économie actuelle du milieu de contact forêt-savane sont l'emprise de l'agriculture commerciale et le retour à la savane.

Aux deux extrémités du transect écologique, se trouvent deux villages en position excentrique, le premier Sakassou par rapport à la forêt, le deuxième Groudji par rapport à la savane, les autres villages occupant des situations intermédiaires.

Le village de savane (village du contact où la savane l'emporte en superficie sur la forêt) n'existe plus en tant que tel comme unité de vie : son terroir ne suffit plus à ses activités et sa population diminue au profit de la forêt. On a

pu analyser deux palliatifs de cette situation, l'émigration saisonnière ou définitive (cas de Sakassou) et la recherche de terres dans les forêts voisines (cas d'Abouakakro).

Au contraire, le village de forêt (village du contact où domine la forêt) prospère grâce au développement des plantations; à Groudji comme à N'Gnabo où les forêts ne peuvent plus satisfaire l'auto-suffisance des villageois en besoins alimentaires, s'opère ces dernières années un retour à la savane.

Enfin, pour tous les villages du sud du V Baoulé, quelle que soit leur position par rapport à la forêt, les migrations vers les forêts plus ou moins lointaines sont générales et importantes.

A Sakassou (5 % en forêt, 95 % en savane), les plantations dans les forêts du terroir ne sont qu'un élément de prestige dont le rapport est pour ainsi dire nul. La forêt, la savane et la bodga ont un rôle vivrier; les activités secondaires et l'élevage tiennent une grande place.

A Tafissou (48 % en forêt, 52 % en savane), toutes les forêts sont en plantation et, en raison de leur saturation, s'effectue un repli en savane dont le rôle vivrier n'a jamais cessé, et dont les ressources monétaires tirées de la vente du surplus augmentent.

A Groudji (plus de 95 % en forêt), les cultures en forêt sont très étendues et ont une double fonction spéculative et vivrière, la savane ayant néanmoins un rôle vivrier complémentaire important pour certains villageois.

Tout au long du transect, dans des villages situés dans un même milieu écologique et appartenant au même fond ethnique et culturel, apparaissent quelques nuances dans les formes d'organisation qui tiennent à l'importance des cultures commerciales dans le système de production. Le café et le cacao constituent la clef de voûte de l'architecture du contact forêt-savane et l'igname garde partout sa primauté. Deux systèmes sont étroitement imbriqués : l'agriculture d'auto-subsistance dans le système traditionnel et l'agriculture commerciale d'introduction récente. On a vu que les Baoulé acceptent beaucoup plus facilement la pratique de cultures nouvelles (ici le café et le cacao) que le développement ou la modification d'une culture déjà connue (le coton) qui s'intègre mal dans le système de production et qui ne procure pas des revenus assez élevés à leurs yeux.

Le terroir est une unité trop petite en ce qui concerne le système agricole. La réalité plus complexe donne à cartographier un espace beaucoup plus vaste : l'espace fonctionnel à l'échelle de la communauté rurale. Celle-ci est dissociée entre plusieurs pôles d'activités au niveau du terroir, en forêt et en savane, et au-delà, par les migrations à la recherche de plantations.

La dualité forêt-savane est le fait d'un milieu biogéographique et aussi d'interférences culturelles et sociales. Les populations sont plus ou moins influencées par l'impact de l'économie monétaire mais leur ancienne structure les conduit, d'une part, à ne pas négliger leur production vivrière et, d'autre part, par l'émergence d'une nouvelle mentalité, à donner leurs soins à des cultures monétaires, d'où cette ambiguïté résultant de leur faible et difficile intégration dans l'agriculture de profit.

Géographiquement et socialement, les villages éclatent. La place de l'individu devient plus importante que celle du groupe, l'individualisme des cellules familiales se développe, les migrations mobilisent plus les individus que les

groupes. Les villages n'existent qu'au delà du terroir et de la communauté villageoise par le réseau de relations complexes qu'ils entretiennent avec les autres villages, les campements, les migrants isolés et aussi avec Toumodi et le monde extérieur dans un cadre économique plus vaste. Il était nécessaire pour saisir dans sa réalité concrète l'organisation humaine de l'espace de mener l'analyse à plusieurs niveaux.

La zone de contact d'un point de vue fonctionnel et relationnel est très large si on considère l'intérêt réciproque que présentent les deux composantes du milieu écologique.

Les résultats de deux autres études sur l'attitude des populations dans un milieu de contact forêt-savane, en Côte d'Ivoire et au Cameroun, apportent des éléments de comparaison.

En conclusion de sa recherche dans le Centre-Ouest ivoirien (région de Vavoua-Séguéla), J. RICHARD (2) écrit : « Dans la région étudiée, le facteur « milieu naturel » n'est pas déterminant pour rendre compte de l'agencement des systèmes agricoles. Certes le caractère essentiel de ce milieu — l'association de deux formations végétales — a permis de jouer sur deux tableaux successivement (d'abord la savane, ensuite la forêt). Mais, à aucun moment, cet autout spécifique ne s'est traduit par une dualité, une « mixité » des systèmes agricoles qui auraient pu, croyions-nous, réaliser une complémentarité entre une agriculture de savane et une agriculture de forêt; dans les situations où les deux termes du contact sont mobilisés conjointement, rien ne les distingue spécifiquement du point de vue des techniques de production, et même de l'attirail vivrier; par ailleurs il y a toujours une hiérarchisation entre les deux termes qui réduit l'un d'entre eux à la simple qualité de substitut : nous avons vu comment, actuellement, le milieu de savane, loin d'être appréhendé comme intéressant en lui-même, n'est exploité que comme un « pis-aller ». Dans tous les cas le milieu « principal » est celui où se fait la culture de rente, « aimantant » par là l'ensemble du système agricole ».

J. TISSANDIER (3) a étudié un village camerounais (Zengoaga) et son terroir au contact forêt-savane : « Les deux aspects du paysage végétal ont donné naissance à une double activité agricole : agriculture vivrière traditionnelle sur les champs de savane et agriculture de plantation dans les galeries forestières. Ces deux formes d'agriculture constituent deux domaines juxtaposés. Le premier est depuis toujours celui de la femme; l'autre, de développement plus récent, a attiré l'homme devenu disponible depuis la disparition de ses grandes activités antérieures, la guerre et la chasse. Il n'y a donc pas d'incompatibilité entre les deux formes d'agriculture. Ces deux domaines offrent au contraire une complémentarité des ressources ».

Négation du contact forêt-savane dans la première étude, juxtaposition de deux systèmes agricoles dans la deuxième, situation beaucoup moins tranchée dans notre zone d'étude.

Le milieu de contact forêt-savane constitue pour les populations un tout, une notion cohérente, non pas une juxtaposition des deux termes, forêt et savane, mais une imbrication dans l'espace qui se traduit à tous les niveaux

(2) RICHARD J. (1972), p. 161-162.
(3) TISSANDIER J. (1969).

de l'organisation des communautés rurales. Forêt et savane, entités différentes sur le plan des paramètres naturels, forment un couple cohérent sur le plan de l'organisation de l'espace par les sociétés.

SAUTTER (1968) remarque par ailleurs que « le pays Gouro à cheval sur deux milieux naturels tire son unité précisément de cette dualité ».

La communauté rurale utilise un domaine qui se répartit dans les deux milieux écologiques, souvent distants de plusieurs dizaines de kilomètres. L'espace utilisé, considéré globalement, correspond au milieu composite de forêt et de savane dont les populations tirent des ressources complémentaires et variées.

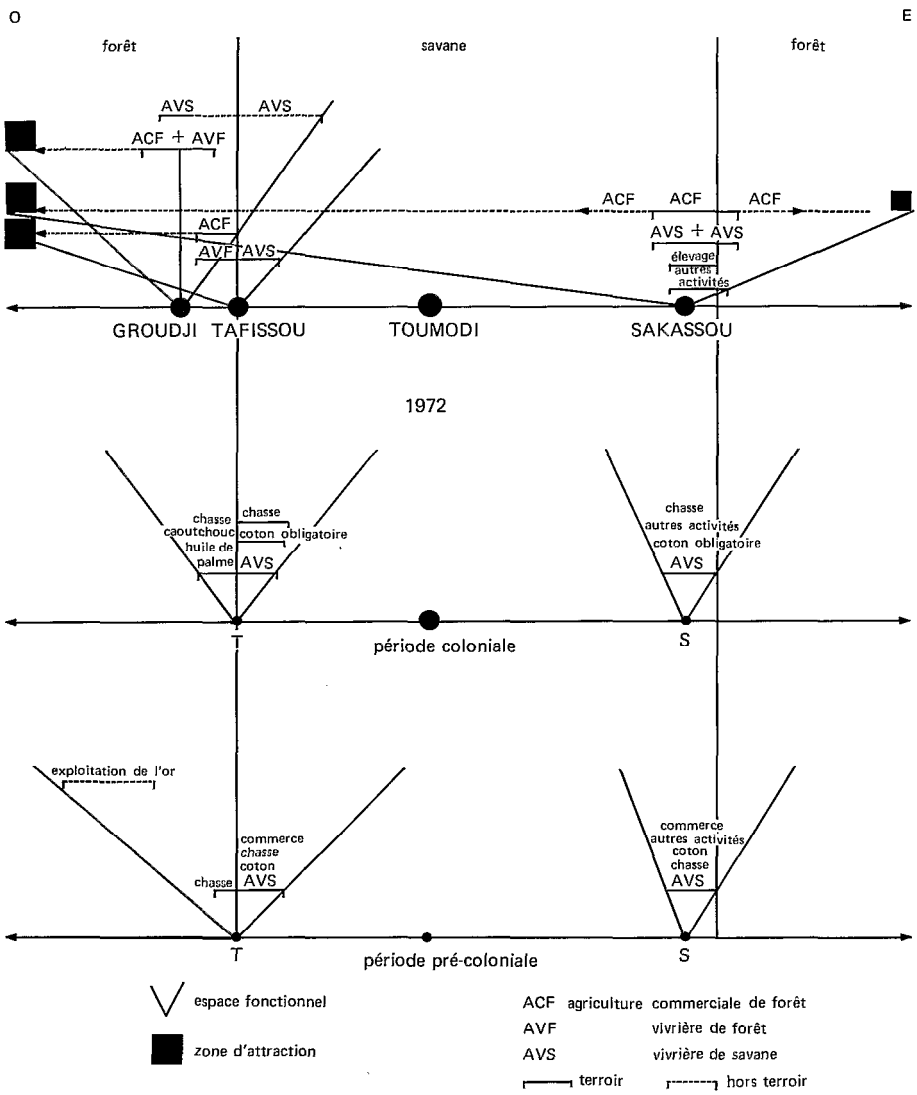

FIG. 67. — Profils est-ouest à 3 périodes.

Les phases passées et actuelles révèlent une grande aptitude des Baoulé à traiter ce milieu mixte, une grande facilité d'adaptation et de changement mais aussi une redoutable fragilité (fig. 67). Cette fragilité au niveau humain se retrouve au niveau physique, les deux formations végétales étant en équilibre fragile; la fragilité est le corollaire du milieu de contact.

Cette étude sur l'attitude des populations vis-à-vis de ce milieu composite et sur leur responsabilité dans sa transformation nous a permis de révéler les formes passées et actuelles de l'utilisation du contact forêt-savane. Nous ne pouvons préjuger ce que seront dans l'avenir, dans un contexte économique autre, les rapports entre les communautés rurales et leur support écologique dans le fond du V Baoulé.

annexes

ANNEXE I

LES ÉLÈVES BAOULÉ ET LEUR MILIEU

« Décrivez votre paysage. Faites le bilan des activités de votre village (culture, chasse, pêche, cueillette, élevage...).

Pensez-vous qu'un village situé au contact forêt-savane est favorisé ? Lequel des deux milieux (forêt ou savane) vous semble-t-il préférable ? Pourquoi ?

Notre idée était de « tester » les élèves de notre zone d'étude regroupés dans 11 écoles primaires publiques (1). Nous leur avons demandé de nous remettre une rédaction en réponse à ces questions.

L'analyse des rédactions faites pendant les mois d'avril-mai 1972, par 231 élèves des cours préparatoires (CP_1 et CP_2), se révèle riche d'enseignement.

Les questions se répartissent en deux groupes. Le premier concerne l'espace vécu des élèves, leur vie de tous les jours :

— Quel est votre paysage ? Quelle connaissance avez-vous du milieu où vous vivez ?

— Quelles sont les activités de votre village (culture, chasse, pêche, cueillette, élevage...) ?

Dans le second groupe de questions, il a été demandé aux élèves de décrire le milieu qui a leur préférence et d'indiquer si leur village est favorisé par sa situation.

1) En réponse à la première question, l'élément du milieu naturel décrit par tous est la végétation : « le paysage de mon village se présente sous deux formes, la forêt et la savane », « mon village est entre la forêt et la savane » ou « au contact de la forêt et de la savane », « mon village est situé dans la savane, plus loin s'étend la grande forêt. »

« Dans la savane on trouve de petits arbres rabougris, des herbes serrées et des longs rôniers aux fruits rouges. Il y a aussi des buissons de forêt au bord des marigots. Dans la forêt, on entre sous les grands arbres et on ne peut pas voir le ciel ». La majorité décrit les arbres en précisant leurs noms. Baucoup présentent la forêt « comme une masse verte où les rayons du soleil ne pénètrent pas » ou comme « une maison obscure ». Au contraire ils apprécient beaucoup en savane « le paysage clair » et les « arbres isolés ».

Quelques élèves décrivent le relief : « de mon village (Moronou), on voit les montagnes (*boka*) couvertes de forêt ». Certains parlent du réseau hydrographique (proximité du N'Zi ou du Bandama, présence de marigots) dans la mesure où il a un rôle important pour les activités de pêche.

(1) Ecoles de Tollakro, Yebouekro, Mougnan, Kotokouassikro, Bringakro, Toumodi, Ouaouakro, Assounvoué, Moronou, Loukouyaokro, Didakouadiokro (voir carte 1).

Beaucoup opposent la savane où « la chaleur est grande et accablante » et la forêt où « il fait plus frais et plus humide ».

Certains situent leur village par rapport à la route qui permet des communications aisées : « Assounvoué est bien situé, à 9 km de Toumodi et au bord de la route nationale pour les déplacements ». D'autres se plaignent des difficultés d'accès de leur village.

A la seconde question qui concerne les activités du village, les réponses sont plus complètes. Les élèves donnent de nombreux détails sur les méthodes de culture (le buttage de l'igname principalement), indiquent les plantes cultivées en savane et en forêt. Un élève de Mougnan écrit : « On peut avoir en savane des ignames appelées *sahué* qu'on ne cultive pas en forêt et avoir une récolte de bonne qualité. Dans la forêt, on a de grosses ignames qu'on ne peut pas manger en les récoltant mais on y cultive des piments de deux sortes dont l'un ne brûle pas la langue ». Beaucoup soulignent le problème de la culture des variétés d'igname : « L'igname *bété bété* peut être cultivée dans les deux milieux mais l'igname *sahué* et l'igname *lokpa* se cultivent surtout dans la savane ». Ces particularités ont été soulignées dans notre étude.

Tous insistent sur le fait « qu'en savane on cultive simplement les plantes vivrières (igname, arachide, maïs, manioc) et qu'en forêt on a les cultures vivrières (igname, banane, taro, maïs) aussi bien que les cultures industrielles (cacao-café) ».

Dans les écoles de la branche est et de la savane, les élèves s'attardent sur la chasse, la pêche, la cueillette qui sont des activités importantes de leurs villages. « Les hommes de la savane sont de grands chasseurs, ils chassent surtout en saison sèche à l'époque des grands feux à l'aide de filets; en forêt comme en savane, on chasse aussi à l'aide de pièges et de fusils ». En revanche, ces activités sont délaissées sur la branche ouest et en forêt : « C'est rare qu'on cueille les fruits sauvages, on manque de temps... mais on aime bien chasser ».

2) Le second groupe de questions amène les élèves à préciser les avantages et les inconvénients de l'un ou l'autre milieu. Pour la majorité, la situation au contact forêt-savane est préférable.

« Le Baoulé cultive des plantes variées, aussi je préfère être à cheval entre forêt et savane » exprime bien cette opinion. A la savane sont associées les cultures vivrières et à la forêt les cultures « qui donnent la richesse ». Un élève d'un campement de forêt (Kouadio-Langokro à l'ouest de Groudji) allant à l'école de Koto-Kouassikro (au contact forêt-savane) écrit : « En vivant au contact forêt-savane, l'habitant peut avoir toutes les ressources alimentaires et industrielles de ces deux terres différentes l'une de l'autre. Cet habitant est plus favorisé et plus heureux qu'en étant simplement en savane. Les hommes qui habitent cette contrée de richesse pratiquent toutes sortes de cultures. Ils créent chaque année deux champs d'igname, un dans la forêt, un autre dans la savane, et plantent les cultures forestières, banane, café, cacao... ».

Un autre dit : « Je préfère le contact forêt-savane car les cultures qu'on ne peut pas faire dans la savane, on les trouve dans la forêt... Dans la forêt, tu n'auras jamais faim alors que dans la savane quand tu as fini l'igname, il reste simplement le manioc ». « En forêt, les récoltes sont abondantes mais elles n'ont pas un goût savoureux ».

Les enfants de l'école de Tollakro (en forêt) écrivent : « Ce qui m'attire vers la forêt, c'est la richesse. Un cultivateur de la forêt est plus riche que celui de la savane » ou « Les habitants de la forêt sont plus respectés que ceux de la savane ».

Tous apprécient beaucoup la forêt pour sa « fraîcheur » mais ont peur des tornades qui abattent les arbres sur les maisons.

Les mots « argent », « richesse », « riches » se trouvent dans toutes les copies dès que les élèves parlent de la forêt. Un élève de Loukouyaokro écrit : « Tous ceux qui sont partis pour faire des plantations dans la forêt reviennent au village avec la joie au cœur et beaucoup d'argent ».

L'analyse des 231 copies montre que 21 élèves seulement préfèrent le milieu de savane (1 à Ouaouakro, 1 à Bringakro, 3 à Moronou et 16 à Assounvoué). Dans les trois premières écoles, les raisons invoquées sont : « le travail trop difficile en forêt », « la forêt trop sombre et froide », « les grandes tornades en forêt », mais aussi « je préfère la savane car les ignames y ont un goût meilleur que celles de la forêt ». A Assounvoué (2), la raison majeure qui donne l'avantage à la savane est la possibilité d'y pratiquer l'élevage bovin : « On ne peut pas faire l'élevage en forêt à cause des insectes qui donnent les maladies. Un éleveur reçoit beaucoup d'argent, plus qu'un planteur car il gagne de l'argent chaque jour, le planteur une seule fois par an ».

Un village situé dans un milieu mixte de contact forêt-savane est favorisé : « Avec la forêt et la savane, tu seras riche en toutes cultures : le cacao et le café en forêt te donneront l'argent et l'igname et le manioc en savane la nourriture ». On retrouve la notion de complémentarité dans ce milieu original à deux composantes.

D'autres problèmes sont évoqués par les élèves : celui de l'eau qui est très grave en savane, celui du manque de forêt qui entraîne l'émigration vers l'Ouest.

L'ensemble des rédactions étudiées apporte des renseignements sur le contact forêt-savane et l'idée que les élèves s'en font : leur espace perçu et vécu. En explorant les thèmes majeurs et en analysant le contenu des copies, on a pu tirer des éléments qualitatifs (les citations qui font mouche, nuancent une affirmation ou permettent d'approfondir un point de vue).

Les résultats font apparaître qu'il existe chez les élèves une très forte sensibilisation au problème de la situation de leur village, qu'ils ont une bonne connaissance de leur milieu et des réalités de la vie de tous les jours.

Cette étude a des limites par la manière même dont sont posées les questions : questions larges et ouvertes qui ne permettent pas de tirer des résultats numériques des 231 copies.

Ouvrages consultés.

DUVERGER (1961), NOELLE (1966), PINTO et GRAWITZ (1964).

(2) Troupeau de 70 bêtes en 1971.

ANNEXE II

INDEX DES NOMS LATINS ET VERNACULAIRES DES PLANTES RELEVÉES A SAKASSOU, TAFISSOU ET GROUDJI

Ablé	*Zea mays* Linn.
Ablelé	*Ananas sativus* Schult
Adjondoufougalé	*Milletia zechiana* Harms
Adrain	*Pycnanthus angolensis* (Welw.) Warb
Aereama	*Adenia lobata* Engl.
Agba	*Manihot utilissima* Pohl
Agaya	*Trichilia heudelotii* Planch.
Agguié	*Musanga smithii* R. Br.
Agniblé	*Pseudarthria hookeri* Wight et Arn
Agouabé, Agoualé, Ngogouimaka	*Acacia pennata* Wild
Aïssian	*Trema guineensis* Fic.
Akendidié	*Olax subscorpioïdea* Oliv.
Akofiéfié, Akoloulou	*Euphorbia hirta* Linn.
Akowé	*Drepanocarpus africanus* G. Don
Akpli	*Ricinodendron africanum* Muell. Arg.
Akplignaman	*Dioscorea minutiflora* Engl.
Akpombo	*Cussonia barteri* Seeman
Akpoua	*Triumfetta rhomboïdea* Jacq.
Ala	*Chlorophora excelsa* Benth. and Hook.
Alaboma	*Abrus precatorius* Linn.
Alakpa	*Allophyllus africanus* P. Beauv.
Allé	*Caesalpina crista* Linn.
Alobé	*Acridocarpus smeathmannii* (D.C.) Guill. et Perr.
Aloma	*Ficus capensis* Thunb.
Alosso	*Aframomum latifolium* K. Schum.
Aloumenlié	*Microglossa afzelii* O. Hoffm.
Amaninié	*Lippia multiflora* Moldenke
Amlon	*Annona senegalensis* Pers.
Anoumalié	*Hoslundia opposita* Vahl
Anoplandoukou	*Hilleria latifolia* H. Walt
Anvou	*Uvaria ovata* A.D.C.
Anvou asoi	*Uvaria afzelii* Scott Elliot
Aofouin	*Melanthera brownei* Sch. Bip.
Aoulomagnéré	*Ocimum viride* Wild.
Aougniguessébé	*Cochlospermum planchoni* Hook.

Aougnin	*Imperata cylindrica* Beauv.
Aouroaleman	*Scleria barteri* Boeck
Assan	*Celtis integrifolia* Lam.
Assaninia	*Aframomum sceptrum* K. Schum
Atlindé	*Ricinus communis* Linn.
Atotouma	*Tragia benthami* Bak.
Bangban	*Albizia adiathifolia* W.F. Wight
Biébiésri	*Spathodea campanulata* Beauv.
Blékessou blékessé	*Jasminum pauciflorum* Benth.
Blo (kɒakpa)	*Afzelia africana* Sm.
Bolikpakpeakassa	*Cyperus obtusiflorus*
Boman	*Lonchocarpus sericeus* H.L.X. et K.
Cemolié	*Microglossa pyrifolia* O. Ktze
Djamla	*Piliostigma thonningii* Milne. Redhead
Django	*Ficus thonningii* Blume
Djé djé ouabla	*Rottboellia exaltata* Linn.
Djekouadiobaka	*Azadirachta indica* A. Juss.
Djeka	*Alchornea cordifolia* Mvell. Arg.
Dolé	*Nauclea latifolia* Sn.
Douoouawé Blocota	*Griffonia simplicifolia* Vahl ex DC.
Féfé	*Olyra latifolia* Linn.
Fletébais	*Loudetia simplex*
Fiandro	*Sesasum radiatum* Schum. et Thonn.
Floa	*Microdesmis puberula* Hook. f.
Flokotoa	*Anchomanes difformis* Engl.
Flon	*Combretum zencheri* England Diels.
Gallé	*Lonchocarpus cyanescens* Benth. (arbre à indigo)
Gbakô	*Tetracera potatoria* Afz.
Gbolou	*Hibiscus esculentus* Linn.
Goyavier	*Psidium goyava* Linn.
Hanvien	*Parinarium curataefolium* Planch.
Igui résouté	*Cassytha fliformis* Linn.
Iglé yassoua	*Hyparrhenia dissoluta*
Kaya	*Blighia sapida* Koenig
Kayablé	*Blighia unijugata* Bak.
Kalegna	*Cissus rufescens* Guill. et Perr.
Kaman	*Paspalum conjugatum* Berg.
Kenwo	*Ampelocissus leonensis* Hook.
Kisrin-kisrin	*Dracaena* sp.
Klinguan	*Lecaniodiscus cupanioïdes* Planch.
Kloklo	*Crossopteryx febrifuga* Benth.
Kolibangban	*Albizia zygia* J.F. Macbr
Koma	*Terminalia glaucescens* Planch.
Kondro	*Lannea kerstingii* Engl. et K. Krause
Kotoblamien	*Alternanthera repens* (L.) Link
Kotokié	*Sterculia tragacantha* Lindl.
Kotokoto adjabina	*Leea guineensis* G. Don.
Kpanguikomé	*Afrormosia laxiflora* Harms
Koué	*Borassus aethiopium* Mart.
Koundou	*Carapa procera* D.C.
Koundré	*Ageratum conyzoïdes* Linn.
Kpataboué	*Triplochiton scleroxylon* K. Schum
Kpokpoliko	*Boerhaevia diffusa* Linn.
Kpokpo	*Andropogon macrophyllus*
Kpekpessia	*Phyllanthus discoïdeus* M. Arg.

Lolooulеiglé	*Schizachyrium platyphyllum* Stapf.
Loukrou	*Khaya grandifolia* C.D.C.
Logblo	*Ficus mucuso* Welw. ex Hiern.
Manguier	*Mangifera indica* Linn.
Mé	*Elaeis guineensis* Jacq.
Makoum	*Capsicum* sp. (piment)
Namiebaka	*Diospyros monbuttensis* Gürke
Nbli	*Vitex doniana* Sweet
Ndabaka	*Gardenia ternifolia* Schum. et Thonn.
Ndrendré	*Antidesma membranaceum* Müll. Ang.
Ndroa	*Canthium horizontale* Schum. et Thonn.
Ngamienbaka	*Ochna schweinfurthiana* F. Hoffm.
Ngien	*Ceiba pentandra* Gaertn.
Nglessia	*Phoenix reclinata* Jacq.
Ngoli Menquié	*Landolphia togolana* Hallierf. Pichon
Ngosien	*Clausena anisata* Oliv.
Ngotrogna	*Tetracera alnifolia* Willd
Niahuï	*Rauwolfia vomitoria* Afz.
N'zissirobo	*Fleurya aestuans* Gaud.
Obgrolé	*Raphia* sp.
Ofan	*Uvaria chamae* P. Beauv.
Offikienguié Wofikiékié	*Antiaris africana* Engl.
Oflé	*Carica papaya* Linn.
Osoda	*Sphenocentrum jollyanum* Pierre
Oteadjema	*Psychotria obscura*
Oualé	*Cola gigantea* A. Chev.
Oumiendroa	*Solanum torvum* Swartz.
Ouiessé	*Cola nitida* A. Chev.
Pébou	*Harrisonia abyssinica* Oliv.
Pouka	*Bombax buonopozense* P. Beauv.
Propro	*Jatropha curcas* Linn.
Sangou srésré (à Groudji) Quinguelibra (à Sakassou)	*Cassia occidentalis* Linn.
Sea (de forêt)	*Bridelia micrantha* (Hoschst.) Baill.
Sea	*Bridelia ferruginea* Benth.
Sébé	*Holarrhena floribunda* Dur. et Schinz
Sensenmo	*Grewia carpinifolia* Juss.
Sibra alba	*Biophytum petersianum* Klotzsch
Sindian	*Xylopia aethiopica* A. Rich.
Souroboué	*Omphalagonus nigritanus* N.E. Br.
Soumolié	*Dichapetalum guineense* (DC.) Keay
Tiendé Kaingué	*Fagara xanthoxyloïdes* Lann.
Tété iwa	*Physalis angulata* Linn.
Todondouodi	*Malacantha alnifolia* (Bak) Pierre
Tominda	*Mallotus oppositifolius* Muell. Arg.
Tonzué	*Newbouldia laevis* Seem
Troma	*Spondias mombin* Linn.
Trondi	*Paullinia pinnata* Linn.
Troumangban	*Trichilia prieureana* A. Juss.
Wazaninia	*Erythroxylum emarginatum* Thon.
Wowoliwo	*Anthocleista djalonensis* A. Chev.
Woutregna	*Nephrolepsis* ? (fougère)
Yenglé	*Ficus exasperata* Vahl

ANNEXE III

LES PERMIS DE PETITE CHASSE

1 131 permis de petite chasse (1) ont été délivrés dans la sous-préfecture de Toumodi pour l'année 1965. Cette année-là, ont été votées les lois relatives à l'exercice de la chasse, ce qui explique que, pendant les premières années, les chasseurs se sont tous procurés un permis qu'ils n'ont pas renouvelé les années

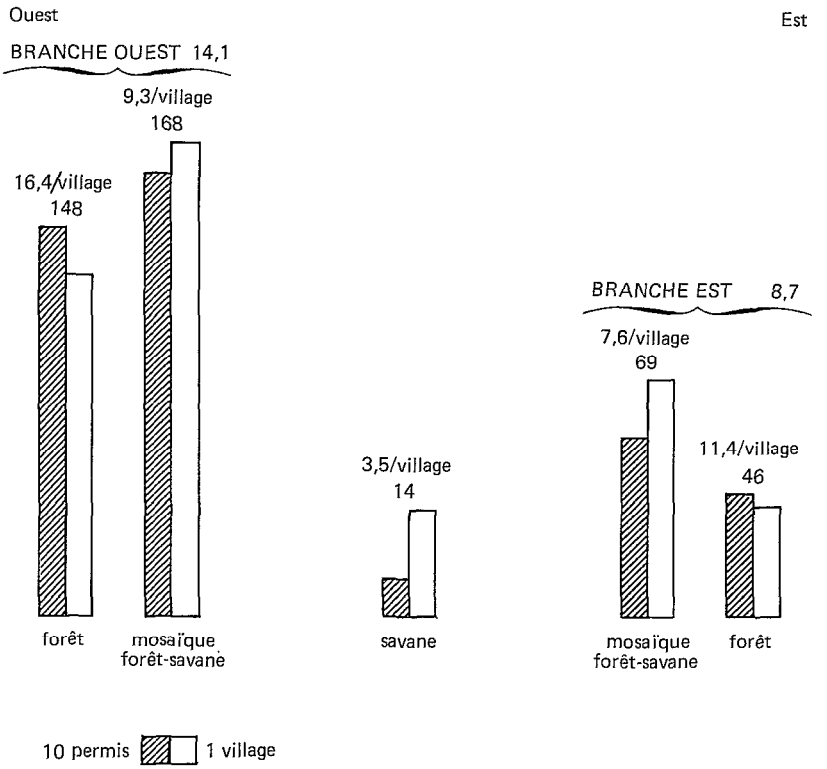

FIG. 68. — Nombre de permis délivrés dans la région Sud de la sous-préfecture de Toumodi et moyenne par village (1965).

(1) Ce permis autorise la chasse au fusil du petit gibier.

suivantes, croyant s'en être acquittés une fois pour toutes. A cette dépense, s'ajoute celle du permis de port d'armes qui ne donne pas le droit de chasser et qu'il faut renouveler chaque année. La dépense totale annuelle pour la période de chasse ouverte du 1er janvier au 31 juin est de 4 500 à 5 000 CFA par chasseur.

La figure 68 indique le nombre de permis de petite chasse délivrés en 1965 dans les villages de la zone au Sud de la route Oumé-Toumodi-Dimbokro qui sont classés en 3 catégories (villages de forêt, villages de la mosaïque forêt-savane, villages de savane).

— C'est sur la branche Ouest et dans les villages du contact forêt-savane surtout qu'est délivré le plus grand nombre de permis de chasse. Les villages de la mosaïque ont la possibilité de chasser à la fois en forêt et en savane.

— 14 permis seulement ont été délivrés dans les 4 villages de savane.

— Sur la branche Est, où la population est moins nombreuse, la moyenne par village est plus faible mais on note 46 permis dans les 4 gros villages de forêt.

Ce graphique montre que la chasse au fusil est davantage pratiquée par les habitants des zones de la forêt et de la mosaïque forêt-savane que par ceux de la savane. Ceci ne doit pas nous faire oublier l'importance de la chasse au filet, à l'époque des grands feux de saison sèche en savane, et de la chasse aux pièges.

ANNEXE IV

DEUX EXEMPLES DE RÈGLEMENT DE LITIGES EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

1) ***Attestation*** (1).

« Nous, Chef et Notables du village Sahoua (canton des Souamélé, Subdivision de Tiassalé) sur le litige de la forêt nommée Ngnabo, entre M. Kamon Ngoran, chef du village de Tafissou (canton des Ouarebo) et M. Yao Ndri (Chef de village d'Alluminankro, canton des Aïtou, subdivision de Toumodi) avons déclaré que la partie litigieuse de la forêt a été donnée aux grands-parents de M. Kamon Ngoran par notre grand-père Béssilou Alou, fondateur du village de Sahoua. En conséquence, nous déclarons que M. Kamon Ngoran est le propriétaire légitime coutumier de ladite forêt.

D'autre part, une autre partie de cette forêt nous appartenant donc non litigieuse a été donnée par nous, chef et notables du village de Sahoua à M. Kouadio Yao Kpri Tiacoh, chef de canton des Ouarebo-Toumodi.

En foi de quoi nous délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit ».

Fait en Sahoua le 20 mai 1958.

Le Chef de Village de Sahoua.
Les notables du village de Sahoua.

(1) Communiquée par le chef actuel du village de Tafissou.

2) ***Extrait du jugement rendu en 1953.***

Extrait du jugement rendu en 1953 dans le litige opposant le chef de Mougnan à celui de Beriaboukro sur la propriété d'une forêt de la rive droite du Bandama (2)

Cercle de Dimbokro

Subdivision de Toumodi

TRIBUNAL COUTUMIER

Jugement en matière civile du 21 octobre 1953

Le Tribunal Coutumier de Toumodi, statuant en matière civile, en son audience du mercredi 21 octobre 1953, a rendu le jugement ci-après.
Demandeur : K.N. Chef du village de Beriaboukro (3).

Défendeurs : A.N. et T.Z. respectivement chef de la tribu des Sahas (4) et chef du village de Bonikro, représentant la collectivité de la tribu des Sahas.

Exposé des faits

Par une plainte en date du 5 septembre 1953, le sieur K.N. accuse le sieur K.T. du village de Mougnan (tribu des Sahas) de lui avoir enlevé les forêts lui appartenant.

SUR INTERPELLATION, le sieur K.N. ajoute à sa requête :

« Mon père Bériabou, chef des Gouros, avait acheté la forêt dénommée « « Diezou-Awa » avec deux bœufs au chef de Kokumbo et c'est pour cela que « j'en revendique la propriété coutumière ».

SUR INTERPELLATION, A.N. a fait les déclarations suivantes :

« La forêt Diezou-Awa fait suite à la forêt Lango et a toujours appartenu « à la collectivité des Sahas. La limite entre elle et le village de Bériaboukro « est le marigot Tété-Oulé-Oulé (5). Cette forêt n'a jamais été la propriété des « gens de Kokumbo, lesquels d'ailleurs ont été autorisés à s'installer sur leur « emplacement actuel par mon aïeul N'Dé-N'Zué Aboua, chef de la tribu des « Sahas et premier occupant de la terre. Le chef Gouro Bériabou avait tout « simplement obtenu un droit d'asile sur la terre Baoulée et non un droit de

(2) Document obtenu auprès du chef de village de Mougnan.
(3) Beriaboukro et Bonikro sont deux villages situés en bordure du fleuve Bandama, sur la rive gauche, dans le massif forestier compris entre le Bandama et les montagnes Lango boka de direction Nord-Est, Sud-Ouest.
(4) Les Saa.
(5) Affluent du Bandama.

« propriétaire. Dans ces conditions, il n'avait jamais été question de la vente « d'une forêt quelconque au chef gouro Bériabou ».

N.T., chef du village de Kokumbo, déclare en ces termes :

« Je reconnais que les terrains sur lesquels nous habitons appartenaient à « la tribu des Sahas et que la limite actuelle entre Kokumbo (Faafoués) et les « Sahas (village de Bonikro) est le marigot Tété-Oulé-Oulé. C'est mon aïeul « Kouakou Sé qui avait autorisé le chef gouro Bériabou à s'installer là où se « trouve aujourd'hui le village de Bériaboukro. Il n'y avait pas eu de vente de « forêt à Bériabou comme l'affirme K.N. ».

A.A., planteur à Kokumbo déclare :

« Mon père m'avait dit qu'avant l'arrivée de Kouakou Sé, chez des Faafoués « de Kokumbo, toute la forêt en bordure du Bandama était la propriété coutu- « mière de la tribu des Sahas. Mais entretemps, le chef de Kokumbo acheta « une portion de forêt et la savane Diezou-Awa à cette tribu avec sept tas d'or « (350 g), un cabri, un mouton, un baril de poudre de traite et un fusil de « traite ».

K.K., planteur à Ahouekro, déclare :

« La guerre existait entre les chefs gouros Bériabou, créateur du village de « Bériaboukro, celui de Tokehiry (6) et celui de Gabia de l'autre côté du Ban- « dama. Le chef de la tribu des Sahas, c'est-à-dire N'Dé N'Zué Aboua, donna « l'hospitalité au chef gouro Bériabou. Ce dernier s'installa là où se trouve « actuellement le village de Bériaboukro qui avoisine la région du village de « Kokumbo, autre fief de N'Dé N'Zué Aboua. Je n'ai jamais appris qu'il « s'agissait d'une question de vente ».

Le dernier témoin, K.A., planteur à Kokumbo, déclare :

« La forêt litigieuse y compris la région de Kokumbo étaient la propriété « des Sahas. K.S., héritier de Kouakou Sé, chef de Kokumbo, auquel avait « donné asile N'Dé Zué Aboua, chef de la tribu des Sahas, avait l'autorisation « d'extraire du vin de rôniers situés dans la savane de Diezou-Awa. Cette autori- « sation lui fut accordée moyennant sept tas d'or (350 g) et un mouton. Son fils « qui lui succéda prit ensuite possession de la forêt et la passa au chef gouro « Bériabou ».

Le défenseur A.N. ajoute :

« Lorsque l'hospitalité avait été donnée au chef de Kokumbo par mon « aïeul, les suivants de ce chef, au cours d'une chasse, avaient découvert des « rôniers dans la savane de Diezou-Awa se trouvant à plusieurs dizaines de « kilomètres de leur lieu d'hospitalité. Ils avaient voulu en extraire du vin pour « leur chef qui ne buvait pas celui des palmiers. Ils furent chassés par mon « aïeul Aboua N'Dri, successeur de N'Dé N'Zué Aboua, parce qu'ils n'avaient « pas obtenu son autorisation au préalable. C'est alors que le Chef de Kokumbo « vint lui demander des excuses et obtint l'autorisation de faire extraire du vin. « A aucun moment, ni aucun vieux notable de la tribu des Sahas, ni moi, ne « sommes au courant de cet achat de forêt. Du reste, ce sont des déclarations « fantaisistes, et je prie le Tribunal de demander la preuve de cet achat aux « témoins. J'ajoute que la tribu des Sahas avait toléré jusqu'ici les plantations « des Gouros en deça de notre limite Tété-Oulé-Oulé pour une question de bon « voisinage. Cette complaisance avait permis à K.N. d'abuser de notre bonté « en cédant notre terrain à des ressortissants N'Zipris qui y installent des plan- « tations sans notre autorisation, dans le seul but d'encaisser des redevances « coutumières, comme le font les autres gouros de l'autre rive du Bandama.

(6) Village situé entre Bonikro et Tollakro.

« K.N. n'est pas à son premier coup d'essai. C'était d'abord dans la forêt « classée qu'il avait donné hospitalité à ces mêmes ressortissants N'Zipris ».

SUR INTERPELLATION, les témoins entendus ne peuvent apporter la preuve de l'achat de la forêt litigieuse...

PAR CES MOTIFS, le tribunal

Déboute le sieur K.N., chef du village de Bériaboukro de ses prétentions.

Déclare que la tribu des Sahas est propriétaire coutumière de la forêt Diezou-Awa depuis Bonikro (tribu des Sahas) jusqu'au marigot Tété-Oulé-Oulé.

Dit que la tribu des Sahas est seule susceptible d'accorder à des tiers l'autorisation d'installer des plantations dans cette forêt.

ANNEXE V

LA PHARMACOPÉE

Cette étude sur la pharmacopée (1) vient compléter le bilan de l'utilisation des ressources naturelles.

Il s'est agi de répertorier, avec l'aide des personnes connues dans les villages comme guérisseurs, les plantes médicamenteuses. Nous avons procédé à cet inventaire dans les trois villages de Sakassou, Tafissou et Groudji en notant l'origine, le nom et l'usage local de l'espèce médicinale citée.

Nous avons pu constater qu'un lot de plantes (essentiellement de savane ou poussant aux abords des villages (2)) est à la base de la médecine traditionnelle; mais d'un village à l'autre on ne reconnaît pas une valeur thérapeutique aux même plantes (3). C'est à Groudji que nous avons noté l'utilisation du plus grand nombre de plantes tant de forêt que de savane.

Les villageois s'adressent au guérisseur qui leur indique la plante pour soigner leur mal; un membre de la famille du malade ou le malade lui-même part alors avec sa machette à la recherche du médicament.

A Groudji, une femme originaire d'Abouakakro y retourne de temps en temps pour cueillir des plantes en savane. Il lui arrive de mélanger les plantes de forêt et de savane pour donner « plus de puissance » au médicament *(ahiré)* qui doit combattre la fièvre *(djekouadio)*. En écrasant et en mélangeant la peau des racines d'*amlon* (S), d'*akendidié* (F), et de *pébou* (F/S) auxquelles elle ajoute du piment, elle obtient un médicament à usage de purgatif.

Les plantes inscrites sur la liste ci-dessous sont connues pour leurs multiples usages en médecine indigène (nous nous sommes référé à l'ouvrage de KERHARO J. et BOUQUET A. (1950)). Les plantes sont utilisées en gargarismes, fumigations, boissons, lotions, bains, bains de vapeur, vermifuges...

Pour chacune des plantes nous donnons :
— la terminologie : nom vernaculaire et nom scientifique;
— le village où la plante a été signalée (G : Groudji, T : Tafissou, S : Sakassou);
— l'endroit où elle est généralement trouvée (F : forêt, S : savane, LF/S : lisière forêt-savane, V : village).

(1) Voir l'étude très complète de BOUQUET A. et DEBRAY M. (1974) sur la pharmacopée ivoirienne.

(2) Certaines de ces plantes ont été introduites à Groudji.

(3) Bien souvent, on nous a dit pour une plante reconnue ailleurs comme médicinale que « ce n'est pas ici un médicament ».

Ablelé *Ananas sativus* S T		T	• Jus de feuilles en gouttes contre les otites. • Comme purgatif en lavement, jus des feuilles avec poudre de piment.
Adjondoufougalé *Milletia zechiania* T	F	T	• Sur une plaie, on applique un emplâtre fait de racines pilées.
Adrain *Pycnanthus komba* T G	F	G	• Le liquide qui s'écoule de l'écorce de l'arbre après un coup de machette soigne les maux de dents.
		T	• idem plus sur les plaies comme cicatrisant.
Aéréama *Adenia lobata* T G	F	G	• En purgatif, écraser la peau.
		T	• Contre les maux de ventre (jus des feuilles en friction).
Agniblé *Pseudarthria alba* T G	S	G	• Décocté des feuilles en bain contre les courbatures fébriles. • Racines écrasées et du piment comme purgatif en lavement. • Prendre les racines et deux sindian (piment) pour se frictionner le corps fiévreux.
		T	• idem: c'est une plante qui entre dans la composition de remèdes contre la fièvre jaune.
Aïssian *Trema guineensis* T G	F F/S	G	• Contre les maux de dents, bains de bouche avec le décocté des feuilles. • Faire un pansement sur la dent avec les petits fruits écrasés pour calmer la douleur.
		T	• Décocté d'écorces contre les maux de gorge et la toux. • Feuilles sèches absorbées par les femmes qui veulent des enfants.
Akendidié *Olax subscorpioidea* T G	F/S	G	• En boisson, décocté de feuilles pour soigner la fièvre jaune. • et purgatif en lavement (macéré de racines).
		T	• Contre le ver de Guinée, poudre de racines sur la plaie.
Akofiéfié ou Akoloulou *Euphorbia hirta* T G	F-V	G	• Contre les maux de ventre les feuilles sont écrasées et sont utilisées comme purgatif. • Jus des feuilles dans les cas de conjonctivites.
		T	• pour les blessures et les plaies, couper une tige et déposer du latex.

Akpli *Ricinodendron africanum* T G	F	T	• La décoction des écorces de racines est prise en boisson contre les maux de ventre.
Akpombo *Cussonia djalonensis* T G	S	G	• Feuilles chauffées et appliquées sur les parties endolories du corps.
		T	• idem.
Allé *Caesalpinia crista* S T G	F-V	G	• Pour purger le nouveau-né malade avec le jus des feuilles en lavement.
		S	• Appliquer les feuilles sur les yeux.
Aloma *Ficus capensis* T G	F/S	G	• Pour fortifier un nouveau-né, lui donner un bain dans une décoction de feuilles.
			• ou frictionner le corps du nouveau-né avec des fruits écrasés.
		T	• Décocté de feuilles en boisson contre la toux et les maux de tête.
Amaninié *Lippia adoensis* T	V	T	• Tisanes contre les manifestations fébriles.
Amlon *Anona senegalensis* S T G			Cette plante nous a été signalée comme très couramment employée pour la variété de ses effets thérapeutiques.
		G	• Purgatif.
		S	• Contre les diarrhées et dysenteries.
		T	• Contre la toux.
Anomalié *Hoslundia opposita* S T G	F/S/V, G		• Contre la fièvre, presser le jus des feuilles et mettre quelques gouttes dans les yeux.
		T	• Très estimée en lotion et en bain, la pulpe des feuilles soigne les maladies de peau.
		S	• Jus des feuilles comme lavement. Purgatif.
Anoplandoukou *Hilleria latifolia* T G	F, G et T		• Poison violent.
			• Pour soigner le ver de Guinée, presser le jus des feuilles sur la plaie.
Aofouin *Melanthera brownei* T G		T	• Pour puger les jeunes enfants.
		G	• Jus des feuilles sur les plaies.
Aoulomagnéré *Ocimum viride* S T G	V	G	• Décocté de feuiles en bain et boisson contre les migraines.
		T	• idem.
		S	• Jus des feuilles broyées en gouttes nasales contre les maux de tête.

Atotouma *Tragia benthami* T G	F, G et T	•	En lavement et pour activer les accouchements difficiles.
Attindé *Ricinus communis* S T G	V	G •	Les feuilles chauffées sont appliquées sur les parties endolories du corps.
		S •	Idem, chevilles et genoux.
		F •	Propriétés purgatives de ses graines.
Djamla *Bauhinia thonningii* S G	S	S •	Mettre la poudre des feuilles sur les plaies et les blessures.
		•	La décoction des feuilles est donnée en boisson aux femmes pour faciliter l'accouchement.
		G •	Avaler des jeunes feuilles et trois amandes palmistes pour calmer la diarrhée.
Djeka *Alchornea cordifolia* T G	F-V	G •	La décoction de feuilles est donnée en bain contre la fièvre.
		•	Les racines écrasées ont un effet purgatif.
		T •	idem, décoction de feuilles en bain ou en boisson contre les céphalées et la toux.
Djekouadiobaka *Azadirachta indica* S T	V S et T	•	Décoction en bain et en boisson contre la fièvre.
Dolé *Sarcocephalus esculentus* S T G			« Peut-être la plante la plus utilisée pour ses propriétés médicamenteuses »...
	S et T	•	La décoction est donnée en bain ou boisson pour toutes les manifestations fébriles.
		•	Racines bouillies contre les maux de ventre.
		G •	Feuilles chauffées sur le feu et appliquées sur le corps.
Fefé *Olyra latifolia* T	F	T •	Contre les otites on utilise le suc obtenu en pilant les racines.
Floa *Microdesmis puberula* T	F	T •	Comme purgatif, prendre en lavement le jus des feuilles.
Flon *Combretum zencheri* T G	F	G •	Pour soigner immédiatement une plaie faite aux champs avec la matchette : presser le jus des feuilles sur la plaie.
		T •	idem.
Hanvien *Parinarium curataefolium* T	S	T •	Traitement des plaies (emplâtre de feuilles pilées) et des fractures (on lave le membre avec un décocté d'écorces).

Igui résouté *Cassytha filiformis* T S G	S	G	• Pour fortifier un nouveau-né, le laver dans l'eau où ont bouilli les feuilles.
		T	• La décoction de la plante entière est donnée en boisson comme laxatif.
Koma *Terminalia glaucescens* S T G	S	S	• Mâcher les jeunes feuilles contre la toux.
			• Contre les maladies de peau, prendre le jus de la peau des racines et s'en enduire le corps.
Koundou *Carapa procera* T	F	T	• L'huile extraite des fruits est utilisée contre les douleurs rhumatismales.
Koundré *Ageratum conyzoïdes* S	V	S	• Soigner les plaies et les blessures avec le jus des feuilles.
Kpa kpa *Azfelia africana* G	F	G	• Prendre le décocté de l'écorce en bain contre les grandes fatigues.
Kpangui kokoré *Afrormosia laxiflora* T	S	T	• Très utilisé. Décocté de feuilles en boissont contre les douleurs rhumatismales et les fortes fièvres.
Kpekpessia *Phyllanthus discoideus* G	S	G	• Ecraser l'écorce dont le jus sert de purgatif en lavement.
Kpokpoliko *Boerhaevia diffusa* T	V	T	• Pour favoriser les accouchements difficiles.
Krokro *Crossopteryx febrifugia* S T	S	T	• Décocté des feuilles donné aux enfants rachitiques comme fortifiant.
			• Traitement des plaies avec la poudre des feuilles.
		S	• Idem.
Loukrou *Khaya grandifolia* T G	F	G	• Friction du corps avec le jus de l'écorce contre les grandes fatigues.
		T	• Traitement des plaies avec la poudre de l'écorce.
Mé *Elaeis guineensis* S	F	S	• Contre le torticolis, faire un collier tressé en feuilles de palmiers.
Niahuï *Rauwolfia vomitoria* S T G	F	G	• Entre dans la préparation d'une décoction avec d'autres feuilles contre la fièvre jaune.
			• Racines écrasées comme purgatif en lavement.
		T	• Bain de vapeur avec le décocté des feuilles contre les maux de ventre.

			• Frotter le sein de la mère pour empêcher l'enfant de têter à partir de 7 mois.
		S	• Pour sevrer les enfants, enduire le sein de la mère avec le jus des feuilles.
Nyé *Ceiba pentandra* S T	F	T	• Décoction d'écorce recommandée aux enfants rachitiques et aux femmes enceintes.
N'zissirobo *Fleurya aestuans* G	F	G	• Les massages sur les reins pratiqués avec le jus des feuilles facilitent les accouchements.
Oflé *Carica papaya* T G	F T et G R		• Pulpe de feuilles en application sur les plaies comme cicatrisant.
			• Le décocté des feuilles facilite les accouchements difficiles.
Pébou *Harrisonia occidentalis* (ou *abyssinica*) T	L/F/S	T	• La pulpe de racines est délayée dans de l'eau chaude, la potion est donnée en boisson contre les maux de ventre.
Pouka *Bombax flammeum* G	F	G	• Bain de vapeur (décoction de l'écorce) contre les genoux enflés (oedème du genou).
			• Ecorce broyée pour frictionner le genou enflé.
Propro *Jatiopha curcas* T G	V	G	• Ecraser les feuilles pour se purger.
		T	• idem. Les feuilles chauffées sont appliquées sur le corps pour calmer la douleur.
Sangou srésré ou quinguelibra à S *Cassia occidentalis* S G	V	G	• En boisson, décocté des feuilles contre les maux de ventre.
			• En lavement, jus des feuilles écrasées.
		S	• Jus des feuilles dans les yeux.
			• Avec du piment comme purgatif en lavement.
Sea *Bridelia ferruginea* S T G	S	G	• Pour soigner les maux de ventre de l'enfant, on écrase les feuilles et on les donne en lavement.
			• Chez l'adulte, on prend par voie buccale les feuilles écrasées avec trois sindian (piments).
Sensenmo *Grewia carpinifolia* T	F	T	• La décoction obtenue en faisant bouillir les feuilles dans de l'eau est donnée en boisson contre la toux.
Sibra alba *Biophytum petersianum* G	S	G	• En purgatif, utiliser le jus des racines avec du citron.
			• Comme antivomitif, prendre le décocté des feuilles en boisson.

Sindian *Xylopia aethiopica* G	F	G • Les fruits sont incorporés à presque tous les lavements.
Soumolié *Dichapetalum flexuosum* S T G	F	S • Soigner les plaies avec un emplâtre de feuilles pilées. G • Racines écrasées comme purgatif en lavement. T • Les feuilles en décoction sont utilisées en bain contre les maux de ventre.
Souroubouć *Omphalogonus nigritanus* T G	F/S	G • Emplâtre de feuilles sur la plaie. T • Cette liane entre avec d'autres plantes dans le traitement des ictères graves. • Jus des feuilles : gouttes dans les yeux contre le délire de la fièvre.
Tiendé *Fagara xanthoxyloïdes* G	F/S	G • Ces feuilles entrent dans la préparation d'une décoction contre la fièvre jaune.
Tominda *Mallotus oppositifolius* S	S	S • Contre les maux de ventre, boire le décocté des feuilles.
Tongué *Newbouldia laevis* T G	F-V	T • Priser les écorces broyées en poudre contre les maux de tête. G • Ecorce fraîche pilée chauffée dans l'oreille contre les otites.
Troma *Spondias monbin* S T G	F/S	G • Jus de feuilles contre les ophtalmies. S • Contre les maux de ventre décocté de feuilles à boire avec du sel. T • idem.
Trondi *Paullinia pinnata* T G	F	G • La plante fait partie d'un traitement plus complexe contre la fièvre jaune. • Pour les coupures et les plaies, couper une tige de 10 cm, l'écraser sur une pierre, ajouter du jus de citron et mettre en pansement. T • Idem et plante utilisée pour faciliter les accouchements.

Ouvrages consultés

BOUQUET (1969), BOUQUET et DEBRAY (1974), CAIMENT LE BLOND (1957), DALZIEL (1937), KERHARO et BOUQUET (1950a), (1950b), LAFFITTE (1946).

Bibliographie

Photographies aériennes.

— 1/50 000 *IGN* AO 1952-53 Mission NB 30 XIII
AO 1955-56 Mission NB 30 XIV
AO 1961-62 Mission NB 30 XIII.
— 1/20 000 *SOGETEC* Mission de Kossou 1969
Bandes nos 50 à 57.

— *Photographies aériennes obliques*

Prise de vue : G. Petiot, O.R.S.T.O.M.
23 juillet 1972 - 9 h 30
Piper Chirokee 140
Rolleiflex - Objectif Planar 2,8/80 mm
Altitude 100-150 m.

ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE D'IVOIRE.

Dossiers.

— III-4-149 (1916-1934). Notes et étude sur le caoutchouc de la Côte d'Ivoire.
— IV-18-71 (1924-1925). Cercle du N'Zi-Comoé. Poste de Toumodi.
— IV-18-71 (1925). Situation économique et commerciale du Cercle du N'Zi-Comoé.
— IV-15-123 (1932). Situation économique et commerciale du Cercle du N'Zi-Comoé.
— IV-17-46 (1930-35). Dimbokro, café, correspondances diverses.
— IV-25-69 S.D. Rapport sur les quantités de denrées nécessaires à l'alimentation annuelle d'un indigène.
— VI-37-90 (1914-1916). Arrêtés interdisant dans toute la colonie la fabrication, la vente et la circulation du « bangui ».
— VI-16-239 (1923-1926). Service zootechnique : Dénombrement et protection du cheptel - Correspondance et rapports divers.
— VI-37-92 (1927-1932). Les marchés du coton - Cercle de Dimbokro.
— VI-15-123 (1932). Cercle du N'Zi-Comoé - Poste de Toumodi.
— VI-20-252 (1933). Rapports et répartition des cultures vivrières dans les cercles.

— X-34-10 (1900-1908). Région du Baoulé-Sud. Conquête du pays - Rapports sur les opérations militaires et les reconnaissances effectuées dans la région du Baoulé (Nord et Sud).
— X-31-30 (1905-1909). Cercle du N'Zi-Comoé. Poste de Toumodi.
— X-2-122 (1908-1909). Cercle du Baoulé-Sud. Rapports mensuels et correspondance du cercle.
— X-35-31 (1908-1910). Cercle du Baoulé-Sud. Rapports d'ensemble sur la situation politique du Cercle. Correspondance.
— XI-43-425 (1902-1908). Cacao.
— XI-42-298 (1908). Renseignements sur la culture du cacaoyer en Côte d'Ivoire.
— XI-30-204 (1909-1910). Culture du Cacao.
— XI-39-410 (1909-1910). Elevage : documentation générale.
— XI-34-257 (1907-1911). Résumé de la situation économique et agricole du Cercle du Baoulé-Sud.
— XI-35-370 (1908-1912). Recensement du bétail en Côte d'Ivoire.
— XI-46-337 (1908-1923). Elevage : état sanitaire. Recensement du bétail. Personnel. Correspondances diverses.
— XI-34-242 (1930). Commerce du bétail et des produits animaux.
— XI-34-434 (1903-1932). Cercle du N'Zi-Comoé : rapports et correspondances sur la situation agricole, économique et zootechnique (Toumodi, Ouellé, Bocanda).
— XI-34-221 (1932). Rapports de tournées.
— XI-34-257 (1907-1933). Cercle de Dimbokro : correspondances diverses et rapports sur la situation agricole, économique et zootechnique.
— XI-46-343 (1933). Cercle du N'Zi-Comoé. Rapports agricoles.
— XI-46-334 (1904-1934). Renseignements divers concernant la culture du café.
— XI-46-349 (1935). Le mois agricole : chronique mensuelle.
— XI-34-233 (1925-1937). Culture du cacaoyer.
— XI-26-158 (1935-1937). Correspondances agricoles diverses.
— XI-45-156 (1932-1943). Intensification de la culture caféière.
— XI-45-133 (1939-1943). Service de l'agriculture : correspondances diverses.
— XI-26-169 (1932-1945). Service de l'agriculture : correspondances diverses.
— XI-42-307 S.D. Inventaire des denrées alimentaires indigènes.

Monographies.

Monographie du Cercle du Baoulé (3 avril 1904).
Monographie du Cercle du N'Zi-Comoé (1912).

Ouvrages et articles.

ADJANOHOUN (E.), 1964. Végétation des savanes et des rochers découverts en Côte d'Ivoire Centrale, Mém. O.R.S.T.O.M. n° 7, Paris, 178 p.
ANGOULVANT (G.), 1916. La pacification de la Côte d'Ivoire (1908-1915). Méthodes et résultats, Larose, Paris, 315 p.
ASECNA. Résumés mensuels des observations météorologiques, Dakar.
ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE, 1971, 15 planches. Ministère du Plan, Université d'Abidjan, O.R.S.T.O.M.
AUBREVILLE (A.), 1947. Les brousses secondaires en Afrique équatoriale. Côte d'Ivoire, Cameroun, A.E.F. *Bois et Forêts des Tropiques,* n° 2, pp. 24-29.

AUBREVILLE (A.), 1949. Climat, forêt et désertification de l'Afrique Tropicale, Larose, Paris.
AUBREVILLE (A.), 1966. Les lisières forêt-savane des régions tropicales, *Adansonia*, t. VI, n° 2, pp. 175-188.
AVENARD (J.M.), 1969. Réflexions sur l'état de la recherche concernant les problèmes posés par les contacts forêts-savanes. Essai de mise au point et de bibliographie. O.R.S.T.O.M., série Initiations, Documentations techniques, n° 14, 154 p.
AVENARD (J.M.), ELDIN (M.), GIRARD (G.) *et al.*, 1971. Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire, Mém. O.R.S.T.O.M. n° 50, Paris, 391 p.
AVENARD (J.M.), BONVALLOT (J.), LATHAM (M.) *et al.*, 1974. Aspects du contact forêt-savane dans le Centre et l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Etude descriptive, O.R.S.T.O.M., Paris, Travaux et documents n° 35, 254 p.
BARRAU (J.), 1973. Plantes et comportement des hommes qui les cultivent. L'œuvre ethnobiologique d'André Haudricourt. *La Pensée*, n° 171, pp. 37-46.
BAUMANN (H.) et WESTERMANN (D.), 1948. Les peuples et les civilisations de l'Afrique, Payot, Paris, 605 p.
BEAUJEU-GARNIER (J.), 1971. La géographie : méthodes et perspectives, Masson, Paris, 141 p.
BENOIT (M.), 1974. Espaces agraires Mossi en pays Bwa - Haute Volta. O.R.S.T.O.M., 145 p. multigr.
BERGER (J.M.), 1964. Profils culturaux dans le Centre de la Côte d'Ivoire, *Cahiers O.R.S.T.O.M. Pédologie*, vol. II, 1, pp. 41-69.
BERTIN (J.), 1974. Sémiologie graphique, Mouton Bordas Gauthier-Villars, Paris, 2e édit.
BERTRAND (G.), 1968. Paysage et géographie physique globale. Esquisse méthodologique, *Rev. géo. Pyr S.O.*, 39, 3, pp. 249-272.
BETTIGNIES (J. de), 1964, Toumodi. Etude monographique d'un centre semi-urbain, Abidjan, 150 p. multigr.
BINGER (L.G.), 1892. Du Niger au Golfe de Guinée, Hachette, Paris, 2 tomes.
BIROT (P.), 1965. Les formations végétales du globe, SEDES, Paris, 499 p.
BLANC-PAMARD (C.), SPICHIGER (R.), 1973. Contact forêt-savane et recrû forestier en Côte d'Ivoire, *L'Espace géographique*, 3, pp. 199-206.
BONNEMAISON (J.), 1973. Espaces et paysages agraires dans le Nord des Nouvelles Hébrides. L'exemple des îles d'Aoba et de Maewo, O.R.S.T.O.M., Centre de Nouméa, 108 p. multigr.
BONVALLOT (J.), DUGERDIL (M.), DUVIARD (D.), 1970. Recherches écologiques dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : répartition de la végétation dans la savane pré-forestière, *La Terre et la Vie*, 1, pp. 3-31.
BOUDET (G.), 1966. Etude agrostologique du Ranch de Sipilou (République de Côte d'Ivoire), Etude agrostologique I.E.M.V.T., n° 14, Maisons-Alfort, 150 p. multigr.
BOUQUET (A.), 1969. Féticheurs et médecines traditionnelles du Congo (Brazzaville), Mémoire O.R.S.T.O.M. n° 36, 282 p.
BOUQUET (A.) et DEBRAY (M.), 1974. Plantes médicinales de la Côte d'Ivoire. Travaux et documents n° 32, O.R.S.T.O.M. Paris, 231 p.
BROOKFIELD (H.C.), 1964. The ecology of Highland settlement in New Guinea : some suggestions, *American Anthropologist*, 2, vol. 66, n° 4, pp. 20-38.
BRUNET (R.), 1968. Les phénomènes de discontinuité en géographie, Mém. et Doc. du Centre de Rech. et Doc. cartogr. et géogr. C.N.R.S., Paris, vol. 7, 113 p.
CAIMENT-LE BLOND (J.), 1957. Contribution à l'étude des plantes médicinales d'A.O.F. et d'A.E.F., Thèse Doctorat, Univ. Paris, Fac. Pharmacie, Editions Lépine, Paris, 136 p.
LE CALENDRIER AGRICOLE du planteur ivoirien de café et de cacao, 1964, I.F.C.C., Centre de Recherches de Côte d'Ivoire, Jouve, Paris, 69 p.

CHAUVEAU (J.P.), 1970. Essai bibliographique sur la société Baoulé, in GUERRY (V.), La vie quotidienne dans un village baoulé, Abidjan, I.A.D.E.S., pp. 124-137.

CHAUVEAU (J.P.), 1971. Note sur l'histoire du peuplement de la région de Kokumbo (Côte d'Ivoire), O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, IV, 11, 48 p. multigr.

CHAUVEAU (J.P.), 1972. Les cadres socio-historiques de la production dans la région de Kokumbo (Pays Baoulé, Côte d'Ivoire). I. La période précoloniale, O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, V, 7, 124 p. multigr.

CLOZEL (F.J.), 1906. Dix ans à la Côte d'Ivoire, Challamel, Paris.

CONKLIN (H.C.), 1969. An ethno-ecological approach to shifting cultivation, *Transactions of the New York Academy of Sciences*, 2 series, vol. 17, pp. 133-142.

COQUIN (F.X.), 1969. La Sibérie, Peuplement et immigration paysanne au XIX[e] siècle, Thèse pour le doctorat ès lettres, Univ. de Paris, 789 p.

COULAUD (M.), 1972. Les Zafimaniry, un groupe ethnique de Madagascar à la poursuite de la forêt, Fanontam-Boky-Malagasy, Tananarive, 385 p.

DALZIEL (J.M.), M.D., B.Sc., F.L.S., 1937. The useful plants of West Tropical Africa, published by the Crown Agents for the colonies, London, 612 p.

DAVEAU (S.), 1966. Les rebords des plateaux gréseux d'Afrique occidentale et leur occupation humaine, *Finisterra Revista portuguesa de Geographia*, Lisboa, vol. I, 2.

DELMAS (J.), 1967. Recherches écologiques dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : premier aperçu sur les sols et leur valeur agronomique, *La Terre et la Vie, rev. d'écol. appl.*, Paris, 3, pp. 216-277.

DOLLFUS (O.), 1970. L'Espace géographique, Paris, P.U.F. (Que sais-je ?, n° 1390), 126 p.

DOLLFUS (O.), 1971. L'analyse géographique, Paris, P.U.F. (Que sais-je ? n° 1456), 124 p.

DOLLFUS (O.), 1971. Résultats d'une recherche dans les montagnes guatémaltèques en 1971. Recherche C.N.R.S.

DOUTRESOUILLE (G.), 1947. L'élevage en Afrique occidentale française, Larose, Paris, 298 p.

DUCHEMIN (J.P.), TROUCHAUD (J.P.), 1967. Evaluation de la population en 1965 par unités administratives. République de Côte d'Ivoire, Document de travail O.R.S.T.O.M., Abidjan, 32 p. multgr.

DUGERDIL (M.), 1970. Recherches sur le contact forêt-savane en Côte d'Ivoire. I. Quelques aspects de la végétation et de son évolution en savane préforestière, *Candollea* 25/1, pp. 11-19. II. Note floristique sur les îlots de forêt semi-décidue, *Candollea*, 25/2, pp. 235-243.

DUPIRE (M.), 1960, Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire, Abidjan, *Etudes Eburnéennes*, VIII, pp. 9-234.

DUVERGER (M.), 1961. Méthode des Sciences Sociales, Paris, P.U.F., 501 p.

THE ECOLOGY OF THE FOREST - Savanna boundary, 1964, McGill Univ. Savanna Research Project, I.G.U., Humid Tropics commission, symposium, Venezuela, 1964.

ELDIN (M.), DAUDET (A.), 1967. Notice explicative de la carte climatologique de la Côte d'Ivoire, O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 18 p. multigr.

ESSAI DE MONOGRAPHIE d'un village de savane : Diamelassou, in Etude Régionale de Bouaké, 1962-1964, document n° 4, 135 p.

ESSAI DE MONOGRAPHIE d'un village de forêt : Kouakoubroukro, in Etude Régionale de Bouaké, 1962-1964, document n° 5, 169 p.

ETIENNE (P.), 1968. Les Baoulé et le temps, *Cah. O.R.S.T.O.M., Série Sciences Humaines*, t. V, n° 3, pp. 17-37.

ETIENNE (P.) et (M.), 1968. L'émigration Baoulé actuelle, *Cah. Outre Mer*, XXI, pp. 155-195.

ETIENNE (P.), 1971. Les Baoulé face aux rapports de salariat, *Cah. O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines,* vol. VIII, n° 3, pp. 235-242.
ETIENNE (P.), 1971. Le fait villageois Baoulé, O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, 78 p. multigr.
ETUDE RÉGIONALE DE BOUAKÉ (1962-1964), 1966, Ministère du Plan, République de Côte d'Ivoire, Abidjan, 4 vol. principaux, 11 documents annexes.
EVANS-PRITCHARD (E.E.), 1968. Les Nuer, Gallimard, Paris, 312 p.
FEBVRE (L.), 1922. La terre et l'évolution humaine, Albin Michel, Paris, 444 p.
GEERTZ (C.), 1963. Agricultural involution : the process of ecological change in Indonesia, Berkeley and Los Angeles, 176 p.
GOUROU (P.), Les pays tropicaux, P.U.F., Paris, 271 p.
GOUROU (P.), 1954. Remarques sur les régions écologiques, Coll. sur les régions écologiques du globe, Paris, pp. 369-374.
GOUROU (P.), 1969. Recueil d'articles (28 art.), *Revue Belge de géographie,* 93, fasc. 1-2-3.
GOUROU (P.), 1970. L'Afrique, Hachette, Paris,331 p.
GOUROU (P.), 1971. Leçons de géographie tropicale, Mouton, Paris, 323 p.
GOUROU (P.), 1973. Pour une géographie humaine, Flammarion, Paris, 388 p.
GUERRY (V.). La vie quotidienne dans un village Baoulé, I.N.A.D.E.S., Abidjan, 137 p.
GUILLAUMET (J.L.), 1967. Notice explicative de la carte de la végétation au 1/500 000 de la Côte d'Ivoire, O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 31 p. multigr.
GUILLOT (B.), 1968. La Terre Enkou. Recherches sur les structures agraires du plateau Koukouya, EPHE, Thèse de doctorat de 3e cycle, 188 p., Paris.
GUILLOT (B.), 1970. Le village de Passia. Essai sur le système agraire Nzabi, *Cah. O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines,* vol. III, n° 1, pp. 47-90.
HARRIS (D.R.), 1969. Agricultural Systems, Ecosystems and the Origins of Agriculture. The Domestication and Exploitation of Plants and Animals. Publié sous la direction de P.J. UCKO et C.W. DIMBLEY, Londres, Gerald Duckworth and C°.
HAUDRICOURT (A.G.), 1964. Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des clones et des clans, *L'Homme,* IV, 1, pp. 93-104.
HEDIN (L.), 1967. Recherches écologiques de la savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : la valeur fourragère de la savane, *La Terre et la Vie, rev. d'écol. appl.,* Paris, pp. 249-261.
HOOCK (J.), 1971. Les savanes guyanaises : Kourou. O.R.S.T.O.M., Paris, Mémoire n° 44, 251 p.
HOPKINS (B.), 1966. Forest and savanna. An introduction to tropical plant ecology with special reference to West Africa, Heinemann Educational Books Ltd. Londres, 2nd ed., 100 p.
HUTCHISON (J.), DALZIEL (J.-M.), 1954. Flora of West Tropical Africa, Crown Agents for Oserveas Governments and Administration, London, Ed. 2, 2 vol.
ISNARD (H.). Géographie de l'Afrique tropicale et australe, Paris, P.U.F. (Que sais-je ? n° 1139), 126 p.
JOURNAL OFFICIEL DE CÔTE D'IVOIRE, 1er juillet 1899 - 1re août 1899. Extrait d'un rapport de M. Delafosse, administrateur du Baoulé.
— 31 août 1908, Tournée du Lieutenant-Gouverneur Angoulvant dans le Cercle du Baoulé.
— 1913. Extrait d'un rapport dans le Cercle de Baoulé-Sud, p. 138.
JUILLARD (E.), 1961. A propos de la notion de région géographique, *L'Homme,* I, 3, pp. 109-111.
KAYSER (B.), 1969. L'agriculture et la société rurale des régions tropicales, SEDES, Paris, 207 p.
KEAY (R.W.), 1959. Carte de la végétation de l'Afrique au Sud du tropique du Cancer, Oxford University Press.

KERHARO (J.), BOUQUET (A.), 1950a. Plantes médicinales et toxiques de la Côte d'Ivoire - Haute Volta, Ed. Vigot, Paris, 291 p.
KERHARO (J.), BOUQUET (A.), 1950b. Sorciers, féticheurs et guérisseurs de la Côte d'Ivoire et de la Haute Volta, Paris, Vigot Edit.
KÖBBEN (A.), 1956. Le planteur noir, I.F.A.N., Centre de Côte d'Ivoire, 190 p. *Etudes Eburnéennes*, V.
KOUASSIGAN (G.A.), 1966. L'Homme et la Terre, O.R.S.T.O.M., Ed. Berger-Levrault, Paris, 283 p.
LABOURET (H.), 1941. Paysans d'Afrique occidentale, Gallimard, Paris, 184 p.
LAFFITTE, 1946. La pharmacopée indigène en A.O.F. Paris, dactylogr.
LAMOTTE (M.), 1967. Recherches écologiques dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire) : Présentation du milieu et du programme de travail, *La Terre et la Vie, rev. d'écol. appl.*, Paris, pp. 197-215.
LATHAM (M.), DUGERDIL (M.), 1970. Contribution à l'étude de l'influence du sol sur la végétation au contact forêt-savane dans l'Ouest et le Centre de la Côte d'Ivoire, *Adansonia*, série n° 2, n° 10 (4), pp. 553-576.
LEFÈVRE (R.), 1949. Cacao et café, cultures « révolutionnaires », l'évolution des peuples de la forêt, *Rev. géo. hum. et ethnog.*, I, 4, pp. 52-62.
MANGENOT (G.), 1955. Etude sur les forêts des plaines et plateaux de la Côte d'Ivoire, Abidjan, *Etudes Eburnéennes*, IV, pp. 5-61.
MEILLASSOUX (C.), 1964. Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Mouton, Paris, 382 p.
MIÈGE (J.), 1950. L'agriculture Baoulé, Conférence internationale des Africanistes de l'Ouest, Dakar, I, comptes rendus, pp. 47-59.
MIÈGE (J.), 1952. L'importance économique des ignames en Côte d'Ivoire. Répartition des cultures et principales variétés, *R.I.B.A.*, Le Mans, 353-354, pp. 144-155.
MIÈGE (J.), 1952. Contribution à l'étude systématique des Dioscorea ouest africains, Thèse Doctorat ès Sciences Naturelles, Univ. de Paris, Fac. des Sciences, 3 vol., 266 p.
MIÈGE (J.), 1954. Les cultures vivrières en Afrique Occidentale. Etude de leur répartition géographique, particulièrement en Côte d'Ivoire, *Cah. Outre Mer*, Bordeaux.
MIÈGE (J.), 1955. Les savanes et forêts claires de Côte d'Ivoire, Abidjan, *Etudes Eburnéennes*, IV, pp. 62-81.
MIÈGE (J.), 1966. Observations sur les fluctuations des limites savanes-forêts en Basse Côte d'Ivoire, Univ. Dakar, *Ann. Fac. Sc.*, 19, n° 3, pp. 149-166.
MONDJANNAGNI (A.), 1969. Contribution à l'étude des paysages végétaux du Bas-Dahomey, *Ann. Univ. Abidjan*, série G, I, fasc. 2, 186 p.
MONNIER (Y.), 1968. Les effets des feux de brousse sur une savane préforestière de Côte d'Ivoire, *Etudes Eburnéennes*, IX, Abidjan, 260 p.
MONNIER (Y.), 1969. Il était une fois à Ayérémou... Un village du Sud-Baoulé, *Ann. Univ. Abidjan*, 1969, série G, I, n° 1, 136 p.
NICOLAÏ (H.), 1963. Le Kwilu, étude géographique d'une région congolaise, CEMUBAC, Bruxelles, 472 p.
NOELLE (E.), 1966. Les sondages d'opinion. Paris, Ed. de Minuit, 393 p.
PALIERNE (J.M.), 1969. La notion de paysage en géographie est-elle un faux problème ?, *Norois*, n° 62, avr.-juin, pp. 254-262.
PAMARD (C.), 1970. Les marges du Comtat, Mémoire présenté à la Faculté des Lettres, Univ. d'Aix-en-Provence, D.E.S., 116 p. dactylogr.
PAULME (D.), 1962. Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui. Les Bété. Mouton, Paris, 205 p.
PEETERS (L.), 1964. Les limites forêt-savane dans le Nord du Congo en relation avec le milieu géographique, *Revue Belge de géographie*, n° 3, pp. 239-273.
PELISSIER (P.), 1963. Les Pays du Bas Ouémé. Une région témoin du Dahomey méridional, Fac. des Lettres et Sc. Humaines, Dakar, 173 p.

PELISSIER (P.), 1966. Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Impr. Fabrègues, St-Yrieix, 942 p.
PELISSIER (P.), SAUTTER (G.), 1970. Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969), *Etudes Rurales*, 37-38-39, pp. 7-45.
PELTRE (P.), 1973. Carte géomorphologique au 1/20 000 du « grand bassin versant » de Sakassou, O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 27 p. multigr.
PELTRE (P.), 1973. Recherches cartographiques régionales pour l'étude du contact forêt-savane dans le Sud du V Baoulé, Carte géomorphologique et notice explicative, O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 129 p. multigr.
PERSON (Y.), 1968. Samori. Une révolution dyula, Mémoire I.F.A.N. n° 80, 3 tomes, Dakar.
PILLET-SCHWARTZ (A.M.), 1973. Capitalisme d'état et développement rural en Côte d'Ivoire. La Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à Huile en pays Ebrié, E.P.H.E.-C.N.R.S., Paris, Thèse de Doctorat de 3e cycle, 398 p.
PINTO (R.), GRAWITZ (M.), 1964. Méthodes des Sciences Sociales. Paris, Dalloz, tomes I et II, 993 p.
PORTERES (R.), 1963. Lexique et bribes concernant l'ethnobotanique du Baoulé-Sud à Lamto, multigr. Paris, Museum d'Histoire Naturelle.
PORTERES (R.), 1964. Le palmier rônier (*Borassus aethiopium* Mart.) dans la province du Baoulé (Côte d'Ivoire), *Journal d'agr. tropic. et de Botanique appliquée*, tome XI, n° 12, pp. 499-514.
RADCLIFFE-BROWN (A.R.), FORDE (D.), 1953. Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique (trad. de l'anglais), Paris, P.U.F., 526 p.
RHAM (P. de), 1971. L'azote dans quelques forêts, savanes et terrains de culture d'Afrique tropicale humide (Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat, Univ. de Lausanne, Fac. des Sciences, Buchdruckerei Berichthaus, Zurich, 124 p.
RICHARD (J.), 1972. Le contact forêt-savane dans le Centre-Ouest ivoirien (Séguéla-Vavoua). Aspects et significations, O.R.S.T.O.M., Petit Bassam, 176 p.
RICHARD (J.F.), 1972. Problèmes de géographie du paysage : I. Essai de définition théorique (Recherches sur le contact forêt-savane en Côte d'Ivoire), O.R.S.T.O.M.,Adiopodoumé, 98 p. multigr.
RICHARD (J.F.), 1973. Typologie de quelques formations végétales du contact forêt-savane (Sud Baoulé, Côte d'Ivoire), O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 97 p. multigr.
RICHARD (J.F.) *et coll.*, 1973. Notice de la carte des formations végétales de Sakassou au 1/5 000, O.R.S.T.O.M., Adiopodoumé, 16 p. multigr.
RICHARD-MOLARD (J.), 1951. Les terroirs tropicaux d'Afrique, *Annales de géographie*, LX, nov.-déc., pp. 349-369.
RIOU (G.), 1962-1964. Etude régionale de Bouaké. Tome 2 : l'Economie. Le pays Baoulé : description du milieu physique, pp. 1-43, République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan.
RIOU (G.), 1965. Notes sur les sols complexes des savanes préforestières en Côte d'Ivoire, *Annales de l'Université d'Abidjan, série Lettres*, n° 1, pp. 17-36.
RIOU (G.), 1966. Les sols en pays Baoulé. Utilisations. Possibilités de mise en valeur. T. 1, 2, 3, Thèse de 3e cycle, Strasbourg.
ROBEQUAIN (Ch.), 1954. Densités de population et géographie humaine en Afrique Noire, *Ann. de Géogr.*, LXIII, n° 337, pp. 226-230.
ROUGERIE (G.), 1957. Les pays agni du Sud-Est de la Côte d'Ivoire forestière, *Etudes Eburnéennes*, VI, 1957, pp. 7-213.
ROUGERIE (G.), 1960. Le façonnement actuel des modelés en Côte d'Ivoire forestière, I.F.A.N., n° 58, 542 p.
ROUGERIE (G.), 1967. La Côte d'Ivoire, Paris, P.U.F. (Que sais-je ? n° 1137), 128 p.

ROUGERIE (G.), 1969. Géographie des paysages, Paris, P.U.F. (Que sais-je ? n° 1362), 126 p.
SANTOS (M.), 1971. Le métier de géographe en pays sous-développé, Ed. Ophrys, Paris, 119 p.
SAUTTER (G.), 1961. L'étude régionale : réflexions sur la formule monographique en géographie humaine, *L'Homme,* I, n° 1, pp. 77-89.
SAUTTER (G.), 1962. A propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale, *Etudes Rurales,* Paris, janv.-mars, 4, pp. 24-86.
SAUTTER (G.), 1966. De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement, Mouton, Paris, 2 vol., 1 100 p.
SAUTTER (G.), 1968. La région traditionnelle en Afrique Tropicale, Coll. intern. Sc. Hum., Strasbourg, 1967 : Régionalisation et développement, C.N.R.S., Paris.
SAUTTER (G.), 1968. Les structures agraires en Afrique Tropicale, C.D.U., Paris.
SAUTTER (G.), PELISSIER (P.), 1964. Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir, *L'Homme,* IV, janv.-avr., pp. 56-72.
SCHNELL (R.), 1950. La forêt dense. Introduction à l'étude botanique de la région forestière d'Afrique occidentale, Lechevalier, Paris, 330 p.
SCHNELL (R.), 1957. Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique Noire, Larose, Paris, 223 p.
SCHNELL (R.), 1971. Introduction à la phytogéographie des pays tropicaux, Gauthier-Villars, Paris, 2 vol., 951 p.
SCHWARTZ (A.), 1964. Etudes de Sciences Humaines en Côte d'Ivoire : essai de bibliographie, O.R.S.T.O.M., Paris, 47 p. multigr.
S.O.D.E.M.I., 1964. Carte géologique de la République de Côte d'Ivoire (1/1 000 000), Direction des Mines et de la Géologie, Abidjan.
SORRE (M.), 1971. Les fondements biologiques de la géographie humaine, Colin, Paris, 447 p.
SPICHIGER (R.) et PAMARD (C.), 1973. Recherches sur le contact forêt-savane en Côte d'Ivoire : Etude du recrû forestier sur des parcelles cultivées en lisière d'un îlot forestier dans le sud du pays Baoulé, *Candollea,* n° 28, pp. 21-37.
TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES, 1970, *Etudes Rurales,* Paris, nos 37-38-39, janv.-sept.
TISSANDIER (J.), 1969. Zengoaga (Cameroun), Mouton, O.R.S.T.O.M., Paris, 88 p. (Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 3).
TRICART (J.), 1956. Les échanges entre la zone forestière de la Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes, *Cah. Outre Mer,* IX, 35, pp. 209-238.
TRICART (J.), 1957. Le café en Côte d'Ivoire, *Cah. Outre Mer,* X, 39, pp. 209-233.
TROUCHAUD (J.-P.), 1962-1964. Données sur quelques terroirs villageois, Etude régionale de Bouaké, document n° 7, 50 p.
TROUCHAUD (J.P.), 1968. Essai de division régionale en Côte d'Ivoire. Document de travail, O.R.S.T.O.M., Abidjan, vol. I, n° 8, 152 p. multigr.
VERLY (P.L.), 1969. Contribution à l'étude des races bovines autochtones en Côte d'Ivoire, les bœufs « Baoulé » et « Lagunes », *Ann. Univ. Abidjan, Ecologie,* série E, II, fasc. 1, pp. 149-234.
VUATTOUX (R.), 1970. Observations sur l'évolution des strates arborée et arbustive dans la savane de Lamto (Côte d'Ivoire), *Ann. Univ. Abidjan, sér. E, Ecologie,* III, fasc. 1, pp. 285-315.
WURTZ (J.), 1971. Adiamprikofikro-Douakankro (Côte d'Ivoire), Mouton, Paris, La Haye, 68 p.
ZELENSKY (V.), 1955. Le cadastre des plantations caféières et cacaoyères en Côte d'Ivoire, *Agro. trop.,* X, n° 5, pp. 551-581.

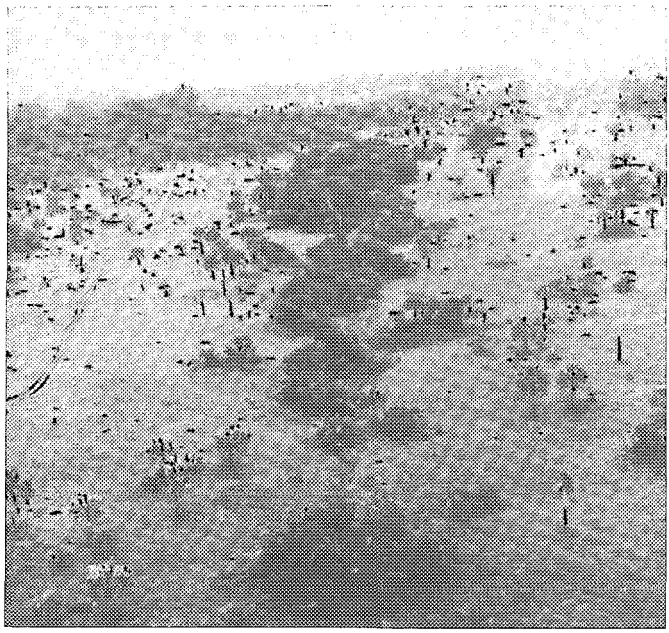

PHOTO 1. — Aspect général de la mosaïque forêt-savane sur la branche Est du V Baoulé : forêt-galerie, savane à rôniers, îlot forestier.

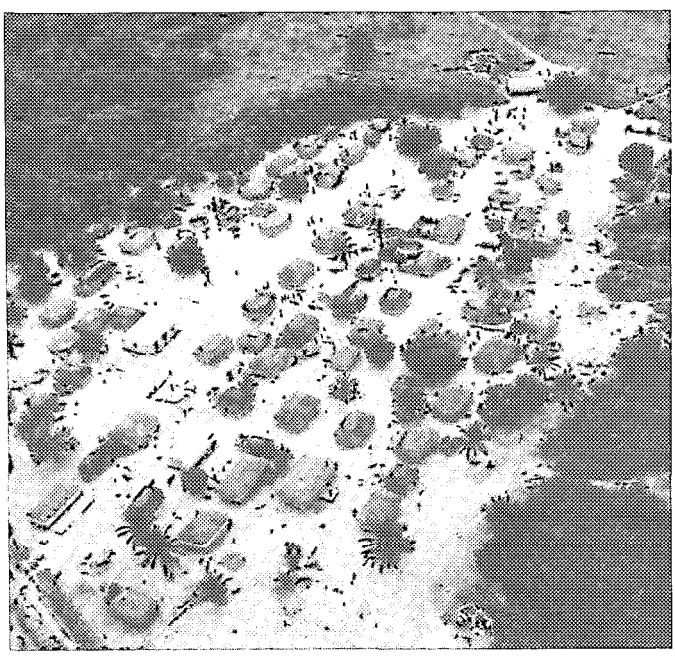

PHOTO 2. — Le village de Sakassou.
Clichés O.R.S.T.O.M. Photographies G. PETIOT.

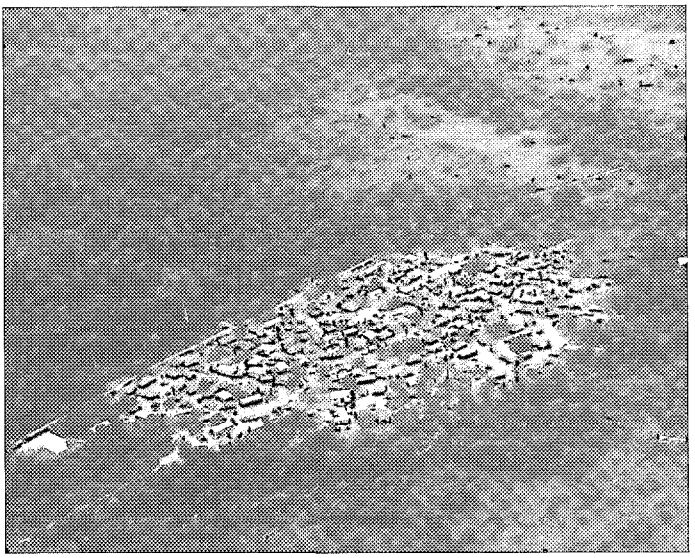

PHOTO 3. — Le village de Tafissou.

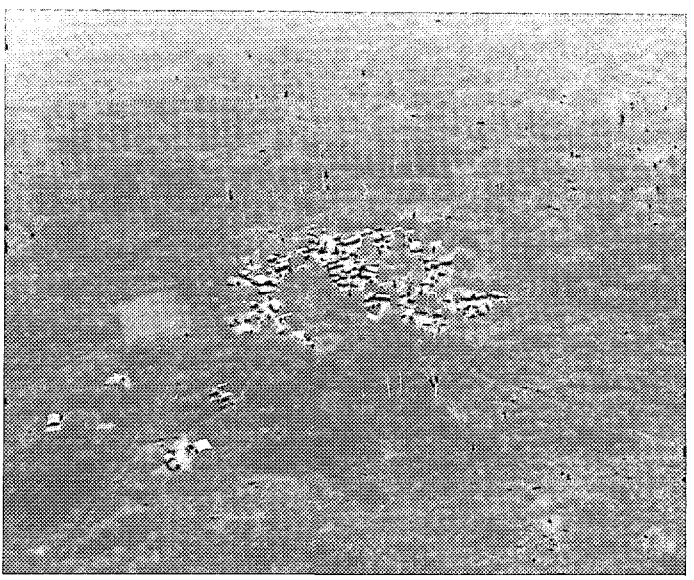

PHOTO 4. — Le campement de N'Gnabo.
Clichés O.R.S.T.O.M. Photographies G. PETIOT.

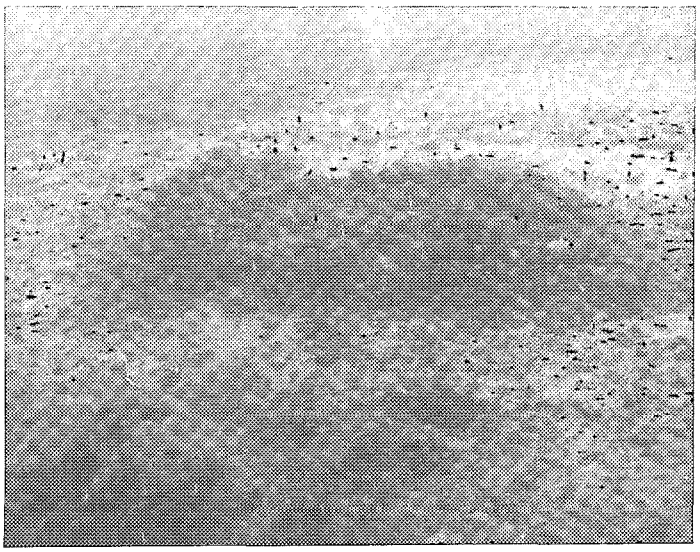

PHOTO 5. — L'îlot forestier de Blebo sur le terroir de Tafissou.

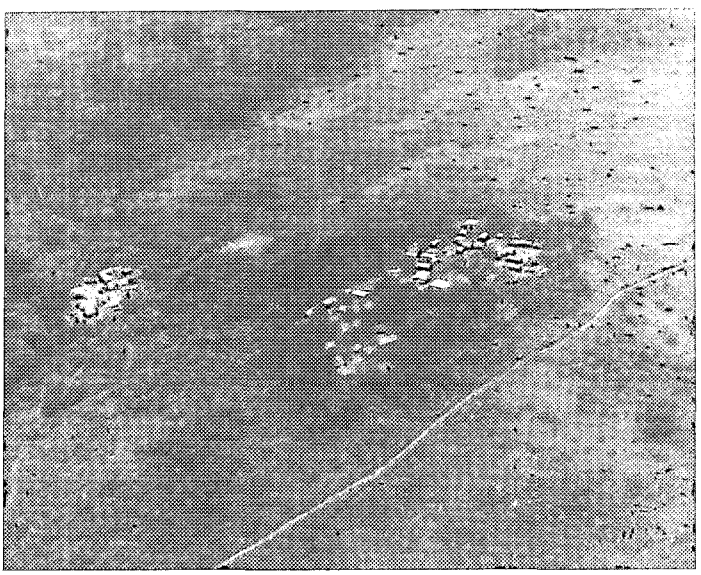

PHOTO 6. — La savane incluse de Bocaoufoué sur le terroir de Groudji.
Clichés O.R.S.T.O.M. Photographies G. PETIOT.

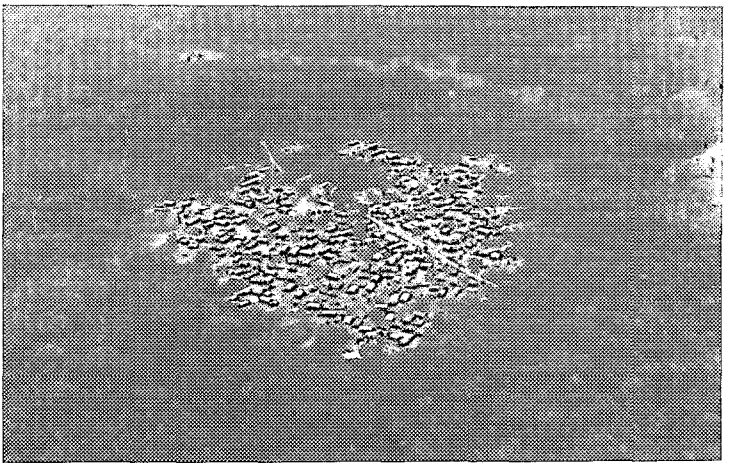

PHOTO 7. — Le village de Groudji.

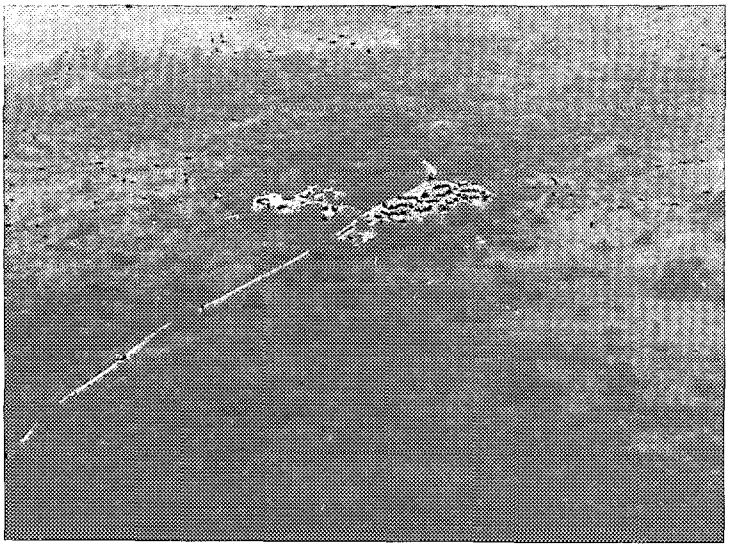

PHOTO 8. — Le village d'Abouakakro.
Clichés O.R.S.T.O.M. Photographies G. PETIOT.

Table des matières

Introduction 7

Présentation et localisation de la recherche 7

Objectifs et problématique 9

PREMIÈRE PARTIE. — LES ENTITÉS PAYSAGIQUES

I. — **Le milieu écologique** 17

A. *Le climat* 17

1. Les grands traits du climat 20

2. Les Baoulé et le climat 24

B. *Le relief* 29

1. Les éléments de la morphogenèse 29
   a) Une région de substratum géologique complexe et varié .. 29
   b) La géomorphologie 30

2. Les unités morphopédologiques du V baoulé 32
   a) Les blocs forestiers sur niveaux d'altération anciens 33
   b) Les savanes incluses sur bové 33
   c) La mosaïque développée sur les roches vertes des collines birrimiennes 34
   d) La mosaïque à îlots forestiers sur haut glacis démantelé . 34
   e) Les savanes ouvertes sur versants d'épandage sableux ... 35

C. *Les sols* 38

1. Les Baoulé et les sols 38
2. Résultats et essai d'interprétation des analyses 40
   a) Observations sur quelques résultats des analyses physiques 40
   b) Observations sur quelques résultats des analyses chimiques 41

D. *La végétation* 43

1. Les formations végétales 44
   a) La forêt dense semi-décidue 44
   b) La zone préforestière 46

2. Allure et physionomie des contacts forêt-savane 46

3. Les Baoulé et la végétation 48
a) La végétation telle qu'elle est perçue par les Baoulé ... 51
b) Les différentes formes de contact : attitude et responsabilité des hommes 52
4. Le problème de la reforestation vu par les auteurs 68

II. — **Peuplement et milieu de contact forêt-savane** 71

DEUXIÈME PARTIE. — RESSOURCES TIRÉES DE LA FORÊT ET DE LA SAVANE : LA COMBINATOIRE ACTUELLE

I. — **Les éléments du système de production** 79

A. *Les cultures vivrières* 79
1. Primauté de l'igname 79
a) Le système agraire de l'igname 79
b) La gamme des variétés cultivées 81
2. Les techniques culturales 83
a) La première année 84
b) La deuxième année 85
3. Quelques exemples de parcelles vivrières 86
a) Une parcelle sur le terroir de Sakassou 86
b) Une parcelle sur le terroir de Tafissou 88
c) Une parcelle sur le terroir de Groudji 88

B. *Les cultures commerciales* 89
1. Les parcelles en cultures vivrières mixtes 90
a) La première année 90
b) La deuxième année 91
2. Les cultures arbustives de café et de cacao 92

C. *Les autres activités* 95
1. La chasse 95
2. La pêche 96
3. L'élevage 97
4. La cueillette 97
5. L'exploitation des forêts 99

II. — **Le transect écologique - Les communautés rurales** 101

A. *La branche est du V Baoulé : Sakassou* 101
1. L'exploitation du milieu 104
a) Champs vivriers de forêt, de bodga et de savane ou les éléments mobiles du terroir 104
b) Les caféières 107
c) Les autres activités 110

2. Les exploitations 120
a) Les types d'exploitations 120
b) L'utilisation du milieu de contact 122

B. *Tafissou* 125

1. Le système de production 127
a) Les cultures de forêt 127
b) Les cultures de savane 134
c) Les autres activités 137

2. Les exploitations 138

3. N'Gnabo 142
a) Les étrangers 142
b) Les natifs de Tafissou à N'Gnabo 147

4. Les étrangers à Tafissou 150

C. *Groudji* 151

1. Le système de production 153
a) Les cultures vivrières 153
b) Les cultures spéculatives 157
c) Les autres activités 164

2. Les exploitations agricoles 165

3. Les traits originaux de Groudji 167
a) La composition sociale du village 167
b) Les migrations extérieures 172
c) Le régime foncier 173

4. Abouakakro 174
a) L'utilisation du milieu de contact 174
b) Les rapports A1/A2 176

III. — **Cohérence et efficacité du système agraire au niveau du transect écologique** 179

A. *Eléments de comparaison* 179

1. Quelle opinion chaque village a-t-il des autres ? 179
2. L'utilisation des deux milieux 179

B. *Le calendrier agricole* 182

C. *L'alimentation* 188

1. Les aliments et leur préparation 188
2. Le calendrier alimentaire des différents villages 190
3. La qualité nutritionnelle de l'alimentation 194

D. *Les budgets* 197

1. A Groudji 198
2. A Tafissou 199
3. A Sakassou 199

E. *L'habitat* 200
1. Ses caractères 200
a) Sakassou 200
b) Abouakakro 204
c) Tafissou 206
d) N'Gnabo 206
e) Groudji 208
2. L'organisation interne des villages 210

TROISIÈME PARTIE. — EXTENSION DE LA RECHERCHE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

I. — **Recherche dans le temps** 217
A. *Histoire du peuplement* 217
1. L'histoire du peuplement de la région de Toumodi 217
a) Aperçu historique du peuplement 217
b) Essai d'ethno-histoire 220
2. Tentative de reconstitution de la mise en place des villages actuels 226
a) Les villages de la branche ouest 226
b) Les villages de la branche est 229
B. *Evolution des systèmes de production* 230
1. La période précoloniale 230
2. La période coloniale 231
a) De 1910 à 1946 232
b) De 1946 à 1956 240
c) De 1956 à nos jours 241

II. — **Le dynamisme du milieu de contact forêt-savane** 249
A. *La mobilité du contact forêt-savane* 249
1. La colonisation agricole 249
2. La dynamique du peuplement 251
a) La mise en place de l'habitat 252
b) La répartition de la population 259
B. *Toumodi et le milieu environnant* 262
1. Un nœud routier 264
2. Un centre commercial 266

Conclusion 271

Annexes 277
I. *Les élèves Baoulé et leur milieu* 279

II. *Index des noms latins et vernaculaires des plantes relevées à Sakassou, Tafissou et Groudji* 283
III. *Les permis de petite chasse* 287
IV. *Deux exemples de règlement de litiges en matière de propriété foncière* 289
V. *La pharmacopée* 293

Bibliographie 301

Planches photographiques

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN
Publications scientifiques et littéraires
TYPO - OFFSET
05002 GAP - Téléphone 51-35-23 +

Dépôt légal 348-1979

Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes, les pays qui en font partie et sur les problèmes posés par leur développement.

CAHIERS ORSTOM *(séries périodiques)*

- **biologie :** études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale : agronomie, biologie et amélioration des plantes utiles, entomologie agricole, nématologie.
- **entomologie médicale et parasitologie :** systématique et biologie des arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire, parasitologie, épidémiologie des grandes endémies tropicales, méthodes de lutte contre les vecteurs et les nuisances.
- **géologie :** pétrologie et cycles des éléments (géochimie) - hydrogéologie - altération et érosion - sédimentologie - stratigraphie - orogenèse continentale - métallogenèse - paléogéographie - structure et évolution des fonds océaniques.
- **hydrologie :** études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes.
- **océanographie :** hydrologie, physico-chimie, hydrodynamique, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, niveaux de production, dynamique des stocks, prospection faunistique (Sud-ouest Pacifique, Canal de Mozambique et environs, Atlantique Tropical Est).
- **hydrobiologie :** physico-chimie, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, dynamique des stocks, action des insecticides sur la faune (Bassin Tchadien, Côte d'Ivoire).
- **pédologie :** problèmes soulevés par l'étude des sols : morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité.
- **sciences humaines :** études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques.

MÉMOIRES ORSTOM : consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (85 titres parus).

ANNALES HYDROLOGIQUES : depuis 1959, deux séries sont consacrées : l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

FAUNE TROPICALE : collection d'ouvrages principalement de systématique, pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (19 titres parus).

INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES : mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (33 titres parus).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM : cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (66 titres parus).

Les études en matière de géophysique (gravimétrie, sismologie, magnétisme...) sont publiées, ainsi que certaines données (magnétisme) dans des séries spéciales : **GÉOPHYSIQUE** et **OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES.**

L'HOMME D'OUTRE-MER : cette collection, exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, est réservée à des textes d'auteurs n'appartenant pas à l'ORSTOM, mais dont celui-ci assure la valeur scientifique (co-édition Berger-Levrault) (10 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THÉMATIQUES,** accompagnées de **NOTICES,** sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE (périodicité mensuelle ; ancienne dénomination jusqu'en 1970 : Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XXIV[e] année).

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Direction générale :
24, rue Bayard - 75008 PARIS

Service des Publications :
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY

O.R.S.T.O.M. Editeur
Dépôt légal : 4e trim. 1979
I.S.B.N. 2-7099-0553-1